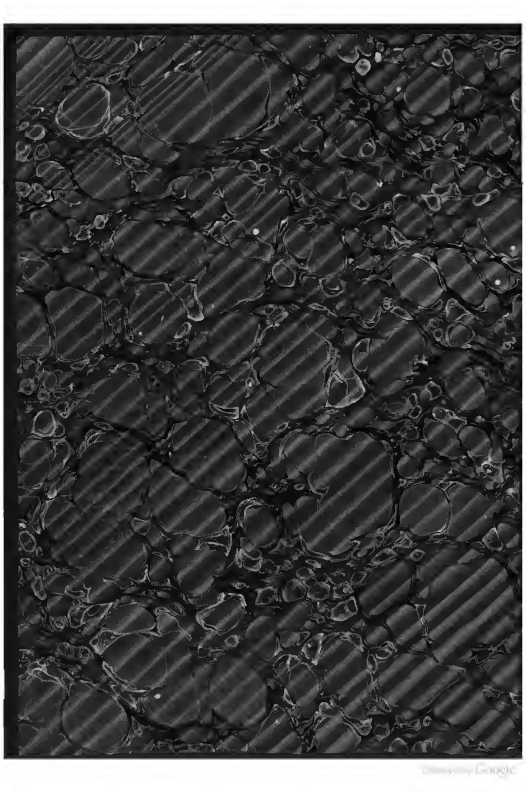








ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

LES DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT EUROPÉENS.

SÉRIES 1 A 3.



Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE
LIVOURNE. LEIPZIG.
MÊME MAISON. J. P. MELINE.

1848

Cette partie contient douze notices sur les hommes d'État et les diplomates européens.

Il a été récemment porté de si étranges jugements sur ces existences si remplies et si hautes, tant d'injustices ont été jetées sur les pensées d'ordre et de conservation, qu'il m'a paru important d'effacer quelques-uns de ces préjugés que l'on grandit au cœur d'une génération, malheureusement livrée à tous les faux jugements de l'esprit de parti. Ceux qui ont préservé la société des malheurs de la guerre et de l'anarchie n'ont pas l'honneur des éloges publics; ces distinctions paraissent désormais réservées aux esprits désordonnés qui ont détruit la société, insulté aux principes d'éternelle conservation. J'ai éprouvé pour mon pays une certaine honte douloureuse lorsque si près de nous on a vu deux conventionnels renégats et régicides exaltés par les corps savants et tous deux présentés comme des intelligences pures et d'élite; et cependant ils appartenaient aux jours les plus néfastes et les plus sanglants de la révolution française, aux lois des suspects et de proscription, aux proconsulats de 1793. Quelles idées veut-on donner aux peuples en matière de gouvernement?

Les notices que l'on va lire embrassent à peu près toute l'histoire des cabinets de l'Europe, et c'est avec intention que j'ai choisi les hommes de haute capacité dans chacune des grandes cours, afin d'en suivre l'histoire depuis un demi-siècle. J'ai placé en tête sir Robert Peel, parce qu'il m'a paru reproduire plusieurs symboles : le ministre d'abord qui bouleverse avec une certaine témérité le parti tory en Angleterre; puis l'homme d'État qui marche tête haute dans l'examen de la difficulté capitale du temps actuel, la question religieuse : il succombera peut-être dans cette entreprise gigantesque; l'Église établie défendra sa vieille constitution; mais à ce point de vue M. Peel a deviné l'époque. Oui, nous marchons droit et ferme vers cette secousse morale des esprits; les questions politiques ne sont plus rien en face de la lutte religieuse qui partout s'engage; il y a une sorte de réaction contre l'indifférence du XVIII[e] siècle; nous refaisons le XVII[e], les disputes de philosophie de Descartes, de Jansénius, sans la grandeur des hommes et la vigueur des intelligences.

M. le comte Molé m'a paru l'expression de la partie élevée et noble de l'administration de l'empire, de l'esprit de mesure et de dignité sous la restauration, et d'un gouvernement éclairé à l'époque actuelle. Plus un respectueux attachement m'unit à ce nom traditionnel de magistrature et d'histoire, plus je me suis mis en garde contre mes impressions particulières dans l'appréciation de cette longue et belle personnalité politique. La notice sur le comte Capo-d'Istrias, c'est l'histoire du nouveau royaume de la Grèce, de ses faiblesses et de sa constitution provisoire dans le droit public européen. J'ai vu dans M. de Rayneval

l'expression de la diplomatie pratique, des vieilles traditions des congrès et d'affaires. Le cardinal Consalvi, c'est la politique du saint-siége; l'histoire de ses grandeurs et de ses vicissitudes, de la force et des espérances de l'unité catholique dans l'esprit le plus fin, le plus habile des temps modernes.

J'ai abordé sans hésitation la vie active et parlementaire de M. Guizot, en le plaçant à la hauteur que méritent ses belles facultés, en réfutant les calomnies accumulées sur cette forte et grande existence, sans pourtant déguiser les aspérités de sa nature; j'ai jugé les avantages et les inconvénients de son système avec l'indépendance habituelle de mes opinions. A côté de M. Guizot j'ai personnifié la diplomatie écrite de l'Autriche et de la Prusse, dans deux hommes autant littéraires que politiques, MM. de Gentz et Ancillon. La loyale politique du comte de la Ferronnays m'a fourni l'occasion de rendre une entière justice à sa mémoire (pour moi un culte), et à la hauteur de la restauration. J'y ai joint un aperçu de la politique russe par une biographie du prince de Liéven, et de la femme spirituelle et éminente qui en porte si dignement le nom. Le duc de Gallo c'est la politique napolitaine, l'Italie et l'Autriche unies. Dans M. le duc de Broglie j'ai personnifié toute une école gouvernementale qui exerce encore une grande action sur l'Europe. Enfin, M. Martinez de la Rosa m'a permis de pénétrer dans l'histoire de la diplomatie espagnole, et surtout d'examiner la question de savoir quelle est l'aptitude des gens de lettres dans la politique.

Le but de ces notices est bien simple, je veux rectifier les fausses idées que toute une vieille école a jetées sur le parti conservateur en Europe. A côté de tant de livres qui recherchent la popularité par des vulgarités dangereuses, il est bon d'en présenter un plus modeste, destiné à rectifier certains préjugés qui altèrent nos relations en dehors et rendent encore impossible une bonne position en Europe. Si quelques erreurs me sont échappées, je supplie qu'on me les indique; je me suis éclairé par tous les documents, la connaissance des hommes et des affaires, et lorsque tant d'écrivains prennent à tâche d'abaisser la politique de leur pays, je me suis efforcé de l'élever à la grandeur de sa destinée.

Avril 1845.

P. S. — L'article sur sir Robert Peel était imprimé lorsque la question du collége de Maynooth, récemment discutée au parlement, a montré la vérité de ce que j'ai écrit, « que désormais pour l'Angleterre, comme pour toute l'Europe, la question est devenue religieuse. » Ce bill a soulevé une si vive opposition dans l'Église protestante, qu'il peut en résulter un nouveau fractionnement dans le parti tory, et la majorité, si forte pour M. Peel il y a quelques mois, pourra en être ébranlée.

LES

DIPLOMATES EUROPÉENS.

I

SIR ROBERT PEEL.

Depuis deux années, la renommée et la toute-puissance de sir Robert Peel ont grandi d'une façon considérable. Il n'est pas d'éloge qu'on ne lui ait prodigué, de flatterie qui ne soit venue baiser ses pieds; le parlement lui accorde une majorité forte et complaisante; il vient d'imposer en pleine paix à son pays cette taxe du revenu que le grand Pitt avait demandée au patriotisme de l'Angleterre dans les circonstances les plus critiques, quand la république française ou Napoléon pesaient de tout leur poids dans les affaires de l'Europe; et cette taxe menace d'être permanente (1). A cette hauteur, pourtant, où sir Robert Peel est parvenu, je n'hésite pas à suivre et à juger sa carrière avec toute la sévérité de l'histoire.

La position la plus fausse pour un homme d'État, c'est de ne pas appartenir à la classe dont il défend les intérêts; quelque chose qu'il fasse pour s'assimiler à cette classe, il s'y tient gauche, mal à l'aise, il la compromet et la perd; on voit que ses habitudes ne sont pas là, et que l'éducation même n'a pu corriger le vice d'origine: un aristocrate au milieu du moyen peuple, un bourgeois au milieu des gentilshommes, se trouvent également embarrassés; et ce qui se voit dans un salon se reproduit à plus forte raison dans la politique générale avec plus de danger encore, car alors on tue la cause qui vous a confié ses intérêts et sa dignité.

On a dit souvent que l'aristocratie anglaise avait surtout l'art de distinguer et de choisir les jeunes talents qui ne lui appartenaient pas encore, pour les faire venir à elle, et s'aider de leur concours dans le parlement et au dehors. Je crois que souvent l'aristocratie anglaise ne voit en eux que des gens d'affaires pour son parti : ils les font plus ou moins bien, mais rarement ils s'élèvent jusqu'à la grandeur de leur mission. Telle est l'infirmité particulière de sir Robert Peel, l'homme d'affaires du parti tory; mais incapable de comprendre les destinées de ce parti et de s'élever jusqu'à ce grand esprit qui sauva l'Angleterre dans la terrible crise de la révolution française et de l'empire.

Il y a longtemps qu'on a prédit la chute de l'Angleterre, qu'on a parlé de sa décadence, de sa banqueroute, et de je ne sais quelle catastrophe encore qui la menace. C'est un thème parfaitement vieux, complé-

(1) En 1798, tous les revenus furent frappés d'une taxe de 10 pour 100, qui dura jusqu'à la fin de la guerre, en 1802. En 1803, après la rupture de la paix d'Amiens, la propriété fut de nouveau frappée d'une taxe de 5 pour 100, qui fut élevée, en 1805, à 6 1/4 pour 100, et, en 1806, reprit le chiffre énorme de 10 pour 100 jusqu'à la fin de la guerre universelle.

tement usé, depuis les articles de M. Barrère, dans le *Moniteur* de 1794 à 1813, jusqu'à ces phrases stéréotypées qui paraissent dans les feuilles publiques de nos jours, accompagnées d'autres belles pensées à l'usage des politiques. Le phénomène qui se produit seul aujourd'hui en Angleterre, c'est l'approche d'une crise religieuse inévitable, parce que le mouvement des esprits s'y porte. Depuis l'émancipation de l'Irlande, tout marche à ce but, et peut-être ce qui indique le mouvement des idées vers les querelles religieuses, c'est le redoublement d'efforts que fait le parti des *saints* et des missionnaires en Angleterre.

A côté de ces efforts, jugez les progrès immenses du catholicisme! Qui aurait dit, il y a vingt ans seulement, qu'un cabinet tory serait forcé de supplier le pape d'intervenir pour apaiser les troubles de l'Irlande? Un tel acte aurait fait monter sur l'échafaud le ministre qui l'aurait osé, et la couronne eût été brisée au front de la dynastie. Singulière contradiction de ce siècle, qui s'est élevé contre la suprématie du catholicisme! La seule puissance morale qui reste debout et à laquelle on s'adresse, c'est la cour de Rome. Le roi de Prusse, protestant, a sollicité pour ses sujets un concordat; l'empereur de Russie n'a devant lui, comme obstacle dans ses desseins sur la Pologne, que le catholicisme et le pape; et voici maintenant l'Angleterre, prescrivant depuis des siècles les papistes, qui fait toute espèce de sacrifices pour obtenir l'appui du saint-siége dans la question irlandaise.

Ces réflexions n'étaient pas inutiles avant d'aborder la vie politique de l'homme d'État à qui est confié aujourd'hui le principal rôle dans les grandes affaires britanniques, et à qui le parlement accorde des bills de confiance à des majorités si considérables. Sir Robert Peel est né tout à fait au sein de la classe bourgeoise; ses ancêtres étaient ouvriers, et son père manufacturier dans le Lancashire, vieux travailleur à trois générations; c'était à Tamworth que le filateur avait établi le siége de sa fabrique; il avait employé de nouveaux moyens de filer le coton, et au temps où le commerce était entièrement aux mains du gouvernement britannique, M. Peel le père avait acquis une fortune qui s'élevait à plus de 2,000,000 de livres (50,000,000 de francs).

En Angleterre donc, où la fortune est la première condition des grandes existences, le riche filateur prit le haut rang dans son comté. Homme simple et sans aucune de ces qualités qui peuvent élever un esprit en politique, le filateur Peel fut élu membre du parlement, et défendit sans déguisement le grand système de Pitt, comme le dernier soldat, parce que tel était l'intérêt des manufactures anglaises; il avait compris qu'elles jouaient un *va-tout* avec le système continental, et que Bonaparte était un rude joueur. En récompense, il fut créé baronnet, petite noblesse britannique, imitation de ces savonnettes à vilain que le titre de secrétaire du roi donnait en France sous l'ancienne monarchie.

Un fils lui naquit un peu avant la révolution française (au mois de juin 1788); ce fut un grand événement de famille, et comme la fortune du baronnet lui assurait tous les droits et la possibilité de donner à ses enfants une brillante éducation, le jeune Robert Peel fut placé au collége d'Harrow, le séminaire de toutes les jeunes intelligences de la grande noblesse et des riches familles d'Angleterre; les études y étaient fortes, variées, avec ce sentiment du classique qui domine les universités anglaises. Tout le monde a lu les quelques lignes que lord Byron a écrites sur sir Robert Peel, son camarade de classe, travailleur infatigable, à qui le poëte jouait mille tours, parce qu'il le trouvait pesant, pataud, comme ces fils de classe roturières jetés au milieu de ces gracieux enfants espiègles aux boucles d'or des portraits de Lawrence. Je ne sais qui a appelé M. Hebhouse le *Sancho Pança* de lord Byron, sir Robert Peel en fut un peu le souffre-douleur; Byron, espiègle, paresseux, grimpeur d'arbres et de montagnes, faisait contraste avec le petit Peel, studieux, fort mauvais boxeur, et entièrement consacré aux études classiques qui devaient faire sa fortune dans le parlement.

Du collége d'Harrow, Robert Peel fut placé à l'université d'Oxford, qui est comme le second degré de la science. L'Angleterre possède certaines institutions vénérables que le temps a consacrées, et que le poëte comparait aux vieilles perruques qui ornent le chef magistral des juges. L'université d'Oxford est aussi antique et aussi protestante que le règne d'Élisabeth; c'est la même fureur contre les catholiques, le même système de persécution; c'est le serment du *test* personnifié; là tous les élèves sont imbus de ces maximes traditionnelles sur les papistes; c'est là où va se recruter le parti des *saints* et des missionnaires. Les universitaires ont le soin d'apprécier les jeunes élèves qui se trouvent sur leurs bancs, et lorsqu'ils en découvrent un aux études fortes, au fanatisme assez monté pour défendre à tout prix l'Église établie, ils le favorisent, le caressent, ils en font leur propre cœur, leur propre sang; car, en définitive, le protestantisme n'a pour se défendre que des moyens de rancune et de violence. Les universités sont le siége des opinions ardentes; elles forment des élèves pour jeter la tyrannie de la Bible anglicane sur le monde.

Ainsi fut Robert Peel pour l'université d'Oxford; les universitaires avaient reconnu dans le jeune élève des études sérieuses, un fonds d'application et de tenue, des mœurs sévères et graves; aucun de ces plaisirs de la jeunesse qui donnent du feu et de l'impétuosité pour toute la carrière de la vie. Le jeune Robert Peel était froid, compassé, sans aucun goût

pour les folies du monde ; peu de dissipation avec une immense fortune. Et devrait-on m'accuser d'hérésie, je crois que pour compléter un homme, il lui faut un peu de cette fougue généreuse, de ces passions ardentes qui marchent sans frein dans la première partie de l'existence. Les esprits toujours réguliers, qui n'ont aucune passion au cœur, aucun feu dans l'imagination, dont la tête n'a jamais brûlé ; ceux-là, dis-je, deviennent dans la suite des temps ou des hommes sévères, durs comme un roc, ou des sectaires fanatiques pour un système seulement qui leur vient dans le dernier âge de l'existence, comme l'énergique passion d'un vieillard pour une jeune fille.

Cette vie régulière de sir Robert Peel, il ne la devait pas à un défaut de charme ou de grâce personnelle : c'était un des beaux jeunes hommes de l'université d'Oxford. Il était grand, bien fait, le teint clair, légèrement coloré ; ses cheveux rouges signalaient la race saxonne, son front était beau, mais avec cela, un peu comprimé, ce qui, dans les hommes comme dans les chevaux, suppose une généalogie commune, une origine vulgaire ; ses lèvres étaient un peu pincées, sans le sourire sardonique, cette contraction qui donnait à lord Byron un caractère hautain digne de sa race ; et les hommes de la haute compagnie anglaise, qui savent si bien distinguer les manières, disaient que tout, dans le jeune Robert Peel, révélait la race de ces commerçants anglais que l'on distingue si parfaitement de la haute gentilhommerie.

Cette distinction, vous avez dû la faire souvent, si vous avez visité l'Italie avec un peu de soin ; pour les Anglais, l'Italie se divise en deux zones : jusqu'à Florence et Livourne vous rencontrez des hommes aux formes opulentes, quelquefois aux riches équipages ; mais, à leurs manières, vous voyez que ce sont des manufacturiers qui vont faire leurs affaires ou des avocats qui prennent leurs vacances à la manière de lord Brougham. Allez plus loin, passez un hiver à Rome, une saison à Venise, quelques mois à Palerme, à Malte, là vous rencontrerez vraiment la belle race anglaise ; ces miss au teint pâle qui ne viennent s'abriter un moment en Italie que pour y mourir, ou bien ces beaux jeunes hommes, aux manières fières et distinguées, dont le ton sérieux fait tant de disparate avec le geste improvisateur des Italiens de Bologne et de Naples.

Ainsi protégé par les universitaires d'Oxford, associé au vieux parti tory, M. Peel, dès l'âge de vingt et un ans, eut un siége au parlement d'Angleterre ; l'éducation est prompte, la vie politique rapide, et d'ailleurs, un siége dans le parlement en Angleterre est souvent une simple position : on y vient à peine trois mois chaque année, tout le reste du temps en voyage, et c'est un joli titre à ajouter que celui de *membre du parlement*, sur la carte armoriée qu'on jette en passant à Alexandrie en Égypte, à Athènes ou à Rome. Sir Robert Peel prit sa position au sérieux, il était presque fanatisé avec les idées torys à l'université d'Oxford, et, pour lui, les affaires devenaient une grave préoccupation. Au reste, son père, le filateur de Tamworth, avait soutenu pendant toute sa vie la politique de Pitt, et le fils ne désertait pas les opinions de son père.

L'apparition du jeune orateur se fit à l'occasion du grand débat sur l'expédition de l'île de Walcheren, où les drapeaux anglais s'étaient voilés d'un crêpe funèbre. J'ai déjà eu l'occasion de répéter plusieurs fois que la plus splendide époque de l'histoire d'Angleterre fut celle évidemment où, seule, elle eut à lutter contre l'immense puissance de Napoléon. Je ne sache pas de dévouement plus beau que celui de cette aristocratie pour sauver son pays. L'école des whigs voulait traiter avec Bonaparte, les torys ne voulurent jamais. Et voici de quel raisonnement simple ils partaient : « Bonaparte est le plus grand antagoniste de l'Angleterre : le continent vaincu obéit à sa loi. Nous seuls restons fièrement debout. Si l'empereur des Français veut traiter, c'est qu'il nous craint, c'est qu'il veut un moment de répit pour grandir sa marine et appliquer son immense génie à l'anéantissement de notre nation. Il l'a dit : « La guerre est entre Carthage et Rome ; nous devons donc lutter sans repos, car une trêve serait mortelle pour nous. » Ces sentiments, qui étaient ceux du grand Pitt, sir Robert les avait reçus comme éducation à l'université d'Oxford ; il vint les soutenir pour la première fois à l'occasion de l'adresse qui suivit la malheureuse expédition de Walcheren. Lord Castleresgh était vivement attaqué au parlement, lorsqu'un jeune homme se leva de son banc pour venir défendre une pacifique adresse avec les formes, les convenances les plus modestes, mais aussi avec une fermeté de conviction ministérielle qui frappa vivement lord Castleresgh. Ce jeune homme, quel était-il ? le fils d'un des plus chauds partisans des idées de M. Pitt, recommandé par ses tuteurs d'Oxford, dévoué à la politique tory, non point comme intérêt, mais comme conviction profonde. Et presque aussitôt sir Robert, adopté par le ministre, fut nommé, à vingt-quatre ans, secrétaire pour l'Irlande, et ici il faut expliquer cette position.

J'ai déjà dit que la vieille université d'Oxford c'était le protestantisme incarné, l'Église établie, et l'Irlande était le pays catholique le plus effervescent, soupirant après sa liberté de conscience et l'abolition de toutes les malédictions anglaises que deux siècles avaient amoncelées sur sa tête ; or, désigner le jeune Robert Peel pour l'Irlande, c'était dire à cette population malheureuse, comme dans l'Enfer du Dante : « Vous êtes

sans espoir. » C'était dire aux catholiques : « La main protestante va se déployer comme une tenaille de fer sur vos cœurs et sur vos âmes. » Sir Robert Peel fut ainsi comme une sorte de gendarme politique, destiné à garder la malheureuse Irlande; et ceci est à remarquer, parce que de toutes les questions brûlantes pour l'Angleterre, celle-là seule a survécu. Bien des rivalités se sont éteintes, des haines étouffées, les torys et les whigs se sont tellement fondus depuis trois années, qu'on ne peut plus distinguer précisément ces deux écoles; la question catholique et protestante survit seule en Angleterre; vivace et puissante, elle tient au sol, elle est devenue la difficulté de tous les temps et de tous les ministères.

Sir Robert Peel remplit bien son emploi dans le sens de l'université d'Oxford : c'est une époque presque sanglante pour sa vie et un terrible souvenir. Point de concession aux malheureux Irlandais : partout la police, des lois rigoureuses, des vengeances, choses déplorables qui doivent briser la conscience de M. Peel, aujourd'hui qu'il est revenu à des opinions toutes contraires. Il n'y a rien de si dur que le fanatisme à froid, qui ne s'excuse même plus d'un sentiment exalté. L'Irlande fut couverte de canons, de troupes ! La loi martiale fut en permanence. Aujourd'hui, interrogez les Irlandais, ils vous montreront quelques débris de ce corps provincial de répression qu'ils appellent toujours du nom de *Peelers*, pour indiquer qu'il doit son origine à l'administration froidement cruelle de M. Peel. Aussi l'université d'Oxford, reconnaissante de tant de bons secours dans l'intérêt des protestants, désigna M. Peel comme son représentant.

Les universités forment en Angleterre des corporations dont on se fait peu d'idée en France. Depuis la révolution de 1789, nous avons bien des groupes d'hommes, mais de corporations aucune; or j'appelle corporation des collections d'hommes vivant du même esprit, animés d'une commune idée, se passionnant plus fortement qu'un seul homme, parce qu'elles mettent en commun leurs idées, leur force, leur colère, leur amour; elles protégent et détestent, par ce moyen, dix fois plus que l'homme seul et individuel. Telles sont les universités anglaises : elles ont toute la bile de Calvin avec son système persécuteur; quand elles remuent, elles ont derrière elles toutes les forces du protestantisme, mais aussi quand elles poussent un homme, il va loin; c'est à elles que sir Robert Peel dut son profond et rapide avancement politique.

Cette position, évidemment odieuse et impopulaire, sir Robert la sentit bientôt, et, pour en corriger les inconvénients, il se livra aux spécialités commerciales ou statistiques. Vous avez souvent remarqué dans les assemblées des hommes hauts ou médiocres, qui ont pris une position mauvaise, ils le sentent eux-mêmes; ils voient qu'ils sont impopulaires, et alors que font-ils? Ils cherchent à reconquérir l'opinion qu'ils ont perdue, en se créant une science spéciale d'affaires; ils se jettent dans les améliorations positives, afin qu'on oublie quelque chose de leurs actes et de leur conduite morale. Ainsi fut Robert Peel, avec d'autant plus de succès, qu'en Angleterre, pays essentiellement de négoce et de commerce, toute chose qui produit un résultat matériel contribue puissamment à la renommée politique des hommes d'État.

Et c'est ici que commence précisément le système le plus faux, le plus contradictoire de M. Peel; ce qui le fait appartenir à deux écoles, et pour parler plus exactement, à deux natures tout à fait dissemblables : par sa position, ses antécédents, son caractère, il est tory; par ses habitudes commerciales ses projets de réforme législative, il touche essentiellement à l'école de Canning. Or il n'y a rien de plus fatal dans la vie générale d'un homme que deux tendances qui se heurtent et luttent entre elles constamment; cela fait que M. Peel n'appartient ni à un parti ni à un autre; d'où ses incertitudes, ses faiblesses, qui dominent l'ensemble de sa vie ministérielle. On se demande souvent la cause de la tiédeur du chef parlementaire du ministère britannique, de ses alternatives de force et de faiblesse, d'arrogance à la Palmerston, et de timidité pacifique; elle vient de ce qu'il n'est pas d'accord avec son éducation, ni avec ses doctrines et ses antécédents. S'il n'était pas patroné par le duc de Wellington, il tomberait du jour au lendemain devant les torys, et s'il n'exagérait pas les doctrines économiques de Canning, il tomberait devant les whigs; ce qui fait que M. Peel doit sa force (elle est considérable) à une sorte d'annulation de la politique britannique par le rapprochement des deux extrêmes.

Au reste, depuis son avénement à la place de secrétaire d'État pour l'Irlande, M. Peel garda cette position mixte, qu'il ne rachetait, comme je l'ai dit, que par ses travaux spéciaux sur le système des finances, de judicature et d'économie politique. Ceux qui ont quelque mémoire, en Angleterre, doivent se rappeler la conduite qu'il tint, si incertaine et si méticuleuse, dans le fameux procès de la reine, le plus grand scandale qui gronda sur l'Angleterre depuis bien des siècles. Cette reine vieillie et passionnée, célébrée comme martyre par les radicaux, arrive tout à coup en Angleterre pour reprendre ses droits. Ceci devient une affaire politique d'autant plus grosse que tout le cabinet y était compromis; certes, nul ne pouvait louer les mœurs du roi George IV, le scandale était autant dans la maison du roi que dans celle de la reine; mais ici il s'agis-

fait d'une question de cabinet; les radicaux élevaient la reine au rang de pure et de sainte; c'est de cette reine couronnée qu'ils voulaient faire descendre tous les principes d'opposition contre la constitution britannique. Eh bien! sir Robert Peel, naguère si acharné contre les catholiques, le représentant d'Oxford, se réserve une position mixte : il s'abstient, parce qu'il craint de se compromettre dans une question de cette nature; il s'absorbe dans les détails financiers, dans l'exécution du bill du papier-monnaie; car le secrétaire d'État se réserve pour toutes les chances d'une nouvelle combinaison ministérielle.

Cette position mixte ne l'empêcha point d'appuyer tous les bills de répression imposés par la vieille école; froidement implacable, il calcule tout, et sa position spécialement, si bien que lorsque Castlereagh, l'homme d'État éminent, celui dont les doctrines étaient si profondes en son cœur qu'elles dévoraient ses entrailles, lorsque lord Castlereagh, dis-je, eut succombé à cet excès de noble désespoir qui lui faisait douter de la patrie anglaise, M. Peel se retrouve sur ses pieds, qui le dirait? dans le ministère formé par lord Liverpool, avec M. Canning pour collègue.

Ici j'ai besoin de constater la différence d'opinions, de sentiments entre ces deux hommes, pour voir les antipathies qui devaient exister entre eux, et combien il fallut de résignation et de contrition ministérielle à M. Peel pour garder un obscur portefeuille dans cette combinaison.

M. Canning était un homme d'ardente imagination, d'études classiques, il est vrai, mais marchant avec leur concours dans des doctrines brillantes et tellement avancées, qu'elles pouvaient faire trembler le sol de l'Angleterre. M. Canning s'était trouvé en constante opposition avec M. Peel, et spécialement sous le dernier ministère de lord Castlereagh; et ce qu'il y a de plus curieux, précisément sur la question qui formait la base des convictions de la vie politique et religieuse de M. Peel. N'était il pas le député d'Oxford, l'expression protestante de l'Angleterre? N'était-ce pas ainsi qu'il avait accepté le ministère de l'intérieur en remplacement de lord Sidmouth dans le dernier ministère de Castlereagh? C'est comme orateur puissant, exclusif de ce cabinet, qu'il avait eu à lutter contre M. Canning, lorsque cet orateur proposa d'accorder le droit de siéger au parlement aux pairs catholiques, lutte acharnée, interminable. Eh bien! lord Liverpool forme un ministère : qu'y trouve-t-on avec son poste toujours de l'intérieur? M. Peel à côté de M. Canning. Canning, sans doute, était un ancien tory, un élève de la grande école, mais il s'était avancé avec une énergie considérable vers les doctrines nouvelles, et d'ailleurs le point sur lequel M. Canning et M. Peel étaient en dissidence tenait sur le principe fondamental de l'élection de M. Peel à Oxford, l'opposition à l'émancipation des catholiques.

Dira-t-on qu'il s'agissait d'un ministère de coalition, et que, dans ces sortes de cabinets, on se fait des concessions mutuelles sur les hommes et sur les choses? Erreur ici, en ce qui touche M. Peel, car sir Robert faisait seul des concessions. Le vœu et le but de M. Canning, c'était l'émancipation des catholiques; sir Robert avait la conviction contraire, et néanmoins il restait dans le cabinet. Ceci toujours avec l'allure d'un homme spécial, en se jetant dans l'économie politique, dans les améliorations judiciaires. Ces types, je le répète, se rencontrent souvent dans les assemblées politiques; on se sauve du défaut de caractère par la spécialité d'une science d'affaires que l'on met au service de tous et pour tous. Mais, avec cette condition, il faut se résigner à n'être jamais qu'un ministre subalterne; si on a l'ambition de diriger plus tard les affaires de son pays, on y apporte nécessairement une absence de doctrines, une incertitude de caractère qui attiédit et affaiblit la puissance morale d'un pouvoir. On annule un grand État, on le fait dormir; mais on ne l'élève pas à de nobles destinées.

Ainsi, M. Robert Peel, ministre de l'intérieur, adoucit la pénalité, réforme le jury, limite la juridiction des juges de paix; et ces améliorations réelles le font applaudir par tout le monde; il passe à travers tous les craquements du ministère Liverpool, il en traverse toutes les vicissitudes sans jamais s'opposer en rien; il laisse grandir et s'avancer dans des voies infinies M. Canning, si puissant enfin, que lorsque lord Liverpool meurt, c'est Canning qui prend la direction des affaires du pays; alors seulement (et c'est bien tard) M. Peel aperçoit que sa position n'est plus tenable. Les affaires qu'il aurait pu quitter honorablement, comme un digne tory, à la fin du ministère Castlereagh, ces affaires le quittent lui-même, et Canning le fait remplacer par un whig modéré.

Voici donc maintenant sir Robert dans les rangs de l'opposition : va-t-il d'abord offrir à son puissant et aventureux adversaire, M. Canning, une résistance digne du ministre qu'il va combattre? Aucunement; sir Robert se cache d'abord dans les rangs obscurs. Il s'agit pourtant de toutes les questions les plus chéries de l'école protestante; M. Peel s'y dérobe et intrigue, et ce n'est que parce que Canning le presse, l'invective comme un couard et un lâche d'opinion, que sir Robert se décide à se placer à la tête de l'opposition franchement et loyalement. Remarquez bien qu'il reste ici anticatholique, antiréformiste, conséquent avec ses principes, et il ne faut jamais accuser un homme d'être d'accord avec lui-même; c'est la plus belle

partie de sa vie, qu'il soit dans l'opposition ou au pouvoir. Ainsi placé, il combat le faible cabinet de lord Goderich, et lorsque cette administration se dissout comme d'elle-même, lorsqu'elle tombe impuissante devant la crise d'Orient et que le duc de Wellington prend décidément les affaires, sa première avance est à sir Robert Peel, qui accepte sans hésiter un poste considérable dans le nouveau cabinet.

Cette situation semble toute naturelle; le duc de Wellington est un tory, vieux et de la grande école; M. Peel appartient également à cette doctrine. Mais ici remarquons la différence des positions; la famille Wellesley a toujours été favorable à l'émancipation des catholiques; le duc de Wellington, le plus illustre de ses représentants, a senti que, pour donner une plus grande force à l'Angleterre, il fallait marcher droit à cette émancipation toute de justice et de liberté. C'est donc dans ce dessein qu'il prend la direction du cabinet; sir Robert Peel qu'il y associe est-il dans la même position? Il a été constamment opposé au bill de l'émancipation des catholiques, le mandat qu'il a reçu d'Oxford est dans ce sens; sa conduite en Irlande a été déplorable, et il entre néanmoins dans un ministère tout à fait hostile à ses convictions. Vous allez le voir, pour sauver cette étrange contradiction, se jeter encore dans les réformes de détail, et chercher à garder sa popularité par de toutes petites choses.

Le ministère subit alors deux grandes vicissitudes, et M. Peel plus encore que tous ces collègues, car il est spécialement en contradiction avec lui-même. Le plus puissant de ses adversaires était lord Russell à qui l'Angleterre doit la réforme. Celui-ci, de concert avec lord Grey, ne laissait jamais passer une occasion sans prendre l'initiative contre les pensées et l'administration de M. Peel, et il se trouvait que par une circonstance assez curieuse et exceptionnelle en Angleterre, le parlement se prononçait à une assez forte majorité pour toutes les propositions de John Russell, le chef de l'opposition. La situation de M. Peel était encore devenue très-misérable; sur chaque bill proposé par le chef de l'opposition, il y avait majorité; et cela se vit surtout pour l'abolition du serment du test. Comment se fit-il que dans cette circonstance si grave M. Robert Peel ne donna pas sa démission? Quoi, lui, si entiché d'anticatholicisme, il reste au ministère quoique son antagoniste ait une majorité de trente-quatre voix dans le parlement sur une question décisive!

Mais voici qui suppose une humilité plus grande dans ses convictions. Le duc de Wellington, favorable lui-même, par tradition de famille, à l'émancipation des catholiques, se voit poussé à proposer cette mesure de justice, jusqu'ici si profondément combattue par Robert Peel. Sans doute M. Peel va donner sa démission pour ne pas devenir la risée du parlement et le but des injures de son parti : car c'est la palinodie la plus complète et la plus absolue. Loin de là, M. Peel se résigne encore, et se condamne à une seule démarche qui est comme le désaveu de toute sa vie. Il envoie sa démission de député d'Oxford; cette université qui l'a poussé, qui s'est incarnée en lui, il la délaisse; il a changé d'opinion et ne veut plus la représenter. Et comme il est dans la chambre des communes le ministre à parole, celui qui doit porter tout le faix de la discussion, il va se trouver l'objet des dédains de John Russell, de ses railleries moqueuses et des invectives de son ancien parti.

Car enfin il les mérite; sans doute un homme politique doit se modifier, il y a même dans l'immobilité de doctrine quelque chose de médiocre et d'étroit; lorsque tout change incessamment dans l'ordre matériel et moral, il n'est pas donné à l'homme de rester seul debout et impassible en face du temps. Mais il existe une immense différence entre une modification lente, modérée, progressive, et ces changements brusques qui sont de véritables contradictions dans toute une vie, comme ce qui se produisait dans la situation de M. Peel. Pas plus loin qu'à la session précédente, il a combattu l'abolition du serment du test, il l'a fait en termes convaincus, en parlant de sa conscience et de sa raison; et voilà que dans la session suivante c'est lui-même qui prend l'initiative pour proposer d'une façon plus générale, non-seulement l'abolition du serment du *test*, mais encore l'émancipation absolue des catholiques.

Comment donc sir Robert Peel se tire-t-il de ce mauvais pas? Il vient faire au parlement un aveu plus étrange encore : ce bill, il le soutient, parce qu'il faut obéir à l'opinion publique, et puisqu'elle s'est prononcée, sa conviction ne peut lui faire obstacle. Ici se révèle sa double et fausse position. Un gouvernement doit obéir et céder à l'opinion publique, lorsqu'elle se présente avec un caractère de raison; mais un gouvernement ne se personnifie pas dans un seul homme ou un seul ministre; c'est pourquoi, quand un homme d'État se trouve en contradiction avec la nécessité des affaires, il se retire et fait place à un autre homme plus en harmonie avec la situation des esprits. Ainsi, sir Robert Peel aurait dû abdiquer le pouvoir pour ne pas se placer en contradiction manifeste avec ses propres doctrines, et se poser ainsi en homme faussement engagé. Ce n'est pas la démission du député d'Oxford qu'il aurait dû envoyer, mais l'abdication de son portefeuille.

Cette doctrine si dangereuse de toujours céder, Robert Peel l'établit en théorie pour son parti, et c'est ce qui a le plus compromis les torys, parce que cela dénatura le sens de leur valeur. Les torys s'étaient posés en Angleterre, depuis la révolution de 1688, comme un parti de direction et non d'obéissance. J'ap-

pelle un parti de direction une collection d'hommes sérieux et fermes, dont le principe n'est pas de toujours résister, ce qui serait absurde, mais d'examiner ce qui est bien et mal, et une fois cette conviction bien formée, gouvernee dans l'intéêt de la gloire du pays sans tenir compte des criailleries bruyantes: voilà comment Pitt avait obtenu une si geande gloire; quand l'opinion était trop violente, il cédait son poste, mais non sa conviction ; de sorte que les toeys ressaisissaient leur position quand la politique avait été compromise pae l'incurie des whigs. C'est ainsi que lors de la paix d'Amiens, le grand Pitt délaissa la direction des affaires à M. Addington ; mais il emporta la conviction avec lui-même que la paix avec le peemier consul était mauvaise, se réseevant le cas de guereo poue revenie prendre le gouvernail et la direction des grandes affaires du gouvernement.

L'influence de sir Robert Peel a donc perdu le parti tory; il l'a constitué comme une opinion obeissante au service des exigences capricieuses. Je ne veux pas dire poue cela que la mesnee de l'émancipation des catholiques ne fût uno immense chose ; tous les grands hommes d'Etat l'avaient voulue. Mais ce n'était pas sir Robert Peel qui devait la présenter. L'ardente polémique qui surgit contre lui fut presque scandaleuse; il donnait au public le spectacle de l'abandon de sa vieille conviction, et l'univeesité d'Oxford fit bien de le ecmplacer pae sir Inglis, un des plus zélés adversaires de la réforme. Au parlement, M. Peel devint la risée des uns, l'objet des sarcasmes des autres, car sa conduite ne fut pas un changement, mais une eenégation, ce qu'il faut bien distinguer. Lorsque toute une vie a été consacrée à la défense d'une idée, passer à une autre, c'est immoral, comme une grande raillerie de la conscience humaine.

Aussi le pouvoir de John Russell grandit à ce point dans la chambre des communes, qu'il en demeura le maître; et lorsque la eévolution de juillet vint donnee une nouvelle foece au parti des eéformistes en Angleterre, il se teouva que les choses étaient ainsi areangées, qu'il n'y eut plus qu'un coup d'épaule à donner pour chasser sir Robert Peel. Si le duc de Wellington inspirait un vieux respect, rien ne pouvait defendre M. Peel. Le noble duc, à côté des services rendus au pays, gaedait une ceetaine grandeur de moyens, resultant de son éducation et de la manière de jugee de haut les événements de la patrie. Tout cela manquait à sir Robert Peel ; son éducation, sa vie à lui, s'était absorbée dans les petites choses; et, comme chef de parti, il devait imprimer à tout ce qu'il touchait cette étroitesse de vues, cette mesquinerie de moyens d'un homme spécial pour les choses de chiffees et de comptoir.

Cependant eedevenu chef de l'opposition tory dans la chambre des communes, contre lord John Russell, ministre proposant le bill de réforme, la situation de M. Peel eeprit quelque éclat; il était là posé sur un terrain naturel; il ne faisait plus de concession en défendant la cause de la vieille Angleterre, et voilà pourquoi son talent s'éleva jusqu'à la grande éloquence. Deux séances parlementaires furent consacrées à ce débat; et, tant est puissante une situation vraie, qu'avec elle sir Robeet Peel fut plus fort, plus considérable, comme chef de l'opposition, que comme ministee réduit à céder incessamment les principes de son parti. Dans cette circonstance, son talent fut merveilleusement souple ; il put tout à la fois aborder les questions générales et les questions particulières, parce qu'il était homme politique et esprit de détail; et cela ne fut pas sans importance dans une discussion électorale où il fallait historiquement rappeler les droits de chaque boueg, les priviléges de chaque localité. Le principe étant emporté bruyamment par un entraînement d'opinion publique, les torys ne pouvaient teiomphee que sur des questions accidentelles; et c'est ici que M. Peel déploya tout son art et sa science des traditions.

Les conséquences du bill furent bien décisives; car, à la dissolution, les torys obtinrent à peine un tiers de voix dans les communes; et cette circonstance malheureuse, M. Peel sut la mettre à profit pour gouverner avec plus de force et d'ordre les voix qui étaient restées fermes et debout après les élections. C'est une remarque à faire dans les assemblées que cette force des petits geoupes; lorsqu'une minorité est trop nombreuse, comme elle est indisciplinée, mutine, capricieuse, elle est quelquefois moins dangereuse pour un ministère qu'une minorité moins forte, votant comme un seul homme. Voici donc la tactique que suivit Robeet Peel pour aeriver à la conquête du pouvoir : il disciplina cette petite armée en la conduisant pae les principes généeaux et l'intérêt de parti; puis il mit toute son habileté à gagner des voix éparses pour les groupee autour de ce noyau, en multipliant les mesures d'utilité générale et politique.

A la condition de chef de parti politique, M. Peel réunit bientôt celle d'esprit spécial dans les questions d'économie sociale, de législation, de commerce et d'industrie; ce qui lui fit acquérir une position d'affaires à côté d'une position de parlement. Tantôt occupé des questions générales, tantôt des petites inteigues, on le vit pousser incessamment les whigs, deboedés par les radicaux, de concessions en concessions; de manière que lui, se posant comme la tête du parti conservateur, devint bientôt l'espéeance unique pour résister au mouvement radical qui se prononçait avec énergie.

Telle était en effet la position embaerassée du ministèee de lord Melbourne, qui faisait beau jeu à cette tactique : toutes les opinions qui vivent de concessions

sont forcées par leur nature d'aller jusqu'au bout. Lord Melbourne, esprit modéré, se serait parfaitement entendu avec les whigs, modérés eux-mêmes; mais ceux-ci ne pouvaient marcher avec quelque fermeté contre les torys qu'avec l'appui des radicaux, et surtout qu'avec l'assentiment de l'opinion irlandaise, conduite par O'Connell avec une sorte de fermeté grandiose dans les justes griefs de l'Irlande. Or, quel était le dernier mot, je dirai presque le dernier dessein des radicaux? quel était le dernier et ferme programme du parti irlandais? Le parti radical voulait une réforme, non point limitée, dans le sens des projets de John Russell, mais comme la comprenaient autrefois les Gobbett, les Hunt, c'est-à-dire le parlement annuel, les élections générales, en un mot, la souveraineté du peuple. Et lord Melbourne, appuyé de M. Brougham, pouvait-il aller jusque-là?

Qu'espérait le parti irlandais dirigé par M. O'Connell? Non point seulement l'émancipation catholique dans le sens indiqué par lord Wellington lors du bill adopté en 1829, mais le rappel de l'union irlandaise, un parlement particulier pour l'Irlande, c'est-à-dire tout ce que l'extrême parti imposait depuis dix ans avec une fermeté, une ténacité qui pouvaient bouleverser la vieille Angleterre. Telle était pourtant la situation du ministère Melbourne, qu'il ne pouvait marcher qu'appuyé sur ces deux opinions: ceci faisait son extrême faiblesse et la force de l'opposition Peel cherchant toujours à recruter ces voix isolées qui ne voulaient être ni radicales dans les dernières conséquences, ni catholiques à la façon d'O'Connel. Ainsi fut la lutte engagée dans le parlement, lutte qui se produit presque toujours dans les assemblées: les majorités tiennent moins par leur confiance envers celui qui les appelle que par la crainte de celui qui les compromet.

Cette situation devint tellement sérieuse, et les concessions paraissaient si menaçantes, que le roi spontanément crut le moment arrivé d'opposer une administration tory au faible ministère de lord Melbourne. Tout à coup, et sans qu'on fût prévenu, dans l'intervalle d'une session à une autre, le roi fit appeler le duc de Wellington, lui parla de la situation des affaires, des espérances qu'on pouvait avoir de réunir une majorité en invoquant les lois et l'intérêt de la vieille Angleterre, si compromise par les whigs. Soit que le duc de Wellington fût aveuglé par a position du pays, soit qu'il sentît qu'il devait ce sacrifice à la prérogative royale, il consentit à entrer dans une combinaison politique toute de résistance au radicalisme.

A ce moment, M. Peel n'était point en Angleterre; il visitait l'Italie comme ces voyageurs fatigués qui vont chercher un abri quand la secousse a été trop violente. L'Italie était d'ailleurs le lieu où l'on pouvait se rencontrer avec une diplomatie forte et avancée dans la connaissance des événements. Sir Robert Peel voulait voir Vienne, s'entendre avec le prince de Metternich, et consulter cette vieille expérience. Il faut se rappeler que, même en France alors, il s'était fait un point d'arrêt à l'idée révolutionnaire dévorante. Après s'être laissé entraîner au torrent, on se demandait partout s'il ne valait pas mieux une monarchie fortement constituée, qu'une de ces anarchies qui blessent les intérêts et compromettent l'ordre public. Sir Robert Peel était à Rome, lorsqu'un exprès du roi et du duc de Wellington vint lui indiquer la volonté du monarque pour qu'il eût à former une administration nouvelle dans les idées torys. Sir Robert Peel obéit sur-le-champ, traversa l'Italie avec rapidité, voyant peu de monde, mais examinant néanmoins assez la situation des choses pour être certain que le continent était prêt à accepter un ministère conservateur.

En était-il ainsi de l'Angleterre? Non; le parlement était formé sous la récente impression du bill de réforme, et les whigs modérés étaient en trop petit nombre, pour qu'ils pussent donner la majorité au ministère en se séparant des catholiques et des radicaux. Chaque assemblée porte l'empreinte de la loi électorale qui l'a formée; et les whigs gardaient la majorité pour lord Melbourne. Avec peu d'intelligence de cette situation, M. Peel accepta néanmoins la direction du nouveau ministère, et bientôt il put voir la faute profonde qu'il avait commise en trop se hâtant. Sa position fut de nouveau humiliée. A chaque bill présenté, une majorité considérable votait contre les ministres; chaque proposition faite par les opposants était adoptée comme pour donner une grande leçon au cabinet. On se traîna ainsi misérablement presque une session, et sir Robert Peel fut abaissé, comme il l'avait toujours été, dans l'ensemble de sa carrière politique. Une faute irréparable en politique est de ne pas prévoir les événements qui vous forcent la main. Quand nous renonçons de nous-mêmes à l'autorité, nous restons des gens habiles; mais quand on nous chasse, la raillerie vient sur nous, et nous sommes deux fois plus minces, plus petits dans les affaires.

Sir Robert Peel accepta de nouveau sa position en patience; il reprit sa toile d'araignée, si j'ose ainsi m'exprimer, pour enlacer le ministère Melbourne. Sir Robert annonça la ruine de l'Angleterre, les destinées malheureuses que le parti radical lui réservait; il voulait ainsi forcer le ministère Melbourne à se séparer des radicaux, et surtout effrayer les timides qui craignaient d'aller jusqu'aux extrêmes. Par cette double tactique, M. Peel diminuait d'autant le bataillon ministériel, en prenant chaque jour de nouvelles recrues. Ensuite, le ministère Melbourne,

pour conquérir et garder l'opinion publique, avait eu besoin de prendre, en quelque sorte, le rôle de gloire et de valeur diplomatique qui avait tant grandi l'ancien parti tory sous la révolution et l'empire. La diplomatie de lord Palmerston, esprit véritablement anglais, hautain, chevaleresque, pouvait jeter l'Angleterre dans de glorieuses choses, mais dans des choses coûteuses aussi; et alors tout le monde était devenu comme amoureux des économies, des réformes financières. Sir Robert Peel eut l'art de s'emparer de cette tendance des esprits et de l'opposition craintive que la guerre soulevait de toutes parts. Au milieu donc des voix combinées de ceux qui avaient peur des radicaux, de ceux qui avaient peur de la gloire et de la guerre, de ceux qui avaient peur des dépenses, il put grouper un énorme bataillon de poltrons qui s'élevèrent enfin à la majorité; et ce fut avec cette aide qu'on parvint à former le second ministère de M. Peel, lors des élections générales, qui s'accomplirent sous l'impression de la terreur des radicaux et de la guerre.

Mais si M. Peel, par ce moyen, put personnellement reprendre le gouvernement de son pays, il dénatura le véritable caractère du parti tory, autrefois si national, si fier, et plaça l'Angleterre dans une situation très-annulée par cette politique qui cède toujours. On s'est souvent demandé ce qui avait entraîné la jeune reine Victoria vers le ministère de lord Melbourne, et ce qui créait en son cœur une antipathie qu'elle n'a pas encore vaincue pour sir Robert Peel. Cela vient sans doute de son éducation sous la duchesse de Kent, ardente admiratrice des whigs; mais cette éducation n'explique pas tout; n'a-t-on pas dit que lord Melbourne mettait mieux sa cravate, et que la politesse noble et gaie de lord Palmerston plaisait mieux à sa souveraine que la simplicité guindée de sir Robert Peel? Je crois qu'il y a d'autres raisons que cela. Une reine, une femme anglaise, doit porter très-haut l'orgueil de sa nation; et, certes, il y a dans lord Palmerston quelque chose de fier, de paladin, de plus national surtout, que dans la prosaïque raison de M. Peel, froide logique qui ne tient compte ni de l'histoire du pays ni de sa grandeur. Voyez aussi quelle différence elle met dans son respect pour le vieux duc de Wellington et sa déférence pour sir Robert Peel; avec le vieux duc elle se montre partout, fière de son passé, de ses beaux jours de victoire, elle s'appuie sur son bras vieilli et fatigué; si elle n'aime pas les torys, comme elle est Anglaise avant tout, elle n'a pu rester froide devant une telle renommée.

Aujourd'hui la position que M. Peel a fait prendre au parti tory est tellement fausse, qu'on peut dire que les whigs ont hérité à l'extérieur de l'ancien rôle de nationalité et de grandeur de M. Pitt et de lord Castlereagh; sir Robert a pris pour devise de toujours sonder l'opinion avant de se prononcer, et il recule devant elle, même pour le vrai, comme les chevaliers couards des anciennes légendes. Si on lui demande des concessions sur la politique étrangère, il les fait presque toujours; il craint le mouvement, l'agitation. Comme un commerçant embarrassé dans ses affaires, il ne se propose qu'un seul but, c'est d'alléger la dette publique. Autrefois le parti tory, généreux comme un gentilhomme, ne reculait jamais devant un sacrifice, lorsque le but d'un vote de subside était une action, une gloire nationale. Et cette position le parti tory l'avait noblement gardée! Aujourd'hui qu'a fait M. Peel? Les sacrifices d'impôts sont aussi grands que par le passé, car il a rétabli, comme aux premiers jours de l'empire, la taxe générale sur le revenu; or, quand une telle taxe était exigée, c'est que l'Angleterre se trouvait en péril ou menait à fin un beau système; maintenant c'est comme une taxe ordinaire et permanente sans but de grandeur.

De ce que M. Peel a un extérieur bourgeois, des vêtements simples, on ne doit pas conclure que seul il peut sauver la classe moyenne. En Angleterre, toute la constitution est aujourd'hui en jeu, et l'habitude de M. Peel est tellement de céder (ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet article), quel'ancien député d'Oxford, le représentant du parti protestant, est obligé d'envoyer un négociateur à Rome pour pacifier l'Irlande.

Je définis la position: autant les whigs étaient abaissés, comme parti gouvernemental de l'Angleterre au dehors, autant ils se redressent aujourd'hui; ils prennent toutes les forces que M. Peel enlève au parti tory, l'orgueil du pays, la gloire de la vieille Angleterre; et de plus, ils ont pour eux toute la popularité de l'émancipation catholique, toute la puissance de la liberté. M. Peel croit-il lutter longtemps contre eux? Le sentiment public, sa force, consistent dans la peur de certains esprits pour la complète émancipation de l'Irlande, dans le besoin des réformes économiques et de la paix, dans la protection du duc de Wellington et les amitiés que le vieux chef inspire encore à ses amis, les antiques torys; elle tient surtout à ce que M. Peel caresse les intérêts de la classe industrielle et lui sacrifie la propriété, ce sol antique de l'Angleterre.

Dans le cabinet, il n'a jamais eu l'emploi d'un homme d'État; sa tâche est celle d'un simple homme d'affaires; aux grands jours de l'Angleterre, M. Pitt lui aurait donné un peu moins que la place de son ami Dundas; comme faiseur de projets, il tient des manies de lord Brougham, cependant avec moins d'imagination. Toute sa personne, au reste, dit cela; parce qu'il est roide, il se croit ferme; parce qu'il a un peu de morgue, il se croit aristocrate. Relisez ses discours; y trouvez-vous une pensée un peu élevée, une maxime

d'État de quelque étendue? S'il sait parfaitement former les minorités et grouper des petites fractions qui lui font une majorité, il n'a jamais gouverné cette majorité par ses principes. Je crois donc que le caractère de sir Robert Peel, qui est toujours de s'effacer, ne peut pas convenir à un pays comme l'Angleterre, dont la politique est de toujours s'avancer. Jusqu'à présent, il y avait eu quelque chose d'aventureux dans sa diplomatie; maintenant elle en est à désavouer tout, et M. Peel après avoir eu l'étourderie de nous accuser en plein parlement de lui avoir fait une *grosse injure*, ce qui était une véritable impertinence, est venu s'amender jusqu'à la couardise. Ce n'est plus là l'orgueil britannique, et qu'est-ce que le lion sans crinière et sans l'œil ardent?

Certes, M. Peel dispose d'une belle majorité dans le parlement; il sent que rien ne peut le renverser; les torys n'osent le contredire parce qu'il est des leurs, et les whigs le caressent avec assez d'attention parce qu'il fait de larges concessions à leurs idées d'économie politique. Mais de ce qu'on est maître d'une majorité, il ne s'ensuit pas qu'on puisse toujours dominer sa position : cela peut durer quelque temps, mais on n'étouffe pas un pays d'honneur sous les chiffres. Ce fut un peu le système de M. de Villèle en France; il crut qu'il n'y avait rien que les finances, et il n'échappa point pourtant à un mouvement d'opinion nationale.

M. Peel change en ce moment toutes les combinaisons financières de l'Angleterre; il crée un impôt permanent sur le revenu, c'est-à-dire qu'il enlève à la Grande-Bretagne la ressource extraordinaire qui l'a sauvée pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Pourquoi est-il tant applaudi, même par le parti radical? C'est que ce parti a l'instinct du dernier mot de cette révolution financière qui change toutes les combinaisons du gouvernement d'Angleterre, et tend à tuer l'aristocratie britannique. Dans cette voie, il faudra toujours marcher; et, sur ce point, M. Peel est un homme parfaitement commode, puisque sa doctrine est d'incessamment céder lorsque l'opinion se prononce. Ainsi, d'abord, il ne voulait pas l'émancipation des catholiques, et ministre il y a consenti; il était le plus vif opposant à la réforme parlementaire, et il s'en est aujourd'hui accommodé. Si l'Irlande persiste, ce sera M. Peel qui consentira à sa séparation, à son parlement national, à défaire l'œuvre de cinquante ans. Que les radicaux, à leur tour, persistent, il viendra peut-être un jour où M. Robert Peel accomplira la réforme absolue, avec le parlement annuel, à la façon de Cobbett et de Hunt. Pourquoi les whigs renverseraient-ils M. Peel, puisqu'il fait si bien leurs affaires? Je persiste donc à dire que sir Robert a tué le parti tory; que le jour où ce parti s'est mis dans les mains de cet homme d'État, il a été perdu, parce que M. Peel n'avait ni l'instinct de sa gloire, ni son éducation, ni la prescience de ses grandes destinées!

II

LE COMTE MOLÉ.

Il y a déjà plus de quarante ans, quelques fils d'ancienne magistrature étaient accourus à Paris pour saluer ces symptômes d'ordre et de paix générale que le premier consul venait de donner à la France. La plupart de ces jeunes hommes s'étaient abrités, durant la tempête, dans les provinces, où ils vivaient solitaires; quelques-uns, presque enfants, avaient émigré; plusieurs comptaient un père mort sur l'échafaud. La république, comme on sait, avait ses fournées : aujourd'hui les fermiers généraux, demain la noblesse haute et pourprée, les Duras, les La Trémouille, les Noailles, les Montmorency; puis les parlementaires, les Lamoignon, les Malesherbes, les Molé, les Pasquier, tous passaient sous le terrible niveau.

Leurs enfants s'étaient donc retrouvés à Paris après les premiers rayons de l'ordre; quelques-uns avaient conservé un peu de patrimoine; les autres étaient sans fortune, après avoir possédé toutes ces belles terres des environs de Paris qui formaient l'héritage des ancêtres : Bâville, chanté par Boileau, Champlâtreux, Grosbois aux sombres feuillées.

De beaux noms, le souvenir de leurs ancêtres, leur ouvraient les salons encore, et ils essayaient à se frayer une carrière modeste. Presque tous cultivaient les lettres, noble consolation des esprits agités, repos du cœur après la tempête! A ce temps, une pièce de vers, quelques lignes émanées d'un homme, le faisaient remarquer. C'est qu'alors, bonne ou mauvaise, élégante ou moins pure, l'œuvre n'était pas le produit d'un métier : c'était l'acte de foi d'une jeune intelligence, l'image de ses pensées; et cela avait quelque chose de respectable qui le recommandait à tout ce qui portait une âme élevée.

Il y avait à ce moment un homme que Napoléon avait appelé auprès de lui, et que le siècle ne doit jamais oublier, moins par ce qu'il fit que par ce qu'il protégea : c'était M. de Fontanes; il avait un goût, un penchant irrésistible pour les beaux noms. Cela suppose une délicatesse intime, une certaine manière traditionnelle de distinguer et de sentir : on aime un nom spontanément, par un attrait irrésistible; et il faut bien qu'il y ait en eux un prestige, puisqu'on ne peut pas rester indifférent en leur présence. Ou on les hait, ou on les aime; ou on les fait monter sur

vient cet esprit de dissidence, cette lamentable division? Un moment elle s'apaisa, et la nécessité des choses forma le ministère du 6 septembre, dans lequel M. Guizot se contenta de la modeste position de ministre de l'instruction publique en cédant au comte Molé les affaires étrangères; seulement à l'intérieur M. Guizot imposa M. Gasparin, qui gardait une place pour M. Duchâtel.

A peine dans un commun ministère, la lutte recommença sur des questions de choses comme sur des questions de personnes; M. Guizot, qui s'appuyait sur la fraction la plus inflexible de la droite, n'acceptait l'amnistie que conditionnellement, et M. le comte Molé, qui groupait autour de lui quelques membres du centre gauche, la voulait complète et absolue: sur les personnes, M. Guizot imposait M. Duchâtel pour l'intérieur, et M. Molé voulait M. de Montalivet. Dois-je entrer dans ces petits détails de personnes et de lutte intestine; j'y répugne. J'aime à voir les écoles larges et fécondes qui présentent un corps de doctrine et le soutienne; mais ces jeux de coulisses qui viennent souvent embarrasser les ressorts du gouvernement, accusent un vice dans les institutions encore plutôt que dans le cœur des hommes; il est triste de voir que le bien ou le mal du pays résultent d'une vanité de position ou d'une convenance de portefeuille.

Par ces causes diverses le ministère fut brisé. M. Guizot n'y était pas dans une situation suffisamment haute pour son importance et son talent; par caractère ou par accident, le comte Molé laissait trop voir qu'il en était le supérieur; et alors mieux valait, pour M. Guizot, se placer au milieu de la chambre, dans un poste indépendant, ou bien former une combinaison personnelle. Les choses n'étant point arrivées à ce point de maturité pour les doctrinaires, le comte Molé composa seul un ministère, celui du 15 avril, son œuvre entière, et dont il fut l'âme et le bras. Un premier inconvénient de ce ministère, c'est qu'avec la pensée du bien et la grandeur du pays, il était formé en dehors des chefs de parti et des hommes importants de la chambre des députés. Le comte Molé espéra trop en son propre nom et ses loyales intentions; il voulut gouverner par les bonnes mesures, sans remarquer que ce sont là les choses dont les assemblées tiennent le moins compte; ce qu'il leur faut à elles, c'est que leurs chefs d'opinions soient satisfaits. La position du comte Molé était donc celle-ci: tout le monde espérait sa succession, le centre droit, le centre gauche, et si l'on daignait l'appuyer un peu, c'était pour lui donner un coup d'épaule et le briser.

Ministre des affaires étrangères, il espéra, par un système tempéré, prendre une certaine position en Europe. A l'origine de la révolution de juillet, tout en se ralliant à l'idée de l'alliance anglaise si nécessaire à l'existence même du gouvernement nouveau, le comte Molé avait pensé qu'on pouvait chercher sur le continent un point d'appui. Dès que la France ne voulait ni conquêtes, ni propagande, on devait voir se grouper encore les alliances antiques, les rapports bouleversés par la révolution de juillet. La Russie, à tort ou à raison, avait conçu des méfiances trop graves contre nous. Le comte Molé songea à nous attirer l'Autriche, puissance centrale, qui devenait une force dans nos rapports en Orient, surtout pour la question grecque. Afin de donner un gage de ses pacifiques intentions, le comte Molé consentit à un acte qui lui fut depuis tant reproché, l'évacuation d'Ancône, en même temps que l'Autriche abandonnait les légations pontificales. Quel droit avions-nous de garder Ancône après le temps rigoureusement nécessaire? Quand on veut demander la modération, ne faut-il pas commencer par en donner le premier l'exemple? C'était en rétablissant les bons rapports avec l'Europe, et en vertu du principe de la non-intervention, loyalement appliqué, que le ministre cherchait à rétablir une certaine influence continentale pour la France; elle l'avait perdue depuis le bouleversement de juillet. Nous sommes une nation un peu singulièrement faite; nous nous plaignons souvent de notre isolement en Europe, de ce que dans les questions de paix et de guerre nous sommes seuls; et puis, avec cela, nous ne voulons faire aucune concession qui puisse attirer les cabinets à notre alliance; d'une main nous semons la propagande, de l'autre nous menaçons de la conquête, et puis nous nous lamentons encore de ce que personne ne vient à nous. Il n'y aura de véritable alliance européenne que lorsqu'il sera reconnu que la France demeure dans un système modéré qui respecte les droits de tous.

Le duc de Broglie était trop dévoué, lui, à l'alliance anglaise, pour ne pas faire un grief personnel de cette concession à l'Autriche, et ce fut en pleine chambre des pairs qu'il leva le drapeau de l'opposition. Le duc de Broglie fit alors ce que M. Molé a fait tout récemment dans une circonstance aussi décisive: il prit couleur; tant il est vrai qu'il n'y a dans les affaires que des transformations de noms propres, et qu'elles se produisent dans les mêmes conditions. Cependant, ce sont les amis du duc de Broglie qui font reproche au comte Molé de s'être posé en hostilité vive, hautement avouée, sur certaines questions particulières avec le ministère: de temps à autre les hommes politiques ont besoin de témoigner de leurs systèmes, de leurs idées; de faire voir enfin qu'ils ne sont pas morts pour les affaires, qu'ils peuvent et qu'ils veulent y revenir quand l'heure sera venue, avec les conditions de force et de vie.

Comme il ne faut pas voir toujours dans ces choses-

et voilà pourquoi tout est faux autour de nous, tout se heurte et se confond. Avec l'idée de 1789, faites quelque chose d'un peu fort en Europe, créez-vous des alliances! Vous êtes seuls, isolés; vous n'avez plus, comme religion de l'État, le catholicisme qui vous donnait une puissance morale en Orient, en Irlande, en Belgique, en Italie, en Espagne; vous avez l'éparpillement des forces, le morcellement des propriétés, la famille dispersée, une tribune déclamatoire et des majorités incertaines, et une presse souvent abominable. Oh! je le dis avec conviction, cela me fait peur; et cinquante ans d'expérience et de secousses témoignent assez qu'il y a une idée fausse quelque part. Dieu éclairera suffisamment la génération pour lui faire entendre la vérité; alors seulement le mal sera guéri. Je crois maintenant que, pour beaucoup de sages esprits, les principes de 1789 ne sont plus qu'une question d'amour-propre; nos enfants n'auront pas le même orgueil.

Après avoir essayé une seconde dissolution, afin d'aller jusqu'au bout, le comte Molé, n'ayant obtenu qu'une majorité de huit voix, se retira: il ne la croyait pas suffisante pour donner un appui à un système tout entier de gouvernement. C'est une question fort délicate que celle des majorités; elle ne peut être jamais une loi inflexible; dans telles circonstances on doit se retirer devant un chiffre peu considérable; dans d'autres, demeurer aux affaires. Quand un homme d'État a le sentiment qu'il fait le bien, qu'il sert son pays, se retirer est un découragement et une faute souvent dans la vie publique. Seulement il est une question qu'il doit se faire, c'est de savoir si, par sa résistance, il ne compromet pas le pouvoir qu'il dirige et la dignité du parti qu'il sert: souvent une trop longue résistance dans les affaires use les ressorts du gouvernement et le rend désormais impossible.

Depuis sa retraite, le comte Molé s'est trouvé en présence de trois administrations: celle du maréchal Soult, qui ne fut qu'une transition, une forme honorable pour continuer sous quelques rapports le précédent ministère; puis ce cabinet présidé par ce grand remueur stérile qui mit en émoi l'Europe par sa parole, souleva l'Angleterre, les populations allemandes, et produisit, comme résultat, les fortifications de Paris. La troisième fut une administration plus élevée, qui répara beaucoup de mal, rétablit avec effort les relations compromises; c'est ici de l'histoire trop contemporaine, des discussions trop mêlées aux journaux, pour les faire entrer dans le cadre d'une notice qui veut rester grave et neutre. Je crois, au reste, que le comte Molé a pris envers le ministère de M. Guizot la même allure que le duc de Broglie avait prise à une autre époque vis-à-vis le ministère du 15 avril; l'on dirait une représaille.

La vie privée du comte Molé tient à la fois aux traditions parlementaires et aux habitudes de la société élégante. On a dit de lui que c'était le dernier gentilhomme. Le dernier! oh non! Ceux-là qui parlent ainsi vivent sans doute dans un monde où il y en a peu, et ne fréquentent pas les salons du faubourg où il y en a beaucoup. Un homme politique qui a conservé de la politesse sans abaissement, de la tenue sans roideur, un certain amour de soi, qui néanmoins ne se place pas dans un sanctuaire impénétrable pour se faire adorer; une dignité de son nom sans impertinence; un tel homme doit passer pour un débris encore debout des mœurs et des habitudes perdues. Mais le comte Molé n'en est heureusement pas le dernier. La race des nobles ducs, sous l'écusson des ancêtres écartelé de beaux émaux, n'est pas plus éteinte que celle des admirables marquises de Vanloo, de Boucher, à la bouche vermeille, à l'œil noble, à la main effilée, au pied relevé; oh non! la race n'en est pas perdue. Seulement elle ne se trouve pas dans tous les mondes.

De sa première vie, le comte Molé a conservé un certain goût littéraire, une façon d'aimer les lettres, parce que aujourd'hui on ne les protége plus; elles vont toutes seules mal ou bien, elles marchent la tête haute: les Muses se sont faites impertinentes! C'est ce goût littéraire qui l'a poussé à l'Académie française (petite fantaisie qu'il faut passer à beaucoup), où il a remplacé le pieux prélat que Paris vénère encore, M. de Quélen; et l'on dut remarquer dans le discours de réception la manière noble et élevée dont le comte Molé parla de cet archevêque de Paris dont les bienfaits sont partout, et à qui on doit l'institution des Orphelins du choléra. Depuis, le comte Molé a peu parlé à la chambre des pairs: il y prononça l'éloge du général Bertrand: c'était une manière de rappeler son ministère, de justifier ses actes; car le général avait été ministre de la guerre sous son administration.

Dans l'existence usuelle du comte Molé, comme aux vieux jours du parlement, il y a la vie des champs et la vie de son hôtel de Paris. A Champlâtreux, c'est le parlementaire, l'homme aux traditions: ce beau château est l'objet de son culte et le but de son luxe; là se trouvent tous les souvenirs de Mathieu Molé, les tableaux contemporains, les gravures de l'époque de la Ligue et de la Fronde. Comme les vieux parlementaires, le comte Molé aime à s'abriter sous les grands arbres de Champlâtreux: les Lamoignon allaient à Bâville, les Argenson à Grosbois. C'était l'habitude: ils s'y exilaient ou le roi les y exilait aux jours des nobles résistances.

A Paris, le comte Molé a longtemps habité un hôtel de la place Ville-l'Évêque, qui va tomber sous le marteau destructeur: la spéculation se place par-

tout ! Oh ! qu'il faut regretter ce beau jardin, vaste comme un parc ! Il y a plus de luxe, plus de confortable anglais dans la nouvelle demeure ; mais, faut-il le dire ? j'aime l'antique, les fauteuils de cuir usés, les causeuses du vieux temps, les pendules feuilletées d'acanthe d'or, grandes comme celles de Louis XIV à Versailles. Tout riche peut dorer ses appartements ; il n'y a que quelques privilégiés qui puissent les tenir de famille, et s'asseoir dans les meubles de tradition.

Je ne sais si la destinée appellera encore une fois le comte Molé au gouvernement du pays ; cela est possible, et dans cette hypothèse qu'il se souvienne bien de sa mission ; il ne peut, il ne doit point vouloir se séparer du parti conservateur, il ne peut soutenir les alliances hétérogènes, ni les tendances mauvaises vers la révolution. Il lui appartient d'organiser ce parti, de lui donner une théorie, un système, pour l'élever enfin jusqu'à une pensée de gouvernement ; car il ne suffit pas de voter avec un ministère pour se dire conservateur, il faut à tout parti un corps de doctrine, un système politique. Les conservateurs ont-ils aujourd'hui tout cela ? En Angleterre, on appelle conservateurs ceux qui défendent la religion de l'État, la couronne, les vieilles institutions de la patrie, la famille, le toit domestique, la propriété ; en France, il faut également que le parti conservateur se rallie autour de ces idées avec énergie et unité ; il faut qu'il groupe tout ce qu'il y a d'intelligence, de force, d'intérêts et de lumières ; et l'homme politique qui se placera à la tête de ce parti ainsi organisé pourra, à l'aide d'une majorité constante, arriver à un résultat d'organisation morale dont la France a tant besoin.

III

LE COMTE CAPO-D'ISTRIAS.

Une des habiletés du cabinet de Saint-Pétersbourg est de choisir les hommes d'État au sein de toutes les nations sur lesquelles la Russie veut tôt ou tard exercer de l'influence. A ce point de vue, ce cabinet n'a rien d'exclusif : ainsi des Italiens, des Allemands, des Français, des Suédois, sont au service de la Russie, qui les emploie selon le besoin et les circonstances. Comme cet empire a une pensée universelle, il n'a pas les répugnances que nous avons chez nous pour les services étrangers ; sentiment d'orgueil, que nous poussons à l'extrême, et qui nous prive souvent de services positifs et de lumières étendues.

Les projets de Catherine II sur la Grèce avaient dû rattacher au système russe quelques-uns des enfants de la vieille patrie des Hellènes. Dès que la cour de Pétersbourg voulut exercer une certaine influence sur la Grèce, elle appela tous ceux qui avaient autorité sur ces populations ; et c'est ce qui explique, indépendamment de la capacité du comte Capo-d'Istrias, son crédit sur le système d'Alexandre pendant la période de son règne, et cette action qui s'est continuée sous l'empereur Nicolas.

Ce n'était pas un homme d'une grande origine que Jean, comte Capo-d'Istrias, né à Corfou en 1780, à l'époque de la splendide renommée de Catherine. Corfou était alors une république municipale, et chaque métier, sous sa corporation, exerçait une autorité. Comme dans l'ancienne Grèce, la profession de boucher (sans doute parce qu'elle se liait au souvenir des sacrifices dans les temples) était considérable, et Capo-d'Istrias, le père, était une des plus riches notabilités de Corfou. Il possédait de vastes champs où paissaient de nombreux troupeaux ; lui-même les élevait, et Capo-d'Istrias était le plus riche du pays. Aussi destina-t-il son fils à la profession de médecin, dans la cité de Venise, république encore, amie de Corfou plus que sa suzeraine. Capo-d'Istrias finit à Padoue les études qu'il avait commencées à Venise, Padoue, l'université médicale de l'Italie. On trouve un Capo-d'Istrias parmi les chirurgiens de l'armée française, lors de la conquête de l'Italie. Était-ce un parent de l'homme d'État qui depuis agit sur les destinées de la Russie et de la Grèce ?

Les traités venaient de reconnaître la république des Sept-Iles, sous l'égide de la Russie, qui, par ce protectorat, désirait agir puissamment sur la Grèce. L'empereur Paul, qui n'avait pu obtenir Malte, voulait au moins par là grandir la puissance maritime de la Russie dans la Méditerranée. Capo-d'Istrias, tout jeune homme, et portant un nom fort populaire au milieu de ces populations, reçut de l'amiral Utchakoff, gouverneur pour la Russie, une place au Sénat, et avec elle le titre de comte. Prodigue de dignités, l'intention de la Russie était de préparer une vaste organisation de la république des Sept-Iles, et d'essayer ainsi une sorte de gouvernement qu'elle appliquerait ensuite à la Morée et à la Grèce. Les cabinets qui ont un vaste passé derrière eux peuvent aisément préparer de longs projets ; ils n'accomplissent rien en un jour, ils s'essayent, avant d'arriver à un résultat. Le comte Jean Capo-d'Istrias ne passa dans le Sénat que le temps pendant lequel la république des Sept-Iles fut soumise à la France. Créé noble par la Russie, il se consacra désormais à son service, et il entra comme attaché au bureau du comte Romanzoff, tout-puissant aux affaires étrangères.

C'est encore ici une méthode des grands cabinets

du continent; nul ne se croit apte aux affaires avant de longues études. Je ne sais pourquoi on a parlé de l'aristocratie des cabinets, qui n'emploient, dit-on, que de grands noms et de hautes naissances. Cela n'est pas exact. Nul n'apporte, au contraire, plus d'impartialité, plus de conscience, je dirai presque plus d'égalité dans le choix des employés auxquels elles confient des missions, que les cours de l'Europe. Quand le comte Capo-d'Istrias eut passé deux années dans les bureaux du comte Romanzoff, il fut attaché à l'ambassade russe à Vienne; et de Vienne, où il avait pénétré, étudié la question turque, il vint à l'armée du Danube, qui agissait alors contre la Porte.

Auprès du cabinet autrichien, Capo-d'Istrias avait parfaitement compris la lutte des intérêts divers qui alors s'agitaient sur le continent. L'expédition que préparait Napoléon contre la Russie préoccupait l'Europe; Capo-d'Istrias n'eut pas de peine à voir que l'Autriche marchait malgré elle dans cette ligue contre l'empereur Alexandre : au premier revers des Français, l'Autriche se séparerait de leur cause, et c'est pourquoi l'armée du Danube mit tant d'instance à conclure le traité de Bucharest, qui laissa toutes les forces du vaste empire à la disposition d'Alexandre.

Cette paix de Bucharest me paraît l'incident le plus grave de la guerre d'invasion de Bonaparte; car elle a exercé une influence décisive sur les événements de la campagne de 1812 : on peut dire qu'elle a brisé la fortune de Napoléon. Dans les conférences qui précédèrent le traité de Bucharest, Capo-d'Istrias s'appliqua, par un sentiment naturel, à étudier le caractère particulier de la diplomatie turque, si utile à son intelligence pour préparer la question la plus importante pour lui, celle qui absorba sa vie, l'indépendance de la Grèce. Capo-d'Istrias n'avait jamais oublié son origine. Quelque chose lui tenait plus au cœur que les honneurs, c'était la patrie; et s'il s'était voué au service de la Russie, c'est qu'il apercevait dans le cabinet de Pétersbourg l'instrument que la Providence se réservait pour la délivrance de la Grèce. De cette préoccupation et de la tendance de ses études, Capo-d'Istrias conçut un sentiment exalté de la destinée de ses compatriotes; il rêva la Grèce libre, indépendante; il entretint l'empereur Alexandre dans cette opinion, que c'était à lui qu'il appartenait de briser le front glorieux de cette vierge chrétienne, secouant sa chaîne d'esclavage et son linceul de mort.

Les grands événements qui absorbèrent l'Europe soulevée contre Bonaparte, laissèrent sans intérêt la question de la Grèce; de 1813 à 1815, la Russie, de concert avec les alliés, eut à lutter contre la puissance turbulente de Napoléon, et le monde en armes marcha contre celui qui en dominait les destinées. Le comte Capo-d'Istrias n'avait alors dans le cabinet russe qu'une place trop secondaire pour exercer une active influence sur les transactions de cette époque, personnellement dirigées par l'empereur Alexandre et le comte de Nesselrode. Chaque homme d'État, en Russie, a presque sa spécialité, et Alexandre se réservait d'employer le comte Capo-d'Istrias dans la question grecque, quand elle se présenterait dans toute son importance. Cependant, au commencement de l'année 1814, il fut désigné pour une mission spéciale en Suisse; les alliés mettaient un grand intérêt à s'assurer un passage militaire à travers les Alpes; et pour cela, ils firent négocier auprès de ces cantons, qui reconnaissaient naguère, comme médiateur, l'empereur des Français. Une telle négociation demandait surtout un homme grave, assez bien posé auprès d'Alexandre pour l'engager à promettre des garanties suffisantes à la confédération. A ce moment, la Russie d'ailleurs avait l'espoir de conquérir une certaine influence sur le midi de l'Europe, en Allemagne, en Suisse, et, sous prétexte d'un protectorat secret, elle espérait intervenir d'une façon prépondérante dans toutes les négociations.

Ce n'était pas une chose facile que de poser définitivement les bases de la confédération helvétique. Ce pays, toujours fort turbulent, mal organisé, avait été tour à tour sous l'influence de la république française et de l'empire de Napoléon : on voulut coordonner les nationalités, l'indépendance des cantons, et un gouvernement central. Les nationalités, il y en avait trois de bien distinctes : l'allemande, l'italienne et la française, toujours prêtes à lutter entre elles et à se dissoudre. L'indépendance des cantons devait être assurée, parce qu'elle était une garantie et une tradition. Enfin, comme il fallait un chef à ce faisceau de petits États, on établit un gouvernement central. A cette époque, on ne remarqua pas assez la distinction dominante entre les cantons catholiques et les protestants; la religion allait faire un grand obstacle, créer d'immenses difficultés. Enfin l'aristocratie et la démocratie allaient se trouver en présence; la démocratie, pouvoir rongeur qui ne laisse rien debout, et qu'un parti en France favoriserait comme sous le Directoire, lors de l'invasion de Brune. Quand l'histoire sera écrite avec impartialité, quand les passions contemporaines seront éteintes parmi nous, on reconnaîtra que c'est la révolution française qui a tué toutes les libertés, toutes les indépendances nationales, toutes les républiques même : Gênes, Venise, que sont-elles devenues? Et la Pologne, qui l'a tuée? Aujourd'hui, il lui reste encore à dévorer la Suisse, et si la propagande démocratique de la France agit sur ses malheureux cantons, la Suisse mourra : l'Autriche, l'Allemagne, la Prusse, le Piémont, n'attendent qu'un signal, et le faisceau de la confédération sera dissous comme de lui-même; la propagande et la démocratie françaises en seront la cause fatale.

En 1815, on marchait vers les idées conservatrices pour créer une confédération helvétique, territoire neutre et respecté. Le comte Capo-d'Istrias réussit dans cette négociation à Berne, où il resta jusqu'au moment du congrès de Vienne. Là, parfaitement instruit des intérêts helvétiques, le comte s'en fit le représentant au congrès, et l'on peut dire qu'il s'absorba même dans cette question contre l'action de l'Autriche et des États allemands, qui prétendaient chacun à quelques rognures sur la confédération. Cette question suisse éleva le premier conflit sérieux entre l'Autriche et la Russie : l'une espérant se réserver des positions militaires pour protéger les États d'Italie; l'autre voulant reconstituer la Suisse dans ses limites anciennes, avec le sentiment de générosité exaltée qui faisait le caractère d'Alexandre en 1814. Toute la partie du congrès relative à la Suisse fut dirigée par le comte Capo-d'Istrias. La manière habile et convenable dont il domina les conferences fut la première cause de la confiance de son souverain ; il reconnut le caractère fin et doux à la fois de la race grecque et vénitienne, qui, en vertu des principes généraux, allait néanmoins tout droit à son but, sans heurter ni les hommes ni les choses.

Cette confiance acquise dans la pensée de l'empereur Alexandre le fit désigner pour une mission délicate, qui eut, au reste, plus d'apparence que de réalité ; j'entends parler des conférences de Haguenau, en juillet 1815, où le comte Capo-d'Istrias fut chargé de représenter la Russie. Voici quel était le but de cette conférence singulière. Après la terrible journée de Waterloo, la chambre des représentants de Paris, dirigée par les niaises menées de M. de Lafayette et les intrigues secrètes de Fouché, désigna des commissaires parmi lesquels était M. de Lafayette lui-même, afin de demander (il faut le dire) un souverain de la main de l'étranger, pourvu que ce ne fût pas Louis XVIII. Le choix du gouvernement de la France ne devait dépendre que de l'Europe, et les patriotes s'en rapportaient à elle : « A cet effet, toutes les garanties seraient données aux cabinets; on subirait des retranchements de territoires, des contributions de guerre, des occupations (les patriotes sont faciles). » La haine stupide qu'inspiraient les Bourbons à tous ces représentants, la peur qu'ils en avaient, inspirèrent cette démarche auprès des cabinets. Comme les alliés ne voulurent pas désigner des diplomates de premier ordre pour entendre les commissaires, mais seulement des hommes de seconde ligne, Alexandre confia la mission d'écouter les patriotes de Paris, au comte Capo-d'Istrias. Dans cette conférence, le ministre anglais seul eut une explication assez active avec les chefs des représentants, et avec M. de Lafayette surtout.

Le comte Capo-d'Istrias fut chargé de rédiger la note si précise, par laquelle les alliés demandaient, comme condition fondamentale, « que Bonaparte fût spécialement livré par la chambre des représentants à l'Europe, comme son prisonnier, avant qu'aucune négociation pût être légitimement engagée. » M. de Lafayette et les commissaires reçurent cette injonction de l'étranger avec une grande déférence et une soumission parfaite, et ce fut à la hâte qu'ils vinrent à Paris pour accomplir la volonté des alliés. De là, cette manière d'agir de tous ces hommes contre Bonaparte, si brutale, si insolente, qui fait encore la honte de la chambre des représentants. Lié désormais à toutes les négociations relatives à la France, le comte Capo-d'Istrias fut un des signataires du fatal traité de novembre 1815 ; mais il ne fut chargé que des opérations financières et secondaires : l'empereur Alexandre se réserva le principal rôle.

A mesure que les affaires de France laissaient un peu de répit à l'Europe, la Russie dut s'occuper plus sérieusement de la question grecque. Le caractère du comte Capo-d'Istrias se révélait avec certains instincts de libéralisme chrétien qui convenaient parfaitement aux émotions du czar, le créateur de la Sainte-Alliance, au moment où Alexandre ne parlait que d'une grande fédération religieuse et de la réunion de toutes les Églises sous un principe d'unité. Ces idées entraient parfaitement dans les sympathies du comte Capo-d'Istrias ; il y avait du mysticisme et de la croyance profonde dans ce cœur; la Grèce s'élevait déjà avec ses douleurs et ses plaintes déchirantes.

Profondément pénétré des dernières intentions de l'empereur, le comte Capo-d'Istrias vit bien que la confiance arriverait à lui toute seule, spontanément, et il accepta le poste de secrétaire d'État aux affaires étrangères, appelé dès ce moment à partager le poids du cabinet avec le comte de Nesselrode. On aurait dit que l'empereur Alexandre voulait avoir deux ministres : l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident, l'un pour l'Europe et l'autre pour l'Asie, comme dans l'empire romain : le comte de Nesselrode parfaitement au fait de toutes les négociations avec les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin; le comte Capo-d'Istrias, préoccupé de la Grèce et de la Porte, s'absorbant dans les questions d'humanité et de libération chrétienne; le comte de Nesselrode, multipliant les questions de bureaux, de dossiers diplomatiques, selon la vieille méthode; le comte Capo-d'Istrias, correspondant aux sympathies mystiques d'Alexandre, et à ce que j'appellerai sa partie d'imagination et de cœur, par les déclarations et les manifestes.

Aussi, toutes les fois que le système de répression antirévolutionnaire fait des progrès sur le caractère et la volonté de l'empereur Alexandre, le crédit de M. Capo-d'Istrias s'affaiblit et diminue simultanément. C'est depuis les conférences de Carlsbad que s'opère

cette demi-disgrâce; vraie ou déguisée, elle n'en est pas moins un fait. Depuis que l'empereur Alexandre se croyait appelé à maintenir le développement du traité de la Sainte-Alliance par la force militaire contre les insurrections, le comte Capo-d'Istrias ne jouit pas de la même faveur; quand il voit le czar tout entier aux mains du comte de Nesselrode, rapproché du prince de Metternich, c'est-à-dire de l'idée répressive, Capo-d'Istrias se sépare même un moment de sa personne sous prétexte d'un voyage; le comte a besoin de rétablir sa santé, et dans ce but il visite Vienne, Londres, Paris.

Je crois savoir qu'à ce voyage, publiquement motivé par la santé affaiblie du comte, se mêlait une question d'examen. On était alors à cette époque où le ministère de M. Decazes, penchant un peu vers la gauche, ne soutenait pas avec assez d'énergie la puissance vitale de la monarchie; il en résultait partout une sorte d'inquiétude. L'Europe, qui avait signé les traités destinés à comprimer l'idée révolutionnaire, commençait à s'alarmer de voir ainsi le trône de Louis XVIII exposé à de nouveaux orages et l'Europe à de nouveaux armements. Le comte Capo-d'Istrias lui-même, fort disposé à des concessions de liberté et conservant au fond de l'âme un esprit d'indépendance municipale, fit justement observer à M. Decazes « que le plus grand danger était d'alarmer les cabinets, en multipliant les concessions qui pouvaient nuire à la prérogative royale. »

A ce moment la Grèce fermentait, et peut-être l'empereur Alexandre fut-il aise de faire pressentir les cours de Vienne et de Paris sur les résolutions qu'elles prendraient, si la Grèce, par un mouvement chrétien, essayait son indépendance. Une des préoccupations du comte Capo-d'Istrias fut alors de séparer, autant qu'il était en lui, la révolution grecque qui se préparait à l'horizon comme un point noir, de l'esprit désordonné d'insurrection qui travaillait les vieilles monarchies; c'est dans ce but qu'il se dessina pour un système fortement monarchique, même à Paris. Il voulait présenter la liberté grecque pure et chaste de tout contact. Capo-d'Istrias visita ensuite l'Angleterre pour la faire entrer dans le même dessein; car déjà la Grèce, comme une vierge sortie du tombeau, relevait les plis ondoyants de sa robe antique.

Ypsilanti fut le premier des enfants de la Grèce qui prononça le mot de patrie au milieu des populations moldaves, et Ypsilanti était lié de famille, d'origine, avec le comte Capo-d'Istrias. Ce cri une fois jeté, retentit sur tout le territoire de l'ancienne Grèce; l'insurrection se manifesta avec un courage, une énergie dignes des temps héroïques; et alors se révéla cette circonstance qu'avait prévue avec affliction le comte Capo-d'Istrias. L'insurrection de la Grèce ne se présentait pas absolument détachée de toute corrélation avec l'esprit révolutionnaire, qui dominait le monde; l'étendard de la croix, hissé par Ypsilanti, fut contemporain des insurrections militaires de Naples, de Piémont, d'Espagne et des troubles de Paris de 1820, qui avaient pour but le renversement des anciennes dynasties.

Dans le congrès de Vérone (1822), toute la préoccupation de M. Metternich fut d'enlever l'empereur Alexandre à ses sympathies libérales, et par conséquent à tout ce qui pouvait le rattacher à un système d'indépendance pour la Grèce. Le crédit du comte Capo-d'Istrias dut profondément en souffrir; lui-même correspondait à la partie mystique et généreuse du caractère d'Alexandre, et ce côté d'un noble cœur était attaqué par la politique usuelle et répressive du prince de Metternich, qui avait besoin de toutes les forces des souverains pour réprimer vivement les insurrections militaires. L'intelligence supérieure, la force d'esprit que déploya à Vérone le prince de Metternich, pour entraîner l'empereur Alexandre à ses idées, fut véritablement admirable; il finit par la lecture de cette fameuse dépêche qui annonçait au czar l'insurrection de quelques-uns de ses régiments de la garde. Dès ce moment, la cause des Grecs fut abandonnée par son protecteur naturel.

Le comte Capo-d'Istrias avait si bien prévu ce résultat, qu'il ne vint pas même au congrès de Vérone; il demeura à Petersbourg à la tête du département des affaires étrangères, occupé de questions usuelles, tandis que le comte de Nesselrode suivait l'empereur Alexandre au congrès comme l'expression de sa pensée. Mais, avec une pénétration qui venait de l'étude des sympathies et des intérêts russes, le comte Capo-d'Istrias comprit que cet abandon de la cause des Grecs n'était et ne pouvait être qu'instantané; la grandeur de la Russie se liait trop à cette révolution de la croix par ses idées, par sa politique, par son système commercial, pour qu'elle la délaissât toujours. Si donc, pour le moment, le comte ne pouvait pas, comme ministre, soutenir efficacement la cause des Grecs, il se posa comme son ami, simple philhellène, en correspondance suivie avec M. Eynard, de Genève, sur sa Grèce chérie; et comme le czar lui en faisait souvent des reproches, il demandait avec un air sincère comment on pouvait s'étonner que lui, enfant de l'Adriatique, eût une tendance innée pour ses frères opprimés sous le cimeterre des Turcs? Ces sortes de sympathies servaient si admirablement la politique d'avenir de la Russie, que, bien qu'Alexandre fût en ce moment détaché de la cause hellénique, il continua à combler le comte Capo-d'Istrias de ses faveurs, et à l'honorer de sa confiance. L'opinion publique marchait pendant ce temps, et elle avait fait des progrès si grands en faveur des Grecs parmi

les cabinets de l'Europe, que le comte Capo-d'Istrias put espérer de voir bientôt la réalisation de son idée. Il avait déjà pressenti les cabinets de Londres, de Vienne et de Paris sur cette question: à Vienne, froideur profonde, antipathie même pour la cause des Grecs. M. de Metternich, qui voyait que, sous les apparences d'une idée généreuse, il y avait pour la Russie des causes d'agrandissement dans l'indépendance de la Grèce, avait déclaré qu'en aucun cas il ne s'associerait à cette négociation.

Cette résolution était invariable au cœur du prince de Metternich, et on ne pouvait la faire changer trouverait-on la même inflexibilité à Paris et à Londres? Le roi qui régnait en France, Charles X, éprouvait une sympathie religieuse pour le triomphe de la croix. Ce n'était certes point le principe libéral qui le faisait agir; mais son cœur de vieux chevalier se réveillait à la pensée des croisades, et il aimait à rêver une nation s'élevant à la voix des cantiques saints. M. de Damas, ministre des affaires étrangères, partageait ces convictions, et M. de Villèle, autant pour conquérir un peu de popularité que pour plaire au roi, entrait complétement dans l'idée d'un traité sur la Grèce. Dès lors le comte Capo-d'Istrias pouvait compter sur le concours généreux de la France.

A Londres, M. Canning s'était montré le partisan le plus avancé de l'émancipation de la Grèce, moyen de grandir sa renommée libérale et politique. Seulement il désirait que par les liens d'un traité positif, on pût contenir le mouvement russe, tout en donnant aux Hellènes le meilleur système de gouvernement possible. Dans cette disposition favorable des cours de Londres et de Paris, le comte Capo-d'Istrias dut essayer la possibilité d'un rapprochement entre les trois grandes puissances pour arriver à l'indépendance de sa nation; et telle fut la base des négociations ultérieures sur l'émancipation hellénique. La Russie se chargeait elle-même de préparer les voies pour l'établissement d'un ordre de choses qui pût favoriser les intérêts et protéger la paix du monde; car, au milieu des plus patriotiques traits de courage et de bravoure, la Grèce offrait l'anarchie la plus violente: le heurtement des partis, la piraterie odieuse, le petit congrès d'Égine opposé à celui de Castri; la jalousie brûlante des chefs qui, dans ces âpres contrées, prenaient les armes les uns contre les autres avec plus d'acharnement que contre les Turcs mêmes.

De son côté, l'Angleterre essayait déjà une sorte de prépondérance en Grèce; ce n'était pas seulement l'aventureux Byron qui allait, en poëte, consacrer sa fortune et sa vie à la cause des Hellènes, mais encore lord Cochrane pressait la direction des flottes, et Church cherchait à établir l'unité dans l'armée en créant la dictature militaire, pour résister aux forces organisées des Ottomans.

C'était alors une époque de croyance politique; la société n'avait point passé encore sous les Fourches Caudines de cet égoïsme étroit qui ne voit tout que par ses intérêts; on avait foi à une idée, à un homme; on s'exaltait au point de tout y donner, sa fortune, son corps; une souscription offrait un million à un orateur, des jeunes hommes pleuraient réellement sur la tombe du général Foy, et créaient une auréole autour de grandes renommées. Je crois sans doute que Capo-d'Istrias, homme politique, suivait un système politique; mais, au fond de l'âme, il était Grec, Grec comme Pozzo di Borgo était Corse, avec toute la vivacité des affections ardentes, avec un patriotisme chaud et coloré. On croyait alors à la Grèce arrosée de tant de sang, ennoblie par tant d'héroïsme, et ce fut une douce récompense pour le comte Capo-d'Istrias lorsque, sous l'influence de la Russie, le congrès grec réuni à Trézène le choisit pour président du nouvel État, poste d'honneur plus difficile encore qu'élevé. Les gouvernements nouveaux et populaires sont pleins d'impératives exigences; quand on marche dans la voie de la modération et de la vérité, ils s'imaginent qu'on les trahit. Qu'on se représente surtout la position particulière de la nation grecque: si d'héroïques efforts avaient aidé à son triomphe, ils révélaient un peuple primitif et corrompu déjà, agreste dans ses mœurs, ardent par ses passions, composé ou de chefs militaires puissants dans leur famille, ou de pirates qui dévastaient les mers. Ce congrès de Trézène, qui avait appelé Capo-d'Istrias, était une assemblée poétique par le nom (si célèbre dans la famille des Atrées); au fond turbulente, indisciplinée, elle avait formé un gouvernement provisoire composé des chefs principaux des grandes familles, et, pour se concilier l'appui de toutes les puissances, en même temps que Capo-d'Istrias était élevé au poste de président, lord Cochrane prenait le titre de grand amiral, et Church celui de généralissime des armées de terre.

Il y avait dans le comte Capo-d'Istrias un peu de chevalerie, de la témérité souvent pour les choses qui allaient à son imagination. Puis les affaires de la Grèce semblaient prendre une allure plus ferme, plus européenne; les puissances protectrices de la Grèce, la France, la Russie et l'Angleterre venaient de signer le hardi traité du 6 juillet 1827, qui reconnaissait comme un fait accompli l'indépendance hellénique. En même temps se donnait la bataille de Navarin, fait d'armes moins glorieux encore que significatif; car il y avait peu de mérite naval dans l'engagement des trois plus fortes marines de l'Europe contre de grandes coques, de vastes et lourds navires turcs et égyptiens, mal manœuvrés, avec des officiers et des matelots sans expérience de la tactique maritime. La bataille de Navarin eut seulement pour effet de témoigner à la Porte que toute résistance était impuissante,

l'échafaud, ou on les élève dans le gouvernement de la société. M. de Fontanes venait de jeter sa protection sur les premiers essais de M. de Chateaubriand. Le *Génie du Christianisme* rayonnait dans sa splendide beauté, lorsque bientôt un autre nom vint à lui : c'était celui d'un tout jeune homme alors, dont j'ai besoin de faire connaître la première enfance solitaire, vigoureuse, et nourrie, pour ainsi dire, de tristes émotions.

La génération actuelle, orgueilleuse et bien fière néanmoins, professe un beau dédain pour les généalogies, que pourtant tout le monde souhaite. Je ne sais, au contraire, si c'est par amour de l'histoire, je me plais à suivre ces origines, ces traditions; et lorsque je vois les armes des Molé *écartelées aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent*, qui est de Molé; *aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable*, qui est de Mesgrigny; quand je vois, dis-je, ce blason, hiéroglyphe des vieux temps, certificat de civisme des ancêtres, je me demande d'où viennent toutes ces pièces d'honneur.

L'origine des Molé est d'antique échevinage. Fouillez au fond des chartes, vous verrez que Guillaume Molé, riche habitant et échevin de la ville de Troyes, de concert avec Jean Laignisée, évêque de cette ville, son beau-frère, en chassa les Anglais au règne de Charles VII. Il fut anobli pour ce beau fait d'armes. Les temps ont pu changer; les situations restent les mêmes, et les chœurs d'opéra récitent encore les haines contre les Anglais.

De cet échevin, Guillaume Molé, sortirent trois branches : celle des seigneurs de Montabert, éteinte dans Pierre-François Molé, capitaine au régiment de Navarre, tué au combat de Saint-Denis en Hainaut, en 1678; la seconde, celle des seigneurs de Jusenvigny, qui fut la source de la troisième, revivante dans Édouard Molé, seigneur de Champlâtreux, procureur général pendant la Ligue, ardent catholique, que j'ai retrouvé plus d'une fois dans mes travaux, élevé par le roi Henri IV à la dignité de président à mortier au parlement de Paris. Il fut le père de Matthieu Molé, de grande mémoire.

La lignée de celui-ci fut nombreuse : ici un évêque de Bayeux, là un chef d'escadre, et Jean, le seul qui eut progéniture, fut seigneur de Champlâtreux, conseiller d'État, président à mortier. Et c'est à la quatrième génération que naquit Édouard-François-Matthieu Molé, jeté sur l'échafaud en 1794, père du comte Molé actuel. La sœur d'Édouard fut mariée au duc de Cossé, de la race des Brissac. Le parlement de Paris s'unissait ainsi avec le gouverneur de Paris : celui qui avait ouvert la porte de la grande cité à Henri IV tendait la main aux Molé, qui avaient fini la Ligue par une transaction.

C'était donc enfant que le jeune Molé avait vu tomber la tête de son père, et ce père, tendrement aimé, n'était pas un de ces vieillards parlementaires dont le bourreau avait quelquefois touché le front chenu sous la vieille monarchie; c'était un homme jeune encore, car le président Molé avait trente-quatre ans. Ce fils fut donc délaissé sous la conduite de sa mère, qui portait le beau nom de Lamoignon de Malesherbes. Il vécut à la campagne; son enfance fut triste et vivement secouée par la pensée et le malheur.

De ce premier temps naquit chez le jeune Molé un besoin d'instruction et de travail, puis une mélancolie triste et rêveuse. Ce besoin de travail venait en lui de ce qu'il voyait tout le passé de ses ancêtres lui échapper, en présence d'une société nouvelle, où chacun allait vivre selon son œuvre; il porta son existence laborieuse comme le bagage du soldat dans la bataille; dès lors, il fallait chercher dans l'étude un moyen d'être et de paraître.

M. Molé se plaça sous la direction d'un ecclésiastique fort instruit, un de ces débris des corporations religieuses qui, sécularisées, cherchaient à retrouver dans l'éducation qu'ils donnaient aux autres quelques souvenirs de la vieille science; il fit donc, ce qui était fort rare alors, de bonnes études, et après ces études les voyages qui en sont le complément : il visita l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, avec une tristesse lamentable au cœur et une vive curiosité à l'esprit; et ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'il ne se révéla pas chez lui de passage, de transition, entre étudier et produire. Dès ce moment fut conçu ce livre qui fit la fortune politique du comte Molé, et attira sur lui l'attention de M. de Fontanes et de l'empereur même. J'entends parler de l'*Essai de morale et de politique.*

C'est une chose curieuse que presque tous les hommes qui ont marqué pendant quarante ans dans la politique ont tous commencé par un livre : ce n'est pas que je croie trop à la puissance littéraire, fausse et ardente divinité, à laquelle on a tant sacrifié; mais je crois que chacun de nous conçoit une idée primordiale et qu'il éprouve l'indicible besoin de l'exprimer; et ce livre, presque toujours, est la véritable pensée, le fond du cœur. L'existence publique vous modifie, les circonstances vous changent; mais le livre n'en reste pas moins comme l'introduction à la vie; l'atrium du temple, il commence, comme le testament finit.

On a beaucoup parlé de l'*Essai de morale et de politique* du comte Molé; on l'a présenté comme l'éloge franc et net du despotisme, ou, si on l'aime mieux, du pouvoir absolu, dans une forte intelligence. Est-ce qu'il y avait grand mal à cela, si l'on se reporte au temps, aux circonstances dans lesquelles ce livre fut conçu? Le corps social s'en allait; toutes ces assemblées de bavards, sous les noms de conseil des Cinq-Cents et des Anciens, de Tribunat, avaient fait un

romain, image de l'autorité de l'empereur. Ordre lui était donné de dépenser plus que son traitement dans les fêtes, de grouper les débris de l'ancienne aristocratie, de lever des conscrits en masse, et de rendre partout ainsi la volonté du souverain présente à chacun, pour chaque instant. Il y avait une pensée dans le choix de M. Molé pour la préfecture de Dijon; Dijon, ville antique et parlementaire, la capitale des états de Bourgogne, où il fallait un homme et un nom considérables. Pour cela l'empereur était parfait : il ne voulait pas de parvenus quand il s'agissait de parler aux antiques noms de parlement et de noblesse.

Ce fut dans les rares et précieux loisirs de cette préfecture de Dijon que M. Molé écrivit la vie de Matthieu Molé, son ancêtre, et destinée à former la tête d'une nouvelle édition de ses *Essais*. Cette biographie se distingue de l'ouvrage en lui-même, en ce qu'elle est plus correcte, plus travaillée; il n'y a pas ce jet abrupte, et je dirai presque un peu sauvage, de son premier livre : c'est l'œuvre de la maturité, et surtout d'une intelligence polie. S'il garde ses opinions premières, il les revêt de couleurs brillantes; on voit que l'empire a grandi, que Napoléon dédaigne la simplicité mâle de ses premières années : on fait du despotisme, mais un peu à la manière gantée de Louis XIV. Tout ce qui rappelait le vieux régime, ses institutions, les noms les plus célèbres, allait au cœur et à l'esprit du maître, et c'était encore lui faire la cour, lui adresser une sorte de pétition, que d'écrire la vie de Matthieu Molé : aussi l'amitié, la confiance de Napoléon, se réchauffaient pour son jeune protégé, et lorsqu'en 1809 il restitua les majorats, il donna le titre de comte à M. Molé. C'était ce que l'empereur avait gardé de l'esprit révolutionnaire, que la création subite de ces nobles, qui poussaient comme l'herbe parasite. On va dire peut-être que je pose un sophisme; mais, selon moi, ce qu'il fit de plus révolutionnaire, ce fut de créer sa noblesse; et voici pourquoi : c'est qu'il débaptisa les vieux noms et déforma les émaux des ancêtres. Ainsi, par exemple, les ducs de Brissac et de Mortemart ne furent plus que les comtes de Brissac et de Mortemart. Il se mit aussi à leur donner des armoiries de fantaisie, avec des blasons qui faisaient dresser les cheveux au vieux juge d'armes M. d'Hozier, tant ils étaient contraires aux premières règles de l'Armorial; si bien qu'aujourd'hui sur mille écussons il est facile de reconnaître les neufs et les vieux comme un gros sou et une médaille. Ainsi les Molé étaient marquis de Champlâtreux, et ils écartelaient de Mesgrigny. Eh bien, il fallut que le seul des descendants fût comte à l'égal de quelque fournisseur enrichi, ou de quelque vieux procureur du Châtelet. C'est pourquoi je dis que la création de cette noblesse fut une idée révolutionnaire.

Avec le titre de comte, M. Molé fut appelé à la direction générale des ponts et chaussées, nommé conseiller d'État, et dès lors placé en première ligne. Chaque fois que Napoléon faisait une page d'histoire par ses grandes batailles, une pensée d'organisation et de monarchie venait en lui; il se laissait aller à ses goûts de vieux régime. Dans cette vie de l'empereur, il y a deux phases bien séparées : avant le divorce, les révolutionnaires dominent encore, tout affublés de toques et de grandes plumes blanches : ducs, comtes, barons, cela allait si bien à leur figure distinguée! Après son mariage avec l'archiduchesse, il naît au cœur de Bonaparte une véritable passion pour tous les noms de l'ancien régime; il en peuple la cour de l'impératrice, et une Montesquiou devint gouvernante du roi de Rome, bien entendu débaptisée (duchesse de l'ancien régime, elle devint comtesse du nouveau). Cela venait d'une cause morale d'abord; puis, comme l'empereur l'avouait lui-même, d'une cause physique, celle de l'absence de toute majesté de formes et de toute grâce de personne. S'imagine-t-on quelque chose de plus tristement commun que cette galerie de portraits à Versailles, qui reproduit les grands dignitaires de l'empire avec leurs figures d'autant plus grotesques qu'elles sont parées? si bien que le feu roi de Naples François II, plus spirituel qu'on ne le croit, avait joué un bon tour à Joachim Murat en laissant son portrait aujourd'hui encore à Portici : il est pourtant fait par un grand maître, et il ne manque plus que de mettre devant cet habit rouge brodé une caisse d'eau de Cologne.

Après la fatale campagne de 1812, lorsque la conspiration Mallet ébranla le trône de l'empereur, il y eut renouvellement de zèle monarchique. Il en est ainsi pour toutes les causes qui tombent. M. Cambacérès vieillissait, et il s'était montré dépourvu de toute énergie dans la récente conspiration. L'empereur réservait donc le titre d'archichancelier pour M. Molé, comme une survivance, lorsque la décrépitude du grand juge Régnier vint lui fournir encore une occasion de rappeler ce nom qui lui plaisait tant. Le comte Molé, à trente deux ans, fut nommé grand juge, ministre de la justice, fonctions alors immenses, parce que tout ce qui tenait à l'autorité de l'empereur prenait une sorte de reflet de sa grandeur personnelle. L'empire français s'étendant depuis les bouches du Cataro jusqu'à Hambourg, le grand juge était le premier des magistrats de trente-sept cours impériales, toutes avec des ressorts très-étendus et des juridictions extraordinaires.

Ces fonctions étaient acceptées par le comte Molé, au moment où la fortune cessait d'être favorable aux armes de Napoléon. C'était en 1813 : des masses d'ennemis s'avançaient vers la France, et les partis s'agitaient pour en finir avec le gouvernement impérial. Il

y a une triste ingratitude qui fait passer le peuple d'un extrême à l'autre, et l'enthousiasme ne vit que dans quelques nobles âmes, lorsque l'infortune vient secouer un homme supérieur. Le parti républicain, qui s'était tenu fort à l'écart depuis l'empire, s'agitait; il avait placé le siege de son opposition parmi quelques membres du sénat et du corps législatif. Cette opposition était insupportable à l'empereur, parce que à mesure que les circonstances devenaient plus sérieuses pour lui, elles irritaient son caractère; ce fut donc à ce moment que l'école monarchique, à laquelle présidait le comte Molé, proposa de faire nommer directement par l'empereur le présidentdu corps législatif, et l'ancien grand juge Regnier fut proposé pour cette présidence.

Dans l'exposé des motifs qui précède ce projet, M. Molé demeura tout entier dans ses opinions sur les inconvénients des assemblées politiques, et on lui en a fait depuis de grands reproches. Ministre plusieurs fois d'un gouvernement représentatif, on lui a dit: « Comment à d'autres époques avez-vous pu professer ces repugnances pour le système de la parole? » Ici (et cette opinion m'est personnelle) j'ai considéré toujours comme une véritable condition de l'homme d'Etat, cette répugnance instinctive pour le système d'assemblée et de partage, à moins que ces assemblées ne se fassent elles-mêmes unité. Je ne sache rien de haut, rien de grand, qui se soit operé sous le système representatif; on y vit au jour le jour; on fait ses affaires, son menage; et s'il n'y avait pas eu dans notre histoire quelques grandes unités absolues, Richelieu, Louis XIV, la France serait encore resserrée dans ses anciennes limites, sous les Bourguignons et les Armagnacs. A ceci on repondra toujours: « Mais l'Angleterre, elle, a des assemblées, et elle a fait de bieu grandes choses! » Cela est vrai; mais indépendamment de ce que les mœurs des deux peuples sont dissemblables, c'est toujours par un homme et jamais par les assemblées, depuis Cromwell jusqu'à M. Pitt, qu'elle a développé son système de grandeur; en Angleterre les majorités et les minorites ne sont que des nombres assouplis qui marchent tout d'une pièce et ne vacillent pas incessamment entre la faiblesse et l'anarchie.

Cette doctrine de l'omnipotence nécessaire du pouvoir sur les assemblées a donc pu fort légitimement se soutenir, sans devenir surtout un reproche pour le temps actuel. Un homme pratique de gouvernement se fait peu d'idees absolues; elles se modifient avec les circonstances, et alors même qu'on ne serait pas partisan de certaines formes d'institutions, on cherche à faire produire à ces formes le plus de bien possible. Ainsi, à juger l'opinion intime du comte Molé, je crois sans doute qu'il préférait une monarchie absolue et policée, sous la main de Louis XIV ou de Napoléon; mais comme ces grands noms se trouvent rarement dans l'histoire, comme il faut prendre les temps avec leurs caprices, puisqu'il y a maintenant fantaisie d'assemblées, M. Molé, comme bien d'autres esprits sérieux, ont dû s'assouplir à ces nouvelles conditions.

Quand la coalition de l'ennemi grondait à nos frontières, le comte Molé fut nommé membre du conseil de régence pendant l'absence de l'empereur à la tête de l'armée; c'était aux plus mauvais jours de ce gouvernement, lorsque tout s'en allait autour de lui, et qu'il se rattachait en vain à quelques lambeaux de l'ordre monarchique. Il faut lire à cette époque les beaux discours qui comparaient la mère régente du roi de Rome à Anne d'Autriche, afin d'en tirer cette conclusion: « que la monarchie aurait autant de vie pour le malheureux fils de l'empereur que pour Louis XIV enfant. » Il y a des gens qui s'imaginent qu'avec des mots et un certain entourage, on refait les choses du temps passé: oh! mon Dieu, non. Les choses durables se composent d'un droit et d'un prestige; le droit correspond à un sentiment inné, traditionnel dans le cœur du peuple comme la propriété: le prestige c'est la couleur, le brillanté, je dirai presque la legende du droit; quand ces conditions existent, on fonde quelque chose de durable; mais quand elles sont absentes, on ne fait que des semblants et des formes; on prend des bulles de savon pour des corps solides.

Ainsi fut la fin de l'empire; jamais on ne parla davantage de monarchie, de traditions, de l'amour des sujets pour le monarque; et il arriva que ce conseil de régence qui devait éternellement durer, se trouva dissous au premier coup de canon des alliés sur les buttes Montmartre. Alors, par une autre bizarrerie (nouvelle tradition historique), on constitua une régence à Blois, où le comte Molé se rendit fidèlement. Voyez comme tout cela etait encore monarchique! une régence à Blois! La régente avec un enfant dans les bras devait réveiller les plus belles traditions de la fidélité chevaleresque: est-ce que les nobles dames de l'empire ne chantaient pas le beau Dunois et l'oriflamme? Charles VII avait regné à Bourges, le Berry et le Bourbonnais étaient deux terres essentiellement royalistes.

Quelques jours après, cette régence était encore voyageuse sur la route; l'impératrice Marie-Louise, sur le premier ordre de son père, se hâtait de regagner les champs allemands. Le comte Molé fut un des derniers à se séparer du gouvernement impérial. Comme tous les ministres, il en reçut l'autorisation de l'empereur dans une lettre particulière après l'abdication de Fontainebleau. Cette lettre, fort affectueuse, le déliait de son serment de fidelité, en lui disant: « Servez le nouveau souverain de la France avec la

même fidélité que vous m'avez servi.» Le comte Molé ne vint donc à Paris que lorsque la restauration était un fait accompli. Déjà sa position devenait plus délicate; par son nom il appartenait sans doute à l'ancienne magistrature, par ses alliances de famille il se rattachait à la fidélité la plus éprouvée pour les Bourbons; enfin il était impossible que la vieille monarchie rétablie, un chancelier de France ne songeât pas à un Molé pour lui faire une grande position dans la magistrature. Toutefois, l'ancien ministre de Bonaparte, un membre du conseil de régence de Marie-Louise, ne pouvait avoir grande faveur, et la nouvelle cour le tint entièrement écarté.

Il avait pourtant plusieurs de ses amis politiques au ministère et au dehors; d'ailleurs, sans aucune sollicitation, M. de Talleyrand, toujours si plein de convenances, lorsqu'il s'agit de former la chambre des pairs, le porta sur la liste soumise à Louis XVIII; le roi lut attentivement tous les noms, fit des observations à beaucoup, et lorsqu'il en vint à celui du comte Molé, il l'effaça de deux très-gros traits. M. de Talleyrand s'en aperçut; quand Louis XVIII lui rendit la liste, il prit la plume et mit de nouveau le nom de M. Molé de sa main, et présentant ensuite cette même plume au roi avec ces formes respectueuses qu'il avait si bien, il ne dit que ces mots: « Sire, c'est Matthieu Molé qui vous le demande.» Et M. Molé fut pair.

Durant la première restauration, le comte Molé demeura presque en dehors des affaires, voyant quelques-uns de ses amis politiques à la cour, dans une de ces demi-disgrâces qui se ressentait de sa fidélité envers Napoléon. Aussi, lorsque les cent-jours éclatèrent sur la France, un des hommes que l'empereur fit appeler en premier auprès de lui, ce fut le comte Molé; il lui offrit successivement la dignité de grand juge, celle de ministre des affaires étrangères; il refusa tout cela, ne dissimulant pas, avec une respectueuse sincérité, «qu'il croyait la position, mauvaise, et que les jacobins allaient l'absorber tout entier; » enfin, pour prouver qu'il ne voulait point se séparer de son gouvernement, il accepta la direction des ponts et chaussées, qu'il avait gardée cinq ans; ce qui était fort singulier dans la hiérarchie, lui, naguère grand juge, devenait subordonné d'un ministre autrefois son inférieur. C'était avec dessein; s'il ne voulait pas se séparer de Napoléon, il désirait néanmoins ne pas jouer un rôle décisif dans cette phase nouvelle de sa fortune. Quand la chambre des pairs fut choisie, Napoléon y plaça le comte Molé, afin de le rattacher plus fermement au gouvernement impérial.

A peine le conseil d'État fut-il réuni, qu'une résolution fut proposée, comme on le sait, pour déclarer solennellement les Bourbons, proscrits et bannis déjà, perpétuellement exclus de tous droits à la couronne; acte irréfléchi, de ressentiment et de colère. En général, plus les partis sont compromis, plus ils marchent à ces sortes d'excès, à ces flétrissures qui ne signifient rien. Cette proposition du conseil ayant été soumise à M. Molé, il y refusa sa signature; il y vit un acte injuste et impolitique. Il ne dissimula pas ce sentiment; appelé à s'en expliquer le soir même avec l'empereur, il lui montra que ces mesures extrêmes, révolutionnaires, ne convenant pas à son caractère et à sa famille, amèneraient des représailles. Napoléon eut le bon esprit de ne pas le désapprouver, ajoutant: « qu'au reste cet acte contre les Bourbons était moins son ouvrage que celui des zélés du parti de 1789, des jacobins vieillis et des constituants poltrons. »

Nommé également à la pairie, si le comte Molé ne refusa pas ce titre, il ne vint jamais siéger à la chambre des pairs de l'empereur, et, pour achever tous les doutes de cette position délicate, il se rendit aux eaux de Plombières; il voulait éviter de prendre part à un système plus jacobin qu'impérialiste, qui dominait la cour et Bonaparte lui-même. Ainsi fut passée la crise. A la seconde restauration, il n'obtint qu'une faveur médiocre; mais alors un de ses amis politiques les plus intimes arrivait aux affaires: M. Pasquier réunissait les ministères de la justice et de l'intérieur, et M. Molé garda la direction générale des ponts et chaussées, sans aucune action sur le gouvernement. Ses relations de famille, la distinction de ses manières, tout, jusqu'à son nom même, le recommandait au duc de Richelieu: ici commença pour lui une nouvelle faveur.

Pour bien la comprendre, il faut connaître d'abord quelle était la position du gouvernement et des partis à cette nouvelle restauration: les royalistes étaient les maîtres; puissants, impératifs, ils débordaient le cabinet et formaient la majorité des chambres. Louis XVIII voulait résister à ce torrent par la modération et l'habileté de son caractère, et autour de lui il avait groupé un ministère plus tempéré que les chambres elles-mêmes. Celui-ci eut donc besoin de réunir un certain nombre d'hommes politiques, tels que MM. Pasquier, Lainé, Decazes, esprits de résistance, et le comte Molé prit place dans cette réunion de capacités considérables, qui préparèrent l'ordonnance du 5 septembre. En s'appuyant sur la charte, cette ordonnance frappait au cœur le parti royaliste.

Ce fut alors un retour vers un système mixte de royauté et de libéralisme, un mélange de monarchie et de liberté d'où naquit le système constitutionnel, enfant bâtard de la restauration. Ce groupe d'hommes politiques dont j'ai parlé en fit comme une arme de résistance au débordement extrême des opinions royalistes. Dans cette combinaison, M. Molé prit place comme ministre de la marine; il a laissé dans

ce département des traces de spécialité, d'application attentive et générale. M. Molé en sortit lors de la dissolution du ministère du duc de Richelieu, qui jeta tout le pouvoir dans les mains de M. Decazes, ministre à la fois et favori. J'ai dit l'histoire de la restauration trop au long pour revenir sur les détails de cette affaire; c'est à cette époque qu'on peut faire remonter la division qui subsiste encore entre l'école du comte Molé et celle des doctrinaires, tant il est vrai que les choses nouvelles sont souvent bien vieilles.

Dès ce moment, le comte Molé se consacra tout entier à la chambre des pairs, sur le banc qu'on appelait Richelieu, peut-être avec une nuance plus avancée dans le mouvement libéral, et des affections impérialistes. Il fit ainsi de l'opposition au ministère de M. de Villèle, se rallia quelque temps à l'administration de M. de Martignac, où siégeaient ses amis. Alors M. Pasquier et M. Molé espéraient même qu'en agrandissant la combinaison ministérielle, le roi Charles X les ferait membres du cabinet. Cela ne pouvait être, il existait des répugnances personnelles du roi pour certains noms propres; cette administration Richelieu avait toujours déplu à Monsieur, qui, depuis, roi de France, avait peu oublié les injures du comte d'Artois. M. Molé se retrouva donc dans l'opposition vive et sévère contre M. de Polignac, en demeurant inébranlable dans sa conviction : « qu'un tel système perdait la monarchie. »

Présent aux délibérations de la chambre des pairs après les fatales ordonnances, il était désigné par le duc de Mortemart pour le département de la justice, dans le nouveau ministère, lorsque toutes les combinaisons de la branche aînée, dévorée par l'hôtel de ville, n'ayant plus aucune chance de succès, le comte Molé fut immédiatement appelé par le lieutenant général du royaume, qui lui offrit le département des affaires étrangères, après le stérile provisoire du maréchal Jourdan, parce que son nom était une garantie d'ordre européen et de paix générale. Après le 9 août, le comte Molé accepta.

Ce dévouement, à quelque point de vue qu'on l'envisage, fut un sacrifice pour lui et un grand service pour l'ordre. La difficulté était considérable; il s'agissait de faire saluer l'avénement du nouveau prince, et de justifier aux yeux de l'Europe le caractère de la crise d'où l'on venait de sortir. Si l'on consultait l'histoire, on devait se rappeler combien de difficultés, d'obstacles, de guerres sanglantes et de longues luttes la reconnaissance d'une nouvelle dynastie avait suscités : la révolution de 1688, en Angleterre, qu'on prenait incessamment pour modèle, avait été la cause de trente ans de luttes et de combats à outrance. Le consulat et l'empire n'avaient été salués par l'Europe qu'après les plus éclatantes victoires; encore jamais l'Angleterre n'avait complétement admis le titre d'empereur et de roi dans les personnes de la famille Bonaparte.

Ici de nouveau se présentait une difficulté sérieuse, celle d'un changement de dynastie : comment faire accepter ce résultat à l'Europe sans guerre, sans lutte, par un mouvement spontané, immédiat? Ce fut un coup d'habileté que de choisir le comte Molé et le prince de Talleyrand pour opérer cette transition difficile, deux noms si considérables, si parfaits d'antécédents, et qui ne présentaient ni tendances révolutionnaires ni doctrines favorables à la propagande. Il ne s'agissait plus que de bien poser les bases fondamentales du nouvel ordre de choses, et ce fut alors que le comte Molé établit dans ses conversations diplomatiques, comme dans ses notes, la théorie suivante, qui devint désormais la base de toutes les négociations : « Les Bourbons de la branche aînée ont pris l'initiative contre la charte reconnue par les traités; ils ont maladroitement engagé la question par un coup d'État; ce coup d'État, échoué, a produit une révolution agitée, dévorante. Dans cette situation désespérée, il faut diriger, comprimer les passions mauvaises; tout provisoire compromet l'Europe; la royauté nouvelle est un frein à l'esprit des révolutions. Ceci posé, nul cabinet ne peut se refuser à soutenir un ordre de choses destiné à finir l'anarchie. Au reste, respect aux traités et à l'indépendance de chaque gouvernement vis-à-vis de ses sujets. »

Tel était le point délicat; or, pour mieux définir la position respective du nouveau gouvernement à l'égard de l'Europe, le comte Molé établit le principe de la *non-intervention*, sur le sens duquel il est nécessaire de s'expliquer. Le ministre ne déclara pas d'une manière absolue et solennelle qu'un gouvernement n'avait pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre peuple lorsque son intérêt immédiat l'y sollicitait. En diplomatie, on fait peu de ces principes généraux et absolus : seulement le comte Molé établit que la France n'interviendrait dans les affaires d'aucun gouvernement, à condition qu'aucun gouvernement n'interviendrait dans ses propres affaires : maxime fort large, fort élastique, qui ne décidait d'aucune question d'une manière absolue, et laissait un vaste champ pour l'avenir.

Le comte Molé eut l'occasion d'appliquer immédiatement à la Belgique la théorie qu'il avait établie par le plus simple des raisonnements : « La Belgique est sur nos frontières, ses forteresses ne peuvent être occupées par les Prussiens sans nous menacer nous-mêmes. Eh bien, si les Prussiens persistent à intervenir d'un côté, nous interviendrons de l'autre; et les suites peuvent être une rupture. » Ce n'était pas ici une maxime, mais un fait; ce n'était pas une théorie, mais une application immédiate, spéciale,

indispensablo à l'égard d'nn État frontière. Enfin, pour rester dans la plus impartiale des idées, le comte Molé ne permettait pas les rassemblements des réfugiés piémontais ou espagnols au pied des Alpes ou des Pyrénées, parce que c'était porter le troublo et le désordre sans motif chez des nations et des gouvernements amis.

Quel singulier ministère que ce premier cabinet formé après la révolution do juillet, où l'on voyait à côté les uns des autres M. Dupont (de l'Eure) et M. Guizot, M. de Broglie et M. Bignon, sorte d'habit d'arlequin jeté snr tontes les misères de cette époque! Au premier prétexto, ee cabinet si bien uui tomba en poussière; et quoique on ait dit « qno ce fut seulement à cause du cens électoral que le comte Molé donna sa démission, » je crois que sa retraite vint d'une autre cause; et, selon moi, ce fut la double action, dans un sens opposé, de M. do Talleyrand et do M. Lafayette, qui détermina le ministre, intelligence d'ordre et do haute personnalité, à qnitter solennellement les affaires.

M. do Talleyrand, à Londres, prétendait à une direction tout à fait indépendanto du ministre des affaires étrangères: il ne suivait d'autres instructions quo ses volontés, ses inspirations; do sorto que lo ministre responsable n'était plus quo la main publique d'une politique secrète, et cette position ne pouvait lui convenir. Il est difficile que deux hommes qui se valent consentent à prendre l'un avec l'autre une position subordonnée. Co n'était pas tout que cette influence gênante do M. de Talleyrand; d'un autre côté, M. de Lafayette, ministre des affaires étrangères de la propagande, venait imposer de singulières lois au comte Molé: aujourd'hui c'étaient les patriotes italiens qu'il fallait appuyer; le lendemain, les héros espagnols, les illuminés allemands; et lorsquo le comte Molé voulait parler d'affaires régulières, M. de Lafayette ne lni répondait que par des invocations à la souveraineté du peuple. De cette double situation entre M. de Talleyrand et M. do Lafayotte, l'un grand seigneur indépendant, l'autro dictateur populaire, résulta pour M. Molé l'impérativo nécessité d'une retraite devant la présidence du conseil de M. Laffitte.

Il se retira donc avec M. Guizot et M. de Broglie, peut-être par des motifs politiques d'uno communo identité; mais ce qu'il faut et ce qu'on doit remarquer, c'est quo ces hommes d'État, même en dehors des affaires, gardent les nns pour les autres certaines antipathies personnelles qui nuisent considérablement au puissant et noble principe qu'ils veulent servir. Les écrivains qni ont retracé les quinze dernières années en ont dressé une sorte de calendrier ministériel, avec ses dates, ses chiffres. Ces mots cabalistiques sont pour eux toute la politique; à ce point do vue, l'histoiro no présente qu'uno suite de petites intrigues, d'agitations stériles et d'antipathies personnelles. Cela fait mal à voir ponr notre pays.

Revenons sur les temps, et posons la question plus haut. L'école doctrinaire a toujours été séparée de l'école politique : le duc de Richelieu lo fut de M. Royer-Collard, le comte Molé du duc de Broglie, et, par succession, M. Guizot de M. Molé; comme ce sont tous des hommes de valeur considérable, ils ne veulent pas souffrir la primauté, et se posent tous avec la mêmo importance. Leur éducation historiquo n'est pas la même; il y a dans le duc Broglie, par exemple, des études plus avancées, plus détaillées sur les choses du temps passé, sur la législation comparée, ses idées sont absolues. Ce n'est pas de la fermeté, mais une certaino conviction do lni-même qui lui fait penser et croire qu'en dehors de ses propres vnes il n'y a rien. Cela rend le duc de Broglie inflexible, une sorte de méthodiste et do *saint* dans ses convictions. Il n'en est pas ainsi du comte Molé; sans avoir des études aussi minutieuses dans les détails do la science, il voit de plus haut, et d'une manière plus générique; il méto le positif do l'école impérialo à cette éducation du mondo qni en connalt les faiblesses, et sait concilier les choses quand la société lo demande et que le temps en fait une nécessité. C'est ce qui explique comment le comte Molé a mis de l'orgueil à se faire une sorte de politiquo à lni, à se montrer plus indulgent, plns libéral quo l'école doctrinaire. C'est à cet ordre d'idées qu'appartiennent l'amnistie, la réonverture do Saint-Germain-l'Auxerrois; si bien que lo tiers parti lo caressait, voulait en faire son ministre, et telle n'était pourtant pas la nature d'esprit de M. Molé. Par sa vie, ses formes, sa position, il est essentiellement conservateur; seulement il voudrait donner à ce parti moins d'habitudes et de tendances absolues : il voudrait qu'il se mêlât davantage aux besoins, aux idées, aux exigences de son tomps, qu'il se montrât moins circonscrit, moins exclusif, qu'en un mot, en résistant à ce qui est mauvais, il sût marcher vers ce qui est bien! En touto hypothèse, lo comte Molé aime à garder une sorte d'indépendance de position; cela tient nn peu à une certaine fierté de nom, à une situation riche et brillante. On ne s'explique pas assez la différence qui existe entre ces hommes considérables qni n'ont pas besoin d'nn portefeuille pour vivre dans la société et quelques-uns de ces pauvres diables do ministres, enfants de la révolution, qui en sont aux expédients quand ils no sont plus aux affaires; ils empruntent sur la chance d'y revenir; et alors, vraiment, quand ils ont un portefeuille, ils ont envie de l'exploiter jusqu'au bout; quand ils ne l'ont pas, ils courent après lui par tous les moyens.

M. Molé, que lui arrive-t-il quand il sort du ministère? Il est aussi considérable, aussi puissant, aussi

visité, aussi caressé, et peut-être un peu plus par ses vrais amis; il ne peut donc avoir dans les affaires qu'une seule passion : celle du pouvoir pour lui-même. M. Molé l'aime, et c'est une chose très-légitime avec son talent et son caractère. Il se déguise mal quand il a l'air de le repousser ; il en parle avec une sorte de dédain, comme une jolie femme qui répète sans cesse qu'elle est laide à faire peur. Il veut que dans toutes les combinaisons on pense à lui, qu'il soit le ministre nécessaire et indiqué, sauf à repousser les offres, à faire le difficile, le coquet, c'est son droit; il parle avec dignité de tout et toujours, ce qui ne l'empêche pas d'aimer, de haïr, de jeter son estime et son mépris; plus il s'exprime avec convenance, plus il désire qu'on conserve avec lui le respect de son nom et le sentiment de ses services. Aussi a-t-il gardé une vive empreinte de l'époque de la coalition; il n'en parle qu'avec un sentiment pénible, affecté; s'il pouvait avoir de la colère, il la garderait pour ce temps-là, et il a certainement raison, car on fut injuste, injuste envers son talent, injuste envers son caractère, sa position; et peut être ce sentiment qui s'explique, l'a-t-il entraîné quelquefois trop loin, même jusqu'à des fautes de tactique. Un homme puissant, honorable, considéré, tel que le comte Molé, doit se tenir au-dessus de toute personnalité pour lui et envers les autres; il ne doit jamais faire supposer qu'on peut douter de sa valeur et de la majesté de sa position. Il est certaines royautés qui ne peuvent mal faire.

Et, cependant, comment blâmer le mouvement d'honneur qui porte le comte Molé à se mettre quelquefois en scène ? C'est la rougeur qui monte à son front lorsqu'on veut le soupçonner d'une action déloyale ou d'une conduite équivoque. Il s'est trouvé plus d'une fois dans la position de M. Peel au parlement, lorsque Canning, ministre, l'insultait, le pressait pour qu'il fît enfin une opposition ouverte. Un jour fatigué, M. Peel développa une longue déclaration de ses griefs, et la chambre des communes applaudit. Que M. Molé, ministre ou de l'opposition, se persuade bien d'une chose : c'est qu'il n'a nul besoin de se justifier, de se défendre ni sur son noble caractère, ni sur la générosité de ses sentiments, ni sur la manière générale et large dont il voit les affaires. Et ceci n'est pas seulement la pensée individuelle de celui qui écrit cet article (elle s'expliquerait par un vieux et noble dévouement), mais encore l'opinion de tous les hommes considérables, quels que soient leur bannière, leurs passions et leurs sentiments.

Après avoir expliqué le sens moral de la situation même du comte Molé, il reste maintenant à parcourir sa carrière ministérielle à plusieurs fois reprise. Sorti des affaires avec la partie conservatrice du cabinet, pour céder la présidence à M. Laffitte, M. Molé retrouva sa place à la chambre des pairs, comme un de ces hommes qui attendent le ministère, et qui sont indiqués à peu près dans toutes les combinaisons. M. Laffitte obligé de se retirer, le cabinet tomba aux mains de M. Casimir Périer, caractère plus rude qu'intelligent, et qui ne souffrait autour de lui que des commis, et jamais d'égaux. M. Périer n'était qu'une forme de la révolution de juillet : s'il avait le sens matériel de la répression, jamais il n'eut le sens moral de la réorganisation.

Ce ne fut donc qu'à sa chute, lorsqu'on voulut former un ministère à la fois parlementaire et gouvernemental, qu'en en revint à l'idée de donner la présidence à M. le comte Molé. Les éléments qui devaient composer cette administration étaient nécessairement de trois natures : 1° les doctrinaires ; 2° les révolutionnaires répressifs ; 3° le parti politique organisateur. A qui serait la prépondérance? La difficulté se présentait immédiate, et d'une manière très-franche, entre le parti politique et le parti doctrinaire, et, pour tout exprimer par des noms propres, entre le comte Molé et le duc de Broglie. Comment faire entrer dans une commune combinaison deux hommes qui visaient au même poste, le ministère des affaires étrangères et la présidence du conseil? Il ne s'agissait pas, au reste, seulement d'une puérile question de vanité, car des principes étaient représentés par l'un et par l'autre : les écoles politique et doctrinaire restaient en face l'une de l'autre.

Quoi qu'il en soit, les doctrinaires mettant comme prix de leur concours la préférence donnée à M. de Broglie, le comte Molé n'entra pas dans le ministère du 11 octobre ; il demeura donc éloigné jusqu'à ce que le cabinet se fût détraqué lui-même, pour céder la place à une multitude d'autres combinaisons de tiers parti, journalistes, écrivains, impérialistes, révolutionnaires, toutes choses produites et élevées dans les bouleversements politiques et qui ne laisseront pas plus de traces que les Faypoult, les Rapinat de l'époque du Directoire. Au fond la lutte n'était et ne pouvait être dans un sens élevé qu'entre le duc de Broglie, M. Molé et M. Guizot, M. de Broglie s'étant momentanément retiré des affaires, le nom de M. Molé revint. Ce fut l'époque du rapprochement entre lui et M. Guizot ; chose bien triste, dans le mouvement politique actuel, que de voir deux intelligences de cette portée vivre dans de continuelles hostilités, sans avoir pu réaliser même un mariage de raison! Toutes les deux s'entendent sur une réorganisation de la société; toutes les deux veulent arriver aux mêmes résultats de paix et d'ordre européen ; cependant elles se séparent, se heurtent, et ce ne peut être ici, certes, comme pour M. le duc de Broglie, un débat sur une sorte de primauté dans la hiérarchie nobiliaire ; ce serait comme, si en Angleterre, M. Peel et le comte d'Aberdeen essayaient une dispute d'ancêtres : d'où

et que si elle n'avait pas cédé aux Grecs, parce qu'ils n'avaient pas la force matérielle à côté de l'héroïsme, il fallait se résoudre à une intervention, même par la guerre, des trois grandes nations, la France, l'Angleterre et la Russie. Tout ceci se faisait sans l'Autriche, qui se gardait de prendre part à une lutte violente, au fond dans l'intérêt de la Russie. M. de Metternich ne le dissimulait pas.

Le traité du 6 juillet et la bataille de Navarin constituèrent politiquement et militairement la Grèce ; dès lors le comte Capo-d'Istrias résolut de se rendre aux vœux de l'assemblée de Trézène, et d'accepter la direction suprême et provisoire du nouvel État. Avant de saluer Athènes, le comte dut visiter Vienne, Berlin, Paris et Londres, sans doute pour s'aboucher avec les ministres des trois cours, gagner leur bienveillance, et surtout s'occuper avec elles des moyens pécuniaires indispensables pour organiser le nouveau gouvernement. Le comte Capo-d'Istrias, parfaitement accueilli à Berlin, y fit accepter l'idée du traité libérateur par ce cabinet, toujours dévoué à la Russie. A Vienne, le prince de Metternich, le protecteur de la Porte Ottomane, fort inquiet de l'influence russe, annonça au comte Capo-d'Istrias « qu'il avait pris une rude besogne dans cette présidence ; qu'il se faisait illusion sur les Grecs ; que, quant à lui, il aimerait mieux gouverner les Algériens que tous ces pirates et ces bandits des îles de la Grèce ; que plus il avait pour lui affection et amitié, plus il voyait avec chagrin qu'il avait accepté une tâche si difficile : « Que la Providence vous garde, mon cher comte, ajouta-t-il, de quelque mauvais coup. » Il semblait qu'il y eût, dans les paroles du prince de Metternich, une sorte d'avis providentiel sur la destinée réservée au comte Capo-d'Istrias dans ce fatal gouvernement de la Grèce.

A Paris, accueilli avec une sorte d'ivresse par le comité des Hellènes, encouragé par toutes les pensées chrétiennes de Charles X, le comte Capo-d'Istrias s'occupa surtout de la question financière. Il y avait eu beaucoup de dons pour la Grèce, de nombreuses souscriptions, comme pour toutes les choses populaires; mais quelque grand que soit l'enthousiasme, en matière d'argent il ne va jamais fort loin : les seules et véritables ressources pour les gouvernements, ce sont les emprunts réguliers par les banques. Seuls, ils réalisent des sommes considérables ; et le congrès de Trézène avait arrêté l'emprunt d'un million de piastres hypothéqué sur les domaines nationaux. Le nouveau président se chargea de le négocier aux meilleures conditions possibles; car lui seul inspirait assez de confiance pour garantir un prêt d'argent. Déjà la Grèce avait eu recours à tous les éléments de crédit, et le nouvel emprunt n'était destiné qu'à payer les intérêts de la dette, ce qui est la plus mauvaise position financière pour un État. Le comte Capo-d'Istrias parvint néanmoins à obtenir quelque argent des capitalistes. Alors seulement il se décida à venir prendre possession de sa présidence.

Dans le mois de janvier 1828, au milieu d'un temps fort orageux, une de ces tempêtes fréquentes dans l'Archipel, les vigies signalèrent un vaisseau anglais de quatre-vingts canons. Ce vaisseau portait le comte Capo-d'Istrias, que les forts saluèrent de cent un coups d'artillerie. C'était de l'allégresse nationale; mais, dans la réalité, les partis étaient tellement divisés, que l'action salutaire d'un pouvoir central était encore impossible; l'opposition déjà se montrait formidable. Les nations, à travers les âges, demeurent toujours avec les mêmes empreintes que la Providence a placées à leur front; les Grecs des îles de la mer Égée étaient demeurés, dans les temps modernes, aussi divisés, aussi ennemis les uns des autres que dans les temps antiques, lors de la ligue Achéenne. Corinthe la Superbe, Sparte, Samos, formaient comme autant de républiques indépendantes qui refusaient de reconnaître et de saluer un dictateur; de manière qu'au milieu de l'éclat des réjouissances publiques, alors que les feux croisés des carabines des Souliotes manifestaient les acclamations publiques pour l'arrivée du comte Capo-d'Istrias, il restait néanmoins une rude tâche pour le nouveau président, celle de concilier les esprits et d'adoucir l'ardente passion des âmes. Pourtant sa vive imagination s'enorgueillissait d'avance d'être appelé, comme les antiques législateurs, à donner des lois à la Grèce. Le comte Capo-d'Istrias s'entoura des sénateurs, des vieillards, des chefs puissants pour examiner et juger la constitution promulguée à Trézène. La nouvelle république eut pour base un conseil ou sénat de vingt-sept membres, divisés en trois sections : finances, intérieur et armée. Ce conseil, dont le comte Capo-d'Istrias avait la présidence, devait préparer les affaires, les négociations, jusqu'à la réunion d'une grande assemblée décorée du nom de *Panhellénique*, pour désigner, sans doute, selon son étymologie, qu'elle embrassait toutes les forces de la nation grecque. D'après les instructions écrites de la Russie, le comte Capo-d'Istrias devait se réserver la direction absolue de ce conseil. Cette dictature morale était nécessaire, car il y avait danger à disséminer les forces de la nouvelle république au moment où elle avait encore des dangers à courir et des obstacles à vaincre. Toutes ces formules de conseil, de sénat, d'assemblée, devaient gêner l'action d'un gouvernement fort, et c'est à s'en affranchir que visait le comte Capo-d'Istrias, soutenu tout à la fois par la Russie, la France et l'Angleterre; jusqu'alors, lord Cochrane et Church appuyaient les mêmes idées, parce que, eux aussi, connaissaient profondément ce pays et savaient qu'il ne pouvait se constituer que sous une forte direction.

soins de la patrie, obligés de se défendre contre les Turcs, les Grecs ne murmuraient point encore; pour qu'il y ait mécontentement sérieux contra un gouvernement, il ne faut pas qu'il y reste un danger pour tous. Ce n'est qu'une fois qu'on ne redoute plus rien qu'on se plaint avec énergie et amertume. Ensuite, il faut bien le dire, le comte Capo-d'Istrias vnyait trop sa dictature, et ne tenait pas assez compte des Grecs dans son action administrative; les troupes était étrangères, l'administration avait l'air plutôt d'une coterie de famille que d'une véritsble organisation de gouvernement; de ses deux frères, l'un, Gustino Capo-d'Istrias, commandait l'armée de Lépante; l'autre, Veri Capo-d'Istrias, était le chef de la police. Au moyen de ces bras, le président faisait marcher la Grèce dans les voies indiquées par ses instructions: gouvernait-il bien? gouvernait-il mal? Telle n'était pas la seule question politique à l'égard d'un peuple qui, après d'héroïques actions, venait de proclamer son indépendance. Les Grecs avaient déployé un immense courage dans la lutte; eh bien! à peine affranchis des Turcs, ils tombaient sous l'action unique d'un président qui les faisait administrer par les étrangers. Je crois que le comte Capo-d'Istrias, sous les inspirations de la Russie, voulait dominer la Grèce, et, sur ce point, il dépassa le but; il fallait se garder de trop manifester ce dessein, de manière à faire voir qu'on voulait gouverner les Hellènes sans leur concours libre et souverain.

De toutes parts on se faisait cette question: Quand le président convoquera-t-il l'assemblée nationale, toujours promise et jamais appelée? Déjà s'était formée une opinion considérsble et tout à fait opposée à l'administration unique du président. Le parti anglais, représenté par le général Church; le parti des philhellènes français, dirigé par par le général Fabvier, demandaient la convocation d'une assemblée régulière, afin d'accomplir la constitution libérale promise à la Grèce. Après de grandes résistances, Capo-d'Istrias fut obligé d'accéder à ces vœux; mais il mit tant de finesse dans les élections, distribua si bien l'argent aux districts, qu'il obtint presque une assemblée dévouée à ses idées et à son intérêt de commandement.

Il faut dire à l'éloge du comte Capo-d'Istrias que, s'il voulait placer la Grèce sous sa main et l'assemblée à sa direction, c'était dans un but véritablement national. Toutes les fois qu'il s'agit de donner de la grandeur à cet État nouveau, le président se trouva digne de sa mission. Ainsi sur la question des limites, si difficile et si longtemps disputée, il soutint qu'il fallait à la Grèce de larges frontières, de manière à pouvoir se défendre elle-même. Quand la conférence de Londres signifiait un protocole, Capo d'Istrias protestait dans l'intérêt de la nation même qu'il gouvernait; car sa situation était tout à fait distincte des opinions de la conférence; lui était Grec et Russe à la fois, de manière que tout ce qui grandissait les destinées de la Grèce lui convensit parfaitement, alors même que la Turquie se fût montrée mécontente. La conférence de Londres, au contraire, était européenne, et par conséquent elle modérait nécessairement les rapports du nouvel État avec la Turquie, que le cabinet de Londres désirait ménager: ni la France, ni l'Angleterre ne voulaient rompre tout à fait les vieux liens qui unissaient la Porte Ottomane avec les puissances chrétiennes.

Pendant ce temps, le comte Capo-d'Istrias organisait toujours le gouvernement de la Grèce: à une bruyante assemblée il substituait un conseil d'État, chargé de faire et d'appliquer les lois. Au point de vue diplomatique, tout cela n'était qu'un provisoire: la conférence de Londres n'avait point institué une Grèce pour la laisser en république, et c'est pourquoi il fut décidé qu'elle formerait un royaume fortement établi sur le principe monarchique; décision prise un peu contrairement aux opinions personnelles de la Russie, qui préférait la présidence de Capo-d'Istrias. Le choix du monarque ne se fit pas attendre; il porta sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, destiné plus tard au trône de Belgique. Cette élection avait pour but de faire passer la question grecque sous l'influence de l'Angleterre, et d'enlever pour ainsi dire le nouvel État des mains d'un président, Russe de principes et d'opinions. Le prince Léopold offrait comme titre et garantie, les dons, les sacrifices qu'il avait faits pour la Grèce avec une générosité sans exemple; enfin, ses sympathies hautement proclamées pour la cause chrétienne. Léopold, lié par son mariage au peuple anglais, devait fortifier aux yeux du parlement l'émancipation de la Grèce que les torys croyaient une idée trop russe. En même temps la conférence fixait d'une manière positive les limites de la Grèce dans une circonscription susceptible d'être reconnue par la Turquie, et n'était-ce pas la but définitif de l'organisation?

Ces actes de la conférence allaient donc enlever tout le pouvoir au comte Capo-d'Istrias; la présidence devait cesser devant l'organisation monarchique. Ce fut à cette occasion que, déguisant un peu de dépit sous les dehors d'un intérêt passionné pour la Grèce, le président commença sa correspondance avec Léopold, destinée à soulever ses scrupules. Si le fond de cette correspondance se résumait en de simples conseils, on y voyait naturellement percer un vif dépit: selon le comte Capo-d'Istrias, le prince serait mal reçu en Grèce, à moins qu'il ne fît rectifier les protocoles sur plusieurs points, et spécialement en ce qui touchait les frontières, trop limitées, trop restreintes, pour satisfaire l'orgueil des Hellènes; l'argent

était nécessaire pour assurer le repos du pays; il fallait un million au moins pour favoriser l'avénement; enfin, Léopold devait changer de religion, adopter le rit de l'Église grecque, condition essentielle, parce que jamais ce peuple enthousiaste et dévot ne consentirait à honorer de ses respects et de ses vénérations un souverain, s'il n'était consacré par les popes et les archimandrites. Tout ceci était dicté sous les apparences d'un sentiment de haute philanthropie, comme il l'aurait écrit au philhellène M. Eynard. Au fond, le comte Capo-d'Istrias, après tant d'efforts, de vive inquiétude, voyait avec peine l'établissement d'une royauté qui lui enlevait le pouvoir, et il voulait, autant qu'il était en lui, la rendre impossible dans l'intérêt de sa cause.

Cette correspondance prépara le refus absolu du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui prétendit « qu'on ne lui donnait aucun des éléments pour affermir sur sa tête la couronne de Grèce. » Sa lettre produisit un effet fâcheux sur la cour de Londres, et le comte Capo-d'Istrias perdit son crédit parmi les membres de la conférence : on vit trop clairement qu'après avoir constitué la Grèce, il s'y rattachait comme à sa propre pensée, à son œuvre, et qu'il voulait maintenir sa prépondérance. La révolution de juillet éclatant tout à coup, suspendit les délibérations de la conférence sur la Grèce, et le comte Capo-d'Istrias eut encore l'espoir de se maintenir dans son gouvernement, parce que la révolution de France allait susciter d'autres préoccupations pour l'Europe alarmée, qui devait songer à son propre salut. Plein de la pensée de réaliser enfin la toute-puissance de sa dictature, Capo-d'Istrias multipliait ses moyens de police pour dominer le gouvernement grec : seulement les ressources pécuniaires lui manquaient; les troupes, mal payées, murmuraient au milieu d'un double parti d'opposition : le parti national et républicain d'abord, ne pouvait souffrir la dictature d'un commissaire russe qui supprimait les assemblées, les élections, et voulait à lui seul gouverner la Grèce; puis, le parti anglais des conférences de Londres, voyant avec dépit l'exclusive présidence un peu russe du comte Capo-d'Istrias, voulait en finir avec une telle domination.

A ce double parti Capo-d'Istrias n'avait rien à opposer : peu de police, point de force militaire, et contre lui des ennemis personnels, des hommes qui voulaient se venger, et qui avaient la force en main. De tous côtés des complots devenaient menaçants, et l'on en signala plusieurs au président : il n'y prit garde, parce qu'il avait un courage à l'épreuve. C'était le dimanche, 9 octobre 1831 : le comte Capo-d'Istrias, en costume national, se rendait à l'église de Napoli de Romanie pour assister à la messe; derrière lui, le président n'avait pas de gardes; deux secrétaires seulement le précédaient, tandis que les cloches de la cathédrale sonnaient comme aux jours de solennité. Sur un coin de la place, deux hommes étaient blottis, revêtus de riches costumes albanais, en velours noir bordé d'or, pistolets à la ceinture, carabine au poing, yatagan au côté; le peuple s'approchait d'eux, leur témoignait la joie de les revoir, et eux rendaient le salut oriental à tous, en portant la main sur la poitrine avec calme et sang-froid; c'étaient George et Constantin Mavromichali, de grande race du pays. Quand ils voient le président s'avancer, George prend à sa ceinture un pistolet d'arçon, l'ajuste et fait feu presque à brûle-pourpoint, et ne manque pas le crâne de Capo-d'Istrias, qui tombe sans proférer une seule parole; ensuite, comme si ce n'était point assez, Constantin s'approche et lui plonge son yatagan dans le bas-ventre. Les amis du président, comme dans une scène des temps antiques, tuèrent sur place Constantin: George fut livré quelque temps après à la justice du pays; il fut condamné à mort, et immolé comme une hécatombe aux funérailles du président.

Avec le comte Capo-d'Istrias cessa le système primitif d'organisation pour la Grèce, la forme presque exclusivement russe de gouvernement et de domination. Le président avait voulu établir une force en opposition avec la pure nationalité des Hellènes et l'action toute diplomatique de la conférence de Londres, de manière à créer tôt ou tard un État indépendant sous la protection de la Russie, comme l'étaient la Valachie et la Moldavie. La pensée du cabinet de Pétersbourg, si grande et si vaste, était d'émanciper peu à peu toute la nationalité grecque, mais de ne manifester ses prétentions de souveraineté que lorsqu'il y aurait une insurrection générale. Le rôle du comte Capo-d'Istrias, conséquence de ce plan, était difficile à réaliser. La Grèce s'était régénérée au prix de son sang et par son héroïsme sauvage; ce n'était donc pas avec une simple politesse de mœurs, avec une certaine grâce dans la pensée, qu'on pouvait réfréner des imaginations ardentes, d'agrestes et antiques habitudes; le comte Capo-d'Istrias succomba à l'œuvre. Cette œuvre sera-t-elle reprise par la Russie? Ces mouvements convulsifs qui agitent la Grèce sous cette royauté éphémère, n'annoncent-ils pas qu'il n'y a là qu'un système transitoire sur un peuple qui ne doit pas toujours être gouverné par les étrangers?

Il se prépare, en ce moment, en Orient, deux grandes forces qui tôt ou tard se montreront pour lutter contre la souveraineté turque, couche immonde et tartare sur une vaste terre fécondée par la croix; ces deux forces sont la nationalité grecque et la nationalité catholique des populations de la Syrie ou du Liban qui couvrent la surface de l'Asie Mineure jusque vers l'Égypte. Ces populations opprimées, un

jour prendront les armes; la Russie pousse les Grecs, et les seconde de tous ses efforts; le rôle naturel de la France serait de favoriser la civilisation catholique déjà puissante en Syrie. Ce rôle, l'Autriche nous le dispute, et déjà elle prend une grande prépondérance. Et pourquoi cela? C'est que nous désavouons nous-mêmes notre force et notre grandeur catholiques; nous sommes de petits philosophes qui faisons des livres et des pamphlets contre les prêtres et l'Église; pendant ce temps, les autres nations qui savent ce qu'est la force religieuse l'emploient à leur profit. Voilà ce qui explique comment la France, incessamment jetée par ses philosophes en dehors de sa puissance, ne sait le plus souvent à qui s'adresser pour ses alliances et sa force à l'extérieur. Au XVIII[e] siècle, l'école encyclopédique nous annula diplomatiquement au dehors, en brisant le vieux système de Louis XIV, en nous vendant à Frédéric, à Joseph II, à la grande Catherine. Aujourd'hui, avec le système humanitaire, on use la véritable force de la France en des luttes puériles, et l'on ne voit pas que ce n'était pas sans but que les rois de France se nommaient Majesté Très-Chrétienne, et qu'ils portaient la croix sur la couronne.

Depuis la mort du président Capo-d'Istrias, on a institué en Grèce une monarchie représentative: c'est maintenant l'idée qui court le monde: chaque époque a sa préoccupation, sa manie. Nous avons aujourd'hui celle du gouvernement représentatif, et l'on ne peut pas constituer quelque chose sans y jeter immédiatement des assemblées, des tribunes, un bavardage incessant de majorité et de minorité. Pour la France, c'est une affaire de bonne foi, une suite d'une fausse éducation philosophique, une admiration de Montesquieu et de de Lolme. Nous aimons à voir une tribune correspondre à la nôtre: et Dieu sait ce que produit notre éloquence! Pour les autres puissances, qui savent bien ce qu'elles font, c'est un instrument de trouble, une espèce de provisoire qu'elles veulent jeter, parce qu'elles savent que la tribune affaiblit et énerve une nation.

Tel est le système en Grèce: la Russie ne prend pas au sérieux la royauté du prince Othon et le gouvernement représentatif qui l'appuie. Pour elle, c'est un provisoire, une manière d'attendre le jour d'un immense réveil pour la grande nationalité grecque; elle serait très-fâchée qu'il s'y constituât un gouvernement définitif, solidement fondé: chaque secousse nouvelle produit un résultat. Quant à l'Angleterre, toutes les fois qu'elle veut affaiblir chez un peuple l'énergie de la nationalité, la puissance des grandes choses, elle lui donne le système représentatif, en Espagne, en Portugal, même jusque dans le Brésil et les républiques du nouveau monde.

Je crois heureusement que, pour l'avenir de chaque nationalité, l'idée représentative fera son temps; elle passera comme tant d'autres choses. En Angleterre, où elle n'est qu'une forme, une certaine manière d'organiser l'unité des partis, elle pourra se conserver; mais il est douteux qu'une longue expérience ne constate pas chez d'autres peuples que ce gouvernement par les assemblées est une annulation de toutes les grandeurs nationales, qu'avec cela le pouvoir ne peut rien faire d'osé et de fort. Les nations ne peuvent pas toujours offrir le spectacle des disputes du Bas-Empire; et, pour créer une grande époque, il faut une tête seule, libre et puissante.

IV

LE COMTE DE RAYNEVAL.

J'étais à Madrid lors des grandes courses royales de taureaux, célébrées la dernière année de la vie de Ferdinand VII, à l'occasion du statut royal qui donnait la couronne à l'infante Isabelle. M. de Rayneval m'avait conduit dans sa loge de la place Mayor, et, après avoir passé à l'ambassade une de ces soirées musicales que l'ambassadeur aimait tant, il me demanda si je voulais l'accompagner à la promenade du Prado. Il était onze heures environ; nous avions subi les feux du mois de juin: l'habitude espagnole est de passer presque toute la nuit à chercher un peu d'air, à boire cette *agua fresca* que les Asturiens vendent autour des belles fontaines de Charles III et de la splendide *fuente de Neptuno*. Je restai donc avec M. de Rayneval depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin, dans une causerie fort animée, l'écoutant avec une vive attention, s'abandonnant à moi avec une grande confiance, parce que je l'avais beaucoup connu pendant l'intérim des affaires étrangères, sous M. de La Ferronays, et que d'ailleurs je lui étais recommandé par tous ses amis politiques: le chancelier Pasquier, le comte Molé, et son ami plus intime encore, le baron Mounier, l'homme de science et d'honneur qu'une mort déplorable a enlevé aux affaires publiques.

Je m'en souviens: le comte de Rayneval avait le cœur gros, et jamais je n'ai entendu un homme d'État parler avec plus de passion des belles idées de Louis XIV sur l'Espagne: « On ne fait pas assez attention à ce pays-ci, me disait-il; on le néglige, on « laisse prendre toute influence à l'Angleterre; et « pourtant, à toutes les époques, la France a besoin « de l'Espagne: elle en a besoin dans la paix, dans « la guerre; c'est un commerce, c'est une frontière,

« il y a ici mille ressources enfouies. On laisse l'anar-
« chie tout dominer : je ne sache rien de plus pitoya-
« ble que cela ; car il suffirait d'un mot et d'un appui
« de la France pour que cette anarchie cessât. »

M. de Rayneval me disait ces paroles avec un découragement du présent et de l'avenir qui me frappa : c'était un de ces ambassadeurs de la vieille école ; l'honneur national lui sortait par tous les pores. Il avait beaucoup étudié le droit public, les intérêts ; et aujourd'hui nous n'avons plus d'idée de ces vieilles carrières diplomatiques, de ces études de toute une vie, de ces existences presque nomades, passant de capitale en capitale, telles qu'on en trouve des traces dans les papiers du président Jeannin, ou dans les négociations du règne de Louis XIV.

Le comte de Rayneval avait commencé sa carrière bien jeune ; sa famille appartenait héréditairement à la diplomatie. Sous la grande époque de M. de Vergennes, lorsque les négociations de Louis XVI remuaient tant de questions européennes, le père du comte de Rayneval, connu sous le nom de M. Gérard de Rayneval, était premier commis des affaires étrangères, et, en cette qualité, il se mêla à toutes les questions, et plus particulièrement à cette grave affaire des États-Unis, qui, au simple point de vue commercial et d'influence diplomatique, était la plus considérable du XVIII[e] siècle. Le département des affaires étrangères, sous la vieille monarchie, se composait de premiers commis de longue expérience, qui, après avoir négocié tous les traités, venaient s'abriter dans les bureaux, et y apportaient la science pratique. De manière que le ministre était toujours parfaitement informé de l'ensemble de la politique générale ; sous Louis XVI, cette politique embrassait non-seulement l'Europe, mais encore l'Inde et l'Amérique, qui étaient appelées à jouer un rôle dans la prépondérance des intérêts.

A cette réputation d'homme pratique, M. Gérard de Rayneval avait ajouté la publication d'un ouvrage sur le droit public de l'Europe, qui avait considérablement grandi sa renommée. Le XVIII[e] siècle était essentiellement littéraire, et nous avons vu plus tard le comte d'Hauterive joindre à sa longue expérience des travaux sérieux sur chaque question, et en donner le modèle dans sa remarquable brochure de l'*État de la France à la fin de l'an* VIII. Le travail était alors la condition imposée à toutes les situations de la vie : il est vrai qu'on n'était pas absorbé par des bavardages de tribune, par des débats plus retentissants qu'utiles ; toute l'ambition était de faire les affaires du pays. La diplomatie de la maison de Bourbon gagnait avec cela sept provinces depuis Henri IV. Était-ce plus mal, moins utile ? C'est là ce que l'avenir décidera.

A l'âge de seize ans, le jeune Gérard de Rayneval fut attaché à l'ambassade de Suède, successivement à celle de Russie ; puis enfin, à vingt-deux ans, il fut premier secrétaire d'ambassade à Lisbonne. On était au commencement de l'empire, au moment où les caprices de Napoléon étaient impératifs, et M. de Rayneval en fut quelque temps l'expression à Lisbonne. La situation du Portugal était tout exceptionnelle ; comme ce royaume forme un long littoral, avec des ports exposés aux attaques de l'Angleterre ; comme ses vignobles, objet de son commerce, étaient exploités par les Anglais ; comme le Portugal n'était riche que par ses colonies, et qu'il ne pouvait les posséder que par la navigation, il n'est pas étonnant que ce pays demeurât sous l'impérative nécessité de l'alliance anglaise. C'était pour lui la vie commerciale et politique. D'un autre côté, par l'Espagne le Portugal tenait au continent, et Napoléon, maître du cabinet de Madrid, dominateur souverain de la Péninsule, pouvait, avec quelques régiments, marcher droit sur Lisbonne et la soumettre à ses aigles.

A cet effet, le général Junot fut envoyé à Lisbonne en qualité d'ambassadeur, et le jeune Rayneval l'y suivit comme premier secrétaire. Le général y apporta ses formes impératives, soldatesques, ses manières souveraines qui tranchaient à vif dans toutes les questions : c'était la mode de tous les traîneurs de sabre. Il ne s'agissait plus de diplomatie active, féconde ; mais d'un commandement de Napoléon qu'il envoyait partout où s'étendait sa puissance. Madame Junot nous a depuis laissé dans ses *Mémoires* un tableau assez curieux de cette ambassade de Lisbonne, et, à travers les éloges pompeux qu'elle donne au système français, on peut voir la direction superbe, oppressive, de cette diplomatie à l'étranger. Le général Junot parlait en maître ; contributions, impôts, levées de deniers, de rubis et de diamants : tout cela servait aux profusions, aux prodigalités de quelques favoris de l'empereur ; l'ambassadeur ne ménagea ni le peuple, ni les grands.

Cette atmosphère ne devait point plaire au jeune Rayneval, homme de plaisir sans doute, mais habitué aux affaires sérieuses de la diplomatie. Il vit bien que cela ne pouvait aller longtemps ; qu'une politique si étrange produirait une réaction, une rupture, et que ce pays ne pourrait résister à cette double fatalité qui le poussait par la peur vers Napoléon, par les intérêts vers l'Angleterre. Quand le général Junot fut subitement rappelé, M. de Rayneval resta seul chargé des affaires, et il eut ordre de notifier à la cour de Lisbonne l'*ultimatum* de Napoléon. Voici donc ce qu'il proposait au Portugal, et lui-même aimait à dire que c'était une impossibilité radicale : fermer les ports à l'Angleterre, c'est-à-dire supprimer le commerce du Portugal, ne plus respirer par la mer, l'élément, force de sa vie ; confisquer les marchandises

anglaises, c'est-à-dire commencer une guerre avec la Grande-Bretagne; or, comme le Portugal ne se compose que de côtes et de ports, Napoléon le livrait à toutes les attaques de l'Angleterre, sans que lui-même eût possibilité de le défendre. (Chacun sait que la marine impériale se composait de quelques gros navires stationnés dans les ports, et qui n'osaient sortir devant les vaisseaux anglais.) Enfin, et comme dernière clause de l'*ultimatum*, l'empereur exigeait que le Portugal unît ses vaisseaux à ceux de la France, ce qui était dire : Faites-les prendre par les Anglais.

Aussi, comme l'avait bien prévu M. de Rayneval, cet *ultimatum* repoussé amena nécessairement une rupture, et le jeune chargé d'affaires fut obligé de quitter Lisbonne, et de traverser toute l'Espagne, alors déjà agitée et en feu, pour revenir à Paris. Il n'y demeura que quelques instants, et fut désigné immédiatement pour joindre l'ambassade de M. de Caulaincourt en Russie. Le voilà maintenant de Lisbonne transporté à Pétersbourg, c'est-à-dire d'une extrémité de l'Europe à l'autre, à onze cents lieues de distance. Il y arriva déjà dans des circonstances fort difficiles, presque au moment de la rupture entre Alexandre et Napoléon. La société de Saint-Pétersbourg est si différente de celle de Lisbonne! On y aime les hommes de naissance et d'affaires : on ne peuvait, certes, contester la grande origine à M. de Caulaincourt, d'une des illustres familles de l'ancienne monarchie; et pourtant M. de Caulaincourt était à Pétersbourg dans une fausse position. Les pamphlets anglais avaient écrit qu'il avait participé au grand crime de Bonaparte, le meurtre du duc d'Enghien; M. de Caulaincourt, disait-on, avait arrêté le prince à Ettenheim par l'ordre du consul. Ce bruit, que je crois mensonger, devint si général que M. de Caulaincourt fut obligé de se justifier auprès d'Alexandre; et c'est une mauvaise position pour un ambassadeur que d'avoir à expliquer sa vie devant un autre souverain que le sien.

L'expérience des affaires fit bientôt comprendre à M. de Rayneval que la situation entre la Russie et la France entraînait nécessairement la guerre; et, lorsque la rupture fut déclarée, il quitta Pétersbourg à la suite de M. de Caulaincourt, auquel il resta attaché comme premier secrétaire. Ce fut dans cette triste campagne de Moscou, au milieu des glaces, des privations, que naquit une amitié vive et tendre entre lui et un jeune secrétaire du cabinet de Napoléon, qui avait conquis déjà une renommée, je veux parler du baron Meunier, qui, à la connaissance de presque toutes les langues de l'Europe, joignait un talent vif, causeur aimable, spirituel, une discrétion à l'épreuve; et tous deux, bien jeunes néanmoins, jugèrent la chute inévitable du colosse qui pesait sur le monde, par cela seul qu'une situation si haute ne permettait pas de revers.

Cette chute de l'empereur arrivait rapide et profonde; la retraite de Moscou était suivie de la campagne de 1813, brillant et dernier épisode de l'immense vie de Napoléon. Après les victoires, de nouveaux revers, et des revers tellement irréparables que l'ennemi parut même au delà du Rhin. Ce fut alors que Napoléon s'adressa une fois encore à la loyauté de M. de Caulaincourt; et au congrès de Châtillon M. de Rayneval l'accompagna comme secrétaire de légation et directeur du protocole. Ce congrès ne fut réellement qu'un simulacre, et je lui ai entendu dire bien souvent « que si la candeur de M. de Caulaincourt avait espéré des conditions modérées de la part des alliés, lui, plus expérimenté, s'était aperçu qu'il n'y avait pas d'accord possible entre l'Europe victorieuse et l'empereur : Napoléon, qui avait eu un empire s'étendant de Hambourg à l'Adriatique, ne consentirait jamais de bonne foi à gouverner un petit royaume tel que les alliés voulaient le lui donner; et jamais les alliés n'auraient été paisibles, si Bonaparte, réduit même au rang de simple roitelet, avait une année de repos pour réorganiser ses armées et se jeter de nouveau dans les combats. Quand on a porté longtemps une longue épée, vous réduire à manier un petit couteau pour déjeuner aux Tuileries tous les matins, cela est impossible; et en prenant Napoléon eu comme Alexandre le Grand, eu comme César, il devait mourir à la peine, l'épée à la main, ou tomber enfin avec son œuvre.

Les conférences de Châtillon furent presque contemporaines de la restauration, et quand M. de Rayneval revint à Paris, il trouva le gouvernement des Bourbons constitué avec la charte. Son nom n'était point inconnu à la maison royale; Louis XVIII, qui aimait les souvenirs et les noms propres, lui dit avec un ton affectueux, lorsqu'il lui fut présenté : « Ah! monsieur Gérard (Louis XVIII d'un plein bond se reportait à 1780), il y a longtemps que j'ai entendu votre nom pour la première fois : il s'agissait de la guerre d'Amérique; et je ne partageais pas les idées de mon frère sur ce point. Tout le monde dit du bien de vous, et je crois que vous serez bien placé à Londres, où je vous ai nommé mon consul général. »

Ce fut en effet en cette qualité que M. de Rayneval commença ses services sous la restauration : c'était changer un peu la nature de sa carrière; quelle que soit l'utilité des consulats, la grandeur des services qu'ils rendent, ils ne sont placés qu'au second rang dans la hiérarchie diplomatique. Un secrétaire d'ambassade se croit plus haut placé qu'un consul : ce n'est pas le même ordre de fonctions : le diplomate fait les affaires politiques, le consul les affaires commerciales. Mais il y avait ceci de spécial dans le poste qu'on don-

nait à M. de Rayneval, que comme Louis XVIII laissait à Londres un bon gentilhomme de ses amis, le duc de La Châtre, mais fort incapable de suivre les affaires difficiles et les négociations sérieuses, M. de Rayneval se trouvait chargé de toute la correspondance. Il éleva donc ses fonctions consulaires à un rôle diplomatique; tout en se réservant la protection du commerce, les statistiques imposées aux consuls, il fit un peu les affaires de l'ambassade, et son travail frappa tellement qu'il fut appelé presque aussitôt au ministère des affaires étrangères, comme chef de la chancellerie, c'est-à-dire chargé de la direction des bureaux, de l'application matérielle de la politique.

A ce moment se formait le ministère de M. de Richelieu, et le baron Mounier, son ami, son collègue sous l'empire, auditeur comme lui, était nommé directeur général de la police, c'est-à-dire véritable ministre de l'intérieur; il indiqua donc au duc de Richelieu M. de Rayneval, comme l'homme le plus capable de diriger toutes les affaires au département des relations extérieures; et alors le directeur de la chancellerie, M. de Rayneval, fut élevé par le noble duc au titre de sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. L'avancement était beau, mais il était mérité: aujourd'hui que les ambassades se donnent souvent avec une facilité extrême, voyez comme l'avancement était alors réglé. Il y avait plus de vingt-cinq ans que M. de Rayneval était dans la hiérarchie des relations extérieures: sept fois secrétaire d'ambassade en des postes divers, la diplomatie était devenue comme sa vie; il savait l'histoire de tous les cabinets, la carrière de tous les hommes d'État, la force et la faiblesse de tous. Lorsqu'un mouvement de chambre renversa le duc de Richelieu, M. de Rayneval donna sa démission, ou, pour parler plus exactement, il changea sa place contre le poste de ministre en Prusse, et en 1822 il partit pour Berlin. C'était pour lui une nouvelle étude; tout d'un coup il était reporté à l'époque de sa légation à Pétersbourg, car il n'y a rien qui se ressemble plus, pour l'esprit et la tendance, que les cours de Russie et de Prusse: à Pétersbourg on sait Berlin, comme à Berlin on sait Pétersbourg. M. de Rayneval désormais appartenait aux ambassades supérieures, et il entrait dans le rôle actif des négociateurs européens.

L'époque régulière de la restauration, en paix avec le monde, rendait cette position très-facile; il n'y avait pas d'affaires sérieuses, et la question d'Orient, qui venait de naître, n'occupait encore que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la France. M. de Rayneval demeura deux ans à Berlin; puis il fut désigné pour un poste plus élevé, l'ambassade de Suisse; car celle-ci, depuis Henri IV, était considérée comme un poste de premier ordre, parce qu'il y avait à maintenir les capitulations et à suivre les questions de frontière et de commerce, toujours fort délicates; il se mêlait aussi quelque surveillance de réfugiés; car, à ce temps, la restauration était travaillée par des complots à l'extérieur; il existe sur ce sujet, aux affaires étrangères, un mémoire curieux du comte de Rayneval sur les menées des carbonari en Piémont, en Italie et dans le Dauphiné.

Ce fut durant un voyage de Paris à Berne que le roi Charles X le désigna pour faire l'intérim de M. de La Ferronays aux affaires étrangères pendant l'absence du ministre, occasionnée par les fatigues et la maladie. Il eut alors la signature, le portefeuille, la responsabilité du département, ainsi placé au-dessus du titre de sous-secrétaire d'État, qu'il avait eu sous le duc de Richelieu. Sans doute, dans les temps ordinaires, M. de Rayneval eût parfaitement occupé le ministère; il était là en rapports d'opinions, de principes, siégeant au conseil à côté de M. Portalis, son ami: MM. Pasquier et Mounier étaient les soutiens et les appuis de ce ministère, si loyal, si bien intentionné; et nul n'avait plus de spécialité que M. de Rayneval pour accomplir les négociations. S'il ne se fût donc agi que de suivre les transactions avec la Russie ou l'Angleterre, et d'accomplir une bonne résolution de cabinet, l'aptitude du comte de Rayneval était suffisante, au-dessus même de toutes celles qu'on pouvait espérer.

Mais il ne s'agissait pas de capacité seulement: il fallait encore donner par les noms propres une force, une condition de vie au ministère de M. de Martignac, aborder enfin cette tribune, objet de triomphe pour quelques-uns et souvent impossible pour les hommes sérieux de cabinet: M. de Rayneval n'avait rien de cela. Dès qu'il fut question de la retraite définitive de M. de La Ferronays, on mit donc en question le choix de son remplaçant. Charles X, qui commençait à être fort préoccupé, absorbé même par l'idée de former un ministère sous le prince de Polignac, ne voulait aucun nom significatif, et chaque fois qu'on lui parlait de désigner M. Pasquier ou M. de Mortemart, il répondait: « Mais vous avez M. de Rayneval, qui est très-rompu aux affaires; je ne demande pas mieux que de lui confier définitivement le portefeuille. »

Il y avait là sans doute estime personnelle pour M. de Rayneval; mais le roi poursuivait aussi une autre idée: c'était de continuer le provisoire: Charles X voulait que le ministère Martignac ne prît pas cette force, cette consistance, que pouvait lui donner un nom éclatant, pour lui un avenir politique. Et quand toute espérance fut perdue, quand il y eut refus du duc de Laval de prendre le ministère, Charles X désigna M. Portalis pour le département des affaires étrangères, ce qui était encore un moyen d'éluder la question, et d'affaiblir plus encore le ministère Martignac en le faisant pirouetter sur lui-même:

M. de Rayneval ne sortit du ministère que pour être nommé à l'ambassade de Vienne, poste parfaitement à son goût, parce qu'il y avait alors des affaires réelles à accomplir.

On était arrivé, en effet, au temps d'une grande crise européenne à l'occasion des affaires d'Orient. Trois influences luttaient entre elles sur ce point : la Russie, l'Autriche et l'Angleterre. La Russie, développant son système de conquête, de protectorat, d'avancement territorial sur le Bosphore ; l'Autriche, se présentant dans la lice tout armée pour s'opposer à la Russie; et l'Angleterre, sous les torys, cherchant un système mixte, qui, sans trop blesser l'empereur Nicolas, pût néanmoins arrêter ses efforts militaires et sa marche conquérante sur Constantinople.

Dans cette situation, on sent toute l'importance que pouvait avoir la France, avec sa force et ses ressources ; elle était presque désintéressée dans la question : partie stipulante dans le traité du 6 juillet 1827, elle avait été chargée de l'expédition de Morée; victorieuse à Navarin, elle pouvait être un auxiliaire immense pour l'un ou l'autre des intéressés dans les questions en litige. M. de Metternich mettait le plus grand intérêt à se rattacher les forces et la prépondérance du cabinet des Tuileries; c'est pour cela qu'il s'était posé l'adversaire le plus implacable du ministère Martignac ; ce cabinet, soutenu par la Russie et le comte Pozzo di Borgo, était antipathique au prince de Metternich, et ce ministre en saluait la chute avec un indicible plaisir. M. de Rayneval arrivait donc à Vienne dans ces circonstances fort difficiles, quoique très-honorables pour la France, car tout le monde recherchait son alliance : il avait à expliquer l'avénement du ministère Polignac, et bien que personnellement blessé par la retraite de ses amis politiques, il remplit son mandat avec discrétion et loyauté. Au point de vue diplomatique, M. de Metternich était fort satisfait des événements qui se passaient à Paris; cette influence exclusivement russe qu'il avait combattue cessait de dominer en France par la chute de M. de La Ferronays : et dès lors il pouvait espérer un meilleur concours de la France dans la question d'Orient.

Toutefois, si les cabinets s'occupaient plus de la question extérieure que de la marche politique de M. de Polignac, cette lutte néanmoins de chambres, de journaux, de partis si violents, ne laissait pas de préoccuper le prince de Metternich, qui, en plusieurs circonstances, eut avec M. de Rayneval des conversations intelligentes et graves sur ce qui se passait à Paris. Il existe encore une série de dépêches de M. de Rayneval qui révèlent d'une manière fort exacte les impressions que ces causeries lui ont données. M. de Metternich, qu'on ne peut accuser d'aimer les chambres et la presse, conseillait un système de modération circonspecte; toutes ces forfanteries de coups d'État, ces bavardages d'hommes forts et de gouvernement, n'allaient ni à ses allures ni à ses principes, et il croyait d'ailleurs que les coups d'État se font et ne se disent pas; que si on les annonce par les mille voix de la renommée, c'est renoncer au secret qui les prépare et à la force qui les accomplit. Avec une certaine franchise qui tendait à attirer vers lui le gouvernement français, M. de Metternich l'avait prévenu des menées que tentait auprès de lui le parti bonapartiste en faveur du duc de Reichstadt : il faisait ces confidences afin que la France pût se rapprocher de l'Autriche sans crainte, sans arrière-pensée, et, avec son concours, le ministre voulait arrêter l'influence toujours croissante de la Russie sur la question d'Orient.

A mesure que M. de Polignac s'avançait dans la carrière des coups d'État, M. de Metternich eut une dernière conférence avec M. de Rayneval, et la voici en résumé : « Lui, ministre d'Autriche, n'avait sans doute aucun droit de se mêler des affaires de France; mais, dans la crise actuelle, il ne saurait trop recommander des ménagements; on avait affaire à un parti puissant, organisé; que si le roi comptait sur l'Europe, c'était peut-être se tromper; qu'on approuverait la répression, pourvu toutefois qu'elle restât dans la charte, puisque c'était un acte convenu et juré; que si l'on en sortait, alors comme alors : on ne répondait plus du reste. » M. de Rayneval se hâta de transmettre ces paroles à son gouvernement. Elles ne frappèrent personne : qui pouvait arrêter les desseins résolus comme un acte de conscience? Nulle force humaine n'était dans le cas de convaincre Charles X; les ordonnances de juillet éclatèrent sous l'aile de la Providence, et, avec le coup d'État, la résistance, les journées populaires et un nouveau gouvernement. Tout cela se succéda avec tant de rapidité que M. de Rayneval se vit presque aussitôt sans fonctions, sans traitement; la diplomatie était passée en d'autres mains, et, après avoir visité M. de Metternich, le comte de Nesselrode à Tœplitz, et quelques membres du corps diplomatique alors réunis aux eaux, M. de Rayneval revint à Paris, par le fait d'une démission naturelle; car les lettres de créance de Charles X avaient cessé avec le règne de ce prince.

Je fus témoin des chutes rapides et imméritées que les révolutions font faire à la carrière des hommes : ce même M. de Rayneval, que j'avais vu ambassadeur à Vienne, entouré de considération et d'honneurs, je le trouvai au Carrousel descendant d'omnibus avec la simplicité habituelle de son vêtement; j'allai à lui, et nous causâmes encore de vicissitudes et de grandes choses. Il n'avait obtenu ni retraite ni traitement : ambassadeur démissionnaire, n'ayant pas 6,000 fr. de rente, il se destinait à mener à Paris la vie la plus retirée. On ne songeait presque pas à lui lorsque, sur l'insistance du prince de Talleyrand, et sur la recom-

mandation de ses amis politiques pour qu'on employât un sujet si distingué, il fut présenté à M. Casimir Périer, et, quelque temps après, il reçut l'ambassade d'Espagne, avec la mission de suivre les événements si actifs, si dévorants, qui agitaient cette monarchie. Cette mission était considérable; car il s'agissait d'un droit sérieux public, d'une ambassade de famille. Allait-on exécuter la politique de Louis XIV? Hélas! il était alors passé dans le monde une terrible souveraineté populaire, propagande de révolution, qui ne permettait plus le développement naturel des grandes idées et des traditions de l'ancienne diplomatie. Je dois dire que M. de Rayneval était un peu dépaysé dans ce monde nouveau; il comprenait bien la lutte des intérêts, des affaires; mais l'activité des partis, des factions, les théories révolutionnaires, tout cela lui était inconnu : s'il eût suivi et développé un système qui aurait assuré quelque province de plus à la monarchie ou grandi son importance, il ne devinait pas la magnificence inconnue de la souveraineté populaire.

La position qu'il sut prendre, celle qui lui convenait exclusivement, ce fut de se poser en adversaire de l'Angleterre à Madrid : il s'opposa tant qu'il le put au développement de sa puissance et de sa force dans la Péninsule. On pouvait appeler cela de la politique vieillie; c'était pourtant la seule qu'on pût suivre, soit pour la paix, soit pour la guerre : en temps de paix, elle assurait la prépondérance commerciale, la suprématie de la question industrielle; elle donnait force et grandeur à nos consulats de Valence, de Barcelone, de Cadix; en temps de guerre, elle privait la Grande-Bretagne d'un point d'appui et des moyens de faire une campagne comme celle du duc de Wellington en 1813.

C'est à ce point de vue qu'il ne cessait de déplorer le triste résultat de l'abolition de la loi salique par le roi Ferdinand VII; il voyait bien que sa conséquence nécessaire dans l'avenir serait de briser l'action de la France en Espagne. On lui disait un jour devant moi : « Mais le règne de la politique de famille est fini; il faut commencer l'alliance d'opinions; la révolution espagnole aura des sympathies pour la révolution française. » Et l'ambassadeur, haussant les épaules, répondit : « La politique de famille, c'est le temps passé, présent et à venir; la politique d'opinions est toute fragile, et, dans ce pays, voyez quelles sont les opinions! Un combat de taureaux sur la place Mayor. Croyez-moi : un roi absolu, une politique de famille, voilà le véritable intérêt de la France. L'alliance de famille, c'est le mariage; l'alliance d'opinions, une sorte de concubinage : on se prend, on se quitte quand on ne se plaît plus. »

Aussi ce qui avança la vie de M. de Rayneval, ce fut ce triste tableau des violences faites à la royauté, ces scènes de désolation et de désordre; ce n'étaient pas les fatigues matérielles de l'ambassade qui l'accablaient, mais la lutte journalière et vivace des partis; il cherchait en vain quelques distractions dans son goût inné pour la musique; il aimait les fêtes, les plaisirs, les distractions, tout ce qui pouvait jeter quelques pensées heureuses et gaies dans son existence lamentablement préoccupée. Il ne survécut que peu de temps aux tristes scènes dont alors il fut témoin à Madrid; il mourut à son poste d'ambassadeur comme un soldat à son poste de bataille : le comte de Rayneval avait commencé sa vie dans la diplomatie, et il finit aux affaires.

Ce n'était pas un esprit d'une étendue immense, un homme d'État de première ligne, comme M. de Talleyrand ou le prince de Metternich : c'était un homme à traditions, ayant fait un profond examen de la politique générale de l'Europe, et accoutumé à traiter ses fonctions comme un vieux général la stratégie; il ne fut jamais en premier ordre. Il ne voulait et ne désirait pas l'être, mais les choses qu'il savait étaient devenues comme une habitude; il n'avait pas les manières élégantes, mais de larges formes de loyauté et de bonne foi; comme tous les hommes d'expérience et d'esprit, il aimait à se communiquer. Il y a des politiques qui se croient grands diplomates, parce qu'ils parlent peu; le caractère au contraire de tous les hommes d'État est de se faire causeurs spirituels avec une abondance charmante. On citera M. de Talleyrand, qui parlait peu; il parlait peu avec les sots, avec les ennuyeux qui venaient le voir; mais dans son intimité, avec ses amis, il était gai et bavard comme un enfant; M. de Metternich est le plus aimable conteur de l'Europe. On n'est pas habile parce qu'on ne dit rien, mais seulement parce qu'on ne dit que ce qu'on veut dire; pour garder les grands secrets, il faut savoir livrer les petits, et le pédantisme n'a jamais été créé comme une grande puissance de l'homme d'État. La tribune des diplomates, c'est le salon, la familiarité de leur intérieur; et puis voulez-vous les faire tous causer, mettez-les sur l'époque de leur vie où ils ont été brillants, jeunes, et alors, comme l'oiseau des champs qui entend une douce voix, ils se mettent à gazouiller leur vie, leurs plus grands actes, comme leurs plus gracieuses amours.

J'ai considéré le comte de Rayneval comme le dernier débris d'une école qui s'en va en diplomatie : celle des traditions. L'école de l'érudition et de la science historique s'est éteinte avec le comte d'Hauterive; et M. de Rayneval me paraît le dernier des diplomates qui avaient comparé les faits, les traités, le balancement des intérêts, pour se poser en hommes d'importance dans l'examen de toutes les grandes questions commerciales et diplomatiques. Sous l'ancien régime, la diplomatie formait une vaste science,

comme elle l'est encore en Autriche, en Russie et en Angleterre : il y a là de vieux plans qu'on exécute avec lenteur, mais qu'on développe d'une manière inflexible. Chacun a son poste, sait ce qu'il doit faire et ce qu'il doit vouloir. En France, la base du système politique de la monarchie avait été posée par Henri IV, développée par Richelieu, et successivement la maison de Bourbon mettait ses forces et son honneur à exécuter cette politique comme un devoir testamentaire du chef de la race. C'est en vertu de ces antécédents que cette noble maison avait donné sept provinces à la France, depuis la Flandre jusqu'à la Lorraine, sans y comprendre même l'île de Corse.

Aujourd'hui tout cela est dédaigné; nous succombons sous deux impressions fatales qui rongent et dévorent notre diplomatie : l'idée révolutionnaire et l'idée napoléonienne; l'idée révolutionnaire en diplomatie nous a placés en dehors de toute alliance et de toute possibilité d'obtenir une bonne position dans les traités. Nous pouvons bien dans des jours de fureur déborder sur l'Europe; mais, à son tour, l'Europe débordera sur nous; nous sommes condamnés à une guerre éternelle de principes, avec tous et contre tous; la main que nous offrirons on la repoussera, parce qu'on la croit pleine de tempêtes; on pourra bien se servir de nous, mais nous admettre au grand banquet des souverainetés, cela sera plus difficile; et voilà pourquoi le gouvernement n'aura quelque grandeur que quand il aura tué l'idée révolutionnaire, le véritable mal qui nous ronge : la pensée de 1789 nous a annulés pour un siècle dans la diplomatie.

Ajoutez, comme complément de notre faiblesse, l'idée impérialiste, c'est-à-dire la conquête après le désordre, l'oppression après la propagande; l'idée napoléonienne nous pose en fanfarons avec la menace incessante de dominer tous les peuples : la France est une grande, une immense nation, qui en doute? Je suis ami trop ardent de mon pays pour ne pas savoir qu'il y a dans la France mille ressources et de quoi lutter avec les premières puissances de l'Europe. Mais l'idée impérialiste se propageant par les mauvaises histoires, par tous ces résumés des bulletins de la grande armée, nous jette dans des illusions conquérantes; nous nous croyons aptes à vaincre seuls toutes les nations réunies, à dominer le monde entier : un seul de nos petits gamins renverserait douze grenadiers de la garde russe du bout de son petit doigt, et cela ne laisse pas d'être fort humiliant pour les autres peuples. Quand un gouvernement sage sera parvenu à comprimer les deux idées révolutionnaire et impérialiste, à rendre au pays la diplomatie de traditions, alors on pourra apprécier davantage les esprits pratiques, les hommes enfin tels que le comte d'Hauterive ou M. de Rayneval, qui donnaient à la diplomatie une haute pensée et un résultat d'influence et de réunion territoriale depuis Henri IV.

V

LE CARDINAL CONSALVI.

Il existe une bien rare gravure, que je préfère peut-être au portrait que Lawrence a peint du cardinal Consalvi; œuvre d'un artiste italien, Antonio Banzo, on trouve cette gravure dans quelques palais de Rome, quoique le cardinal ait pris soin d'en faire détruire les épreuves par une modestie extrême; exécutée sur le dessin de François Manno, elle représente Consalvi offrant au pape Pie VII les légations de Bologne, de Ravenne, de Ferrare, récemment recouvrées; chacune de ces provinces a ses attributs historiques : le pape Pie VII est debout; au fond, la ville éternelle; sur un côté, la Religion; sur l'autre, l'Histoire assise. Là se trouve comme un résumé des services que le cardinal Consalvi, par son habileté, a rendus à Pie VII et à la papauté elle-même.

Telle est aujourd'hui la tendance des questions politiques, que Rome est appelée à jouer un grand rôle, autant par la tempérance de son caractère que par la grandeur de sa mission. On parle beaucoup de la ville éternelle et de ses ruines encore debout, et peu de personnes la connaissent. Prenez un artiste qui a longtemps séjourné là, un rêveur, un homme politique déchu, le représentant d'une race infortunée, tous vous diront qu'à Rome seulement se trouvent la pleine satisfaction des âmes, la quiétude et le repos sous l'aile d'un gouvernement protecteur, tolérant, facile. Quand le monde refuse un asile aux grandes têtes tombées, Rome leur ouvre ses portes; et les dernières grandeurs des Bonaparte furent la principauté de Canino pour Lucien et la pourpre pour le cardinal Fesch : l'Europe leur refusait l'eau, la terre, le feu; ils s'abritèrent sous la protection de l'Église.

La vie du cardinal Consalvi est l'histoire de la cour de Rome durant les plus grandes vicissitudes; tous ceux qui l'ont connu savent quel esprit fin et délicat il cachait sous les formes les plus faciles, les plus gracieuses; combien il savait sérieusement parler affaires, avec quelle présence d'esprit il répondait à tout; homme de son siècle, il était aussi esprit de tradition : on disait impossible d'échapper à son sourire et à l'expression de ses beaux yeux, que Lawrence jugeait inimitables, tant il y avait du Romain antique, du Grec et du Transtéverin. Il était né, en effet, le cardinal Consalvi, d'une famille de Toscanella, près de Viterbe.

A mesure qu'on quitte Rome pour s'avancer vers Florence, on trouve un mélange de sang romain et de sang toscan qui garde une beauté mélangée et originelle de l'ancienne Étrurie : le jeune Consalvi était fils du marquis Joseph Consalvi, un des seigneurs de cette province, sans grand patrimoine. La noblesse des États romains n'est pas riche; les gentilshommes doivent servir l'Église, et forment cortége aux cardinaux, comme les clients de la vieille Rome aux patriciens.

Le jeune Consalvi fut gratuitement élevé au collége noble de Frascati, la ville aussi fraîche que Tivoli aux Cascatelles, sous la protection du cardinal d'York, le dernier représentant des Stuarts. Consalvi eut ainsi devant les yeux, en commençant à vivre, l'exemple d'une grande infortune, le dernier des Stuarts, sous la pourpre romaine, l'expression catholique d'une royauté déchue ; tant de choses se trouvent à Rome ! Ses études furent fortes, et, comme tous les Italiens, il eut une prédilection marquée pour les arts : n'être point artiste en Italie, c'est n'être point né citoyen; à quelque carrière que l'on se destine, la peinture et la musique sont les seules distractions : comment passer les longues nuits d'été sous les pins panachés des villas, si on ne sait pas improviser un air, conduire un orchestre, façonner le marbre, ou manier un pinceau sur la toile ? Consalvi se passionna pour la poésie; cette admirable langue italienne vous entraîne, vous séduit; il faut que l'on improvise un sonnet ou qu'on récite quelques strophes de l'Arioste ou du Dante, sous peine de passer pour un homme mal élevé : de là sont venus cette multitude de poëtes dont l'Italie est chargée comme de fruits plus ou moins savoureux. Consalvi fit donc des vers ; et au temps de sa puissance on aimait à le lui rappeler, car ce qui s'adresse à notre amour-propre est comme un chatouillement intime qui parle à nos sens et à notre âme à tous les âges.

Le jeune Consalvi ne se destinait point encore à l'état ecclésiastique. A Rome, les étrangers ne font point assez cette distinction; tout étant sous le pouvoir ecclésiastique, une multitude de fonctionnaires portent le petit collet, et néanmoins ne sont pas dans les ordres sacrés. Tout ce qui tient au gouvernement pontifical est abbé (*abbate*) ou prélat. Soumis au costume, ils n'ont cependant aucun devoir à remplir : ceci a souvent fait mal juger du clergé romain. Comme on voit ces abbés au théâtre, dans le monde, à la promenade avec les cardinaux laïques, princes de l'Église, on en jette toute la responsabilité sur le clergé de Rome, tandis que ce ne sont que des fonctionnaires ou des attachés du gouvernement qui portent le costume et l'uniforme comme les juges, les administrateurs et les militaires en France.

Consalvi vit beaucoup le monde; il était charmant, spirituel, et dans les tourbillons du carnaval, on parla de quelques nobles sentiments qu'il avait inspirés : le sang romain est beau; les femmes y ont conservé quelque chose de mâle, comme l'ancien patriciat de la ville éternelle. Produit partout par le cardinal d'York, le jeune élève de Frascati fit un chemin assez rapide, et prit l'ordre laïque de la prélature ; c'est une distinction, une qualité qui donne le titre de *monsignor* dans la hiérarchie; puis il fut appelé parmi les douze juges de la rote, avancement immense. La rote, dont nous ne connaissons pas précisément le mécanisme en France, est un tribunal supérieur que l'on pourrait comparer à la cour de cassation et au conseil d'État à la fois.

Comme il n'y a pas une distinction aussi saisissante, aussi positive à Rome qu'en France entre les différentes parties de la législation, la rote forme ainsi un tribunal mixte où siégent douze prélats romains, et, parmi eux, presque toujours quelques étrangers qui représentent en quelque sorte leur nation (1). Car à Rome tout est universel; l'idée du monde se révèle toujours présente ; chaque langue, chaque peuple, y trouve son image, et le cardinal Mezofanti est pour ainsi dire le symbole de cette universalité. On n'a pas d'idée de cette science; ce merveilleux polyglotte parle avec facilité non-seulement les langues connues, mais tous les dialectes de ces langues; de sorte que le bas breton lui est aussi familier que le slave; et lord Byron avouait qu'il parlait mieux l'anglais que lui-même.

A ces fonctions d'auditeur de rote, le cardinal Consalvi réunit bientôt une sorte de dignité militaire : il fut nommé président du conseil de la guerre (*presidente dell' armi*), et c'est une chose que nous ne comprenons pas non plus en France que le pouvoir militaire mis dans les mains d'un prélat, d'un abbé à petit collet. Chaque État a ses lois propres, et on ne doit pas oublier que c'est à Consalvi que l'on doit la création de ce beau corps de carabiniers, vieux soldats presque tous décorés de la main de l'empereur, que Vernet a reproduits sur ses toiles dans les attaques de brigands et dans cette *Confession* prise sur le fait aux campagnes de Tivoli.

Rome avait alors besoin de déployer toute sa force, toute son énergie. Le Directoire venait d'ordonner une campagne en Italie; les hommes qui traversaient les Alpes, tous enfants du XVIIIe siècle, impies et

(1) Ainsi le cardinal d'Isoard, dont le neveu est aujourd'hui prélat romain, et mon ami depuis longues années, était membre de la rote. D'Isoard s'est consacré à la vie de prêtre après un grand malheur : il avait épousé une femme douce et charmante, Mlle de Coriolis; il la perdit, en 1841, à vingt-six ans, et la douleur l'a jeté dans les ordres.

railleurs, n'avaient et ne pouvaient avoir aucun respect pour les institutions vénérables de Rome sainte. Les Français étaient vainqueurs partout; en vain le pape avait cherché une fois à se racheter par le traité de Tolentino. Efforts impuissants! le Directoire avait décidé que Pie VI cesserait de régner. Le ridicule chef de la secte philanthropique, Laréveillère-Lepeaux, avait voué une haine stupide au saint-père. Le vénérable Pie VI ne voulait pas remplacer le culte catholique par ces puériles cérémonies où les théophilanthropes, vêtus de blanc, venaient offrir sur un autel les fruits et les fleurs à la Nature. Ces bergeries auraient été, au reste, fort innocentes, si elles n'avaient pas entraîné d'odieuses persécutions contre les prêtres. Le pape alors fut enlevé de Rome, traîné de prison en prison, comme saint Pierre-ès-Liens du Vatican, avec une cruauté que les barbares n'avaient pas déployée aux temps des invasions des premiers siècles.

A Rome, il s'était formé une république fantastique. Quelques antiquaires avaient voulu réveiller les cendres de Scipion, la louve de Rémus et de Romulus, faire un gouvernement comme un bas-relief du musée. On montait au Capitole, on parlait dans le Forum; on faisait de beaux discours: et dans ce réveil d'une civilisation au tombeau, la misère de Rome était extrême. Les cardinaux et les prêtres étaient en fuite, et trouvaient asile en Autriche, la protectrice du pontificat. L'Église semblait être anéantie, et déjà dans leur joie les impies proclamaient, comme Julien l'Apostat, la fin du royaume du Christ. Ce n'est pas une chose nouvelle que de proclamer que l'Église va finir, que l'empire de la superstition est à bout : cet argument des philosophes, le Directoire le répétait à satiété; et, comme une preuve, il préparait la captivité et la mort du vénérable Pie VI, angélique caractère qui allait s'éteindre dans une prison, sous un climat glacé pour lui, pauvre vieillard, accoutumé à voir et à saluer Rome.

La papauté ne meurt pas, et le pontificat est éternel : Rome étant au pouvoir de l'ennemi, les cardinaux s'assemblèrent à Venise, sous la domination autrichienne, pour élire un successeur à Pie VI. Consalvi fut nommé secrétaire du conclave, dignité fort influente, parce qu'elle est appelée à conseiller et à diriger les voix dans cette grande assemblée. Avec un esprit fin et juste, Consalvi aperçut toute la difficulté de la situation. Venise était sous la puissance autrichienne, et comme reconnaissante de l'hospitalité donnée, le cabinet de Vienne désirait que le nouveau pape fût tout entier dans ses intérêts. Consalvi signala les dangers qu'un choix si exclusif pouvait avoir : choisir un pape dans le sens de l'Autriche, c'était rompre à jamais avec la république française. On se séparait des persécuteurs sans doute; mais qui pouvait deviner l'avenir? qui sait si, par un retour spontané à de pieuses idées, la France ne serait pas la base d'une renaissance religieuse sous la croix, son triomphe et son guide? Il ne fallait pas ainsi la forcer à une séparation avec le saint-siége, en donnant au nouveau pape un caractère ennemi de ses intérêts. Ainsi raisonna Consalvi; et c'est ce qui détermina les suffrages en faveur d'un moine simple de l'ordre des camaldules, Barnabé Chiaramonti, élu sous le nom de Pie VII.

C'est une admirable prévoyance que celle de l'Église : nul ne sait mieux ce qu'il faut au christianisme; quand il y a faiblesse d'un côté, elle cherche à la réparer; elle s'assimile tour à tour les éléments divers de la société; lorsqu'il y a trop d'aristocratie, elle vient puiser ses forces dans la démocratie; témoin l'institution des capucins, les hommes du peuple, aux énergiques efforts; lorsque les monastères eurent trop de tendance vers le repos et la douceur, François d'Assise créa les ordres mendiants, il appela les pauvres et le peuple à l'aide de l'Église. Ici les circonstances étaient les mêmes, et Barnabé Chiaramonti, le pape Pie VII, était un pauvre moine, tout peuple comme l'armée républicaine qui s'avançait.

Pour arriver à ce résultat, il fallut lever bien des obstacles, briser la faction autrichienne, qui portait le cardinal Mattei, et déterminer le cardinal Maury lui-même à disposer de ses voix au profit de Barnabé Chiaramonti. Le cardinal Maury n'était point à ce temps le serviteur dévoué de celui qui fut plus tard empereur. Exilé avec les princes français, longtemps l'ami et le confident de Mesdames, tantes de Louis XVI, il était plutôt disposé à contrarier un choix favorable à la république française qu'à soutenir un candidat pour ainsi dire appuyé par elle. Il faut se rappeler que le pauvre moine Barnabé Chiaramonti, évêque d'Imola, était le seul des prélats qui eût manifesté des sentiments démocratiques à l'approche des armées françaises; et Lannes l'avait proclamé dans son langage soldatesque « un bon républicain. » Il était donc habile à Consalvi de le produire, de le désigner comme futur pape, puisque Pie VII serait recommandé à la France précisément par cette tendance remarquée pour la république. N'avait-il pas écrit dans un mandement « qu'un bon chrétien était un bon démocrate? » Pie VII, élu par l'influence de Consalvi, le désigna pour le poste de prosecrétaire d'État. (Comme il n'était pas cardinal, il ne pouvait avoir la dignité de secrétaire d'État en titre.) On put le considérer dès lors comme le ministre absolu de Pie VII, comme le conseiller de toutes ses négociations avec l'Europe.

Il faut se faire une juste idée des difficultés du saint-siége, alors que l'Italie était le théâtre d'une guerre

si vive et si acharnée. La république éphémère de Rome n'existait plus; elle avait passé comme une folle idée d'antiquaire : les conquêtes de Suwarow restituèrent les vieilles souverainetés, Naples à son roi, Rome au pape; et Pie VII, proclamé à Venise, put faire son entrée dans la ville éternelle avec toutes les solennités religieuses. L'Autriche reprenait ses possessions d'Italie avec sa persévérance habituelle. Un esprit à vue courte, un homme médiocre, aurait donc complétement donné dans la réaction contre la république française, eût poussé le saint-siége dans les intérêts de la coalition, puisque c'était à elle qu'il devait son rétablissement. Consalvi avait plus de portée et de prévoyance. Le retour de Bonaparte, le 18 brumaire, l'avaient vivement frappé, et avant même la bataille de Marengo, il prévoyait que les Français reviendraient en Italie, que ce jeune homme, ce général, ce Bonaparte, maintenant premier consul, saluerait de nouveau les Alpes. Napléon était Italien, et le respect qu'il avait montré pour Pie VI au traité de Tolentine, quand tout le monde raillait le pontificat, les paroles qu'il avait prononcées sur la puissance de la papauté, avaient fait juger à Consalvi, alors élevé au cardinalat, qu'il y avait dans le général Bonaparte une pensée profondément catholique, et qu'il était plus grand que tous ces philosophes de collége qui dédaignaient un culte et le prêtre; peut-être Bonaparte deviendrait-il le sauveur de la papauté et le restaurateur de l'Église en France.

Le cardinal ainsi devina la bataille de Marengo, et le jeune vainqueur, maître une fois encore de l'Italie, jeta les yeux sur Rome. Il ne porta pas ses méditations sur le saint-siége pour bouleverser encore une fois les grandeurs du Vatican, à la façon des théophilanthropes; lui ne rêvait ni la république romaine, ni ses vieux oripeaux, qu'il n'aimait à voir qu'au théâtre, lorsque Talma paraissait sur la scène, le front ceint des lauriers des Césars; lui voyait dans le pape quelque chose de religieux, de traditionnel, d'historique, parce que déjà, dans son cœur, il rêvait les grandeurs de Charlemagne : Charlemagne, l'objet de son culte, dont il voyait l'image debout dans toutes les basiliques. Il vint donc à la pensée de Bonaparte de relever l'Église de France par un concordat : un concordat, c'était un grand traité qui sauverait la religion de ses ruines sous la main du consul. Et à cet effet il désigna un homme habile, modéré, et qui avait longtemps résidé à Rome, M. de Cacault; celui-ci connaissait de longue main le saint-siége, les moyens de tout concilier, de tout arranger dans une question aussi haute, aussi délicate.

Les instructions de M. de Cacault, rédigées par Bonaparte lui-même, révèlent déjà dans la tête du premier consul la pensée de reconstituer l'Église de France, avec une hiérarchie puissante par son esprit, et sous la main du pape et de l'État; l'idée du concordat devenait familière au consul, parce que tout ce qui était unité, devoir, obéissance, parlait merveilleusement à sa volonté et à son imagination vive et colorée. Il faut se rappeler l'état du clergé en France à la fin du Directoire; il y avait encore quelques prêtres, les uns assermentés, les autres fidèles, et dans l'épiscopat même en comptait des évêques titulaires, la plupart émigrés, et des évêques constitutionnels, quelques-uns en possession de diocèses. Le but du consul était de faire sortir de ces ruines un édifice majestueux, et, dans cette œuvre, il était soutenu par un parti religieux et modéré qui s'élevait en France avec l'esprit d'ordre et de gouvernement. Bonaparte voulait donc un concordat comme François I[er] l'avait préparé : il ne s'agissait plus que de pénétrer la disposition dans laquelle se trouvait le pape, et c'est pourquoi M. de Cacault s'adressait franchement au cardinal Consalvi.

C'était un terrible négociateur que Bonaparte : ce qu'il voulait, il l'imposait comme condition essentielle, sans qu'il fût permis d'hésiter un seul moment. Les armées de la république occupaient l'Italie, le général Murat était maître de Florence, et six marches forcées pouvaient le jeter sur Rome. Qu'allait ordonner le consul? Tout en imposant des conditions, Bonaparte veut que ses généraux respectent le saint-siége. Il existe de lui une admirable lettre à Murat, par laquelle il cherche à relever aux yeux de ce général, fanfaron et inculte comme toute l'armée républicaine, la puissance morale de la papauté. Bonaparte lui parle comme Charlemagne aurait parlé à un baron franc chargé de marcher sur Rome. « Traitez le pape comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes. » C'était dire à un soldat : Vous verrez là un vieillard aux cheveux blancs; il n'a pas d'armée, et telle est néanmoins sa puissance morale qu'il faut le compter comme un grand souverain militaire. Bonaparte n'a pas d'autre moyen de signaler cette force à Murat qu'en donnant au pape le chiffre d'une armée de deux cent mille hommes, nombre respectable pour un général d'avant-garde.

Qu'on se représente donc la position délicate du cardinal Consalvi : la papauté devait sa restauration matérielle, non point à Bonaparte, mais aux victoires des Russes et des Autrichiens; devait-elle rompre brusquement avec ces cours pour se jeter aux bras de Napoléon, et traiter avec lui comme avec un souverain? Abandonner la coalition, c'était une grande ingratitude pour le saint-siége; ne point aller au premier consul, c'était s'exposer à la perte de Rome, et, ce qui était plus important pour le pape, entraîner une séparation peut-être éternelle entre l'Église de France et le saint-siége. De cette situation difficile il était résulté de l'hésitation, des retards, et ce fut

alors que M. de Cacault conseilla au cardinal Consalvi d'aller trouver directement le consul à Paris : « Éminence, disait-il, avec les généraux vous vous entendrez mal; ils ne savent et ne comprennent que très-imparfaitement la pensée religieuse du premier consul; avec lui, au contraire, tout sera parfait : vous trouverez de la dureté extérieure, mais de la bienveillance intime. » C'était dans la pensée du cardinal, essentiellement Italien, quelque chose d'effrayant que le voyage de Paris; lui qui n'avait jamais vu que Rome, Florence et Venise, les belles cités de Bologne et de Ferrare, allait tout à coup se trouver transporté dans cette ville immense, alors impie et railleuse, au milieu des fêtes militaires ou des sociétés philosophiques du XVIII[e] siècle. Quelle serait aux Tuileries l'attitude du cardinal!

Qu'on se reporte à Paris vers le commencement du consulat. La sévérité de mœurs de Bonaparte avait sans doute mis un peu d'ordre et de convenance dans les habitudes déréglées du Directoire; la société était mieux choisie sous le rapport de l'élégance, des formes, de l'esprit général; mais elle n'en gardait pas moins cette empreinte incrédule et railleuse que le XVIII[e] siècle avait partout imprimée. Les généraux, les officiers n'avaient aucun sentiment religieux; ils se moquaient des prêtres et de l'Église, et les récentes campagnes d'Italie constataient avec quel mépris ils avaient traité les choses saintes, dévastées comme si les barbares du IV[e] siècle avaient passé par là. Au milieu de cette société indifférente ou colère, fière ou moqueuse, un cardinal arrivait tout d'un coup comme le représentant de Rome, le légat du pape, qu'on avait vaincu naguère et enchaîné; il arrivait à la cour avec la renommée d'un homme fin, rusé, qui récemment avait écrit aux cabinets de Vienne et de Toscane, « qu'il allait à Paris comme un martyr, sans espérance d'en revenir, » tant la France alors faisait peur, avec les opinions antireligieuses qui la dominaient depuis un demi-siècle! Cette correspondance avec l'Autriche, dénoncée au premier consul, fit d'abord accueillir avec froideur le cardinal Consalvi; mais bientôt l'immaculée douceur de son caractère, la résignation de ses paroles jointe à son habileté d'affaires, atténuèrent peu à peu ces impressions mauvaises, et le cardinal Consalvi fut justement appréeié par l'elite de la société, et le consul le combla de bontés.

Alors il se formait une réaction favorable au catholicisme : il y a au fond de l'âme une pensée religieuse que nul pouvoir humain ne peut arracher. Adorer Dieu, l'aimer et le servir, est empreint en caractères ineffaçables dans l'âme humaine. Bonaparte avait choisi pour ministre des cultes un homme moral, d'intelligence forte, M. Portalis. Profondément versé dans le droit ecclésiastique, entouré d'une pieuse famille, c'était l'exemple de toutes les vertus religieuses. M. Portalis devait aisément s'entendre avec le cardinal Consalvi, qui arrivait à Paris pour réaliser l'idée d'un concordat avec la France. Alors autour du cardinal se pressait une société d'élite représentée par MM. de Fontanes, de Chateaubriand, bien autrement supérieurs par l'esprit et le génie aux persifleurs des choses saintes, aux écoles de Chénier, de Dulaure ou de Pigault-Lebrun. A chaque époque il y a des hommes qui veulent arracher la pensée morale et divine du cœur humain; ils ont plaisir à tout réduire au matérialisme. Or, que résulte-t-il de là? Un désenchantement complet de la société, quelque chose de tristement ravageur qui laisse un vide immense à l'âme.

Le second consul, M. Cambacérès, partageait, comme MM. Portalis, de Chateaubriand, de Fontanes, les idées religieuses; puis il y avait dans le général Bonaparte quelque chose d'immense : c'était la foi, le type des intelligences supérieures; tous les hommes éminents (j'entends ceux qui organisent, gouvernent et mènent les sociétés) sont religieux; il y a toujours un côté médiocre, imparfait dans le doute, la critique et l'examen : détruire n'est pas le but de l'intelligence humaine; créer, c'est sa destinée, et, pour créer, il faut de la foi. On s'explique dès lors toute l'attention que mit Bonaparte à traiter admirablement le cardinal Consalvi; il croyait à la puissance du catholicisme; il voulait constituer en lui la grande force morale de la société; un concordat lui donnait Rome, le pape, et voilà pourquoi Bonaparte aimait à se montrer avec le cardinal; il le voulait revêtu de ses habits pontificaux : lui qui lisait souvent dans les vieilles chroniques, savait que Charlemagne était entré dans les basiliques de Rome suivi de cette multitude d'évêques précédés de la bannière et de la croix, comme on le voit dans les débris de Ravennes. A son esprit deux symboles se présentaient incessamment : le pape et l'empereur. Le pape était rétabli dans Rome, l'empereur ne manquerait pas à la couronne.

A Paris, le cardinal devait éviter un écueil considérable; il savait que, pour régner sur cette société légère et mobile, il fallait être homme du monde et tolérant; il l'était au plus haut point : à Rome même il passait pour un des plus élégants causeurs de salons, un musicien, un peintre. Mais était-ce ainsi qu'il fallait se montrer à Paris, lorsqu'on allait décider une question religieuse, Paris si prévenu contre les prêtres? Le cardinal, quoiqu'il fût laïque, se condamna néanmoins à une vie austère, à des habitudes simples : plus d'une fois on voulut l'entraîner à visiter l'Opéra pour juger de la musique française, dont il était grand amateur; Consalvi refusa sans faste, sans bruit, déclarant « qu'il n'avait point le temps de suivre ses goûts quand une affaire aussi sérieuse que celle du concordat lui prenait tous ses instants. Il fallait avant tout reconstituer l'Église. »

Certes, c'était une grande affaire que celle du concordat, et jamais le génie de Bonaparte ne s'était révélé avec une si grande hauteur que dans cette question difficile : il devait à la fois lutter contre l'esprit de son temps, les difficultés intimes de l'Église de France et les habiles résistances de Rome. On devait d'abord préparer une grande et nouvelle circonscription épiscopale, de concert avec le saint-siége. Une fois le premier résultat accompli, il fallait choisir les évêques parmi les titulaires actuels, obtenir la démission de quelques-uns, soumettre les prêtres assermentés, les évêques constitutionnels à l'obédience envers le pape, réparer enfin tout le mal que la révolution avait fait à l'Église. Cet admirable travail fut accompli sous la main du premier consul par le cardinal Consalvi et M. Portalis. Il fallait une aussi haute influence sur l'esprit de Pie VII pour lui faire concéder tout ce que le consul demandait; puis il devait ajouter à cela une grâce toujours riante et parfaite, une politesse de bonne compagnie, pour esquiver les impératifs commandements de Bonaparte, qui rarement abandonnait ses idées. Le consul comparait le cardinal Consalvi à une belle sirène à la douce voix, qui l'enlaçait et l'entourait de toutes parts; et cette image était juste. Rien n'était comparable à cette onction de paroles, dans la langue italienne, que Bonaparte affectionnait de tendresse. D'un côté, c'était l'improvisateur corse accentuant ses volontés avec force, dans un style aussi concis que le Dante, imagé comme celui de l'Arioste; de l'autre côté, c'était le doux poëte comme Pétrarque, jetant des paroles flatteuses comme dans une canzone, saisissant le consul comme Métastase ou Alfieri par les mots de grandeur et de gloire. Bonaparte aimait ces luttes, qui lui rappelaient celles de Charlemagne avec Adrien; et tel était le charme de Consalvi, qu'il put dire impunément à Bonaparte « que c'était beaucoup que le saint-siége vînt traiter à Paris. » Alors les yeux de Bonaparte jetèrent de la flamme. Consalvi, pour le calmer, lui dit de sa voix douce et admiratrice : « *Oh! Carlomano è venuto in Roma;* » et ces mots changèrent la fureur en un sourire : la comparaison allait si bien au cœur de Bonaparte; car elle le saluait empereur!

Le concordat fut enfin signé; Consalvi quitta Paris après un séjour très-prolongé, pour revoir sa chère Rome. Là seulement il trouva ses amis, ses habitudes, ses occupations; et le service qu'il venait de rendre au saint siége grandit encore sa puissance auprès de Pie VII. Jamais un seul moment sa fermeté, sa constance, ne l'abandonnèrent : il a signé le concordat, et il apprend que, presque aussitôt, sous l'influence des idées philosophiques, des articles organiques ont été ajoutés à ce concordat, qui en détruisent le sens ou en dénaturent l'esprit. Aussitôt le cardinal Consalvi proteste; il proteste haut et fièrement, parce que les articles organiques n'ont pas été convenus et arrêtés avec le saint-siége et qu'ils modifient la pensée entière du concordat.

Et ici se présente une question encore vivace aujourd'hui, c'est de savoir quelle est la force légale des articles organiques. Le concordat signé avec le saint-père est évidemment passé dans le droit ecclésiastique de la France, et a reçu force obligatoire pour le clergé : en est-il également ainsi des articles organiques? Je ne le pense pas; car un contrat n'est obligatoire que lorsqu'il est synallagmatique, mutuellement signé, et ces articles ne sont le fait que d'une seule des parties, le saint-siége n'y a point participé. Remontons à l'origine : quel fut le but des articles organiques? Le voici : le caractère calme, limpide, religieux du concordat, avait soulevé une vive et grande opposition au sein du parti philosophique; elle se fit entendre d'une manière bruyante autour du premier consul, elle domina le conseil d'État. Ce fut alors que, comme une réaction au concordat, comme une sorte de concession faite aux derniers débris de l'indifférence du XVIIIe siècle, les articles organiques furent publiés : ils n'étaient pas une confirmation du concordat, mais presque sa destruction : jamais un seul moment Rome n'accepta les articles organiques, car ils étaient un étrange empiétement de l'ordre civil sur l'ordre ecclésiastique.

A ce moment, une négociation plus considérable s'ouvrit entre Bonaparte et Rome : celui que la fortune déjà avait élevé au consulat ceignait à son front la couronne impériale; et comme il savait que l'empreinte religieuse consolide les droits que la force crée, Bonaparte voulut être sacré par le pape. Les rois de France ne l'étaient que par les archevêques : lui, qui d'une seule enjambée retournait au moyen âge, voulait l'être par le souverain pontife; ne portait-il pas la pourpre comme les empereurs d'Occident? Consalvi accepta cette idée comme un lien nouveau entre l'Église de France et la papauté; Pie VII, vénérable vieillard, vint à Paris pour accomplir ce qu'il considérait comme la confirmation et le développement du concordat. Dans cette circonstance décisive se révèle encore, d'une part, le caractère admirable de la papauté qui vient consacrer la couronne au front du génie, et puis ce sentiment intime de Napoléon pour les splendeurs du catholicisme; il est religieux comme tous les grands hommes, il croit parce qu'il veut fonder, constituer un gouvernement. Tous ces dissertateurs philosophiques sur le consulat et l'empire, qui veulent bien avouer que le catholicisme est une nécessité, que Bonaparte fit bien de l'adopter, parce que c'était le meilleur système religieux entre tous les autres; ceux-là, dis-je, n'ont jamais compris le génie de Bonaparte : enfant, il avait été catholique; empereur, il avait vu Charle-

magne dans les grandes basiliques, et il était resté catholique; au lit de mort, il reçut les sacrements comme le vieil empereur lui-même. Sa vie s'exprime par cette anecdote racontée à la Malmaison, lorsque la cloche du village faisait vibrer mille joies mélancoliques en son cœur.

Le cardinal Consalvi ne suivit pas le saint-père, et, pendant son absence, il fut le maître de Rome; car il réunit à la fois les pouvoirs de l'homme d'État et les dignités de l'Église. Par un phénomène rare, mais de sinistre augure, le Tibre venait de déborder dans Rome. Ce fleuve, qui habituellement coule ses eaux jaunies au milieu de la ville éternelle, épancha son urne limoneuse sur tous les quartiers, comme Tacite le rapporte sous le règne de Tibère : une partie de la cité fut engloutie sous les eaux. Il fallait calmer la tristesse des Transtéverins, inquiets de l'absence du pape, et qui voyaient en cela une cause de malheurs: c'est parce que le saint-père se trouvait absent que Rome était frappée de cette calamité. Consalvi apaisa tout; il parcourut Rome dans une barque, portant des consolations et des secours dans toute la cité; et lorsque le saint-père revit le Vatican, tout était rentré dans les conditions de la vie publique : les Transtéverins, paisibles, purent jeter leurs acclamations vers le trône pontifical.

Pie VII avait tout fait pour Napoléon, il aimait l'empereur pour sa personne et parce qu'il reconnaissait en lui des pensées morales, et cette mission presque divine de relever les autels. Hélas! à ce moment l'ambition aveuglait Bonaparte, maître du continent : qui pouvait s'opposer à lui sans être brisé? On ne s'est jamais assez rendu compte de toute l'énergie que peut avoir une résistance morale : le saint-siége n'a pas d'autre force; mais, comme ce sentiment vient d'une conviction chrétienne, de l'éternité opposée aux fragilités inconstantes de la vie humaine, le pape tire de cette résistance une force invincible.

Rome n'avait point à se mêler des guerres de l'empereur et des conquêtes de sa politique; le cardinal Consalvi avait voulu la placer dans une situation mixte, neutre entre toutes les puissances, pour ne s'occuper que de la foi. Certes, Rome n'avait aucun motif pour aimer les Anglais, hérétiques acharnés qui avaient voué une haine profonde au pape; mais le gouvernement romain pouvait-il capricieusement leur déclarer la guerre? Le peuple des États romains ne vivait que par le commerce de l'échange des denrées coloniales. Civita-Vecchia et Ostie pouvaient tomber au pouvoir de l'ennemi ou au moins être anéanties par leur escadre. Le cardinal Consalvi résista donc avec fermeté aux ordres de Napoléon, qui voulait forcer le pape, souverain de Rome, à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Comme cette résistance ne put être brisée, Rome fut occupée par les Français; Pie VII, brutalement enlevé, fut conduit militairement à Florence, à Gênes, puis à Fontainebleau. Consalvi dut résider à Paris.

Quelle différence de temps, lorsqu'en 1801 il y était venu pour signer le concordat! Sous le consulat, on était à un instant de renaissance; tous les cœurs venaient au premier consul, qui se plaçait comme le principe d'ordre et de grandeur pour la société. Il y avait alors, il est vrai, moins de splendeur aux Tuileries, mais une jeunesse active qui imprimait un caractère de force et de réparation à tous les actes du consul. Maintenant on était accablé sous la pourpre; il y avait partout des dignitaires, des honneurs, et le cardinal, philosophe désabusé, vit bientôt toutes les faiblesses cachées sous ces oripeaux. Presque captif à Paris, sous la surveillance de la police, il garda fièrement sa dignité, toujours et partout, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse. Il y a bien des ressources dans un homme de conscience injustement persécuté: le pape avait résisté noblement à l'empereur quand celui-ci demandait des choses qu'il croyait incompatibles avec la force et la dignité de l'Église. Le cardinal, à son tour, résista, et dans une circonstance bien solennelle et fort significative : quel était l'homme, quelque haut placé qu'il fût, roi ou prince, qui ne désirât faire cortége à Notre-Dame lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise? Honneur, gloire, sollicités par tous, même avec bassesse; eh bien! les cardinaux romains captifs, invités à faire cortége de leurs pourpres autour de l'empereur, refusèrent de paraître à Notre-Dame, protestant ainsi au nom de la religion offensée contre cette union illicite. Et pourquoi? Aux yeux de l'Église (et la source de toute égalité), le mariage de Napoléon avec Joséphine était indissoluble : l'empereur n'avait pas pu dissoudre un mariage conclu avec une pauvre femme, même pour une archiduchesse; et les cardinaux ne voulurent pas y assister, afin de ne point paraître donner leur consentement à une telle infraction des lois de l'Église. Qu'on s'imagine la colère de l'empereur! Quoi! des prêtres osaient traiter une fille de la maison d'Autriche, une archiduchesse, comme une concubine, et saluer comme légitime épouse Joséphine, la pauvre délaissée! Les cardinaux furent donc tous exilés, emprisonnés comme un châtiment; et Consalvi demeura plus de trois ans captif à Reims. Il n'eut là d'autres distractions que d'admirer la magnifique cathédrale où chaque jour il adressait ses prières à Dieu pour faire cesser les calamités du ciel. La cathédrale de Reims, quoique d'un style si différent, lui rappelait les basiliques de sa Rome chérie.

Enfin, dans la tristesse et l'abattement, il reçut un matin un bref scellé du sceau pontifical, avec une permission du ministre de la police, pour aller rejoindre le pape à Fontainebleau. C'était là qu'allait se

signer le concordat de 1813, violemment arraché au saint-père. A cette condition, on lui rendait sa liberté, ses amis, ses cardinaux. Consalvi trouva le pape Pie VII dans une petite chambre, triste, solitaire, à côté des vastes appartements du château; au milieu du beau palais de la renaissance, le saint-père n'avait voulu qu'une paisible cellule. Lorsque Consalvi eut lu les articles du concordat, lui, cardinal secrétaire d'État, conseilla de protester contre la force : et ce fut de sa main qu'il écrivit cet acte dérobé à la police impériale, et proclamé ensuite solennellement à Rome : le pape y disait que l'empereur lui avait fait violence; et c'était vrai. On parla même d'un serrement de main de Napoléon au pape, aussi dur que le gantelet de fer du duc de Guise.

On resta donc à Fontainebleau tout l'hiver de 1813 à 1814. Quelle ne fut pas la joie de Consalvi lorsque, dans les premiers jours d'avril, il reçut du gouvernement provisoire de Paris une lettre signée du prince de Talleyrand qui autorisait le pape à retourner à Rome! Comme pour compenser la grande iniquité qui avait pesé sur lui, le voyage fut un triomphe; la multitude se précipitait aux genoux du saint-père pour recueillir sa bénédiction. A Rome donc, Consalvi reprit la dignité de cardinal secrétaire d'État; mais ici commençait pour l'Éminence une tâche non moins difficile, celle de reconstituer les États romains, envahis, dominés par la France : c'était le digne devoir d'un ministre, un rôle enfin à sa hauteur. Dans le morcellement que la conquête avait fait des souverainetés territoriales, plusieurs prétentions alors s'élevaient soutenues par les puissances. D'une part, l'Autriche voulait arrondir ses possessions d'Italie, en s'emparant de quelques-unes des légations romaines, si fort à sa convenance; le grand-duc de Toscane voulait également une meilleure frontière du côté de Radicofani; tandis que les Napolitains, encore sous la conduite de Murat, espéraient s'étendre et mordre à leur tour sur les légations. Pour repousser ces prétentions diverses, le saint-siége n'avait point d'armée, rien que l'antique tradition de ses droits. Le cardinal Consalvi, profondément pénétré de cette puissance morale, plus fier que s'il avait eu cent mille hommes à ses ordres, plus humble que s'il eût été le dernier des serviteurs de Dieu, vint successivement à Paris, à Londres, à Vienne, où il assista au congrès européen appelé à fixer les nouvelles démarcations de tous les États de l'Europe. On avait prêté peu d'attention d'abord aux droits du saint-siége. Le cardinal, qui ne pouvait représenter qu'un intérêt moral au milieu des grandes questions européennes, fut à peine accueilli; puis on vit en lui une habileté si haute, une modération si juste, qu'il devint souvent l'arbitre dans les débats de la plus solennelle importance. Cette situation que tout seul il avait prise, que seul il avait su se créer, servit admirablement les intérêts du saint-siége : on accorda à Consalvi ce que peut-être on aurait refusé à d'autres. L'Autriche, intéressée à étendre sa domination sur les provinces romaines, fut la première qui renonça à toutes ses prétentions anciennes : le traité de Tolentino fut mis à l'écart; Bologne, Ravenne et Ferrare, ces trois nobles sœurs, vinrent marier leur couronne de pierre à la grande Rome; et tel fut son ascendant moral que, dans les étiquettes du congrès, alors que les puissances eurent décidé que l'ordre et la hiérarchie, le rang, seraient fixés par le simple alphabet, en prenonça également que les nonces du pape, dans toutes les cérémonies publiques, porteraient la parole comme les organes et les représentants du corps diplomatique.

Qu'on s'imagine donc la joie de Pie VII lorsque son cher Consalvi revint à Rome avec un beau traité qui lui assurait une si grande place, les légations et la suprématie! Après tant de secousses, le saint-siége reprenait toute sa splendeur. Tant de puissance tombait après une gloire éphémère; Napoléon, naguère si grand, sa famille, tout était disparu, ou bien venait chercher un asile dans Rome; et Pie VII, le pauvre vieillard, l'exilé de Fontainebleau, reprenait avec son calme et sa douceur habituelles la triple couronne sur la tiare. C'est dire assez que le cardinal Consalvi retrouva aussi sa position de secrétaire d'État, avec une puissance presque absolue : un cardinal à Rome, c'est non-seulement un prince de l'Église, c'est encore un patricien qui étend sa protection sur les poëtes, les artistes, les peintres, les sculpteurs. Consalvi surtout se souvenait de ses goûts avec toute la force d'un virtuose et d'un dilettante. Il dessinait parfaitement, traçait les plans, commandait des fouilles pour faire sortir Rome antique de la poussière des âges. Les musées étaient remplis des merveilles qu'il avait arrachées aux entrailles du sol. Après la guerre qui avait tant lassé les âmes, la ville éternelle devenait le refuge d'une multitude de cœurs émoussés, qui s'asseyaient à la table du cardinal. Canova était son ami; il l'arrachait à ses occupations favorites, à son atelier de la Trinité-du-Mont; car Canova, qui avait résisté à Napoléon, ne savait pas dire un mot contre un cardinal, parce qu'un cardinal, pour un Romain, c'est le père, le prince, le protecteur de toutes les choses un peu grandes qui se développent dans la vieille cité. Oh! quels temps désormais heureux pour Rome : les étrangers sont accueillis par le secrétaire d'État avec une affabilité indicible : les Anglais de distinction abondent autour de lui. Par ses bonnes manières, le cardinal pourra attirer à l'Église romaine les bienveillants rapports de l'Angleterre, et le roi George IV est de ses amis. En même temps le cardinal rédige des codes, établit des systèmes de

douanes. On lui doit l'établissement des postes; il sait dépenser avec une magnificence toute royale; il veut que l'étranger ébloui s'écrie avec enthousiasme comme Byron : « Rome est encore Rome ! » Le poëte, à l'aspect des basiliques, fut entraîné à la foi : s'il eût vécu, le grand railleur, le poëte superbe se fût agenouillé devant l'humble tombe de Pierre et de Paul.

Au milieu de ces travaux, qui faisaient sa gloire, le cardinal Consalvi perdit son père et son ami, le pape Pie VII. C'était pour lui un coup terrible; car cette puissance qu'il avait acquise par tant de travaux allait-il la perdre avec le nouveau pape élu sous le nom de Léon XII? Léon XII n'avait point été l'ami de Consalvi; ils étaient divisés depuis longues années, et à peine placé sous la tiare, le nouveau pape déclara que désormais lui-même ferait toutes ses affaires de Rome : seulement il laissa le titre de secrétaire d'État à Consalvi, comme sous le précédent pontificat. Hélas ! il semblait que la vie de Consalvi était liée à celle de Pie VII ! Ces deux existences avaient cheminé ensemble; elles devaient descendre à la fois dans le tombeau. Frêle de corps, après tant de tribulations et de travaux, le cardinal Consalvi s'éteignit au mois de décembre 1824. Il avait passé à travers les plus violentes secousses du saint-siége : la résistance à la république française, l'invasion brutale de ses généraux, le concordat et les affaires du saint-siége à Paris, l'exil du pape à Fontainebleau; puis enfin, lorsque l'ordre européen fut établi, ce fut Consalvi qui, au congrès de Vienne, fit restituer au saint-siége toutes ses splendides possessions.

Consalvi fut donc le symbole de la puissance romaine durant ces temps d'épreuves; il comprit l'éternelle pensée de l'unité catholique; il avait fait élever sur le tombeau de Pie VII, son ami, son père, les deux statues de la Force et de la Sagesse : c'était ainsi qu'il avait compris Rome! Rome attaquée par les génies en dépit, comme par les petits philosophes, pauvres imitateurs des hérétiques de tous les temps; Rome qui a pour elle l'unité et l'immobilité, lorsque tout change et se morcelle; Rome qui a résisté à tous les siècles, comme le christianisme résista aux sophistes d'Alexandrie et à Julien l'Apostat ! Vous qui croyez dire des choses nouvelles en apostrophant la puissance du saint-siége, vous qui vous croyez jeunes et tout plaquetés de fortes idées, vous n'êtes que des plagiats de ce qui a été mieux dit avant vous. Vous refaites Voltaire, Diderot, avec moins d'esprit et plus de pédantisme. Quand vos ossements seront livrés aux vers du sépulcre, lorsqu'on ne parlera plus de vos œuvres, Rome s'élèvera encore avec sa croix au-dessus de vos tombeaux; et peut-être votre seule consolation un jour sera de vous abriter dans ses idées, comme la famille Bonaparte s'est abritée dans ses murs, après ses grandes infortunes, sous la pourpre du cardinal Fesch.

C'est sans doute dans cette pensée que le cardinal Consalvi fit déposer ses entrailles dans le panthéon d'Agrippa, aujourd'hui *Santa-Maria ad Martyres*. Lorsque vous visitez à Rome l'église Saint-Marcel *al Corso*, vous y voyez deux tombeaux à côté l'un de l'autre : ce sont ceux du marquis de Consalvi et de son frère le cardinal. Lucien Bonaparte, leur ami intime, allait visiter souvent ces tombes; je l'y vis une fois, et c'est de sa bouche que j'appris que l'Éminence était non-seulement un homme d'État, mais un poëte; et le prince de Canino récitait en vers italiens la cinquième satire d'Horace traduite par le cardinal Consalvi. Ainsi la poésie consolait le prélat en captivité; et puis, lorsqu'il fut rendu au pouvoir, il garda le caractère de poëte comme un souvenir et un hommage. Consalvi aurait été ingrat de l'oublier (1).

VI

M. GUIZOT.

L'année scolaire 1821 fut évidemment la plus brillante dans les annales de l'université. M. Villemain, dont le nom est maintenant devenu sacré comme ces lieux que la foudre a touchés, professait la littérature au milieu des mille applaudissements d'un monde d'élèves. M. Cuvier révélait les mystères d'une primitive création; et M. Guizot enseignait l'histoire de France. Le succès de ces leçons ne venait pas d'un besoin de bruit public; les passions contemporaines étaient laissées à l'écart; on faisait de la science, on jetait des paroles brillantes; mais on ne prenait pas une question de rue pour faire trépigner de joie de petits communistes, socialistes en néophytes échevelés. Le Collége de France et la Sorbonne étaient restés dans la grandeur de leur institution première, tels que François Ier et le cardinal de Richelieu les avaient fondés.

J'arrivai à Paris pour y faire mon droit avec toute

(1) Parmi les innombrables erreurs d'une récente *Histoire du Consulat et de l'Empire*, où les généraux ennemis morts sur le champ de bataille reparaissent trois pages après, où les armées de 12,000 hommes pour le combat se retrouvent 20,000 pour la retraite, il en est une que je ne puis passer sous silence : l'auteur suppose que c'est à M. de Cacault que le premier consul adressa une dépêche dans laquelle il disait de traiter le pape comme s'il avait 200,000 hommes. Cette dépêche n'était point adressée à M. de Cacault (ce qui n'aurait aucun sens), mais au général Murat, qui commandait à Florence, et qui voulait marcher sur Rome.

l'ardeur et l'impatience d'un écolier qui veut travailler ; j'étais nourri de quelques travaux historiques du XVIIIe siècle, ceux qui ont servi de base aux livres de MM. Dulaure, Thiers, Norvins : c'était alors l'usage ; et j'avais pris, je l'avoue, de bien singulières idées sur l'action du clergé dans les annales de notre France. Petit savant, je traitais avec dédain les évêques et l'Église ; j'avais à la bouche tous ces mots de *fanatisme*, de *despotisme*, avec un peu de haine contre les jésuites et d'ardentes déclamations contre tout ce qui touchait à l'arche sainte de la philosophie de Voltaire. La renommée de M. Guizot était retentissante, et j'accourus à la Sorbonne dans le dessein sans doute de me fortifier dans mes convictions si supérieures, si bien inspirées.

Quel fut donc mon étonnement lorsque j'entendis les leçons de M. Guizot destinées à prouver la magnifique action des évêques dans le moyen âge, à relever l'Église chrétienne et à lutter corps à corps avec la philosophie du XVIIIe siècle ! J'écoutai donc, l'esprit tendu, la bouche haletante, et, faut-il le dire ? ces leçons opérèrent en moi le prodige d'une conviction historique ; et voilà ce qui a créé toujours ma tendance irrésistible, respectueuse, pour M. Guizot. Ce ne sont pas les idées politiques, cette force d'un principe conservateur : celles-là, je les ai trouvées dans d'autres avec autant de supériorité ; mais ma gratitude vient de l'enseignement historique. Et ces choses-là ne s'oublient pas, parce que ce qui reste des grandes fortunes politiques, ce sont quelques livres, débris d'une époque passée, et les belles leçons qui laissent à l'esprit de larges empreintes.

A un an de là, je me trouvai, tout jeune homme encore, jeté dans un monde, aux Tuileries, chez l'évêque d'Hermopolis, cet aimable et bon prélat qui n'avait contre lui que sa facilité naïve, et je me rappelle qu'après dîner, sur une causeuse, j'appris presque de sa bouche que M. Guizot était destitué, ou pour mieux dire qu'il ne devait plus professer. « Ah monseigneur ! m'écriai-je, pourquoi cet acte ? Il y a folie ! Il a opéré ma conversion. C'est l'historien le plus catholique de France, quoique protestant ! Quoi ! monseigneur, vous qui avez combattu Gibbon en pleine chaire, ne savez-vous pas que la meilleure réfutation de Gibbon, ce sont les notes de M. Guizot ? » Et le bon évêque reprit avec douceur : « Vous n'avez pas assez d'expérience, mon cher élève, pour savoir qu'en ce monde nous ne nous appartenons pas. Ce n'est pas moi qui ai frappé M. Guizot, dont j'aime le caractère et le talent; c'est tout un parti plus puissant que moi, plus puissant que le ministère, et je dirai presque que le roi. C'est une réaction, et voilà tout. Qui sait ? peut-être un jour serons-nous emportés par une autre colère de parti : c'est l'histoire de notre belle et pauvre France ! »

Ce petit détail devait servir d'introduction à ce travail sur l'homme éminent dont cet article va s'occuper. Le midi de la France compte encore un grand nombre de familles protestantes ; l'hérésie dans le Languedoc est ancienne comme le XIIe siècle ; la marche des catholiques du Nord sous Simon de Montfort (le Machabée) contre le comte de Toulouse n'en avait pas éteint les semences ; ces familles avaient survécu à la révocation de l'édit de Nantes, vivant à l'écart des affaires, dans une éducation qui se ressentait du voisinage des Cévennes, c'est-à-dire, dure, passionnée, âpre comme les rochers qui séparent Uzès d'Annonay, la ville du Rhône. Je me rappelle qu'en écrivant mon livre sur *Louis XIV* je visitai ces chaumières des Cévennes une à une, où l'arquebuse des guerres civiles pendait encore au foyer du paysan.

Nîmes est comme la Genève du midi de la France : il y a là de nombreuses familles protestantes, en minorité sans doute, sous la surveillance inquiète des catholiques, mais avec des prêches, des ministres, une école, parce qu'elle est la véritable capitale du calvinisme. M. Guizot naquit dans cette ville en 1787, d'une famille honorable, probe, et qui le destina au barreau. Presque enfant, M. Guizot fut dirigé vers Genève pour y achever les grandes études de littérature, de législation et du droit. Il y a cela de particulier dans la société protestante que, simple minorité, et précisément parce qu'elle est minorité, elle se tient, se lie, de manière à se pousser, à se protéger réciproquement. A Genève, on put apprécier aux écoles ce jeune homme modeste dans ses mœurs, modéré dans ses goûts, austère dans ses manières, qui se passionnait pour les grandes études. Genève alors faisait partie de la France ; mais pour la science, elle retenait quelque chose du sérieux et de la grandeur des universités allemandes. Ses études finies sur les plus larges bases, M. Guizot vint à Paris, comme nous tous, pour suivre cette carrière de l'esprit, avec ses douleurs, ses épines, ses espérances et ses ravissements.

L'instruction protestante est en général solide, mais froide, limitée, avec une telle supériorité donnée à la Bible, que toutes les sciences doivent s'y rattacher, de sorte que le néophyte en emporte quelque chose de compassé qui refroidit l'imagination. Mais à cette instruction M. Guizot joignait l'esprit méridional, c'est-à-dire cette manière de juger hardiment les questions, de les examiner, de les comparer ; en un mot, un peu de légende chaude et colorée dans la discussion raisonnée : c'est le ciel de Nîmes sur les cimes glacées des Alpes ; c'est l'arc-en-ciel méridional sur un ciel nébuleux. Cette double tendance du sang et de l'instruction lutte perpétuellement dans l'esprit de M. Guizot : c'est ce qui fait qu'il y a du catholicisme chez lui, et beaucoup ; ce qui n'en est pas appartient à la famille, à son éducation, à ce vieux foyer où pendent encore les images

desancêtres; et quelques-uns de ces portraits de grand'-mères huguenotes, semblables aux tableaux de l'école flamande, coiffe en linon sur la tête, vêtement de bure noire, sans ornement, ni bijeux, ni cheveux, ainsi que le grand coloriste Rubens les comprit à sa seconde manière.

A Paris, M. Guizot se trouva aux prises avec l'impérative nécessité du travail. Sans fortune, il dut chercher à se poser; et comme les familles protestantes accordent un appui à tous les jeunes hommes de leur secte qui présentent garantie et avenir, M. Guizot se lia de la plus noble, de la plus sainte amitié avec une de ces familles; il put faire un apprentissage de cette austérité intime, de ces vertus privées qui font le charme des jours pénibles dans la lutte du travail et du besoin. Il est inexact, comme on l'a écrit, que M. Guizot y fut précepteur; si cela avait été, il s'en ferait gloire; l'éducation publique est presque toujours la ressource des jeunes hommes, comme des jeunes femmes des honorables maisons protestantes, quand elles n'ont pas de fortune. Combien de fois à Rome, à Naples, en Sicile, en Espagne, ne rencontre-t-on pas des familles anglaises qui ont dans leur sein une jeune fille au teint pâle, à la blonde chevelure, insignifiante par le cœur, un peu pédante par l'esprit? Elle n'est pas dans la famille, elle n'est pas dans la domesticité. Demandez-lui son origine, elle est de Genève; elle appartient à une honorable bourgeoisie, elle court le monde, élevant quelques jeunes miss, quelques enfants d'aristocratie, leur apprenant le français; et puis toute cette vie se résume en une pension jetée par le lord d'une grande lignée après l'éducation finie. Ainsi est le professorat à Genève, humble, mais honorable.

A Paris, M. Guizot se fit à lui seul une destinée. A vingt ans, il vit quelques sociétés littéraires, et spécialement le salon de M. Suard. La littérature était une grande affaire sous l'empire; et lorsqu'on ne faisait pas de bulletins de la grande armée, on s'occupait de livres, de gros et de petits ouvrages. Il existait alors des salons littéraires, dont nous avons perdu la trace; tous les beaux-esprits s'y réunissaient; et M. Suard, comme M. de Fontanes, était le protecteur d'un certain monde de jeunes hommes marqués pourtant d'un esprit particulier. M. Suard était philosophe du XVIIIe siècle, fort admirateur de Voltaire et de son école historique. Son salon réunissait les débris du Directoire, les royalistes, les beaux diseurs, et puis les partisans de ce que j'appellerai l'école du tribunat, les amis de Benjamin Constant, de Chénier. Ce fut dans cette société que M. Guizot fut introduit, à l'époque à peu près de cette renaissance de littérature compassée qui vit éclore les *Templiers* et les tragédies de M. de Jouy. M. Guizot, plus fort que tout cela, plus capable de comprendre et de saisir les idées générales, écouta beaucoup et parla peu. De temps à autre il faisait de petits articles littéraires qui lui donnaient de la renommée. Nous tous qui jetons maintenant tant de flots d'encre, tant de feuilles au vent, nous ne comprenons pas quelle était l'importance d'un article littéraire sous l'empire. Alors ils faisaient une réputation, parce que l'abus n'en était pas venu.

Dans un homme aussi grave, aussi sérieux que M. Guizot, quand on trouve une aventure d'amour romanesque, on s'en saisit; elle ressemble à une belle fleur sur l'âpre nature des Alpes. Et pourtant rien de plus chevaleresque que son premier sentiment, je veux parler de son mariage avec M[lle] Pauline de Meulan. Esprit méridional, il aime avec ardeur; caractère puritain, il purifie cet amour par la sainteté du motif. Au journal *le Publiciste*, une jeune fille travaillait nuit et jour pour les besoins de sa famille; elle était bien née, parfaitement élevée, avec une tendance à la littérature sévère, et ses articles de critique étaient lus et remarqués. Ce travail laborieux avait altéré sa santé, à ce point qu'elle fut obligée de le suspendre, et le bruit en vint jusqu'à M. Guizot. Un moment préoccupé de cette situation, le jeune homme, qui s'était profondément pénétré de la pensée et du style de M[lle] Pauline de Meulan, se met à faire des articles si bien imités que tous auraient pu s'y tromper; gardant tout à fait l'anonyme, il les adresse à la noble fille malade, avec une courte lettre: « Il veut rester inconnu d'elle; il la prie de voir si ces articles ont la perfection nécessaire pour qu'elle les puisse signer de son initiale dans le journal, et pour la remplacer durant ses souffrances. » M[lle] de Meulan, étonnée, accepte; les articles paraissent: chaque jour nouvel envoi. Enfin, lorsqu'elle est revenue à la santé, elle se hâte de faire insérer dans le journal: « qu'elle désire connaître, remercier le généreux inconnu. » Et ce n'est que quelques mois après que M. Guizot consentit à se nommer. De là une noble et sainte liaison; Pauline de Meulan devint M[me] Guizot, dont les livres, consacrés à l'enfance, conservent trop peut-être ce caractère grave qui marque la vie de famille: il y a dans le sourire de la femme sévère qui veut descendre à amuser l'enfance quelque chose de trop sérieux. On peut faire des livres d'éducation, mais on ne fait pas de ces récits attrayants comme les contes de Perrault, qui nous ont tous bercés enfants dans mille rêves d'or, de soie et de cristal.

C'est dans ce salon de M. Suard que M. Guizot commença les notes de la traduction de Gibbon, qui annoncèrent sa vocation pour les études historiques. Il n'est personne qui ne place Gibbon à toute la hauteur de la première renommée historique. Ce n'est pas seulement un érudit aussi savant qu'une académie entière dans ses attrayantes notes, c'est encore un

grand peintre, qui a jeté sur la décadence de Rome un mélancolique intérêt. Quand M. Guizot critique Gibbon, ce n'est donc pas sous un aspect général, mais au point de vue du christianisme; Gibbon est un sceptique comme le XVIIIe siècle, M. Guizot un croyant de l'école génevoise, fort ennemi des sociniens, comme Calvin l'était de Servet : de là ces notes du commentateur sur le chapitre passionné de Gibbon contre le christianisme; M. Guizot le réfute avec hardiesse, il se fait le champion de l'Église avec une sincérité digne d'éloges. Aussi cette édition de Gibbon est-elle la plus recherchée et la meilleure de toutes, sans en excepter celle de M. de Septchènes, à laquelle, disait-on, le malheureux roi Louis XVI avait travaillé.

Sans être d'une opposition bien prononcée à l'empire, le salon de M. Suard était attaché à l'école de Mme de Staël et de Benjamin Constant, si hostile à Napoléon. M. Guizot, qui reçut un reflet de cette école pendant son séjour à Genève, dans le voisinage de Coppet, s'associa à l'opposition littéraire contre l'homme qui abaissait toutes les intelligences devant sa fortune. Or l'histoire doit constater que lorsque l'empire tomba, l'école de Mme de Staël exerça une grande influence sur la marche des événements de la restauration : comme le ministre de l'intérieur en 1814, l'abbé, duc de Montesquiou, avait des goûts très-littéraires, les salons de MM. Suard et Royer-Collard lui désignèrent le jeune M. Guizot comme secrétaire général du ministre; et c'est en cette qualité qu'il commença sa carrière administrative et politique.

Cette première restauration était un mélange de tout : on y voyait un peu de république, un peu d'empire, un peu de monarchie, un peu de liberté; des mousquetaires gris ou noirs et des grenadiers de la vieille garde; une constitution improvisée, une royauté primordiale, la liberté de la presse comme réaction de la censure, la censure comme moyen de contenir la presse. Et c'est au milieu de ce chaos que fut jeté M. Guizot, qui absorba bientôt la confiance du ministre. C'était un excellent homme que l'abbé de Montesquiou, un des beaux noms de France, contemporains des époques carlovingiennes, avec des habitudes fort naïves et des croyances tellement infinies en la royauté, qu'il ne pouvait croire aux mécontentements. On a beaucoup critiqué ses actes en 1814, le préambule de la charte, ses discours à la chambre, ses lois sur la censure. Mon Dieu ! il faut se reporter à l'époque ! On sortait du plus affreux despotisme : pas un seul journal n'était libre, pas un livre ne pouvait paraître sans l'estampille d'un censeur; tout écrivain un peu libéral, Napoléon le faisait jeter à Vincennes, à Charenton, ou dans un régiment, selon son bon plaisir. Partant de cette donnée, pouvait-on passer à l'extrême liberté, à l'excessive licence? Ne fallait-il pas un système mixte et transitoire? Et c'est ce qui explique ces exposés de motifs, ces lois dont M. Guizot fut souvent le rédacteur, ou, pour parler plus exactement, le secrétaire de rédaction; car quels étaient les hommes, les conseillers et les bras droits de M. de Montesquiou? M. Lainé, M. Benjamin Constant, M. Royer-Collard, Mme de Staël; et certes, on ne pouvait les accuser de ne pas aimer les libertés publiques. L'idée de M. de Fontanes, comme celle de M. Royer-Collard, était sans doute plus sage que libérale; aujourd'hui l'abus de la presse, l'immoralité de ses œuvres, son action déplorable sur la vérité et le cœur humain, peuvent bien faire croire qu'elle n'était pas dépourvue de raison. L'abbé de Montesquiou croyait qu'une censure éclairée aux mains des sommités littéraires était une nécessité impérative dans une société qui ne voulait pas être livrée aux infamies d'une production sans frein : il se trompait peut-être; mais cette opinion avait son côté social.

A mesure que nous avançons dans l'application pratique des idées, nous devons reconnaître de plus en plus qu'il faut un frein à la presse, à moins qu'on ne veuille qu'elle tue tout et qu'elle se dévore elle-même. Une société ne peut pas longtemps vivre sans le respect profond pour le gouvernement, sans le culte de famille, sans la chasteté des mœurs, et l'œuvre qu'accomplit la presse depuis dix ans est-elle compatible avec ces conditions de vie sociale? Nous nous sommes gonflés d'amour-propre, à ce point que nous aimons mieux avaler le poison à longs traits, que de reconnaître que la liberté de la presse est encore un de ces présents funestes que l'idée de 1789 nous a faits. Les lois pénales ont sans doute un peu garanti le gouvernement; mais qui protége la morale, la vie domestique, sans laquelle il n'y a plus de sécurité possible pour la société?

Ainsi se passa la première restauration jusqu'au coup de tonnerre qui annonça le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Pour bien comprendre la position de tout le monde dans cette crise, et la situation particulière de M. Guizot, il faut d'abord nettement dessiner la tendance des esprits. Toute l'école de Mme de Staël était l'ennemie acharnée de l'empereur. Cette femme supérieure, qui l'avait appelé *Robespierre à cheval*, n'avait jamais voulu ployer le genou devant l'idole; et Benjamin Constant avait écrit des articles plus énergiques que vrais contre Bonaparte, traité comme un usurpateur sanglant dans le *Journal des Débats*. Ces idées étaient partagées par une grande fraction du parti libéral; et le second exil des Bourbons fit une impression bien triste partout. Mon Dieu ! un parti a défiguré l'histoire au point de présenter les cent-jours comme une époque glorieuse et saluée par tous. Il y eut bien quelques plébéiens dégueuillés, quelques vieux jacobins, une masse d'im-

périalistes sans place, quelques femmes dépitées de ne plus aller à la cour, une armée sublime et dévouée prête à se battre, qui saluèrent le second retour de l'empereur; mais la masse de la nation, la bourgeoisie, n'était plus avec Bonaparte. Tout le monde voyait comment cela finirait; l'Europe s'armait autour de nous; une catastrophe imminente menaçait de nouveau la France.

Le seul espoir de la finir était à Gand, oui, à Gand. Là, il y avait un vieux roi qui seul serait appelé par l'Europe à terminer la crise, le roi qui avait donné la charte et concilié les partis, la source du bien et du mal, un roi qu'il fallait éclairer au plus vite sur ses amis et sur ses ennemis, et dont le pouvoir pouvait seul finir les crises de la patrie. Il existait à Paris un comité composé d'hommes considérables, tels que MM. Pasquier, Royer-Collard, le maréchal Macdonald, qui souhaitaient deux choses : qu'à cette fin inévitable de la crise militaire des cent-jours il ne surgît pas un ministère jacobin gouverné par les niais du parti de M. de Lafayette (ils avaient renversé Bonaparte), ou par les avocats de police sous Fouché, qui ne voulaient pas des Bourbons. Ce comité croyait fort inutile de proclamer le roi de Rome, que l'Europe une fois à Paris aurait balayé; ou d'adhérer à cette constitution déclamatoire de M. Manuel, que Blücher aurait brûlée sur la place de Louis XV. Ce comité d'esprits honorables et éminents résolut d'envoyer quelques jeunes hommes de confiance à Gand pour engager Louis XVIII à éloigner les ultra-royalistes sous M. de Blacas, et l'amener ainsi à faire quelques concessions au parti libéral en France. Tel fut le but du voyage de M. Guizot à Gand; et là il fut rejoint par un homme non moins honorable, M. Mounier, très-jeunes tous deux, et portant des paroles de conciliation, allant dire au roi de France : « qu'il ne fallait gouverner que par la charte. »

Il est faux que M. Guizot ait jamais travaillé au *Journal de Gand*; et, s'il y avait travaillé, il aurait fait un journal admirablement rédigé; il aurait eu pour collaborateurs M. de Chateaubriand, M. Bertin de Vaux, M. de Bonald, M. de Fontanes, tout ce que la littérature comptait de plus élevé. Au reste, il y avait alibi : M. Guizot ne vint à Gand qu'à la fin de juin, et le journal avait cessé de paraître le 21. Ce que le comité modéré de Paris voulait seconder, c'était le parti de M. de Talleyrand, appuyé sur le congrès de Vienne et la charte : on voulait y déjouer l'intrigue ultra-royaliste de M. de Blacas; on y réussit.

Malheureusement nous vivons, en histoire, avec les contes de partis, avec toutes les niaiseries racontées par les vieux impérialistes ou les jacobins décrépits à une génération crédule et ignorante. Quand on a jeté une calomnie contre un homme ferme et honorable, on s'imagine avoir fait quelque chose de grand. Tel est notre malheureux pays: nulle supériorité n'est admise; on détruit tout ce qui porte couronne, celle de la royauté comme celle du talent, l'étoile immaculée de la religion comme l'étoile immaculée de la morale. Allons, fossoyeurs des renommées, creusez la tombe pour ce qui est un peu haut; il le faut bien pour relever la société des bagnes, les dégoûtants tableaux des assises; faites des livres qui presentent notre France comme le grand égout des vices humains !

A la seconde restauration, et sous le ministère de M. de Talleyrand, M. Guizot fut nommé secrétaire général du département de la justice (M. Pasquier était garde des sceaux); il s'était lié à la fraction que conduisait M. Royer-Collard, et à laquelle venait d'adhérer le jeune duc de Broglie, fraction que l'on commençait alors à appeler *doctrinaire*, ce que signifiait un parti considérant la légitimité et la charte comme un grand système de philosophie et de politique capable de concilier l'autorité et la liberté dans une juste balance. Cette école, effrayée de l'idée républicaine, et l'ennemie de l'empire, voyait dans la restauration un fait immense qui pourrait réaliser la liberté féconde que les utopistes de 1789 avaient gâtée, et l'autorité dont l'empire avait fait un terrible abus. Ces convictions, l'école les raisonnait; elle en faisait pour ainsi dire un corps, un enseignement, et c'est pourquoi on lui donna le titre de *doctrinaire*, les uns par une définition juste, les autres par une raillerie; et presque immédiatement ces doctrinaires se séparèrent du double parti royaliste et politique : les politiques ne trouvaient pas en eux des façons de juger assez applicables, des principes de gouvernement assez nets; les royalistes, parti chevaleresque, leur trouvaient trop de pédantisme, des sentiments trop froids, un dévouement trop limité; et voilà ce qui fit des doctrinaires un parti exceptionnel, souvent un embarras; quelquefois un appui, et toujours un enseignement.

M. Guisot conserva le titre de secrétaire général du ministère de la justice sous M. de Marbois, comme il avait été secrétaire général de l'intérieur sous M. de Montesquiou. Et ici on lui a reproché des projets acerbes sur la presse, sur les cours prévôtales, sur les cris séditieux, projets qui émanaient du conseil des ministres, comme mesure du gouvernement, en dehors des fonctions toutes de bureau d'un secrétaire général. D'ailleurs, pour se rendre compte de cette situation, il faut se rappeler que la majorité de la chambre des députés arrivait avec des opinions provinciales implacables, qui demandaient à tout prix une réaction contre les cent-jours. Était-ce à tort ou à raison? Peu importe : c'était l'esprit de la majorité, et le ministère que présidait le duc de Richelieu demeura sur la défensive. Qu'on relise les discussions

de cette époque, et l'on verra les fureurs du parti royaliste, et tout ce qu'il fallut de puissance pour résister à ce torrent de feu, à ce brasier d'ardentes vengeances.

Les lois que sollicitait cette majorité furent donc des concessions trouvées toutes également imparfaites par les royalistes. M. de Marbois fut attaqué d'une façon étrange presque comme un ministre qui trahissait la couronne; et M. Guizot fut compris dans la même proscription. Ce ne sont pas les exposés des motifs ni les lois qu'il faut juger en les isolant des événements contemporains; il faut, au contraire, rapprocher ces lois et ces faits pour juger si ce n'était pas quelque chose de miraculeux que de résister aux passions ardentes de l'opinion royaliste outrée, qui menaçait incessamment de mettre les ministres en accusation. M. de Marbois tomba dans un tel discrédit qu'il fut obligé de donner sa démission, et M. Guizot entra au conseil d'État. On vit dans cette session de 1815 un fait qui se produit souvent dans les assemblées passionnées contre un ministère de résistance : la majorité se vengeait par des votes bizarres, ce que les royalistes appelaient de bons tours joués aux ministres. Ainsi, des lois votées article par article étaient rejetées au scrutin secret; à chaque moment on demandait des explications; mille propositions se croisaient, on multipliait les amendements, et tout cela par le seul motif que le ministère déplaisait, et qu'il restait calme devant une majorité capricieuse.

L'ordonnance du 5 septembre, en mettant un point d'arrêt à la réaction royaliste, donna une force nouvelle aux opinions modérées, et à mesure qu'on avançait vers des voies plus libérales, l'importance des doctrinaires prensit de l'accroissement; ils entouraient M. Decazes, et si par M. de Mirbel ils avaient l'oreille du ministre, par M. Camille Jordan ils touchaient aux opinions libérales : leurs causeries brillantes, leur manière un peu tranchée de décider toutes les questions, aidaient leur supériorité; de manière qu'ils devinrent les conseillers intimes de M. Decazes, surtout à l'époque où ce ministre eut à se défendre contre le parti royaliste ardent, qui voulait s'emparer des affaires. En 1818, M. Guizot fut nommé directeur des communes au ministère de l'intérieur, après la chute du ministère Richelieu.

Cette position n'était pas seulement une affaire de bureau, mais encore un poste d'études politiques et administratives; car le ministère de M. Decazes, sous l'influence des doctrinaires, préparait un travail immense, sorte de supplément à la charte, et qui embrassait l'ensemble de toutes les questions sociales et gouvernementales depuis la commune jusqu'à l'instruction publique, depuis les Tuileries jusqu'au hameau. Cette grande charte, longtemps méditée, fut l'œuvre commune de MM. Royer-Collard, Camille Jordan et Guizot. L'habitude de ces esprits éminents était de toujours centraliser, de ne jamais prendre une question en particulier, et de tout organiser sous une hiérarchie, le gouvernement comme l'opposition. L'opinion doctrinaire est un esprit de règle qui veut la discipline partout, dans ce qui gouverne comme dans ce qui résiste; elle hait l'anarchie; si elle a des troupes irrégulières pour attaquer çà et là, elle ne comprend qu'une chose avant tout : c'est l'autorité. Et voilà pourquoi cette école imposait une charte au ministère comme à l'opposition.

Cette puissance du parti doctrinaire croula avec autant de rapidité qu'elle était née, au moment où le ministère du duc de Richelieu, reprenant la direction des affaires après la mort du duc de Berry, voulut imprimer une certaine allure royaliste au gouvernement du pays. M. Guizot alors donna sa démission; et comme il fallait un aliment à son intelligence active, studieuse, comme il ne pouvait pas rester en dehors de toute action politique, il publia sa première brochure *sur le gouvernement et l'opposition*, remarquable travail qui peut se lire encore, différant ainsi de ces brochures éphémères qui passent sans laisser trace; seulement ce livre se laissait trop aller aux ressentiments et aux personnalités contre le ministère Richelieu, qui alors réprimait les factions avec énergie, l'émeute des rues comme les complots des sociétés secrètes. On peut toujours signaler, au reste, dans les pamphlets de M. Guizot, une pensée sociale et d'organisation : il peut bien se passionner pour ou contre un homme, saisir une idée, la pousser à outrance; mais, dans tout cela, il n'oublie jamais les principes; ils sont sa vie, sa puissance, sa grandeur. Sur les cas particuliers, il procède toujours par théorie; et s'il peut en créer quelquefois pour les besoins particuliers de sa situation, il ne cesse de les empreindre d'une pensée de généralisation qui les fera vivre même après que les circonstances auront passé.

On peut faire partir de cette époque du ministère du duc de Richelieu le long intervalle de dix années pendant lesquelles M. Guizot est resté en dehors du gouvernement; et ce ne sont pas les temps les plus oisifs de sa vie, les moins profitables, ceux qui laisseront le moins de trace dans l'avenir. A nos époques mobiles, lorsque les renommées politiques sont si contestées, lorsque les passions et les partis se disputent sur la valeur de tous les hommes considérables, personne n'est assez osé pour réfuter l'immense supériorité historique de M. Guizot. Sur ce point tout le monde est d'accord; il n'y a ni opposition, ni dissidence : la postérité pourra oublier le ministre, mais elle gardera mémoire de l'erudit, du savant, et surtout de l'homme qui a laissé des empreintes de sa haute philosophie dans les ouvrages qu'il a conçus sur notre vieille et grande nationalité.

Dans ce long intervalle, temps de retraite studieuse, M. Guizot peut être considéré sous trois aspects : 1° comme simple érudit, et en cette qualité fouillant, traduisant les vieilles annales, mettant les chroniqueurs à la portée de tous. Élève de l'école des chartes, ce fut dans une maison modeste de la place du Palais-Bourbon que j'allai le visiter pour la première fois; il faisait alors traduire Grégoire de Tours et Frédégaire : il voyait, relisait les chroniques avec le zèle et l'amour d'un bénédictin ; de jeunes hommes, ses élèves, l'entouraient en l'écoutant comme un maître; lui, retiré dans son cabinet, appuyé sur tous ces textes, rédigeait ses mémorables livres sur l'*Histoire de France* et *les Progrès de la civilisation;* 2° comme professeur, M. Guizot attirait la foule à la Sorbonne. Deux fois par semaine j'assistai à ses cours; on voyait arriver au milieu de la foule un homme jeune encore, au front haut, au teint pâle; il s'asseyait sur la chaire du professorat avec un ton solennel, entouré de textes latins, et là, avec un art admirable, il comparait les législations saxonnes, franques, quelquefois systématiquement, mais toujours avec une hauteur de vue, des aperçus neufs et vigoureux.

Enfin, M. Guizot demeurait encore l'écrivain politique; il savait que, dans les luttes d'un siècle, lorsqu'un homme veut conserver son existence, une vie publique, et ne point se jeter dans la nécropole des anciens, il faut qu'il se mêle à la politique active, forte, puissante; c'est le moyen qu'on ne vous oublie pas, qu'on lise même les ouvrages sur les siècles écoulés qui resteraient peut-être inaperçus. Les brochures de M. Guizot furent toutes des livres; il saisit la plupart des circonstances sérieuses pour rappeler noblement sa capacité, et, indépendamment de cette lutte avec un nom public et avoué, M. Guizot se fit journaliste; il écrivait des articles remarquables qu'il ne signait pas, mais qu'on pouvait reconnaître à la forme incisive et grave de son style.

Telle fut sa position sous M. de Villèle, lorsqu'enfin le ministère Martignac vint mettre un point d'arrêt à la réaction royaliste. Il fallait que le gouvernement s'entourât d'hommes capables, considérables et forts, et un peu mêlés aux affaires de ce temps-là. Honoré de la confiance des ministres qui composaient ce cabinet, de M. de Martignac, du comte de La Ferronnays, je me souviens d'une circonstance assez curieuse. M. de Martignac me fit l'honneur de me communiquer la liste des conseillers d'État en service ordinaire, alors assez largement composée, car on y comptait M. de Salvandy et M. de Laborde, qui avaient fait une vive opposition à M. de Villèle. Je pris la liberté de faire remarquer à M. de Martignac qu'il y manquait le nom de M. Guizot frappé en 1820. Je croyais qu'une égale justice était due à M. Guizot et à M. Villemain, et que, puisque l'un était élevé au titre de conseiller d'État en service ordinaire, l'autre devait l'être à plus forte raison. M. de Martignac me répondit avec ce ton triste qu'il avait souvent lorsqu'il parlait des résistances du roi Charles X : « Eh! mon Dieu! vous savez bien que nous ne sommes pas les maîtres; je connais tout le mérite de M. Guizot, et tout ce que je pourrai obtenir du roi, peut-être, c'est de le porter en service extraordinaire. — Ce n'est pas assez, » dis-je. Et alors M. de Martignac ajouta : « Je ferais plutôt nommer M. Casimir Périer ministre du commerce que M. Guizot conseiller d'État. »

Ces répugnances venaient du parti royaliste, et M. Guizot y était marqué à l'encre noire : ce n'étaient ni les révolutionnaires, ni les impérialistes que craignait ce parti; mais les hommes qui lui avaient fait résistance; et tel avait été M. Guizot en 1815 et en 1820. Aussi à la chute de M. de Martignac, M. Guizot rentra-t-il de plein droit dans l'opposition; il continuait son cours de Sorbonne sans qu'on osât l'interdire; même à l'avénement de M. de Polignac, il put continuer ses doctes leçons. Alors il était devenu encore une fois homme politique; ses élèves, qui l'entouraient comme espérance, voulurent le saluer en sa qualité nouvelle de député; M. Guizot, toujours homme grave, répéta à ses auditeurs : « Que s'ils désiraient lui donner une marque de leur gratitude, c'était de ne voir en lui que le professeur, destiné à faire avancer la génération dans les voies studieuses, et nullement le député parlementaire. »

En dehors de sa chaire, il n'en fut pas de même; M. Guizot, libre dans ses allures, devint un homme politique, l'actif journaliste de chaque jour; collaborateur assidu du *Temps* et du *Globe*, il s'affilia à la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, destinée à dominer les opérations électorales. Cette société se composait de deux éléments bien distincts : l'opposition et la conspiration. L'opposition était chose légitime, avouée; l'extension excessive que M. de Villèle avait donnée à l'action gouvernementale dans les élections, avait naturellement amené un mouvement réactionnaire. Il se forma des comités pour surveiller les listes électorales, et la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, en fut comme la tête; des chefs d'opposition et de gouvernement s'y placèrent, et l'on y vit M. Guizot, M. de Salvandy, M. de Montalivet, à côté des initiés à la conspiration; ils n'avaient ni le même but, ni le même dessein. Sous le ministère Polignac, les idées d'opposition et de conspiration se mêlèrent un peu : les unes ne furent pas distinctes des autres, et l'on put rêver déjà une révolution de 1688.

Cette idée ne déplaisait point traditionnellement à M. Guizot; comme il avait profondément étudié l'histoire d'Angleterre, il pouvait comparer les fautes des deux mélancoliques maisons de Stuart et de

Bourbon; et, comme une idée de destruction ne venait jamais à sa pensée sans une idée d'organisation, s'il pouvait souhaiter le renversement d'un pouvoir, c'était avec l'espérance d'en reconstituer un nouveau, jeune, fort, vigoureux; et voilà pourquoi l'idée anglaise allait à son esprit. Quand donc les ordonnances de juillet eurent jeté le gouvernement en dehors de toutes les règles, la pensée de M. Guizot fut de donner à cette anarchie qui se produisait partout, une forme, une idée d'ordre; et, s'il n'hésita point à prendre parti pour la cause populaire, il voulut que ce mouvement se revêtît d'une organisation telle que la société reprît, sous une dynastie nouvelle, ses habitudes de repos, de commerce, de crédit, de sorte qu'après quelques efforts on pût arriver à croire qu'il n'y avait eu qu'un changement de personne, sans modification réelle dans les choses.

Au point de vue généreux et chevaleresque, sans doute cette école de gouvernement n'est point parfaite: il faut pardonner à ces nobles cœurs, à ces imaginations enthousiastes, qui, dans une crise, se sacrifient pour une fidélité de famille ou la pensée de république : tout martyre est respectable. Mais les sociétés, avant d'être généreuses et chevaleresques, ont un besoin de conservation : pour se donner la satisfaction d'aimer une dynastie ou une forme quelconque de gouvernement, il ne faut pas sacrifier les intérêts généraux et publics. D'où il résulte que l'idée gouvernementale qui sacrifie quelques sentiments exaltés pour produire la paix et l'ordre est la plus utile, la plus nécessaire à un peuple, et la plus immédiatement praticable. Être toujours en convulsion n'est point un état naturel; se battre pour des prétendants ne va pas trop à notre époque et à nos idées. Ainsi, gouverner bourgeoisement, sans bruit, pour le bon et l'utile, c'est peut-être la condition réservée à notre génération, jusqu'à ce qu'arrive, dans un temps peut-être trop prévu, la lutte des classes ouvrières contre la bourgeoisie, époque d'un terrible entre-choc d'intérêts et de peuple.

Presque aussitôt après la révolution de juillet, M. Guizot fut porté au ministère de l'intérieur, place fort difficile, où les solliciteurs s'abattaient comme des oiseaux de proie pour saisir les places. Ce temps fut encore pour lui une époque de lutte, moins par la résistance qu'il dut opposer à toutes ces ambitions diverses, que parce qu'il fut en présence de cette anarchie qu'il redoutait tant. On se rappelle le combat à outrance qui s'éleva entre lui et M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, à l'occasion des émeutes: les amis de M. de Lafayette voulaient caresser le peuple d'abord; M. Guizot voulait le refréner; et, comme nous vivions à une époque étrange, le ministre dut se sacrifier au préfet, et il donna sa démission. M. Guizot vint alors reprendre sa place à la chambre des députés, où il chercha à conquérir une bonne position, en groupant autour de lui ce qu'on appelait le parti conservateur. Cherchant à atténuer autant que possible tout ce qu'il pouvait y avoir de trop philosophique dans l'école doctrinaire, il se posa avec des idées plus simples dans ce qu'on appelle le parti de la résistance, c'est-à-dire qu'il lutta avec énergie contre le ministère de M. Laffitte, entraîné par faiblesse aux plus étranges décousus : chaque jour il y avait une émeute, à chaque instant un danger pour le gouvernement; et quand il fallut aborder la situation, M. Guizot n'hésita pas à vigoureusement engager la lutte à la tribune; et il faut dire que sa parole, sans avoir d'abord la hardiesse que donne l'habitude, cette chaleur de l'éloquence parvenue aujourd'hui à un degré merveilleux, conservait cette force et cette gravité qui appartiennent toujours aux principes sociaux. Ai-je besoin de dire que M. Guizot contribua à la chute du ministère Laffitte, et qu'il se rallia avec fermeté au cabinet de M. Casimir Périer? et pourtant il ne partait pas du même point de vue sur les causes de grandeur et de décadence des sociétés; ces deux caractères étaient antipathiques.

M. Casimir Périer n'était pas un homme d'État, mais un esprit roide, maladif, qui, voyant les dangers du gouvernement, se roidit contre la position; il rendit donc des services incommensurables, en faisant cesser l'anarchie qui dévorait le pays. Mais M. Périer n'avait aucune idée de l'organisation morale de la société. Banquier toute sa vie, il savait ce qu'il faut aux affaires; mais il ne comprenait pas les autres conditions qu'il faut à une génération intellectuelle, morale, avec un passé et un avenir : il allait au plus pressé; il frappait dru et fort. M. Guizot différait donc de lui en ce qu'il envisageait les questions sociales plus au point de vue de réorganisation morale que de la répression matérielle. M. Périer n'était qu'un cœur et un bras, une colère et une force, M. Guizot une pensée, une théorie, une formule de gouvernement; néanmoins M. Guizot soutint M. Périer dans tous ses actes, sauf sur la question de l'hérédité de la pairie, où il se sépara du cabinet, parce que M. Guizot voulait une pairie héréditaire, et que la pairie viagère ne lui paraissait pas une barrière suffisante dans la situation d'un pays agité par la démocratie. Le but que se proposa M. Guizot en tout ceci, ce fut surtout de se créer un parti à la chambre, de se faire consulter par tous comme un chef obligé, nécessaire, qui tôt ou tard arriverait au gouvernement moral de la société. Cette position est bonne, parce que, pour ses amis, le temps que l'on passe dans l'opposition ne paraît qu'une époque transitoire, tandis que le pouvoir est un état naturel, normal, dans lequel on reviendra bientôt. Ce qu'il faut dans ce cas, c'est que l'on soit également consi-

déré et proclamé comme chef, au gouvernement ou dans l'opposition.

Cette situation fut si bien comprise, qu'à la mort de M. Périer, un portefeuille fut offert à M. Guizot, qui prit modestement celui de l'instruction publique; car, en ce moment, il avait besoin de se poser en homme spécial. Rien n'allait mieux à son talent, à ses études, à ses goûts même, et l'on se ressentit de son passage; le savant reparut avec ses habitudes d'étude; on lui dut l'idée de la publication des documents historiques, si développée ensuite sur des proportions peut-être mal réfléchies, mais qui n'en restera pas moins comme une bonne pensée d'érudition. M. Guizot avait senti toute la curiosité des documents historiques, et ses travaux sur l'histoire d'Angleterre, et sa publication des chroniques, étaient le résultat de sa pensée sur ce point. Il n'était plus possible de réveiller l'ordre des bénédictins; il songea donc à faire voter par la chambre des fonds destinés chaque année à la publication des documents historiques. Comme aux choses d'histoire et d'érudition M. Guizot mêlait souvent une pensée politique, il jugea qu'au moyen de ces études on pourrai occuper un certain nombre de journalistes, attirer au gouvernement des jeunes hommes qui, sans cela, se jetteraient dans l'opposition.

Le travail dut se ressentir un peu de cette tendance; il y eut trop de politique et pas assez de science: un couvent de bénédictins, composé de feuilletonistes, de vétérans de journaux, d'écrivains de brochures, de signataires de la protestation de juillet, ne devait pas aller à sa fin: aussi la collection n'est-elle pas toujours heureusement choisie; elle est comme un pêle-mêle indéfinissable, où tout le monde jette son idée. Une transformation assez curieuse, ce fut de voir une multitude de jeunes tribuns de 1830 s'absorber dans la collection des lettres du cardinal de Richelieu, ou dans la recherche de documents sur Catherine de Médicis.

Ministre spécial dans le gouvernement, M. Guizot n'en reste pas moins le chef de son parti, défendant toutes les lois de juste répression, que les désordres populaires avaient nécessitées; on doit se rappeler par quelles crises funestes la révolution de juillet avait passé: l'émeute, les attentats, l'assassinat, et pour couronnement la fatale machine de Fieschi; de là donc la nécessité d'enlever quelques-unes des positions prises par l'idée révolutionnaire depuis 1830. Sur ce terrain, M. Guizot était à l'aise: son esprit d'organisation souffrait de voir tant de faux principes, depuis deux ans, dans la législation du pays, et il fut le défenseur ardent des lois de septembre, avec cette conviction puisée dans son instinct supérieur, qu'il fallait mettre enfin une barrière à ces désordres. Si, en d'autres temps, il avait formulé par devoir la doctrine de liberté constitutionnelle, après juillet il vit une obligation absolue dans un système de répression vigoureuse. Il formula, comme doctrine, ce que les autres exposaient comme un fait, et c'est en quoi il se séparait complétement de l'école des réprimeurs révolutionnaires. Ceux-ci partaient du point de vue de Fouché, c'est-à-dire de la violence pour l'ordre comme pour le désordre, pour le gouvernement comme pour l'insurrection; ainsi, dans la pensée de cette école, la prise de la Bastille est aussi legitime que les canons de vendémiaire; il n'y a pour cela aucun principe *à priori*. M. Guizot ne part pas du même point; s'il est partisan de 1789, c'est qu'au fond il y avait une idée de progrès pour la bourgeoisie, et s'il est partisan du 18 brumaire, c'est que Napoléon vint apporter une pensée d'ordre moral dans la société. Ainsi, si les deux écoles soutinrent à la tribune les lois de septembre, c'est en partant de deux principes distincts: l'une, toujours révolutionnaire, maîtresse du pouvoir, veut le conserver à tout prix; et en vertu de quelques emprunts à la doctrine du Directoire, elle passe d'une répression contre les républicains à une mesure contre les royalistes; elle frappe en même temps Babœuf et Laville-Heurnoy; l'autre soutient également les lois de septembre, mais parce qu'elle y voit un principe fondamental pour ramener les choses et les hommes aux vérités d'ordre éternel: aussi la séparation se fit bientôt entre M. Thiers et M. Guizot, et l'école doctrinaire se plaça en dehors du pouvoir lors du ministère du 22 février.

Ici commence le rapprochement entre M. Guizot et le comte Molé dont j'ai parlé, union politique qui, si elle avait pu s'opérer complète et absolue, aurait formulé peut-être la plus admirable combinaison pour le parti conservateur. Qui a pu donc amener leur séparation? Est-ce une différence de principes? M. Guizot et M. Molé comprennent-ils la société sous un point de vue différent? L'un admet, l'autre nie-t-il un principe moral? Non encore. Qui peut donc les séparer? et ici, faut-il le dire, l'importance personnelle: une sorte de sentiment qui les préoccupe et les domine tous deux; ils sont trop considérables, et voilà pourquoi ils ne peuvent pas se rapprocher. C'est triste que ce choc-là pour une société. En Angleterre, le même ministère contient des hommes d'une rare importance; le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen et M. Peel sont dans le même cabinet; ils y demeurent avec une grande abnégation d'eux-mêmes, un sentiment de bien public qui domine tous les autres; on aime la patrie, la vieille Angleterre, d'où il résulte qu'on dispute peu sur la position que l'on prend, ou, pour mieux dire, chacun a sa position faite, et pourvu qu'on appartienne aux mêmes idées, on est facilement d'accord.

En France, on songe moins aux idées qu'au senti-

ment de sa position : l'un se trouve mal à l'aise au ministère de l'intérieur; l'autre désire les affaires étrangères, la présidence du conseil; et des questions d'amour-propre viennent tout briser. Combien de cabinets n'ont pas croulé par un faux point d'honneur! Quand M. Guizot et M. Molé se rapprochaient pour un ministère, tous deux étaient d'accord sur les idées, sur les principes du gouvernement; mais ils furent divisés sur la question de personnes. A qui la faute? je ne sais; mais, puisqu'on a vu le danger, puisque toutes les secousses du gouvernement viennent de ces antipathies, comment ne pas les faire cesser entre hommes supérieurs, dévoués aux mêmes principes, l'organisation morale de la société? Le pays est-il tellement riche en hommes d'État, qu'ils doivent se séparer les uns des autres et travailler sourdement au malaise des esprits qui nous agite?

La dissolution de ce ministère date de la position réciproque, presque toujours hostile, entre M. Guizot et le comte Molé; et, ce qu'il y eut de plus étrange, une sorte de rapprochement, d'abord, entre M. Guizot et les opinions du tiers parti. Non, il ne fut pas digne de l'admirable talent de M. Guizot, du sens moral qui le distingue, d'avoir accepté une communauté d'opposition avec des noms de confusion, de matérialisme et de désordre : cela porte malheur! Quand on est jeté dans l'opposition, et surtout affilié à une opposition décousue, on est incessamment forcé de venir à la tribune développer des théories qu'on peut vous opposer en d'autres temps; il est vrai que M. Guizot eut le bon esprit de ne pas vouloir alors vaincre pour lui-même; il se contenta d'accepter du ministère du 12 mai (et non de M. Thiers comme on l'a écrit) l'ambassade d'Angleterre; ce fut même sur les instances du duc de Broglie, qui consentit à garder ce poste sous l'étrange présidence du conseil qui compromit la paix de l'Europe.

M. Guizot avait porté ses pensées historiques vers les institutions anglaises; son séjour à Londres fut pour lui une étude de parlement et d'affaires; il y prit une haute idée des hommes d'État de ce pays, et se lia avec le parti tory, récemment arrivé au pouvoir sous le duc de Wellington, le comte d'Aberdeen et M. Peel. Avec sa sagacité habituelle, et sous les inspirations de M. de Broglie, M. Guizot vit bien que la France ne pouvait avoir un terrain ferme pour ses alliances qu'avec l'Angleterre, parce que les idées et les préjugés du continent étaient dirigés sans cesse contre nous; il conçut de là cette pensée, que les bons rapports du gouvernement peuvent, en France et en Angleterre, atténuer les antipathies nationales qui existaient entre les deux peuples, de manière qu'ils pussent se rencontrer sous le drapeau de la même cause, si jamais il y avait la guerre, ou du moins un débat sérieux en Europe. Très-avancé dans cette conviction, M. Guizot eut désormais les yeux fixés sur le ministère des affaires étrangères, alors dirigé par ce remueur stérile qui bouleversait tout, les idées, les faits, et préparait au pays une crise de guerre. Dès lors, M. Guizot n'hésita pas à se mettre en hostilité avec le cabinet insensé; il le fit loyalement, ouvertement, parce qu'il savait bien qu'avec l'avénement des torys à Londres, il devait, lui, sans hésiter, prendre la tête d'un ministère conservateur, qui aurait pour base le principe que j'ai posé, c'est-à-dire l'alliance première et fondamentale avec l'Angleterre; et, comme les préjugés nationaux étaient très-excités de part et d'autre, les gouvernements devaient montrer assez de sagesse pour ramener le calme dans les esprits.

Telle a été la pensée de M. Guizot; il a employé à sa réalisation une fermeté digne d'éloges, une persévérance presque historique; je ne juge pas la valeur de son système, mais je crois que M. Guizot se défend avec une profonde conviction; la tribune a été pour lui le théâtre de succès extraordinaires et d'un dramatique intérêt. L'opposition a tout employé, les menaces, la violence, l'insulte; on a jeté les souvenirs de Gand; l'émeute est passée dans la chambre. Tout cela n'a pas empêché M. Guizot de développer une puissance intellectuelle qui prend son énergie en lui-même; car la pensée qu'il défend, exagérée dans ses conséquences, est la plus impopulaire en France : c'est faire remonter le fleuve que de créer une alliance anglaise, présente à tous les instants, et qui intervient sur toutes choses. Le sentiment des haines nationales a été déplorablement exploité contre M. Guizot, et, ici, sa faute fut d'apporter une vivacité trop grande à défendre un principe antipopulaire et une expression trop peu déguisée dans les aveux de nécessité politique pour l'alliance avec l'Angleterre. Nous sommes un peuple à préjugés, une nation qui a vécu avec certaines idées devenues comme des traditions historiques. De là résulte qu'un homme politique doit ménager ces susceptibilités; il ne faut pas froisser trop directement les opinions qui sont devenues, pour le pays, des choses de sentiment et de passion. M. Guizot, qui a si bien étudié l'histoire de tous les temps, sait que les gouvernements doivent faire la part de l'infirmité des esprits; et alors même qu'ils ont la vérité pour eux, il ne faut pas toujours la dire, pour ne point exciter les colères du peuple, qui ne raisonne pas et suit son instinct.

Le ministre a dû voir le soin qu'ont mis ses ennemis à exploiter, chez les masses, cette antipathie pour les Anglais, comme moyen d'opposition; ils savent que c'est là son côté vulnérable; et bien qu'arrivés aux affaires ils n'en fissent ni plus ni moins, ils s'en servent comme d'un argument irrésistible, parce qu'ils

savent que par ce moyen ils se rendent populaires. Malheureusement, les hommes sérieux se laissent souvent entraîner, dans les questions de susceptibilités nationales, à servir l'opposition, et ces hommes donnent l'appoint aux ennemis de M. Guizot; le ministre souvent y donne prise; ce qu'il y a de nerveux et d'absolu dans son talent, passe dans ses aveux, dans son système, et avec les assemblées il faut toujours avoir un biais pour se sauver d'une question trop nettement posée.

Au reste, M. Guizot a les qualités éminentes de son défaut, celle de ne jamais se décourager; avec un tempérament de fer, il a une constance religieuse qu'il communique à ses amis; ce qui est un peu le caractère particulier des hommes qui se donnent une mission. Après une de ces journées de chambre agitée et de luttes de tribune, on le croirait abattu, épuisé; il s'en revient calme, comme si l'orage n'avait point grondé. Peut être même sa santé est-elle due à ces émotions qui secouent la partie maladive de son être. Dans l'opposition, comme dans le pouvoir, M. Guizot est toujours calme, parce qu'il se sent le courage d'un chef; et s'il se décourage, que deviendront les simples soldats? Quiconque le verrait au milieu de sa famille, ne croirait jamais qu'il tient les destinées du pays dans sa main; il reste paisible au foyer domestique, comme si cette vie-là était la sienne, et qu'il ne fût jeté que par accident au dehors. L'intérieur de famille de M. Guizot ressemble à un de ces tableaux de l'école hollandaise au XVI[e] siècle, où la mère est assise au foyer, le fils grave et sérieux étudie et médite, tandis que quelques enfants reçoivent les leçons et se préparent à un laborieux avenir. Cette âme forte a été plusieurs fois éprouvée dans la vie : M. Guizot a perdu des compagnes qu'il adorait, un fils qui faisait son espoir, et comme le père des *Nuits d'Young*, il a lui-même présidé à la sépulture de cet enfant chéri; ses joies ne sont pas dans le monde, il ne les connaît pas. M. Guizot n'est préoccupé que d'une seule chose, c'est d'accomplir une mission, d'y arriver par toutes les voies, par les petits comme par les grands moyens, par les hommes comme par les choses; c'est ce qui fait qu'il est pouvoir partout, au ministère comme dans l'opposition, et que s'il change de situation, il ne change pas de pensée et de but.

Cette persévérance de pensée, cette fermeté de conseil, M. Guizot a pu les déployer tout récemment à la tribune, son théâtre de supériorité et de puissance intellectuelle. Comme il a excité des haines implacables, des jalousies inflexibles, il a dû combattre à outrance; soit par sa position, soit par son caractère, il s'est fait des ennemis acharnés, et comme il déguise peu les choses qui sont en lui, il a subi des luttes incessantes; l'on se rappelle cette séance où toutes les vieilles passions de la révolution et de l'empire se soulevèrent contre ce qu'on appelait le transfuge de Gand. J'ai dit la cause honorable, élevée de ce voyage; ceux qui l'attaquaient la savaient bien aussi (car ils étaient supérieurs à leurs passions et à leurs haines); si donc ils se faisaient l'écho d'idées surannées, c'est qu'ils s'adressaient à ces préjugés populaires que les mauvaises histoires ont jetés dans la multitude. Seulement, à force d'injustice et de violence, on manqua le but que l'on s'était proposé : il se réveilla une opinion consciencieuse favorable à M. Guizot. Il y a au fond du cœur des honnêtes gens un besoin du juste qui ne permet pas que ce qui est mal se transforme en bien, et que les desseins pervers réussissent. Ceux-là même qui n'aimaient pas M. Guizot (car il y a des côtés anguleux dans ce caractère), vinrent à lui; quelque roideur de formes n'empêcha pas qu'on ne reconnût la force et la grandeur déployées dans une telle lutte.

Comme ministre des affaires étrangères, M. Guizot cherche à conquérir une situation ferme et considérable en Europe, quoique sa position soit jugée difficile et par quelques-uns fragile et peu durable; ses dépêches sont claires, précises, avec une intelligence parfaite de l'esprit et de la tendance des cabinets. Nul ministre n'a excité plus de considération en Angleterre, ni gagné plus d'importance. M. Guizot place sa force et sa puissance dans l'alliance des torys. Dès son ambassade en Angleterre, il avait établi ces rapports avec le comte d'Aberdeen à un si haut degré de confiance que, d'après M. Guizot, et en cela il voyait exactement la question véritable depuis la révolution de juillet, ce n'est que par l'alliance avec l'Angleterre que nous pouvons être forts en Europe; cette alliance acquise et gardée assure un grand appui à notre politique sur le continent, et cette politique elle-même n'acquerra une prépondérance considérable qu'alors que la France sera rentrée tout à fait dans les conditions d'un pouvoir stable.

Cette maxime d'honneur et de sécurité, M. Guizot vient tout récemment de l'appliquer à la question suisse, sans hésiter sur l'attitude plus ou moins populaire de sa politique; le ministre a pris immédiatement une position dessinée; il ne s'est pas séparé de l'Europe et du principe conservateur. Sa note sur les corps francs est toujours l'expression de cette doctrine, que la première condition d'un pouvoir c'est de secouer le désordre et de comprimer tout mouvement démocratique. Cette vérité une fois constatée, on pourra assurer à la France la prépondérance qui lui appartient : la politique conservatrice groupera autour de nous tous les petits États, qui viendront chercher un naturel appui, comme cela existait à l'époque de notre grande diplomatie : soyons un gouvernement d'ordre et de force, alors Naples, le Piémont, la Bavière, le

Wurtemberg, la Suisse et l'Allemagne tout entière se détacheront de la protection pesante des grandes puissances pour arriver à nous, parce que ces cabinets nous aiment, et qu'ils n'ont cherché la protection d'autres puissances que parce qu'ils ont peur de nos idées et de notre révolution.

Ainsi les choses se passaient aux vieux temps. La démocratie n'a jamais rien constitué; la force de M. Guizot tient surtout à ce qu'il hait le désordre dans les idées comme dans les actes et dans le gouvernement du pays; il veut l'unité au conseil, un groupe discipliné à la chambre : qu'importe que la majorité soit faible, pourvu qu'elle marche comme un seul homme! Son tempérament, c'est l'organisation, la puissance, la hiérarchie; son but, l'autorité; et c'est pourquoi j'ai dit qu'il y avait du catholicisme dans cette tête et ce cœur. M. Guizot est protestant par le foyer domestique, par la dissertation et l'examen; il est catholique par l'histoire, par le sentiment d'unité, et cette imagination méridionale qui colore en lui la raison froide et les doctrines puritaines de la famille.

La position de M. Guizot est telle aujourd'hui, que son système doit vivre ou tomber avec lui; il n'y a plus de partage possible : cette unité de talent et de force est arrivée à ce point qu'elle ne peut chercher sa durée que dans un groupe uni et ferme qui se personnifie en lui avec le dévouement d'une armée à son chef. Toute alliance, comme toute division, serait plus qu'une faute : ce serait une immoralité parlementaire.

VII

M. DE GENTZ ET M. ANCILLON.

Dans cette ravissante ville de Vienne, entourée de ses faubourgs si joyeux, si étincelants de lumières, si remplis de danseurs tournoyants aux valses de Strauss, on remarquait encore, il y a quelques années, un charmant jardin aussi paré de fleurs que la maison de Gœthe, à Weimar, avec des oiseaux gazouillants, car les volières sont en Allemagne un des grands luxes, et la couleur de feu des oiseaux rares, leurs gazouillements d'amour doivent se mêler aux brillantes couleurs et aux parfums d'un parterre embelli. L'élégant pavillon de ce jardin, construit avec tout le luxe que donnent la grande opulence et le goût, qui est plus encore que le luxe, journellement recevait un homme déjà avancé dans la vie (je parle de 1829); son regard était fin, son sourire fatigué, mélancolique et railleur; il parlait bien; sa voix avait conservé quelque chose de suave et de désabusé, et semblait rappeler le monde où il avait vécu, les sociétés brillantes, les congrès des rois, les causeries des hommes d'État. De tout cela il semblait revenu pour se consacrer tout entier à un amour, et quel amour! A ses pieds était une jeune danseuse du théâtre impérial de Vienne, qui aimait aussi ces fleurs, ces oiseaux, et s'était attachée à cette vie du vieillard par un attrait indicible. Elle, déjà brillante sur la scène, venait passer presque toutes ses journées dans ce pavillon, comme une sylphide sur les jasmins et les roses, écouter de longues histoires, des récits fantastiques. Cet homme était Frédéric de Gentz, et cette jeune danseuse, Fanny Elssler, vouée, au début de la vie, à cette existence qui ne croyait plus à rien, se fatiguait de tout et ne reprenait un peu de force intellectuelle physique et morale qu'aux causeries enfantines de la brillante danseuse que Vienne alors applaudissait.

Nous ne connaissons que fort imparfaitement en France ce que c'est qu'un écrivain politique en Allemagne; nous autres, nous faisons ou nous avons fait des articles de journaux, des livres, des pamphlets, mais tout cela sans but permanent et raisonné : les circonstances font naître une idée, nous la jetons dans un journal; partout elle trouve place : aussi, en France, y a-t-il beaucoup d'écrivains politiques, mais peu de ces hommes dont les écrits sont des actes et les paroles des résolutions, assez puissants pour agir sur la marche générale des gouvernements et des idées. Il n'en est pas ainsi en Allemagne; il n'y a pas d'œuvre de l'esprit qui n'ait sa portée, son avenir, sa direction; et lorsqu'un écrivain a conquis de cette manière une importance, il est attaché à un des cabinets; il en écrit les manifestes, prépare l'esprit public dans la direction qu'on veut lui donner. Il se transforme en homme politique.

Ainsi fut Frédéric de Gentz. Prussien d'origine, car il était de Breslau, en Silésie, il tenait par sa mère à la famille Ancillon; mais ce n'est pas à cause de cette parenté que j'ai réuni dans cet article MM. de Gentz et Ancillon : c'est que tous deux ont dû leur fortune à leur plume; tous deux au reste écrivains de pamphlets avec un style bien différent, l'un léger, l'autre sévère : M. Ancillon gardant le caractère grave, compassé d'un ministre protestant; M. de Gentz, volage, dissipé, ayant bu à la coupe de toutes les sensations, et arrivé à une vie épuisée avant terme, tandis que M. Ancillon est parvenu à gouverner la Prusse avec tout le calme, la froideur et la rectitude de son esprit, dans la vieillesse la plus avancée.

Frédéric de Gentz était fils du directeur de la Monnaie de Breslau, élève distingué du gymnase de Berlin et de l'université de Kœnigsberg, à l'époque où Kant faisait ses leçons; Kant qui réveilla l'Allemagne par la grandeur de ses doctrines, le véritable patriote qui

souleva les blonds enfants de la Germanie contre la domination de Bonaparte. Oui, les idées de Kant y sonnèrent la charge contre les Français, en préparant la force et l'unité germaniques. Ses leçons développèrent l'imagination intellectuelle du jeune de Gentz, qui joignit bientôt aux notions un peu vagues de son professeur une netteté de style, une manière forte et claire d'exposer ses pensées et de les developper. Cette habitude prit une grande extension chez lui, parce qu'il se fit journaliste à vingt ans. On a beaucoup dit que le journalisme était une mauvaise école de style, je le nie : cette manière de juger de tout et sur tout peut avoir des inconvénients, elle détrempe sur l'homme et sur ses écrits une legèreté suffisante qui ne permet de rien étudier à fond; mais en même temps la forme du journalisme vous donne une promptitude de conception, une clarté de style, une nécessité de dire tout en peu de mots, et de dire tout pour les hommes élevés comme pour le vulgaire, avec l'active et brûlante faculté d'improvisation.

Bientôt Frédéric de Gents fut remarqué : à vingt-deux ans il fut nommé conseiller privé dans le département des finances, et son esprit facile y acquit une spécialité d'autant plus signalée qu'il s'exprimait en termes élégants, ingénieux; de sorte que dans tous les salons de Berlin on ne parlait que du jeune conseiller. Gentz, deux ans plus tard, fit paraître une traduction de l'*Essai sur la révolution française*, de Burke. On sait quel éclatant succès se rattachait à l'ouvrage de Burke; pour la première fois la vérité était dite au monde sans déguisement. La traduction de Gentz fut si remarquée qu'elle eut trois éditions; et alors il se mit avec un zèle tout nouveau à traduire les livres politiques français : les *Essais* de Mounier, de Mallet-Dupan, et il recueillit de ce travail une grande précision, une netteté de formes que donne nécessairement le labeur d'une traduction. Il y a dans le besoin de rendre la pensée d'un autre une fatigue, une compression, qui imposent à votre stylo quelque chose de châtié, de sobre; elles donnent un vêtement, une gêne à vos propres impressions : vous restez vous-même pour le style, vous ne l'êtes pas pour la pensée : vous suivez le sillon tracé avec d'autant plus d'énergie que vous y êtes poussé par une force étrangère. C'est pourquoi une traduction de Tacite serait l'étude la plus forte de la langue et de ses ressources infinies.

Le jeune Gents, comme toute la génération nouvelle, fut d'abord partisan des idées de la révolution française. Quand on veut expliquer les faciles et premières victoires de la révolution, les étranges campagnes des Prussiens, qui arrivaient et se retiraient aussitôt du territoire de la république, il faut nécessairement se reporter à l'esprit de l'Europe entière, travaillée par le XVIII[e] siècle, aux tendances de la génération des écoles, toute disposée pour la révolution française. A la cour de Frédéric-Guillaume II, il y avait un laisser aller de principes et d'opinions qui permettait à toutes les folies de venir à la tête d'un homme. Gentz fut donc à son origine fort libéral, presque républicain; on le vit dans un mémoire qu'il présenta à l'avénement du successeur de Frédéric-Guillaume II, jeune prince plus fermement dévoué aux idées d'ordre, et qui laissa ce mémoire sans réponse et le jeune conseiller sans importance dans le gouvernement. Il est à remarquer que presque tous les hommes ont commencé par une de ces manifestations d'idées libérales; cela vient d'un vice d'instruction, d'une certaine manière de nous enseigner avec les livres grecs et romains, qui ne parlent que de républiques, de héros, de Brutus et de Cassius : c'est pourquoi nous nous jetons tous dans les rêveries et les utopies, jusqu'à ce qu'arrive l'expérience de l'âge. De plus, Frédéric de Gents, admirateur absolu des philosophes du XVIII[e] siècle, s'était assimilé à cette école de l'Assemblée constituante, dont la mission semblait se résumer à faire des leçons aux rois et à proclamer des maximes philosophiques, comme si le premier devoir d'un gouvernement n'était pas de marcher fermement à son but, d'aller droit pour produire le bien-être des masses, sans s'empreindre de sottes leçons liberales! Au lieu d'une maxime, faites faire un progrès; donnez au peuple de bons administrateurs, cela vaudra mieux que des assemblées qui dissertent indéfiniment sur des subtilités.

Frédéric de Gentz fut corrigé de ces tendances par un autre mobile; il s'était fait des habitudes dépensières, une manière de vivre en grand seigneur, le jeu, la table délicate, les femmes élégantes, et avec les principes libéraux ou les mémoires philosophiques il n'y avait pas grand'chose à gagner; quelques centaines de florins des libraires, et voilà tout! Alors Frédéric de Gents se tourna d'un autre côté; la transition fut lente, successive, habile. Journaliste d'esprit, il manifesta ses sentiments modérés dans plusieurs articles alors remarqués; mais ce qui acheva de tourner tous les yeux vers lui, ce fut un véritable livre de circonstance, et néanmoins qui témoignait de la spécialité de ses études. En 1801, l'Angleterre fournissait tous les subsides au continent contre Bonaparte, avec une telle régularité, que son beau système financier étonnait le monde : comment se faisait-il que, tout en se suffisant à elle-même, l'Angleterre pût donner tant d'argent à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie? C'est pour expliquer cet état financier merveilleux que M. de Gentz publia son *Essai sur les finances de l'Angleterre*, qui le mit hors ligne comme publiciste et économiste. Un homme d'esprit, qui écrit un livre spécial, atteint la perfection d'intérêt possible dans un sujet, parce qu'il remue des idées et que le style remue l'imagination.

En même temps, M. d'Hauterive, soit de lui-même, soit d'après l'impulsion du premier consul, venait de publier son livre, aujourd'hui assez rare, de *l'État de la France à la fin de l'an* VIII. Gentz en écrivit la réfutation exacte, habile et parfaitement déduite; elle fit une profonde impression en Allemagne. M. d'Hauterive voulait prouver une chose difficile, à savoir: « que la France n'avait rien acquis effectivement que ce qu'elle possédait déjà avant la révolution française; ses agrandissements de territoire n'étaient pas une compensation suffisante pour correspondre à la situation prépondérante des grandes monarchies européennes. » Frédéric de Gentz, en réponse, suit une à une les usurpations de la révolution et constate qu'elle est une menace perpétuelle pour la paix et l'ordre européen, et qu'une conquête n'a jamais été que la cause d'un autre agrandissement; si bien que tout le système de frontières naturelles a été débordé par les armes, et plus encore par les intrigues de la république française.

Dès ce moment, Gentz prit donc couleur parmi les écrivains de l'école allemande qui se prononçait hostile contre la France. Comme la Prusse favorisait un système opposé, c'est-à-dire l'idée d'alliance avec la république, ou au moins la neutralité, Frédéric de Gentz abandonna sans regret la cour de Berlin pour passer au service du cabinet autrichien, qui alors semblait relever la noble bannière allemande de liberté et d'affranchissement. J'ai peu de goût pour le gouvernement prussien, ce libéralisme d'un côté et ce système de baïonnettes de l'autre, la pensée qui peut beaucoup oser, la main qui ne peut jamais agir, cette organisation de philosophes et de caporaux, ce mélange de chaires de professeurs, de forteresses et de prisons d'État, où l'on peut nier Dieu pourvu qu'on obéisse à la schlague. M. de Gentz s'attacha désormais au service d'Autriche, et on doit le compter dans cette armée d'écrivains et de publicistes qui marchaient à la suite de la guerre. Les circonstances étaient si impératives, si étranges, que, pour la première fois dans l'histoire, l'Autriche se faisait populaire, parleuse, dans mille pamphlets qu'elle jetait en Allemagne. Cette situation convenait parfaitement à M. de Gentz, lui qui aimait à dire ses pensées dans des manifestes, des protestations; il y excellait par son style net, élégant, avec ses invocations aux principes éternels du droit et de la raison, qu'on retrouve dans les notes du prince de Metternich.

Le comte de Stadion, chef du cabinet autrichien alors, lui assura le poste de conseiller aulique, et M. de Gentz devint le publiciste officiel de la cour de Vienne, dans le sens le plus hostile aux idées et aux principes de la révolution française. Tous les journaux de l'Allemagne soulevés retentirent de ses articles, de ses pamphlets sur Napoléon, et les fragments qu'il publia d'une *Histoire de l'équilibre de l'Europe* furent comme un manifeste contre les Français. Aussi fut-il obligé de fuir devant les aigles victorieuses lorsqu'elles brillèrent sur Vienne. Les bulletins du violent empereur le signalèrent comme un intrigant, et Gentz, dénoncé à la police, fut contraint de visiter Saint-Pétersbourg pour y attendre le réveil de l'unité et de la liberté allemandes. Il fit dès lors partie de cette diplomatie occulte qui fut tant employée pour l'œuvre de la régénération. On le voit un jour à Dresde; le lendemain à Munich, toujours éveillé, usant sa vie à cette activité. Comme il voyait le fond des choses avec beaucoup de jugement, avec une insensibilité remarquable et une froide rectitude d'esprit, il laissait passer les événements en épicurien, dépensant de l'or comme s'il n'y avait ni veille ni lendemain. Partout où il faut un manifeste à rédiger contre l'empereur des Français, c'est Gentz qui tient la plume, et il le fait avec une certaine grandeur de vues et une souplesse remarquable de style. Lorsque la cour de Berlin, réveillée, rentre tardivement dans la lice contre Bonaparte, c'est Frédéric de Gentz qui expose et développe ses griefs avec l'énergie d'un pamphlet, arme terrible que Napoléon redoutait autant que l'épée. Si l'Autriche reprend les armes, Gentz encore devient le rédacteur de ce manifeste, qui faisait frissonner l'empereur dans son cabinet, et qu'il prend la peine de réfuter, par sa dictée vive et saccadée à M. Maret. C'est Gentz aussi qui organise les sociétés secrètes, et il en rédige les statuts avec Stein et le prince de Hardenberg.

Aussi, lorsque le succès vient à la cause allemande, M. de Gentz accourt à la suite du quartier général, faisant des proclamations contre Bonaparte avec Benjamin Constant, et toute l'école de Mme de Staël, qui s'éprit de lui. A ce temps, la plupart des chefs du libéralisme faisaient des vœux pour le triomphe de la coalition; et le livre de M. Benjamin Constant, *de l'Esprit d'usurpation et de la conquête*, fut contemporain des plus violents écrits de Frédéric de Gentz. Avec les alliés il vint à Paris, visita M. de Chateaubriand et l'élite de la littérature française, qu'il aimait de passion. C'était le goût de l'école allemande, qui prend nos opinions et nos talents au sérieux. Deux mois après, Gentz repartit pour Vienne, car il tint la plume, comme secrétaire du congrès, souvent palpitant pour tous ceux qui y assistèrent. Là commença sa vie laborieuse, son mélange de plaisirs et d'affaires: qu'on s'imagine cette haute position de secrétaire d'une assemblée de souverains et diplomates allaient régler le sort du monde. Gentz rédigea tous les actes du congrès de Vienne, qui sont si considérables, si nets, si parfaitement appropriés à toutes les situations, à tous les intérêts; c'est en cette même

qualité qu'il vint au congrès d'Aix-la-Chapelle, de Laybach, de Carlsbad et de Vérone.

Au temps présent, nous nous faisons peu l'idée de ce qu'étaient les grandes réunions diplomatiques; nous assistons à de si petites choses, à des discussions si puériles, que l'idée de ces congrès européens nous échappe. On s'y partageait le monde; les rois y venaient eux-mêmes pour échanger de pacifiques paroles. L'Europe avait été tellement ébranlée par Napoléon, qu'elle avait besoin de se voir, de se retremper, de se donner du courage. Elle se concertait surtout pour lutter contre l'esprit révolutionnaire; et ce n'était pas trop que le concours mutuel des souverains. Frédéric de Gentz était arrivé alors à son apogée de crédit; on le savait tellement habitué à la rédaction des actes, au maniement des affaires, qu'on lui laissait tout écrire. Quelques mots du comte de Nesselrode et du prince de Metternich suffisaient pour lui donner l'idée générale des actes à rédiger; et il en comprenait plus même qu'on ne voulait lui en dire: il y a des esprits qui pénètrent ainsi jusqu'au fond de la pensée; aussi M. de Gentz comptait-il dans le premier rang de la diplomatie. Il était devenu un homme important, parce qu'il reflétait la pensée du prince de Metternich. Comme lui, il s'était passionné pour la répression du désordre; il avait peur, ou le laissait croire; et il était tellement avancé dans les mystères du style, qu'il colorait par quelques mots de grandeur et de justice les actes les plus spécialement avantageux au système de l'Autriche. C'est peut-être de M. de Gentz que le prince de Metternich tient cette manière si haute et si claire d'exposer les questions d'équilibre européen.

Quelquefois, pour me donner une idée de cette forme de Gentz, je me suis complu à relire *l'Observateur autrichien* de 1820 à 1823. Ce qui est bien rare en Autriche, Gentz se donnait le plaisir de réfuter les gazetiers de Paris, qui s'élevaient contre le système répressif de l'Autriche. C'étaient à la fois de la raison et de la fine tactique; homme littéraire avant tout, il écrivait le français avec une pureté extrême. Comme il menait la vie de grand seigneur avec de grands seigneurs, il avait pris quelque chose de ces inimitables façons de l'aristocratie. Il avait beaucoup vu Mme de Staël, Benjamin Constant, et, dans les derniers temps de son existence, il vivait dans l'intimité de Gœthe et de tous les nobles génies allemands.

Dans l'intervalle de 1823 à 1828, comme les grandes affaires manquaient, on eût dit que Gentz n'avait pas assez d'air pour respirer: c'était un peu la situation de tous ceux qui avaient traversé la révolution française et l'empire: ils étaient blasés sur les émotions. De là ce dégoût de la vie qui se révèle dans toutes ses lettres. Il subissait encore le châtiment de tous ceux qui ont abusé des plaisirs, c'est-à-dire la satiété. Il cherchait des émotions, et toutes fuyaient devant lui: les distractions lui paraissaient monotones, les hommes petits, les événements étroits. Il avait tant manié les choses immenses et les grands hommes, comme Napoléon et Alexandre, les empereurs et les rois, que tout lui devenait fastidieux, indifférent. Il vécut dès lors à Vienne, auprès du prince de Metternich, dont il était l'ami, le confident, l'écrivain et le conseiller intime. Comme tous les hommes qui ont trop vu le monde, comme les vieillards qui commencent à sentir leur fin, il se rattacha à deux choses: à la campagne solitaire au milieu des fleurs, et à la jeune artiste, enfant dont j'ai parlé, Mlle Fanny Elssler. Il était en correspondance avec les poëtes, avec Gœthe et quelques anciennes amies; et cependant il s'ennuyait; il s'ennuyait à ce point de se désespérer et de désespérer des amis: on le voyait l'œil terne, mélancolique, ne voulant plus vivre, ne voulant pas mourir, avec la peur d'être et la peur de ne pas être; il n'était plus ni bon protestant ni bon catholique; il n'avait ni la gravité du vieillard ni la force de la jeunesse; tout ce qu'il faisait n'était qu'un palliatif à ce qui était en son cœur, en son âme, le vide; et il soupirait après une affection, une croyance.

Ainsi vivait-il lorsque la révolution de juillet le réveilla; mais elle le trouva sans cette énergie des premières années de la révolution française: le même événement dans l'histoire nous frappe de plusieurs manières, en raison de notre propre situation de corps et d'esprit: au jeune âge, une perturbation quelconque nous fait bondir comme un cheval fougueux: au milieu de la vie, elle nous inquiète pour nos intérêts, notre position; quand nous sommes vieux, elle nous fait peur, nous terrifie; et ce mouvement de peuple qui partout retentissait, cette nouvelle agitation de la France, fit une terrible impression sur Gentz. Jeune homme, il avait salué la révolution française; vieillard, il trembla devant la révolution de juillet: il déposa encore néanmoins quelques-unes de ses réflexions dans *l'Observateur autrichien*. Il se retira tout à fait du monde quand l'ordre fut un peu rétabli, s'occupant de littérature, faisant quelquefois des dissertations dans les *Annales littéraires* de Vienne. Ce fut lui qui rendit hommage à la mémoire de Gœthe, son ami, et dont la mort le frappa profondément: il ne lui survécut que deux années, et Frédéric de Gentz mourut le 5 juin 1832. Il ne laissa pas d'amis, peu de traces: il n'avait jamais aimé chaudement; il n'avait jamais pris parti dans une couleur d'opinion; il n'avait jamais eu d'enthousiasme, il en inspira peu. Comme il n'avait pas de doctrines autour de lui, il eut peu de sectaires et d'ardentes pensées qui s'attachaient à son existence. Spirituel, instruit, il intéressait; mais son égoïsme sensualiste éloignait bientôt de lui les âmes chaudes et ardentes: il ne se fit aimer que de Mlle Fanny Elssler, et il s'en

vantait avec orgueil et gloire; et c'est un peu le faible des vieillards que de vouloir être aimés pour eux-mêmes; et dans sa correspondance privée, qu'il multiplie à la fin de ses jours, il répète avec une vanité bien triste « qu'enfin il est compris et aimé. » Compris et aimé par qui? Par une danseuse. C'est sans doute une illusion, un prisme de théâtre: mais on laissait au vieillard comme une dernière croyance. « Au lieu de mourir au murmure de cette douce parole, de cette voix qui lui faisait oublier celle du temps,» il devait s'examiner et prier le Dieu de miséricorde. Se distraire par un amour de théâtre quand la tombe approche, ce n'était plus de l'époque; c'était de la fin du XVIIIe siècle, du vieux maréchal de Richelieu tout ridé, le plus ridicule des hommes comme le plus fat des menteurs d'amour à quatre-vingts ans.

Frédéric de Gentz ne laissa pas de famille; mais il comptait dans la diplomatie encore un parent, je dirai presque un élève, avec des goûts plus sérieux et des études plus fortes: je veux parler de M. Ancillon. Il était né la même année et presque le même mois que Frédéric de Gentz, son cousin; et cette existence est si différente que, bien qu'elle ait été protégée, dominée à son origine par celle de M. de Gentz, supérieur à lui, il est curieux de la juger par les distinctions et les antipathies d'études et de goûts, de vie publique et privée. C'est pour moi un doute historique sincère, que de savoir si la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV fut un bien ou un mal pour la France, sa grandeur et son unité. A ce sujet, mes convictions historiques, les recherches exactes des monuments, me portent à dire que le parti protestant (le parti de l'étranger) provoqua en France par ses menées, par ses relations avec la Hollande, l'Angleterre, la révocation de l'édit. Cette mesure de la politique de Louis XIV est presque contemporaine de la révolution de 1688, qui plaçait la couronne d'Angleterre dans une dynastie autre que celle des Stuarts. Je crois donc que le parti protestant conspirait, comme il l'avait fait sous la Ligue, sous Louis XIII, sous la Fronde, et que Louis XIV dut prendre une haute mesure de gouvernement. Aujourd'hui que la révolution française elle-même a fait contre les émigrés des lois de confiscation et de mort, on peut s'expliquer plus naturellement l'histoire de l'émigration des protestants et de leurs menées à l'extérieur contre la monarchie.

Parmi ces émigrés se trouvait une famille de ministres réformés originaire de Metz en Lorraine; le premier que nous trouvons dans la lignée c'est David Ancillon, fils d'un habile jurisconsulte calviniste, et élève en théologie de Genève: il fut ministre à Charenton et à Meaux. A cette époque de croyance, le peuple de Paris n'eût pas souffert que les huguenots maudits eussent un prêche dans la bonne cité, et les temps démocratiques de la Ligue étaient encore présents dans tous les cœurs: c'était aux champs, au désert, que les réformés avaient leur prêche. Lorsque ces prêches furent fermés, et les protestants forcés de chercher un abri à l'étranger, David Ancillon se retira à Berlin, comme d'autres se réfugiaient en Hollande et en Angleterre: partout ils apportaient leur mécontentement, leur haine de Louis XIV, leur zèle pour la foi luthérienne, et j'ai trouvé à Hanau un vieux livre, l'Apologie de Luther, de Calvin et de Zwingle, par David Ancillon. Je présume qu'il est l'œuvre du ministre protestant dont je parle. Il eut pour fils Charles Ancillon, qui fut employé par l'électeur de Brandebourg, dans les ambassades et les tribunaux suprêmes. Les proscrits de l'édit de Nantes offraient partout leurs services contre Louis XIV et la France: c'était leur droit; ils réagirent sur nous par les idées et les mauvais desseins pendant tout le XVIIIe siècle: que de mal ne fit pas cette école de Bayle, de Basnage, ces sceptiques froids et sans imagination qui brisèrent les belles croyances des vieux âges!

C'est de cette famille de réfugiés qu'est sorti M. Ancillon, élevé avec grand soin au gymnase de Berlin, avec son cousin Frédéric de Gentz. A vingt-cinq ans, il fit un voyage en France: c'était l'époque de l'ardente et jeune révolution française; cette même assemblée qui allait proscrire les émigrés venait de rendre hommage à d'autres émigrés, les proscrits de l'édit de Nantes: tant il est vrai que les choses ne changent pas, mais seulement le caractère de la proscription et la tendance des proscripteurs! Chaque siècle a son action et sa réaction; les temps de justice sont plus rares. Ce fut à Paris qu'Ancillon connut Mirabeau et les principaux meneurs de la révolution française; il y a toujours dans l'opposition un véritable faible pour se rapprocher de tous ceux qui ont méprisé leur pays: Mirabeau avait fait un pamphlet contre la cour de Berlin; M. Ancillon lui tend les bras et s'en fait le meilleur ami. Parlez mal des rois, des princes, vous êtes sûr de recevoir l'accolade fraternelle de tous les réfugiés; M. Ancillon ne l'était même pas; très-protégé par le prince Henri, frère du grand Frédéric, il fut placé par lui comme ministre de l'Eglise française de Berlin, car la Prusse avait sa colonie de réfugiés de l'édit de Nantes, un peu par bienveillance, beaucoup par politique: les réfugiés étaient des hommes qui connaissaient la France, son gouvernement, le fort et le faible des institutions; ils pouvaient servir l'étranger. Aussi agirent-ils d'une façon considérable sur la détermination du cabinet de Berlin durant toute l'époque de la révolution française; il se fit un échange de trahison: s'ils avaient dénoncé les rois, la famille des Bourbons, la France (ils gardaient rancune pour l'acte de rigueur de

Louis XIV), ils se montrèrent très-favorables à la politique des clubs depuis 1789. Lorsque l'histoire de la révolution sera écrite et comprise avec impartialité, on pourra remarquer que la mollesse des campagnes du cabinet de Berlin de 1792 à 1795 vint surtout de la colonie des réfugiés français à Berlin, dirigés par les frères Lombard, secrétaires du cabinet du roi de Prusse. Ils avaient une grande puissance dans le conseil, une certaine tendance pour les idées révolutionnaires; ce fut aussi à leur impulsion que l'on dut le système de neutralité que la Prusse garda pendant toute la révolution, et que l'abbé Sieyès dut exploiter à Berlin avec son dogmatisme habituel.

Le jeune Ancillon se fit connaître dans le monde littéraire par une publication qui fut patronée par Fréderic de Gentz, son cousin : ce fut l'*Essai sur la révolte des Pays-Bas contre Philippe II*, écrit dirigé dans le sens du libéralisme dont j'ai parlé, et qui appartenait essentiellement à l'école des réfugiés. A ce moment la Prusse en était encore aux idées libérales : elle les propageait, les favorisait en Allemagne : c'est un peu son faible, sa politique pour faire disparate avec l'Autriche et prendre l'ascendant sur la population allemande. La révolte des Pays-Bas ne devait-elle pas être accueillie par la Prusse, qui espérait toujours quelques fragments de ces provinces? Cette idée, M. Ancillon la développa dans des articles de journaux qui préparèrent son ouvrage capital, *Tableau des révolutions dans le système politique de l'Europe depuis le* XV*e siècle*. Quand on relit ce livre, qui obtint quelque retentissement à son apparition, on est fort étonné de ce qu'il y a de tiède et d'arriéré dans les aperçus philosophiques de M. Ancillon. L'auteur est protestant et réfugié; protestant, il exalte la réforme, il en fait découler tous les bienfaits politiques, même l'indépendance nationale, et en cela il est au-dessous de Roberston, le remarquable historien. Rien n'eût été plus facile, au reste, que de soutenir la thèse contraire et de dire que le protestantisme a fait naître les gouvernements froidement despotiques aux mains de l'aristocratie, témoin l'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande. Le peuple c'est le catholicisme parce qu'il est coloré comme ses émotions; il parle à ses sentiments, à sa nature croyante et facile : le protestantisme, c'est l'aristocratie avec sa froideur, sa règle bourgeoise, son inflexibilité dans les peines : plus d'indulgence, plus de pardon, plus de données ravissantes, plus d'illusions douces et bonnes. Quant au style du réfugié, il est depuis longtemps connu, froid, stérile, ni plus ni moins élevé que celui de M. de Sismondi et des écrivains génevois, et n'a pas même cette phrase ardente et impressionnée de Gibbon, l'admirable peintre historique.

Néanmoins ce livre fut très-loué en France, et mérita une illustre mention de l'Institut. L'Institut jouait alors, comme il le joue souvent, un rôle de complaisance politique. Le consul, l'empereur avait besoin de flatter quelques ministres, de gagner à son système quelques conseillers de la cour de Berlin ou de Vienne; comme ils étaient tous très-envieux d'un hommage littéraire, l'empereur le leur faisait décerner. C'est ainsi qu'on loua les petits ouvrages, les vers des frères Lombard, qui dirigeaient le cabinet particulier du roi de Prusse, de même qu'on fit décerner un prix à Ancillon qui exerçait une grande influence sur le prince royal (il devait en diriger l'éducation). Il n'y a rien de plus dévoué aux caprices du pouvoir que les savants, ils ont toujours la main tendue, les yeux levés vers le ciel et l'autorité, c'est comme une grande compagnie de besogneux avec la besace tendue; et Callot a oublié de les mettre dans ses caricatures spirituelles sur les mendiants du XVI[e] siècle. Ainsi donc M. Ancillon fut loué outre mesure par la classe d'histoire et de littérature; cela voulait dire : Il est lié avec le roi de Prusse, vite il faut lui décocher un prix, un éloge d'académie.

Lors de l'avénement de M. de Hardenberg, M. Ancillon fut chargé d'un poste important aux affaires étrangères : il reçut la division politique, c'est-à-dire la correspondance avec les cabinets et la rédaction des notes aussi littéraires que politiques qui devaient préparer le réveil de l'Allemagne. Dans cette œuvre, M. Ancillon était loin d'avoir cette chaleur, ce feu de Fréderic de Gentz; l'un était raisonneur, l'autre coloriste; et c'est une chose curieuse que de voir et de suivre ces deux écrivains en face des ministres dont ils reproduisaient les dictées. M. de Hardenberg était vif, un peu poëte dans ses rédactions : M. Ancillon passait par là avec sa froideur, sa rectitude, et il corrigeait parfaitement les défectuosités. M. de Metternich, au contraire, était logicien, toujours grave et sérieux dans sa rédaction, et Gentz venait avec son pinceau pour animer sa phrase et la faire mieux correspondre à l'animation poetique de l'Allemagne.

La grande époque du réveil était passée, les fanfares ayant cessé de retentir dans les universités, M. Ancillon dut se borner à ces dépêches régulières qui sont l'œuvre habituelle du département des affaires étrangères, lorsque les vives émotions n'existent plus. Le cabinet de Berlin prit alors un caractère particulier, un peu en dehors des questions européennes; il s'occupa, j'ai presque dit qu'il s'absorba dans les améliorations intérieures : c'est-à-dire un bon régime administratif, une entente mieux distribuée des présidences de province, de manière à satisfaire les intérêts positifs, puisque l'Allemagne devait se résigner à ne pas jouir des institutions représentatives un peu turbulentes. M. Ancillon n'eut qu'un faible crédit dans cette direction nouvelle des idées; car, chef des affaires étrangères sous M. de Hardenberg,

il garda la même position sous M. de Bernstorff, et il prit alors une prépondérance presque exclusive dans ce département.

Au sujet de cette question assez grave pour la Prusse, d'un système représentatif, il y a bien des années qu'il en est question à Berlin ; deux mobiles agissent sur ce point : 1° une certaine tendance philosophique qui domine le cabinet : la Prusse se montra toujours fort libérale dans l'examen des points de philosophie et de liberté; 2° un véritable désir de lutter avec la prépondérance de l'Autriche : par le moyen d'une assemblée, qui sera plus ou moins restreinte, la Prusse espère rattacher à elle tous les petits États représentatifs qui existent en Allemagne; elle sait bien qu'au fond, comme elle a en main la puissance militaire, elle pourra toujours mettre à la porte les représentants s'ils voulaient faire les mutins; elle se donnera les allures libérales sans avoir le moindre désir de faire de la liberté réelle.

Cependant il faut un peu se délier de tous les bruits jetés sur ce sujet. Le gouvernement de Berlin joue le libéral; il a même des agents tout exprès qui viennent faire de la philosophie, de l'histoire ou de grandes sciences à Paris, pour prouver le large avancement de ses idées. A Berlin, on accepte toutes les formes, tous les gouvernements; on les reconnaît sans difficulté; mais, pour en adopter les principes en Allemagne, nous ne le pensons pas : les règles militaires dominent tout, l'administration est parfaite, la répartition de l'impôt économique. Mais de là aux institutions représentatives, à la presse libre, à la tribune retentissante, il y a loin. Le gouvernement philosophique de Berlin a trois censures pour les journaux et les écrits politiques. Je ne crois pas qu'il s'en dessaisisse, et les esprits sages ne trouveront même pas mauvais qu'il les garde.

Après M. de Bernstorff, M. Ancillon fut élevé à la direction du département des affaires étrangères, avec une influence décisive sur toutes les délibérations du cabinet, en ce qui touche les rapports de la Prusse et de la France, rapports devenus fort délicats, fort difficiles, à la suite du grand trouble de 1830. On doit dire que c'est à l'influence salutaire de M. Ancillon (1) et à l'esprit plein de calme et de fatigue du vieux roi, que l'on dut le maintien de la paix, lors du mouvement belge, et quand l'Europe en armes était prête à se heurter! L'esprit bourgeois et modéré de M. Ancillon eut à lutter péniblement contre l'action ardente, chevaleresque, de la noblesse prussienne, qui voulait marcher au combat. Si Paris avait alors son bruit de fanfares, son retentissement militaire, l'Allemagne avait également ses intempérances belliqueuses, et l'on se serait évidemment entre-choqué dans les champs de bataille, si l'esprit de tradition grave, froid, de l'école des réfugiés, n'était intervenu pour imposer une trêve de raison.

Cependant le crédit de M. Ancillon dut s'user à ces efforts de modération ; les questions changeaient de nature pour la Prusse, et le vieillard n'était plus capable de les comprendre ni de les diriger, lui, l'homme de l'école protestante, pouvait-il habilement gouverner les populations catholiques de la Silésie et des provinces rhénanes? La difficulté pour le gouvernement était là : tout se transforme et devient religieux au temps présent; pour l'Angleterre, c'est l'Irlande ; pour la Prusse, les provinces rhénanes. Que le cabinet de Berlin veuille opprimer les consciences, ce ne seront pas les idées révolutionnaires qui le menaceront, mais la confraternité religieuse et catholique : les cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne sont bien rapprochées de celles de Bruxelles et de Liége! Si la Prusse veut opprimer les catholiques, il se fera dans les provinces rhénanes la même contre-révolution qui s'opéra par le protestantisme, au XVII° siècle, contre Philippe II. Un gouvernement en France qui comprendrait cette direction d'idées et se placerait à la tête du principe catholique, remuerait le monde.

Aussi la Prusse met-elle sa plus grande sollicitude à protéger les Églises du Rhin, et c'est comme manifestation de cette nouvelle tendance, autant que pour son âge avancé, que M. Ancillon a vu son crédit s'éteindre, jusqu'à ce que M. de Werther ait pris tout à fait la direction des affaires. Il y avait donc dans M. Ancillon deux qualités inhérentes, pour ainsi dire, à ses défauts; s'il n'avait pas de chaleur et de mouvement dans les idées, il avait de la dialectique, de la précision, une certaine manière facile de voir et de juger; sans appartenir à la grande école de M. de Hardenberg, il l'avait vu, touché de près, et il en avait recueilli quelque chose qui ressemblait au souvenir du réveil de l'Allemagne en 1813. Comme il y avait dans cet élan des universités beaucoup de poésie, elle réchauffait les cœurs usés et leur donnait une sorte de patriotisme. Par son caractère de réfugié, M. Ancillon touchait un peu à cette école des frères Lombard, qui n'était pas corrompue, ne trahissait pas précisément, mais qui compromettait par sa faiblesse et ses vanités la politique du grand Frédéric.

(1) La direction des affaires étrangères appartenait à M. Ancillon, bien que le comte de Bernstorff fut encore quelque temps ministre en titre.

VIII

LE COMTE DE LA FERRONNAYS.

Le goût des choses vieilles et historiques revient parmi nous : le présent tout matériel, réduit aux spé-

culations, aux chiffres de bourse, à l'industrie et au commerce, retourne avec un indicible plaisir vers les légendes du temps passé, vers l'antique province dont les traces ne sont point effacées encore : on fait des livres sur la Bretagne, sur la Normandie, sur les villes de France ; nous sommes tous ou Provençaux, ou Gascons, ou Flamands, ou Champenois, ou Bretons, et la circonscription des départements est une chose si factice, qu'elle n'existe que pour l'administration. La révolution française est-elle autre chose qu'un grand et violent mensonge ? Tôt ou tard, les habitudes et les choses naturelles reprendront leur empire. Dieu le veut ainsi : la mode aidant, n'en sommes-nous pas même revenus à de puériles imitations des grandes choses de l'ancien régime ?

La Bretagne fut toujours un pays peuplé de bonne noblesse sous ses hauts barons ; l'hermine de ses vieux ducs couvrait une multitude de familles, de chevaliers, de barons, de marquis, dont les chartes se trouvaient aux abbayes du mont Saint-Michel, de Dinan ou de Saint-Brieuc, de Locminé ou de Ploërmel. Je trouve, dans une de ces chartes que Guillaume Ferron, frère de l'ordre du Temple, intervint dans une donation que Conan, duc de Bretagne, fit au mont Saint-Michel, dans le XIIe siècle. C'est de ces Ferron que descendent les deux branches de La Ferronnays et du Guengo, de Chesne et de Beauchesne (il se révèle toujours de la vieille forêt bretonne), qui tiennent toutes deux à la même origine.

Il est une sorte d'armoiries que moi, fort amateur de blason, je recherche beaucoup par dédain des émaux modernes ; ce sont les armes qu'on dit parlantes. La devise des La Ferronnays est celle-ci : *In hoc ferro vinces* ; La Ferronnays n'est pour ainsi dire qu'une traduction de cette devise : « Vaincre par le fer, » en souvenir du *labarum* constantinien. Les supports des armoiries sont deux léopards, le cimier une épée antique, la maison portait *d'azur, à six billettes d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or*. C'est que tous les Ferron ou Ferronnays avaient été constamment écrits aux rôles militaires de la Bretagne du XIVe au XVIIe siècle ; pas un seul ne manquait à cet appel de leurs ducs, et les vieux tombeaux les représentaient tous mourant l'épée au poing ; peu d'entre eux en simple châtelain, le lévrier aux pieds, l'épervier sur la main, signe de mort sur un lit doux et mollet ; pauvre trépassement de chevalier !

Pour suivre l'exemple de ses ancêtres, le jeune comte de La Ferronnays, que nous avons tous connu si noble, si loyal, si libéral de principes, s'était voué à la carrière militaire ; il était déjà officier supérieur lorsque la révolution française éclata dans toute sa force, et il émigra comme la majorité de la noblesse de France. Mon Dieu ! nous ne jugeons cette émigration que par les pamphlets qu'on a publiés contre elle ou par les plats éloges qu'on lui a donnés. Mais qui peut nier que ce fut là l'escarboucle et la fleur de la population de France qui fuyait le sol ? Oui ! ils étaient brillants, loyaux, braves, ces gentilshommes qui allaient s'abriter sous la tente d'un Condé ; jeunes officiers de régiments, habitués aux périls sous leurs élégants uniformes. Qu'on recherche et qu'on fouille bien, ce fut la noblesse qui fournit encore dans les rangs républicains, comme dans ceux de l'émigration, les meilleurs officiers, jusques et y compris Bonaparte, bon gentilhomme aussi, avec une de ses sœurs, élevée comme demoiselle noble à Saint-Cyr : n'eut-il pas lui-même le désir d'émigrer ?

Le jeune comte de La Ferronnays sortit de France avec l'évêque de Lisieux, son oncle, aussi du nom de La Ferronnays, fidèle au roi Louis XVIII, dont il fut l'aumônier jusqu'en 1802. Il fit toutes les campagnes de l'armée des princes, et s'y distingua, comme tous ses ancêtres, de manière qu'il fut placé comme aide de camp de M. le duc de Berry. Le prince et lui étaient du même âge ; ils avaient dix-sept ans l'un et l'autre dans ces premières batailles ; c'était beau à voir alors que ces enfants qui marchaient au feu, comme les petits gentilshommes dont parle Mme de Sévigné, qui, tous rubannés, portaient les fascines sous la mitraille. Jusqu'en 1799, le jeune La Ferronnays resta dans l'armée des princes, et fit partie du corps qui accompagna Suwsrow ; ce ne fut que lors du licenciement de cette armée qu'il prit du service en Russie, comme une multitude d'autres gentilshommes, les Richelieu, les Langeron, les Saint-Priest ; c'était habitude de noblesse ; les gentilshommes formaient une grande famille, souvent unis par des alliances de maisons, de sorte que le monde était comme le théâtre universel où ils jouaient la grande partie de l'honneur et de la gloire.

Après quelques campagnes, M. de La Ferronnays vint reprendre son titre d'aide de camp de M. le duc de Berry, qu'il préféra à tous les autres. La famille des Bourbons tenait essentiellement à ce qu'on restât sous la bannière de France, et qu'on préférât la simple charge de gentilhomme du roi même dans l'exil, aux plus hautes dignités de l'étranger : c'est ainsi que Louis XVIII n'avait jamais entièrement pardonné au duc de Richelieu d'avoir préféré un grade élevé en Russie à la modeste place de premier gentilhomme de la chambre du roi de France à Mittau. Ce fut aussi avec M. le duc de Berry que M. de La Ferronnays rentra de son long exil en France ; il le précéda de quelques jours en Normandie, pour exciter encore l'enthousiasme qui partout accompagna la rentrée des Bourbons. Oui ! ce fut un bel et grand enthousiasme ! les Bourbons furent accueillis avec une joie indicible, et le drapeau blanc aux fleurs de lis d'or parut de clocher en clocher ; Paris même fut dans l'ivresse, et

il n'y a pas de plus gros mensonge historique que le mot de M. Manuel à la tribune : « Que les Bourbons furent reçus avec répugnance. » 1814, c'était une ère de bonheur et de prospérité qui s'ouvrait; la paix, la liberté; que pouvait donner de plus une race? et cette prospérité se serait développée si une conspiration de lieutenants et de caporaux unis à quelques jacobins vieillis ou à quelques fédérés n'était pas venue tout ébranler dans les cent-jours.

Ai-je besoin de dire que le comte de La Ferronnays suivit les Bourbons dans le second exil? Il ne quitta pas M. le duc de Berry, prince loyal, un peu vif et rudoyant, ce qu'on excusait en disant: « qu'il était petit-fils de Henri IV. » Les formes brutales ne s'excusent jamais, les grossièretés ne vont à aucun rang, fût-on même le petit-fils du Béarnais; plus d'une fois le comte de La Ferronnays fut obligé de résister à M. le duc de Berry: s'il y apportait la politesse, la convenance, le respect que doit un gentilhomme à un prince du sang royal, néanmoins il conserva toujours son franc parler, ses libres allures de Breton. On racontait qu'un jour, dans sa brusquerie, le duc de Berry leva la main sur le comte de La Ferronnays; celui-ci lui saisit le bras, et, le serrant avec force, lui dit: « Monseigneur, je suis plus fort que vous, je ne vous conseille pas d'engager une lutte. »

C'est ainsi que les gentilshommes serviteurs des princes se distinguaient de la domesticité, au vieux régime; jamais ils ne souffraient ni lâcheté ni bassesse. La révolution, qu'on a dit avoir émancipé les âmes, les a fait passer dans une autre condition: elles sont insolentes ou serviles, sans milieu. Le gentilhomme était respectueux, mais libre; ces qualités-là se retrouvent rarement aujourd'hui. Le duc de Berry avait une âme trop élevée pour ne pas comprendre cela; plus d'une fois il serra la main du comte de La Ferronnays; et ce fut moins le désir de quitter le prince que l'ambition de servir son pays, qui lui fit désirer une position dans la diplomatie. Il fut donc quelque temps attaché aux affaires étrangères, et en 1816, désigné pour le poste de ministre en Danemark. Ce n'était pas une position sans importance; la maison de Bourbon cherchait à renouer ses anciennes alliances, à rétablir le système européen dans ses équilibres. Le Danemark sortait d'une grande crise, l'expédition des Anglais était toute récente. Le comte de La Ferronnays dut faire ses efforts pour rétablir la confiance dans cette cour, et renouer les liens antiques qui en faisaient une alliée fidèle de la France; il eut à lutter avec l'alliance anglaise, qui prenait un large développement à Copenhague. Il avait été nommé pair de France en 1815, et des lettres patentes du 15 janvier 1818 lui conférèrent le titre de comte. Dans aucune promotion Louis XVIII ne l'oubliait, parce qu'on lui était le souvenir de l'évêque de Lisieux, longtemps l'aumônier du comte de Provence, puis le confident du roi exilé.

Cependant les liens de la France et de la Russie prenaient une nouvelle extension: la cour de Copenhague était fort unie à celle de Saint-Pétersbourg, et lorsque la maison de Bourbon voulut se rattacher aux principes fédératifs de l'Europe, M. de La Ferronnays fut nommé ministre plénipotentiaire de France en Russie. Il n'y avait point alors d'ambassadeur en titre, et par conséquent le comte de La Ferronnays en tint lieu; il fut parfaitement accueilli par l'empereur Alexandre qui le connaissait, et auprès duquel il était recommandé par M. de Richelieu, tous deux d'un caractère si bien fait pour se comprendre. Par la loyauté de son esprit, la noblesse de ses sentiments, le comte de La Ferronnays conquit bientôt l'amitié de l'empereur de Russie, à ce point qu'il l'accompagna partout, aux congrès de souverains inquiets alors sur l'avenir de l'Europe, à Troppau, à Laybach, à Vérone: l'esprit des peuples s'agitait, partout la révolution était menaçante, et au milieu de ces préoccupations une plus triste nouvelle encore, l'assassinat du duc de Berry, ce prince l'ami de son enfance! son contemporain de jeux, de plaisirs et d'affaires. Qui avait dirigé ce poignard? quelle doctrine avait animé Louvel? N'étaient-ce pas les perverses maximes qui agitaient le monde depuis trente ans? On s'imagine donc quelle impression funeste le comte de La Ferronnays porta aux congrès de Troppau et de Laybach: il y accompagna, comme ministre de France, l'empereur Alexandre, ne se séparant jamais de ces mesures qui furent alors prises pour la sécurité de la France et de l'Europe. L'histoire de ces congrès reste à faire pour expliquer la diplomatie des trente dernières années.

Ce n'était pas que le comte de La Ferronnays ne fût libéral de caractère, très-indépendant de pensée; mais, comme toute l'école du duc de Richelieu, il distinguait bien l'esprit de révolution de l'esprit de liberté, qui en est plus qu'on ne croit l'antagonisme. M. de La Ferronnays aurait tout sacrifié pour l'honneur de son pays, sa fierté et sa gloire; dans sa pensée, la révolution n'était pas la liberté, mais la compression au contraire de toute liberté, froissant par le despotisme du sabre, et c'est dans cet esprit qu'il aida les transactions européennes à Laybach et à Troppau. A la suite de ces congrès, comblé de la faveur des souverains, il fut définitivement nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à la dernière période du ministère Richelieu.

En ce moment les rapports devenaient plus importants entre la France et la Russie: ces rapports étaient de deux natures, moraux ou matériels. L'empereur Alexandre avait exercé, en 1814 et 1815, sur les destinées de la nation française, une action

tellement bienfaisante et libérale, qu'il n'était pas surprenant qu'après les événements accomplis il demeurât des sentiments intimes et particuliers entre l'empire russe et la France : il y avait cela de merveilleusement beau dans ces rapports, que rien n'était plus naturel, plus national, et qu'on devait à l'empereur Alexandre, récemment encore, la délivrance du territoire occupé par l'étranger. Au point de vue matériel, rien n'était plus favorable aux intérêts d'État et de particuliers; sur toutes les questions on pouvait prêter la main sans se heurter; on pouvait négocier sans menaces, sans se froisser, en présence l'un de l'autre, sur des intérêts de commerce, de territoire et d'industrie. C'est ce qui rendait l'alliance russe si précieuse, c'est ce qui faisait que les hommes d'État de l'école Richelieu la plaçaient en première ligne. Dans les rapports avec les autres cabinets, il y a toujours des aspérités, des épisodes qui préparent les guerres; quelles que soient les bonnes intentions des gouvernements, ils ne peuvent étouffer ni les haines, ni les préjugés qui viennent des traditions et de l'histoire. Avec la Russie, rien de tout cela dans le passé ou l'avenir. Cette mission de rapprocher deux gouvernements si bien faits pour s'entendre fut comprise par le comte de La Ferronnays.

La confiance ne se démentit pas à l'avénement de l'empereur Nicolas, et ici il est bien important de dire comment le comte de La Ferronnays fut appelé à se mêler des questions ministérielles en France, surtout depuis le cabinet de M. de Villèle. La tendance antipopulaire qui avait entraîné et dominé cette administration, ses rapports, peut-être un peu trop intimes, avec M. de Metternich, avaient fait envisager à la Russie la possibilité de quelque crise soudaine en France, capable de compromettre l'ordre et la paix; les dépêches du comte Pozzo di Borgo avaient éclairé le cabinet de Pétersbourg sur sa tendance. La Russie appelait donc de ses vœux un changement de ministres, afin de donner au gouvernement français une allure mieux adaptée aux mœurs nouvelles de la société et aux intérêts communs de la diplomatie. Le comte de La Ferronnays fut chargé de faire plusieurs ouvertures à Paris, dans le but d'éclairer le roi Charles X sur sa véritable situation. Dès lors le comte devint l'espérance et la base d'un ministère nouveau, qui, tout en arborant les couleurs de la Russie, marcherait dans un sens plus libéral. Aussi, lorsque les élections se prononcèrent contre M. de Villèle, et qu'il fut question de former un nouveau ministère avec M. de Martignac, le nom de M. de La Ferronnays fut aussitôt prononcé, car il apportait l'alliance russe avec des conditions favorables à la France.

C'était ici une nouvelle carrière pour le comte de La Ferronnays, si étranger aux formes, aux tactiques, j'ai presque dit aux roueries du gouvernement représentatif; lui, gentilhomme, n'ayant vu que les congrès de l'Europe, se trouvait immédiatement transporté sur un terrain inconnu avec une guerre de journaux, une politique de tribune, et sachant à peine se mouvoir au milieu de tout cela. Néanmoins, par la noblesse de ses procédés, par la franchise de ses paroles, et ce je ne sais quoi de si éminemment distingué dans sa tenue, le comte de La Ferronnays prit immédiatement une grande position au milieu de la chambre et du pays. L'émigré devint le plus libéral de tous les ministres; et pourquoi cela? C'est qu'il y avait chez lui une naïveté si loyale, qu'il demandait, comme le duc de Richelieu, « s'il était possible de corrompre un député. » Et cette position était d'autant plus délicate, que le roi n'aimait pas le comte de La Ferronnays, et ne pardonnait pas les querelles qu'il avait eues avec son fils, le duc de Berry; car lui, comte d'Artois ou roi de France, était habitué aux serviteurs zélés, tels que MM. de Polignac, de Rivière, et non pas aux têtes fières et bretonnes. S'il conservait avec le comte de La Ferronnays les habitudes familières de tutoiement, il le croyait trop libéral dans ses rapports, pour jamais avoir une entière confiance en lui.

Appelé à prendre la direction du département des affaires étrangères, le comte de La Ferronnays examina avec attention la situation de l'Europe, l'état des esprits et la marche des événements. La question principale était celle de la Grèce, et l'exécution du traité du 6 juillet 1827 appelait le concours de la France dans les négociations actives de l'Orient. Ce fut avec le concours de la Russie et de l'Angleterre que l'expédition de Morée fut décidée; elle accomplit l'indépendance de la Grèce. Dès ce moment, le nouvel État put se croire constitué dans le mouvement européen, et c'est beaucoup. Le comte de La Ferronnays, MM. Hyde de Neuville et le comte de Caux donnèrent à l'expédition de Morée toute la vigueur dont elle était susceptible : le premier, sous le rapport diplomatique; M. Hyde de Neuville, si chaud partisan des idées de la Grèce, prépara la marine; et le comte de Caux désigna les régiments sous le comte Maison, qui, à son retour, reçut le bâton de maréchal. Charles X, en cette circonstance, s'associa complétement par un sentiment chrétien aux résolutions de son cabinet, en ce qui touche la Grèce. Ce fut pour lui une grande joie que la délivrance de la Morée et l'expulsion des Turcs, oppresseurs des chrétiens : sorte de croisade des temps modernes.

Dans la grande campagne que les Russes commençaient contre les Turcs, le comte de La Ferronnays prêta son concours moral aux armées impériales. A cette époque, je le voyais tous les jours; plus d'une fois, je servis d'intermédiaire entre lui et le comte

Pozzo di Borgo, et je me rappelle la chaleur qu'il apportait à publier les bonnes nouvelles, les bulletins datés de Varna, de Silestria; toutes les fois qu'une victoire venait aux Russes, le comte de La Ferronnays en manifestait sa joie, qui tenait moins à des sympathies personnelles qu'à de vastes projets, que de terribles événements ont submergés. Sans qu'il y eût rien arrêté d'une manière fixe, cependant il avait été plus d'une fois question d'une idée admirable, que la Russie aurait secondée de toutes ses forces: le comte de La Ferronnays croyait, et plus d'une fois je l'ai entendu de sa bouche, qu'une partie des mécontentements en France venait des injustices commises par les alliés en 1815, lorsqu'ils s'étaient partagé les grandes dépouilles de l'empire français. Certes, les Bourbons étaient fort innocents de cette réaction tout entière dirigée contre le système conquérant de Bonaparte; triste loi de représailles, qui avait réagi contre nous; mais le comte de La Ferronnays croyait que le plus admirable service qu'on pût rendre à cette grande dynastie, ce qui la ferait nationale jusque dans les entrailles du sol, ce serait de restituer à la patrie commune ce qu'on appelait les frontières naturelles de la France (les Alpes et le Rhin).

Un tel changement, il est vrai, ne pouvait s'opérer qu'à l'aide d'un remaniement complet des souverainetés territoriales de l'Europe, et la guerre de la Russie contre la Porte, les conquêtes qu'un pouvait assurer à chaque puissance, les compensations de la Prusse sur la Pologne, de l'Autriche en Bosnie et Servie, devaient préparer un remaniement dans les traités de 1815. Cet espoir se fût-il réalisé, ou n'était-ce qu'une vague espérance d'avenir? Tant il y a que le comte de La Ferronnays y songeait sérieusement; il y avait de larges paroles échangées entre les deux cabinets de Paris et de Pétersbourg. Une fois l'intelligence parfaitement établie entre les deux grandes cours, les conséquences naturelles s'en seraient suivies.

Dans le ministère de M. de Martignac, le comte de La Ferronnays avait une position qui devait lui plaire; lui, homme si loyal, aimait la loyauté de ses collègues: deux fois seulement il se fit entendre à la tribune, et, sans parler avec cette éloquence des orateurs habitués aux phrases retentissantes, il dit ce qu'il voulait exprimer, avec netteté et précision. Comme tous les hommes qui ont vécu dans les affaires actives, il n'avait pas un grand goût pour ces débats d'assemblée, il y semblait dépaysé; mais telles étaient la grâce de sa personne, l'affabilité de ses manières, qu'il était devenu puissant dans la chambre. Aucune concession ne lui déplaisait; il avait foi dans la royauté, confiance dans la monarchie. Il croyait donc que le meilleur moyen de les faire avancer, c'était de leur donner les allures les plus franches et les plus libérales. Se fai-sait-il ici une illusion de loyauté? Je crois que la nation valait mieux que les partis.

C'était en se posant ainsi qu'il eut à se prononcer non-seulement contre l'opinion personnelle de Charles X, mais encore contre toutes les intrigues qui voulaient faire arriver aux affaires le prince de Polignac. Le comte de La Ferronnays connaissait l'ambition de M. de Polignac, avide de prendre la direction des affaires; sa correspondance le lui signalait, et, dans un dernier voyage à Paris, le prince Jules vint faire sa visite d'adieu au comte de La Ferronnays. Une familiarité de jeunesse, d'émigration, leur avait fait conserver le tutoiement; et dans cette entrevue décisive le comte de La Ferronnays crut nécessaire de s'expliquer sur les menées et les intrigues du prince. « Tout cela n'est pas digne de toi, lui dit le comte; « tu vas en sous-main comme ne doit jamais faire un « gentilhomme; tu peux le nier, je le sais. Tu veux « ma place; eh bien! prends-la franchement; j'en « serai aise; elle est assez pénible. Mais je te pré-« viens que le service du roi, que tu aimes, en souf-« frira. Tu connais mal ce pays; on te prend pour un « mauvais symbole, et Dieu garde que tu sois jamais « ministre! mais, en tous cas, sois-le franchement. »

Cette conversation un peu prophétique fut rapportée par le comte de La Ferronnays à ses collègues et au comte Pozzo, qui en fit même l'objet d'une dépêche. Le comte de La Ferronnays venait alors de désigner le duc de Mortemart pour le remplacer dans l'ambassade de Saint-Pétersbourg; il avait besoin d'abandonner ce mouvement d'affaires qui usait ses forces, sa loyauté, sa vie. Soit dégoût, soit véritable raison de santé, il manifesta à ses collègues, inquiets et tourmentés, le désir de quitter entièrement les affaires. Il paraissait en effet souffrant, et plus préoccupé encore que souffrant; car ses intentions étaient calomniées auprès du roi, et ses plus nobles sentiments étaient confondus avec l'esprit de turbulence et de révolution qui alors agitait la société. Le comte de La Ferronnays voulait de la monarchie avec l'amour du roi, mais aussi avec les progrès que le temps et les événements avaient fait faire. Il persista donc dans ses projets de retraite, et le ministère Martignac le remplaça provisoirement par M. de Rayneval, puis définitivement par le comte Portalis.

Je le vis, à cette époque, triste, inquiet, parlant toujours de sa santé délabrée, et fixant les yeux sur cette monarchie qui s'en allait; et, quelque temps après, le prince Jules de Polignac arrivait au ministère des affaires étrangères. Des liens intimes, comme je l'ai dit, existaient entre le prince et le comte de La Ferronnays; et lorsque M. de Chateaubriand eut donné sa démission de l'ambassade de Rome avec l'éclat et le bruit d'une tempête; lorsque, quittant l'amour des arts et les fouilles coûteuses, le noble

pair revint à Paris, le comte de La Ferronnays accepta cette ambassade. Il n'était pas homme politique ni parlementaire : sa vie entière s'était passée dans les négociations ; l'ambassade de Rome était une retraite, un tombeau. Le comte de La Feronnays aimait la ville éternelle, ses grandeurs éteintes ; et, dans la douleur où le plongeait la marche de la monarchie, il aimait à rêver sur les ruines ; il se hâta d'y venir résider, comme s'il avait fui la France avec bonheur au moment de la catastrophe. La révolution de 1830 le trouva ambassadeur ordinaire et extraordinaire du roi Charles X à Rome.

Ici se révélait une nouvelle situation pour lui. Sans doute le comte de La Ferronnays avait rendu assez de services à la France, s'était prononcé avec assez de netteté sur les principes et les idées de la monarchie constitutionnelle, pour que tout gouvernement fondé sur la nationalité du pays dût s'honorer de son concours ; on l'aurait laissé volontiers dans l'ambassade de Rome ; peut-être lui aurait-on rendu sa grande légation de Russie, pour laquelle on désigna un moment le duc de Mortemart, son ami. Mais au sentiment d'un incontestable libéralisme, le comte de La Ferronnays joignait l'amour exalté du principe de la légitimité. Longtemps émigré, ami du duc Berry, pouvait-il prêter un serment à une dynastie nouvelle, et cela n'eût-il pas été pour lui une immense douleur ? Il y avait trois gentilshommes bretons dans la chambre des pairs, et tous trois se conduisirent par la même impulsion, mais avec des formes différentes. Le comte de Kergorlay fit beaucoup de bruit, trop de bruit peut-être pour sa cause : il poussa jusqu'à la sédition sa résistance au gouvernement établi. Le vicomte de Chateaubriand publia des brochures, motiva son serment, rédigea d'admirables manifestes, et retrouva sa verve, sa gloire et ses passions. Le comte de La Ferronnays se résigna avec la silencieuse dignité d'un preux chevalier. Il choisit Rome pour sa demeure. Avec une fortune fort médiocre (car il y avait cela d'admirable dans ces hommes qu'ils passaient à travers les affaires sans y gagner un denier), il habita la ville des tombeaux avec une prédilection qui se rattache à toutes les âmes fortement éprouvées. Je le vis encore une fois avant sa mort, qui fut celle d'un chrétien fervent et d'un digne gentilhomme. Il était au milieu de cette colonie de nobles dames dont le but est la propagation de la foi, et qui opèrent de si belles conversions à Rome. Le catholicisme est là dans toute sa force, dans toute sa pureté ; j'aimais ces prières du soir, ces illuminations des basiliques. Maintenant presque toutes les villes d'Italie sont abandonnées pour Rome : Florence se plaint, Naples n'est plus qu'un lieu de commerce et de paresse au soleil ; Venise est l'objet de quelques rares visites, et l'on séjourne peu sur ses lagunes. Rome donc est la grande cité, la pieuse capitale. Il y a une idée dans tout cela : c'est que le jour n'est pas loin d'un grand triomphe pour elle ; tout ce qui l'attaque la relève, tout ce qui la heurte la grandit.

Que cette société de nobles dames de toutes les nations, d'Angleterre, d'Irlande, de France, d'Espagne, poursuive son ouvrage, auquel s'intéressait si fortement le comte de La Ferronnays : tous ces petits Luthers au teint pâle et bilieux viendront s'émousser contre les murailles de la basilique des Apôtres. Aujourd'hui les jeunes sont bien vieux, et Rome antique est bien jeune !

IX

LE PRINCE DE LIÉVEN.

Au couronnement de l'empereur Nicolas, le 21 août 1826, on voyait sur une des estrades les plus magnifiques de la cathédrale une femme belle encore, quoique fort avancée dans la vie : tous les yeux étaient portés sur elle ; l'empereur la regardait d'un œil presque tendre et filial. Elle portait un riche costume, un diadème qui désignait le rang de princesse ; c'était Charlotte (Carlowna), née de Posse, naguère comtesse de Liéven, et créée princesse à l'occasion du sacre de l'empereur de Russie. Cette femme vénérable (la mère du prince de Liéven dont va s'occuper cet article) avait vu les règnes de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre, et elle saluait l'avénement de son cher Nicolas, dont elle avait été longtemps la gouvernante et la première institutrice ; car c'est un culte en Russie que le respect profond pour les femmes vieilles d'années : cela vient sans doute des traditions grecques, où nous voyons la mère, l'aïeule, si élevée dans le sanctuaire de la famille : elle règne, elle gouverne, son empire est immense, et, à Pétersbourg, tout le monde se souvient encore de cette tendresse respectueuse de l'empereur Alexandre et de son frère Nicolas pour leur mère, Marie-Fœdorowna, la fière princesse allemande de Wurtemberg, qui seule n'abaissa jamais le front devant la toute-puissance de Napoléon empereur. Jusqu'à la fin de sa vie, l'impératrice mère gouverna la famille, le foyer domestique, et le czar n'en approchait que comme un fils respectueux : là où le père est souvent livré à de tristes conjurations, le culte de la mère en devient plus pur et plus noble.

Lorsque de Kœnigsberg vous vous rendez à Mittau et à Riga, sur la route de Pétersbourg vous trouvez deux belles et grandes provinces, la Courlande et la

Livonie; elles conservent un triple caractère; elles sont à la fois un peu allemandes, suédoises et russes : aux vieux temps, lorsque la prédication chrétienne fut apportée en Prusse, aux époques des légendes, ces provinces étaient soumises à des chevaliers, branche de l'ordre Teutonique; on les appelait *porte-glaive*, sans doute pour désigner leur habitude de toujours combattre l'épée au poing. Les provinces qui bordent la Baltique sont toutes remplies de légendes, de traditions historiques qui se rattachent au moyen âge; ces golfes, ces lacs, cette mer souvent en furie, ces épaisses forêts, tout cela est propre à exciter de mélancoliques pensées, à faire croire aux âmes qui reviennent, aux fantastiques visions. Lorsque le vent souffle à travers les vitraux antiques, un vieux chevalier *porte-glaive* semble vous apparaître pour raconter de sa voix sépulcrale l'antique histoire de sa patrie : elle était belle et surnaturelle dans la nuit des âges!

Parmi ces familles livoniennes et courlandaises, on doit rechercher l'origine des Liéven. Leur généalogie territoriale remonte au XII[e] siècle; race noble et toujours pauvre, elle se distingua sous Charles XII. Les premiers reçurent le titre de baron par la Suède, et je trouve un Jean-Henri de Liéven qui fut envoyé, après la bataille de Pultawa, auprès de Charles XII, prisonnier en Turquie. C'était un joyeux compagnon, sorte de Blondel qui allait à la recherche de son suzerain captif aux mains des infidèles. On voit un maréchal de Liéven au service de la Russie, sous le règne de l'impératrice Élisabeth; la politique du cabinet de Pétersbourg fut toujours de rattacher autant que possible les grandes races de chaque province à son système, de manière à ce qu'elle puisse un jour en saisir la domination. Les deux Liéven, Ivan et André, s'élevèrent bientôt à des grades supérieurs dans l'armée : l'aîné s'éteignit sans enfants, l'autre fut l'époux de cette femme, veuve alors, et qui assistait, comme je l'ai dit, au couronnement de l'empereur Nicolas, en 1826 (1).

Elle avait eu trois fils, Charles, Christophe et Jean Andrewitch; tous les littérateurs de la Russie se souviennent de l'aîné, général-major et aussi curateur de l'université de Dorpat, et ministre de l'instruction publique. En Russie il n'y a pas de dignité sans grade dans l'armée : comme tout se résume en une vaste organisation militaire, comme toutes les fonctions de l'État touchent à un système de conquête, qui semble partir de ce fait : « que ce vaste empire vient d'un campement primitif, » il n'y a que l'épée qui anoblit, et, par une même fiction, tout ce qui avance l'intelligence, tout qui grandit la majesté de l'empire, la justice, la science, le talent, est représenté par un grade militaire. Christophe Andrewitch, le cadet, fut ministre de la guerre sous Paul I[er], en 1798, et aide de camp général de l'empereur; il garda toute la confiance d'Alexandre, qui aimait de prédilection la noblesse courlandaise : en Russie il y a toujours une lutte vive et profonde entre deux éléments qui font pour ainsi dire la vie de l'État. La vieille noblesse russe, inhérente aux provinces centrales, a partout une grande énergie dans les forces nationales, mais en même temps quelque chose de primordial, d'inculte, comme les boyards, vivement réprimés par Pierre le Grand; puis la noblesse un peu allemande, un peu suédoise, plus douce, plus civilisée, que la fortune et la conquête ont rattachée à l'empire russe : tels sont les Livoniens, les Courlandais, les Finois, et jusqu'à un certain point les Lithuaniens. Cette noblesse, les empereurs la préfèrent par un double motif : d'une part, elle est moins fière, moins audacieuse, plus souple, moins apte à la résistance; et de l'autre, elle a plus de lumières, une plus grande étendue de connaissances intellectuelles, moins de ces passions impétueuses ou énervées qui poussent aux conjurations par ardeur ou par fatigue; et comme les czars voulaient dominer les institutions de l'empire, ils aimaient donc cette noblesse étrangère, beaucoup plus facile; Alexandre surtout en fit la fortune, et presque tous ses officiers, ses ministres, furent pris parmi ces gentilshommes jusqu'à 1812, où, la guerre devenue nationale, il fallut faire un appel au vieux sang russe : on sait s'il y répondit avec énergie.

Le prince Christophe de Liéven ne quitta pas un seul moment l'empereur Alexandre, et il l'accompagna à l'entrevue de Tilsitt avec Napoléon, et quelque temps après (1808), il entra dans la carrière diplomatique. En Russie, il y a peu de diplomatie civile, tout se fait par des aides de camp ou des officiers généraux, qui ont et transmettent la dernière pensée de l'empereur. La première légation importante que remplit le prince de Liéven, ce fut celle de Berlin, et il est besoin de dire ici combien la position était délicate. Aucun abaissement n'était comparable dans l'histoire à celui de la monarchie prussienne, après la triste et fatale campagne d'Iena. L'empereur Alexandre avait défendu autant qu'il l'avait pu les frontières et la puissance morale de la Prusse; en vain la noble reine Louise avait invoqué elle-même les charmes indicibles de sa personne; l'empereur Napoléon s'était montré implacable. C'était par son bon plaisir que la monarchie du grand Frédéric vivait encore; il l'avait tellement restreinte, tellement rognée, qu'elle n'avait même plus la force morale pour se reconstituer.

La position du prince de Liéven à Berlin était fort difficile, parce qu'elle était un peu mixte; depuis la

(1) Le père du prince de Liéven s'était fort distingué à la guerre de sept ans, comme général d'artillerie.

convention de Tilsitt, la plus grande intimité existait, au moins à l'extérieur, entre Napoléon et l'empereur de Russie. Il fallait ménager cette alliance, ne pas la heurter trop ouvertement; Berlin était rempli d'agents de la police française qui suivaient toutes les phases de l'alliance, et surveillaient attentivement tous les actes de la diplomatie. D'un autre côté, la Russie voulait se réserver une sorte de suprématie sur le cabinet de Berlin en lui prêtant un appui secourable, dans le moment de crise actuelle, et en l'empêchant surtout de se jeter dans les bras de l'empereur Napoléon d'une manière franche et absolue.

Cette position se compliquait de plus en plus à mesure que les rapports entre la France et la Russie devenaient plus hostiles sur les questions de territoire et de commerce. A Berlin, le prince de Liéven n'avait pas été sans s'apercevoir qu'il se négociait des traités d'alliance entre le cabinet prussien et Napoléon, par M. de Saint-Marsan, et que, dans le cas d'une guerre éclatant sur le Niémen, les Prussiens serviraient d'auxiliaires à l'armée française, et formeraient un de ses grands bras. Il est vrai que les liaisons du prince de Liéven avec le baron de Hardenberg l'avaient mis à même de parfaitement comprendre la véritable situation des choses : la Prusse ne marchait que forcément parmi les auxiliaires de Napoléon; le traité d'alliance et de subside qu'on lui avait arraché serait brisé le jour où la nécessité impérative ne dominerait plus les conseils et le cabinet de Berlin. Il existait en Prusse, en dehors du gouvernement, une vaste organisation de sociétés secrètes : du moment où un peu d'indépendance serait donnée aux cœurs et aux âmes, ces sociétés feraient explosion; alors la Prusse tout entière reviendrait à sa position naturelle, qui était un système de neutralité armé dans le mouvement européen, et peut-être, se relevant avec énergie au souvenir des humiliations de sa reine, la Prusse se vengerait sur la tête de Bonaparte.

Les situations étaient alors si bouleversées, que le prince de Liéven put espérer même une de ces fraternisations de peuples en dehors de la politique générale des cabinets! Les Russes et les Allemands ne s'aimaient pas, il y avait de vieilles antipathies de races et d'origine : mais Napoleon avait tellement étendu le réseau des mécontentements, il avait pressuré la Prusse avec si peu de ménagement, que les antipathies de races s'étaient effacées devant le besoin commun de secouer le joug de la force victorieuse. En attendant ces accents de délivrance et l'heure du réveil, comme, par un traité particulier, le cabinet de Berlin devait servir d'auxiliaire à Napoleon dans sa guerre contre la Russie, le prince de Liéven se hâta de quitter la Prusse; il reçut de l'empereur Alexandre une mission pour Londres, et bientôt le titre d'ambassadeur et d'envoyé extraordinaire.

Pour se rendre compte de l'importance de cette mission, il faut se rappeler qu'il n'y avait plus que deux puissances assez fortes, assez libres, pour lutter contre Napoléon; c'étaient l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre n'avait jamais voulu même reconnaître le puissant empereur qu'elle traitait en parvenu, et surtout en ennemi de sa suprématie européenne. La Russie résistait avec une force, une constance intrépides, à la terrible invasion des Français et des vingt alliés qui s'avançaient avec eux contre le vieil empire des czars, et Dieu sait avec quelle confiance en la victoire. La mission du prince de Liéven fut donc de trois natures : obtenir une facile alliance; elle résultait de la position réciproque des deux cabinets : tous deux avaient intérêt à briser l'omnipotence de Napoléon, tous deux marchaient à l'affranchissement de la domination française, qui pesait depuis longtemps. Le second but de la mission se rattachait à des subsides dont la Russie avait le plus grand besoin pour développer ses efforts et donner à ses armées toute la puissance de l'initiative. Cette question des subsides offrait des difficultés; mais l'Angleterre, en ce moment si généreuse, avait de l'argent pour tous les ennemis de Napoléon; elle levait des hommes, salariait gouvernements et peuples, pourvu que l'on consentît à abattre le colosse et à frapper sa puissance d'airain. Enfin le prince de Liéven devait préparer un traité commercial que l'Angleterre souhaitait, de manière que les échanges entre les deux pays pussent se continuer sur de larges bases.

Londres était devenu alors le séjour de la haute société diplomatique. En décembre 1813 arriva un envoyé temporaire de l'empereur Alexandre, le comte Pozzo di Borgo, l'habile et fin diplomate, qui accourut à Londres pour engager lord Castlereagh à venir sur le continent (1) au quartier général des alliés : avec ses vieux ressentiments, M. Pozzo di Borgo donnait à tous du cœur, et l'on était bien découragé lors des derniers prodiges de l'empereur dans la campagne de 1813! M. Pozzo, comme Moreau, disait toujours : « Marchez en avant, et Paris est à vous. » Les salons du prince de Liéven devinrent alors à la mode, moins par lui homme poli, convenable, que par la femme qu'il s'était donnée, la princesse Daria Christophorowna de Liéven, la sœur du comte Alexandre Iwanowitch Benkendorff, aide de camp de l'empereur Nicolas et ministre de la police à Pétersbourg.

Qui n'a parlé du salon de la princesse de Liéven? Les uns vantent sa grâce particulière, sa distinction parfaite, et nul n'en doute; les autres, son tact des affaires, sa manière judicieuse d'apprécier les hommes et les événements; et M. de Talleyrand avait fait

(1) *Voyez* la notice que j'ai donnée sur M. Pozzo di Borgo.

avec justice une grande renommée à la princesse de Liéven. On alla jusqu'à dire qu'elle était le véritable ambassadeur, et qu'elle dictait ou écrivait même les dépêches de son mari. Il y a du vrai et des légendes dans ces récits de salons dont tous veulent parler et que peu connaissent : le feuilleton n'a-t-il pas tout envahi en France ? La princesse de Liéven est une femme de haute intelligence, qui a passé à travers les affaires et a contracté le besoin de s'occuper des choses politiques; mais il y a bien du merveilleux dans ce récit sur la puissance de la baguette d'or d'une fée d'esprit et de distinction. Je pense que tous les hommes d'affaires ont besoin d'un salon de femmes surtout, parce que l'on s'y engage moins, les entrevues y sont moins compromettantes : allez chez un ambassadeur, cela peut être une démarche; visitez une ambassadrice, cela ne peut être qu'une politesse, une déférence. De cette manière, des entrevues peuvent avoir lieu facilement; une femme devient ainsi porteur de paroles, et sans s'engager, chacun lui confie sa demande et sa réponse, parce que les femmes sont éminemment propres à fléchir les natures incisives ou trop irritées et à rapprocher des esprits qu'un peu de colère et de ressentiments éloignent les uns des autres.

Il faut toujours, d'ailleurs, en littérature comme en politique, une femme qui domine le monde; ainsi nous avons le salon de M[me] Récamier, où l'on fait des académiciens, bons ou mauvais, sous la protection de quelques muses : dans celui de la princesse de Liéven, on peut faire des ministres, des traites, des ambassadeurs, et la femme de bonne compagnie qui préside à ces entrevues n'intervient que pour rapprocher et servir de point neutre et central. L'esprit de la princesse de Liéven était éminemment propre à cette situation facile d'une intelligence conciliante qui n'aime pas les partis tranchés : si on remontait un peu haut dans l'histoire, on verrait que c'est presque toujours plus un salon que les hommes recherchent, afin de se grouper et de se réunir; nous sommes tous un peu à habitudes dans les grandes comme dans les petites choses, et une fois qu'on a pris le chemin d'un hôtel ou d'une mansarde, on y retourne toujours la veille comme le lendemain.

Londres eut son époque brillante en 1814, après la paix donnée au monde. Tous les souverains voulurent visiter l'Angleterre, et, avec les souverains, tous les chefs d'armée : il n'y eut pas jusqu'au vieux Blücher qui ne fût salué par les hourras de la populace de la Tamise. L'empereur Alexandre, qui n'avait pas vu le prince de Liéven depuis quatre années, l'honora d'une bienveillance particulière. Le comte de Nesselrode et le prince de Liéven étaient dans les mêmes idées politiques : une modération extrême, une certaine manière de conduire les affaires sans secousses, sans commotions, vers le but espéré. La politique de la paix devint la base principale de toutes les négociations de Londres, et s'imprégnait d'une manière permanente sur les dépêches du prince de Liéven.

Tout le corps diplomatique vint à Vienne pour assister au congrès, qui fut comme la grande fête de cette époque : il n'est pas un homme d'État de quelque étendue, une femme de quelque renommée et de beauté, qui n'aient gardé souvenir du congrès de Vienne, de ses bals, de ses impériales fêtes. Il y avait là quelque chose d'elevé, de chevaleresque, d'allemand et de français à la fois. Le caractère de la société diplomatique est marqué d'un type particulier, de quelque chose à la fois du national et d'étranger, véritable mélange qui a son charme. Le jeune homme qui se voue à la carrière diplomatique garde une empreinte du pèlerin : sur la simple disposition d'un ministre, il passe d'une capitale à une autre, de Pétersbourg à Londres, en Perse ou à Constantinople; il réside çà et là deux ou trois ans, vient en son pays à chaque intervalle; de sorte que lorsqu'il arrive au milieu de sa vie, ce caractère nomade laisse sur lui un cachet particulier; avec le sentiment de sa nationalité dans ses actes, il n'a plus rien de national dans ses formes; il tient à la bonne compagnie de tous les pays, avec des paroles d'une certaine distinction; il a vu l'élite du monde partout, et s'il a de l'esprit, une bonne naissance, il en recueille une politesse plus raffinée et des manières plus éminentes : ses habitudes ressemblent un peu à l'accent français dans la bouche d'une dame russe de grande maison. La femme même diplomatique garde aussi un caractère à part; elle a la prétention et souvent le mérite des affaires, et toujours l'esprit de tenue. Comme elle a passé à travers toutes les cours, elle en garde souvenir : si elle a vu Naples et Portici, Madrid et son Prado, Pétersbourg et ses palais d'hiver, elle conserve dans sa toilette un débris de tout cela; et si j'étais inventeur de modes, je m'attacherais principalement aux femmes des ambassadeurs ou des secrétaires de légation, pour créer quelque chose de neuf, de délicat, parce que, comme les abeilles d'or, elles ont passé sur toutes les fleurs pour en recueillir tout ce qu'elles ont de coquet, de gracieux; et pourvu que cela fût corrigé par le goût français, on pourrait trouver des innovations admirables.

Rien de plus simple et de plus régulier que les rapports qui existèrent entre la Russie et l'Angleterre jusqu'à M. Canning : le prince de Liéven, lié par goût aux torys, n'eut qu'à développer les intérêts de commerce que les traités de 1814 et de 1815 avaient établis entre l'Angleterre et les puissances continentales. Les affaires devinrent plus sérieuses lorsque les idées helléniques grandirent à ce point qu'il fallut les résoudre par un traité, difficulté plus grande qu'on ne paraissait le croire; les torys n'avaient point été sans s'apercevoir que le projet de la Russie, en insistant

avec tant de fermeté pour l'émancipation de la Grèce, était de voir grandir considérablement son influence en Orient. Il y avait sans doute une idée généreuse, mais, au fond, une pensée politique, que la Russie voulait réaliser sur la Grèce, comme elle l'avait accomplie pour la Pologne. L'esprit conciliant, doux et agréable du prince de Liéven, contribua à résoudre la plupart de ces difficultés; fort lié avec le duc de Wellington, appartenant tous deux à la diplomatie qui avait dominé les différends européens depuis dix ans, le prince de Liéven devint le signataire du traité du 6 juillet 1827, qui décida des destinées de la Grèce. Ce fut lui qui, à Londres, reçut le comte Capo-d'Istrias et seconda sa mission auprès des torys.

Depuis deux ans, le prince de Liéven avait grandi dans la faveur de la cour impériale. L'empereur Nicolas qui venait de succéder à son frère bien-aimé, était l'élève, ainsi qu'on l'a vu, de la princesse de Liéven, douairière. Le premier acte de son règne fut la récompense de cette digne femme, et sa lignée s'en ressentit. La princesse de Liéven (la châtelaine hospitalière qui réside à Paris) fut créée dame d'honneur de l'impératrice, femme de l'empereur Nicolas, avec dispense de résider à Saint-Pétersbourg; car on savait tout ce que pouvait avoir d'utile sa résidence à Londres auprès du prince de Liéven : elle était l'âme de son salon, l'Égérie de ses dépêches, et les grandes affaires qui agitaient l'Europe exigeaient plus que jamais la présence d'une haute diplomatie à Londres, car la révolution de juillet venait d'éclater, et l'on sait qu'à ce moment le siége des grandes négociations fut la capitale de l'Angleterre : là toutes les puissances vinrent se renseigner sur l'esprit et la tendance de la révolution de France.

C'était le moment où le prince de Talleyrand arrivait lui-même à Londres avec une mission de son gouvernement. Ses manières, son esprit, avaient plu à la princesse de Liéven; elle se lia à la duchesse de Dino (de si grande distinction), qui exerçait sur M. de Talleyrand une certaine influence. Ce furent donc deux femmes qui apportèrent une sorte de tempérance dans les négociations si difficiles de cette époque : à Londres, toute la diplomatie allait chez la duchesse de Dino et chez la princesse de Liéven : c'était sans conséquence. Là on s'entendait, on se rapprochait; et lors des fameux protocoles des conférences de Londres, l'action de la duchesse de Dino, comme de la princesse de Liéven, fut toute de conciliation et de paix générale; il ne pouvait pas y avoir de guerre lorsqu'on vivait en si bonne intelligence; l'Europe ne pouvait se heurter quand la France et la Russie étaient représentées par deux femmes qui luttaient d'esprit et de bon goût sur une causeuse.

Le prince de Liéven appartenait à la partie modérée de la diplomatie russe, à celle qui était représentée par le comte de Nesselrode, Pozzo di Borgo, c'est-à-dire à un système mitoyen qui ne voulait pas jeter, pour un malentendu, toute l'Europe dans une guerre indéfinie et un avenir sans but. On ne saurait accorder trop de reconnaissance à cette action de la diplomatie modérée; l'empereur Nicolas, avec le plus noble cœur, l'esprit le plus droit, est empreint de quelques préjugés en politique; il aime la France, par exemple, et repousse son gouvernement. Comme il n'a étudié qu'avec la passion de l'honneur, les questions contemporaines, il ne peut faire la part suffisante aux nécessités; à chaque moment il croyait à un bouleversement en France; il n'avait pas foi en la durée et en la sagesse du pouvoir qui la dirigeait. Que d'efforts il fallut au prince de Liéven, au comte Pozzo di Borgo, pour éclairer le czar sur la situation de la France, et lui faire comprendre la nécessité de la compter comme une grande nation dans la politique européenne. Ces préjugés de la Majesté Impériale furent dominés par les événements de la Pologne, et, jusqu'en 1831, l'empereur Nicolas fut à la paix.

Cette politique ayant pris une autre tournure en 1834, il fut alors question d'opérer un changement diplomatique. M. de Talleyrand avait quitté Londres; le siége des hautes négociations n'y était plus, et d'ailleurs l'empereur Nicolas ayant modifié quelques-unes de ses dispositions, voulait avoir une diplomatie plus hardie; sans blesser M. de Liéven, il l'appela au titre de gouverneur du prince impérial en même temps qu'il désigna le comte Pozzo pour l'ambassade de Londres. Cette mesure avait un double sens : enlever le comte de Liéven à Londres, c'était dissiper tous les antécédents des négociations, indiquer en quelque sorte qu'on voulait rompre avec le passé: enlever le comte Pozzo à la France, c'était marcher au même résultat, car Paris pour le comte Pozzo était un lieu d'habitudes, le théâtre de ses relations intimes. Ceci est une date à remarquer dans les négociations russes, car elle indique un changement complet dans l'esprit et la tendance des rapports de l'empereur Nicolas avec le gouvernement de France. La position devient plus hostile.

C'était un beau titre sans doute que la dignité de gouverneur du prince impérial, sorte de manière de continuer dans le fils la tâche qu'avait eue la vieille mère: ainsi l'esprit de tradition se perpétuait. La famille impériale était nombreuse, et présentait le plus admirable tableau de jeunesse et de grâce. Le prince impérial Alexandre Nicolawitch avait seize ans; faible, un peu maladif, doué d'une grâce et d'un charme particuliers, d'une figure ravissante et mélancolique, comme ces enfants qui ont déjà beaucoup souffert. Son frère Constantin ne comptait point encore, car il n'avait que sept ans; mais avec eux étaient la grande-duchesse Marie, sa sœur Olga, l'une

à quinze ans, l'autre à douze; la petite Alexandra à neuf ans (la mort n'avait point fait encore d'affreux ravages au sein de cette tendre lignée). Rien de plus doux, de plus ravissant, de plus paternel, que cet intérieur de la famille impériale. Ce souverain puissant et fort, celui qui par son seul commandement fait mouvoir des millions d'hommes, est le meilleur époux, le plus tendre des pères; à chaque douleur de ses enfants il éprouve de vives alarmes, et sa tristesse vient de trop aimer, de trop sentir.

Sans doute, à l'encontre de ce portrait on va nous rappeler le système oppressif, les mesures de vaste répression prises par la Russie contre les Polonais. Il faut faire la part d'abord aux exagérations: les réfugiés sont malheureux; ils portent une haine implacable au prince qui les a expulsés de la patrie. D'ailleurs, croit-on que les Polonais soient bien commodes à gouverner? Le ressentiment qu'ils vouent aux Russes est extrême; je lisais naguère les poésies du professeur polonais qui a ouvert son cours au collége de France: à travers toutes les folies de l'enseignement, il y avait des chants atroces contre le czar Nicolas. On se fait d'ailleurs une fausse idée de la position des empereurs, ils ne sont pas les maîtres absolus: chefs de la nation russe, autocrates par le nom, soumis par le fait à cet esprit national, ils portent pour ainsi dire en leur main le glaive des vieux boyards; leur tâche, leur sueur de tous les jours, est précisément de jeter un peu de tempérance dans le ressentiment des Russes contre les Polonais, de l'Église grecque contre l'Église catholique. Dans la question de la Pologne, c'est une querelle de peuple à peuple; seulement la protection qu'Alexandre avait accordée à la Pologne aux dépens de sa popularité en Russie, l'empereur Nicolas s'est abstenu de la donner, et l'esprit russe s'est alors montré tout entier contre la Pologne.

C'est au sein de la famille impériale que le prince de Liéven allait exercer ses fonctions auprès du jeune czarowitz, fonctions devenues plus difficiles depuis que l'empereur avait résolu de faire voyager son fils en Europe. C'était une question de santé et d'habitude chez les czars depuis Pierre Ier. En Russie on a une grande facilité pour apprendre la civilisation de tous les peuples, comme toutes leurs langues; les Russes les parlent d'instinct; ils aiment à enjamber les royaumes en souvenir de leur vieille origine nomade, et l'empereur Nicolas lui-même avait tracé l'itinéraire de son fils: il devait se rendre en Hollande, à Londres, pour contempler toutes les merveilles de l'industrie et du commerce; d'Angleterre il devait reprendre l'Escaut, pour aller en Italie afin de rétablir sa santé sous un soleil plus chaud et une température plus douce. Il se fit une vive inquiétude au cœur du prince de Liéven, parce qu'il fallait préparer une bonne réception au czarowitz à Londres spécialement, où le peuple jette ses cris de joie ou de menace par caprice. Or la moindre émotion pouvait briser la santé du fils de l'empereur; et M. Pozzo di Borgo, malade déjà, put me dire ses propres soucis pour aider dans cette difficile tâche le prince de Liéven, auquel l'empereur avait confié son fils bien-aimé. La réception fut bonne, mais le prince de Liéven en fut cruellement éprouvé, et sa santé était presque délabrée lorsqu'il se rendit en Italie.

Je me rappelle une bonne rencontre de ma vie, et j'espère que l'un des jeunes comtes de Liéven en a gardé souvenir: sur la route de Munich aux eaux d'Ischel (je crois que c'était en 1838), nous nous rencontrâmes tous deux voyageurs, lui venait de Naples, moi d'Augsbourg, et il me communiqua déjà les inquiétudes qu'il avait sur la santé du prince. Ce fut pour la première fois que j'entendis parler de cet intérieur de la famille impériale russe, de cette société de Pétersbourg si mal connue, si peu appréciée; et pourquoi cela? Qui va à Saint-Pétersbourg habituellement? Quelques artistes, des danseurs d'opéra, pour recueillir des roubles et des couronnes que l'aristocratie leur jette du bout des doigts; ou bien quelques mécontents, même des journalistes, qui, lorsqu'ils reviennent à Paris, pour prouver qu'ils ont vu la bonne compagnie, racontent des scènes qu'ils ont apprises dans quelques auberges de Hollande ou de Prusse. La société de Pétersbourg est composée d'esprits d'élite, plus littéraire que nous, plus juste appréciateur des choses d'art; on y fait un peu moins de bavardage politique, mais la société garde une distinction que nous avons perdue dans ce chaos de toutes choses.

Quand le prince de Liéven arriva à Rome, il était déjà fort souffrant; il y vit tout avec l'enthousiasme d'un artiste, quoique déjà avancé dans la vie; il s'y fatigua trop d'esprit et de corps, et il y mourut en 1839, laissant la réputation d'un homme droit et de tenue, inhérente à l'école diplomatique du congrès de Vienne, dont les souvenirs s'effacent tous les jours. Cette école rendit un immense et dernier service en 1830, en ce que, réprimant les passions ardentes, les fausses notions qu'on pouvait donner sur les hommes et les choses des gouvernements, elle empêcha un heurtement entre les nations de l'Europe. Le prince de Talleyrand, M. de Nesselrode, le prince de Liéven, le prince de Metternich, avaient une trop grande expérience des affaires pour jeter le monde dans un sanglant débat. Ce qu'il fallait faire, avant tout, c'était de réprimer fortement l'esprit de révolution; et toute intelligence qui s'associait à ce dessein devait être accueillie par l'Europe avec une faveur méritée.

Depuis la mort du prince, la princesse de Liéven s'est fixée à Paris, et, peut-être un peu en mémoire du prince de Talleyrand, elle en a pris les appartements dans son bel hôtel de la rue Saint-Florentin. Cet hôtel a été un moment le palais impérial, car l'empereur Alexandre y a habité, et M. de Talleyrand aimait trop à le dire pour que la princesse de Liéven ne s'en soit pas souvenue; elle y reçoit beaucoup : femme d'esprit cultivé et de tenue, on va chez elle pour se voir, commencer ces sortes de négociations et de rapprochements qu'une femme prépare et conduit mieux, parce qu'elle a plus de liant dans le caractère, une voix plus affectueuse et plus douce, des billets qu'on échange sans se compromettre, une amitié sûre, sincère, dévouée.

La princesse de Liéven, pourtant, exerce-t-elle à Paris toute l'influence que la presse lui accorde? Il y a trois personnages à qui j'ai entendu attribuer le même rôle. Lorsqu'on avait entendu un mot d'esprit, une manière exacte de juger les hommes, pour donner de la gravité à ce que souvent on avait inventé, on disait : « C'est M. de Talleyrand qui l'a dit; » chacun lui attribuait ses mots, ses phrases, et, sous le vernis du prince, tout cela passait aisément. Le second personnage à qui un rôle à peu près semblable a été donné, c'est le prince Paul de Wurtemberg. Toutes les fois qu'il y a un mémoire adressé à l'empereur Nicolas sur l'état actuel des esprits ou de la société, l'auteur, dit-on, est toujours le prince Paul, et je crois, en vérité, que la Russie doit avoir de meilleurs agents et d'un examen plus attentif. Les journalistes ont pris la même tactique pour la princesse de Liéven : quand ils ne savent pas où placer leur scène, ils disent : « Cela s'est fait chez la princesse de Liéven. — Tel ministre est venu à son hôtel, — tel autre homme d'État y a passé la soirée. » Cela vous donne l'air d'un journal parfaitement informé, et constitue un fait-Paris de la première espèce.

Il faut beaucoup enlever à toutes ces anecdotes de petites affiches; ainsi que je l'ai dit, la princesse de Liéven, par son esprit distingué, peut être bien placée partout, écoutée dans ses conseils, consultée dans ses bonnes pensées; mais là se borne sa naturelle influence sur les affaires politiques de notre pays. Parfaitement instruite des habitudes et du haut personnel de la cour de Russie, sœur du ministre de la police à Pétersbourg, veuve du gouverneur du prince impérial, mère de deux aides de camp de l'empereur Nicolas, elle peut et doit rendre des services, en éclairant les préventions du czar par un récit fidèle de ce qui se passe en France. Placée dans une région si élevée, en l'absence de toute ambassade officielle à Paris, on peut la faire servir quelquefois d'intermédiaire pour des propositions, des avis ou des notes, cela s'explique encore; mais qu'on fasse de la princesse de Liéven une sorte de divinité mystérieuse, qu'on consulte pour savoir si l'un peut prendre tel député pour ministre ou tel personnage pour sous-secrétaire d'État, c'est là un des bruits de cette presse active qui a besoin de s'alimenter.

La princesse de Liéven repousse toute importance en dehors d'elle-même qu'on veut lui donner; elle a assez de valeur personnelle pour se dispenser de ces prospectus que tout le monde jette aujourd'hui avec trop de facilité pour qu'un esprit d'élite y tienne beaucoup : c'est un blason trop commun pour la femme éminente qui s'honore de fermes amitiés, et dont le salon est le rendez-vous de la haute diplomatie à Paris comme il l'était à Londres. Les Russes qui voyagent ou qui séjournent ont presque tous une mission, non pas comme on l'a dit de surveillance et d'activité diplomatiques, mais une mission d'examen; les gouvernements étrangers aiment considérablement à obtenir des mémoires sur chaque partie de l'administration publique; leurs agents font des tableaux politiques, des statistiques militaires ou scientifiques, pour comparer les hommes et les faits. Tout cela est envoyé afin de juger la position d'un pays; ce sont des missions que nous négligeons un peu trop en France par rapport à l'étranger.

Nous connaissons mal l'Europe, tandis que les gouvernements nous savent bien. La princesse de Liéven s'est fait une position plus élevée; elle aime le monde; ses réunions, si remarquées à Londres, où venait se grouper toute l'aristocratie de l'Europe, elle a cherché à les retrouver dans quelques hommes éminents qui recueillent auprès d'elle les traditions de la bonne compagnie et ces formes inimitables du grand monde qui sont un peu trop perdues aujourd'hui. Dans notre société si mêlée, il est heureux qu'il se trouve encore de nobles hospitalités!

X

LE DUC DE GALLO,

PREMIER MINISTRE DE NAPLES.

Le royaume des deux-Siciles a joué un rôle considérable dans la politique, depuis l'origine de la révolution française jusqu'au congrès de Laybach. Cette importance vient non-seulement de la splendeur de son soleil, de la fertilité de son territoire, de sa position magnifique qui en fait désirer à tous la domi-

nation, mais encore de ce que la guerre et les passions politiques ensanglantèrent plus d'une fois ce sol caressé du ciel. Le duc de Gallo accomplit à Naples et dans les transactions européennes le même rôle qui éleva en France le système du prince de Talleyrand : c'étaient la même finesse d'esprit, la même modération de sentiments, la même tempérance de caractère, avec cette différence seulement qu'il y avait dans le duc de Gallo quelque chose de l'improvisateur italien, cette vivacité de gestes, cette abondance de paroles tout à fait en dehors des habitudes compassées et didactiques de M. de Talleyrand.

Chaque fois que l'histoire doit parler d'un homme d'État qui a joué un rôle important dans la diplomatie, il faut se faire avant tout de justes idées sur l'esprit des peuples, la tendance du gouvernement qu'il va dominer de sa pensée. Le royaume de Naples appartenait à une branche cadette de la maison d'Espagne, et par conséquent à la vieille lignée des Bourbons ; il avait fallu de grands efforts à la France pour établir un rameau de sa dynastie dans le royaume de Naples, et ce fut un des beaux actes de la politique de Louis XV, tant calomniée. Un règne qui a donné la Lorraine, l'île de Corse à la France, et établi une branche de sa maison à Naples, devait avoir pourtant quelque mérite aux yeux d'une postérité qui certes n'a pas fait des conquêtes aussi stables. Si Naples n'aimait pas les Espagnols, elle s'ouvrait pleine d'avenir et de confiance au pavillon français ; toujours notre ambassade de famille y était dominante ; on la consultait, elle dirigeait la politique générale des cadets de race. Or une telle situation excitait les jalousies naturelles de la maison d'Autriche, qui prétendait également à une influence sur l'Italie ; elle en cherchait toutes les occasions, s'emparait de tous les incidents, et cette lutte entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche, se produisait à Naples comme à Madrid. La révolution française seule allait jeter des germes de discorde dans la politique de famille ; à ce point de vue, elle faisait les affaires de l'Autriche. Les gouvernements d'Italie nous aiment tous ; ils sont admirablement disposés pour nous, seulement ils ont peur des agitations révolutionnaires. L'idée fatale de 1789 nous a tués diplomatiquement en Italie comme partout ; elle a servi la pensée de l'Autriche en Piémont, à Naples, à Rome. Si nous avons peu de crédit, la faute en est à cette idée perturbatrice de tout ordre européen.

Mazio Mastrilli, d'abord marquis de Gallo, était né à Palerme, en Sicile, d'une ancienne et noble famille ; il avait dix-sept ans lorsque, comme tous les gentilshommes de cette île, si belle, si riche en moissons, avec ses grappes de raisins dorés sur la treille de Marsala, au vin généreux, le marquis de Gallo vint à Naples ; son éducation avait été plus soignée que celle de la noblesse sicilienne ; son caractère était souple et poli, ses talents agréables, poëte, musicien. C'était l'époque où la maison de Bourbon, à peine installée à Naples, voulait rattacher à elle la bonne noblesse de Sicile, un peu turbulente ; elle employa le marquis de Gallo dans la diplomatie du royaume ; secrétaire de légation, conseiller d'ambassade, il fut appelé à tous les postes par suite de ses succès de cour, qui lui donnèrent à la fois l'habitude du monde et la connaissance des affaires. Il y a des esprits qui s'imaginent que pour bien suivre les relations d'un pays, il faut se condamner à une sorte de retraite maussade et se créer une chartreuse dans la vie ; erreur capitale : l'homme d'État doit vivre avec le monde, s'identifier avec ses faiblesses, connaître à fond le cœur humain, de sorte qu'il puisse toujours mettre en rapport sa politique avec les idées et les besoins de ses contemporains ; les plus mauvais ministres sont ceux-là qui se proclament officiellement austères : la probité n'exige pas impérativement qu'on s'exclue de la société, qu'on ne participe ni à ses joies, ni à ses plaisirs.

D'ailleurs, Naples n'est pas un pays comme tous les autres : on n'y vit pas au milieu d'une nation grave : tous, grands et peuple, y aiment le plaisir, ce doux *far-niente* que l'on trouve dans les habitudes depuis le roi jusqu'au dernier lazzarone ; sous les feux de ce soleil, à l'aspect de cette mer, il ne peut y avoir que des ébullitions ardentes comme le Vésuve, ou bien le repos des longues siestes : seulement les Napolitains remplacent ce qui leur manque d'énergie par une finesse italienne, une douceur flatteuse d'expressions et de paroles ; c'est ce genre d'habileté que le duc de Gallo poussa jusqu'à sa dernière expression. Il était attaché aux affaires étrangères lorsque la révolution de 1789 éclata en France ; quelque soin qu'on prît de la cacher aux peuples, elle ne laissa pas de faire une certaine impression à l'extérieur ; et la plus immédiate conséquence fut de voir apparaître à Naples l'action anglaise et autrichienne, à l'encontre de la maison de Bourbon. Tout ce que la politique de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, avait acquis de force morale et d'influence, fut ainsi compromis dans les voies nouvelles sous le ministre Acton, le représentant du système anglais, et il fut question un moment d'élever le marquis de Gallo au poste de ministre dirigeant, qui devenait très-difficile au milieu des terribles effets de la révolution française.

On ne peut se représenter ce qu'était cette folle diplomatie de la république, jetant ses menaces partout, sans tenue ni sans frein, de manière à compromettre les sérieux intérêts de la France. Il existe encore à la bibliothèque du roi quelques caricatures qui furent faites sur une expédition conduite dans le golfe de Naples pour réduire le tyran napolitain (c'était l'expression) à une sorte de servage envers la

république française. La Convention foulait aux pieds toutes les promesses, toutes les convenances; on insultait la souveraineté de Naples, et alors ce fut sérieusement que ce beau royaume, forcé d'abandonner toutes les traditions de famille, se jeta dans les bras de la maison d'Autriche, qui appelait une alliance et une intimité. L'Autriche et l'Angleterre succédèrent au pacte de famille, autrefois en vain sollicité; les armées autrichiennes durent protéger Naples, comme les flottes britanniques le beau golfe, en jetant des yeux de convoitise sur la Sicile, l'île admirable. La Corse était déjà sous la domination anglaise. Ce fut comme expression de l'alliance de Naples avec l'Autriche, que le marquis de Gallo fut chargé de négocier le mariage de la fille de Ferdinand IV avec l'empereur François II. Il accompagna même la jeune impératrice dans son voyage de Vienne, et dès lors on put voir combien les liens devenaient intimes entre les deux maisons; le marquis de Gallo s'en fit l'expression fidèle; il commença à étudier les rapports intimes des deux cours, et ses manières plurent tant au cabinet autrichien, son esprit fut tellement apprécié, qu'il dut rester comme représentant du cabinet de Naples à Vienne. L'impératrice avait pris une grande affection pour le marquis de Gallo, qui ne quittait pas le palais de Schœnbrunn. Désormais les deux États durent entrer simultanément dans les questions de paix et de guerre; cette situation se manifesta bientôt aux yeux du général Bonaparte, alors que la belle campagne d'Italie étonnait et effrayait le cabinet de Vienne.

Le gouvernement autrichien, pour rétablir ses forces, avait senti le besoin de la paix : après l'énergie, l'épuisement. M. de Thugut, ministre d'Autriche, voulait donc traiter avec le général Bonaparte; traiter d'une manière utile à son gouvernement, avec les conditions les plus favorables : il vit bien qu'il avait devant lui un général victorieux, impératif, avec plus de ruse encore que de forces, et qui voulait profiter de sa position. Si le ministre choisissait un plénipotentiaire allemand avec les grandes formes aristocratiques, peut être ne serait-il pas compris par le général audacieux qui s'était avancé jusque dans le Tyrol, comme l'aigle des montagnes : à un Italien il fallait opposer un Italien, et M. de Thugut jeta les yeux sur le marquis de Gallo, comme sur le diplomate le mieux approprié à la négociation qu'on voulait essayer avec Bonaparte. Durant cette guerre d'Italie, Naples, quoique dessiné au fond du cœur pour l'Autriche, avait néanmoins gardé un caractère extérieur d'impartiale neutralité; le marquis de Gallo pouvait donc se poser comme médiateur, offrant les bons offices d'une puissance également bienveillante et neutre; et cela permettait d'ouvrir une négociation sans que l'Autriche eût l'air de la solliciter elle-même. Pour dissimuler encore la mission du marquis de Gallo, il supposa un voyage à Naples, à travers le Tyrol; le diplomate vint donc comme simple voyageur sous la tente du général français, qui, bien informé de ce qui se passait à Vienne, devina bientôt que *il signor marchese* venait à lui en négociateur. Comme Bonaparte aimait à faire naître des incidents et des aveux, il amena le marquis de Gallo à lui dire le but réel de son voyage; dès lors on fut sur le terrain d'une négociation sérieuse à Léoben.

Il faut se rattacher ici à quelques épisodes de la campagne de Bonaparte en Italie, que l'enthousiasme du parti impérialiste a tenus secrets. L'histoire doit dire que Bonaparte, avant les préliminaires de Léoben, était stratégiquement compromis; avancé dans le Tyrol en face d'une armée considérable, entouré d'insurrections; sur ses flancs une autre armée; sans appui, sans base d'opérations, avec la possibilité d'un mouvement italien sur ses derrières, et une insurrection du Piémont et de Rome; au centre des Tyroliens, qui maniaient si bien la carabine, Bonaparte n'en pouvait plus, et c'est ce que M. de Gallo avait compris. Le moment de négocier était donc bien choisi; le marquis courut à Vienne chercher des pouvoirs, parce que, avec sa finesse et sa sagacité habituelles, il s'était aperçu que Bonaparte voulait traiter. Lui et M. de Cobentzel durent profiter de cette circonstance pour établir un système qui réalisait le rêve de l'Autriche; depuis longues années, le cabinet de Vienne désirait les États de Venise, un débouché sur l'Adriatique, et Bonaparte lui cédait tout. Dans de longues conversations italiennes que le marquis de Gallo aimait à rapporter, il avait arraché au jeune général ces concessions très-favorables pour la maison d'Autriche; Bonaparte faisait bon marché de Venise : avec une patience tout italienne et souvent bouffonne, le marquis subissait les colères, les grossièretés même de l'impérieux négociateur, à ce point de provoquer l'hilarité de Bonaparte. Enfin il obtint la signature des préliminaires de Léoben, acte qui grandissait si considérablement la maison d'Autriche. Tout ce que faisait la république française en Italie était un provisoire d'une niaiserie ridicule : ces républiques cisalpine et transalpine, tous ces gouvernements démocratiques tomberaient au premier coup de fortune; l'Autriche cédait les Pays-Bas, une de ses grandes plaies depuis le XVI[e] siècle; elle acquérait les États de Venise, c'est-à-dire les débouchés de l'Adriatique : à une prochaine campagne elle ressaisirait le Milanais; car l'Autriche est patiente, elle attend.

On se rappelle que ces préliminaires de Léoben furent considérés comme si déplorables pour la république française, que le Directoire exécutif ne voulut pas d'abord les ratifier. De deux choses l'une : ou la position de Bonaparte était tellement com-

promise en Italie qu'il fut obligé de se montrer large sur les conditions, ou bien il fut joué comme un enfant par le marquis de Gallo et M. de Cobentzel. Dans les conférences d'Udine, la négociation fut reprise pour amener un traité définitif avec la France : que de romans écrits sur les conférences d'Udine ! Bonaparte lui-même a parlé d'un cabaret de porcelaine brisé et des paroles sentencieuses qu'il jeta sur la république française, « qui, semblable au soleil, n'avait pas besoin d'être reconnue. » Tous ces faits-là sont faux ; les dépêches officielles n'en disent pas un mot. Ce sont des légendes qu'il faut laisser aux histoires populaires de la révolution française ou de l'empire. Bonaparte était trop habitué aux protocoles des traités pour ne pas savoir que cette formule de reconnaissance était usuelle à toutes les négociations ; et en même temps il était homme de trop bonne compagnie pour se permettre de briser un cabaret de porcelaine en présence d'un congrès ; coup de tête qui n'allait ni à sa physionomie, ni à la position compromise de ses armes. A Udine, il ne fut donc question ni de république visible comme le soleil, ni de cabaret brisé ; mais bien de grandes négociations. Le seul point exact dans cette chronique, c'est que M. de Gallo conserva les formes obséquieuses inhérentes aux mœurs italiennes : chaque jour il conduisait Bonaparte à sa voiture, le radoucissait dans cette langue italienne qu'il parlait si bien : il avait un choix de mots anodins, flatteurs, qui ne laissaient pas d'agir sur l'esprit de Bonaparte, lui même fort caressant.

De tout cela résulta le traité de Campo-Formio, qui n'aurait aucune explication dans l'histoire, si vraiment les campagnes de Bonaparte en Italie avaient été si victorieuses, si décisives. Ceux qui savaient le caractère impératif du jeune général, tout le parti qu'il savait tirer des circonstances, jugeront que si le succès de ces deux campagnes avait été absolu, sans revers, il n'aurait pas tant accordé à l'Autriche. Sur ce point, il faut consulter la correspondance secrète du général Bonaparte avec le Directoire exécutif; alors les paroles de Barras au chef de l'armée d'Italie s'expliqueront : « Qui t'a donc forcé à signer les préliminaires de Léoben ? tu as donc été battu ? » Aussi l'Autriche, surprise et joyeuse d'un si admirable résultat qui devait lui donner tôt ou tard la domination de l'Italie, décora le marquis de Gallo de la Toison d'or, dont elle est toujours très-avare. Bientôt, comme expression de l'alliance austro-napolitaine, le marquis de Gallo fut appelé à remplacer au ministère M. Acton, qui se retirait des affaires. C'était plaire également à la France, et au général Bonaparte surtout, puisque le marquis de Gallo connaissait tous ses secrets et qu'il s'était lié d'une vive amitié avec le jeune général.

Voilà donc le marquis de Gallo premier ministre à Naples, obligé de tout ménager, de tout caresser, la république comme l'Autriche, et Dieu sait quels choix de légations faisait le Directoire ! Il semait les régicides partout, dans le Piémont, à Rome, à Naples, et les deux ambassadeurs que la démocratie jeta à Naples, ce furent d'abord Garat, puis Lacombe Saint-Michel. Quelle convenance ! Garat avait lu la sentence de mort à Louis XVI, Lacombe Saint-Michel était un conventionnel régicide à la façon de Carnot, dur et entier, et tous deux allaient résider près d'un Bourbon. Il faut voir quelle était cette diplomatie stérile et turbulente, impérative et insolente ; il fallait passer sur toutes les insultes de ces ambassadeurs, M. Garat, faiseur de phrases classiques et pompeuses ; Lacombe Saint-Michel, esprit à formules. Nulle puissance royale n'avait autant de caprices que ces envoyés, nul cabinet plus de commandement ; ils traitaient la royauté avec dédain, la religion avec cette hauteur philosophique de tous ces pauvres esprits que Napoléon fit bien de balayer en quelques jours. Je ne sache rien de plus ridicule que toutes les dépêches de Ginguené à Turin, de Garat à Naples ; elles témoignèrent au moins que les grands seigneurs du nouveau régime avaient remplacé la dignité par l'arrogance : ces hauteurs furent telles, ces impertinences si outrageuses, qu'il y eut une sorte de mouvement populaire ; les hostilités commencèrent contre la France, et ce fut alors que le général Championnet marcha sur Naples et qu'eut lieu l'occupation des Français. Dans cette circonstance difficile, le marquis de Gallo se rendit à Vienne, afin de négocier un traité qui pourrait assurer encore l'affranchissement de sa patrie conquise ; l'occupation de Naples par les Français était si capricieuse et si violente ! Les Napolitains sont ardents, démonstratifs ; ils s'agitent autour des églises, ils aiment les processions saintes, les pompes catholiques qui parlent si vivement à l'imagination ; ils se trouvaient donc sous le joug d'une armée inculte, sans croyance, railleuse dans la vie comme dans la mort, et prenant en pitié les miracles, même celui de saint Janvier, le saint populaire des lazzaroni, leur ami, leur protecteur. L'Europe put donc sans grand effort préparer une réaction violente comme tout ce qui vient des masses ; elle fut dirigée par la reine Caroline, si courageuse et si aimée, le ferme cardinal Ruffo et M. Acton ; quelques traîtres, oubliant les intérêts de leur patrie, avaient livré Naples aux Français ; ils furent proscrits, et le rôle que joua la reine, loin d'être odieux, comme on l'a écrit, se résuma tout entier dans le devoir d'adoucir les tempêtes du peuple, si bruyantes. En général, on s'imagine que les gouvernements font les réactions, cela n'est pas ; presque toujours elles viennent des masses ; si le pouvoir n'ose souvent les réprimer, il les empêche

d'aller jusqu'à leur dernier dessein. A Naples alors, de nouvelles vêpres siciliennes sonnèrent contre les oppresseurs; il y eut un système sévère, une expression souvent sanglante; triste et fatal remède dans les malheurs de la patrie!

Telle n'était pas, cependant, l'opinion du marquis de Gallo, le modérateur par excellence. Dans les conférences d'Udine et de Campo-Formio, il avait pris une noble confiance en Bonaparte, une haute estime pour les Français; et il ne pouvait absolument applaudir au système de la reine Caroline, si dessiné contre la France sous le ministre Acton. Alors, pour l'éloigner, le gouvernement napolitain le nomma vice-roi de Sicile; puis, quand la nécessité des circonstances fit craindre une nouvelle invasion de Naples, le marquis de Gallo fut choisi comme plénipotentiaire appelé à traiter avec les généraux français, ensuite designé comme ambassadeur auprès des nouvelles républiques italiennes. Le Directoire accomplissait son œuvre bizarre; des démocraties étaient jetées à Milan, à Turin, à Rome. N'avait-il même pas essayé une république parthénopéenne à Naples? Ces esprits de révolution étaient tous entraînés et séduits par les études classiques : les *Bucoliques* de Virgile, les *Églogues* tournaient toutes les têtes. Le souvenir des colléges d'Harcourt ou Du Plessis agissait sur leurs œuvres; ils faisaient des *pensums* en matière de gouvernement; et j'ai vu encore à Milan une gravure qui représentait une fête lyrique en l'honneur de Virgile, à Mantoue, la patrie du poëte. Il y avait des Champs-Élysées, des danses, un peu de l'école de David, ou imitées des chœurs des Muses de Pompéia. Et en Italie ces choses-là plaisent aux savants et aux érudits en les reportant aux beaux jours de leur gloire et de l'antiquité.

Dans les circonstances qui suivirent le consulat de Bonaparte, le marquis de Gallo, qui alors dominait son cabinet, lui donna l'empreinte d'une grande neutralité; il ne voulut prendre parti ni pour la coalition ni pour la France; position mixte qui devait tôt ou tard faiblir devant les nécessités d'une décision. L'Autriche avait succédé, par un mariage, à l'ancienne domination de la famille des Bourbons. L'impératrice était Napolitaine, et recherchait toutes les circonstances pour donner une impulsion autrichienne à son ancienne maison. En même temps les Anglais, maîtres de la mer, se présentaient en face du golfe avec leurs fortes escadres, prêtes à canonner le môle et à foudroyer les belles plages depuis Castellamare jusqu'à Pausilippe. Les événements étaient tels qu'ils appelaient une décision; car ce Bonaparte, que le marquis de Gallo avait vu simple général au traité de Campo-Formio, maintenant élevé à la couronne impériale, préparait dans son palais des Tuileries une nouvelle campagne d'Italie et de Bavière, avec une marche en avant sur Vienne. Dans cette nouvelle guerre, quelle position prendrait Naples? Les Anglais disaient : « Voilà des subsides ou bien la guerre, la guerre sans neutralité, sans commerce, à coups de canon dans le golfe. »

Il arrivait donc ici que la politique du marquis de Gallo se trouvait débordée sur tous les points; la modération n'était plus possible; il fallait prendre un parti; les troupes françaises occupaient Naples, mais dans une position très-compromise, car les Autrichiens les débordaient par une invasion rapide sur Bologne et Mantoue; la mer leur était fermée par les Anglais; Napoléon voulait aussi avoir sous sa main les troupes qui allaient combattre les Autrichiens dans l'Italie centrale; et c'est pourquoi une convention fut conclue avec le marquis de Gallo pour l'évacuation de Naples. A peine cet acte était-il signé, qu'une nouvelle réaction violente commença contre les Français. Il ne fut plus possible de retenir les Napolitains; et leur gouvernement se lia de nouveau avec l'Autriche dans la coalition austro-russe, qui fut brisée par la glorieuse bataille d'Austerlitz. Quelle position déplorable alors, comme conséquence du traité de Vienne! La maison de Bourbon, à Naples, était sans liberté, sans possibilité d'apaiser le vainqueur; la guerre, si elle l'avait faite, lui était imposée par les circonstances : elle était unie à l'Autriche, et l'Autriche traitait avec Napoléon, qui ne voulait rien entendre, rien écouter à l'égard de la dynastie des Bourbons. Déjà l'on voit éclore chez l'empereur cette pensée qui se formule comme une grande tradition de Louis XIV, à savoir : « qu'il doit y avoir un système de famille, et que la maison de Bourbon est incompatible avec la dynastie napoléonienne. »

Cette pensée, il l'essaye à Naples; un de ses premiers décrets déclare que la dynastie des Bourbons a cessé de régner; il songe à jeter là un de ses frères comme roi, et ce frère est Joseph Bonaparte, bon homme ma foi, et qui prend son rôle au sérieux. J'ai plusieurs fois remarqué dans mes livres d'histoire cette singulière manie des Bonaparte, de saisir leur destinée comme une providence : en ce monde nous avons tous un côté faible, un peu de folie, et le côté faible de ceux-ci, c'était de s'appeler Majesté, avec une gravité et un sang froid remarquables. A ce moment il se joua une grande comédie à Naples, et les corps constitués demandèrent Joseph Bonaparte pour roi. Lorsque l'histoire sera écrite avec plus de vérité, il sera curieux de voir le rôle d'inconstance que les corps constitués ont joué depuis 1789; ils ont appelé et créé des gouvernements de toutes espèces; république, consulat, empire, et tout cela pour l'éternité, comme la dernière et la plus belle expression de la pensée humaine. Voilà donc Joseph Bonaparte roi

de Naples; son premier soin fut de se rattacher les grands, la noblesse des Deux-Siciles, et le marquis de Gallo reçut le portefeuille des affaires étrangères: il l'avait tenu sous Ferdinand IV, il le garda sous Joseph, presque sans changement, parce que, accoutumé aux affaires sérieuses de cabinet, il ne pouvait s'en déshabituer. Les affaires, pour quelques hommes, sont la vie; ils se ploient à tous les systèmes sans hésiter; le besoin de direction est tellement vif dans certains esprits qu'ils le sollicitent à genoux de tous les pouvoirs. Sous Joseph Bonaparte, la position de M. de Gallo devint même moins difficile, moins agitée : en paix avec l'Autriche, on avait la protection de la France; le véritable peuple napolitain n'était plus compté dans cette combinaison de gouvernement, car pour le contenir il y avait les canons des forts et une armée d'occupation de vingt mille hommes.

Un caprice avait mis Joseph Bonaparte sous la couronne de Naples, un autre caprice le jette souverain en Espagne, et Murat, véritable enfant du peuple, fils d'un pauvre aubergiste de La Bastide, fut appelé à commander aux lazzaroni de la rue de Tolède et de la Chiaja : il y avait là du Masaniello. Il arrivait tout chamarré d'or, avec du clinquant comme un prince des planches de Saint-Charles ou de Pulcinelli. Murat aimait les exercices retentissants; on le voyait courir de Portici à Castellamare sur les bords du golfe, conduisant quatre chevaux à toutes guides, sans s'enquérir des dangers; il montait de front la montagne de Pausilippe jusqu'à Pouzzoles et la Solfatare; il ramait comme un vieux marin jusqu'aux îles Procida et Ischia. Tout cela plaisait aux lazzaroni, ceux-là même qui avaient pris tant de goût pour leur vieux roi parce qu'il vendait le poisson de sa pêche à Sainte Lucie.

Murat fut donc très-bien venu à Naples, autant que pouvait l'être cependant le commissaire royal d'un pouvoir suzerain qui commandait en maître impérieux aux États comme à sa famille. Auprès de lui, Joachim Murat garda M. de Gallo, dans les mêmes conditions de ministre des affaires étrangères, avec des pouvoirs étendus, parce que Murat, général d'avant-garde avant d'être roi, marchait avec la grande armée, et que rarement il habitait le royaume. M. de Gallo, toujours fort obséquieux, se tint auprès de Caroline Bonaparte dans les mêmes respects qu'il avait portés à ses légitimes souverains, et il disait avec malice en nommant par son sourire le prince de Metternich, que ce n'était pas encore se séparer de l'Autriche. Chaque fois que Murat revenait à Naples, M. de Gallo lui préparait une sorte de réception enthousiaste; mais avec sa pénétration ordinaire, il se considérait plus comme ministre de Napoléon que comme celui de Murat, car sa correspondance entière était communiquée à M. Maret. Cependant les jours difficiles arrivaient : les aigles de l'empire avaient cessé d'être victorieuses. A ce moment donc il se fit une tentative presque partout au sein des souverainetés contre le pouvoir de Napoléon qui avait opprimé le monde. Cette résistance ne se vit pas seulement parmi les gouvernements étrangers; elle s'étendit même à la famille impériale. La position de la dynastie Bonaparte à Naples n'était pas tenable au premier revers surtout de Napoléon; le pays était plein de souffrance, l'absence de commerce ne permettait plus aucune ressource aux peuples; les Anglais tenaient la mer, et le pavillon britannique flottait presque sur le rivage. Ferdinand IV s'était réfugié en Sicile, et de là il entretenait des correspondances sur tout le littoral; en vain Murat avait voulu essayer quelques entreprises sur la Sicile, toutes avaient échoué. Dans l'état des revers de Napoléon, et l'Autriche victorieuse descendant par le Tyrol, que devenait alors la position de Joachim Murat? Le pays pouvait s'insurger facilement, secondé par les Anglais et les Siciliens.

Ce fut à ce moment que le marquis de Gallo, bien posé avec les cabinets de Vienne et de Londres par ses anciens rapports, essaya de sauver quelques débris de la nouvelle monarchie de Murat; il savait que les puissances, l'Autriche et l'Angleterre surtout, ne tenaient pas à rétablir la maison de Bourbon à Naples : pouvaient-elles relever de leurs mains ce qu'elles avaient combattu si longtemps, c'est-à-dire le système absorbant de Louis XIV? Dès lors le marquis de Gallo aperçut qu'il serait possible, en s'y prenant bien, de donner à la royauté de Murat une nouvelle sanction européenne en la faisant entrer elle-même dans la coalition, de telle manière donc que Joachim combattrait contre l'empereur qui l'avait fait roi. Dans ces sortes de stipulations, les puissances étaient-elles de bonne foi? voulaient-elles réellement conserver à Murat la couronne de Naples? Je pense qu'à ce moment de crise et de doute, d'espérance et de crainte que faisait naître la fin de la campagne de 1813, aucune puissance ne savait précisément ce qu'elle ferait, et ce qui serait décidé; ce qu'on voulait provisoirement, c'était de briser d'abord le colosse impérial de la France, et de morceler ce vaste tout qui pesait sur le monde. A cet effet on se servait de tous les instruments : avec Napoléon, Murat était un obstacle, une force hostile aux alliés; avec la coalition, c'était un auxiliaire, et pour cela on s'adressa au marquis de Gallo et à Caroline Bonaparte, qui dominait l'esprit et le cœur de Murat. Lui-même, tout orgueilleux, esprit à vue courte, s'imaginait qu'il était si véritablement roi de Naples, qu'avec sa légitimité marquée au front il dominerait tous les rois, les congrès, et que les souverains de l'Europe se feraient honneur et gloire de fraterniser avec lui. Cette illusion continua jus-

qu'à la chute absolue de l'empire; Murat se crut alors consolidé sur le trône de Naples, parce qu'il existait des traités conclus sous l'influence du marquis de Gallo avec l'Autriche et l'Angleterre pour le maintien de sa dynastie.

Au congrès de Vienne, cette illusion dut un peu tomber; la maison de Bourbon, qui régnait en Sicile, appuyée sur la restauration de Louis XVIII en France, par l'organe de M. de Talleyrand, réclama la couronne de Naples avec insistance : au parlement d'Angleterre, lord Castlereagh accusa Murat de mauvaise foi. On put voir dès lors que la tendance de l'Europe était évidemment défavorable à Joachim, et M. de Gallo, créé duc, alors s'abstint de paraître au congrès de Vienne : il aimait à tâter le terrain avec une haute habileté avant de s'y engager. Dans sa correspondance avec le prince de Metternich, il lui avait demandé « s'il croyait que le plénipotentiaire de Murat serait admis parmi les membres du congrès, » et M. de Metternich lui répondit « qu'il ne le pensait pas; on verrait en lui un vieil ami, un honorable gentilhomme, mais un plénipotentiaire, non. » M. de Gallo, dans la crainte d'une humiliation officielle, ne se rendit pas au congrès, et demeura jusqu'à la fin de 1814 dans son poste de secrétaire d'État des affaires étrangères à Naples. A ce moment les questions d'Italie se présentaient sous une face toute nouvelle qu'il est urgent de révéler comme une grande explication des événements ultérieurs. L'Italie, ainsi que l'Allemagne, s'était soulevée contre l'oppression que les Français lui faisaient subir; elle invoquait l'esprit de liberté sous l'action des sociétés secrètes. Ce grand mouvement ne pouvait triompher sans que l'Italie rêvât sa liberté absolue : à ce point de vue il fallait donc un centre d'unité, et les carbonari s'adressèrent à Murat, auquel ils proposèrent la couronne du nouveau royaume fondé sur un principe libéral : certes c'était un rêve au milieu du congrès de Vienne, lorsque toutes les puissances d'accord se partageaient les débris de l'empire de Napoléon; mais tout ce qui était brillant, coloré, plaisait à l'imagination méridionale de Murat. Cette espérance d'une couronne d'Italie, il la prit donc de ses deux mains, comme une chose d'ambition.

Telle est la politique du cabinet de Vienne; avec les formes les plus réservées, les plus inoffensives, il tient à être informé de la juste portée de chaque événement; il sut donc l'entreprise de Murat à peine conçue, il la sut dans ses conséquences les plus étendues, car elle menaçait le royaume Lombardo-Vénitien. La capitale du nouvel État rêvé par le carbonarisme était Milan, et l'Autriche se laisserait-elle enlever ce beau joyau de sa couronne? Aussitôt, sans hésiter, des mesures vigoureuses furent prises, l'armée autrichienne s'ébranla, et les masses des Napolitains dispersées fuirent à toute bride devant les régiments hongrois ou croates. Ainsi tomba la royauté de Murat à Naples, souveraineté de tréteaux et de place publique; peut-être l'histoire remarquera-t-elle un jour que tout ce clinquant de l'époque impériale, ces rois et ces princes ont eu la destinée de leur vie et de leurs œuvres : où va-t-on chercher aujourd'hui leur chronique? au cirque de Franconi, ou aux figures de cire couvertes de pourpre et d'or, dans les grandes foires. Là nous voyons toutes ces majestés, tous ces rois d'un jour, agir et se mouvoir dans ce cercle mensonger que l'histoire vulgaire nous a fait; la plupart de ces renommées, il faut les laisser là, elles y sont bien.

Dans ce mouvement militaire et diplomatique à la fois que prépara le triomphe des Autrichiens et des Anglais dans le royaume de Naples, le duc de Gallo voulut essayer encore un rôle de transition et de médiation; il n'était point homme à parti tranché, à résolution violente; son désir était de ne point abandonner Murat d'une manière absolue, mais aussi de ne point se brouiller avec les deux puissances qui marchaient contre lui avec énergie. Le duc de Gallo se posa donc en médiateur, à Capoue, à Naples, pour empêcher les excès; esprit temporisateur, il ne voulut prendre aucun parti tranché; ces sortes de caractères peuvent bien réussir dans les temps ordinaires, lorsque les esprits sont fatigués; mais dans une époque ardente, décisive, où il s'agissait du triomphe ou de la chute de Murat, un milieu n'était pas possible; Joachim vaincu, le duc de Gallo devait tomber avec son pouvoir. Néanmoins il osa se présenter devant Ferdinand IV, après la restauration des Bourbons à Naples; il espérait, dans l'immense amnistie des événements, qu'il pourrait garder sa place, comme M. de Talleyrand avait gardé la sienne. En France, les Bourbons n'avaient-ils pas conservé autour d'eux la majorité des hommes de l'empire?

Ce qui était possible dans le royaume très-chrétien, ne l'était pas en Italie. Ferdinand IV reçut le duc de Gallo avec froideur, presque avec dédain, et le ministère des affaires extérieures lui fut retiré; alors on le vit chercher le repos, la paix de l'âme, dans sa belle campagne de Capo-di-Monte. Seulement, à mesure que les esprits devenaient plus calmes, le duc de Gallo reprenait plus d'ascendant sur la cour. La patience de sa politique fut telle, que le roi le désigna pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg, au moment où éclatait à Naples une nouvelle révolution; l'ambassadeur allait y accepter encore un rôle de tempérance et de médiation. Si le mouvement du carbonarisme avait échoué en prenant Murat pour centre et pour royal appui, les sociétés secrètes n'en étaient pas moins puissantes en Italie, développant, sous l'ardeur des imaginations de feu, les principes les plus subversifs de tout gouvernement légitime. L'Espagne venait de proclamer la

constitution des cortès. Les formes de parlement et de deux chambres avaient été favorablement accueillies en Sicile, où les Anglais avaient jeté déjà la désorganisation, au moyen du système représentatif.

Depuis longtemps, l'Espagne et Naples se touchaient par les idées; cette commotion qui s'était fait sentir à l'île de Léon traversa les mers; il fut donc question d'appliquer au royaume de Naples les mêmes principes, les mêmes formes qui avaient triomphé à Madrid. Il s'ensuivit une insurrection militaire, la création d'un gouvernement provisoire; les insurgés jetèrent les yeux sur le duc de Gallo pour une place dans le nouveau gouvernement. Un tel choix avait plusieurs motifs : comme le duc appartenait par les souvenirs au système de Joachim Murat, et qu'il subissait une demi-disgrâce à cause de ses antécédents, il présentait, sous ce point de vue, une garantie à la révolution. On le savait, en outre, lié avec les cours de Vienne et de Londres, fort intime avec le prince de Metternich, et c'était dans ces circonstances graves un intermédiaire utile pour mener une négociation à bonne fin. Le duc de Gallo accepta sa position difficile au moment où l'abdication forcée de Ferdinand IV préparait le triomphe de la constitution des cortès, sous le prince de Calabre, nommé vicaire général du royaume; ce prince voulut que le duc de Gallo se rendît à Vienne, comme ambassadeur, pour régler avec M. de Metternich toutes les conditions nécessaires au nouvel ordre de choses; il dut y remplacer le prince de Ruffo, qui tenait l'ambassade depuis cinq ans. C'était peine inutile : le cabinet de Vienne venait d'obtenir la réunion des souverains à Troppau, puis à Laybach, congrès destinés à comprimer le carbonarisme en Italie, d'une façon absolue. Nul arrangement ne devait être écouté par ce congrès de rois; il y avait eu soulèvement des peuples, insurrection, esprit démagogique, et les cabinets etaient décidés à éteindre ce foyer, pour eux une question de vie et de mort. Que voulait l'Italie? où étaient son centre d'unité et sa force de cohésion? Était-il bien national d'abord de proclamer la constitution des cortès espagnoles? Cet emprunt à des institutions étrangères supposait un plan plus révolutionnaire que véritablement patriotique pour les Italiens. Aussi l'Autriche ne voulut-elle rien entendre, et le duc de Gallo ne put aller au delà de Klagenfurth, ses passe-ports lui furent refusés d'une façon absolue.

Il y a ce caractère dans le prince de Metternich, qu'à côté de la patience, de la douceur, on dirait presque de la mansuetude, il se trouve souvent des résolutions brusques et fortes; s'il n'est pas dans son tempérament habituel d'emporter les questions d'assaut, quelquefois il n'hésite pas à se prononcer hautement et à se jeter même, s'il le faut, à l'aventure, dans certaines idées fortement conçues. Ainsi, ami de la paix, et avec la paix des moyens conciliatoires, il ne recule pas devant la guerre lorsqu'elle devient une nécessité. Or, dans cette question de Naples, comme dans celle du Piémont, il vit qu'il s'agissait de la puissance et de la domination de l'Autriche en Italie. Si on faisait la moindre concession on était perdu : le Milanais même allait se soulever. Aussi M. de Metternich était-il décidé pour la guerre si on voulait l'empêcher de réaliser sa pensée; dans la vie des États il vaut mieux une mort violente que les maladies lentes qui affaiblissent et dévorent. Quoiqu'il connût spécialement M. de Gallo, il ne voulait pas l'accueillir à Vienne, car par cela seul il l'aurait reconnu en sa qualité d'envoyé d'un parlement rebelle; c'est ce que le prince de Metternich refusait absolument.

Dès lors, le duc de Gallo vit bien que tout était perdu pour la révolution napolitaine; toute espèce de transaction devenait impossible, bien qu'il voulût imprimer à la révolution napolitaine un caractère de moderation; il accepta d'abord le titre de lieutenant du roi en Sicile; enfin il reprit le portefeuille des affaires étrangères en remplacement du duc de Campo-Chiaro. Il souhaitait toujours un résultat de pacification entre Naples et Vienne. Vaine espérance! car il put se convaincre que le congrès de Laybach ne voulait admettre aucun des hommes qui avaient accepté une position prépondérante dans la combinaison constitutionnelle du royaume de Naples. Un des premiers actes du congrès de Laybach avait été d'appeler le vieux roi de Naples lui-même à venir assister à la réunion des souverains; condition impérative que l'Europe mettait avant de commencer même une formule de négociation avec les autorités chargées du gouvernement à Naples. Aussi le parlement, qui avait peur de la guerre, donna-t-il l'autorisation nécessaire pour le voyage du roi, et le duc de Gallo dut y accompagner son souverain. C'était un singulier prince que Ferdinand IV, bon homme au fond, . . heureux surtout que d'autres vinssent mettre le holà dans une révolte qui lui faisait peur. Il repondit avec déference à la résolution prise par les souverains qui l'appelaient à Laybach; ce voyage le sauvait de l'action révolutionnaire, qu'il redoutait avant toute chose.

Le roi exprimait son bonheur dans la naïveté piquante de la langue napolitaine. M. de Gallo fut pour lui un bon compagnon; seulement, comme le congrès voulait le roi et non le ministre, lorsqu'ils arrivèrent à Mantoue le cabinet de Vienne fit signifier à M. de Gallo qu'il ne pourrait suivre le roi; il devait attendre les ordres diplomatiques. Le duc se résigna une fois encore, prévoyant que ce que voulait le congrès, c'était un acte de désaveu libre, spontané, de la part du roi de Naples, sur tout ce qui s'était passé; la présence du premier ministre pouvait le gêner. Il atten-

dit donc à Modène les derniers ordres du congrès; et lorsque le roi eut accompli ce que les souverains exigeaient de lui, le duc de Gallo reçut la permission de venir à Laybach, non pas comme plénipotentiaire du parlement de Naples (on ne lui reconnaissait pas cette qualité), mais comme l'agent qui pourrait faire connaître à ce parlement insurgé les dernières et impératives conditions que le congrès de rois imposait à la paix. Le duc de Gallo vint donc à Laybach: il s'y trouva dans une position complexe.

Avec qui devait-il avoir des rapports? Lui ne reconnaissait que son souverain le roi de Naples; et aussitôt qu'il eut salué Laybach, le prince de Metternich lui manda de venir le trouver pour lui annoncer en termes decisifs les résolutions du congrès. « On vous a fait venir, dit M. de Metternich au ministre napolitain, pour entendre les résolutions du congrès. Tout ce que je vais vous dire est au nom des puissances et d'accord avec le roi de Naples. — Mais, répondit M. de Gallo, je demande à voir le roi mon maître. — Vous le verrez, et il vous confirmera tout ce que j'ai à vous communiquer. — J'aurais cependant quelques observations à faire. — On ne vous a pas appelé pour entendre vos observations; et d'ailleurs, vous n'en avez point à faire, continua M. de Metternich avec vivacité; vous êtes là pour apprendre que les puissances ne reconnaissent aucun des changements qui ont eu lieu à Naples, et que le roi y doit rentrer avec les mêmes pouvoirs qu'il avait par le traité de 1815. Une armée autrichienne de 50 à 80,000 hommes occupera Naples pendant trois années, jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie; elle y sera entretenue aux frais du pays. Rentré dans ses droits, le roi donnera les statuts qu'il jugera convenables pour le bonheur de ses peuples; mais si l'on avait la folie de se défendre, cent mille hommes de plus entreraient dans votre patrie, et les contributions de guerre que nous mettrions seraient uniquement payées par ceux qui oseraient combattre. Au reste, voyez le roi, répéta le chancelier autrichien; il vous confirmera tout ce que je puis vous dire. » Le duc de Gallo eut une entrevue avec son souverain. Dès que celui-ci l'eût aperçu: « Eh bien! cher Gallo, s'écria-t-il, tu as entendu tout ce que Metternich t'a dit: je suis d'accord avec lui, et je te confirme tout. Tu peux partir quand tu voudras; je n'ai plus besoin de toi. — Mais, répondit M. Gallo tout étonné, j'oserai demander à Votre Majesté... — Toutes les observations sont inutiles, répliqua le roi en l'interrompant. Je conçois que cela te déplaise; mais je suis d'accord avec mes alliés: j'ai envoyé un courrier pour informer mon fils de notre décision. » Le duc de Gallo ne put ajouter un seul mot. « Pars vite, cher Gallo, lui répéta le roi; je n'ai plus rien à te dire. » Le ministre de Naples reçut l'ordre de communiquer au parlement les intentions définitives des puissances. Il partit dans les vingt-quatre heures.

M. de Metternich n'ignorait pas que le parlement de Naples se montrerait récalcitrant à ces ordres, et que la répression devait suivre avec énergie; il s'y décida, quoique les idées ne fussent point aussi fermes, aussi prononcées entre les cabinets qu'en 1815; car l'Angleterre, déjà mécontente de la Sainte-Alliance, voulait opérer la séparation de la Sicile avec Naples au profit de son commerce: le ministère anglais espérait donner à la Sicile le gouvernement représentatif, comme il l'avait donné à l'Espagne et au Portugal. (Avec des pouvoirs bavards, une nation n'est-elle pas annulée pour des temps indéfinis?) M. de Metternich n'hésita pas un seul moment à développer la répression militaire; Naples fut occupée presque sans coup férir par les troupes autrichiennes. Un système commençait donc, assez répressif pour aller au delà des hommes à ménagement et à modération. Le duc de Gallo, qui avait voulu conjurer l'orage, fut obligé une fois encore de vivre dans la solitude, et la protection du prince de Metternich le couvrit d'un ordre d'exil.

Vieux et fatigué, il se sépara tout entier des affaires publiques dans une douce retraite; il avait joué un grand rôle, comme négociateur autrichien au traité de Campo-Formio; M. de Metternich ne l'oublia jamais. Sa vie se composait ainsi de deux parties bien distinctes: pendant la première période, il servit l'Europe avec dévouement; dans la seconde, il se plaça à la tête d'une sorte de parti mixte dans le mouvement populaire, avec la volonté d'apporter partout un système de modération qui espérait passer d'un principe à un autre, sans opérer de grands changements. Cette sorte de caractère assez commun en France, n'était pas compatible avec l'imagination vive et exaltée des Italiens; l'Autriche voulait garder sa domination absolue, et le carbonarisme espérait briser cette domination; il y avait donc impossibilité d'un système de transaction; il fallait se dessiner pour un côté ou pour un autre, et dans cette circonstance, un caractère de tempérance et de transaction ne pouvait être accepté. Le duc de Gallo s'éteignit dans sa maison de campagne de Capo-di-Monte, et à Naples on n'entend plus son nom aujourd'hui que comme un souvenir presque oublié, qui appartient à la génération finie.

Et pourquoi cela? C'est que les deux périodes auxquelles se rattache la vie du duc de Gallo s'en vont de la politique; le système révolutionnaire n'a été qu'une fatale violence. Ses souvenirs sont relégués sur le théâtre, et l'idée de 1789 tend à sa fin. On se traînera dans cette ornière quelque vingt années encore, avec une presse qui se dévore, une publicité qui s'en va à force d'être sans limites, un parlage

de tribune qui tue les affaires: quand il y aura moins d'amours-propres en jeu, que les hommes du XVIIIe siècle n'existeront plus, ni leurs enfants aussi, Dieu fera surgir un pouvoir fort pour organiser les forces éparses de cette société aux prises avec un faux système.

XI

LE DUC DE BROGLIE.

Rien ne marque davantage les immenses changements de la vieille société française que de voir un noble duc de Broglie sous l'impression pacifique des idées humanitaires et la vie calme d'un philosophe tout absorbé dans l'œuvre propagandiste de la Bible et de la liberté des noirs.

Lorsque le duc de Broglie actuel jette les yeux sur trois grands portraits de famille qui tapissent glorieusement ses foyers traditionnels, héritier de leur nom, il doit contempler une triple génération de maréchaux de France, le casque en tête, l'épée au poing; et si nous vivions aux temps des légendes, on pourrait dire que ces trois ancêtres, comme les vieux barons du Rhin, regardent du haut de leur dédaigneuse colère un clerc ès sciences fort expert dans les arts libéraux, caressant de ses douces étreintes dames rhétorique, philosophie, jurisprudence et théologie, mais qu'ils auraient préféré à leur côté dans les batailles, au temps où de petits gentilshommes de leur nom, héros de quinze ans, allaient se faire tuer en portant les fascines.

Le premier de ces portraits de famille est celui de Maurice-Victor, comte de Broglie, colonel d'un régiment d'infanterie anglaise au service de France, gouverneur d'Avesnes, guidon dans les gendarmes de la garde. Il avait eu l'honneur de faire la campagne de Flandre avec Louis XIV; à la tête d'un régiment de son nom, il combattit à Seneff, enfonça les chevau-legers allemands, et fut blessé à côté de Turenne. Après Turenne, il servit sous le prince Condé et Créquy. A soixante et dix-sept ans, il était encore aux batailles; à quatre-vingts, il gouvernait le Languedoc pour réprimer les huguenots et exécuter avec force et fermeté l'arrêt révocatoire de l'édit de Nantes; à quatre-vingt-cinq ans, il vivait en vétéran des batailles, et, comme Louis XIV l'avait désigné à la dignité de maréchal de France, il fut promu par M. le régent au nom du jeune roi Louis XV.

Le second portrait est celui de François-Marie, duc de Broglie, jeune et noble page, entre dans la compagnie des cadets de Besançon; le voici cornette au régiment des cuirassiers, combattant à quatorze ans à Valcourt, puis capitaine de cavalerie, mestre de camp à vingt-deux ans, sous les maréchaux de Boufflers et de Villeroy; il salua les belles campagnes de Coigny et de Vendôme; il fut l'ami du maréchal de Villars en Flandre, au Rhin, partout à la tête des armées: à Denain, il commandait quarante escadrons; au siége de Fribourg, de Broglie, à la tête des grenadiers de France, emporta la redoute; ces grenadiers se faisaient courte échelle l'un sur l'autre, et le général en couronnait glorieusement le sommet. A la fin de sa carrière, comme son père, il fut créé maréchal de France, gouverneur d'Alsace, se battant bien, la tête haute, contre les Autrichiens, conduisant cette belle retraite de Prague, une des merveilles de nos armes. Ce fut à ses nobles actions qu'il dut le titre de duc de Broglie, car le roi érigea en duché la baronnie de Ferrières en Normandie.

Le troisième portrait reproduit Victor-François, duc de Broglie, comme son père capitaine de cavalerie à seize ans. Ses devanciers se sont illustrés en Flandre, en Allemagne; lui a pour théâtre de sa gloire l'Italie: à Parme, il combat pour la première fois en bataille rangée, et il n'a pas dix-huit ans; de là il court rejoindre son père en Bohême, un biscaïen lui fracasse le bras à Prague; il sert toujours dans l'armée de la Haute-Alsace, puis en Flandre; il se bat à Closter-Seven, à Cologne, à Marbourg, et son courage brille d'un tel éclat que le roi lui fait don de quatre pièces de canon pour son duché de Broglie. A cette faveur il ajouta le cordon bleu, dont l'azur ornait si noblement une poitrine française: pourquoi l'avez vous proscrit, cet ordre que les princes étrangers seuls portent encore comme un grand souvenir de la haute gentilhommerie de France? La bataille de Berghen est le plus beau titre de gloire du duc de Broglie, alors créé prince de l'Empire et commandant en chef de l'armée d'Allemagne. Son vieil aïeul avait été fait maréchal de France à quatre-vingt-cinq ans, son père à soixante, lui le fut à quarante-deux. Ministre de la guerre du malheureux Louis XVI, il fut général en chef de ce camp sous Paris, qui aurait balayé l'émeute de 1789 si la douceur, la faiblesse du malheureux roi n'avaient pas signé un contre-ordre. Le vieux maréchal mourut à Munster en 1804, à quatre-vingt-six ans: c'est l'aïeul du duc de Broglie actuel.

D'où venait cette lignée des Broglie, qui jetait une si grande splendeur héréditaire dans les armées de la vieille monarchie? Les feudistes du Piémont rapportent que douze nobles familles d'Alberga allèrent fonder, comme un acte de piété et de pèlerinage, la petite ville de Chieri, près de Turin; parmi ces familles se trouvait celle de Broglia, qui portait aussi le nom de Gribaldi, connue déjà dans les chartes du

xiᵉ siècle. Toutefois, il ne faut pas trop grandir le lignage des petites républiques italiennes : des commerçants, des condottieri, s'y disaient nobles d'origine, de tradition ou par l'épée. Ce que je trouve de plus certain, c'est qu'un Hubert Broglio était sénateur du conseil souverain de Chieri. Voilà son titre; si déjà les sénateurs de Gênes n'étaient pas une immense illustration de noblesse, que devaient être les sénateurs d'une petite ville dans le Piémont? Il ne faut pas louer outre mesure l'illustration nobiliaire chez les Broglio, leur grandeur vint de l'épée; ils étaient aventureux, avec cet esprit d'audace qui caractérisait la vie des bravi italiens. C'est à la sueur de leur front qu'ils acquirent les comtés de Santena et de Revell, qui sont encore dans la famille, comme propriété à titre ou comme simple tradition.

La bravoure fit donc leur fortune. Sous la vieille monarchie, le recrutement ne s'opérait pas seulement parmi les nationaux; le gouvernement paternel de nos rois n'obligeait pas le peuple à la conscription forcée, impôt de sang qui fit tant verser de larmes aux mères de famille; bien des tyrannies nous sont venues de la liberté moderne! La vieille armée se recrutait alors par les engagements volontaires et par les étrangers; le roi avait des régiments suisses, allemands, piémontais, anglais, irlandais, écossais, commandés par des gentilshommes, chefs audacieux; et lorsque ces officiers se faisaient remarquer, le roi ne manquait jamais de leur donner des lettres de naturalisation et de noblesse, comme un moyen de les attacher à une nouvelle patrie. Telle fut, je le crois, l'origine de la fortune nationale des Broglie, si justement méritée par leurs services militaires et une grande aptitude pour les affaires politiques, car, indépendamment de leur caractère de soldat, braves et fermes sous le feu de l'ennemi, les Broglie avaient encore un esprit parfait de négociation : on les trouve mêlés aux affaires diplomatiques : un comte de Broglie fut le chef de cette correspondance secrète de Louis XV, si utile à parcourir quand on veut pénétrer dans toute cette politique du xviiiᵉ siècle : et c'est ce même comte de Broglie qui prit une part active aux négociations de la Pologne.

Décoré de si nobles ancêtres, le jeune Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, naquit en l'année 1785; enfant, il assista aux premiers actes de la révolution française, où son père avait joué un rôle indécis, qui avait profondément affligé le vieux maréchal, loyal émigré; l'échafaud révolutionnaire ne l'épargna pas; son nom était son crime, et ses concessions ne le sauvèrent pas de l'inflexible révolution. Le jeune de Broglie passa ses premières années dans les études sérieuses. Je ne sais si toutes les grandes gloires de ses ancêtres avaient moins frappé son imagination que les agitations sociales dont il avait été témoin, mais le jeune de Broglie dédaigna l'art militaire; à une époque pourtant si merveilleuse, alors que le génie du consul et de l'empereur brillait dans les camps. Déjà on pouvait remarquer en lui cette tendance pour l'école de la Constituante si antipathique à Napoléon; c'est peut-être ce qui entraîna l'empereur à un jugement si sévère sur le rejeton des Broglie : ce fils d'un splendide lignage avait alors vingt-trois ans.

On sait quelle admiration Napoléon avait pour les traditions et l'esprit de suite dans les races; avide de parcourir les annales de la vieille monarchie, il n'était pas un de ces noms historiques qu'il ne sût avec ses antécédents de famille; et, par un esprit hiérarchique dont lui seul avait l'intelligence, il voulait que chaque nom fût à sa place, et chaque devoir, selon que l'illustration le commandait. S'il destinait les Molé, les Séguier, les Pasquier à des positions de magistrature, il ne pouvait comprendre une autre carrière que les armes pour un Broglie; on rapporte donc que lorsque ce nom fut proposé pour la première fois à son travail, il destina au jeune Léonce une lieutenance dans un corps d'élite. Ici, les souvenirs de l'empire rapportent que M. de Broglie fit respectueusement répondre à l'empereur « que, par goût et par position, il préférait une place d'auditeur au conseil d'État, mieux en rapport avec les études et les penchants de sa vie. » L'empereur ne le comprit pas; il voulut une fois encore manifester son goût et son respect pour les traditions. On répéta dans quelques salons, et je rapporte ceci comme un bruit, qu'au milieu d'une de ses causeries brillantes, s'adressant aux grandes et nobles intelligences qui l'entouraient, l'empereur s'écria : « Le croiriez-vous, messieurs, j'ai offert une épée à un jeune homme qui compte trois maréchaux de France dans sa famille, et il me demande une plume? » C'était, certes, un jugement sévère et injuste que portait Napoléon sur le jeune de Broglie; celui-ci sans doute voyait poindre et s'élever une ère nouvelle. Après ce gigantesque effort de guerre enfanté par le génie de Napoléon, il devait arriver, comme réaction, une époque rationnelle et craintive, un temps où la parole succéderait à l'épée, où des discussions d'économie politique, de graves parlages sociaux viendraient remplacer les chocs bruyants du champ de bataille; et M. de Broglie se réservait pour ce nouveau temps qu'il espérait toujours; car déjà, avec toute l'ardeur d'un jeune homme, il étudiait les théories de Benjamin Constant, de Mᵐᵉ de Staël, de Chénier, de toute cette opposition à l'empire qui devait dominer les premiers temps de la restauration. De ces rapports entre les études et les faits, M. de Broglie en tira quelques conclusions qui, sans application alors sous l'empire, viendraient à un triomphe sous des temps plus paci-

fiques et plus tièdes. Napoléon le désigna, selon son désir, pour une place d'auditeur au conseil d'État, attaché au ministère de l'intérieur.

C'était une bizarre et large institution que celle d'auditeur au conseil d'État sous l'empire. Napoléon imprimait un caractère excentrique à tout ce qui était autour de lui, aux institutions comme aux hommes. A Paris, un auditeur au conseil d'État était un jeune homme bien mis et bien né, accueilli partout avec faveur, le préféré des dames en l'absence des officiers appelés sur le champ d'honneur, et fort complaisant pour tout ce qui se rattachait aux salons de MM. Maret et Regnauld de Saint-Jean-d'Angély. M. de Pradt n'a-t-il pas écrit quelque part « qu'il ne pourrait dire le nombre d'auditeurs au conseil d'État qu'avaient créés les épagneuls des grandes dames de l'empire? » Ainsi était l'auditeur au conseil d'État de séjour à Paris. Au dehors commençait sa vie active, voyageuse, et les auditeurs devenaient des sortes de courriers ambulants pour porter les dépêches au quartier général; on les rencontrait sur les grandes routes de Vienne, de Berlin, de Madrid, de Moscou, avec un portefeuille (le travail des ministres à Paris), car l'empereur Napoléon, avec ses hautes et grandes qualités, avait quelques manies; il mettait une sorte d'ostentation à tout faire, à ce point que ce fut à Moscou qu'il signa le décret sur l'organisation du Théâtre-Français; il avait lu que Charlemagne réglait la vente des légumes de son jardin à la tête de ses armées, et il voulait que ses décrets eussent quelque ressemblance avec les capitulaires.

Souvent ces mêmes auditeurs étaient chargés d'une partie de l'administration publique en France et à l'étranger : l'empereur conquérait-il une province en Italie, en Allemagne, en Espagne, il confiait à un auditeur le soin de l'administrer provisoirement; et avec une sorte de mépris ou de dédain pour les peuples conquis, un jeune auditeur de vingt-trois à vingt-cinq ans était appelé à dominer capricieusement de vieux peuples, de vieux magistrats. Quand on échappait aux coups de cravache des généraux, on tombait sous la férule des auditeurs, qui levaient avec indifférence des masses d'impôts pour le service du grand empire. Quelquefois encore ils étaient simples secrétaires du gouverneur général ou bien intendants, place alors éminente dans l'ordre administratif.

Au jeune de Broglie, l'empereur confia l'Illyrie; Napoléon ne doutait jamais ni de sa fortune ni de son pouvoir : cette province, aujourd'hui si soigneusement administrée par l'Autriche, avec le grand et riche port de Trieste, auquel on laisse ses magistrats, ses libertés locales, fut jetée à un jeune auditeur de vingt-cinq ans, non pas avec des pouvoirs pondérés dans des limites prescrites, mais avec l'autorité la plus absolue, telle que Napoléon savait seul la comprendre. Heureusement, ce jeune homme était le duc de Broglie, caractère méditatif; et je m'imagine qu'avec le sens droit et l'esprit d'étude qui le caractérisaient déjà, tout en servant l'empire, il dut prendre un peu en mépris les ressorts secrets et violents que ce système de conquête faisait agir. L'Illyrie n'était point un pays facile à gouverner : placée sur les confins de la Turquie et de l'Autriche, il y avait tout à la fois une population indomptée et malheureuse; la vieille civilisation grecque avait laissé là des traces, et le jeune duc de Broglie se comporta de manière à faire remarquer par le peuple son esprit mesuré, même en face d'un pouvoir qui commandait la violence. Si l'empire avait des fonctionnaires très-dévoués, d'autres aussi obéissaient avec mesure et corrigeaient autant qu'il était en eux les volontés impératives de Napoléon.

De cet avant-poste administratif de l'Illyrie, M. de Broglie fut jeté à Valladolid comme intendant des provinces du nord de l'Espagne, au même titre que M. de Gérando avait été envoyé dans la Catalogne; situation difficile au milieu de l'agitation du peuple. Il y avait toujours du bizarre dans l'empereur : M. de Gerando, un peu idéologue, était destiné à l'administration pratique des provinces des Pyrénées, et M. de Broglie, rêveur déjà, devenait intendant au milieu d'un peuple en insurrection. Là, il devait voir se developper cette généreuse résistance de l'Espagne, si merveilleuse et si grande, ce peuple qui se levait en masse pour secouer le joug des oppresseurs. Peut-être l'aspect de cette Espagne héroïque et forte lui donna-t-il le sentiment de tout ce que pouvait l'esprit des nationalités contre la puissance conquérante et la lutte du droit contre la force; ce qui est devenu dans son cœur un si vif sentiment.

Le jeune duc de Broglie qui a déjà vu Trieste et Valladolid, maintenant est attaché à l'ambassade de Varsovie, sous l'abbé de Pradt, le spirituel diplomate, l'écrivassier caustique qui a déversé avec bonheur la raillerie et le mépris sur la diplomatie guindée de l'empire. A Varsovie donc, M. de Broglie put assister au déploiement immense de l'armée qui marchait sur la Russie; il vit et les vicissitudes après la conquête, la défaite après les victoires et la triste chute après le triomphe; il vit la Pologne avec son véritable caractere, triste pays de landes, campagne déserte de boue et de poussière, tant aimée par ses fils. Ce spectacle peut-être contribua encore à grandir l'esprit d'opposition du jeune de Broglie; il prit une forte antipathie pour les choses violentes; les idées d'humanité arrivèrent à son esprit par le contact de tant de misères.

Les malheurs de la guerre amenèrent l'évacuation du grand-duché de Varsovie, et le duc de Broglie fut attaché à l'ambassade de M. de Narbonne à Vienne; il l'accompagna au congrès de Prague, dans ce sem-

blant de négociation où chaque puissance attendait la fortune et les hasards de la victoire. Le jeune auditeur avait ainsi passé toute une vie d'expérience dans quelques mois : les batailles et les tentatives de pacification, les succès et les défaites, et il n'avait pas encore vingt-huit ans. Les vicissitudes humaines sont de grandes leçons pour former les esprits, et ce fut à l'aspect de l'Allemagne insurgée que M. de Broglie se jeta avec plus de ferveur dans l'école d'opposition à l'empereur que dirigeaient Mme de Staël et Benjamin Constant.

On ne s'est jamais rendu parfaitement compte du véritable parti qui formait la résistance à l'empereur, et qui parvint plus tard à le renverser. Ce n'étaient pas les royalistes, ils n'avaient pas assez d'importance : ils ne furent qu'un accident dans la restauration. Sous les épais ombrages de son beau château sur le lac de Genève, dans ce magnifique Coppet que va visiter souvent encore le duc de Broglie, il s'était créé un parti en opposition avec l'empereur : nul ne peut oublier que Benjamin Constant, alors au quartier général de l'armée coalisée, rédigeait les proclamations de Bernadotte. Son pamphlet *de l'usurpation et de la conquête* fut une œuvre dirigée tout entière contre l'empire au profit de l'étranger : Moreau, Bernadotte et Mallet se tenaient par l'action et la pensée ; Benjamin Constant, le sénat, l'abbé Grégoire, marchaient de concert à la chute de l'empereur. La grande trahison vint donc du parti républicain, sorte de revanche prise sur le consulat à vie et l'empire : les constitutionnels voulaient en finir avec Bonaparte. Ce fut surtout l'action de Mme de Staël qui prépara les voies à la restauration ; il y avait un singulier mélange d'idées bourbonistes, de liberté et de charte en 1814 ; la première restauration fut l'œuvre du parti libéral. Le duc de Broglie, trop jeune sans doute pour y prendre une part active, s'attacha complètement au parti de Mme de Staël ; le roi Louis XVIII le nomma pair ; car il était à la fois duc héréditaire du vieux régime, et avec un beau nom il tenait par les opinions au mouvement d'un libéralisme modéré qui était au cœur du vieux roi de France.

Comme la charte exigeait l'âge de trente ans pour avoir voix délibérative dans la chambre des pairs, le duc de Broglie se contenta d'assister à ses séances, complément de ses études si fortes en histoire, en philosophie. Il fut très-assidu dans les salons de Mme de Staël, à l'époque où brillait Corinne. C'est là qu'il vit et qu'il aima cette jeune Ida-Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, que sa mère élevait avec un soin particulier, et l'une des plus riches héritières de France. Louis XVIII venait d'acquitter en roi une dette que Louis XVI avait contractée aux jours de ses malheurs; on disait que Mme de Staël avait reçu, capital et intérêts, 2,000,000 empruntés à son père M. Necker. La jeune Albertine si parfaitement élevée était un des plus nobles partis de France, et le duc de Broglie déjà se montrait assidu auprès d'elle ; il en était digne par son nom, sa fortune, son talent, et la loyauté de son cœur. Ce mariage, au reste, ne se conclut que plus tard, lorsque le duc de Broglie se fut lié au parti libéral en acceptant une position plus haute.

Le temps n'était point aux choses paisibles ; des mécontentements partout étaient soulevés ; le parti républicain, irrité contre Louis XVIII, se séparait d'une manière violente de la restauration, et avec lui une fraction du libéralisme dirigé par M. de Lafayette et Benjamin Constant : ce parti en armes manifestait ses mécontentements contre les Bourbons ; on opposait le drapeau tricolore au drapeau blanc, les royalistes aux jacobins, et au milieu de cette crise Bonaparte débarque au golfe Juan. L'école de Mme de Staël n'aimait pas l'empereur ; le *Robespierre à cheval* (elle l'avait ainsi nommé) s'avançait à vol d'aigle vers les Tuileries. M. de Broglie ne reprit ni service, ni place auprès de l'empereur Napoléon dans les cent-jours, se séparant ainsi de M. Benjamin Constant, de M. de Lafayette, qui entrèrent dans le pouvoir de l'État. M. de Broglie se consola par l'étude, échappant ainsi aux caresses ou aux menaces de cette révolte de casernes et de soldats : seul et véritable caractère des cent-jours.

La seconde restauration le trouva donc à l'écart, et, comme le parti royaliste arrivait avec des idées réactionnaires, M. de Broglie n'hésita pas à se placer comme une résistance aux flots tumultueusement soulevés. Il est dans sa vie un fait fort honorable, et cependant il ne peut ni ne doit jeter aucun blâme sur la chambre des pairs, qui depuis a été si violemment accusée. Il s'agissait du procès solennel poursuivi contre le maréchal Ney pour crime de haute trahison ; la cour des pairs réunie devait nécessairement juger le maréchal, et ici la culpabilité paraissait certaine, le vote de la cour des pairs était pour la mort à une forte majorité. Dans cette circonstance décisive le duc de Broglie fit constater son âge (les trente ans qu'il avait depuis deux jours), afin de prendre part aux débats et donner un vote d'acquittement. Cette résolution était fort honorable, et jamais on ne doit blâmer un juge de se prononcer d'après sa conscience ; mais quand on a voulu invoquer son nom pour en flétrir d'autres non moins honorables, on a oublié que l'arrêt de la cour fut motivé par une action que tous les codes de l'Europe punissent d'une peine inflexible. M. le duc de Broglie agit selon sa conscience en acquittant le maréchal, ses collègues le firent aussi en se prononçant selon la leur : il est mal de parler en histoire la langue des partis.

Ce fut en 1816 que son mariage s'accomplit avec

Mlle Albertine de Staël, jeune femme que nous avons tous vue ravissante d'esprit et de cœur, mais avec le pédantisme que donne l'instruction sérieuse de l'école méthodiste : Mlle de Staël était protestante ardente, associée à toutes les œuvres de propagande biblique; elle eut une grande influence sur la carrière du duc de Broglie par la gravité de son caractère, une véritable et solide instruction. Peut-être de cette vie domestique naquirent ces habitudes insaisissables du duc de Broglie, fortement religieux, d'une moralité à l'épreuve, et qui néanmoins n'a pas la formule exclusive d'une croyance écrite. Il y a dans l'esprit de M. de Broglie un vague indéfini, une tendance vers la morale chrétienne, prise comme pensée générale de l'humanité; ce qui est plutôt une théorie qu'un code d'application. M. de Broglie fut de toutes les propagandes de Londres et de Genève; il aborda toutes les questions de moralité chrétienne, l'abolition de la peine de mort, de la traite des esclaves; il fut digne de ce parti des saints en Angleterre, qui s'explique et se justifie, parce qu'il se rattache d'une manière solide et ferme à ce qu'on appelle l'Église établie.

En France, de telles opinions devaient rester dans le vague et ne pas même être comprises, parce que, comme nous n'admettons plus un culte de l'État, comme il n'y pas de religion que professe d'une manière publique le gouvernement, il s'ensuit que toutes les idées chrétiennes tombent dans le domaine d'une philosophie incertaine par sa définition, ses moyens et son but. Il faut même ajouter que ce sentiment primordial, cette direction donnée par M. de Broglie à toutes ses études, a empreint son esprit d'une doctrine trop générale pour être appliquée aux formules pratiques d'un gouvernement matériel. Nul, certes, n'est plus instruit que M. de Broglie; il a tout étudié, tout approfondi; il n'est pas une loi dont il ne connaisse le sens, aucune législation de l'Europe qu'il n'ait comparée; il est propre à ennoblir par la théorie du beau toutes les questions qu'il discute : malgré cette étude des faits, malgré cet examen approfondi de toutes choses, M. de Broglie est peut-être l'homme d'État le plus incapable de diriger un gouvernement dans les voies habituelles et pratiques. Donnez-lui un projet de loi, il veut le rendre si parfait que la discussion sera interminable; il le polit sans cesse; et à la fin il le rend si effacé qu'il ne produit plus que faiblement le résultat qu'on se propose. Comme M. Royer-Collard, c'est l'homme aux objections bien plus encore que l'homme d'action; il empêche le mal, mais il ne produit pas le bien.

Depuis le procès du maréchal Ney, siégeant avec assiduité à la chambre des pairs, le duc de Broglie se plaça sur les bancs de l'opposition, cherchant à se créer en France le rôle du comte Grey et de lord John Russell. A chaque loi, le duc de Broglie prononçait un discours d'une portée habituellement fort remarquable, rédigé avec un grand soin et une logique pressante d'argumentations, qui démolissaient une à une toutes les dispositions des projets. La nature de son esprit était propre à ce travail; il aimait à porter le scalpel dans de petits détails, à résumer les objections que soulève toujours une mesure de force, d'organisation et de gouvernement. Ainsi, la suppression de la liberté individuelle, la censure, le trouvèrent également pour adversaire, et cela, que le ministère eût le duc de Richelieu ou M. Decazes pour chef. Cependant le duc de Broglie se rapprocha quelque temps du ministère Decazes, lorsque ses amis, MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, appuyaient de tous leurs efforts cette administration; il daigna s'asseoir quelquefois sur le canapé doctrinaire, et lui-même eut son propre canapé dans son hôtel élégant et simple. Toutes les intelligences un peu supérieures venaient visiter le salon de M. de Broglie; la plus tendre amitié y entraînait M. Villemain et M. de Barante; un sentiment plus sévère attachait M. Guizot à celui qu'avec trop de modestie sans doute il considérait, non-seulement comme son ami, mais comme son maître. Mme de Broglie, femme sérieuse et aimable, apportait tous ces petits soins de famille qui charment, les attentions de chaque jour qui séduisent; l'intérieur de sa famille était touchant : de petits enfants aux cheveux bouclés qui jouaient au milieu des graves docteurs, comme dans les toiles de l'école hollandaise; beaucoup de livres, des plus sérieux et des plus choisis; une fortune assez considérable pour venir en aide aux plus pressés, un patronage généreux, à la manière anglaise, pour toutes les entreprises utiles, pour toutes les propagandes généreuses.

Tel resta le duc de Broglie jusqu'au ministère de M. de Villèle, et alors son opposition grandit à cette hauteur, qu'elle devint un centre même pour le parti politique. Quand il prononçait un discours, on accourait pour l'écouter; en général il n'écrivait pas, et pourtant sa phrase était précise, logique, comme s'il l'eût apprise par cœur; ses opinions sur le droit d'aînesse et le sacrilége sont des traités presque complets. Si bien que, lorsque l'opposition de la chambre des pairs devint majorité, M. de Broglie se posa comme un chef d'opinion, et souvent même il fut désigné commissaire pour l'examen d'un projet de loi. Ici, j'ai besoin de m'arrêter sur une circonstance de la vie parlementaire de M. de Broglie, et qui prouve qu'il y avait dans son esprit un instinct d'abord, puis une volonté de forte répression contre la presse, cette presse qui le caressait et le flattait chaque matin, et dont il était le protecteur avoué; il venait même de fonder la *Revue française*, re-

rueil trop sérieux qui tomba après quelques numéros.

Le comte de Peyronnet avait présenté à la chambre un projet de loi sur les journaux, projet qui réglait tout le système de propriété et de gérance; la législation moderne y a fait des emprunts. La première fois, on établissait ce principe : que pour répondre légalement des opinions d'un journal, il faut en posséder la propriété en tout ou en partie; on voulait que les peines fussent réelles, et qu'il n'y eût pas des hommes de paille pour subir la prison. Il se fit dans la presse un bruit terrible; et comme la chambre des pairs était alors un pouvoir fort populaire, la commission s'organisa en une sorte de tribunal d'enquête, où tous les intéressés furent entendus sur leurs droits, leurs prétentions et leurs propriétés. Dans cette commission, le duc de Broglie obtint une grande influence, parce qu'il apporta un travail assidu d'examen et de comparaison, qui aboutit, il faut le dire, au projet le plus répressif, le plus colère contre les journaux. Ce n'est pas que M. de Broglie voulût détruire la publicité, frapper la liberté de la presse; mais, homme moral, il voyait avec dégoût la tendance fatale que prenait la presse, ses épouvantables écarts; comme homme politique, il sentait le besoin d'un système répressif, parce qu'il y avait dans ce dévergondage d'opinions un châtiment pour la société, un fléau cruel pour tous, la démoralisation des âmes.

Indépendamment de ses convictions personnelles sur la mauvaise presse, les études tout anglaises de M. de Broglie lui faisaient adopter la maxime fiscale de M. de Villèle, sur la nécessité d'appliquer le timbre aux petites brochures, objet de revenus aux États-Unis comme dans la Grande-Bretagne. Je ne dirai rien d'étrange en avançant que c'est M. de Villèle qui a fait la fortune de la presse, en indiquant le système des annonces et l'augmentation du format. Cette même tendance pour toutes les formes anglaises avait rendu M. de Broglie très-favorable aux chances d'une révolution de 1688; il la caressait au fond de l'âme comme une comparaison et une espérance; le duc de Broglie était à la tête de cette école du *Globe*, qui allait droit au développement des principes d'une révolution couronnée par un changement de dynastie. Les barricades, on les enseignait dans les livres, on les jouait sur les théâtres, on les rendait populaires dans des romans; le refus de l'impôt, on le faisait déclarer légal; enfin, le changement de dynastie paraissait une consécration du droit national, une imitation de ce qui s'était fait en Angleterre. Or, comme dans un esprit aussi éminent que celui du duc de Broglie tout se présentait dans des conditions d'ordre et de stabilité, il apercevait dans l'intervention du parlement pour la consécration d'une charte, réciproquement votée, un moyen de mettre un terme à la vieille lutte entre la souveraineté du roi et la souveraineté du peuple.

L'explosion de juillet ne le surprit pas : ainsi que tous les esprits sages, tous les hommes d'avenir et d'ordre, il fut effrayé un moment de cet aspect du peuple en armes. Puis il adhéra pleinement aux faits accomplis; il voulut la lieutenance générale et la royauté du 9 août; il les voulut avec sincérité et maturité, comme un fait façonné de longue date dans son esprit; il eut, avec M. Guizot, une grande influence sur la rédaction de la nouvelle charte, sur les premières délibérations des deux chambres. Toutefois, avec cet esprit éminent et fort qui le distingue, le duc de Broglie se posa comme le représentant des derniers débris de l'ordre contre l'agitation des consciences et des idées. Autant il avait cherché et conquis une juste popularité par sa résistance aux actes maladroits de la restauration, autant il exposa, il sacrifia cette même popularité à la volonté de gouverner fermement dès qu'il vit l'idée sociale tout entière menacée. Et c'est à cette occasion que le caractère moral du duc de Broglie se révéla avec cette puissance et cette énergie qui n'appartiennent qu'aux âmes honnêtes : il était chrétien, et son cœur s'indigna de la persécution que l'on faisait subir aux prêtres et aux Églises; il était monarchiste, et tout en professant un culte idéologue pour M. de Lafayette, il déplorait de voir la société tout entière dans des mains aussi imprudentes.

M. le duc de Broglie avait accepté au 9 août le ministère de l'instruction publique, avec la direction du conseil d'État. Dans cette position active et nouvelle pour lui, le duc de Broglie se laissa dominer par un malheureux esprit de réaction contre l'éducation religieuse, sous le charme de ses amis ou de ses jeunes admirateurs de l'École normale; il brisa la vie de l'université catholique, pour confier l'éducation de la jeunesse à cette génération du *Globe*, savante sans doute, mais qui devait imprimer aux écoles l'indifférence, le panthéisme, les notions saint-simoniennes, un esprit de dévergondage dans les doctrines politiques et domestiques. L'université subit les conséquences de cette révolution : que d'existences brisées! que de titres méconnus! Il suffisait d'avoir une opinion religieuse pour qu'on en fût exclu : dans un pays catholique, le panthéisme fut à la tête de l'enseignement universitaire; et cela sans que le duc de Broglie, tout chrétien, comprît la portée définitive de ses réformes : il subissait la domination d'une réaction impitoyable; lui-même se laissait entraîner par les illusions d'un système nouveau.

Ce caractère d'ordre et d'intelligence, le duc de Broglie l'apporta dans la situation prise au milieu de cet étrange ministère du 9 août, où les opinions se heurtaient chacune avec ses colères, ses émotions,

ses fantaisies; où M. Dupont (de l'Eure) se trouvait à côté de M. Guizot, et M. Bignon assis avec M. Molé. Le duc de Broglie n'hésita point, de concert avec M. Guizot, à se poser ou comme un moyen de résistance au mal, ou comme élément d'organisation dans le chaos. Et c'est à cette occasion qu'on vit en lui le chef d'une nouvelle école qui voulait empêcher la révolution de porter ses fruits. M. de Broglie ne désirait ni émeutes morales, ni troubles matériels; son esprit se posa dès lors en hostilité avec cette fraction du conseil que dirigeaient M. Laffitte, M. Dupont (de l'Eure), et en sous-main M. de Lafayette; il fit avec sincérité un large désaveu de tout son passé d'illusions sur les idées de la Constituante; il ne voulait plus ni la liberté absolue, ni la faculté illimitée d'association politique; il vit bien qu'avec ces principes on perdait un État. Bien longtemps avant que l'orage éclatât par une rupture absolue de ce conseil, divisé, morcelé, M. de Broglie avait offert et donné sa démission; le mouvement politique lui paraissant en dehors des combinaisons de sagesse et de sécurité qui pouvaient garantir l'avenir d'un gouvernement. Il était mal à l'aise avec de tels collègues; esprit un peu absolu, il ne comprenait pas cette tendance incessante vers la désorganisation; il aimait donc mieux être en dehors des affaires que de siéger dans un conseil qui portait le germe de toutes les anarchies.

Dès ce moment aussi commence cette rivalité de situation entre le duc de Broglie et le comte Molé; tous deux d'une grande naissance, d'une instruction également solide, avec une sorte d'absolutisme non pas dans leurs idées, mais dans leur personnalité, à ce point qu'ils se trouvaient incompatibles dans un même conseil; et cette situation hostile se produisit dans plusieurs circonstances. A la formation du ministère de M. Laffitte, M. de Broglie sortit du conseil avec l'élément doctrinaire dont il était le chef, et sans hésiter il se posa nettement de l'opposition aux tendances désorganisatrices de ce cabinet: comme tous les esprits sages, il voyait la monarchie s'en aller; une sorte de vertige s'emparait du pouvoir et de ses agents, et il n'y avait d'autre autorité réelle que l'émeute. Après le ministère Laffitte vint celui de M. Casimir Périer, et sous cette administration le rôle du duc de Broglie changea peu. S'il jugeait M. Périer un homme de circonstance plus encore que d'organisation et de durée, s'il le croyait éminemment propre à comprimer une émeute, à donner de violents ressorts au gouvernement, il le croyait aussi très-incapable de préparer l'ordre moral, la stabilité d'un gouvernement; à ses yeux, M. Périer n'était qu'une transition, et lorsque la mort vint frapper ce caractère d'énergie, et qu'il s'agit de composer un cabinet nouveau, M. de Broglie se trouva naturellement indiqué comme chef du parti doctrinaire. Il fallut opter entre lui et le comte Molé, que le parti politique appuyait pour la présidence du conseil; on aurait essayé en vain de les mettre dans une même combinaison; il y avait des causes personnelles qui les empêchaient d'entrer simultanément dans un même ministère; tous deux souhaitaient les affaires étrangères, tous deux voulaient avoir la haute main sur ce département, qui est l'objet des convoitises des têtes un peu hautes de la politique; elles se croient déplacées partout ailleurs.

Le duc de Broglie fut cette fois préféré au comte Molé: ce choix était il meilleur pour ce département? Sur ce point les tendances personnelles du duc de Broglie devaient nuire à l'ensemble général de notre système politique; par goût, par éducation, par souvenir, M. de Broglie avait une tendance trop anglaise; il avait étudié nos intérêts dans la grande charte un peu plus que dans notre orgueil national. Un de Broglie, sous le régent, avait négocié l'alliance intime de la France et de la Grande-Bretagne. C'était donc presque une tradition de famille pour lui que cette irrésistible tendance pour l'Angleterre; la juste admiration qu'il inspirait à Londres le rendait orgueilleux de lui-même et disposé à toute concession pour ceux qui le plaçaient si haut parmi les hommes d'État. Il était lié, le noble duc, avec tout le parti whig, lord John Russell, le comte Grey; ses affections religieuses, un tendre et mélancolique intérêt, l'avaient fait affilier à toutes les agrégations philanthropiques de la Grande-Bretagne; on eût pu le considérer comme un membre du club des saints et des abolitionistes. De sorte qu'il rendait à l'Angleterre l'affection que les whigs lui portaient: ceci empêchait souvent une situation libre, indépendante. Les Anglais, qui profitent de tout, devaient habilement exploiter les entraînements du duc de Broglie pour les principes méthodistes: ainsi, sous prétexte d'arriver à la répression de la traite des noirs, ils réalisèrent leur vieille pensée de la supériorité du pavillon. Le ministre signa le traité le plus large sur le droit de visite; et, avec le prétexte d'une idée d'humanité, il servit admirablement les vieux projets de la Grande-Bretagne s'assurant le triomphe de ce principe contre lequel Louis XIV, Louis XVI et Napoléon avaient tant combattu. Et pourtant M. de Broglie ne croyait pas faire une concession, mais remplir un devoir; il avait une sorte de religion pour les idées humanitaires, un culte pour les sociétés chrétiennes, et l'Angleterre en fit résulter une concession splendide pour son drapeau.

Cette probité et cette candeur du duc de Broglie, tout le monde les exploita: l'Angleterre venait de conquérir le droit absolu de visite; maintenant les États-Unis obtinrent, sous le duc de Broglie, la reconnaissance d'une dette que tous les gouvernements avaient niée. Il ne faut jamais oublier que le duc de Broglie

appartenait à l'école de Mme de Staël, si opposée à Napoléon : c'était un acte violent de l'empereur qui avait confisqué les navires américains, et la créance des États-Unis remontait au décret de Milan ; repoussée avec persévérance par le gouvernement de la restauration et en vertu de la loi sur l'arriéré, on pouvait opposer une prescription légale aux demandes des États-Unis. Il n'en fut pas ainsi dans la conscience du duc de Broglie; car, selon la parole de M. Royer-Collard, il n'y a pas de droit contre le droit. Le ministre considérait donc comme un acte de piraterie le décret impérial de Milan et la confiscation des navires américains; cet acte, il fallait le réparer parce que la justice et le droit des nations le voulaient ainsi, et sans considérer les prescriptions légales. Ainsi, d'une part, les tendances anglaises et humanitaires lui faisaient signer un traité au détriment de notre pavillon; de l'autre, une réminiscence anti-impérialiste de l'école de Mme de Staël le portait à reconnaître une créance assez considérable pour affecter le trésor public en France, et que tous les gouvernements avaient refusé d'admettre; c'est que les consciences théoriques, les esprits préoccupés d'une idée *à priori*, sont souvent fort incapables des affaires de gouvernement; la pratique des intérêts est la première condition des affaires, parce que la société demeure toujours dans le positif et ne s'alimente pas d'idéalisme.

Dans ce ministère du 11 octobre, le duc de Broglie développa un beau talent de tribune, et sa probité naturelle l'entraîna à des aveux qui n'étaient ni habiles ni populaires; c'est ainsi qu'il déclara en pleine tribune: « que la révolution de juillet n'était point légale » ; et à l'occasion de l'arrestation de la duchesse de Berry, il avoua ingénument que tout ce qui se faisait était en dehors des lois et du droit commun. C'est par cette même raison que le duc de Broglie fut le partisan de toutes les mesures extraordinaires que le ministère proposa, sur l'état de siége comme des lois de septembre. Certes, quand il comparait ces lois avec les principes, j'ai presque dit les rêves de sa vie entière, lorsqu'il mettait en parallèle ce qu'il avait pensé comme membre de l'opposition, et ce qu'il exécutait comme ministre du roi, il dut se faire en lui d'étranges désalusements. Que de rêves humanitaires durent s'effacer dans son esprit, comme des lampes lumineuses que le souffle de la tempête éteint brusquement ! Il avait cru aux idées d'émancipation morale, à la liberté indéfinie, aux progrès intellectuels des doctrines; et il voyait que la loi des gouvernements est d'être souvent impitoyable, parce que la société est dominée par les passions mauvaises, et que la première condition d'un pouvoir est de se défendre. Ainsi, deux parties bien distinctes dans la vie du duc de Broglie, l'une de philosophe méditatif qui envisage et embrasse toutes les lois de l'ordre moral, tous les principes de liberté ; l'autre de gouvernant répressif et se laissant aller aux inflexibilités de son caractère et aux tristes lois de la nécessité.

Comme ministre des affaires étrangères, le caractère du duc de Broglie se reflétait dans tous ses actes; rien d'expansif et d'abandonné chez lui; une habitude de réflexion qui devenait quelque chose d'absorbant, de morose; si bien que les ambassades ne pouvaient rien savoir en dehors de quelques phrases sacramentelles sur chaque négociation, et le corps diplomatique l'avait pris en dépit. Certes, un ministre des affaires étrangères ne doit point livrer les secrets de l'État, mais il doit être causeur aimable, grave et discret; s'il veut savoir beaucoup il faut qu'il dise un peu ; il ne doit pas laisser tomber chaque parole comme un oracle et mesurer les mots de manière que toute expansion devienne désormais impossible. La méthode du duc de Broglie était de n'avoir jamais que des rapports officiels avec le corps diplomatique, c'est-à-dire qu'il ne se communiquait que rarement : était-ce fierté de caractère, distraction habituelle, ou besoin de se montrer un peu étrange? Voici ce qui arrivait à l'hôtel des affaires étrangères : souvent le duc de Broglie se trouvait si profondément absorbé dans ses propres réflexions, qu'il ne répondait même point aux questions usuelles qu'on lui adressait; l'huissier annonçait l'ambassadeur d'une grande puissance; le duc de Broglie, le gentilhomme le plus poli de France, restait absorbé dans un fauteuil, le front dans ses mains comme la sibylle de Cumes avant de prononcer un oracle, et, s'il se levait, c'était pour laisser tomber quelques paroles sentencieuses, comme s'il se réveillait d'une de ces méditations qui décident du sort des empires. Et malheureusement, il ne sortait souvent de ces longs apprêts de somnolence philosophique que des paroles d'une portée fort ordinaire. Vouliez-vous réchauffer l'action du duc de Broglie? il fallait lui parler de la traite des noirs, de l'abolition de l'esclavage ou de la propagande de la Bible; ces sujets agitaient vivement son imagination ardente. Et comme l'Angleterre savait très-bien ce faible de l'homme d'État, elle en profitait pour ses intérêts et ses affaires politiques. Cette habitude, j'ai presque dit cette manie du duc de Broglie de ne parler jamais aux ambassadeurs que des affaires spéciales, allait plus loin. Il est un peu dans les usages du monde diplomatique de s'enquérir des affaires générales, et un ambassadeur accrédité à Paris aime naturellement à s'occuper de la France. Eh bien ! le duc de Broglie ne répondait jamais un mot sur les questions qui se rattachaient à cet intérêt; il coupait court et disait aux représentants de l'Autriche et de la Russie: « Il ne s'agit pas de cela, parlez-moi de l'Autriche ou de la Russie; le reste n'est pas dans votre ressort. » C'était de la dignité un peu

étroite; et peut-être j'étonnerai M. de Broglie en lui disant que, sur ce point, il ressemblait singulièrement au prince de Polignac. C'était également son habitude; le comte Pozzo di Borgo comme sir Stuart de Rothsay s'étaient pris d'une grande colère contre lui à ce sujet. C'était chose curieuse que de voir combien, par certains côtés, quelques hommes de la révolution ressemblaient à M. de Polignac: M. de Lafayette, par exemple, pour les coups d'État, n'était qu'un *Polignac populaire*, et j'osai le premier l'appeler ainsi dans la polémique des journaux, lorsqu'il voulait briser les pouvoirs et la charte de 1830. M. de Broglie, dans l'exagération de ses formes de dignité personnelle vis-à-vis des ambassadeurs, avait encore beaucoup de M. de Polignac.

Il y avait cela de particulier, chez le duc de Broglie, qu'une fois une idée adoptée, il la gardait comme un article de foi religieuse; il ne voulait ni contradictions ni obstacles; on le brisait, mais on ne le faisait pas ployer. Avec les formes les plus polies, M. de Broglie restait tout entier dans ses convictions arrêtées. Nul ne donnait sa démission plus facilement; quelques-uns ont vu en cela le respect le plus absolu du gouvernement représentatif pour un vote de chambre; je crois qu'il se mêlait aussi à ce respect l'idée invariable, qu'on avait méconnu la grandeur de ses conceptions et blessé sa capacité impeccable; il lui était plus facile de croire que la France et la chambre s'étaient trompées, que de penser qu'il s'était trompé lui-même. De là cette manière brusque de quitter le pouvoir, ces sentiments irrévocables qui lui font donner sa démission. Il y a quelquefois de l'orgueil, du dépit, caché sous le désintéressement; on semble dire: Le pays a plus besoin de moi que je n'ai besoin du pays.

Au reste, un deuil irréparable et domestique était venu affecter le caractère moral du duc de Broglie; sa femme tant aimée, si honorable, si respectée, avait cessé de vivre. Ceux qui ont, pour se distraire, la vie extérieure, les plaisirs bruyants, les folles joies du monde, les bals et les fêtes, peuvent un peu oublier les grandes douleurs; mais l'homme d'étude et de travail, celui qui avait trouvé à côté de lui une compagne aimée, une tendre Égérie, voit sa vie entière perdue, lorsque l'impitoyable mort l'en sépare; et tel fut le noble duc de Broglie après le lamentable trépas de la duchesse; il n'était plus le même; sa vie semblait finie; on pouvait même remarquer dans ses yeux, dans sa personne, quelque chose de vide, d'égaré; les affaires lui étaient insupportables, son intérieur bien doux, mais bien triste aussi. Partout l'image de la duchesse de Broglie, de la femme secourable aux malheureux, de l'intelligente protectrice des méthodistes, dont le cœur était si chaste et l'esprit si étendu. Aussi, le duc de Broglie disparut-il entièrement de la scène publique; il ne visitait plus que quelques amis, qui, comme lui, avaient éprouvé les ravages de la mort, M. Guizot surtout, aussi frappé comme époux et comme père. Cependant, si le duc de Broglie renonça à tout ministère en nom, à toute direction en titre d'un cabinet, il n'abdiqua pas l'influence naturelle que lui assuraient sa science, son aptitude, ses relations et la hauteur de son caractère. On le consulta souvent sur les combinaisons ministérielles; on voulut l'avoir pour collègue, pour président du conseil, et il refusait avec persévérance. Était-ce toujours par dégoût ou modestie? Peut être voyait-il bien qu'avec le talent immense de M. Guizot, il ne pourrait avoir que la seconde place dans son parti. Il aima donc mieux conseiller, aider, que diriger et porter la responsabilité. Ici, ce qu'il faut remarquer, c'est qu'avec le calme et la sérénité la plus apparente, avec l'absence extérieure des passions vives, M. de Broglie partage ses préférences, ses inimitiés, ses protections, d'une manière très-bizarre, et il se fit un moment le protecteur et l'admirateur de cet étrange ministère qui remua l'Europe par une sorte de charlatanisme d'opinions et de propagande journaliste. Certes, lui, l'homme grave, ne pouvait avoir qu'une considération fort limitée pour le chef de ce ministère; mais il l'aimait par les dépits et les ressentiments qu'il portait aux autres; momentanément séparé de M. Guizot, et voulant tout en dehors de M. Molé, il serait allé je ne sais jusqu'à quelle concession pour éviter de les avoir alors au ministère; tant il est vrai qu'un homme fort austère, fort grave de principe, peut être entraîné et dominé par de tout petits motifs; et quels plus petits motifs, en effet, que la jalousie et la rivalité de position?

En dehors de ces accidents de caractère et de parti, M. de Broglie restait toujours l'homme de pieuses idées développées chez lui comme une conviction par de fortes études. Il reprenait paisiblement la vie d'érudit, de méthodiste, comme avant son ministère, lorsque, écrivain de la *Revue française*, il développait les théories de l'avenir. Président de la société de la morale chrétienne, juste milieu entre le protestantisme et le catholicisme, il confectionnait de gros ballots de Bibles et d'Évangiles destinés aux îles de l'Océanie, et faisait rédiger des mémoires sur ce qu'on se plaît à appeler les questions sociales et humanitaires. Certes, je ne blâme pas dans certaines limites ces innocentes distractions; mais quelle est la seule de ces questions sérieuses qui ait reçu une solution satisfaisante lorsqu'elle est séparée de l'Église établie, l'unique et véritable formule de la charité organisée? M. de Broglie, à cet effet, gardait de nombreuses relations avec toutes les sociétés bibliques de l'Europe: il avait cherché à les établir, mais en vain, au milieu de nous. Notre nation se divise en deux

parties bien distinctes, les croyants et les sceptiques; les uns veulent que l'Église soit tout, qu'elle enseigne et organise tout; les autres se soucient fort peu de la Bible et de la conversion des insulaires; de sorte qu'il n'y a plus qu'une classe qui s'occupe de philanthropie en dehors de la religion, et la caricature l'a suffisamment désignée. Il y a là sans doute de nobles consciences, mais beaucoup de dupes et d'exploitateurs; il leur faut quelques hommes honorables, et quand ils trouvent un grand nom, tous se groupent autour de lui. Il faudrait que M. le duc de Broglie prît garde de n'être pas comme la sommité de cette longue hiérarchie si spirituellement désignée de nos jours.

Cependant ce qui est un peu ridicule en France fait la puissance de M. de Broglie en Angleterre: c'est que là on prend tout au sérieux; les méthodistes y forment une vaste secte, une congrégation qui croit et qui professe; peu d'intrigues se mêlent aux missions; le gouvernement les exploite, la politique les ménage, et dans le parlement souvent le parti des saints donne ou refuse la majorité. On peut s'en convaincre par ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre contre le ministère. M. Peel a pu tout toucher, la propriété, la fortune, froisser ou atténuer les caractères véritables de l'aristocratie, et l'adhésion lui est venue de toute part. Voyez quel soulèvement d'opinion lorsque l'Église établie a vu ses droits blessés par le collége de Maynooth; ce n'est pourtant pas une mesure injuste qu'il propose; il veut faire doter un collége catholique par l'État; il veut faire entrer par un côté l'Irlande dans le gouvernement. Eh bien! le parti des saints s'en est ému, et l'opposition devient si vive, que le ministère Peel en est même menacé. C'est que le parti des saints en Angleterre est si nombreux, qu'il embrasse la majorité de l'État. M. de Broglie correspond parfaitement à ce parti; il y est fort estimé, et c'est ce qui explique et justifie la mission que l'on vient de lui confier pour décider, de concert avec le docteur Lushington, toutes les questions qui se rattachent à la répression de la traite des noirs. M. de Broglie a signé les traités, et on lui donne la mission difficile d'y obtenir des modifications sérieuses.

Mon Dieu! je suis convaincu que les deux plénipotentiaires s'entendront sur la question humanitaire, et tous deux verseront des larmes abondantes sur le sort des esclaves et l'impitoyable système des négriers. Mais tous deux feront-ils sortir de là un traité qui puisse correspondre à la pratique des affaires, la seule solution importante, car il s'agit de la liberté des mers et de la sûreté du pavillon? S'il fallait disserter philosophiquement dans une société en faveur des esclaves, nul n'en serait plus capable que le docteur Lushington et M. de Broglie; il résulterait de leurs conférences des articles de journaux ou de prospectus parfaitement bien rédigés; mais ici ils doivent se mettre en garde contre l'esprit de méfiance et de haine qui sépare les deux nations; en France on s'imagine, et peut-être avec raison, que l'Angleterre n'est si disposée pour les abolitionistes que parce que le droit de visite assure la supériorité de son pavillon; et l'Angleterre accuse la France d'une mobilité extrême dans ses opinions, de défaire le lendemain des traités signés la veille; de sorte que nul ne peut traiter avec une nation si changeante sur les stipulations même les plus sacrées.

Je résume cet article sur le duc de Broglie: nul n'a plus de science; il y a du Pic de la Mirandole et du Bacon dans cette tête, mais tout cela confus, absorbé dans les détails; une sorte d'érudit et de bénédictin dans chaque chose, de manière à ce que les opinions si étudiées se neutralisent, s'atténuent les unes par les autres: cela le jette dans une sorte d'hallucination et de rêves continus; ferme dans ce qui tient à sa personnalité, faible dans ce qui demande une solution pratique, doué d'un esprit sage, et néanmoins allant à l'absolu; rêvant la marche du genre humain plutôt que le gouvernement du pays. Puis devant lui une multitude d'idées qui dansent comme lorsque dans un rêve vous voyez mille fantastiques personnages, démons aux yeux de feu, vierges gracieuses, cavaliers à la façon de Callot, flammes infernales ou ciel bleu. De sorte qu'avec le sens le plus droit, le duc de Broglie a pu commettre bien des fautes; avec une supériorité bienveillante il a pu avoir des jalousies, avec une noblesse infinie de sentiments il a eu quelques petitesses; avec l'amour extrême de la patrie, il a pu préférer le genre humain; et comme l'Angleterre exploite parfaitement l'idée humanitaire, il a pu s'absorber en elle, et par haine des négriers abandonner avec trop de confiance notre pavillon national aux commodores anglais.

XII

M. MARTINEZ DE LA ROSA.

Un homme d'État doit être lettré; les facultés supérieures et actives de son esprit reçoivent un nouveau lustre de cette éducation première du beau et du grand: le cardinal de Richelieu avait même le faible d'essayer le journalisme (1) et la tragédie; Mazarin était un prosateur distingué; et aujourd'hui

(1) Dans mon livre sur *Richelieu*, j'ai donné des articles de gazette écrits de la main même du grand cardinal. Les autographes s'en trouvent dans les manuscrits de Béthune.

encore les études littéraires du prince de Metternich le servent considérablement pour la rédaction claire et précise de ses notes, de ses manifestes, et surtout pour la connaissance des nobles parties du cœur humain. Mais un littérateur rien que littérateur sera-t-il appelé à se poser comme un homme d'État? Jamais. Pourtant c'est la manie du jour: les poëtes aspirent aux deux chambres, et veulent être ministres, dirigeant un pays; ils en font leur bonheur, leur vanité: heureux encore lorsqu'ils se contentent de si peu, sans vouloir régenter le genre humain et se poser comme des génies que la providence de Dieu a jetés au monde pour le gouvernement et le bonheur des peuples, ou comme les ministres d'une révélation inconnue.

Hélas! je le crois avec conviction: écrivains, poëtes, malgré notre orgueil, nous sommes tous de bien pauvres têtes pour le gouvernement des États. On a beau s'enfler dans des programmes, dans des discours sur l'art, poser ici sa théorie humanitaire, là sa mission céleste, même dans la préface d'un drame qui tombe le lendemain, ou dans un discours d'académie qu'on ne lit plus; tout cela ne change pas la nature des esprits. Nous tirons tous une vanité excessive de ce que nous savons placer quelques lignes à côté les unes des autres, de ce que nous faisons, ici quelques vers, là de la prose. Depuis cinquante ans notre pauvre France a eu dans ses affaires bien des gens de lettres, et Dieu sait ce qu'il en est avenu. Oui, sur les questions d'honneur, de patriotisme, un vieux soldat illettré nous serait préférable. Les encyclopédistes, au XVIII[e] siècle, se contentaient de faire de la philosophie au profit de Catherine II, du roi de Prusse, et de trahir la grande politique de Louis XIV, en échange de quelque vanité et d'un peu d'or. C'est à notre tour, nous leurs enfants, de tourmenter, d'agiter, de démoraliser le pays. Nous l'accablons sous la politique, sous les romans, sous les livres de toute espèce. Le plus petit d'entre nous rêve la dictature d'une république, la direction de l'humanité, la souveraineté de l'avenir.

L'Espagne a un poëte ministre dirigeant: quel exemple et quelle espérance pour tous! Est-ce que tous les faiseurs de vers n'ont pas le même droit? il y en a de supérieurs à M. Martinez de La Rosa: les uns ont fait des tragédies bien plus remarquables; les autres des drames, des odes, des poëmes. Eh bien! pourquoi refuser la sanction à tant de mérite? Vite! que la patrie, le conseil du roi, la chambre des députés leur soient ouverts! La politique de la France n'est-elle pas une grande épopée où il y a du drame, du roman, et nous en faisons tous en petit ou en grand?

Nos aïeux avaient plus de sens: c'était aux soldats de cœur, aux gens de haute expérience, qu'ils confiaient les affaires; ils étaient l'élément de cette diplomatie que le XVI[e] siècle avait léguée à Louis XIV; et tous les fils de magistrature, comme les Voyer d'Argenson, le président Jannin, faisaient de la politique leur éducation, et de l'examen de l'Europe leurs études approfondies. Quelle belle école de diplomatie encore que celle du XVIII[e] siècle, où les Vergennes, les Saint-Priest conduisaient les grandes affaires de la monarchie au dehors! Qu'est-ce que tout cela à côté d'un poëte? Un poëte est une nature supérieure; sa vocation est marquée de Dieu; s'il fait des vers, c'est par accident, comme des perles qu'il sème sur ses pas; s'il daigne écrire, c'est un vol qu'il fait à la pensée gouvernementale d'une génération. Le diplomate n'est plus rien à sa face divine; l'homme d'État pratique et modeste ne comprend pas les destinées du genre humain; le magistrat a des vues étroites; le soldat n'est que l'homme de la force. Le poëte est une nature divine qui vient de temps en temps se révéler, s'incarner; et si un jour il daignait gouverner le monde, ce serait l'âge d'or, l'épopée divine. Ce n'est point un type idéal que nous créons ici, cela a été dit en bon lieu en face de gens considérables et par des hommes d'esprit.

Grenade est certes la plus jolie ville de l'Espagne; je la préfère à Cordoue, à Jaën ou à Murcie; j'en excepte Séville et Cadix. Mais quand on a franchi la Sierra-Morena, je crois que l'Andalousie ne compte pas de plus belles cités que Grenade, de peuple plus gracieux que le Grenadin, avec une grande politesse de mœurs, une éducation distinguée, que lui donne le voisinage de Malaga et de Gibraltar; s'il n'y avait pas les coups de carabine des contrebandiers de la Sierra-Nevada, le voyage le plus original serait de Grenade à la côte de Motril, où la mer se déploie si belle. Dans cette ville de Grenade naquit, vers 1788, don Francisco Martinez de La Rosa, d'une famille honnête et fortunée. Alors le règne de Charles III finissait; cette royale administration avait eu deux parties: l'une politique et morale, l'autre d'administration pratique. Au premier point de vue, l'administration du comte d'Aranda avait été fatale à l'Espagne. Les hommes qui se mêlent de changer les mœurs des nations, de briser les autels, sont comme de grandes fatalités pour les peuples. L'Espagne, depuis le XIV[e] siècle, n'était grande que par sa foi, par son énergique mouvement d'idées, et le comte d'Aranda, lié avec le parti encyclopédique, lui enlevait tout cela comme à plaisir. Au point de vue administratif, le règne de Charles III avait été merveilleux; on lui devait des améliorations réelles, de larges et belles routes, des ponts splendides, le Prado de Madrid, les épais ombrages du Buen-Retiro; il y avait dans Charles III quelque chose de Louis XIV. Seulement le comte d'Aranda vint gâter cette administration attentive et surveillante, par des idées de philosophe, qui devaient entraîner la décadence rapide de l'Espagne:

oui, il y a des pays qu'il faut laisser avec leur foi, avec leur native croyance, si l'on veut qu'ils fassent encore quelque chose de grand. Les philosophes sont semblables à ces vieillards, épuisés de toute sensation, qui viennent infiltrer dans le cœur des jeunes hommes leur désillusionnement de toutes choses, leur fatigue, leur énervement, les froides misères de leur cœur et de leur âme.

Martinez de La Rosa fit de bonnes études, autant que le peut un étudiant d'Espagne à l'imagination vive, et qui, enveloppé de son manteau noir, jette les *seagnas* languissantes sous les balcons des jeunes filles andalouses; l'étudiant espagnol a un caractère particulier; combien de fois n'en ai-je pas rencontré sur les grandes routes, une mandoline suspendue sur l'épaule, faisant mille jeux, pour faire sourire la dignité castillane! Tendre la main n'est rien pour eux, et pour une *pieceta*, ils vous chanteraient toutes les *rondas* et les *seagnas* de Barcelone et de Valence. Martinez de La Rosa fut donc poëte comme tous les Andalous; mais cette vocation se dessina plus fortement chez lui à l'époque où la trahison de don Manuel Godoï livra l'Espagne à Napoléon. Je fus surpris, dans la Péninsule, d'un fait qui n'a dû échapper à aucun des voyageurs, c'est la liberté licencieuse des chants populaires; là on ne s'épargne rien contre le roi, les favoris; et ce fut en Espagne une mission pour tous les jeunes poëtes de réciter des invectives contre Manuel Godoï et la vieille reine, qui avaient si étrangement trahi la patrie pour un amour.

Cette opposition bientôt se manifesta par l'enthousiasme que tous les peuples montraient à Ferdinand VII; le prince des Asturies devint comme le symbole de l'Espagne et le principe de la grande résistance nationale. On se demande encore aujourd'hui comment il se fait que l'Espagne, si grande, si héroïque, lors de la guerre de l'indépendance, soit aujourd'hui si abaissée, à ce point d'user sa vie dans les troubles civils. C'est que la politique d'alors suivit la double impulsion de l'esprit espagnol, c'est-à-dire la religion catholique et la nationalité provinciale. De nos jours on a voulu imposer à l'Espagne l'indifférence religieuse et l'unité représentative dans le gouvernement; cela l'a tuée. Pour qu'un peuple soit à la hauteur de ses destinées, il faut le laisser agir avec son caractère propre, avec son instinct; si vous brisez le ressort naturel, comment espérer une forte et patriotique direction dans l'esprit du pays?

Le jeune Martinez de La Rosa prit une certaine part aux événements de la Péninsule; s'il avait chanté la jeune fille de Grenade le soir sous les balcons des *Posadas*, dès que la patrie eut poussé le cri d'alarme, quand les Français envahirent l'Andalousie, Martinez de La Rosa composa un chant épique, remarquable dans la belle langue espagnole, sur la délivrance de Saragosse. Ils avaient été si grands ces défenseurs immortels de la ville sainte, ils méritaient bien ces hymnes d'admiration! Martinez de La Rosa, ainsi que tous les jeunes hommes qui ne pouvaient prêter encore leur bras à la patrie, se retira en Angleterre comme négociateur attaché à l'ambassade des cortès. Et ce fut là sans doute qu'il s'imprégnit de ses idées d'admiration exagérées pour la constitution anglaise. Je ne sais si je m'abuse, mais cette manie d'imiter la constitution anglaise a fait bien du mal au monde; quelques hommes vont en Angleterre, examinent d'une manière fort imparfaite les origines du parlement; puis, sans se rendre compte si leur pays est préparé à ces formes de discussions et de tribune, ils s'en engouent, et ne sont satisfaits que lorsqu'ils ont pu doter leur vieille nation d'institutions représentatives. De là une des grandes causes de faiblesse, de dissensions, dans les pays les plus énergiques du monde; car la dispute devient un combat de taureaux dans l'arène.

De Londres, Martinez de La Rosa revint à Cadix, où alors s'étaient réfugiées les cortès espagnoles, d'abord rassemblées à Séville. Ce spectacle de Cadiz, avec ses fêtes et ses grandeurs de résistance, frappa vivement lord Byron, lorsqu'il traversa l'Andalousie durant l'invasion française. Ce fut à ce moment décisif, où les cortès commençaient à prendre l'initiative contre les soldats de Bonaparte, que Martinex de La Rosa, pour la première fois, jeta une œuvre considérable sur le théâtre de Cadix. Après ces belles courses de taureaux, où la multitude s'émeut et s'agite, il fit représenter la tragédie de la *Viuda de Padilla*, sujet patriotique qui se rattache au soulèvement des *communeros*, sous Charles-Quint: noble image du siége de Saragosse, destiné à exalter tous les nobles cœurs. Voici le sujet : Durant le siége de Tolède fait par Charles-Quint, Maria Pacheco, l'héroïne, se dévoue et soulève le peuple au nom de la liberté. C'était moins une tragédie qu'un chant héroïque, destiné à relever le courage des habitants qui combattaient pour la religion et la patrie; les seules idées avec lesquelles on fasse de grandes choses. L'œuvre littéraire s'efface donc devant la pensée politique; Martinex de La Rosa était alors bon catholique, vieux chrétien, comme le disaient les titres d'Espagne pour désigner un bon citoyen. On s'imagine que nous avons beaucoup changé; la question religieuse est encore au fond de tous les cœurs; aujourd'hui nous y marchons tout nettement; la politique n'est plus qu'un accessoire, et d'ici à dix ans, le monde entier ne sera plus remué que par les questions religieuses. Martinex de La Rosa fut porté député aux cortès, pour accomplir l'œuvre de la délivrance patriotique. Les cortès n'eurent pas une grande durée, car la restau-

ration de Ferdinand VII se fit presque aussitôt après les événements de 1814.

Ici commence une question historique de la plus haute importance et pourtant mal examinée : quel était le parti le plus national en Espagne, celui des cortès ou celui de la royauté de Ferdinand VII, c'est-à-dire une représentation constitutionnelle, ou *el rey neto?* Je réponds que le parti véritablement espagnol était celui de Ferdinand VII; les *liberales* étaient Anglais de cœur, de souvenir, d'intérêt; Ferdinand VII voulait reconstituer l'Espagne monarchique avec les alliances de famille, en France, à Naples; le principe religieux, la nationalité provinciale. Le parti des cortès, soutenu de l'Angleterre, aurait fait de l'Espagne ce que les *liberales* ont fait du Portugal, une sorte de province soumise à l'Angleterre. La constitution des cortès de 1812 n'avait rien de national; c'était un instrument anglais, une manière de confusion pour que le commerce britannique s'exerçât pleinement dans les provinces de la Péninsule; avec la constitution des cortès la maison de Bourbon était annulée, l'action de la France détruite. Aussi Ferdinand VII n'hésita pas à l'attaquer, à la briser, et à replacer son trône au milieu des deux forces religieuse et monarchique. Les cortès ayant voulu tenter une résistance, elles furent dissoutes. On a dit alors, comme un grand reproche, que Ferdinand VII s'appuya sur les moines et les basses classes pour consolider son autorité politique; c'est qu'en effet, il n'y avait que cela de national et de fort en Espagne. Qui avait défendu les cités assiégées par une armée d'envahisseurs impitoyables? Les moines, fils du peuple, bien meilleurs soldats, patriotes plus purs que ces levées en masse des cortès, et même que les corps réguliers de Castaños; chaque couvent était devenu une citadelle durant la guerre de l'indépendance; c'était la croix à la main qu'on avait sauvé le royaume; le peuple ne comprenait pas les principes politiques, les institutions constitutionnelles; mais il savait qu'il fallait défendre la patrie, le sol et les églises. La bourgeoisie en Espagne, presque toute étrangère, ne pensait qu'au commerce et à l'alliance anglaise : les *negros* n'étaient qu'une nuance des Mores. Ferdinand VII se montra donc bon Espagnol en s'appuyant sur les deux éléments réels de force et de prépondérance.

Dans cette crise de restauration, M. Martinez de La Rosa, qui avait fait partie de la dernière assemblée des cortès, fut arrêté et jeté d'abord dans une prison. Il y demeura deux années. Ces rigueurs, on ne peut les approuver, surtout envers un homme aussi inoffensif et un esprit aussi cultivé, incapable de toute action mauvaise, ou même compromettante pour un pouvoir. De cette prison il fut envoyé dans une des *presidios* de la côte d'Afrique. Je ne sais si ce soleil brûlant réjouit le cœur du captif, ou bien si ces *presidios* d'Afrique n'ont pas toutes les cruautés dont on parle, comme les plombs de Venise; mais tant il y a que ce fut sur la côte d'Afrique que ces poëtes et romanciers chantèrent leurs plus gaies chansons : c'est dans l'esclavage que Cervantes composa son *Don Quichotte*, et Martinez de La Rosa (la comparaison ne peut le blesser) fit là aussi de la poésie, de la poésie didactique fort tranquille, ce qui suppose que la prison était douce et l'air pur. Horace devint son livre de prédilection. A l'imitation du poëte des Cascatelles de Tivoli, il composa un Art poétique, recueil des règles à l'usage de la composition littéraire; il traduisait les Épîtres et les Satires d'Horace; ainsi se passèrent quatre ans de sa vie au pays des Mores. Le soleil de Grenade était presque africain; les traditions plaçaient les races des deux pays sous une même origine; ses vieilles églises étaient des minarets, ses marchés restaient moresques : pour Martinez, rien n'était neuf dans son exil sur les côtes d'Afrique; c'étaient à peu près les mêmes mœurs, le même climat, des émotions semblables.

Le jour de la délivrance du captif approchait avec une révolution nouvelle qui devait une fois encore bouleverser l'Espagne et déchirer son vieux manteau; car, ôtez à l'Espagne ses mœurs antiques, son caractère national, que lui reste-t-il? Vous n'avez pas été sans rencontrer dans le beau monde, à Madrid, des Espagnoles affublées de chapeaux français achetés à la rue *de la Montera* : est-il une coiffure plus disgracieuse pour une Castillane à mantille? Eh bien! l'Espagne, avec une constitution libérale, me fait l'effet de ces femmes affreusement dénationalisées. Ce n'était point le peuple qui faisait la révolution de 1820, mais l'armée, l'armée travaillée par les chefs, et encouragée par l'Angleterre, qui ne voulait pas que l'Espagne restât paisible dans les mains de la maison de Bourbon. La révolte de l'île de Léon sous Riégo amena de nouveau la constitution de 1812, et Ferdinand VII fut obligé de renoncer aux vieilles mœurs espagnoles, aux courses de taureaux, aux étiquettes de l'antique Espagne, pour accepter les cortès proclamées par les baïonnettes. Ce fut cet événement sinistre qui rendit la liberté à M. Martinez de La Rosa. Comme il avait fait partie des cortès en 1813, il dut reprendre naturellement sa place; et il se posa d'abord comme le partisan de la constitution extrême. La réflexion vint ensuite en présence de tant d'excès; de concert avec quelques-uns de ses collègues, il voulait créer une opinion mixte, un parti tiède qui, annulant le pouvoir de Ferdinand VII, ne laisserait néanmoins aucune énergie aux cortès. Au milieu des imaginations ardentes de l'Espagne, Martinez voulait parler la langue de la modération! Il fut fort peu compris dans cette Espagne où toute discussion est une lutte acharnée, un combat à coups de couteau. Il faut tuer un Es-

pagnol si vous voulez empêcher son sang de bouillonner.

Les conséquences de cette position prise par M. Martinez de La Rosa furent de l'effacer dans la grande lutte engagée entre deux opinions vivaces, les *serviles* et les *descamisados*, combat simple, naturel au milieu de ces populations, comme celui du toréador dans un cirque. Un parti de modérés n'était donc pas possible; cependant on voulut l'essayer au pouvoir, et Martinez de La Rosa fut nommé ministre des affaires étrangères de Ferdinand VII, qui le subit sans l'aimer, pour contenir les exaltés. Le roi n'était plus rien, la politique consistait dans un jeu de bascule au milieu des cortès. Tout se produit dans la marche des temps avec les mêmes caractères et d'identiques résultats: on peut dire que Ferdinand VII se trouvait, par rapport à M. Martinez de La Rosa, comme Louis XVI avec l'honnête ministère des Feuillants. Je ne sais si en politique, quelquefois, il ne vaut pas mieux avoir affaire à des pervers qu'à des âmes pusillanimes: avec un méchant on prend ses précautions; un homme faible vous entraîne, vous pousse doucement à l'abîme. Martinez de La Rosa n'était point capable de lutter contre ce mouvement révolutionnaire, impétueux et sanglant. Certes, ce fut une époque bien décousue, bien singulière que celle qui vit trois poëtes aux affaires: M. de Chateaubriand en France, Canning en Angleterre, et M. Martinez de La Rosa en Espagne. Avec le grand respect que je porte au noble talent de M. de Chateaubriand, il faut dire qu'il ne fit à cette époque que de splendides discours; il fut entraîné par les royalistes, et la question d'Espagne fut décidée presque sans lui et malgré lui. Canning était un déclamateur avec un peu de charlatanisme, menaçant sans cesse, et ne faisant rien, déclarant à tout moment qu'il allait ouvrir les antres d'Éole, et s'abstenant bien de le faire. Enfin le pauvre Martinez de La Rosa appelait de toute son âme la modération des partis, tandis que les clubistes de la *Fontana de Oro* pendaient et massacraient à Madrid, avec la facilité la plus triste et la plus menaçante pour un système. Le ministre invoquait la constitution, les doctrines de majorité et de minorité; il défendait la prérogative royale quand il n'y avait plus de roi; il parlait de calme quand l'Espagne était en feu.

S'il n'y avait pas eu de sang au milieu de ces terribles scènes, c'eût été un spectacle d'une extrême curiosité: on vit surtout cette fausse position du ministre lors de l'héroïque résolution des gardes du château, qui voulurent sauver le roi; ils engagèrent une lutte sanglante et malheureuse contre la milice. Dans cette fatale journée, Martinez de La Rosa fut réduit à la plus complète nullité comme homme politique; il ne sut aller ni avec le roi, ni avec les cortès; il continua son rôle modéré, c'est-à-dire d'esprit nul en Espagne: il voulait le roi et la constitution, répétait-il, c'est-à-dire annuler l'un par l'autre, et préparer l'absence de tout pouvoir; situation qui se produit facilement chez tous les esprits étrangers à la force d'une direction gouvernementale. M. Martinez de La Rosa est à peu près ce qu'on appelle en France un homme de 1789: théoricien de bonheur public, de liberté et de royauté, avec une sorte d'horreur du pouvoir fort, mauvaise école dont M. de Lafayette a dit le dernier mot et le programme. Le pouvoir est trop considérable pour leur caractère: aussi Martinez de La Rosa ne put-il se tenir aux affaires ni avec les cortès, ni avec la restauration, et lorsque Ferdinand VII fut rétabli par suite de la campagne de 1823, le ministre fut exilé à Grenade. Puis de là, forcé de quitter la Péninsule avec un passe-port de voyage, il visita l'Italie, l'Angleterre, et vint enfin se réfugier en France.

Ce fut alors surtout qu'il parut entièrement étranger aux idées nationales de l'Espagne, c'est-à-dire à cet esprit énergique et fort qui fait son patriotisme. Il y avait dans les études de M. Martinez de La Rosa un goût prononcé d'abord pour les institutions anglaises; il s'y mêla bientôt une tendance pour la charte de Louis XVIII; ses liaisons avec le parti libéral à Paris lui firent croire à la possibilité d'appliquer au gouvernement de son propre pays le système des deux chambres avec des pouvoirs pondérés, et ceci faisait son rêve le plus cher. Désormais il fut tout, excepté vieil et bon Espagnol: à Paris, savant et homme de lettres, on le voyait à la bibliothèque du roi, fouillant les vieux livres pour chercher quelques idées d'histoire et de poésie. Il publia ses œuvres en espagnol; mais graduellement l'esprit étranger avait gagné chez lui tellement de terrain qu'il renonça presque entièrement à la langue espagnole; il fit même représenter à la Porte-Saint-Martin un mélodrame en français: il portait le titre d'*Aben-Humeya ou la Révolte des Mores sous Philippe II*. Il se passait alors un fait assez singulier que j'ai plusieurs fois signalé: toute la littérature en était aux révoltes; on jouait partout les barricades; les théâtres royaux, sous Charles X, n'avaient d'encouragement que pour *les Vêpres siciliennes, la Muette de Portici, les États de Blois, Guillaume Tell*. M. Martinez de La Rosa voulut payer sa dette à l'esprit général d'opposition; c'est ainsi que la plupart des refugiés reconnaissaient l'hospitalité que la monarchie française leur donnait. *Aben Humeya* eut peu de vogue; on voulut lui en faire une de bruit et d'opposition, mais il y avait si peu de mérite réel, une absence si complète de ressorts dramatiques, une si pauvre intelligence de notre langue, que l'œuvre de M. Martinez de La Rosa eut un de ces succès négatifs qui sont pires que les chutes.

Alors un drame plus émouvant que ceux qui se

jouent sur les théâtres se préparait par la révolution de juillet, sorte de triomphe populaire dont M. de La Rosa avait été si souvent témoin en Espagne. A Paris, le ministre des cortès dut naturellement se mettre en rapport avec les réfugiés espagnols, qui, arrivés de Belgique et d'Angleterre comme lui, voulaient tenter une révolution dans la patrie. Ici commence déjà une séparation qui se produit et se développe, entre les hommes d'énergie et de volonté qui marchent droit au renversement de la royauté de Ferdinand, et ceux qui désirent seulement une modification dans les formes d'administration sous le roi; Martinez de La Rosa se rangea à ce dernier conseil, et il ne prit qu'une faible part à ces mouvements sur la frontière pour préparer une révolution en Espagne. Dans le mois de novembre 1830 cette tentative audacieuse fut comprimée par l'énergie de M. de Calomarde; il ne faut jamais juger un homme avec les opinions des partis hostiles; M. de Calomarde se montra caractère de fermeté, et on peut dire qu'il sauva la monarchie espagnole d'une grande crise à cette époque. Telle est la tendance des philosophes et des révolutionnaires, ils n'ont d'éloge que pour les hommes qui ont perdu leur pays; Pombal, par exemple, livra le Portugal à l'Angleterre, et Pombal est un grand ministre parce qu'il détruisit les jésuites; le comte d'Aranda tua moralement l'Espagne, et Aranda est un grand ministre parce qu'il fraternisait avec les encyclopédistes; mais Calomarde est un bouffon cruel parce qu'il était peuple et qu'il sauva l'Espagne des mains des réfugiés, que l'Angleterre envoyait là pour accomplir l'asservissement de la patrie sous l'aile d'une constitution.

Toutefois, au sein de la famille royale se produisait un drame d'intérieur, comme il s'en trouve plusieurs dans les annales de l'Espagne, et cette crise devait opérer un changement radical dans la constitution. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question historique de savoir si, en Espagne, la loi salique existait, ou si c'était une loi personnelle aux Bourbons. En supposant qu'elle ne fût qu'une loi, pour ainsi dire, de race, c'était briser le pacte de famille que d'abolir l'ordre d'hérédité, c'était détruire l'œuvre de Louis XIV, et ce fut la faute capitale de Ferdinand VII. On arrivait donc à un droit public nouveau en ce qui touche les rapports de l'Espagne avec l'Europe. Avant que la révolution de juillet eût brisé les liens réguliers et politiques des familles souveraines, il s'était fait des protestations de toutes les branches de la maison de Bourbon contre cet acte royal qui bouleversait les droits et les traditions héréditaires. Deux seules puissances y avaient applaudi, l'Angleterre et l'Autriche: l'Angleterre, parce qu'elle avait combattu presque un demi-siècle pour briser le pacte de famille, et ses armées avaient paru dans la Péninsule à cet effet; aux traités secrets de 1815, elle avait fait même insérer une stipulation particulière pour l'abolition du pacte de famille, tant il est vrai qu'au milieu des événements les plus étrangers aux questions en elles-mêmes, l'Angleterre ne perd jamais de vue les principes de sa politique traditionnelle. Ce qu'elle avait voulu sous Louis XIV et Louis XV, elle aspirait à le réaliser en vertu des nouveaux intérêts et des embarras intérieurs que la révolution de juillet jetait dans le gouvernement du pays.

Quant à l'Autriche, c'était également une idée de sa vieille diplomatie que l'abolition de la loi salique en Espagne. Un des faits qu'elle avait le plus combattus dans les guerres du XVIIIe siècle, c'était la succession d'Espagne invariablement déférée à la maison de Bourbon. A la fin d'une longue lutte, elle avait consenti, malgré elle, à l'établissement d'une famille rivale sur le trône de Charles-Quint. La pragmatique sanction de Ferdinand VII donnait donc gain de cause à sa politique, en séparant définitivement l'Espagne de la France par la famille; avec de la patience et de l'habileté, l'Autriche pourrait ramener sinon la domination de sa maison, au moins le mariage d'un archiduc ou d'un prince allemand avec l'héritière du royaume d'Espagne, et la pragmatique allait ouvrir la porte à une politique nouvelle que le droit public de la révolution de juillet favorisait; car cette révolution, avec ses maximes hautaines contre les rois et les dynasties, proclamait l'alliance des peuples bien avant celle des souverains. Pour elle, le pacte de famille n'était plus rien à côté de la propagande; fausse politique qui servait admirablement les desseins de l'Angleterre et de l'Autriche; la propagande passerait comme un orage; les folies populaires auraient un terme, et les cabinets hostiles à la France pourraient conquérir la prépondérance que Louis XIV avait assurée d'une manière indestructible à Philippe V et à sa descendance.

Cette politique de la pragmatique, qu'il faut ne jamais perdre de vue, créa en Espagne une opinion mixte. Saluée par les convictions de M. Martinez de La Rosa, elle devait lui rouvrir une fois encore la direction des affaires. Les droits de don Carlos méconnus, ce prince se placerait naturellement à la tête d'un parti, celui de l'hérédité, appuyé par les partisans du droit absolu, parti puissant en Espagne, qui avait pour lui le bas peuple de la vieille patrie. Dès lors, moins par affection que par situation, Ferdinand VII devait se rapprocher, non point des *liberales* ni des *negros*, mais d'une certaine fraction modérée des cortès, hostile à don Carlos, et qui devait lutter à la fois contre les absolutistes et les cortès radicales, sorte de juste milieu qui convenait parfaitement à l'esprit de M. Martinez de La Rosa. Telles étaient les positions dessinées dans les derniers temps de la vie de Ferdinand VII. Le ferme Calomarde s'était retiré

devant la régence anticipée de Marie-Christine; ses idées avaient fait leur temps, et après lui était venu le ministère de M. de Zéa-Bermudez, on des hommes les plus capables et les plus tempérés de la monarchie espagnole. Son nom avait paru en ordre secondaire, mais dans tous les congrès. Longtemps mêlé à la diplomatie, il avait pour lui l'appui moral de la Russie, qui le plaçait haut comme modération et tempérance; son système fut moins rude que celui de M. de Calomarde, dévoué à la régence, parce que, au fond, l'Europe entière poussait à l'abolition du pacte de famille. Il avait voulu apporter dans le gouvernement de l'Espagne un système de justice, de majesté et de grandeur calme, qui n'était point en rapport avec les passions ardentes. Les esprits qui aiment les parallèles ont voulu comparer MM. de Zéa et Martinez de La Rosa, comparaison sans vérité: M. de Zéa est une capacité réelle; M. de La Rosa une expression douce et molle d'une véritable impuissance de gouvernement positif. Si l'on pouvait prendre un terme réel de comparaison en France, M. de Zea, c'est un peu M. Molé, avec les mêmes idées de gouvernement fort et considérable, la même politesse de formes, avec un système arrêté et la pensée que le pouvoir doit rester maître de la direction des affaires. M. Martinez de La Rosa, c'est M. Odilon Barrot, seulement plus lettré et d'une compagnie plus exquise, invoquant la phraséologie de 1789, pour remplacer, par les principes libéraux, les règles fermes et positives des gouvernements. Ce qu'on appelait enfin le despotisme éclairé (*despotismo illustrado*) de M. de Zéa était une manière de relever le pouvoir en Espagne, et de lui donner une forme et une couleur mieux en rapport avec la civilisation et les idées avancées de l'époque.

Sous le règne même de Ferdinand VII, M. Martinez de La Rosa était rentré en Espagne. L'ancien député des cortès avait l'instinct que l'application judiciaire et politique de la pragmatique donnerait de la vie à certaines idées désordonnées et turbulentes, a une convocation d'assemblée, et que l'action de l'Angleterre relèverait le parti libéral. M. Martinez de La Rosa revit donc sa chère ville de Grenade, pour saluer ses vieilles légendes moresques, ses alcazars frangés d'or, ses jardins d'orangers, et bientôt une amnistie proclamée par Christine vint lui rouvrir les portes de Madrid, où l'ancien ministre des cortès put renouer quelques intrigues politiques à l'aide de ses travaux littéraires, qui sont souvent un moyen de faire reparler de soi et de donner de nouvelles forces à la popularité d'un nom trop tôt oublié. Les amis de M. Martinez de La Rosa disaient hautement : « qu'il ne voulait plus de la politique active, » et on le voyait s'affilier à toutes les sociétés littéraires, petits clubs qui préparaient les grands. On donna du retentissement alors à une biographie qu'il publia d'un héros de la liberté au XVIe siècle, afin de grandir les idées et les principes de résistance libérale. C'était un bien médiocre ouvrage que la *Vie de Hernan Perez del Pulgar*; mais on l'exalta beaucoup, parce que ce n'était pas l'œuvre, mais l'homme, que l'on entourait, pour préparer son avénement au pouvoir. C'est ce qui arrive souvent dans la critique des partis : les plus pauvres œuvres, compilations historiques, longs et lourds volumes, ou quelques lignes jetées, sont également l'objet d'une adoration et d'un culte, lorsqu'ils émanent d'un homme que les partis appellent au pouvoir. C'est un immense concert d'éloges ; on trouve du beau à chaque page : l'erreur est le vrai, le vulgaire est le grand; on veut grandir une publication jusqu'à en faire un événement; n'importe que le livre passe ensuite; ce qu'on a voulu, on l'a obtenu ; est-ce que les partis s'occupent de l'avenir d'une œuvre d'art? un pamphlet est plus important pour eux que le beau antique!

Aussi, M. Martinez de La Rosa ne perdit pas son temps : la petite brochure lui valut l'opinion, et l'on annonça, avec une sorte d'affectation, qu'à peine donnait-il le dernier bon à tirer de son petit livre, que la reine régente l'appela au poste capital de président du conseil et de secrétaire d'État aux affaires étrangères. C'était la politique du testament que M. Martinez de La Rosa était chargé de faire triompher. Réduite à l'Espagne, cette politique n'avait aucune base, aucune force intrinsèque; les Espagnols du vieux parti catholique se tournaient vers don Carlos; les âmes ferventes et jeunes allaient aux *communeros*, c'est-à-dire au parti exagéré, en un mot à la politique des cortès. La régence et le testament n'avaient donc aucune opinion pour se soutenir; dès lors, M. Martinez de La Rosa dut chercher à l'étranger l'appui qu'il ne trouvait pas dans sa nation. Jamais il n'avait été l'homme national; sa vie s'était presque tout entière passée à l'émigration, en Angleterre et en France ; il était dominé par la puissance de ces idées, et plus spécialement par les intérêts de l'Angleterre; car, aux temps réguliers, la politique de la maison de Bourbon aurait été de soutenir le droit héréditaire et la pragmatique de famille. Quel fut le premier acte décisif de M. Martinez de La Rosa après la signature du traité de l'alliance conclue avec la France et l'Angleterre? Ce fut d'envoyer une armée en Portugal, pour chasser don Miguel : c'était faire ici admirablement les affaires des Anglais, ramener le Portugal sous leur domination, donner une prime aux marchands de Porto; et, d'après ce premier acte de haute diplomatie, M. Martinez de La Rosa, qui craignait le parti du mouvement extrême, crut indispensable de faire quelques concessions aux idées des cortès modérées, formule à son image; et telle fut l'origine du

Estatuto real, sorte de charte concédée à la manière d'Angleterre et de France, et dont le but était surtout d'éviter la constitution des cortès, symboles des *liberales* espagnols.

Pour la politique intérieure, comme pour la politique extérieure, l'esprit de M. Martinez de La Rosa se révélait par une tendance favorable aux idées étrangères : ce qu'on appelait la quadruple alliance n'était qu'une vaine feuille de papier que les circonstances avaient dictée comme une pâture offerte à la curiosité des publicistes, et M. de Talleyrand ne croyait pas plus à sa durée, à son exécution d'avenir, que le ministère anglais lui-même. Le *statut royal*, jeté dans un pays d'ardentes passions, déchiré par la guerre civile, n'était également qu'une feuille de papier sans consistance (*una papeleta*), un acte précurseur d'une politique plus dessinée, la seule qui convenait à l'Espagne. De cette manière, l'écrivain se montrait tout d'abord dans la politique ; il rédigeait des actes, des proclamations, de grandes formules, en bon espagnol, au reste, et qui obtenaient néanmoins peu de crédit sur la multitude, alors carliste ou libérale, sans milieu.

Tout occupé de rédaction et de beaux discours, M. Martinez de La Rosa ne voyait rien dans les événements réels de l'Espagne; c'était un étranger, un exile, tout détrempé par le contact du parti whig et du vieux libéralisme de France, qui espérait gouverner ce peuple fier, altier et demi-sauvage de la monarchie espagnole. Il y a dans notre histoire un parti qui portera longtemps un stigmate déplorable, c'est le parti girondin : les poëtes peuvent s'en emparer et le grandir, parce qu'il fut honnête, qu'il se trompa, et qu'il fut entraîné plutôt que dominateur, et que pour expiation il eut l'échafaud; mais trouvez quelque chose de plus faible, j'ai presque dit de plus lâche que cette Gironde, qui laisse tout faire et tout s'accomplir, le mal surtout, les massacres de septembre, le 2 août et la mort de Louis XVI. Il y avait dans les jacobins au moins une idée de force et de gouvernement; c'était une opinion fanatique et cruelle, qui avait pour but d'établir une démocratie et de préserver les frontières de la France. Mais le parti de la Gironde, quelle excuse avait-il pour justifier ses actes? Eh bien! M. Martinez de La Rosa et les partisans du *statut royal* peuvent être comparés aux girondins; c'est sous leurs yeux que s'opère le massacre des moines, c'est-à-dire le plus pur sang de l'Espagne coulant à flots, les hommes de fer qui l'avaient défendue dans la guerre de l'indépendance. C'est sous les yeux de ce ministère que des généraux fidèles sont dépecés par des cannibales : M. Martinez de La Rosa ne put s'opposer à rien, pas même aux scènes militaires de la Granja, et c'est une tache fatale dans son ministère. Oui, sans doute, M. Martinez est une âme honnête, un esprit d'élite incapable d'une action mauvaise; mais à la façon de Pétion, de M. de Lafayette, honorables aussi, qui par faiblesse, et en vertu de leurs principes, jetaient un trouble immense dans la société. Chargés de défendre le pouvoir royal, ils le laissaient tomber à terre, sauf ensuite à le faire ramasser par la révolte, et tel est le danger social.

C'est dans cet état de faiblesse et de désordre que M. Martinez de La Rosa laissa l'Espagne. Une fois la porte ouverte à toutes les révoltes, le mouvement n'eut plus de limites; des scènes affreuses de la Granja à la régence d'Espartero il n'y eut qu'un pas; on avait cédé à quelques caporaux ivres, ces caporaux eurent leur général, et Espartero dut prendre le pouvoir. A ce moment se produisit un double fait qui ne doit pas échapper à l'observateur impartial dans l'histoire, c'est que les doctrines de concessions et de faiblesses portent des fruits terribles : une fois le pouvoir militaire établi, il n'a plus de frein ni de règle; Espartero dictateur, ce fut un peu comme le pouvoir militaire créé sous le consulat, s'il n'avait pas eu pour guide un génie comme Bonaparte. Ce despotisme d'Espartero se révèle avec une nudité si atroce par le meurtre de Diégo Léon, qu'on dut espérer qu'il aurait un prochain terme : la violence n'a pas de durée, et lorsqu'un système excite l'indignation, lorsqu'il va jusqu'à faire fusiller un homme d'honneur et de gloire, il est, soyez sûr, à la veille de sa chute. Le second fait que je dois signaler, c'est que dans cette crise d'indignation excitée dans tous les cœurs, lorsque tous s'écartaient de la personne d'Espartero avec une sorte d'horreur, l'Angleterre caressait sa dictature, elle était loin de lui refuser l'appui de ses forces. C'est que l'Angleterre s'inquiète fort peu du caractère moral des gouvernements; qu'ils soient honnêtes ou qu'ils versent du sang à longs flots, elle s'en informe à peine. Ce qu'elle veut, c'est grandir son commerce, affermir sa puissance; et comme Espartero avait besoin de l'Angleterre pour vivre et régner, elle savait bien que tôt ou tard il recourrait à son protectorat.

Alors la reine Marie-Christine, échappant à la violence des partis, était venue se réfugier à Paris, presque sans espoir de retour. M. Martinez de La Rosa lui-même, malgré ses concessions, fut également obligé de s'exiler une fois encore; et là commença pour lui non plus sa vie littéraire du grand exil, mais une situation politique qu'il est important de bien connaître. Si l'expérience corrige difficilement les défauts de caractère inhérents à notre nature, néanmoins elle en attiédit les parties passionnées. Le contact des hommes politiques exerce toujours de l'influence, surtout lorsque il s'y joint la possibilité de comparer les faits terribles et récents. Une amitié littéraire avait uni M. Guizot à M. Martinez de La Rosa. On a voulu éta-

blir des identités entre les deux caractères ; on s'est trompé ; ils sont entièrement disparates : M. Guizot, homme ferme et répressif, et M. Martinez, plein de cette faiblesse girondine dont j'ai parlé. Toutefois l'action fut grande dans l'intimité du ministre capable et ferme sur l'homme d'État si faible qui venait souvent le visiter. De là naquit un premier rapprochement entre M. Martinez de La Rosa et Marie-Christine, reine active et capable. (Les femmes ont toujours joué en Espagne un rôle immense.) Ce fut ainsi de concert que l'on arrêta à l'hôtel de Courcelles un mouvement qui enlèverait la régence à Espartero, par cela seul que l'Espagne, fatiguée de tous les meurtres et de tous les désordres, ne voulait plus subir un gouvernement de soldats, en dehors de ses mœurs et de ses habitudes. Il y avait quelque chose de triste, de mélancolique, dans le spectacle de cette enfant couronnée, de cette jeune fille captive, à qui l'on faisait violence, et qui repoussait avec un caractère énergique les insolences des ministres et des soldats. Le peuple espagnol, essentiellement religieux et monarchique, aime ses princes, et s'indignait de tant d'outrages ; et ce moment-là fut choisi par la reine pour essayer un mouvement de réaction favorable à la forme monarchique et à l'esprit espagnol. Ces événements sont trop récents pour que nous ayons à les raconter. La réaction fut si rapide qu'on vit bien qu'elle s'appuyait sur une opinion générale, universelle. On avait assez d'une dictature forcenée. Il y eut moins de corruption que de politique et d'indignation. Marie-Christine vint rejoindre sa fille à Madrid avec une rapidité de succès qui n'étonnera pas ceux qui connaissent profondément l'esprit et la tendance des opinions en Espagne.

A la suite de ce mouvement réparateur, M. Martinez de La Rosa fut désigné d'abord pour l'ambassade de Paris, où il avait fixé son séjour ; il put là de nouveau et plus facilement subir l'action conservatrice du ministère français. L'expérience et l'âge avaient corrigé quelques-unes des illusions dangereuses de l'ambassadeur, et surtout, je le répète, la partie girondine de son esprit. Il avait vu qu'une nation doit être gouvernée par ses mœurs, ses habitudes, ses traditions, et que l'Espagne sans la religion catholique, la foi de ses pères, était un corps sans âme ; elle présentait l'image de ces renégats qui commettent tous les crimes parce qu'ils ont renoncé à Dieu. Cette conviction devint chez lui forte et véritable. Je connaissais peu M. Martinez de La Rosa ; mais le duc de Gor, son ami, grand d'Espagne, que je rencontrai l'année dernière dans un voyage d'Italie, et qui venait de remplir une mission importante à Rome, me donna sur lui tous les renseignements que je pouvais désirer. « Martinez de La Rosa, me disait-il, a renoncé à toutes ces doctrines de philosophie et d'encyclopédie ; il sait que notre Espagne a besoin de foi, de croyance, et que ce n'est que par ce moyen que nous pourrons arriver à une pacification des âmes. Martinez de La Rosa n'est plus l'homme des cortès, de la constitution de 1812 : c'est un esprit décidé à rendre enfin le repos et la paix à sa patrie. »

Le duc de Gor avait dit vrai, et M. Martinez de La Rosa fut nommé ministre des affaires étrangères de la reine Marie-Christine. Mais ce n'était plus désormais le secrétaire d'État du testament, l'homme faible qui laissait tout aller dans les voies révolutionnaires, parce qu'il n'avait pas en lui une force de répression. Le ministre avait vu enfin qu'il fallait gouverner l'Espagne selon les mœurs monarchiques et religieuses. Depuis un peu d'ordre et de repos ont été rendus à la patrie ; on s'est occupé de l'état du clergé, d'un arrangement avec Rome qui vient de reconnaître Isabelle ; on a vu aux pieuses fêtes du jeudi saint la jeune reine suivre à pied les stations du saint sacrement. L'Espagnol chérit Isabelle II ; si son gouvernement marche dans cette condition, le trône de la reine se fondera sur la puissance du peuple, ce qui est la meilleure garantie ; l'Espagnol est bon catholique, il faut le gouverner selon ses traditions. Pourquoi l'esprit révolutionnaire est-il en général si mobile, si désordonné ? C'est qu'il veut s'imposer de force à des intérêts, à des habitudes qui le repoussent. Une nation a sa fierté ; elle n'aime pas subir les dictatures, pas plus des assemblées que des soldats couronnés ; quand elle accepte un gouvernement, qu'elle l'entoure de respect et d'obéissance, c'est que ce pouvoir convient à toutes ses émotions, c'est qu'il est fait à son image.

Un système philosophique en Espagne, un balancement de pouvoirs, une théorie anglaise n'est pas et ne peut être comprise par le peuple : l'Espagne est un royaume considérable par son passé plus que par le présent ; laissez-lui ses habitudes, ses églises, ses couvents ; oui, ses couvents qui furent les citadelles au temps de la guerre de l'indépendance ; sa religion catholique, qui fut l'élément qui la sauva de la domination moresque. Il n'y a rien d'absurde dans ce monde ; quand on disait autrefois d'un bon Espagnol : « C'est un vieux chrétien, » cela signifiait qu'il n'y avait point de sang de *negros* en lui, et que digne descendant des chevaliers des Asturies ou des Sierras de Castille, de père en fils, il avait combattu pour la délivrance de l'Espagne ; vieux chrétien était un nom patriotique et saint pour le peuple, depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar.

Les onze nouvelles notices que je publie sur les hommes d'État et les diplomates européens, se rattachent plus spécialement à la politique active; sauf quelques noms propres qui expriment des systèmes éteints, les autres sont encore à l'œuvre dans les événements les plus vifs, les plus saillants de notre époque. C'est pour cela qu'il a fallu apporter une plus grande tempérance dans les jugements, une appréciation toujours calme et réfléchie sur des faits non encore accomplis dans toutes leurs conséquences.

En tête, je place lord Palmerston avec les deux parties de sa vie; la première obscure, toute de petits bruits et d'administration intérieure; la seconde, de diplomatie bruyante, remueuse sur tous les points de l'Europe; et aujourd'hui si profondément irritable qu'il serait difficile d'y trouver le calme nécessaire à un homme d'État.

Après lord Palmerston, M. Casimir Périer, chez qui se révèlent deux types, l'homme de la ferme volonté et l'esprit à vues très-limitées, né pour les circonstances et les dominant avec une puissante et honorable indignation. J'ai suivi l'histoire de la politique prussienne, dans les deux frères Guillaume et Alexandre de Humboldt. M. Decazes m'a paru l'esprit tempéré de la restauration, le système du juste-milieu, depuis essayé avec plus de bonheur. Dans la notice sur le cardinal Pacca, j'ai spécialement étudié l'admirable esprit de la papauté pour la résistance, comme dans la notice du cardinal Consalvi, je l'avais considéré dans ses tendances aux concessions. M. de Villèle est la tête largement pratique de la restauration, l'homme d'affaires du parti royaliste : nous vivons dans un temps si parfaitement impartial qu'on peut tout dire sur les hommes, l'éloge même de ceux que l'opinion a renversés avec le plus de bruit.

Le système autrichien, tour à tour si timide ou si osé, trouvera son histoire dans les vies politiques des comtes Kolowrat, Appony, Fiquelmont et Münch de Bellinghausen; le caractère si poli, si convenable de M. de Barante, sera mis en regard de ses ambassades de Turin et de Saint-Pétersbourg. Le comte de Toreno, si parfaitement espagnol, me donnera l'occasion de juger l'histoire des trente dernières années dans la Péninsule. Dans la notice sur les aides de camp Czernitscheff, Benckendorff et Orloff, je chercherai à pénétrer la pensée impériale, et à compléter ainsi les notions que j'ai données sur le comte de Nesselrode et le prince de Liéven. Enfin, j'ai osé aborder sans crainte le caractère du prince de Polignac, et le drame de sa vie si curieuse dans l'histoire de nos derniers temps.

Ce qui distinguera ce travail, je l'espère, c'est le courage des opinions qui s'éloignent du vulgarisme des systèmes admis sur les hommes et sur les choses. On ne sait pas tout le mal que nous fait cette ignorance de l'esprit des cabinets et des ministres qui les composent ou les dominent. Nous parlons de tout avec emportement et colère, de manière à laisser grand jeu à la

politique habile qui prépare des résultats. L'Europe étudie et agit ; nous, nous dédaignons les faits. Ce n'est certes pas la faute des hommes d'État en France ; eux savent beaucoup et bien, et s'ils n'agissent pas toujours, c'est qu'ils ne sont pas les maitres en présence de la presse et de la tribune ; le courage d'oser est la plus difficile des qualités de l'âme. Et certes, quand on connait le mécanisme compliqué du gouvernement représentatif, il faut encore savoir gré au pouvoir d'avoir réalisé tant de choses depuis seize années, en face d'une opposition irritée et si profondément en dehors des principes européens.

LES DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT EUROPÉENS.

I

LORD VICOMTE PALMERSTON

HENRY JOHN TEMPLE.

Depuis l'époque de la restauration de 1814, si considérable dans l'histoire diplomatique du monde, il s'est formé en Angleterre une école dont on peut considérer M. Canning comme la source et le chef. Cette école n'est point whig, et elle a cessé d'être tory ; elle se distingue néanmoins par deux caractères particuliers : une certaine protection des principes libéraux et presque révolutionnaires (souvenir de 1823, quand M. Canning menaçait d'ouvrir l'*outre d'Éole* pour déchaîner les tempêtes); puis une antipathie vive, prononcée pour les grandeurs et la prépondérance de la France; en cela succédant aux traditions de M. Pitt. C'est à cette école qu'appartient le vicomte Palmerston, et en Angleterre où tout est tradition, suites et précédents, il est utile de remonter à l'origine et même à la famille du secrétaire d'État actuel des affaires étrangères, dont le caractère a souvent échappé à l'analyse.

Lord Palmerston ne descend point directement, comme on l'a dit, de sir William Temple (le ministre d'État, l'écrivain politique du règne de Charles II), il appartient seulement à une ligne collatérale de cette famille; s'il en possède quelque bien, c'est par l'heureux système des substitutions, ce principe si éminemment conservateur. Sir William Temple n'eut qu'un fils, sir John; sur celui-ci il existe deux particularités curieuses pour les chercheurs d'anecdotes. Sir John, longtemps secrétaire d'État de la guerre, avait épousé une Française, mademoiselle Duplessis Rambouillet; il avait d'elle deux filles. Un jour il prit à cet homme d'État, bizarre, excentrique, un si grand dégoût de la vie, qu'après avoir passé toute la matinée dans ses bureaux, il loua un bateau au bord de la Tamise; remontant quelque temps le grand fleuve, il se fit descendre à terre, et une demi-heure après les flots roulèrent son cadavre.

Après cette catastrophe, le chevalier Guillaume Temple devint le tuteur de ses petites-filles, nées Duplessis Rambouillet; et dans son testament, William Temple déclara qu'il leur laissait sa fortune, sous la condition expresse qu'elles n'épouseraient pas de Français. J'ai noté ce fait parce qu'il n'y a pas de petits incidents, en histoire, qui ne puissent expliquer souvent même une situation d'avenir. Je me souviens qu'ayant eu l'honneur de dîner avec lord Palmerston, je lui rappelai cette anecdote de la vie d'un de ses aïeux; il se la fit dire deux fois, l'écouta avec une grande curiosité; puis il l'expliqua moins par une cause politique que par quelques différends de famille qui avaient séparé mademoiselle Rambouillet de son beau-père. Tout ceci fut dit, du reste, en riant, avec convenance, et comme une toute vieille histoire,

au milieu des politesses et de la courtoisie de salon.

Le vicomte Palmerston est né le 20 octobre 1784, c'est-à-dire qu'il est déjà assez avancé dans la vie, bien que toute sa personne soit de la plus parfaite conservation, on dirait presque la jeunesse : son front, sa bouche, ses yeux, son cou, conservent une grande pureté de formes ; son sourire est fin, gracieux, un peu railleur, ses manières aisées et aristocratiques. Il appartient à une famille de naissance moyenne, et son père exerçait les fonctions d'*attorney* général pour l'Irlande. Certaines races en Angleterre sont vouées aux affaires publiques pour ainsi dire depuis leur origine ; c'est une union politique entre elles et l'État : heureuse condition d'un pays aristocratique, où la fortune, le nom, les services, les opinions même se substituent d'une manière permanente. Il est impossible en Angleterre de parler de l'éducation d'un homme politique, sans dire qu'il fit ses études au collége de Harrow, dont le souvenir était si cher à lord Byron, où il avait connu sir Hobhouse, son cher écuyer ; et où sir Robert Peel, le lourd et studieux enfant du riche manufacturier, servait un peu de martyr à ses camarades. Les études du jeune Temple furent ensuite terminées à Édimbourg et à Cambridge ; elles demeurèrent donc classiques comme toutes celles de l'aristocratie anglaise qui se destine au parlement.

Le père de lord Palmerston appartenait corps et âme au parti tory, et le jeune Henry John fut envoyé à la chambre des communes, sur la recommandation ministérielle, au moment où Pitt expirait au bruit du canon d'Austerlitz. Il parla peu, se consacra presque immédiatement à l'administration matérielle, et il obtint les fonctions de secrétaire de la guerre. C'est ici que, même en Angleterre, les écrivains sont tombés dans une étrange erreur, en confondant cette situation de lord Palmerston, simple secrétaire de la guerre, avec celle d'un ministre à portefeuille. Le secrétaire de la guerre n'a et n'exerce qu'une simple fonction de bureau ; il n'a nullement entrée au conseil ; c'est ce qu'on appelle en France un sous-secrétaire d'État. Cette position, le vicomte Palmerston l'occupa, à vingt-cinq ans, pendant les dernières guerres de l'empire et durant les premières années de la restauration ; fort obscur, parce qu'il n'avait aucune clientèle au parlement, et que sa parole était alors lente, difficile. Pour être un homme important en Angleterre, avec les formes de la constitution, il faut être nécessairement orateur disert, classique. Sous cette constitution, dominée par de puissantes races, la parole est la grande affaire (et pourtant les grandes affaires s'y font sans la parole) ; la majorité et la minorité n'y sont qu'un jeu d'opinions sous la main de certaines familles ; le gouvernement s'y déplace, il ne change jamais. Lord Palmerston se voua corps et âme au parti de M. Canning, et donna la démission de sa place de secrétaire de la guerre, avec M. Huskisson, son ami, lors de la combinaison de torys en 1829, sous le duc de Wellington. Tout l'ancien parti Canning se jeta dès lors dans l'opposition, non point en tant que whig, mais parce qu'il voyait les questions européennes dans un sens tout à fait opposé à celui de lord Wellington, l'antique école de Castlereagh. La vie politique de lord Palmerston jusqu'ici n'a rien de saillant et de considérable.

Toutefois, lorsque après la révolution de juillet lord Grey fut appelé à former un cabinet whig, il vit bien qu'il ne pouvait se passer de l'appui des anciens amis de Canning, et lord Palmerston fut désigné pour diriger le département des affaires étrangères : situation nouvelle qui devait considérablement grandir son existence politique au moment où les affaires de l'Europe allaient suivre une direction si particulière et si étrange dans l'histoire du droit public.

La position de lord Palmerston, en acceptant la direction de l'extérieur, était complexe. Comme élève et admirateur de Canning, lord Palmerston n'aimait pas, ne pouvait pas aimer de prédilection, le système d'alliance avec la France ; c'était pour lui tradition, habitude de vieille et longue date, qu'une répulsion innée pour nos grandeurs. Mais en même temps partisan du principe de la souveraineté du peuple (l'école, je le répète, des vents d'Éole de M. Canning), il ne pouvait pas séparer la cause anglaise de la révolution de 1830, qui d'ailleurs trouvait en Angleterre une immense popularité. Lord Palmerston eut désormais pour but de surveiller cette fougue première de l'esprit français, qui voulait se produire par la propagande ; il fallait le contenir, le diriger, et c'est ainsi qu'il se posa presque immédiatement vis-à-vis M. de Talleyrand. L'un et l'autre devaient bientôt se trouver aux prises, et cette lutte serait d'autant plus vive que les deux caractères étaient antipathiques. M. de Talleyrand était un esprit calme, personnel, si plein de lui qu'il laissait peu de place aux autres, à moins que ceux-ci n'eussent une position égale, exceptionnelle dans le monde politique par les traditions et l'expérience ; tels étaient, par exemple, le prince de Metternich, le duc de Wellington, le comte de Nesselrode, esprits européens ; et à ce point de vue, lord Palmerston n'était pas assez considérable aux yeux de M. de Talleyrand ; il lui devenait donc insupportable que lord Palmerston gardât dans ses manières,

dans ses formes, une certaine légèreté, affectée, railleuse, qui ne rendait pas assez d'hommages à l'expérience, à l'esprit, j'ai presque dit à la naissance souveraine de M. de Talleyrand, et le *ren que Diou* des armoiries antiques du Périgord se montrait dans ses exigences traditionnelles.

Cependant le ministre et l'ambassadeur avaient des affaires à diriger en commun, des questions à résoudre; et comme les deux gouvernements devaient vivre d'intelligence et peu se séparer dans l'origine, il fallait bien que leurs représentants se fissent des concessions dans les formes. M. de Talleyrand et lord Palmerston se virent donc, sinon dans l'intimité, au moins pour les affaires d'ambassade au *Foreign Office;* comme politesse personnelle on se laissait mutuellement de simples cartes : point de ces intimités traduites en jeu de whist, point de ces causeries de nuit qui autorisaient la familiarité autour de M. de Talleyraud. La première question sérieusement engagée à Londres après 1830 fut celle de la Belgique, et lord Palmerston, avec sa facilité ordinaire, se fit sur ce point une théorie très-arrêtée : la fondation du royaume des Pays-Bas, mi-partie belge et hollandais, était essentiellement une idée des torys, une préoccupation fort chère au duc de Wellington, le généralissime de 1815; les liens les plus intimes unissaient la maison d'Orange à celle d'Angleterre. Le commerce anglais en Belgique faisait des bénéfices considérables, ce qui est un intérêt puissant toujours à ménager. Sans doute lord Palmerston, n'appartenant pas aux idées torys, voyait avec satisfaction se démolir l'œuvre du duc de Wellington, qu'il n'avait aucun intérêt à ménager; mais, Anglais avant tout, il ne pouvait pas laisser ces belles provinces aux mains de la France, et permettre qu'une simple parcelle d'autorité ou de commerce échappât à la domination anglaise. Il posa donc ce principe : La Belgique sera indépendante, c'est un fait acquis; désormais rattachée à l'Angleterre par un réseau de chemins de fer, elle deviendra un pays de transit et de passage; comme couronnement de cette œuvre, on placera sur le trône un prince intimement lié au parti whig, et conservant une dotation anglaise en sa personne. La pensée de lord Palmerston fut réalisée par les actes de la conférence de Londres, avec une persévérance qui fait honneur aux lumières politiques des hommes d'État. On modifiait de concert les actes du congrès de Vienne.

La question belge résolue, d'autres surgirent successivement : quel parti prendre dans la lutte violente entre les insurgés polonais et la Russie? Sur ce point la question s'engagea de nouveau entre l'idée politique et l'idée commerciale. Les whigs avaient toujours témoigné une certaine répugnance pour la Russie en tant que prépondérance européenne; les idées continentales appartenaient essentiellement aux torys : à Pétersbourg, lord Palmerston inspirait peu de confiance, et néanmoins les intérêts anglais étaient fortement rattachés au maintien de la paix et des relations industrielles avec la Russie. Le commerce de la Baltique était dans les mains des Anglais; chaque année plus de dix millions de livres sterling établissaient la balance commerciale entre les deux pays; l'on ne pouvait abandonner tout cela pour des idées enthousiastes et de petites répugnances. Tel fut l'objet de la mission de lord Durham, qui allait à Pétersbourg moins pour protester au nom de l'indépendance de la Pologne que pour régler la question commerciale de la Baltique et la difficulté flagrante de l'Orient.

J'ai besoin, avant de parler de la mission de lord Durham, de bien préciser la situation politique de lord Palmerston à l'égard des whigs. Je le répète, le secrétaire d'État du *Foreign-Office* appartenait à l'école de Canning, pour laquelle les whigs renforcés n'avaient aucune prédilection; lord Durham songeait lui-même à faire un ministère presque radical, et lord Palmerston serait essentiellement dépassé. Les torys n'en voulaient pas davantage, parce qu'ils avaient à leur tour leur ministre tout trouvé, le comte d'Aberdeen. Ajoutons qu'à cette époque lord Palmerston n'avait acquis aucune consistance dans le parlement; il n'avait ni clientèle, ni autorité par la parole, et aucun discours saillant ne l'avait distingué. Que fallait-il faire dès lors pour conquérir une puissance réelle dans le pays? s'identifier à l'honneur britannique jusqu'à la susceptibilité; il fallait se créer une popularité d'orgueil en acceptant les haines traditionnelles de l'Angleterre contre la France; en un mot, acquérir cette force, cette considération qui vient à un homme d'État lorsqu'il s'incarne à l'esprit national d'un peuple. Telle fut désormais la mission que se donna lord Palmerston, la carrière qu'il voulut s'ouvrir, et c'est ce qui le rendit insupportable à M. de Talleyraud; celui-ci le trouvait partout comme obstacle, comme résistance; c'était à tout propos des difficultés, des objections, des disputes de mots. Par ce moyen lord Palmerston, peu apprécié d'abord sur le continent, s'en rendit les cabinets favorables : on disait de lui que s'il pouvait aimer la révolution française, il n'aimait pas les intérêts français; et ce caractère développé fit toute sa popularité en Europe. On vit en lui un ennemi des grandeurs de la France.

Il est incontestable qu'à cette époque lord Pal-

merston était antipathique à lord Durham ; ils se détestaient l'un l'autre, et la condition que le lord radical mettait à son adhésion au ministère Grey, c'était la sortie de son antagoniste des affaires. Il n'était pas moins insupportable aux torys, qui à ce moment, par une habile politique, cherchaient à se rapprocher de la France. Comment sortir de cette double lutte, si ce n'est en développant une activité immense et féconde? La supériorité de lord Palmerston consistait dans une grande improvisation d'idées politiques et commerciales; homme d'esprit au dernier point, imagination active et féconde, on rencontrait son action partout; sa diplomatie ne restait jamais paisible spectatrice : ainsi en Espagne, M. de Villiers (lord Clarendon) contrariait, depuis l'origine du testament de Ferdinand VII, M. de Rayneval et le système français; on disait bien que M. de Villiers agissait par lui-même et souvent contre ses instructions; mais comment se faisait-il alors que la même situation se produisît à Constantinople, où lord Ponsonby contrariait à son tour l'amiral Roussin? Ne disait-on pas aussi que lord Ponsonby agissait de son propre chef et au delà des ordres de lord Palmerston? Je crois que le ministre anglais avait deux langages, l'un intime avec ses propres agents; l'autre, officiel, public, avec l'ambassade de France à Londres et le cabinet des Tuileries. Ce fut un peu dans toutes les affaires l'esprit de lord Palmerston; il n'eut pas toujours une extrême franchise, ou si l'on aime mieux, il ne fut pas conséquent avec lui-même.

Cette situation fausse devint plus claire et plus explicite dans la question d'Orient, à l'occasion de laquelle lord Palmerston déploya un caractère de ténacité, de hardiesse, qui tenait sans doute au désir d'obtenir les applaudissements de l'Angleterre, même du parti tory. Lord Palmerston n'aimait pas le pacha d'Égypte; cette puissance qui s'entremettait sur la Méditerranée entre les établissements anglais de l'Inde et Malte, au moment où la navigation reprenait les voies antiques, lui était insupportable, et lord Palmerston disait avec ce ton léger qui est un peu le type particulier de sa conversation : « Je ne vois pas pourquoi l'Angleterre souffrirait que quelqu'un tînt la clef de ses magasins dans sa poche. » Ce quelqu'un était Méhémet-Ali.

Les tendances plus spéciales que le pacha paraissait avoir pour la France, les affections qu'il nous témoignait, en bien des circonstances, pour la navigation et le commerce, tout faisait dire à lord Palmerston qu'on devait abaisser la force et la volonté de Méhémet-Ali, devenues la force et la volonté de la France. Enfin, pour contre-balancer la puissance russe à Constantinople, l'Angleterre dut appuyer les démarches de lord Ponsonby, si favorables à la Porte Ottomane. On ne peut pas dire, à cette époque, que lord Palmerston se pose comme l'ennemi de la France; ce n'est pas là son idée : il a conçu un plan très-net et marche avec fermeté à son exécution. Il s'est dit: Si les prétentions du pacha d'Égypte sont admises, les Russes, en vertu de leur traité d'alliance avec la Porte Ottomane, marcheront dans l'Asie Mineure et offriront peut-être le second spectacle d'un camp établi en permanence sur le Bosphore. Ce résultat, il faut l'éviter à tout prix, et c'est pour cela que je dois offrir le concours de l'Angleterre à la Porte pour soumettre le pacha à des conditions raisonnables.»

Ici une nouvelle considération se présente à l'esprit de lord Palmerston. Le pacha d'Égypte a pour protectrice la France; si son système triomphe, c'est la France qui en profite; elle va devenir ainsi toute-puissante à Alexandrie, en Syrie, jusque sur le revers de l'Euphrate; il faut donc se placer de manière à empêcher cette double action, prêter la force anglaise à la Porte Ottomane, pour qu'elle n'ait pas exclusivement recours à la Russie; menacer le pacha de cette même force et de l'intervention anglaise, de manière à empêcher les Français de s'établir d'une façon trop complète à Alexandrie.

C'est ce qui fait que lord Palmerston accueillit avec tant d'empressement la démarche du baron de Brunow, qui vint lui faire quelques ouvertures au nom de la Russie, pour finir par un traité commun les affaires d'Orient. Lord Palmerston avait ce respect qu'ont les hommes d'État d'Angleterre pour les traités diplomatiques; quoique libéral, il appartenait comme Canning à l'école européenne, c'est-à-dire à cette réunion d'hommes qui considèrent les nations comme autant d'unités qui se rapprochent et se séparent en vertu de certaines idées ou de certains faits, mais qui, en tous les cas, respectent la parole donnée, les événements accomplis, surtout les traités signés. Lord Palmerston se mit d'accord avec M. Brunow sur le plan déjà ébauché à Pétersbourg pour lord Durham, c'est-à-dire la modification du traité d'Unkiar-Skelessi et la part territoriale qu'on devait faire au pacha d'Égypte; il parvint à s'entendre aussi sur le même point avec l'Autriche et la Prusse, et quand il fut maître de la question, il en parla plus hardiment au général Sébastiani d'abord, puis à M. de Bourqueney jusqu'à l'ambassade de M. Guizot. Ici s'élève un doute historique que j'ai cherché à éclaircir dans un autre livre (1), c'est de savoir si lord Palmerston manqua

(1) *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

aux conditions de l'alliance, en ne donnant pas jour par jour connaissance à la France des progrès de la négociation? Sur ce point, j'ai consulté bien des documents; il me paraît en résulter que ce qui détermina lord Palmerston à hâter la signature du traité du 15 juillet, c'est qu'il avait appris les négociations étourdies que M. Thiers cherchait à faire prévaloir soit à Alexandrie, soit à Constantinople. Lord Palmerston savait bien tout ce qu'il y avait de suffisance et de légèreté politique dans la tête de M. Thiers; puisque la France cherchait à prendre une place à part, on la lui laissait libre, en signant sans elle un traité à quatre sur les affaires d'Orient. Les actions se mesurent généralement sur les hommes, et lord Palmerston n'agit dans les conditions d'une si grande fermeté militaire en Syrie, que parce qu'il avait devant lui M. Thiers, l'esprit le plus brouillon, le plus parleur, le moins résolu, qui remuerait tout pour aboutir à je ne sais quel résultat pusillanime; qui armerait 500,000 hommes, pour arriver à la note poltronne du 8 octobre, c'est-à-dire à la concession la plus complète, la plus absolue des points sur lesquels tout le monde était d'accord.

A cette époque on prêta beaucoup de mots à lord Palmerston, quelques-uns durs, impertinents; je crois qu'ils étaient dans son caractère et dans la connaissance parfaite qu'il avait de l'esprit du cabinet du mois de mars 1840; il avait joie de voir rager ce cabinet comme un grand enfant à chaque coup de canon tiré en Syrie; je crois qu'avec un ministère plus imposant, il ne se fût pas tant permis, parce qu'il y a toujours respect devant un pouvoir grave et une renommée austère. Malheureusement nul ne prenait au sérieux M. Thiers, ni ses menaces de guerre européenne; il irritait sans se faire craindre, ce qui est la plus mauvaise position pour un homme politique.

Aussi, dès que le ministère dont M. Thiers était le chef fut remplacé par une combinaison plus calme (celle du 29 octobre), le premier, le plus grand désir de lord Palmerston fut de voir la France rentrer dans ce concert européen. Ici ce n'était pas seulement un sentiment tout personnel qui le portait à cette démarche, à l'égard de M. Guizot, nouveau ministre des affaires étrangères, c'était encore la situation bien étudiée des intérêts anglais, la juste préoccupation des hommes d'État. Sans doute l'Angleterre avait pu se détacher un moment de la France sur une question spéciale, et se rapprocher de la Russie; mais une telle situation ne pouvait être permanente; elle était contraire à l'opinion publique, aux intérêts bien entendus des deux pays, qu'une tendance irrésistible devait toujours porter l'un vers l'autre. Les deux politiques eurent hâte de se replacer dans leurs conditions naturelles, et lord Palmerston put s'en féliciter en plein parlement. Il venait d'acquérir à ce moment une certaine ampleur d'homme d'État, par une situation populaire bonne en elle-même, car c'était lord Palmerston qui avait mené à droite fin, non-seulement la question d'Orient, mais encore la guerre de l'Inde et de la Chine; il y avait dans tout ceci un souvenir de l'école de Pitt et de Canning; les Anglais aiment à saluer ces deux noms.

Cette portion de force et de mérite venait exclusivement à lord Palmerston, sans rejaillir sur ses collègues; le ministère Melbourne, dont il faisait partie, commençait à être débordé par les radicaux d'une part, et par la tactique adroite et persévérante de sir Robert Peel, l'homme d'État bourgeois qui, peu à peu, gagnait les voix une à une, par ses idées d'économie, de tempérance, de modération. Sir Robert faisait alors un appel à tout ce qui laisse un pays dans des conditions médiocres, mais sûres et durables. Ces sortes d'esprits, par un travail patient, finissent toujours par triompher. Il y eut donc un vote contre lord Melbourne, une dissolution de parlement et une majorité pour les torys; toutefois pour les torys alors singulièrement posés, abdiquant leurs traditions, leur histoire, abaissant leur vieil étendard sous la bannière économique de sir Robert Peel.

Le duc de Wellington est un esprit sage et tempéré; si par ses opinions et ses antécédents il appartient à la haute aristocratie anglaise, par ses tendances, son caractère essentiellement de transaction, il se fait de la classe mitoyenne, et c'est ce qui explique l'extrême condescendance qui lui fit accepter une position de second ordre dans la combinaison du ministère de M. Peel; le noble duc se fit comme l'intermédiaire entre le ministre bourgeois et la haute aristocratie. Dès ce moment commença la singulière œuvre de sir Robert Peel; avec une entière abnégation de lui-même, de ses antécédents, de son histoire, sir Robert se prit à démolir les garanties de la vieille Angleterre; il fit plus dans le sens novateur que n'auraient fait les whigs les plus aventureux, et cette politique singulière, fort applaudie par les médiocrités, et que j'ai étudiée dans ma notice sur Robert Peel, dénatura, affaiblit considérablement l'ancienne attitude du parti tory. Or, la diplomatie du comte d'Aberdeen dut nécessairement s'en ressentir: la politique anglaise, à l'extérieur, cessa d'être dans les proportions hardies que lui avait données lord Palmerston. Le comte d'Aberdeen s'empressa de mettre une certaine tempérance dans les relations à l'extérieur, parce que sir Robert Peel exécutait

un plan de réforme et d'économie qui ne permettait plus rien de grandiose. Tous les États qui se réforment trop perdent leur énergie et leurs forces vis-à-vis l'étranger.

Dans cette situation, quelle devait être l'attitude de lord Palmerston, jeté en dehors des affaires? Il n'avait pas, comme membre du parlement, cette constance, cette clientèle, qui donnent une haute place aux Grey, aux Russell, parmi les whigs. Il avait donc peu d'amis, peu de ces commensaux de parlement qui grandissent un homme d'État en Angleterre, où la hiérarchie est comptée encore pour quelque chose. L'importance de lord Palmerston résulta donc de deux faits incontestables : son administration de 1840 avait amoureusement chatouillé l'honneur britannique; on y avait vu quelque chose qui ressemblait à l'ancienne attitude de Pitt et de Canning; des notes fermes au point de vue anglais, des expéditions conduites avec bonheur et résolution; les boulets britanniques rebondissant sur les murailles de Saint-Jean-d'Acre, en Asie, presque sur les confins de la Chine; et cette situation était bonne pour gagner la popularité anglaise; ensuite, soit que lord Palmerston eût acquis plus d'habitude de la parole, soit que le besoin de la défense et la grandeur des intérêts eussent aussi élevé son talent, lord Palmerston montra dans le parlement une ampleur d'idées et d'intelligence qu'on ne lui avait pas reconnue jusqu'alors. Il fit plusieurs beaux discours; en Angleterre, cette sorte de mérite est comptée, parce qu'il n'y a nul danger à être éloquent, les partis étant comptés d'avance. La lutte est toujours entre deux fractions d'aristocratie.

On put voir, dès ce moment, quelle serait la tactique de lord Palmerston; il n'attaqua jamais le comte d'Aberdeen et sir Robert Peel sur les affaires de l'intérieur : pourquoi l'aurait-il fait? Les torys marchaient avec autant de hardiesse dans les réformes que les whigs auraient pu le faire, et leur donnaient ainsi la sanction de leur repentir. M. Peel était devenu un réformateur de toutes choses, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle politique, un pénitent de son passé conservateur. Ce fut donc exclusivement sur la politique étrangère que lord Palmerston entreprit le comte d'Aberdeen. Cette politique, il ne la trouvait ni assez habile ni assez haute; lord Palmerston parlait avec toute l'autorité de son expérience et d'une récente gloriole pour les armes anglaises. Et qu'avait à lui opposer, de grandeur et de services, le comte d'Aberdeen?

Toutefois lord Palmerston savait que l'obstacle le plus vif à sa rentrée au gouvernement du pays, c'étaient les antipathies vives, intempérantes, qu'on lui supposait pour les idées et l'alliance française; cette alliance comptait un grand parti en Angleterre, et l'on craignait que sa simple présence au pouvoir ne devînt le signal de nouvelles méfiances. Cet obstacle, lord Palmerston dut chercher à le détruire par ses paroles au parlement, par ses communications intimes avec le comte de Sainte-Aulaire. Il voulut constater que ce qui s'était passé en 1840 n'était qu'un accident, qu'un malentendu dans une situation générale, et que la base exclusive et principale de toute la politique anglaise était l'union avec la France. Par cet aveu plusieurs fois répété, il dut s'attirer la confiance d'une certaine partie du parlement qui voulait conserver les liens intimes et rapprochés entre les deux pays.

A la fin de la session de 1845, lord Palmerston et tous les hommes de quelque portée en Angleterre déclaraient que la position du cabinet Peel-Wellington n'était plus tenable. Si Robert Peel s'aventurait avec son imperturbable sang-froid et sa folie remuante dans des réformes sans fin et des remaniements sans but, le duc de Wellington commençait à s'apercevoir que le temps était venu de s'arrêter; la vieille aristocratie d'État et d'Église menaçait de se séparer même de son chef, tandis que le parti d'O'Connell et des réformateurs, peu satisfait, appelait de nouvelles hardiesses dans les changements de la constitution anglaise. De cette situation complexe devait surgir nécessairement un vote de coalition contre M. Peel; les whigs, par la tendance des choses, devaient reprendre la direction des affaires, et avec eux lord Palmerston obtiendrait de nouveau le département du *Foreign Office* qu'il avait naguère cédé au comte d'Aberdeen. Mais pour que cette révolution dans le cabinet ne produisît pas dans les affaires extérieures une commotion brusque (le nom de lord Palmerston était un épouvantail pour certains esprits en France), le noble lord résolut un voyage à Paris, d'apparat et de bienveillante communication, sorte de témoignage qu'on ne voulait ni les froids rapports, ni la guerre; qu'on avait mal compris, en 1840, la nature des questions posées à Londres et la situation respective des États. En un mot, on voulait dire que si par un revirement parlementaire inévitable, lord Palmerston revenait aux affaires, il n'y aurait pas de changement notable dans la politique générale; ce que le comte d'Aberdeen avait voulu, lord Palmerston le voulait aussi. Tel fut l'objet et le but du voyage à Paris, dont chaque détail fut annoncé dans les journaux avec l'importance d'un événement politique.

C'était dans le mois d'avril, au moment où la session parlementaire en France était le plus vive et où cependant les esprits fatigués n'aspiraient

plus qu'au repos. Lord Palmerston choisit ce temps-là pour visiter Paris et ses salons politiques. En d'autres circonstances on ne l'eût peut-être pas aperçu; nombre d'illustrations du parlement anglais étaient passées à Paris, et M. Peel lui-même, sans laisser trace! Cette fois, lord Palmerston était plus qu'un homme politique, c'était un explorateur attentif qui venait voir et tâter le terrain pour organiser, j'ai presque dit justifier une administration nouvelle. Dans cette voie, lord Palmerston avait deux objets à remplir : effacer d'abord et peu à peu la première et mauvaise impression que jetait partout son nom propre; pour cela il se montrait aimable, abandonné, vif, causeur, et sa physionomie ouverte prêtait bien à ce rôle. Puis aux intimes, il exposait sa théorie de paix et de concorde avec la France, de manière à produire la plus favorable impression; il vit tout le monde, il accepta des invitations courtoises de manière à se révéler et à se produire. Avec notre laisser aller français, notre peu de rancune, nous nous montrâmes très-empressés autour de lui; on allait voir lord Palmerston, comme on accourait autour d'Ibrahim-Pacha; s'il ne dîna point aux Tuileries, c'est que les convenances s'y opposaient, tant que sir Robert Peel aurait le département des affaires étrangères. Mais lord Palmerston écrivit au roi une lettre fort convenable au sujet de l'horrible attentat de Lecomte, et avec ses respectueuses félicitations, il ajoutait quelques expressions politiques qui pouvaient faire pressentir la bonne position d'un nouveau cabinet vis-à-vis la France.

M. Thiers insista beaucoup pour voir lord Palmerston, et l'on ne s'explique que par l'étourderie de son caractère, cette persistance auprès de l'homme politique qui l'avait si impitoyablement raillé; lord Palmerston, avec bon goût, accepta cette abnégation, consentit à une promenade à cheval autour de ce mur d'octroi, œuvre du génie de M. Thiers, qui ne tarit pas sur la stratégie; on sait que telle est sa manie; il expliqua les plans de fortification et de campagne; il traça des lignes à ne plus finir; et lord Palmerston subit une promenade de cinq heures à cheval, autour de cet amas de pierres; il en riait encore le soir, autant que la fatigue pouvait le lui permettre. Cette grande journée lui laissa les plus magnifiques idées sur la portée politique d'un ministre qui, pour empêcher les Anglais de canonner Saint-Jean-d'Acre, bordait Paris d'une chemise en pierre municipale. Lord Palmerston, si railleur de sa nature, répétait avec cette accentuation anglaise dont il n'a pu se défaire : « M. Thiers vient de m'expliquer la campagne de Syrie et de me montrer les causes qui lui firent rappeler la flotte de l'amiral Lalande. » Presque partout lord Normanby accompagnait lord Palmerston, il causait mieux en français et avait tout à fait les manières d'un dandy, comme toute l'aristocratie anglaise qui se voue à la diplomatie et à la littérature.

A Paris, lord Palmerston voulut tout voir par lui-même, les établissements scientifiques, les chambres, le mécanisme de notre administration, les ateliers d'industrie, les manufactures, et à toutes choses il donna des éloges et manifesta sa surprise sur la grandeur et la puissance de la France, mettant dans tous ses propos, sans doute, un peu d'affectation enthousiaste pour caresser notre orgueil de nation (1).

Ce que lord Palmerston avait pressenti se réalisa à son retour à Londres. Sir R. Peel voyait bien que son cabinet ne pouvait plus aller; il avait beau se faire décerner des ovations par les manufacturiers des comtés et des villes d'industrie, c'en était fait de son pouvoir dès que le duc de Wellington lui retirait solennellement la protection que jusque-là il lui avait accordée. Le ministère subit des votes tellement douteux ou mécontents, qu'il fut obligé de donner sa démission; dès lors le triomphe des whigs fut complétement assuré. Ils s'étaient préparés avec sollicitude à former une administration politique.

Dans la circonstance d'un nouvel avénement au pouvoir, lord Palmerston dut se faire des idées nettes de sa position personnelle et de la politique générale de son pays. Des changements notables s'étaient opérés dans la direction et l'attitude des partis : depuis quelques années, les dénominations de *whig* et de *tory* avaient perdu beaucoup de leur valeur et de leur distinction sociale; ces deux écoles, qui autrefois étaient séparées d'une façon absolue, maintenant allaient se rapprocher et presque se confondre, pour préparer le triomphe d'un système de transaction. Il y a dix ans encore, un changement ministériel était une modification entière de système; on allait dans un sens ou dans un autre d'une façon nette avec le caractère tranché de l'école Grey ou de l'école Castlereagh. Je crois que les hommes d'État d'Angleterre ne voient plus ainsi les questions : sir Robert Peel a marché plus avant dans la doctrine des whigs que ne le fera John Russell lui-même, et lord Palmerston, dans la politique étrangère, a montré, en 1840, toute la fierté, toute la hauteur des vieux torys;

(1) Il fut accompagné dans ses visites par un des membres les plus instruits de l'Académie des sciences, avec qui un séjour commun à Rome m'a lié, M. Dufresnoi, esprit si distingué et si aimable.

d'où il résulte qu'il ne faut pas désormais attacher à un changement de ministère la signification tranchée qu'on y mettait autrefois.

Cette circonstance est heureuse à noter; elle résulte de ce que sur les questions sociales, tous les partis sont à peu près d'accord en Angleterre; les luttes sont attiédies; les convictions moins absolues; tous les partis veulent marcher vers la liberté religieuse et la liberté civile, effacer les traces vieillies du despotisme protestant; sauf pour quelques entêtés, la voie est largement ouverte.

Il ne s'agit plus maintenant que de résoudre les questions pratiques de propriété et de gouvernement. Autour de nous tourbillonne un mouvement qui emporte les esprits vers un avenir inconnu et mystérieux; la puissance anglaise est parvenue à un degré de grandeur incomparable dans l'Inde, dans la Chine, dans l'Amérique; le prolétariat est le seul danger qui la menace : s'occuper des classes laborieuses, c'est sa mission et son devoir. Ces questions lui restent à résoudre, parce que la civilisation moderne, toute brodée d'or et de pierreries, cache sous son manteau splendide une vermine qui la dévore, et je crois que, sous ce point de vue, l'idée de corporation chrétienne dans les conditions de secours et d'égalité, pourra seule résoudre ce problème si difficile d'organisation et de prospérité publique.

Le défaut de lord Palmerston est de ne point asses s'occuper de ces questions intérieures, dans lesquelles M. Peel s'était peut-être trop absorbé; lord Palmerston s'agite avec pétulance au milieu des cabinets, lorsque le premier besoin de tous ces cabinets est de demeurer en repos. Son caractère irascible se préoccupe de certains incidents qui ne sont pas des affaires capitales pour l'Europe, qui n'a que faire de ses emportements. De là ses fautes dans la question des mariages espagnols. Nous savons bien que dans cette affaire il y a plus de lord Clarendon que de lord Palmerston; mais, en toute hypothèse, la mauvaise humeur s'est montrée; le ministre n'a point asses vu le sens réel de la question; il s'est laissé entraîner aux vieux ressentiments du parti Pitt contre la maison de Bourbon et la France. De ce que les plans caressés par l'imagination de quelques-uns n'ont pas réussi, est-ce un motif pour se laisser aller à une colère publique? En quoi lord Palmerston s'est trompé en cette circonstance, le voici : c'est qu'il s'est imaginé qu'il ferait reculer la France, dans une question où la justice et le droit étaient pour nous. S'il a réussi dans sa politique en 1840, c'est, il faut le dire, que la question était mal engagée. On avait un ministère brouillon qui avait fait trop de bruit pour ne pas reculer ensuite faiblement; on s'était posé en fanfaron, on dut finir en couard, comme les faux braves dans un duel. L'Europe ensuite, qui voyait la question s'agiter brûlante sur le terrain de la propagande, avait besoin de donner une leçon aux révolutionnaires, et c'est pourquoi les cabinets prêtèrent aide à lord Palmerston et à la politique anglaise.

Aujourd'hui, à l'occasion des mariages espagnols, la France, s'étant appuyée sur la justice et le droit, a dû tenir un langage ferme, modéré; une fois cette attitude prise, elle devait s'y tenir, ne pas reculer, parce qu'elle n'avait pas avancé au delà des limites; comme elle était dans le sens des traités, dans la politique de tradition, toutes les exigences de lord Palmerston étaient sans motif et sans portée; elles sont restées sans résultat. La vie ministérielle de lord Palmerston s'est donc compromise par ses irritations sur les mariages espagnols, et cette colère l'aveugle à ce point que les questions capitales ne sont plus pour lui que des accessoires : au congrès de Vienne, en 1814 et 1815, lord Castlereagh, le duc de Wellington, firent leur préoccupation diplomatique de la nationalité polonaise. Tout convergea vers ce résultat; l'Angleterre se liait à la France, et les deux cabinets agissaient en commun pour constituer une barrière à l'influence russe. Aujourd'hui rien de semblable; lord Palmerston dans son amour-propre blessé se contente d'une légère et impuissante protestation pour le fond et la forme. Il s'isole, et cela parce qu'il garde au cœur ce qu'il appelle un manque de procédés; il voit à travers le prisme d'une politique qui n'a même pas la grandeur de la question de 1840.

Une telle attitude, dans ce qu'elle a d'étroit et de personnel, pourra porter malheur à la fortune ministérielle de lord Palmerston. Une situation hostile avec la France n'est pas populaire en Angleterre; le peuple anglais, qui a toujours l'admirable instinct de ses nécessités politiques, pense d'abord à ses plaies intérieures et profondes; il faut les calmer, sinon les guérir, et pour cela il faut la paix. On ne peut même expliquer que par cette nécessité impérative sa récente condescendance pour les prétentions des Américains : s'il était une circonstance où il fallût déployer l'étendard de la vieille Angleterre, c'était alors qu'on l'outrageait d'une façon si publique en rejetant son ultimatum, et cependant rien n'a été fait. D'où vient tant de fierté pour une petite question? Est-ce qu'on s'imagine faire peur et tout obtenir? Je pense que lord Palmerston a méconnu toute la force qui résulte de la conscience du droit et de la justice; quand on marche à l'étourdie, on recule; quand on est dans le vrai on persiste, pensant bien qu'une

nation même rivale revient à de meilleurs sentiments quand elle s'aperçoit qu'on n'a ni intérêt ni prétexte dans une querelle d'amour-propre, vieille comme le traité d'Utrecht et la guerre de succession.

De cette fausse attitude prise par lord Palmerston, il pourra résulter quelque vote fâcheux pour lui dans un parlement préoccupé des misères de l'Irlande; mais, si ce vote arrive, lord Palmerston peut être sûr que ce résultat n'aura pas été amené par l'influence, j'ai presque dit par le désir des hommes d'État en France, qui espèrent plus encore un changement de pensée qu'une révolution ministérielle dans le cabinet. Il est impossible qu'un esprit de la portée de lord Palmerston résume la politique d'un grand peuple dans une question de colère.

II

CASIMIR PÉRIER.

Il y a, dans les hommes politiques appelés à gouverner les États, certains caractères que j'appellerai de circonstances, âmes et cœurs appropriés à une situation spéciale; et en dehors de cette situation et de ces circonstances pour lesquelles ils sont admirables, esprits étroits, têtus, sans intelligence du passé, sans prévoyance de l'avenir; Dieu veut souvent qu'ils vivent et qu'ils meurent en quelque sorte avec le temps pour lequel ils sont faits.

Je ne sache personne qui dans une certaine limite d'idées ait rendu plus de services que M. Casimir Périer, dont le nom représente encore pour nous la pensée de répression et de fermeté, à une époque où elle était un besoin si puissant pour le pays. Et pourtant rien de plus limité que cet esprit, rien de plus atrabilaire, de plus en dehors de ces connaissances larges et fécondes qui constituent les hommes d'État. Certes, M. Casimir Périer consacra toutes les forces de sa parole et de sa volonté à reconstituer l'ordre social, et à ce point de vue il rendit un incommensurable service à la France, livrée à l'anarchie et à la désorganisation. Mais en dehors de ces belles inspirations de la colère contre le mal, M. Casimir Périer n'était plus qu'un homme fort vulgaire; il connaissait imparfaitement les besoins moraux des sociétés, le but définitif qu'elles doivent se proposer, et peut-être eût-il été déplacé dans la tendance d'idées monarchiques qui devait suivre la première répression brute de l'insurrection et de l'émeute. Qui sait même? M. Périer eût fait de l'opposition aux lois de septembre, et il siégerait à côté de ceux qui soutiennent l'absurde maxime « que le roi règne et ne gouverne pas. » Il serait aussi arriéré que le centre gauche dans sa vie ministérielle.

C'est parce que ces idées sur le caractère de M. Casimir Périer ne sont pas absolument acceptées, que je dois procéder avec une grande modération et une certaine lenteur d'examen dans la vie entière de M. Périer. Cette vie se divise en plusieurs périodes bien distinctes, bien séparées et souvent très-contradictoires. M. Casimir Périer appartenait à l'ancienne province du Dauphiné, si remuante, si active, dans les premiers jours de la révolution française; car l'esprit des montagnes est de sa nature impétueux, ardent; il était né le 21 octobre 1777, non loin de ce fameux château de Vizille, où furent balbutiées les premières paroles de résistance en 1788. Les traditions sur ce berceau agité se conservaient religieusement dans la famille Périer, une des plus honorables et des plus respectées de la province. Son père Claude Périer, à la tête d'une fortune considérable, l'avait conquise par l'activité de son industrie, et deux ans avant la révolution de 1789 il avait précisément acheté du duc de Villeroi ce château de Vizille qui devait retentir des premiers éclats populaires; l'agitation fut grande, et bientôt, sous la terreur de 1793, Claude Périer fut obligé de quitter lui-même le Dauphiné.

Casimir son fils était au collége de l'Oratoire à Lyon lors de ces événements; il avait quatorze ans; il ne faut jamais oublier que les oratoriens surtout préparèrent cette génération constitutionnelle qui se montra dans les premières assemblées; les oratoriens faisaient du jansénisme, et c'était alors l'esprit d'opposition. Les terribles orages de cette époque engagèrent la famille Périer à venir s'établir à Paris, et le jeune Casimir suivit ses parents, assistant ainsi à ce spectacle d'anarchie et de violence qui marqua la terreur. Claude son père, tout en restant à l'écart de la révolution, avait admirablement spéculé sur les assignats et les biens nationaux; sa fortune s'était accrue. La conscription de vingt ans fit enrôler M. Casimir Périer dans l'armée d'Italie, où il servit comme adjoint au génie, poste où l'avait porté son éducation plus avancée que celle des officiers de cette époque; alors on recherchait les jeunes hommes de quelque instruction. M. Périer ne resta à l'armée que deux ans (l'espace d'une campagne), suffisamment pour prendre quelque chose de cette énergie, de ce courage qui jamais ne lui manquèrent dans les circonstances décisives. Sous

le consulat il fonda, de concert avec son frère Antoine-Scipion, une maison de banque, circonstance qui domina désormais la vie politique de M. Casimir Périer. L'esprit du banquier suppose plusieurs conditions, un besoin de régularité, d'ordre, qui ne permet aucun trouble, aucune perturbation dans la marche régulière des affaires; puis une certaine inflexibilité de cœur qui ne comprend pas les concessions aux nobles choses, aux idées de martyre et de dévouement. Dans la banque, tout se solde par des chiffres. La tendance de la banque est de faire de la vie d'un homme une sorte de mécanisme régulier où les sentiments exaltés n'ont que très-peu de place, les affections peu de prise : tout est addition ou soustraction; mais, je le répète, il y a haine du désordre et des troubles publics. La banque a besoin de la quiétude des intérêts, qui n'arrive qu'avec l'extrême sentiment de l'ordre, et c'est déjà admirable dans la gestion des sociétés. Cela fait qu'un gouvernement de banquiers a son bien et son mal; sous leurs mains une société ne périt pas matériellement, mais quelquefois elle dégénère et se dégrade. Sans le sentiment de la vie morale d'un pays, ce n'est plus qu'un grand agioteur d'or et d'argent.

Sous l'empire de Napoléon, la maison Périer fit beaucoup d'affaires, réalisa des bénéfices considérables; toutefois la puissance et le développement de cette maison ne commencèrent qu'à la restauration de 1814. La paix, le mouvement industriel, d'heureuses spéculations, conduites avec une haute habileté par M. Casimir Périer, l'emploi sévère du crédit, donnèrent à sa banque un éclat qu'elle n'avait point encore sous Napoléon. Pendant le règne de l'empereur, en effet, la banque n'avait pas le pouvoir et la splendeur d'aujourd'hui. Napoléon, qui avait dans sa personne quelque chose du moyen âge féodal à la façon de Charlemagne, haïssait un peu les banquiers comme les barons haïssaient les juifs; il avait sa raison de popularité historique; il procédait par avanies contre le crédit, et c'est ce qui faisait qu'avec les richesses les plus considérables, enfouies aux Tuileries, et le revenu le plus certain, l'empereur n'aurait pas trouvé l'emprunt de quelques millions; les banquiers et les avocats étaient, à ses yeux, des agioteurs et des bavards; il ne sortait pas de cette alternative. La restauration eut d'autres besoins et, par conséquent, d'autres idées; comme elle voulait mettre de l'ordre et la plus scrupuleuse probité dans l'acquittement de toutes ses dettes, elle eut recours à la banque, elle l'honora, l'éleva. Ceci explique en grande partie les fortunes colossales qui se firent de 1814 à 1817.

La maison Périer profita de cet heureux changement dans la tendance des idées, et bientôt elle monta au premier rang; M. Casimir Périer, avec les sentiments d'une haute et rigide probité, et d'une dureté inflexible, joignait une grande justesse d'esprit, une habile appréciation du bon et du mauvais côté des affaires; il spécula beaucoup et heureusement; on le voit, dès 1817, au sommet des capitalistes qui s'occupent du crédit public et des emprunts après la crise de l'invasion étrangère. M. Casimir Périer, qui appartenait par goût, par caractère et par orgueil, à la classe moyenne, se montra dès ce moment inquiet, vivement enclin à l'esprit d'opposition : voilà pourquoi la restauration avait donné l'essor à une autre aristocratie; j'entends parler de l'esprit gentilhomme, qui différait essentiellement des goûts de la banque. Sous l'empire, on avait affaire à des sabreurs; respect donc à la force, et la banque ne murmurait pas le moindre mot! sous la restauration, on avait affaire à une caste polie, tenant son rang de dignité et d'honneur; vieux noms, traditions antiques, blasons du temps passé, et tout cela blessait les fortunes nouvelles, qui s'étaient aussi armoriées : derrière le comptoir des banquiers, il y avait même des princesses de fraîche date, orgueilleuses et susceptibles; la banque donc se jeta dans l'opposition, parce qu'elle était riche, puissante, et en même temps jalouse de ces illustrations qui se proclamaient elles seules, sans avoir les moyens matériels de se faire respecter ou obéir. La fierté fut pour beaucoup dans l'opposition politique de M. Casimir Périer. Lui qui, plus tard, poursuivait, avec une juste colère et un dédain réfléchi, les écrivains de journaux, commença sa vie par faire des brochures; il n'est pas d'existence politique sans un peu ou beaucoup d'écritures; c'est notre pente à tous. Ces brochures portèrent, il est vrai, sur la spécialité de ses études, c'est-à-dire sur les finances et les emprunts; que nous importe? La folie des cent jours, cette conspiration de caporaux et de jacobins mécontents, avait coûté à notre pauvre France plus d'un milliard; les étrangers étaient à Paris, exigeant des contributions de guerre, et force était bien au gouvernement de songer à la libération du territoire par l'emprunt et l'impôt. De là cette nécessité d'un budget plus considérable et d'un système de crédit largement conçu; à cette œuvre s'était consacré le ministre des finances d'alors, M. Corvetto.

Il faut attribuer à cette première et jeune fougue d'opposition les idées singulières qui, en matière de finance, préoccupèrent alors M. Casimir Périer. A ce temps de la restauration, personne n'était à sa place; le système représentatif avait donné la

popularité au parti libéral, et le pouvoir aux royalistes. De là cette majorité qui devait venir nécessairement à la gauche, et M. Casimir Périer, à la suite de ses brochures financières, fut porté au collége électoral de Paris ; et le député put dès lors proclamer à la tribune les principes et les idées d'économie politique qu'il avait développés dans ses brochures.

On s'étonne (quand on examine depuis la vie sérieuse et forte du ministre de 1831) de voir les étranges maximes que, même dans les matières de finances, M. Casimir Périer alors exprima à la tribune : ainsi, lorsqu'il s'agit d'acquitter l'effrayante contribution de guerre que les cent jours nous avaient imposée, M. Périer, qui savait bien l'impuissance où se trouvaient les seuls capitalistes français de réaliser un emprunt, repoussa le concours de M. Baring et des banquiers étrangers, qui, par un simple revirement de fonds, s'offraient de souscrire la dette. S'imagine-t-on par exemple que M. Périer, si sérieux depuis, proposait de faire souscrire de petits coupons d'obligations par tous les citoyens français, afin de réaliser les 700 millions imposés par l'étranger; tandis que l'expérience a prouvé (et on l'a vu depuis en 1831 et 1832) que ces souscriptions de rentes volontaires, même au milieu de l'enthousiasme, n'avaient jamais pu s'élever au delà de 30 millions. Un emprunt régulier appelle dans un mois les masses de numéraire de toute l'Europe. Mais alors les choses les plus étranges, pourvu qu'elles fussent dirigées contre le gouvernement établi, étaient accueillies, saluées avec enthousiasme !

L'opposition de gauche, à laquelle appartenait M. Casimir Périer, se divisait en deux fractions bien distinctes. L'une, agitatrice, conspirait hautement contre le principe que la restauration avait fait triompher en 1814, et celle-ci se plaçait sous la direction de MM. de la Fayette, Voyer d'Argenson, Manuel ; l'autre voulait la réalisation pacifique des principes de 1789, par le mouvement naturel des institutions, sans violence, sans trahison, et je dois dire, à l'honneur de M. Périer, comme à celui du général Foy, que ces deux honorables caractères appartenaient à cette partie saine et respectable de l'opposition de gauche; ce qui n'empêchait pas M. Périer d'être l'un des adversaires les plus considérables du gouvernement établi.

Ce caractère irascible se trouve engagé dans une voie singulière à l'époque où le gouvernement, averti par le double fait de l'élection de M. Grégoire et de l'horrible assassinat de M. le duc de Berry, veut revenir sur le principe de la loi électorale. M. Casimir Périer monte à la tribune à chaque instant ; il ne voit pas que l'émeute gronde, que la société est en péril ; lui, qui fut plus tard l'homme de gouvernement et de force, se fait l'écho des mille calomnies que l'on prodigue au pouvoir. Si la main ferme et prudente du maréchal Macdonald fait mouvoir des masses de troupes dans les rues, afin de réprimer le désordre et l'émeute, c'est un sujet de plainte et d'ardents reproches de M. Périer à la tribune. « La représentation est entourée de soldats, s'écrie-t-il, on ne délibère plus librement. » Telles sont les clameurs que pousse l'opposition de gauche, et M. Casimir Périer s'y mêle d'une manière vive, saccadée, impétueuse. Quand M. de Serres, un des ministres les plus honorables, dénonce les complots des sociétés secrètes, les menées des factieux, comme plus tard le fit, en 1832, M. Casimir Périer lui-même, celui-ci s'écrie : « Nos têtes vous font-elles obstacle, faites-les tomber, mais que ce soit devant la loi (1). » Eh ! mon Dieu ! M. Casimir Périer savait bien que la restauration n'avait ni la force ni la volonté de faire tomber les têtes des députés de la gauche, et ils avaient sur ce point toute impunité d'action et de paroles. Il y avait un comité directeur, des affiliations de carbonari, une conspiration flagrante, et, je le répète, M. Périer n'en faisait point partie. Il restait honorable, en dehors de tout complot ; seulement, en vertu de son droit de parole, il luttait contre le gouvernement établi par une opposition violente, injuste, implacable, qui, rendant impossibles la paix et l'ordre dans la pensée du pouvoir, favorisait les tentatives des factieux.

Le gouvernement royaliste prit une tendance plus régulière sous le ministère de M. de Villèle : les élections repoussèrent la gauche; alors l'opposition, réduite à un très-petit nombre de voix, ne put conserver sa force d'opinion qu'en se multipliant par les discours. M. Casimir Périer parut chaque jour à la tribune pour combattre les projets du gouvernement. Sa voix alors retentissante, sa taille forte et élevée, sa parole aigre et maussade, menaçaient incessamment la droite, à laquelle il jeta ces paroles : « Nous seuls représentons la France. » Sous un certain point de vue il avait raison : l'éducation donnée aux masses par le XVIIIe siècle avait enfanté des idées et des intérêts tout à fait en dehors des principes de la restauration, et la gauche allait les ramasser jusque dans la rue. A mesure donc que le ministère de M. de Villèle, exagérant les principes royalistes et religieux, leur donnait une nuance, une couleur trop prononcée, il s'opérait une réaction ; la popularité, s'exilant des abords du trône, passait entièrement

(1) Voir mon travail *sur la Restauration*.

à la gauche; la révolution française et l'empire avaient créé des fortunes nouvelles, des amours-propres irritables, des intérêts alarmés, une noblesse orgueilleuse, une bourgeoisie susceptible; et toutes ces forces étaient hostiles à la maison de Bourbon. La gauche les accueillait et les favorisait dans leurs mauvaises tendances, et voilà pourquoi dix députés, la plupart fort médiocres, étaient la France.

Si l'opposition de M. Casimir Périer, par la généralité de ses termes, s'en prenait à l'ensemble de l'administration ministérielle, elle se rattachait plus spécialement au système financier, et le député devint ainsi le plus aigre adversaire de M. de Villèle, ministre des finances. Quand on relit les discours de ce temps, lorsqu'on les compare ensuite à la vie pratique des deux hommes alors en lutte, on doit dire que l'infériorité est tout entière pour M. Casimir Périer, au point de vue de l'économie politique et des théories financières. M. de Villèle propose la conversion de la dette publique, c'est une mesure avancée dans les idées du crédit, une pensée qui peut n'être point habile pour la popularité de la maison de Bourbon, mais qui enfin est des plus utiles, des plus fécondes, dans l'histoire du crédit. Quel est son plus puissant adversaire? M. Casimir Périer, et avec lui la gauche entière dans son libéralisme étroit et mesquin. Ce serait une curieuse histoire à faire que de constater toutes les bonnes idées que le système de la parole a empêchées en France. Avec la tribune, une nation telle que la nôtre vit petitement en ménage; mais les grands plans, les grandes idées sont et deviennent impossibles.

Qu'on relise les discours d'opposition de M. Périer contre les budgets, depuis 1822 jusqu'en 1827! je ne sache rien de plus médiocre, de plus arriéré, de plus en dehors de ces doctrines pratiques du gouvernement, que depuis il a été heureusement appelé à mettre en action pour la force du pays. Ce sont des lieux communs sur les dépenses exagérées, sur les réductions de quelques centaines de millions dans le budget, doctrines qui ne sont pas plus élevées que celles de MM. Voyer d'Argenson, Labbey de Pompières et Audry de Puyraveau. Aujourd'hui on doit sourire de pitié à la lecture de pareilles discussions : nulles larges idées, ni en économie politique, ni en liberté commerciale; souvent même il se révèle dans ces débats certain égoïsme de position; on a des rentes, des forges, des usines, on veut les utiliser. Dans tous les discours de M. Périer, on voit le grand propriétaire d'usines qui a besoin des prohibitions, le banquier jaloux d'autres fortunes de la banque, et les choses sont ainsi conduites, jusqu'à ce que le ministère de M. de Villèle se fourvoyant avec maladresse dans les idées antipopulaires, l'opposition de gauche grandit et s'allie avec le parti politique et doctrinaire, afin d'amener la chute d'une administration imprudente.

Les temps historiques arrivent aujourd'hui plus calmes, et je crois que les esprits sages et posés ne jugeront pas avec autant de sévérité qu'en 1825 les projets de lois de M. de Peyronnet sur la presse périodique, projets auxquels on est un peu revenu dans les lois de septembre. Ces projets furent le terme de la plus vive opposition de M. Casimir Périer; il manifesta alors un grand amour pour la liberté de la presse, même pour ses licences, jusqu'au point de s'écrier : « Autant vaut dire, en un seul article, la liberté de la presse est supprimée. » Il ne faut pas lui en faire un reproche; souvent les positions font les principes : les hommes politiques sont presque toujours complexes; dans l'opposition, ils formulent certaines idées qu'ils abdiquent une fois au pouvoir, et cela de très-bonne foi. Car si l'opposition a ses prismes, ses entraînements, ses hallucinations, le pouvoir a ses intérêts, j'ai presque dit son égoïsme; de manière que ces deux situations créent pour l'homme comme deux facultés différentes dans la manière de voir et de sentir.

M. Casimir Périer fut un des membres de l'opposition qui contribuèrent le plus chaudement à la chute de M. de Villèle, et lorsque surgit pour la France le ministère calme et rationnel de M. de Martignac, la situation de M. Périer devint plus simple et plus droite. A son honneur, je le dis encore, M. Périer n'avait jamais conspiré; son esprit sûr et ferme voyait dans le développement naturel de la maison de Bourbon une garantie de paix et de sécurité pour la France. S'il y avait chez lui de l'orgueil et de la jalousie contre l'aristocratie de naissance, cette aristocratie ne tenait pas dans l'État une place tellement haute, qu'elle pût lutter contre la bourgeoisie et la banque maîtresses du pays. M. Périer, d'ailleurs, homme considérable par sa position, sa fortune, la puissance des capitaux engagés, ne voulait pas, ne désirait pas une révolution. A côté de lui il voyait des hommes qui allaient trop loin et trop vite dans des projets sans limites. Le souvenir des cent jours, avec la seconde et terrible invasion, était encore présent à son esprit. Il savait que l'Europe, garante de la stabilité des traités de 1815, considérait la maison de Bourbon comme la sécurité conditionnelle de ces traités, et que tout renversement amènerait la guerre à l'extérieur. A côté de lui, il voyait de grands enfants, comme M. de la Fayette, des caractères aventureux, tels que M. Mauguin, des

rêveurs politiques, tels que M. Voyer d'Argenson, des hommes sans fortune, criblés de dettes, comme Benjamin Constant, et entre le triomphe de ces hommes ou de ces idées et le maintien de la restauration, il n'y avait pas à hésiter.

En outre, Casimir Périer, vivement entraîné par tout ce qui caressait la partie vaniteuse de sa vie, avait conçu pour Charles X un dévouement personnel à l'occasion d'une douce prévenance du vieux monarque. Dans le voyage que le roi fit alors en Alsace et dans le département du Nord, afin de jouir de sa popularité, M. Casimir Périer fut accueilli d'une manière si bienveillante, qu'il en avait gardé un digne et bon souvenir (partie admirable de sa vie). Il y avait ceci de merveilleusement coquet dans la parole de Charles X, que personne ne s'en allait de sa présence sans être content du prince et de soi-même; le roi savait caresser, avec un esprit charmant, toutes les plus petites fibres d'amour-propre, et l'on se rappelle le mot spirituel qu'il dit à Benjamin Constant, criant *vive le roi!* le jour de son entrée à Paris: « Ah! M. de Constant, je vous y prends! » Eh bien, le roi avait pris M. Casimir Périer (c'est le mot) en flagrant délit d'amour pour sa personne; il l'avait séduit à ce point, que le député de la gauche ne parlait que de la grâce personnelle du prince, et qu'il se montrait fier de la décoration qu'il avait reçue de sa main. Charles X, à son tour, savait qu'avec une grande loyauté, M. Périer n'avait jamais conspiré, que les opinions qu'il exprimait étaient les siennes, et que si, par tradition de famille ou comme acquéreur de biens nationaux, M. Périer aimait la révolution de 1789, il se rallierait franchement à la légitimité des Bourbons, si la charte était appliquée dans sa sincérité.

C'est ce qui m'amène à parler d'une circonstance toute particulière dans l'histoire de l'administration de M. de Martignac. Le roi Charles X, si dessiné contre l'opposition de gauche, aurait donné sans répugnance un portefeuille à M. Casimir Périer, de préférence à ceux qu'il appelait le parti de la défection, MM. Delalot et Agier. M. de Saint-Cricq doit se rappeler certaines négociations politiques, à la fin du ministère Martignac, qui avaient pour but de fortifier la fraction libérale de ce cabinet. Cette préférence du roi pour les opinions sincères était le résultat de la loyauté de son esprit; il n'aimait pas les trahisons de principes, les abdications de sentiment. A ses yeux, les défectionnaires étaient des royalistes qui le trahissaient; M. Casimir Périer, au contraire, un homme de conviction qui, ne concédant rien, venait au trône comme un honorable ligueur à Henri IV, et cela plaisait au roi. Dès ce moment, on put s'apercevoir d'un changement absolu dans la conduite de Casimir Périer; et je dois lui rendre cet hommage, qu'il renonce dès lors aux déclamations de la tribune; il se dit souffrant, malade, et sa physionomie altérée signale en effet une atteinte profonde dans la région des entrailles et du foie. Mais à d'autres époques, il a éprouvé les mêmes symptômes d'un mal mortel, et cependant il n'a cessé de lutter et de combattre à la tribune. C'est que M. Périer est alors sous une double préoccupation; il voit que ses amis de la gauche attaquent avec trop de violence et secouent le ministère Martignac avec trop d'implacabilité; ces passions l'importunent, ces injustices le fatiguent; toute lutte trop violente lui fait peur: qu'aura-t-on après le ministère Martignac? En outre, M. Périer veut se rendre possible pour un portefeuille; il sait que le temps approche où il doit prendre part au gouvernement du pays; il en a le droit par sa probité et sa modération; et cela lui donne une mesure, une gravité politique que n'ont plus ses amis.

Au mois de juillet 1829, le ministère de M. de Martignac tomba sous une coalition de droite et de gauche, car en général tous les cabinets à concessions finissent ainsi. Voici pourquoi! Un ministère est toujours plus ou moins le résultat d'une transaction, il exprime des nuances, des termes moyens; qu'arrive-t-il, une fois aux affaires? A la première session, les extrémités opposées le souffrent; à la seconde, elles le taquinent; à la troisième, elles le renversent, et pour cela, elles ont besoin de se coaliser. C'est l'histoire de tous les temps et à peu près de toutes les situations.

La formation subite, étrange, du ministère de M. de Polignac plaçait M. Casimir Périer dans un grand embarras; certes, il ne partageait en aucune manière les opinions extrêmes, les illusions du parti alors au ministère; il devait même le poursuivre, le combattre à outrance par conviction et position; mais ici se retrouvait pour lui l'immense danger qu'il avait voulu prévenir en s'alliant avec loyauté à l'administration de M. de Martignac. M. Périer craignait la chute des Bourbons; il connaissait ses amis de la gauche, leurs folies désordonnées, le dernier mot des conspirateurs; il pouvait désirer le triomphe du parti parlementaire, de l'idée de 1789, y contribuer de toutes ses forces. Rien au delà ne lui paraissait légitime; le cercle de la charte lui semblait inflexible: la large voie de l'élection et celle de la tribune restaient ouvertes comme les seules et suffisantes forces pour renverser M. de Polignac. Il avait peur qu'en allant au delà, l'ordre social tout entier ne fût ébranlé; la secousse des intérêts lui faisait éprouver une vive commotion; avec son esprit fier et calme, il au-

rait, au besoin, préféré le triomphe d'une monarchie absolue, sage et tempérée, à la liberté orageuse d'un gouvernement anarchique. M. Casimir Périer, à partir de 1829, a bien plus peur du peuple que du roi; il n'entre jamais dans ses idées qu'il puisse surgir un gouvernement en debors de la légitimité qu'il a loyalement acceptée. Les projets de ces conspirateurs de rues ou de ces sociétés secrètes, dont il sait parfaitement la clef, dont il connaît surtout la composition, lui inspirent une terreur bien autrement grande que la pensée des coups d'État, dont une main débile menace la France; et ces coups d'État, à vrai dire, il ne les redoute que par la crainte de la réaction révolutionnaire qu'ils peuvent amener. Aussi, toujours sous prétexte de sa santé, on voit M. Périer ne prendre aucune part aux discussions de la chambre, ni aux assemblées turbulentes qui dirigent les élections. Son front est chargé de nuages; comme le temps politique, il se rembrunit; et cette situation doit bien se comprendre, bien s'étudier, parce qu'elle explique l'honorable attitude prise par M. Périer dans les terribles événements qui vont surgir à la suite de la révolution de juillet. Ici sera l'honneur éternel de sa vie. Quand les passions du jour seront amorties et que l'histoire sérieuse sera appelée à juger les événements contemporains, elle pourra dire comme un témoignage d'estime pour M. Périer : « Il était fils de la révolution de 1789, admirateur de ses œuvres; il renonça à tout ce qui pouvait flatter, caresser les instincts de son éducation et de son amour-propre, pour rester fidèle au droit antique et traditionnel jusqu'à ce que ce droit s'abandonnât et s'abdiquât lui-même. » Si, dans ces derniers moments, le roi Charles X avait montré un peu d'énergie, une résolution même vulgaire, M. Périer se serait rallié à son sceptre; et comme il le disait après l'expédition de Rambouillet : « Comment! on vous envoyait la révolution en guenilles et désarmée, et vous n'avez pas su vous en débarrasser avec une charge de cavalerie? »

Revenons sur l'ordre chronologique. Les ordonnances de juillet venaient d'être promulguées avec les insouciantes façons de M. de Polignac. A la suite de ce coup d'État si malheureusement préparé, une réunion eut lieu chez M. de Laborde, afin d'examiner la légalité des ordonnances, et en cette circonstance, ce qui témoigne dans M. Périer d'un esprit calme, judicieux, c'est l'opinion qu'il exprima alors : « Que les chambres étaient bien dissoutes, et que le roi Charles X en avait le droit. » Quand une formule de protestation fut proposée, M. Périer soutint avec la même fermeté et la même logique, « que comme il n'y avait plus de chambre, il ne pouvait plus y avoir de députés; et s'il n'y avait plus de députés, il ne pouvait pas y avoir de protestation. » C'était admirable de logique. M. Périer ne jugeait pas la question définitivement accomplie, il avait peur des idées et des amis qu'il avait autour de lui; l'insurrection était antipathique à son esprit si droit, si honnête, et il balbutiait déjà en présence des fous de révolution les premières doctrines d'ordre qu'il devait ensuite appliquer si vigoureusement.

Lorsque l'insurrection, se développant par la coupable trahison des uns et l'insouciance inexplicable des autres, voulut enfin constituer son gouvernement à l'hôtel de ville, l'esprit éminemment pratique de M. Périer commence à distinguer ce qu'il y a de juste et de légal dans cette organisation, et ce qui peut devenir violent et extraconstitutionnel : ainsi M. Casimir Périer approuve la formation d'une commission municipale, parce que cela s'explique simplement par la désertion des autorités et l'impérative nécessité de l'ordre dans une cité vaste, agitée, comme Paris en 1830. Mais lorsque cette commission, sous l'incroyable dictature de M. de la Fayette, de M. Mauguin ou de M. Audry de Puyraveau, prononce des déchéances, renvoie une dynastie, M. Casimir Périer se sépare de cet étrange pouvoir; il ne veut point y associer son nom, et ce qu'on appelle une faiblesse est peut-être l'acte qui fait le plus d'honneur à sa vie. M. Périer porte haut le sentiment de la régularité, qui est la passion de son existence. Que peut-on lui reprocher dans les journées de juillet? de n'avoir pas prononcé la déchéance de Charles X et de la branche aînée? Mais quel droit en avait la bizarre commission de l'hôtel de ville? Où était son pouvoir? Quel est ce peuple, juste ciel! campé sur la Grève et que M. de la Fayette proclame le souverain de la France? Dans les négociations que suit M. le duc de Mortemart, avec une si inconcevable faiblesse, M. Casimir Périer est désigné pour le ministère de l'intérieur, et je ne doute pas qu'il ne l'eût accepté des mains du roi. Cette position lui plaît, elle est conforme à son culte pour l'ordre légal. C'est dans ces dispositions bienveillantes que le trouvent M. Collin de Sussy et le comte Arthur de la Bourdonnaye. Oui, M. Casimir Périer penchait pour un arrangement qui eût sauvé un grand principe : cet arrangement était-il possible? Ici s'élèvent de grands doutes historiques, que j'ai longuement examinés dans un ouvrage d'histoire spéciale (1).

Toutefois, lorsque la cause de la branche aînée des Bourbons se perd par l'abandon, les fautes, les

(1) *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

trahisons d'âme et de corps, M. Casimir Périer se rattache avec une fermeté non moins digne d'éloges à la seule combinaison possible qui peut ramener l'ordre dans le pays, c'est-à-dire à la monarchie du 9 août. Tant qu'il y a eu anarchie dans les pouvoirs, usurpation démocratique, M. Périer n'a pas voulu s'associer à ces autorités de la rue; désormais c'est un gouvernement régulier qui va agir et commander; et il eut l'honneur de présider la réunion des députés qui confia la lieutenance générale à M. le duc d'Orléans. Quand il fallut constituer un ministère définitif, le cabinet du 11 août, M. Casimir Périer y prit place sans portefeuille. Singulière combinaison que celle-ci! un ministère composé de toutes les couleurs, depuis le duc de Broglie jusqu'à M. Dupont (de l'Eure), sans unité, les uns tirant à droite, les autres à gauche, sans présidence du conseil, et ce chaos s'appelait un ministère de coalition! Peut-être le prince habile qui prenait le gouvernement de l'État espérait-il trouver dans ce cabinet un moyen d'assurer la souveraineté de son expérience. La plus grande disparate dans ce conseil, évidemment c'étaient les deux personnalités de M. Laffitte et de M. Périer: M. Laffitte, le plus décousu de tous les hommes, sous des formes polies, agréables, l'artiste en anarchie; M. Casimir Périer, le plus roide et le plus absolu des caractères, avec une violente attraction vers la fermeté et la colère. Ce fut donc pour M. Casimir Périer l'un des beaux jours de sa vie, lorsqu'il put secouer cette situation inconcevable. Et quand il fut reconnu que la présidence du conseil de M. Laffitte et la dictature armée de M. de la Fayette étaient indispensables pour suivre et développer le procès des ministres de Charles X, M. Périer donna sa démission pour prendre la présidence de la chambre des députés.

Ici commence à se distinguer dans le caractère de M. Casimir Périer une double tendance qui va dominer sa vie ministérielle, pour le bien comme pour le mal des affaires. Incontestablement c'est un homme d'ordre et de bonnes pensées; en même temps c'est un caractère absolu, qui ne peut souffrir l'empire d'aucune supériorité, pas même celle du prince; son cerveau a certaines cases inflexibles, dans lesquelles toutes les questions se renferment : ainsi on ne sait pourquoi il a pris une inconcevable méfiance de la supériorité du prince habile qui a les yeux fixés sur l'Europe. De ce que le roi ne brise pas d'une manière abrupte et saccadée tous les obstacles, et qu'il marche à ses fins par des tempéraments, M. Casimir Périer ne le croit pas suffisamment apte à dominer la situation; le prince fait obstacle à son caractère; s'il consent à prendre la présidence du conseil, c'est à la condition expresse que le roi s'effacera pour laisser place à la couronne ministérielle. Il veut le bien, mais il se croit seul appelé à le réaliser. De son côté, le roi, trop poli, trop convenable pour juger défavorablement son ministre, n'aime pourtant pas les façons de M. Périer; s'il sent la nécessité de le subir pour un temps, il voit bien que ce caractère est tout de circonstance, que sa domination est exceptionnelle, car si avec la colère on peut enlever momentanément une position, on ne peut pas longtemps la garder; pour gouverner avec durée il faut de la tempérance, de la modération, le ménagement des hommes et des intérêts. Le roi savait M. Périer fort ignorant en traditions, en histoire des traités, avec des prérentions, des petitesses d'idées telles, qu'il pouvait par une parole ou par un acte irréfléchi compromettre l'état de paix heureusement conservé par sa royale sagesse.

C'est pour cela que le roi avait accueilli avec une certaine défiance l'avénement de M. Casimir Périer, non point qu'il faille croire à tous ces contes recueillis par les chroniques de parti crédules comme les moines du moyen âge; mais n'y avait-il pas assez de conditions et de programmes? fallait-il en recevoir encore de ses propres ministres? Seulement le roi, avec son admirable instinct, avait bien compris que les affaires ne pouvaient rester aux mains désordonnées de M. Laffitte, qui, le sourire aux lèvres, nous entraînait à l'anarchie et à la guerre; le pays se perdait, l'ordre public était compromis, l'abîme ouvert sous les pas de la nouvelle monarchie, et dès lors il fallut subir les conditions de M. Périer, ce qu'il appelait son programme de dictature : j'ajouterai que le tort du nouveau ministre dans une pareille situation fut de faire trop sentir qu'il gouvernait, et que, maître du pouvoir, il ne voulait aucun obstacle. Cela était bien à l'égard de la sédition et de l'émeute; fallait-il également le témoigner d'une manière si impérative à l'égard de cette couronne qui devait un jour montrer que seule elle avait compris la situation de la France vis-à-vis les partis et l'Europe? Ce que M. Périer était dans sa maison de banque, il voulut l'être dans le gouvernement du pays; il y apporta ses défauts et ses qualités; il voyait nettement et bien par instinct; mais l'idée qu'il avait conçue, bonne ou mauvaise, il voulait qu'elle s'exécutât sans obstacles, sans résistance.

Dans les affaires intérieures, cette fermeté absorbante, cette dictature imposée, ne pouvait avoir d'inconvénients sérieux, car, sans imiter les formes brusques, parfaitement inutiles, le roi ne voulait et ne pouvait avoir qu'une même intention avec M. Périer pour la répression du désordre; et

certes la France doit une reconnaissance éternelle à cette main violente et brusque du président du conseil, qui brisa l'émeute, contint les sociétés secrètes sans pactiser jamais avec la mollesse et le décousu des écoles politiques de 1791 et de 1830. La Providence fit châtier les hommes de révolution par cette main de fer, née de la révolution même; les héros de juillet furent traités en ilotes par un de ceux qui avaient fait marcher le plus en France les idées libérales. M. Casimir Périer et le maréchal Soult contribuèrent puissamment à constituer les droits et les devoirs de la hiérarchie dans l'armée, dans la garde nationale et l'administration publique. Au milieu de ces tourments, de ces douleurs intimes, qu'une haute mission donnait à M. Périer, il dut pleurer des larmes de sang en se rappelant que lui-même avait encouragé dans la génération nouvelle ces sentiments de résistance, lorsque sous la restauration il était allé se faire inscrire le premier chez le sergent Mercier, de ridicule mémoire, qui avait refusé d'obéir à ses supérieurs dans un service de répression militaire.

On dut à M. Périer une suite de bonnes, d'excellentes lois : la pénalité destinée à réprimer les attroupements, et qui ramena quelque sécurité au milieu de Paris; les mesures contre les placards, les cris et les affichages séditieux. Indépendamment de la législation, ce cabinet se servit de sa propre force pour contenir ou briser toutes les autorités illégales qui s'étaient placées à la tête de la société depuis la révolution de juillet, et, par exemple, l'association révolutionnaire destinée à défendre le territoire, sorte de ligue à la façon du duc de Guise contre le gouvernement et son légitime possesseur. M. Périer occupa sa prodigieuse activité à maintenir l'ordre et la hiérarchie, étrangement méconnus, dans les diverses parties du gouvernement, à établir cette théorie simple, que tout fonctionnaire doit obéissance à l'autorité supérieure, que la première condition pour le repos d'un pays c'est la discipline; appliquant bientôt cette salutaire maxime aux élections elles-mêmes, il demanda, il imposa le vote des fonctionnaires publics. A ces doctrines ministérielles, si fermes, si justes, on dut opposer plus d'une fois les maximes et la conduite de M. Périer sous la restauration, et pour cela on avait beau jeu. L'école de la restauration était dans le vrai; M. Périer et ses amis d'alors dans le faux; l'expérience le convertit bientôt, et l'aspect de tous ces pénitents politiques est une satisfaction donnée à nos doctrines, car ils se sont démentis eux-mêmes par leurs lois et leurs actes.

Dans les relations extérieures, M. Périer n'avait ni la même expérience ni la même sûreté de principes. Telle fut la véritable cause des dissidences qui éclatèrent entre le ministre, le prince, et la diplomatie qui voulait maintenir la paix du monde. Le corps diplomatique aimait dans M. Périer cette énergie de moyens, qui comprimait les fausses tendances de la société, et en récompense de cette ardeur fébrile contre la révolution, il passait au président du conseil ses formes mauvaises, ses colères brusques et hautaines, son pugilat de gestes et ses airs de Jupiter antique. Ainsi, M. Pozzo di Borgo et le comte Appony, qui, à cette époque, durent voir fréquemment M. Périer, subirent plus d'une fois sa conversation irréfléchie et ses phrases un peu hautaines. Il fallait pardonner cela à un défaut d'éducation, compensé par de si éminentes qualités; mais en quoi M. Casimir Périer pouvait compromettre la sécurité générale de l'Europe, c'est qu'il établissait en diplomatie des principes absolus là où il n'y a jamais que des maximes relatives. M. Périer disait : « Le principe de non-intervention doit être respecté par l'Europe comme par nous-mêmes. » Et le corps diplomatique ne pouvait admettre dans le sens absolu cette maxime, car il peut surgir certaine circonstance où l'intervention est indispensable, surtout quand la sûreté d'un État est menacée : ainsi, l'Autriche n'admettait pas une sédition en Italie sans y faire marcher les armées; ainsi, la Russie établissait qu'une révolution en Pologne expliquait suffisamment sa récente intervention; la France n'avait-elle pas elle-même intérêt à intervenir dans la Belgique, en Suisse, en Espagne, si des événements se préparaient contre elle?

L'expérience démontra bientôt la vérité des *cas* d'intervention, difficulté tout entière d'accidents et de circonstances, et qu'on ne peut résoudre absolument. Les fautes de M. Périer résultaient de son ignorance absolue des plus vulgaires notions de diplomatie; il ne savait les antécédents de l'Europe ni par les hommes, ni par les principes; il n'avait nulle éducation historique, et avec les meilleures intentions de maintenir la paix, il pouvait être entraîné vers la guerre; tout en proclamant que le sang français n'appartenait qu'à la France, il pouvait le faire verser à flots pour des fantaisies révolutionnaires ou des coups de colère, et si l'affaire d'Ancône n'avait pas été habilement atténuée, expliquée par l'intervention sage, intelligente du roi, auprès du corps diplomatique, hélas! qu'en fût-il résulté? peut-être une conflagration générale!

La forte et impérative compression de l'esprit de désordre à l'intérieur devait avoir sa réaction. M. Périer avait dissous la chambre afin de se don-

ner l'appui du corps électoral; avec un dévouement dont il faut lui tenir compte, il avait consacré toute sa puissance de volonté à obtenir une majorité conservatrice. Eh bien! telle était la folie de l'esprit public, ou tel était le vice du système électoral, que la majorité revint plus incertaine encore, et lorsque, dans le discours de la couronne, le ministre s'exprima avec une certaine fermeté sur les affaires générales, le vote sur la présidence, disputé entre M. Laffitte et M. Girod (de l'Ain), ne donna au ministère qu'une majorité de cinq voix. Remarquons bien que M. Périer, afin de gagner une popularité vulgaire, avait voulu faire voir qu'il mettait en pratique, même matériellement, la maxime : *le roi règne et ne gouverne pas;* à cet effet, de sa main il avait écrit le discours de la couronne, que le roi devait prononcer. On remarqua même qu'avec une affectation certes de très-mauvaise compagnie, le ministre suivait mot à mot, sur une copie qu'il tenait dans ses mains, le discours que le roi prononçait, comme pour dire : « Je ne veux pas qu'il en omette un seul mot. » Cette manière de dictature, qui s'adressait à la popularité de quelques-uns, ne grandit pourtant pas la force ministérielle, et le vote sur la présidence fut considéré comme un échec; le soir même M. Casimir Périer donna sa démission. Le roi ne l'accepta pas, car malgré les mauvaises formes du ministre, il savait que sa main providentielle était nécessaire pour ses desseins d'ordre et de conservation.

D'ailleurs, la confiance de la majorité ne pouvait-elle pas se regagner par une attitude plus populaire dans les affaires de l'extérieur? Alors fut résolue l'expédition de Belgique, destinée à arrêter l'invasion des Hollandais. Ce qu'il y avait de plus curieux et de plus contradictoire dans cette résolution subite, c'est que M. Périer était en opposition manifeste avec sa maxime de non-intervention, et « si le sang français ne se devait qu'à la France, » qu'allait donc faire le corps expéditionnaire dans la Belgique? Ici, évidemment, M. Périer se donnait un démenti; ce n'était pas le premier que subissait cet esprit hautain, et la résolution d'entrer en Belgique était d'autant plus dangereuse que, d'après l'aveu du maréchal Soult, rien n'était moins prêt que l'armée qui se mettait en campagne, sorte de pêle-mêle sans artillerie, sans équipages de siége; mais il fallait à tout prix conquérir la popularité, aux dépens même de cette rigidité de principes, de cette force de volonté dont M. Périer se faisait justement gloire!

Il y avait même dans cette belle faculté de M. Périer des parties fort incomplètes, et souvent dans les choses importantes ce ministre cédait d'une manière sensible à tous. Par exemple, l'hérédité de la pairie, M. Périer ne sut ni la défendre, ni la sauver; je sais que c'était fort difficile; l'opinion trompée avait essayé des manifestations dans le mandat impératif des députés. Un ministre ferme en toutes choses, dans les idées morales comme dans les idées matérielles, aurait opposé une résistance calme et raisonnée, de manière à faire ajourner la question jusqu'à des temps moins passionnés. Au lieu de cela, M. Périer en aida la solution; tout en protestant dans son exposé des motifs de ce que pouvait avoir d'utile et de bon la pairie héréditaire, il en abandonna le principe, il fit nommer trente-six pairs, afin d'aider le vote du projet dans la chambre haute. Qu'aurait fait un ministre de fermeté et d'énergie dans toute l'étendue du mot? Il aurait soutenu ses propres convictions, et laissant aller le jeu des institutions politiques dans leur composition présente, il aurait fait rejeter par la chambre des pairs, sans en modifier la majorité, le principe de la pairie viagère. Mais, je le répète, M. Périer n'avait pas les convictions morales suffisantes dans les questions de gouvernement politique; il ne voyait de grave que les désordres matériels; la hiérarchie des dignités dans l'État, les idées de tradition, lui étaient étrangères, et peut-être vit-il avec une satisfaction mal déguisée l'abolition de l'hérédité de la pairie; l'aristocratie de la banque prenait sa revanche sur l'aristocratie traditionnelle.

En même temps que M. Périer cédait à l'opinion électorale, au mandat impératif, l'hérédité de la pairie, il proclamait en présence de la chambre des députés la nécessité de lui accorder une majorité de confiance. Pour agir vigoureusement, il lui fallait assouplir la majorité, lui donner un corps, une âme, amener enfin la chambre sous sa main à n'être qu'un instrument de forte compression. C'est ce qui le fit tant insister sur l'ordre du jour motivé, ordre du jour qui se résumait en cette pensée : « La majorité et le ministre sont inséparables, votre volonté c'est la mienne; donnez-moi la dictature, afin que je sauve la société de ses périls. » Ces périls étaient grands en effet : à Paris, l'émeute grondait avec une violence épouvantable à l'occasion de la prise de Varsovie. M. Périer, le général Sébastiani, entourés, menacés dans les rues, ni plus ni moins que ne l'avait été M. de Polignac dans les journées de juillet, se virent aux prises avec une populace hideuse. M. Périer fut obligé de descendre de voiture, de haranguer ces furieux, et sa figure, déjà si fatiguée par la maladie, se colora cette fois d'énergie et de colère. En même temps on apprenait que la grande

ville manufacturière du royaume, Lyon, se révoltait à main armée; ici c'étaient les prolétaires soulevés, les ouvriers des manufactures, fatal exemple dont M. Périer, plus qu'un autre, devait comprendre la portée, lui propriétaire de grandes usines. Le ministre devient donc implacable; il s'agit d'intérêts qui le touchent, de terribles principes dont l'application sera désastreuse pour la classe moyenne: les prolétaires sont les maîtres d'une opulente cité!

Dans ces circonstances si difficiles, les ennemis de M. Périer cherchent à lui enlever même la force morale résultant de son intégrité ministérielle; de là ces attaques répétées à la tribune contre les marchés des fusils accomplis en Angleterre; M. Gisquet est l'ami dévoué de M. Périer; il va devenir son préfet de police: les coups qui portent sur le serviteur atteignent un peu le maître. Par suite de cette habitude qu'a prise M. Périer de n'avoir autour de lui que des instruments passifs, il ne peut pas choisir des cœurs d'élite, des existences élevées; il prend à tort et à travers les bras qui le servent. Et c'est ici une grande faute pour les hommes d'État; comme ils ne peuvent pas faire tout par eux-mêmes, il faut qu'ils aient de bons et d'honorables instruments; sinon, tout en restant en dehors des trafics, ils sont souvent compromis par les autres: fâcheuses empreintes, qui toujours détrempent sur vous-même.

Au commencement de l'année 1832, le caractère de M. Périer devient d'une irascibilité plus grande encore; on lui en a fait un reproche, moi je l'explique: quand un esprit a conçu un projet, que ce projet se lie au bien général, qu'il en est profondément convaincu, alors tout ce qui lui fait obstacle le blesse au cœur; l'homme d'État fait sa cause personnelle de son idée; il l'aime avec ardeur, comme le sculpteur sa statue et le poëte son œuvre; il prend en aversion tout ce qui s'y oppose; il fait de ses adversaires ses véritables ennemis. Ce qu'on appelle la passion du bien public est toujours un peu violente, et c'était à ce paroxysme qu'était arrivé M. Périer, ne souffrant désormais ni contradiction ni faiblesse; sa voix était devenue retentissante comme la tempête; il tapait du poing sur les tables, ouvrait, refermait les portes avec fracas. Quand sa pensée n'était pas fidèlement exécutée, il devenait menaçant jusqu'à l'injure, jusqu'à des gestes qu'un homme de bonne compagnie ne pouvait supporter; on ne l'abordait qu'en tremblant; ses lèvres convulsives frémissaient à chaque mauvaise nouvelle, à chaque tentative des passions qui menaçaient la société. Et c'est pourtant avec cette intelligence irritable que le roi le plus habile, le mieux élevé de l'Europe, avait à traiter les questions les plus sérieuses, surtout sur la politique étrangère.

Ainsi en pleine paix, lorsqu'on venait d'obtenir avec peine quelques résultats difficiles dans l'affaire de la Belgique, on apprend que, d'après les ordres de M. Périer, Ancône vient d'être enlevé de vive force par les troupes françaises. Ce coup militaire et imprévu a-t-il été bien réfléchi? M. Périer en a-t-il compris la portée? La surprise d'Ancône n'a pas eu d'autres desseins politiques que de gagner un peu de popularité vulgaire en constatant la fermeté diplomatique du cabinet. M. Casimir Périer se met en contradiction avec lui-même, qui naguère a posé le principe de non-intervention. Sa conduite en diplomatie est inexplicable depuis un an; après être intervenu en Belgique, il nie à l'Autriche le droit d'intervenir dans les légations, et enfin, il intervient lui-même dans les États du pape sans même y être appelé: coup de tête qui place la France dans une situation difficile à l'égard de l'Europe. En vain le roi, qui ne partage pas ces opinions décousues, veut le rappeler aux conditions de la paix, M. Périer persiste dans le plein exercice de sa souveraineté ministérielle. Ici donc commence la lutte avec le corps diplomatique. Dirai-je toutes ses conversations chaudes, emportées, soit avec M. Appony, soit avec le comte Pozzo di Borgo? A ce moment M. Périer, la violence personnifiée, parle si haut qu'on l'entend de partout, même de son antichambre. Les conseils tempérés du comte Sébastiani ne l'arrêtent pas; M. Casimir Périer n'écoute que le murmure patriotique de ses instincts; il est arrivé au pouvoir pour empêcher M. Laffitte d'engager la guerre avec l'Autriche, et lui-même va exposer le pays à cette terrible nécessité. Heureusement le prince est là, toujours calme, toujours réfléchi, qui donne à l'Europe sa parole de roi, de Bourbon, que l'occupation d'Ancône, toute momentanée, ne sera point dirigée contre le souverain pontife; au contraire, qu'elle est destinée à faire respecter son autorité légitime. Le corps diplomatique sait bien que la parole du roi est un acte, et que plus tard cette volonté prédominera sur le conseil.

C'est dans cette lutte, qui dépasse la force humaine par son énergie passionnée, que la santé de M. Casimir Périer s'altéra profondément. On dit qu'il subit les premières atteintes du terrible choléra qui éclata sur Paris; je crois que la maladie, vieille comme sa situation même, venait de ce chagrin profond, de cette tristesse ardente, qui depuis deux ans semblait développer son germe mortel dans cette existence si tourmentée. Chacun de nous porte sa tombe de ses mains, et la mort tend à se développer par les circonstances; dans les uns l'at-

trait du plaisir ou l'abus de nobles facultés, dans les autres le fiel de la jalousie, les contrariétés, l'opposition, les obstacles; la mort, toujours la mort plus ou moins hâtive! En vain M. Périer lutta par sa constitution robuste et son organisation contre le feu de cette puissance d'orgueil et de commandement qui brulait son âme; il succomba au bout d'un mois et demi d'une maladie convulsive et douloureuse; les saignées successives qu'ordonna M. Broussais, les bruits de bourse, donnèrent à croire qu'il n'avait pas conservé jusqu'au bout cette raison droite et ferme dont il avait fait un si noble usage dans sa vie politique. Il paraît qu'alors, sans être privé de ses autres facultés, M. Périer avait gardé surtout ces irritations mentales qui avaient fait le désespoir de ses amis, de son parti, et même de ses admirateurs. Il mourut le 19 mai 1832, entouré de l'estime générale, et de cette renommée que donnent les grands services rendus à l'État.

Les hommes publics doivent être jugés moins encore dans leur valeur individuelle et absolue, que par une certaine qualité de leur âme devenue nécessaire à leur temps, à leur mission. Certes, dans une période d'histoire calme, mesurée, M. Périer n'eût tenu qu'une médiocre place; car il n'avait aucune faculté d'esprit éminente, peu d'études sérieuses et une ignorance profonde de la valeur des hommes et des traditions; mais l'époque dans laquelle il vivait était tout exceptionnelle; la violence se déchaînait par tous les points contre un gouvernement dont la force et la mission étaient niées par les partis; il n'y avait nulle confiance dans le pouvoir, nulle puissance dans l'autorité. M. Périer arriva donc comme une main providentielle, parce qu'il avait précisément les qualités et les défauts qui pouvaient le faire réussir. Pour contenir des partis bruts et désordonnés, il fallait un pouvoir rude, implacable, colère, et il surgit à point nommé.

M. Périer eût été parfaitement déplacé au temps actuel, où il n'y a plus que des nuances et presque pas de partis. Aujourd'hui la lutte est entre les idées morales, le développement intellectuel, et toutes ces questions étaient en dehors de la portée d'esprit de M. Périer. Il ne serait plus resté dans sa spécialité que les questions industrielles, et il y était trop mêlé par ses propres intérêts pour s'en faire des idées nettes et impartiales; puis les questions diplomatiques, qui étaient étrangères à l'éducation, aux formes, à la vie entière du président du conseil.

On fit des funérailles hautes et solennelles à M. Périer, et il les méritait; car, au point de vue dont je viens de parler, c'était un homme hors ligne. Les services qu'il avait rendus au pays étaient si considérables, qu'on devait les constater par les vastes pompes du tombeau. C'était au reste une démonstration du parti conservateur; les honnêtes gens voulaient témoigner qu'il y avait encore des cœurs paisibles qui ne demandaient qu'un centre et un commandement pour se grouper comme une force. Toute opinion saisit une circonstance pour en faire un mobile de publicité; et ceci explique comment M. Royer-Collard fit entendre une parole grave et mesurée sur le cercueil de M. Périer. Les conservateurs avaient besoin de dire leur pensée, ils cherchaient une occasion de témoigner que la France n'était pas un pays à jamais perdu pour le principe monarchique. On avait soif de se séparer de toute pensée désordonnée, violente, pour rendre la sécurité aux esprits et aux intérêts. Autour de ce cercueil on voulut sceller comme un pacte d'alliance, prêter un serment d'honneur et de conservation. M. C. Périer fut donc un caractère type, un symbole; car tous les temps, quels qu'ils soient, se formulent toujours dans la personnalité d'un homme. Le ministre qui tombait avait marché à la dictature violente, parce que tout était violent autour de lui. A l'époque actuelle, on ne le comprendrait pas. M. Périer ne serait plus pour nos débats qu'un caractère excentrique, qu'une trop rude main pour des passions désormais mieux assouplies. Que pourrait comprendre aujourd'hui M. Périer aux questions religieuses et diplomatiques? Pourrait-il jamais sentir ces nuances qui distinguent les écoles de philosophie et de morale? Il ne s'agit plus d'émeutes sur la place publique, de séditions à main armée qui appellent la gendarmerie du pouvoir et les exécutions militaires dans la rue; grâce au ciel, nous en sommes préservés; l'obéissance est partout dans l'armée, dans la hiérarchie administrative; nous n'avons plus de ces fonctionnaires singuliers qui discutaient avec l'autorité supérieure et niaient la légitimité du commandement et le devoir de l'obéissance. Tout est rentré dans la hiérarchie la plus parfaite; la société n'est plus menacée qu'au point de vue de l'ordre moral, partout attaqué par les doctrines rongeuses et parasites qui le minent et le creusent : est-ce que M. Périer aurait pu jamais apprécier l'état anarchique des idées politique et sociale? Je ne le pense pas; il se contenterait de couvrir les pouvoirs positifs et réguliers par des lois répressives; le reste demeurerait à découvert.

Et dans la diplomatie, M. Périer eût-il compris enfin qu'il y avait une politique traditionnelle dans les maisons royales inhérente à l'esprit monarchique? Aurait-il senti qu'avec le besoin de la paix,

chacun désirait aussi la garantie morale, que cette paix porterait avec elle-même l'assurance d'un respect mutuel des gouvernements, incompatible avec les coups de tête, les insultes, les brusqueries et les humeurs atrabilaires? Aurait-il compris enfin, que pour que la royauté soit forte et respectée en France, il faut qu'elle gouverne elle-même, au-dessus du contrôle inquiet d'un ministre, fût-il intelligent et fort comme le cardinal de Richelieu; et la mémoire de M. Périer ne peut pas prétendre d'être élevée jusque-là!

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille rabaisser le mérite de l'homme d'État qui rendit tant de services à notre France, fatiguée par l'anarchie : Dieu a réparti les destinées; il tient un homme disponible pour chaque situation, et c'est déjà un beau rôle en histoire que d'être un caractère providentiel.

III

LES DEUX BARONS DE HUMBOLDT.

(GUILLAUME ET ALEXANDRE.)

C'est seulement au point de vue de leur carrière diplomatique, et d'après l'influence qu'ils ont exercée sur les affaires de l'Europe, que je vais suivre la vie active des deux barons de Humboldt, car je n'ai pas la spécialité suffisante pour apprécier leurs œuvres dans la haute sphère des sciences. Cette distinction une fois admise, les hommes d'État me comprendront lorsque je placerai en première ligne le baron Guillaume de Humboldt, l'aîné des frères, mort depuis quelques années. Celui-ci employa la science comme une distraction, un passe-temps de philosophie, tandis que le baron Alexandre chercha dans la science un grand éclat pour relever sa vie politique. Il y a plus qu'on ne croit de M. Arago dans cette existence moitié libérale, moitié scientifique de M. de Humboldt. L'avantage est de se faire louer beaucoup au temps présent; de faire servir ses opinions à la popularité de la science. Mais, ce bruit passé, il ne reste le plus souvent de ces vies mixtes qu'une fausse renommée et un lointain retentissement.

Charles-Guillaume, baron de Humboldt, était né à Berlin en 1767, et Frédéric-Henri-Alexandre, son frère, vint au monde deux ans après, le 14 septembre 1769. Tous deux firent leurs premières études dans la ville natale, et vinrent les compléter l'un à Iéna, l'autre à Gœttingue et à Francfort-sur-l'Oder. Il y a dans l'éducation allemande quelque chose de plus élevé que celle que donnent nos collèges; le déplorable système d'égalité qui règne parmi nous, cette confusion démocratique dans les rangs, dans les existences, ne permettent aucune de ces éducations exceptionnelles, que l'on trouve aux collèges d'Angleterre, en Allemagne. Là, se forment de hautes liaisons, et ces longues amitiés que l'on retrouve au parlement, dans les conseils diplomatiques ou d'administration : les études sont un lien de la vie entière. Chez nous il existe encore de la petite monnaie scientifique, et des pièces d'or bien peu.

La Prusse alors venait de naître, pour ainsi dire, dans sa force d'organisation. Sa configuration territoriale avait imposé deux conditions à ses souverains; un fort état militaire et une renommée d'études sérieuses : 1° un grand état militaire, afin de conquérir matériellement et d'agrandir le territoire primitif, pour que la Prusse cessât d'être ce long boyau, cet État efflanqué, tout tête, tout jambes, sans ventre; il fallait des soldats pour s'arrondir par la Silésie, la Pologne, et un peu plus tard par le grand-duché de Saxe; 2° la science devait également servir les desseins du cabinet prussien; les philosophes, les écrivains, allaient partout répandre le nom de la Prusse, populariser sa bonne position en Allemagne, les vastes destinées qui lui étaient réservées. Qui peut dire tout le parti que le grand Frédéric tira de ses correspondances avec Voltaire et les encyclopédistes, renégats de Dieu et de la patrie, qui trahissaient la France pour l'étranger? Je ne sache pas, au point de vue patriotique, de plus grand traître au pays que ce parti du XVIIIe siècle, qui vendait la France à Frédéric, railleur et mécréant, et à Catherine II, parce qu'elle caressait Voltaire et d'Alembert.

Charles-Guillaume de Humboldt fit donc de fortes études à Iéna, où il connut Schiller, le poëte ardent et révolutionnaire de l'Allemagne; il y a dans les écrits de Schiller un sentiment de révolte continue contre l'état social; soit qu'avec Charles de Moor, il intéresse toute la génération à la destinée d'un brigand; soit que dans la tendre pièce de *Cabale et Amour*, il attaque complétement la famille, la société, la noblesse, et les préjugés de rang qui constituent l'état d'un pays.

Dans toutes les situations de sa vie politique, Guillaume de Humboldt conserva avec Schiller d'intimes rapports, et la correspondance qu'il a publiée plus tard constate que, pendant les dix années les plus terribles qui pesèrent sur l'Europe (1795 à 1805), Guillaume de Humboldt garda

une certaine quiétude d'esprit et même une forte tendance vers les opinions libérales. C'était un homme littéraire et philosophique dans le sens absolu du mot, prenant à peine garde au bruit révolutionnaire qui se faisait autour de lui.

A cette époque, la Prusse était entrée dans un système politique qu'il ne faut jamais oublier en écrivant l'histoire de la révolution française. Après un premier effort ardent et bientôt calmé de répression contre la révolution de 1792, la Prusse avait adopté un système de neutralité qui remonte au comité de salut public. Sans affection pour la maison de Bourbon, entraînée par l'esprit libéral et un désir d'agrandissement en Pologne, en Allemagne, la Prusse n'était pas le moins du monde opposée au développement de la république française, qu'elle acceptait comme l'Allemagne avait accepté les états généraux de Hollande, en attendant le stathoudérat. Sous le Directoire, Sieyès avait même conquis une certaine influence pédante dans son ambassade à Berlin, en proposant son projet d'un dictateur, d'un président, d'un roi, choisi dans la famille de Brunswick. De là devait naître parmi les hommes d'État prussiens, comme dans le cabinet de Berlin, une certaine tendance pour le développement des idées libérales et constitutionnelles; les têtes influentes qui gouvernaient à Paris dans le Directoire ou dans les conseils, appartenaient presque toutes à l'école encyclopédique, fort admiratrice de la Prusse. D'où les rapports très-fréquents entre les deux cabinets; et Guillaume de Humboldt fit un voyage à Paris, sous le Directoire, avec une première mission secrète, car c'est ainsi que se forment les hommes d'État.

Pendant ce temps son frère cadet, Frédéric-Alexandre, parcourait la Hollande, l'Angleterre et les rives du Rhin; si Guillaume s'occupait de littérature et de philosophie, Alexandre se jetait dans l'étude des sciences exactes, et publiait avec ardeur ses premiers travaux scientifiques, mêlant aux études du galvanisme, alors si populaire, les éléments de la botanique, de la géologie; il se fit ainsi remarquer par des ouvrages spéciaux, et accompagna son frère dans son voyage à Paris, qui tenait sans doute à quelque dessein secret de la cour de Berlin. C'était l'époque de l'expédition d'Égypte; remarquons bien cette date; l'Europe avait intérêt à connaître le but et la destination de ces armements, et la Prusse en fut la première instruite. C'est par Berlin que l'Angleterre connut le véritable but de l'expédition de Bonaparte. Toutes ces circonstances sont à noter, parce que je crois que déjà les deux frères de Humboldt instruisirent leur gouvernement des projets de la république; c'était dans leur mission diplomatique, et leur juste renommée littéraire ou scientifique les servit dans la certitude de leurs informations. A Berlin on sut que la flotte française allait en Égypte, et l'Angleterre en fut bientôt renseignée par cette source.

A la suite de cette mission à Paris, Guillaume de Humboldt fut nommé résident prussien à Rome, auprès du saint-père. Toutes les puissances, même protestantes, entretiennent auprès du pape un chargé d'affaires, elles distinguent dans le souverain pontife le pouvoir temporel du pouvoir spirituel; mais le chargé d'affaires prussien avait bien d'autres devoirs, une mission bien autrement importante : il s'agissait d'obtenir un concordat pour régler les rapports des sujets catholiques de la Prusse avec le saint-siége. Bien que le cabinet de Berlin, à cette époque, n'eût point à régir encore les provinces rhénanes si ardentes catholiques, il possédait déjà la Silésie, une fraction de la Pologne qui formait à peu près un tiers de ses États, et dans ces provinces la religion romaine était dominante. C'était donc pour la Prusse une nécessité impérative, que d'entretenir à Rome un agent politique, homme d'habileté et d'expérience, avec ordre de suivre toutes les négociations relatives au clergé. Mille difficultés s'élevaient sur les mariages mixtes, sur les dispenses, sur les rapports des évêques et de Rome; le gouvernement prussien, loin de se montrer intolérant, avait besoin de ménager la partie catholique de la population dans des pays à peine réunis à son domaine; il fallait dompter les esprits, se rattacher les âmes, et il est rare qu'avec la violence on obtienne les résultats désirés. L'esprit modéré de Guillaume de Humboldt était éminemment propre à ces négociations; c'est une excellente école de diplomatie que Rome, cabinet neutre, habile, parfaitement renseigné sur toutes les questions morales et politiques de l'Europe. Aussi après avoir séjourné trois années à Rome, M. de Humboldt fut appelé à la tête de la division des cultes et de l'instruction publique à Berlin; sorte de justice et d'hommage que l'on rendait à ses rapports avec Rome et à l'impartiale direction de son esprit.

Alors son frère Alexandre-Frédéric de Humboldt avait pris la résolution de visiter le nouveau monde. Était-ce simple désir de satisfaire une curiosité scientifique, une de ces gloires désintéressées qui volent sur les ailes de la poésie, pour recueillir les précieuses sources du savoir; ou bien avait-il une mission de son gouvernement? Toute la vie de M. Alexandre de Humboldt est si particulièrement mêlée de sciences et d'affaires, d'examen et de négociations, qu'il serait certes très-difficile de les

séparer ; il ne faut pas oublier qu'il avait été chargé de la direction des mines à Berlin, et que le long voyage qu'il entreprenait dans les Amériques se rattachait à la minéralogie, à l'exploitation de ces grandes veines d'or et d'argent qui sillonnent les géants de pierre dans la Nouvelle-Espagne et forment comme leur brillant collier. Ce voyage difficile et considérable est un des titres de gloire de M. Alexandre de Humboldt, et certes nul ne conteste les beaux résultats obtenus par son concours, et surtout par celui de M. de Bonpland. Il faut rendre à la France ce qui lui appartient, sans qu'une gloire efface jamais l'autre; et comme M. de Humboldt et M. de Bonpland marchèrent avec simultanéité dans l'esprit de découverte et d'examen, il faut savoir leur donner à chacun la part méritée : or je crois que pour la grandeur des pensées, la netteté de l'exécution, Bonpland est supérieur au baron Alexandre de Humboldt, dont la phrase un peu déclamatoire vise surtout à la popularité. Après ce long voyage, le baron Alexandre vint séjourner à Paris pour y surveiller l'impression de son grand ouvrage, corriger les épreuves, occupation fort innocente. C'était l'époque la plus intime des relations de la Prusse et de Bonaparte qui se faisait empereur ; les plus pressants avis qui décidèrent le consul à prendre la couronne impériale vinrent de la Prusse, se prêtant avec une admirable complaisance aux projets souverains de Napoléon. M. Alexandre de Humboldt était trop bien posé dans les deux pays, pour ne pas aider ce bon concours des cabinets dans une même politique. Il fut constamment du parti de l'alliance qu'il vit avec peine s'affaiblir lors de la campagne contre l'Autriche en 1805; il agit dans le sens des idées françaises, au milieu des hésitations de sa cour, tandis que Guillaume son frère, tout à fait lié à l'esprit allemand soulevé contre Napoléon, approuvait la prise d'armes de la Prusse en 1807. La bataille d'Iéna accabla cette grande monarchie de Frédéric, qui devait plus tard se retremper dans l'énergie nationale et les forces de sa propre nationalité. La paix de Tilsitt modifia tout à fait la politique prussienne, en la replaçant sous l'absolue influence de la France.

Le baron Guillaume de Humboldt dut alors un peu se retirer de la scène publique; il lui préféra l'étude et les muses dans sa retraite chérie de Tegel, aux environs de Berlin. Quand la patrie est abaissée sous les malheurs, on aime à trouver dans la retraite un peu de repos et de calme; pour le pauvre cœur du patriote, les émotions pèsent et l'étude console. D'ailleurs, à cette époque, l'Allemagne scientifique s'était entièrement liée aux sociétés secrètes qui rêvaient la délivrance de la patrie : faire de la science, de la littérature, c'était encore du patriotisme. Quels plus grands patriotes que Schiller, Gœthe? Ils préludaient aux beaux chants de Kœrner que l'Allemand récitait les jours de bataille à Lutzen, à Dresde, à Leipzig. Je crois qu'à ce moment le cabinet de Berlin, comme tous les gouvernements placés sous un joug oppresseur, avait deux diplomaties, deux langages : envers Napoléon c'était celui de la soumission et de l'alliance; à l'égard du peuple de la vieille Allemagne, c'était l'espérance de l'avenir et de l'insurrection.

Cet esprit explique le véritable sens de l'ambassade du baron Guillaume de Humboldt auprès de la cour de Vienne, à laquelle il fut appelé dès 1810 : comment renonça-t-il à la retraite pour accepter une mission active et si difficile en présence de la France, pouvoir alors dominateur? Les cours de Vienne et de Berlin avaient entre elles des sympathies et des répugnances : des sympathies parce que, toutes deux allemandes, elles avaient le même désir d'un affranchissement prochain pour secouer leurs chaînes au front superbe de Napoléon. Il y avait répugnance entre elles, parce que de toute antiquité les intérêts de la Prusse et de l'Autriche étaient séparés dans les questions locales ou religieuses de l'Allemagne. J'ajouterai que la mission de M. de Humboldt à Vienne était d'autant plus délicate qu'il devait tout pressentir sans se livrer, car Vienne était rempli d'agents secrets de Napoléon qui n'auraient pas manqué de prendre texte des moindres démarches de la Prusse pour anéantir les derniers éléments de sa force en Europe.

Tandis que le baron Guillaume accomplissait sa difficile mission à Vienne, le baron Alexandre voyageait en Italie avec un savant français, M. Gay-Lussac, s'occupant toujours de hautes études scientifiques avec un soin, un zèle qui feront son bonneur et sa gloire; mais à ces recherches si hautes le baron Alexandre de Humboldt joignait toujours l'esprit d'examen et de recherches curieuses sur les affaires du gouvernement et les tendances des peuples. La Prusse pouvait-elle désirer un investigateur d'un esprit plus élevé et d'une puissance philosophique plus grande? Il venait rarement à Berlin; son séjour de prédilection était Paris, et l'alliance qui existait alors entre les deux gouvernements devenant toujours plus intime, le séjour de la France était aussi agréable qu'utile à M. de Humboldt; on sait que les conditions de cette alliance vinrent à ce point que, lors de la campagne de Moscou, la Prusse s'était engagée à livrer ses armées, ses magasins à l'empereur Napoléon : alliance trop forcée pour être sincère, et qui supposait le mépris le plus profond de la nationalité allemande.

Cette nationalité allemande, le baron Guillaume de Humboldt cherchait à la faire prédominer dans ses rapports avec le prince de Metternich à Vienne; les désastres de Napoléon dans la campagne de Russie avaient amené pour l'Allemagne une situation nouvelle et dessinée; la généreuse levée des sociétés secrètes, toute spontanée, bel acte de patriotisme, suivie de la défection des généraux York et Massenbach, donnait une impulsion nouvelle et forte à la diplomatie; l'Autriche, sous main, poussait au soulèvement de la Prusse, et si elle-même ne se déclarait pas encore, c'est que le prince de Metternich voulait conserver jusqu'au bout cette impartialité modérée que commandait l'alliance de famille avec Napoléon. On sent alors toute l'importance du baron Guillaume de Humboldt à Vienne, et le rôle d'activité qu'il devait y jouer sous les inspirations du prince de Hardenberg, qui résolûment s'était mis à la tête de la Prusse soulevée avec les partis de Stein, de Blücher, de Schill, de Kotzebue; ce fut cette pensée que M. de Humboldt dut représenter dans son ambassade, et lorsque les conférences pour la paix générale furent ouvertes, avec plus ou moins de franchise, à Prague, le baron Guillaume de Humboldt fut désigné pour défendre les intérêts prussiens au congrès.

Une suite de notes sont destinées à bien préciser le rôle invariable que la Prusse doit jouer dans la guerre présente, et les avantages de territoire qu'elle veut en tirer : n'y a-t-elle pas un légitime droit après tant de sacrifices? Au congrès de Prague, il est presque immédiatement admis que la Prusse sera reconstruite sur une très-grande échelle; le rôle qu'elle vient de jouer a été trop décisif, les forces qu'elle prête trop considérables, pour qu'elle n'en tire pas un résultat de reconstruction politique. La Prusse, en effet, avait été pendant cinq ans humiliée; jamais État n'avait autant souffert dans son honneur, dans sa considération générale, jamais vainqueur insolent n'avait secoué la poussière de ses éperons avec autant de fierté que l'empereur Napoléon sur la tête de cette malheureuse reine Amélie, si belle et si noble. Aussi la Prusse se montre-t-elle difficile, et ce n'est qu'à regret qu'elle accepte l'armistice. Le baron Guillaume de Humboldt le témoigne partout; il se montre haineux contre la France, parce que tel est l'esprit de son gouvernement et de son peuple. Sur ce point sa correspondance avec le prince de Hardenberg est fort remarquable; on y retrouve les traces d'une visible intimité entre la Prusse et la Russie; elle se développe à mesure que les événements de la guerre prennent un caractère plus ferme, plus décisif; car viennent pour nous de désastreux souvenirs, la bataille de Leipzig, et les alliés sont sur le Rhin!

Le baron Guillaume de Humboldt négocie avec activité les traités destinés contre la France et son empereur, tandis que son frère Alexandre publie des livres scientifiques, ses *Essais de voyage aux régions équinoxiales*; il vivait avec le nouveau monde quand l'ancien s'ébranlait jusqu'à ses derniers fondements. Cette vie paisible, et certes plus utile au développement des intelligences, lui permettait le séjour de Paris au milieu de la guerre; il est donc impossible qu'en présence d'événements si considérables, depuis le début si brillant de la campagne de 1812 jusqu'au sinistre tableau de nos défaites, le baron Alexandre de Humboldt n'ait pas trouvé le sujet d'une correspondance politique sérieuse et détaillée, et je crois qu'elle existait : les événements étaient si considérables, si profondément significatifs; en France, la conspiration Malet, le réveil du libéralisme dans les corps politiques, le sénat muet, le corps législatif dissous, la régence de Marie-Louise, la décadence et la ruine de ce gouvernement de force et de faiblesse, la lutte de l'empereur Napoléon contre tous, ce nouvel empire romain qui s'écroulait pierre à pierre : la majesté sombre et forte de ces événements, dis-je, était trop importante pour que le baron Alexandre de Humboldt, au milieu de ses nobles occupations scientifiques, n'en rendît pas l'impression à son gouvernement. Son examen calme, impartial, bienveillant, devait être d'une grande utilité pour la Prusse, qui avait besoin de connaître, par cette intelligence élevée, les côtés de force et de faiblesse de l'empire de Napoléon, genre d'informations que les gouvernements apprécient à l'étranger, parce qu'il détermine leurs résolutions ultérieures.

Le baron Alexandre observait avec la puissance de son esprit, tandis que le baron Guillaume agissait dans le feu des événements même; et telle était la marche irrésistible, que bientôt les deux frères purent se rapprocher lorsque le congrès de Châtillon s'ouvrit : triste drame, joué une dernière fois avec un peu de raillerie pour la France tombée, pour l'aigle frappée d'une immense flèche au cœur. Le baron Guillaume y fut envoyé comme le représentant de la Prusse et l'homme de confiance du prince de Hardenberg, symbole de l'esprit allemand, fortement empreint de la vieille nationalité. Au congrès de Châtillon, la puissance qui se montra la plus dessinée contre la France, ce fut la Prusse; et il fallut l'intervention calme des autres cabinets pour contenir cette colère d'une nation longtemps abaissée sous le joug des armes françaises. La Prusse, liée entièrement à l'An-

gleterre, manifesta une joie indicible lorsque le congrès de Châtillon fut dissous. La guerre recommença sous les murs de Paris, qu'une capitulation ouvrit aux armées alliées. Alors le baron Guillaume de Humboldt, qui avait joué un rôle de premier ordre dans les affaires, s'effaça devant l'influence du prince de Hardenberg, qui vint prendre lui-même la tête des négociations au traité de Paris.

A cette époque étrange de la première restauration, les haines s'étaient comme apaisées; il y avait un si grand bonheur pour tous d'être délivrés de ce joug terrible de Napoléon, de cette oppression qui planait sur les âmes, que la Prusse elle-même, victorieuse, renonça à toutes représailles; le traité de Paris, de 1814, fut signé par M. de Hardenberg, et en seconde ligne par le baron de Humboldt, et presque aussitôt s'ouvrit le congrès de Vienne. Dans ce congrès, où furent discutées les questions générales, il se forma des comités, chacun avec sa mission particulière: ainsi, la Prusse y avait trois représentants, le prince de Hardenberg, le baron Guillaume de Humboldt et M. de Bulow; M. de Humboldt fut chargé de la partie la plus difficile, la question de la Saxe, de si haute importance pour le cabinet de Berlin. A l'aide de cet esprit de réaction, vif et profond, soulevé contre Bonaparte, la Prusse avait cherché un moyen d'agrandissement; la fidélité de la maison de Saxe pour les idées françaises, les agrandissements que le vieux roi avait acceptés en Pologne, faisaient dire à la Prusse qu'il n'y aurait rien de plus légitime que de dépouiller la vieille lignée de Vitikind au profit des gouvernements qui s'étaient levés pour la sainte cause. Dresde et Leipzig paraissaient nécessaires à la configuration commerciale et militaire de la Prusse. Les droits de la Saxe étaient défendus fermement par la France, un peu par l'Autriche, et absolument délaissés par l'Angleterre et la Russie. Le baron Guillaume de Humboldt, profondément pénétré de l'esprit prussien, était très-dessiné contre la maison de Saxe, qui, selon lui, devait être dépouillée, parce qu'elle avait trahi la cause allemande. De là résulta une difficile négociation, soutenue même à main armée, dont la fin fut un compromis: une partie de la Saxe fut cédée à la Prusse, mais Dresde et Leipzig demeurèrent aux mains de la dynastie saxonne. Ce fut une des négociations qui révélèrent dans M. de Humboldt un esprit de suite et de persévérance; le roi Guillaume le récompensa par le don d'une terre d'un revenu considérable.

A ce moment éclatent les cent jours, et ici je trouve encore le baron Alexandre de Humboldt à Paris. Son goût irrésistible le porte aux études au milieu de nos académies. Il a vu rentrer Louis XVIII sans s'émouvoir; maintenant c'est le tour de Bonaparte, et le baron demeure pour examiner et attendre les événements. Dans tout le cours de sa vie, le baron Alexandre a manifesté des opinions fort libérales qui l'ont lié au parti de l'opposition en 1814. A l'aide de cette bonne position, il peut librement observer l'état des partis et juger la marche des affaires de France, dont il renseigne son gouvernement. Napoléon, une fois maître du pouvoir, a senti que tout son danger vient de l'Europe; il veut donc se servir de tous les éléments qu'il a sous sa main, pour faire pressentir les cabinets. En même temps que la duchesse de Saint-Leu écrit à l'empereur Alexandre, M. Ouvrard à l'Angleterre, M. de Stassart au prince de Metternich, M. Maret va voir M. Alexandre de Humboldt, afin qu'il pressente la Prusse elle-même sur les conditions possibles de la paix: il ne s'agit plus de conquêtes de territoire ou de nouvelles invasions, on accepte tous les traités avec l'application d'un système modéré et représentatif, sous la dynastie napoléonienne. M. de Humboldt se charge de communiquer ces propositions à son gouvernement. Il ne s'engage à rien qu'à se poser en intermédiaire pacifique, faisant toujours servir ces ouvertures à la bonne information de son gouvernement. Songer à la paix était chose absurde: erreur possible que les gouvernements possèdent les armes devant Bonaparte aux Tuileries, c'était ne pas avoir l'intelligence des véritables éléments européens. Aussi la guerre se fit et les alliés entrèrent une seconde fois dans Paris.

Ici se présente une situation qui doit être particulièrement remarquée en ce qui touche la Prusse; tout le parti libéral de l'Allemagne armée sous Blücher, la landwehr, les levées en masse, étaient saisies d'une violente colère contre la France, qui deux fois avait nécessité la guerre. Aussi la plupart des excès de l'invasion vinrent des Prussiens, enfants de l'insurrection et de la liberté. Dès que Paris fut au pouvoir des alliés par la seconde capitulation, un congrès de ministres étrangers dut se réunir, et le baron Guillaume de Humboldt y fut encore chargé des intérêts de la Prusse. Dans cette circonstance délicate pour tous et si malheureuse pour nous, il se montra impératif, exigeant; ses notes, qui demandent la cession de Montmédy, Longwy, Metz, Thionville et Sarrelouis, en font foi (1). Le baron de Humboldt avait adopté la doctrine de M. de Gagern, plénipoten-

(1) Je les ai publiées dans l'*Histoire de la Restauration*.

taire des Pays-Bas, à savoir, « qu'il était permis de recouvrer par la conquête ce qui avait été perdu par la conquête. » De là, une conclusion extrême, que l'Allemagne pouvait reprendre l'Alsace, la Lorraine; et les Pays-Bas pouvaient obtenir la Flandre et l'Artois.

De ces étranges prétentions, il ne fallait pas en faire un reproche à M. Guillaume de Humboldt seul, car tel était alors l'esprit général de l'Allemagne, implacable contre nous. On a écrit que c'est à l'intervention du baron Alexandre de Humboldt que l'on doit la conservation du pont d'Iéna que Blücher voulait faire sauter. C'est une erreur de la flatterie scientifique; ce qui sauva le pont d'Iéna, c'est la précaution prise par le duc de Wellington d'y faire mettre un corps de garde anglais avec des sentinelles que le feld-maréchal Blücher devait respecter; M. Alexandre de Humboldt n'eut rien à faire en tout cela. Son frère nous demandait les places fortes de la Meuse. Le baron Alexandre aurait eu une belle occasion de se montrer dans son extrême amour pour la France, en préservant nos dépôts scientifiques, littéraires et des beaux-arts, des représailles commises par les alliés. J'ai beaucoup fouillé dans les archives diplomatiques, et j'aurais désiré trouver une pièce, un acte qui constatât l'intervention bienveillante du baron Alexandre de Humboldt, pour préserver les musées, les bibliothèques, dans lesquelles souvent il avait trouvé une si généreuse hospitalité.

Ce fut à une autre intervention, à celle du duc de Richelieu spécialement et de l'empereur Alexandre, que la France dut quelque adoucissement à ses malheurs; la popularité scientifique de M. de Humboldt est assez grande, les éloges des journaux assez retentissants en sa faveur pour laisser le mérite à ceux qui, en servant leur pays, n'ont pas eu l'honneur de tant de phrases dans la presse périodique. A peine les alliés quittèrent-ils Paris, que les ministres allemands se réunirent à Francfort pour délibérer sur les destinées de la Germanie; et ici se manifestent déjà les deux opinions qui divisent les hommes d'État du cabinet de Berlin. L'effort des Allemands, en 1813, glorieux et si beau pour la patrie, avait inspiré et créé une école libérale qui appelait l'unité constitutionnelle de l'Allemagne. Tout le monde était d'accord sur ce point, que l'Allemagne devait être constituée; mais on différait essentiellement sur les termes et le but; ce que voulait l'école des véritables hommes d'État, c'était l'unité allemande résultant d'un vaste et fort système de confédération, de manière que s'il s'élevait jamais à l'étranger un homme encore à la hauteur de Napoléon, il trouvât dans la force même de la nationalité germanique une résistance efficace à ses projets ambitieux. Mais à côté de cette école de force et d'avenir, il s'en était élevé une autre de constitutionnalisme anglais et français, dont le but spécial était d'appliquer à l'Allemagne le gouvernement représentatif. Et je crois que dans cette dernière catégorie on peut placer le baron Guillaume de Humboldt, quoique avec des expressions très-mitigées.

Le feu roi de Prusse avait pris, il est vrai, quelques engagements de liberté dans ses décrets de levée en masse, en 1813, et ces engagements tenaient à la réaction patriotique que l'école de Stein, de Blücher, avait imposée aux époques de crise, dans les temps d'effervescence et d'exaltation. Mais ces engagements étaient-ils de nature à nécessiter le bouleversement des antiques institutions prussiennes qui reposaient sur trois points essentiels : 1° la force militaire; 2° la parfaite et économe administration; 3° la liberté philosophique? Qu'aurait produit, je le demande, le gouvernement représentatif appliqué à la Prusse? En dehors des États, où il n'est qu'une forme inhérente et traditionnelle, qu'est-ce que le gouvernement représentatif, si ce n'est un moyen d'affaiblissement réel de la force, de la considération, de la vie même des États? Si j'étais ennemi d'un peuple, grand, immense par son histoire, par les traditions, sa puissance de conquête et sa force expansive, je lui imposerais le système représentatif, les élections, la tribune, la presse libre : et pourquoi cela? c'est que cette énergie qui le poussait naguère sur le monde, il l'userait au dedans, il l'épuiserait sur lui-même. La constitution serait comme la cage où l'écureuil roulant toujours sur lui-même, ne fait pas un pas, avec la plus prodigieuse activité. Telle nation qui pendant un siècle a acquis sept provinces par la force de la diplomatie et de la guerre, userait sa vie forte, turbulente, à discuter sur le droit des électeurs et sur un calcul de majorité. Je m'explique donc très-bien comment le véritable parti des hommes d'État en Allemagne pouvait justement repousser le système représentatif; on l'admit pour quelques petits États, comme un jouet d'enfants, on le repoussa pour les grandes monarchies qui avaient un avenir et une force à maintenir. Le gouvernement représentatif, il faut le respecter quand on l'a, mais ne pas trop le demander comme un bienfait quand il vous manque.

Aussi, à partir de 1816, le baron Guillaume de Humboldt ne fut plus employé que dans la diplomatie d'ambassade; son esprit est toujours lucide, les services qu'il a rendus, considérables; mais il n'a pas et ne peut plus avoir ce qu'en politique on appelle la direction, c'est-à-dire ce mouvement

libre et spontané qui fait qu'on s'identifie profondément avec la pensée même du pouvoir, à ce point qu'on le domine. Le baron Guillaume est d'abord nommé ministre à Londres, parce que, là, ses idées libérales ne sont point à redouter ; il peut même se passer la fantaisie des formes parlementaires ; il vient ensuite au congrès d'Aix-la-Chapelle comme simple plénipotentiaire, parce qu'il s'agit de la question française, dont M. de Humboldt est plus spécialement pénétré. On doit examiner si l'occupation cessera, et comme on veut en effet qu'elle cesse, on doit régler les contributions, les indemnités pécuniaires, le mode de payement, et pour cela M. de Humboldt est parfaitement apte ; il signe les protocoles rédigés sous l'influence de l'empereur Alexandre ; l'alliance est tellement intime entre la Prusse et la Russie, qu'aucune séparation n'est désormais possible.

C'est au congrès d'Aix-la-Chapelle que se termine, à proprement parler, la vie diplomatique du baron Guillaume de Humboldt ; d'autres idées, d'autres intérêts vont se produire en Prusse, et il n'est plus capable de les comprendre et de les satisfaire ; le feu roi Frédéric-Guillaume le désigne pour l'administration de Neuchâtel, petite principauté unie à la monarchie prussienne par de vieux droits de suzeraineté et d'héritage. Cette administration ne se lie en rien au système politique. Depuis 1820, l'Europe entre dans des voies nouvelles en face de l'esprit révolutionnaire qui partout se réveille ; l'Allemagne se couvre de sociétés secrètes, et les esprits libéraux, tels que M. Guillaume de Humboldt, seraient fort dangereux à la tête d'un cabinet. S'ils ont pu servir leur pays dans d'autres circonstances, lorsqu'il fallait secouer le joug de Napoléon, ces circonstances étant passées, le gouvernement, sans se montrer ingrat, peut leur dire : « Votre temps est fini. » Et d'ailleurs le baron Guillaume de Humboldt n'avait point à se plaindre du roi de Prusse ; il était comblé de faveurs ; les premiers ordres brillaient sur sa poitrine, et possesseur d'une fortune considérable, il devait tout à son souverain. Ce fut alors qu'il se retira dans ses terres pour se livrer à des études un peu étranges dans une vie aussi positive. Mon Dieu ! j'honore la science, les travaux même capricieux de l'esprit, mais que dire du baron Guillaume de Humboldt le diplomate, écrivant une dissertation sérieuse *sur la différence des sexes dans la nature organique*, c'est-à-dire sur la beauté des formes masculines et féminines ? Puis l'érudit se consacre à l'étude des origines, des langues, non point pour les parler ou les écrire, ni pour les faire servir aux rapports d'intelligence ou aux relations commerciales et à l'agrandissement de l'esprit humain, mais pour rechercher systématiquement les origines, les similitudes ; le baron Guillaume de Humboldt s'éprend surtout pour la langue basque ; il y rattache tout, le basque c'est évidemment la langue des Phéniciens, c'est l'idiome primitif des peuples. Tour à tour M. de Humboldt examine le panthéisme indou, le génie de la langue chinoise, si bien que, malgré le caractère un peu courtisan de M. Abel de Rémusat, il ne peut s'empêcher de railler les prétentions scientifiques du ministre prussien qui disserte sur le chinois sans le savoir précisément. Pour étudier et comparer les langues de l'Asie, le baron Guillaume de Humboldt avait-il la compétence des maîtres ? Il n'en savait que la superficie, et l'on n'apprend pas tout avec de l'esprit ; pour comparer le chinois, le sanscrit et les langues antiques, il faut une vie tout entière, et le baron Guillaume de Humboldt, heureusement pour les affaires de la Prusse, n'y avait consacré que ses loisirs.

Tout en faisant une plus large part scientifique au baron Alexandre de Humboldt, je crois toujours qu'il faut distinguer dans ses œuvres ce qui est esprit d'observation et de recherches, c'est-à-dire les faits, les expériences, d'avec les théories de hasard et d'improvisation. Un esprit éminent, comme le baron Alexandre de Humboldt, qui a beaucoup vu, beaucoup étudié, est toujours intéressant à consulter. Mais il y a chez lui, comme chez M. Arago, une partie essentiellement vulgaire qui tient au besoin de popularité politique. À travers toute la science astronomique de M. Arago, il y a de l'almanach, il y a même la petite partie des prédictions et des *faits-Paris* livrés à la presse. De semblables faiblesses se trouvent dans le baron Alexandre de Humboldt, et c'est ce que le savant Cuvier dédaignait profondément ; ce n'était qu'à la science elle-même qu'il demandait sa grandeur ; et même au point de vue politique, très-lié au système de M. de Villèle, il était devenu fort hostile à la presse et aux déclamations de la gauche.

Cette popularité du baron Alexandre de Humboldt le sert admirablement lors de la révolution de 1830, et il se trouve tout naturellement à Paris mêlé, comme dans les cent jours, aux premières transactions politiques ; chez lui se révèlent donc les diverses conditions que j'ai signalées : l'homme d'État prussien appelé à observer, à voir les faits pour l'instruction de son gouvernement, le savant fort lié avec M. Arago, le libéral très-ami de M. de la Fayette. Cette situation complexe lui sert à éclairer la Prusse sur la tendance de la révolution, et le feu roi sent tous les services que dès lors il peut rendre. C'est M. de la Fayette que M. de Humboldt va consulter sur la tendance de l'esprit révolution-

naire ; il en reçoit la singulière réponse que j'ai textuellement rapportée dans un autre livre (1). C'est par cette voie qu'il éclaire le cabinet de Berlin, et détermine la reconnaissance immédiate de la monarchie du 9 aout.

A partir de cette époque, le baron Alexandre de Humboldt prend une importance politique qu'il n'avait pas eue jusqu'alors ; le vieux roi de Prusse, sous l'influence de la princesse de Liegnitz, croit indispensable le maintien de la paix ; et comme il faut un intermédiaire auprès du nouveau gouvernement, avec habileté il choisit le baron Alexandre de Humboldt, parce qu'il le sait parfaitement bien posé auprès du parti triomphant. C'est lui qui porte les lettres de reconnaissance de la nouvelle dynastie ; toutes les fois qu'il y a une communication privée, conciliante, à travers toutes les difficultés de gouvernement, c'est M. de Humboldt qui s'en charge. Ses voyages se multiplient, il devient presque un habitant de Paris, et c'est au palais de l'Institut qu'il s'abrite comme pour garder ce caractère scientifique dont il se glorifie justement. Tandis que son frère Guillaume de Humboldt est entièrement retiré dans ses terres (2), après avoir joué un rôle important dans les derniers temps de l'empire et de la restauration, Alexandre, lui, semble renaître au contraire pour la politique au milieu de la nouvelle époque, et il obtient ainsi toute la confiance du vieux roi de Prusse et de la princesse de Liegnitz.

Cette situation a duré jusqu'à l'avénement du roi de Prusse actuel, prince d'intelligence qui, en renonçant à la politique active de la guerre et de la conquête, s'est plus spécialement voué à la direction des esprits et à l'administration de la Prusse. Sous le vieux roi, une multitude de difficultés étaient nées de la situation réciproque des catholiques et des protestants ; on avait essayé des persécutions impopulaires et maladroites contre les évêques des provinces rhénanes, ce qui avait amené une grande fermentation des esprits. Le premier soin du nouveau monarque a été de faire cesser toutes ces violences et de rendre la paix aux provinces agitées.

L'honneur du règne actuel sera cette large protection accordée aux catholiques, la répression de l'esprit philosophique et novateur qui nie le Christ et bouleverse la vieille et sainte Allemagne. Ce sera pour le nouveau roi une grande tâche, parce que la négation religieuse porte à la négation monarchique. Le roi Frédéric-Guillaume est un prince éclairé d'une véritable éducation libérale ; il écoute, discute, accorde même beaucoup ; mais il doit se défier de cette facilité même, et se convaincre surtout que la tâche des gouvernements est de remplir leurs destinées traditionnelles, et Frédéric le Grand les avait solennellement tracées pour la monarchie prussienne.

Maintenant le roi de Prusse a encore à lutter contre les fausses tendances de cette vieille école dont M. de Humboldt est le représentant, et que j'appellerai le constitutionnalisme prussien. Chaque année cette école fait courir le bruit que le roi est à la veille de donner une constitution. Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que la Prusse n'est pas constituée ? N'a-t-elle pas une bonne administration, économe et surveillante ? N'y a-t-il pas une liberté suffisante de penser et d'écrire, trop grande peut-être, en religion et en philosophie ? Est-ce la tribune qu'on demande pour la Prusse, et la lutte des majorités et des minorités ? Dieu en préserve la monarchie du grand Frédéric ! Si elle veut s'arrêter dans son développement de grandeur, dans son influence européenne, elle n'a qu'à ouvrir une tribune où chaque année on vienne démolir ce que le gouvernement peut faire de bien et de bon. Un des hommes influents de la mission de Chine me disait naguère qu'il avait cherché à expliquer au mandarin chargé des négociations le mécanisme du système représentatif, et le mandarin, après avoir grandement réfléchi, répondit avec un grand sérieux : « Ah ! « je comprends ; vous bâtissez une maison, puis « vous permettez qu'on mette devant des canons, « et qu'on tire à pleine volée sur elle. »

Si nous étions encore au temps de Voltaire, on pourrait dire, comme lui, que la sagesse vient décidément du Céleste Empire !

IV

LE DUC ÉLIE DECAZES.

Lorsqu'on visite le château des Tuileries, aux jours de simples réceptions, on peut remarquer une sorte de couloir qui sert d'avant-salon à la plus vaste pièce où se réunit aujourd'hui le conseil des ministres. Ce petit dégagement, hélas ! bien délaissé (la France n'a plus de reliques), était le cabinet du feu roi Louis XVIII, le prince habile qui s'efforça de concilier les grands partis en France et de renouer la chaîne des temps. Le cabinet du roi était de la plus austère simplicité ; Louis XVIII

(1) *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe*, t. III.

(2) Il y est mort en 1835.

passait sa vie dans son fauteuil à roulettes, modeste mais fort ingénieusement préparé pour le transporter çà et là dans les appartements. Devant lui était une petite table de bois blanc, compagne fidèle de son émigration, le meuble de ses habitudes. Peut-être avait-il signé la charte sur ce frêle support; puis quelques chaises sur lesquelles étaient des gravures roulées, des livres ouverts, une bibliothèque basse en forme d'armoire avec glaces, telles qu'on les faisait au commencement de la révolution française; deux gravures suspendues, l'une reproduisant le *Bélisaire* de Gérard, l'autre un sujet dont je ne me souviens pas précisément, étaient les seuls ornements de ce cabinet où le roi avait reçu pourtant les souverains et les ministres de l'Europe avec cette dignité de la maison de Bourbon qui ne cédait le pas à personne.

Dans ce cabinet, vers le commencement du mois d'août 1815, tout en face du vieux roi, était debout un jeune homme de trente-quatre à trente-cinq ans, d'une belle figure, le front haut, le nez arqué et méridional, revêtu de l'uniforme de préfet de police dans la plus stricte étiquette de cour; le roi aimait ces marques de respect, et il adressait ainsi la parole à ce jeune homme : « Eh bien, M. le préfet, qu'est-ce donc que cette tentative d'empoisonnement sur l'empereur Alexandre? qu'y a-t-il de vrai? que venez-vous m'annoncer? » Alors, avec les formes les plus respectueuses, le préfet répondit au roi « que, d'après les ordres de M. de Talleyrand, il s'était rendu chez M. de Nesselrode, que là, perquisition faite en présence des officiers de l'empereur, on avait reconnu que la bouteille de l'office (qu'on disait remplie de poison) contenait une substance pour nettoyer les meubles et placée fort innocemment dans le buffet. » — « Ah! tant mieux, s'écria Louis XVIII, ce sera une accusation et un embarras de moins. » J'ai besoin de dire que le vieux roi n'aimait pas les mauvaises nouvelles; il se laissait entraîner doucement vers toutes les bouches qui le rassuraient, égoïsme que nous avons un peu tous. Les gens qui veulent exercer sur nous de l'empire doivent nous rassurer ou nous égayer; ceux qui nous alarment ou nous blessent, nous les secouons le plus vite possible, parce que telle est la nature humaine. Les Bourbons surtout avaient cette tendance; elle pourrait expliquer la puissance de bien des favoris depuis Louis XIV.

Le jeune homme qui alors, pour la première fois, se trouvait en présence de Louis XVIII, se nommait Élie Decazes. Né à Saint-Martin-de-Laye, près du glorieux champ de bataille de Coutras, si célèbre sous Henri IV, sa famille était simple, mais honorable, de magistrature et d'échevinage. Dans le midi, parlementaires, échevins et jurats avaient une grande importance. Henri IV, dans ses jours de bonté et de périls, avait anobli un Raymond Decazes, et c'était un de ses descendants qui se trouvait à la face d'un petit-fils du Béarnais qui, hélas! n'avait pas, comme lui, noirci son front à la poussière des batailles. Les temps étaient si dissemblables! Nous arrivions aux époques d'écriture et de chartes; on ne noircissait plus son front de poudre, mais on trempait d'encre ses doigts.

Les réponses du jeune fonctionnaire plurent donc singulièrement au roi Louis XVIII, qui lui dit : « Je suis charmé, monsieur, d'avoir un préfet de police aussi intelligent; je désire que dorénavant vous veniez me rendre compte en personne des événements importants de ma capitale. » M. Decazes fit connaître respectueusement au roi que M. de Vitrolles lui avait dit : « que comme secrétaire d'État, lui seul devait servir d'intermédiaire entre le préfet et le monarque; fallait-il obéir à cet ordre? » — « Non, vous personnellement, répéta le roi, je désire vous voir. » Et alors de sa toute petite voix criarde il ajouta : « M. Decazes, êtes-vous parent de la belle madame Cazes, femme du fermier général? « C'était une des grandes beautés de l'époque de Monsieur, comte de Provence, au Luxembourg, et ces souvenirs-là, Louis XVIII en était encore tout ravi. — « Je dirai au roi, répondit M. Decazes, que je n'ai point cet honneur-là, et que nous appartenons à une famille de robe. » Et Louis XVIII, qui déjà se sentait de l'affection pour le jeune préfet, lui dit : « Au reste, vous n'avez pas besoin d'être le parent d'une jolie femme pour être excellent préfet de police. » Et il le congédia de la main en lui disant : « Allons, monsieur, au revoir. »

Tous ces premiers détails étaient indispensables pour bien faire connaître l'origine de la faveur de M. Decazes; et pour la comprendre plus en grand, il faut nécessairement dessiner la situation politique, car la faveur vient moins aux personnes qu'aux positions; et si l'on analyse un favori, il n'est quelquefois que le symbole d'une certaine situation plus forte que la volonté. Louis XVIII alors était entre deux partis, tous les deux considérables, hostiles, et tous les deux avec leur pensée de gouvernement et leur police : le parti de la révolution avait pour organe Fouché, que le roi avait été obligé d'accepter pour ministre comme garantie donnée aux jacobins et pour ne point trop effrayer le parti révolutionnaire. Quoique Fouché eût dressé une liste de proscription, sacrifié ses amis avec une extrême légèreté, Louis XVIII ne pouvait se

fier à lui; on savait qu'il travaillait pour une autre idée, qu'il complotait pour un autre changement, et en aucune manière la restauration ne pouvait se personnifier dans un régicide.

D'un autre côté, les royalistes groupés sous M. le comte d'Artois formaient également un grand parti qui imposait ses idées, ses ministres; et ce parti, qui n'aimait pas Louis XVIII, avait pour organe et pour agent le baron de Vitrolles, homme d'activité et d'esprit. Si le parti ultra-royaliste ne conspirait pas précisément, il désirait un changement politique qui eût annulé Louis XVIII au profit du comte d'Artois. Or, le vieux roi, très-décidé à garder son autorité, devait repousser de toutes ses forces cette double intrigue du parti jacobin et du parti royaliste; pour cela il avait donc besoin d'un homme de confiance. Il n'aimait pas M. de Talleyrand; c'était querelle de grand seigneur, et l'air compassé, impératif du président du conseil lui déplaisait. Les rois qui veulent faire tout par eux-mêmes aiment les jeunes hommes; ils espèrent les instruire, les façonner; il les considèrent alors comme leur ouvrage, comme des élèves chéris, exécutant leurs pensées politiques. De là cette tendance de Louis XVIII à grandir le jeune préfet de police jusqu'à en faire plus tard un favori.

M. Élie Decazes ne commençait pas alors sa carrière d'administration, je dirai presque de politique. Enfant, il avait été envoyé de Libourne au collége de Vendôme, où il fit sa première éducation, éducation alors si merveilleusement dirigée par les corps religieux, seuls capables de comprendre et de moraliser les primitives impressions de la vie. La révolution ayant dissous ces colléges, Élie Decazes porta ses études vers le barreau, à Libourne, tout à côté de cette ville de Bordeaux qui avait produit les deux girondes, républicaine et royaliste. De Libourne, sous une protection attentive, il vint s'attacher au barreau de Paris, où il plaida sa première cause sous le consulat, au bruit du canon de Marengo. Ses débuts furent heureux; il eut le bonheur de plaire à un magistrat de rang élevé, bienveillant, quoique d'un esprit fort ordinaire, M. Muraire, premier président de la cour de cassation, et celui-ci le présenta à l'empereur. Le but de toute l'ambition du jeune Élie Decazes, c'était le titre d'auditeur au conseil d'État, ce qui lui ouvrait l'administration publique, et l'empereur, capricieusement, l'envoya comme juge dans une petite ville d'Allemagne, dans le Hanovre, je crois; M. Decazes obéit, parce qu'avec Napoléon c'était le seul parti à prendre. Le voilà donc jeté dans un pays inconnu, au milieu de cette étrange administration impériale, oppressive, soldatesque, que le peuple allemand secoua avec tant de bonheur aux jours de la délivrance. M. Decazes n'y resta pas longtemps; la même protection, et son zèle pour le service public, le firent nommer juge au tribunal de la Seine. Alors il venait d'épouser la fille de son protecteur, mademoiselle Muraire, et cette alliance était tout à la fois un témoignage de l'esprit et de la bonne situation de M. Decazes. Sous l'empire de Napoléon, c'était moins la valeur individuelle qui était remarquée, que le classement de chacun dans la vaste hiérarchie de l'empire. Or un premier président à la cour de cassation, un comte de l'empire (cette noblesse improvisée était si vaniteuse) tenait un haut rang dans l'État; un jeune juge d'un tribunal civil était appelé à un immense bonheur en s'associant à une telle fortune politique. Une année à peine écoulée, la jeune femme mourut, et jamais douleur d'époux ne fut plus profonde ni mieux sentie; elle fit le bruit de tout Paris. Cette tendresse expressive devint le sujet des conversations même aux Tuileries, et le jeune magistrat inspira un intérêt d'autant plus vif, qu'il s'était montré chevaleresque presque comme aux vieux temps (alors les mœurs des chevaliers reprenaient leur cours). De juge au tribunal de la Seine, M. Decazes devint conseiller à la cour impériale, président remarquable des assises, tâche si difficile et hautement consciencieuse pour le magistrat.

C'est à cette époque que commencent les premiers rapports de M. Decazes avec la famille Bonaparte. Je laisse de côté toutes les légendes d'amour qui se rattachent à cette vie d'un jeune homme aux traits nobles, à la tournure distinguée, au milieu de cette cour de femmes mal élevées, sans tenue et sans respect d'elles-mêmes; je ne suis ni Juvénal ni Suétone, et nous ne sommes point dans l'empire romain. Je dirai seulement que M. Decazes y conquit la plus haute puissance avec les plus gracieuses intimités; il fut attaché comme secrétaire des commandements à madame Lætitia Bonaparte, femme pleine de sens et de finesse, qui ne s'était pas laissé éblouir par les grandes aventures de cette famille, qu'un seul nom couvrait de ses splendeurs, celui de Napoléon. L'esprit de tenue et de convenance, que M. Decazes portait au plus haut degré, lui attira la confiance de cette bonne vieille Corse, active, surveillante, minutieuse pour sa huche, faisant, au reste, du bien, et qu'une grande tendresse créait comme médiatrice entre tous ses enfants.

De cette position auprès de la mère de l'empereur, M. Decazes passa comme conseiller de cabinet auprès de Louis Bonaparte, que le caprice de la fortune avait élevé un beau jour à la royauté de

Hollande; et voilà M. Decazes jeté à la cour de la Haye, ennuyeuse et ennuyée, quittant les distractions de Paris, les affaires de magistrature, pour obtenir un titre sans fonction, tout à fait au caprice de Louis Bonaparte, homme doux, inoffensif, prenant au sérieux sa pauvre et ridicule royauté, et voulant faire le souverain même contre l'empereur. Je ne feuillette jamais cette histoire de l'empire sans voir, à côté de grandeurs incontestées, des petitesses inouïes, du drame et de la parade, du héros et du saltimbanque. M. Decazes se trouva plus d'une fois l'intermédiaire entre Louis Bonaparte, sa mère et l'empereur; il s'habitua ainsi aux ménagements, à la discrétion, à cette façon douce de causeries, respectueuse envers les uns, bienveillante envers les autres, qui ne compromet pas, n'engage à rien, et arrive souvent à un résultat. Cette situation devint toujours plus délicate, lorsque Louis Bonaparte prit la fuite et se rendit en Allemagne pour échapper aux colères de l'empereur. Si c'était déjà beaucoup que de supporter le frère de Bonaparte heureux et se croyant roi, il était plus difficile encore de le subir très-inquiet, dans la disgrâce, au milieu de l'Autriche. M. Decazes revint à Paris pour reprendre ses fonctions à la cour d'appel de la Seine; c'est là que la restauration le trouva dès son origine.

Il signa un des premiers l'acte d'adhésion des cours souveraines à la restauration, et, en 1814, il se fit remarquer par cette chaleur de royalisme qui était inhérente aux opinions du Midi. Cette première restauration dura peu, pêle-mêle étrange de bien et de mal, de grandeurs et de fautes; et alors arrive l'empereur au 20 mars; le drapeau tricolore flotte sur Notre-Dame, avec un gouvernement mi-parti d'empire et de jacobinisme.

La plus grande calamité qu'aient eue à subir la noble nationalité française et la loyauté de son caractère, ce furent les cent jours; il s'y mêle de la trahison, un manque inouï à la foi des serments; des généraux qui, la veille, jurent de mourir pour Louis XVIII, et qui passent le lendemain avec enthousiasme à Bonaparte; des adresses démenties, quelque chose du Bas-Empire, des jacobins et des niais de 89 dans la parade déclamatoire du champ de mai. A l'aspect de cette époque, si dégradante pour le caractère national, ceux qui protestèrent contre l'étrange abus de la force, ceux qui allèrent à Gand auprès du roi pour empêcher les maux d'une guerre d'invasion et assurer le triomphe de Louis XVIII et de la charte, ceux-là furent de bons Français. Cette assertion paraîtra étrange à la petite école libérale; mais la grande histoire marche en secouant les récits de MM. Dulaure, Norvins et Thiers, chroniqueurs plus vieux et moins attrayants que les moines du moyen âge, légendaires plus crédules et plus passionnés sur les temps de la révolution et de l'empire, que tel religieux qui racontait les batailles contre les mécréants de Palestine et les Albigeois de la langue d'oc. Rien d'étonnant, dès lors, que des magistrats sérieux, comme M. Séguier, refusassent de siéger sur les fauteuils de la cour, ou au moins qu'ils pussent manifester leur opinion à la face de tous. Ce sentiment dicta la conduite de M. Decazes: dissidant en pleine cour royale une adresse à l'empereur, il fit valoir avec un talent remarquable les avantages du principe de la légitimité; et comme on lui répondait par ce qu'il y avait de merveilleux, cette marche rapide de l'empereur du golfe Juan à Paris, il répondit par cette phrase restée historique: « Je ne croyais pas que la couronne fût donnée comme un prix de course. » De telles paroles, qui méritèrent l'exil à M. Decazes, avaient retenti dans le sein du parti royaliste, et, à la seconde restauration des Bourbons, il dut à ces gages donnés pendant les cent jours une renommée incontestée parmi les magistrats dévoués à la famille des Bourbons. Exilé durant quelques mois dans le Midi, il reparut à Paris au commencement de juillet 1815, après la bataille de Waterloo.

Tout était confusion dans la capitale; les armées alliées y faisaient leur entrée belliqueuse, tandis que la chambre des représentants rédigeait des constitutions et des protestations, amusettes de partis dans les gouvernements morts. Lié d'amitié avec M. de Jaucourt, M. Decazes fut présenté à M. de Talleyrand, qui arrivait à côté du roi au moment où s'organisait le ministère. Un des magistrats fort dévoués à la restauration, M. Decazes fut indiqué pour la préfecture de police, et, le même jour, sa nomination était signée à la hâte, afin d'accomplir une tâche assez singulière: il avait à disperser cette grande cohue, appelée chambre des représentants, qui vociférait encore aux Tuileries, et menaçait de se réunir en d'autres lieux pour embarrasser les affaires de ce pauvre pays de France, que l'esprit jacobin et impérialiste venait de compromettre si étrangement. Fouché voulait en finir avec ces représentants qui parlaient du triomphe de la souveraineté du peuple pour briser la dictature de Napoléon et créer celle de M. de la Fayette. Tout était confusion à Paris. M. Decazes allait exécuter les ordres du gouvernement, lorsque la garde nationale, ne prenant conseil que de la nécessité, occupa militairement la salle des séances, et les clefs furent portées à la préfecture de police. On fut donc débarrassé, pour le moment, de cette assemblée plus identique qu'on ne croit avec les premières chambres qui nous

sont venues après juillet 1830, sous les mêmes inspirations de M. de la Fayette. Il faut tant d'efforts pour arriver à l'ordre et à la régularité dans les idées politiques !

C'était un devoir difficile, immense, que celui d'un préfet de police à cette époque. L'ennemi occupait la capitale : impératif, despote, il voulait se venger de nos victoires et de nos conquêtes ; les exigences se succédaient : aujourd'hui c'était de l'argent, demain des réquisitions de vivres ; puis on voulait faire sauter le pont d'Iéna ; le plus souvent c'étaient des rixes entre les vieux soldats de l'armée impériale et les troupes alliées ; avec cela, les conspirations de partis, les espérances des uns, les exigences des autres, et par-dessus tout les intrigues qui se croisaient au château ou chez M. de Talleyrand, le heurtement des opinions et des hommes, M. Fouché et M. de Vitrolles, les jacobins et le parti royaliste ; enfin, cet esprit de réaction qui entraîne toujours les opinions victorieuses vers les excès et les fatalités de la vengeance.

M. Fouché avait présenté au conseil des ministres une liste de cent dix-sept noms, la plupart ses vieux amis dont il voulait se débarrasser, selon ses habitudes, comme gage aux opinions victorieuses : c'étaient les chefs du parti militaire et les fonctionnaires les plus compromis dans les cent jours. Indépendamment de cette liste, une autre fut adressée au préfet de police de plus de soixante personnes qui devaient être éloignées de Paris dans un rayon de quarante lieues. M. Decazes en fit effacer quelques-uns, obtint des modifications pour quelques autres, spécialement pour MM. Benjamin Constant et Montalivet. Cette liste était encore l'œuvre de M. Fouché, sacrifiant avec indifférence ses amis et ses ennemis ; elle supposait évidemment de l'arbitraire ; les conditions d'un gouvernement ne sont-elles pas d'abord de vivre ? et le devoir de M. Decazes dut être de poursuivre avec vigueur les auteurs et les complices de la conspiration des cent jours. Ainsi, loin d'adopter le système de ceux qui font un crime à un magistrat de faire son devoir, je dis que ce qu'on pourrait reprocher à M. Decazes, ce fut peut-être de ne point le faire assez, en se montrant trop indulgent envers les hommes qui avaient renversé le pouvoir des Bourbons et jeté la France dans le chaos des cent jours.

Ici se présentent les premiers procès politiques, j'entends parler des procédures contre le colonel Labédoyère, M. de Lavalette et le maréchal Ney. Il faut essentiellement préciser la part qu'y prit M. Decazes. Je crois que personne ne conteste aujourd'hui la culpabilité, au point de vue militaire, du colonel Labédoyère. Il avait passé d'un drapeau à un autre, et les lois ne lui prêtaient aucune excuse ; seulement comme c'était un noble cœur, un enthousiaste jeune homme, ceux qui s'intéressaient à lui devaient lui fournir les moyens d'échapper à la fatalité de sa destinée. Après le 8 juillet 1815, époque de la capitulation de Paris, Fouché fit appeler M. de Labédoyère et lui dit : « Je vous conseille de quitter la France ; voici des passe-ports ; la Suisse n'est pas loin, la Belgique, l'Angleterre ; si vous ne pouvez avoir de l'argent, voici 25,000 francs en or, mais partez, au nom du ciel, ou je ne réponds pas de vous ! » M. de Labédoyère quitta Paris, mais il ne dépassa pas Clermont. La police savait qu'il y était, et les avertissements ne lui manquaient pas pour qu'il eût à se tenir caché. La cour craignait un mouvement à Paris ; elle était sans cesse dans des transes de conspiration, lorsqu'un billet de ses bureaux annonça à M. Decazes, préfet de police, et qui dînait hors de chez lui, que le colonel Labédoyère, arrivé par la diligence, venait d'être arrêté. M. Decazes courut chez M. Fouché, alors au milieu des fêtes de son mariage (1) avec mademoiselle de Castellane. « Eh bien ! lui dit-il, M. de Labédoyère est arrêté. — Cela n'est pas possible, répondit le ministre ; quel imprudent jeune homme ! Comment faire maintenant ? Je crois qu'il est urgent de l'interroger. » M. Decazes se fit donner par ses bureaux les détails sur l'arrestation ; M. de Labédoyère avait été reconnu dans la diligence par un officier de gendarmerie qui avait pris soin de le suivre à son arrivée à Paris et de le dénoncer à la préfecture. On a dit que cet officier était un agent envoyé tout exprès à Clermont par le préfet de police ; d'abord le préfet n'avait aucune attribution en dehors de Paris ; ensuite, si l'on savait que M. de Labédoyère était à Clermont, à quoi bon le faire arrêter à Paris ? N'était-il pas plus simple de s'en saisir à Clermont ? et à quoi servait alors l'agent dans la diligence ? On connaissait toute l'imprudence de M. de Labédoyère, et il n'était pas difficile de découvrir sa retraite. Il faut un peu se méfier de ces contes sur la police, espèce de Mille et une Nuits que l'on arrange sur des faits qui s'expliquent tout seuls par l'imprudence des hommes. M. Decazes se rendit à la prison du dépôt pour l'interrogatoire. Il ne connaissait que très-imparfaitement M. de Labédoyère ; mais il ne put s'empêcher de lui dire : « Et pourquoi êtes-vous venu à Paris, et, qui plus est, en diligence ? — Je me proposais d'aller en Angleterre, répondit M. de Labédoyère, et je venais

(1) Voir mon travail *sur la Restauration*.

pour embrasser ma femme et ma famille. — Comment ne pas gagner la Suisse? Vous aviez des passe-ports et de l'argent! — C'est un coup de tête, dit M. de Labédoyère, je suis exposé à le payer cher! » M. Decazes procéda ensuite à l'interrogatoire légal, qui ne présenta aucune circonstance extraordinaire. Tout son rôle se borna là; le reste fut le fait du conseil de guerre. Quel reproche pouvait-on faire à un préfet de police? Avait-il juridiction à Clermont en Auvergne? S'il y a eu d'autres ordres, ne furent-ils pas le fait d'un pouvoir de parti, alors si plein de méfiance contre M. Decazes lui-même? S'il y eut une cruelle condamnation, ne fut-elle pas l'œuvre d'un tribunal militaire?

Voici maintenant le procès de M. de Lavalette, dont le nom soulevait les haines les plus grandes à la cour. Je crois qu'il avait refusé des chevaux à Louis XVIII le 19 mars, en prenant possession de l'hôtel des postes. M. de Lavalette, comme la plupart des proscrits de l'ordonnance de M. Fouché, n'avait point cherché à se dérober aux poursuites; il ne fallait pas de bien hautes recherches à la police pour découvrir son asile; il demeurait à la campagne de sa belle-mère ou dans son propre hôtel. Tous les jours il arrivait du pavillon Marsan des rapports de police pour indiquer qu'on avait vu M. de Lavalette. On mettait en doute déjà la fidélité du préfet, accusé de protéger les révolutionnaires; car M. de Lavalette était considéré comme le chef de la conspiration civile, et le château en voulait raison à tout prix. M. Decazes résolut de prévenir M. de Lavalette d'une manière détournée. Un agent se présenta à son hôtel et demanda M. de Lavalette de la part du préfet de police; on lui répondit qu'il n'y était pas. « Dites-lui, répondit l'agent, que je repasserai demain matin. » M. de Lavalette, après cet avertissement, eut l'imprudence de rester chez lui, et il fut arrêté à onze heures, déjeunant paisiblement au milieu de sa famille sans autre précaution; le préfet de police pouvait-il agir autrement? L'arrêt fut aussi étranger à M. Decazes que la condamnation du colonel Labédoyère; traduit devant le jury en cour d'assises, M. de Lavalette fut condamné à mort, et le parti royaliste accusa fortement le pouvoir d'avoir favorisé cette évasion, qui fit tant de bruit à Paris. M. Decazes n'y était pour rien; il ne trahit pas son devoir même pour une bonne action. La délivrance de Lavalette fut tout entière le résultat du dévouement de sa noble et sainte femme.

Dans l'affaire du maréchal Ney, quelle fut la part de M. Decazes? Simple préfet de police, son ressort se bornait à Paris, à la banlieue, et le maréchal fut arrêté, comme on le sait, près du château de Bessonis, propriété de sa famille. Le maréchal conduit à Paris, il était dans le devoir de M. Decazes de l'interroger. Les premières conversations furent tout entières un échange de politesses et de souvenirs; le maréchal raconta à M. Decazes le désastre de Waterloo; il en était vivement préoccupé; il lui parla de la fatale journée; c'est ainsi qu'il appelait le 13 mars. « J'ai perdu la tête un moment, j'ai été entraîné. » Après avoir repoussé avec force l'accusation d'avoir reçu de l'argent de Louis XVIII, Ney rappela ses souvenirs avec précision. « J'ai en effet, dit-il, baisé la main du roi, Sa Majesté me l'ayant présentée en me souhaitant un bon voyage. Le débarquement de Bonaparte me paraissait si extravagant que j'en parlais avec indignation, et que je me servis, il est vrai, de cette expression de *cage de fer*. — Comment, demanda alors le préfet de police, pouvez-vous donc expliquer le changement qui s'est opéré en vous, et comment justifier votre conduite du 14 mars? Vos devoirs n'étaient-ils pas toujours les mêmes? — C'est vrai, répondit le maréchal, j'ai été entraîné; j'ai eu tort, il n'y a pas le moindre doute. »

A cet interrogatoire se borna toute la participation de M. Decazes dans le procès du maréchal Ney, qui devint la grosse affaire politique du temps, depuis si étrangement appréciée. J'ai besoin de dire tout cela afin de faire à chacun la part historique dans les événements de la réaction. Qu'est-ce qu'un préfet de police? Un véritable juge instructeur, qui commence les interrogatoires, entoure les accusés, prépare comme résultat les premiers éléments de l'instruction. A l'époque où nous vivons, les hommes et les choses doivent s'apprécier d'une manière plus sérieuse : presque toutes les arrestations de ce temps se firent en dehors de la préfecture de police de Paris. M. Fouché lui-même, ministre de la police, dont l'action s'étendait sur tout le royaume, ne voulait pas de victimes; mais il y avait quelque chose de plus fort, de plus énergique, c'était un parti victorieux qui imposait ses conditions et ses garanties après la grande trahison des cent jours. La police des partis est la plus terrible, leur justice est plus cruelle encore : n'en a-t-on pas vu un exemple dans le procès des ministres en 1830? et que de vigueur il fallut au pouvoir pour éviter d'être cruel!

La réaction en vint à ce point que M. Fouché fut obligé de donner sa démission, et le roi accepta M. Decazes pour le remplacer; Louis XVIII voulait avoir auprès de lui un homme de sa confiance, car sa position était bien difficile. Le roi était en

présence des négociations étrangères et de la chambre de 1815, si ardente; le duc de Richelieu était absorbé par les négociations avec les alliés, et le roi pour les affaires intérieures n'avait personne qui lui rendît compte du mouvement réel des esprits et de la situation des partis. Louis XVIII fit de M. Decazes un ministre de confiance; il voulait qu'il lui dît tout avec un abandon extrême, pourvu qu'il ne l'inquiétât pas trop; et le ministre, comprenant parfaitement cette situation, associa pour ainsi dire le roi à tous les actes de la politique. S'agissait-il d'une nomination ou d'une mesure? M. Decazes avait grand soin de consulter Louis XVIII, de lui en rendre compte : plus aucune de ces formes souveraines de M. de Talleyrand qui imposait les actes en maître; Louis XVIII aimait les anecdotes, M. Decazes lui en fournissait beaucoup, car son esprit était pénétrant et savait lire un peu dans tous les intérieurs. Le roi adorait les détails politiques, M. Decazes ne les ménageait pas; et peu à peu il s'infiltrait dans les habitudes du vieux monarque à ce point qu'il ne pouvait plus se passer de sa correspondance. L'esprit de M. Decazes était parfaitement approprié aux prévenances, bonnes, douces; il caressait habilement les tendances, les faiblesses même de Louis XVIII et tous les petits côtés de son caractère.

Toutefois il faut se rendre compte de cette position pour en comprendre les difficultés. Le ministre était parfaitement bien avec le roi, c'était beaucoup sans doute, mais il était à la face de deux grands partis qui tour à tour lui faisaient des menaces et des caresses; les royalistes avaient voulu absorber M. Decazes dans leur sein, il leur avait donné des gages pendant les cent jours, et le comte d'Artois était aise d'avoir un ministre dans la confiance du roi. Le parti libéral voulait également avoir M. Decazes, parce qu'avec son concours il espérait reprendre une certaine position dans les affaires et se voir amnistier de son passé. Ainsi se trouvait M. Decazes pendant toute la réaction de 1815, à cette époque la plus difficile de sa vie, celle qu'on a jugée avec le plus de sévérité, parce que, dans les périodes de transition, tous ceux qui veulent tenir un milieu soulèvent contre eux des tempêtes; il faut alors tant de petites habiletés, tant de corruptions, tant de tempérances, que les meilleurs et les plus droits caractères y empruntent une finesse d'habitude, une formule de doucereuse indifférence, qui se détrempe sur toute une vie politique.

Je reviens sur le procès du maréchal Ney, dont l'arrestation était restée étrangère à M. Decazes, encore préfet de police, car le maréchal fut arrêté non point à Paris, et tout à fait en dehors de sa juridiction. Quant au procès, il fut poursuivi par le conseil des ministres tout entier, qui remplit son devoir, devoir terrible mais impératif et juste, car il y avait une grande trahison. Ce fut une affaire toute de judicature; la cour des pairs prononça une peine inflexible; ce fut aussi son devoir. Laissant les déclamations à l'esprit de parti, il faut se reporter au temps, aux maux que la trahison des cent jours avait fait peser sur le pays, à la situation du pouvoir en lutte avec les étrangers. Je crains qu'il n'y ait bien des passions politiques qui se cachent aujourd'hui derrière le nom glorieux du maréchal Ney!

La seconde grande poursuite fut l'affaire des patriotes de 1816, sur laquelle on a publié tant de singulières versions parce qu'on y a vu le gouvernement aux prises avec les dernières classes de la société : j'ai lu même quelque part que M. Decazes était le complice de Pleignier, le corroyeur, pour renverser les Bourbons et faire sauter les Tuileries : « Ce fut quand le complot eut échoué que le ministre abandonna ses hauts complices. » La conspiration de 1816 fut un commencement de carbonarisme mêlé à l'esprit jacobin; je crois aussi que la police y mit trop d'importance, une solennité inutile contre de pauvres diables qui n'agissaient que comme les instruments de quelques hommes cachés qu'il fallait oser punir. Là fut toujours la faute de la restauration que cette poursuite contre les petits et cette indulgence pour les grands; on parla d'agents provocateurs, de police immorale; il n'y a pas de complot qui ne présente un peu toutes ces circonstances, et en général la police n'a rien de vertueux; mais supposer qu'un ministre influent était d'accord avec des corroyeurs pour renverser le gouvernement de Louis XVIII au profit de la république ou d'un autre système, c'est une véritable niaiserie! Le tort de M. Decazes, ou pour mieux dire du conseil des ministres, fut de laisser prononcer des peines capitales contre des malheureux qui n'étaient pas dignes en vérité qu'un gouvernement sérieux s'occupât d'eux à ce point d'en faire ses victimes. Mais alors on était à la face d'une majorité de chambre qu'il fallait satisfaire; elle avait des haines politiques, et le cabinet eût été brisé à la moindre concession : l'empire des majorités est souvent si terrible aux époques de réaction!

L'affaire de Grenoble et de M. Didier est l'un des griefs les plus invétérés contre cette époque. Comme on a réveillé tout récemment cette question, je dois l'examiner avec la maturité de l'histoire. Les documents sont connus et publiés, car il y a moins de mystère qu'on ne croit dans les choses

politiques. On promet beaucoup de révélations, on en donne peu; nous sommes habitués depuis longtemps à ces sortes de menaces de correspondances et de publicité. Nul ne peut contester qu'il y avait eu complot et révolte à Grenoble. Maintenant que nous avons plus d'expérience sur les choses de gouvernement, on voudra bien admettre la nécessité des répressions quand il y a sédition à main armée contre le pouvoir établi. Ministre de la police, M. Decazes dut faire son devoir à l'égard de la conspiration de Grenoble; et comme je suis impartial pour tout le monde, je dis que le général Donnadieu fit aussi le sien, parce qu'il était homme de gouvernement, et qu'aujourd'hui, après la répression des grandes émeutes de Lyon et de Paris, il serait puéril de reprocher à un ministre de la police et à un général d'une division militaire d'avoir fait exécuter les lois de leur pays en réprimant les séditieux. Une fois ceci posé, il faut faire la part de chaque chose et de chacun. Il y a eu d'abord le roman royaliste : M. Decazes était d'accord avec les conspirateurs; on l'a dit, on l'a écrit, on promet de l'écrire encore, et ce complot avait pour but de réaliser en 1816 les événements accomplis en 1830; c'est parce que Didier échoua que M. Decazes le fit sacrifier afin de se couvrir lui-même! Quel intérêt, juste ciel! eût eu M. Decazes, royaliste outré dans les cent jours, bourbonien jusqu'à la racine de ses cheveux, à renverser le gouvernement de Louis XVIII dont il était le ministre et le favori? Cela était-il vraisemblable? et quelle place une révolution aurait-elle pu lui donner plus élevée que celle qu'il avait auprès du roi légitime?

Voici maintenant l'accusation libérale : M. Decazes donna des ordres impitoyables pour l'exécution des arrêts, et lui seul envoya la fameuse dépêche télégraphique qui ordonnait l'exécution des coupables : pour tout ceci il faut bien recueillir les dates, les souvenirs, les actes de chacun, afin que les responsabilités soient bien réparties. 1° M. Dambray, chancelier, garde des sceaux, avait sous sa responsabilité la justice et les grâces; 2° M. Decazes, ministre de la police, avait dans son département l'arrestation des coupables et la sûreté de l'État; 3° le général Donnadieu, commandant la division, devait réprimer par la force; 4° le comte Montlivault, préfet de l'Isère, était le délégué du ministre de l'intérieur et de la police : à ces deux derniers appartenaient donc le gouvernement militaire et l'administration. Une conspiration éclate, le ministre de la police reçoit le premier avis du préfet; le général Donnadieu écrit au ministre de la guerre, le duc de Feltre; et le garde des sceaux, ministre de la justice, fait réunir la cour prévôtale : chacun reste donc dans ses attributions. Que les rapports aient été exagérés, qu'on ait mis trop de zèle, comme toujours, dans la répression, cela est possible; mais ici tout est régulier; le jugement est rendu dans des conditions sévères, inflexibles, si vous voulez, je dis même impitoyables et sanglantes; mais à tout cela que peut faire le ministre de la police? Les grâces dépendaient-elles de lui? Dans la hiérarchie, elles tiennent au garde des sceaux; les conseils de guerre, les cours prévôtales ne ressortissent pas à lui, mais au ministre de la guerre; l'ordre d'exécuter n'est pas plus dans ses attributions, car il doit venir de la chancellerie, et non pas du ministre de la police.

Résumons la part de chacun dans sa responsabilité : une conspiration éclate, tout gouvernement doit la réprimer, et c'est ce que fait avec zèle le général Donnadieu, brave soldat de la révolution de 1789; et comment blâmer sa conduite, quand on fait l'éloge du général Bugeaud, du général Aimar? Le préfet, M. de Montlivault, fait son devoir en instruisant le ministre de la police; celui-ci ne manque pas au sien en donnant l'ordre d'arrêter les coupables; tout se fait selon la loi; le jugement est rendu. Il ne reste plus que la question des grâces, et ici, je le dis, on aurait bien fait de se montrer clément; mais les grâces regardaient le ministre de la justice, le conseil des ministres tout entier, si l'on veut, mais non point un seul des membres exclusivement, et pourquoi tout faire reposer sur lui?

Il faut se rendre compte d'ailleurs de la position du cabinet, et les hommes politiques savent trop qu'on ne s'appartient pas toujours. Le ministère Richelieu n'était maître d'aucun de ses actes en face de la chambre de 1815; si le roi Louis XVIII n'aimait pas cette chambre parce qu'il la savait dominée par son frère, il était loin pour cela d'être libéral dans le sens qu'on donne à ce mot. Le roi soutenait ses prérogatives et il avait des préventions très-arrêtées; il fallait lutter incessamment, l'éclairer chaque jour, lui faire comprendre enfin ce pays de France que vingt-cinq ans de révolution avaient changé. La double maxime que M. Decazes posa toujours devant le roi fut celle-ci : « Royaliser la nation et nationaliser la royauté. » A ce travail le ministère suait nuit et jour dans une lutte incessante avec la chambre de 1815, qui à chaque moment menaçait de lui enlever la majorité. La position de milieu que M. Decazes voulait prendre est toujours une des situations les plus accusées; cela se conçoit, parce qu'on est nécessairement en butte à tous les partis extrêmes; et cette position

mitoyenne est toujours si difficile qu'elle nécessite souvent, je le répète, une sorte de duplicité dans les moyens d'action. Il est évident qu'avec cette chambre de 1815, tôt ou tard M. Decazes aurait été jeté en dehors du pouvoir; Louis XVIII, soit par indifférence de caractère, soit par respect du système représentatif, aurait parfaitement abandonné M. Decazes, qui d'ailleurs n'était point alors parvenu à cette domination familière, intelligente, sur l'esprit du vieux roi, qui lui arriva plus tard. Que devait donc faire le ministre? S'attacher à détruire peu à peu l'influence de la majorité, afin de convaincre le roi que la chambre de 1815 était plutôt l'expression d'un parti que l'opinion de la France elle-même. En butte aux haines des royalistes, M. Decazes dut préparer la chute de la chambre de 1815, et comment y parvenir?

Pour cela il fallait s'appuyer sur plusieurs éléments : 1° sur la froideur, j'ai presque dit la jalousie qui séparait Louis XVIII du comte d'Artois; 2° sur la force et la popularité d'opinion que présentait le parti libéral; 3° sur les quelques débris du parti de madame de Staël, l'école doctrinaire groupée autour de M. Royer-Collard; 4° enfin, obtenir l'appui de la diplomatie étrangère en constatant que le meilleur moyen de pacifier la France était d'adopter un système libéral modéré, qui pût permettre le développement des richesses publiques. Dans ce but, le premier besoin des hommes politiques était de constater l'impuissance de l'esprit révolutionnaire et sa prompte répression. Cet esprit n'était nullement éteint, il s'agitait partout, à l'étranger, parmi les réfugiés de Bruxelles, en Suisse, à Paris et dans les provinces; il suscitait la conspiration de Grenoble, dont j'ai parlé; à Paris éclatait le complot très-réel des patriotes de 1816, mauvaise queue de l'école impérialiste, se plaçant derrière l'échoppe des corroyeurs et le bonnet rouge de Babœuf; le plan des conjurés, je le répète, n'était rien moins que de faire sauter les Tuileries; il fallut sévir avec rigueur; il le fallait même pour n'être point accusé de complicité.

Quand une cause veut triompher, son premier besoin est de se dépouiller de la conspiration pour agir dans l'ordre légal, et le ministre devait frapper les jacobins pour tendre la main au véritable libéralisme. Les royalistes disaient que M. Decazes était d'accord avec les révolutionnaires; ceux-ci à leur tour parlaient d'agents provocateurs, de conspirations fausses, inventées à plaisir. La police, en effet, était fort active, comme à toutes les époques d'agitation et de changement. Des espions, il y en a dans toutes les conspirations, depuis Rome et Venise; et les conjurés devraient savoir que parmi eux il y a toujours des yeux pour voir, des bouches pour dénoncer, aussi larges que le vomitoire du palais ducal sur la Piazzetta. A cette époque, surtout, il y avait des polices d'une nature si diverse! le pavillon Marsan avait la sienne, le libéralisme la sienne, et tout cela se mêlait, se confondait. Puis enfin, tous les gouvernements ne sont-ils pas dans la triste nécessité de montrer la police un peu partout, plaie invétérée de la civilisation?

Le travail politique de M. Decazes contre la chambre de 1815 fut une longue épreuve qui aboutit enfin à cette question posée en plein conseil : « Dissoudra-t-on la chambre introuvable, et osera-t-on faire un appel aux électeurs? » On ne sait pas assez tout ce qu'il fallut de luttes, j'ai presque dit d'intrigues, pour arriver à cette conviction difficile dans l'esprit de Louis XVIII. La faveur de M. Decazes avait grandi; il en était à tous les petits soins auprès du vieux roi; avec une facilité extrême d'écriture et de rédaction, le ministre de la police lui envoyait chaque jour les mémoires, les extraits, les correspondances que le roi lisait, et sur lesquels il faisait des observations. Il n'était pas une seule question d'hommes ou de choses qui ne fût l'objet d'une correspondance; le roi écrivait jusqu'à trois fois par jour à M. Decazes; à chaque difficulté, nouveau billet, dans le style le plus intime, et ce n'était qu'avec une extrême habileté qu'on pouvait parvenir à dompter les scrupules du roi, qui savait bien toute la force, tout le dévouement de la chambre de 1815. Cette majorité n'était pas sans grandeur, sans patriotisme; expression de l'esprit provincial, elle voulait une restauration avec le drapeau blanc fleurdelisé partout et la loyauté de l'esprit gentilhomme. Pour faire admettre le principe de sa dissolution, que de peines! que de sueurs! que de rapports vrais ou exagérés! qu'il fallut réveiller de grands et de petits sentiments au cœur de Louis XVIII! C'est à l'aide d'une activité sans pareille que fut enfin arrachée l'ordonnance du 5 septembre, qui substitua un régime de tempérance à l'ardeur des passions victorieuses et loyales de la réaction royaliste.

L'Europe eut sa part à cette résolution du roi; mais M. Decazes fut le véritable auteur de l'ordonnance du 5 septembre, et en cela il fut aidé par le comte Pozzo di Borgo, et l'action même de l'empereur Alexandre qui avait des mécontentements contre le parti royaliste. Désormais le ministre demeurait à peu près maître de la position auprès du roi, et la chambre nouvellement élue présenta d'autres conditions de majorité que la précédente. Si les royalistes y revinrent, ils n'y

furent plus qu'en minorité; le centre droit y dominait en masse avec les hommes modérés. Ici, M. Decazes se trouvait en présence d'un autre danger dont il faut maintenant parler.

Avant l'ordonnance du 5 septembre, le parti révolutionnaire, complétement effacé, n'existait plus dans les pouvoirs; vaincu après les cent jours, il s'était retiré des affaires. Après ce nouvel acte, au contraire, M. Decazes eut besoin de s'adresser au libéralisme modéré, afin qu'il lui donnât une force pour lutter contre les royalistes; le libéralisme avait sa représentation dans la chambre et dans l'opinion. La mission du ministre fut de se placer dans une sorte de milieu, en tendant la main de droite et de gauche; et comme le parti patriote prit un grand développement, comme il menaça la royauté tout entière, les accusations durent naturellement tomber sur M. Decazes. Que de peines, que de soucis alors pour acclimater Louis XVIII dans cette nouvelle sphère, avec des élections qui faisaient successivement disparaître les éléments du parti royaliste! Le ministre se multipliait pour donner à Louis XVIII toutes les douceurs de la popularité, et il y parvint par une administration large, retentissante. Ce fut M. Decazes qui créa les expositions de l'industrie, où le roi allait lui-même distribuer les médailles et donner les récompenses; il fonda les conseils d'agriculture et de commerce; par ce moyen il attirait à Louis XVIII les hommages qu'il pouvait souhaiter; le ministre proclama que ceux qui étaient fidèles aujourd'hui étaient censés l'avoir toujours été. Successivement, il fit rentrer les proscrits; le but avoué par le ministre était de réunir, de grouper autour du gouvernement toutes les consciences, toutes les opinions modérées, et de créer ainsi un pouvoir tiède et inoffensif.

A ce point de vue, M. Decazes jugea-t-il avec une suffisante aptitude la véritable situation du pays? Le parti patriote conspirait toujours; l'ordre établi en 1814 lui pesait, et les cœurs n'étaient point changés par cette amnistie morale. Le parti royaliste, aux affûts, ne pardonnait pas cette marche incertaine du ministère de M. Decazes; il était puissant sous son chef M. le comte d'Artois, le loyal gentilhomme, et toute sa tactique fut dès lors de prouver à Louis XVIII que M. Decazes trahissait la couronne au profit de la révolution. N'était-il pas pardonnable à ce parti, naguère victorieux, de se plaindre de la destinée d'abaissement que M. Decazes lui avait faite? Le système du ministère pouvait être généreux, mais il était imprudent, parce qu'il allait trop loin : pour prouver cette vérité aux yeux de Louis XVIII, le parti royaliste employait non-seulement les mémoires, les correspondances, fidèlement, loyalement, mais encore il ne négligeait pas les moyens de police et d'occultes dénonciations; plusieurs circonstances, qui n'entrent pas dans le cadre d'un article, révélaient cette immoralité des partis quand ils se préoccupent d'une idée et d'un désir de victoire. Il y eut même des faux matériels, des correspondances supposées, et dans ces intrigues se mêlaient pourtant des hommes honorables, tant les passions démoralisent même les plus hautes natures (1).

M. Decazes, pour se défendre, employa tous les moyens, c'était son droit. A la chambre des pairs une proposition avait été faite par le marquis Barthélemy pour modifier la loi électorale; le ministre obtint du roi une promotion de pairs dans le sens libéral et impérialiste. A la chambre des députés, harcelé par les royalistes, il cherchait son appui dans le centre gauche, et cette bascule dura jusqu'à l'élection de l'abbé Grégoire, événement qui frappa singulièrement Louis XVIII. Alors, arrêtant tout d'un coup le système ministériel, le roi déclara fermement à M. Decazes que c'en était assez, qu'il fallait prendre un parti et changer la loi des élections; sur ce point le roi se montra tellement inflexible que rien ne put le convaincre, et dès lors il fallut songer à une nouvelle combinaison politique, qui ferait une plus large part à l'ordre et aux pacifiques opinions. Ici le ministre s'adressa en vain de droite et de gauche pour obtenir appui; les royalistes avaient trop de ressentiment contre lui; les patriotes ne voulaient à aucun prix modifier la loi électorale, qui, tôt ou tard, leur assurerait la majorité. M. Decazes essaya toujours de se maintenir dans un milieu qui pût lui donner une loi électorale mitoyenne, et ce fut alors qu'avec le concours de M. de Serres, de M. Guizot, de M. Royer-Collard, de M. Villemain, du duc de Broglie, il essaya la rédaction d'une grande charte qui aurait été comme un complément à celle de Louis XVIII.

Les partis n'en étaient plus là; le calme n'était plus permis à un conseil philosophique; il y avait une lutte engagée, et on voulait aller jusqu'au bout. A mesure que les royalistes tentaient d'arracher M. Decazes au roi, le vieux prince s'entêtait : qui sait, peut-être la difficulté eût-elle été vaincue si l'horrible assassinat du duc de Berri n'était venu bouleverser toutes les combinaisons et jeter le roi Louis XVIII dans une triste perplexité. Dans ce grand deuil, la position de Monsieur, comte d'Artois, était devenue plus haute par la majesté de la douleur. Les royalistes assiégeaient le pavillon

(1) Voir mon travail *sur la Restauration*.

Marsan; de toutes parts venaient des plaintes et des griefs avec une aigreur si démesurée, je dirai presque si atroce, qu'on en vint jusqu'à accuser M. Decazes d'avoir armé le bras de Louvel. Cela fut dit dans des brochures. M. de Chateaubriand, dans sa haine éloquente, avait écrit cette phrase, d'une sauvage expression, « que le pied de M. Decazes avait glissé dans le sang. » C'est à ce point qu'étaient portés les ressentiments de partis. Tout haut cela fut répété, et, qui le croirait? à la tribune même de la chambre des députés, M. Clausel de Coussergues porta un acte d'accusation contre M. Decazes, accusation dont le principal grief était l'attentat contre le duc de Berri. L'indignation de M. de Sainte-Aulaire se résuma dans ce seul mot : « Vous êtes un calomniateur. » Il fut même dit que si M. Decazes retournait aux Tuileries, il serait frappé par un garde du corps, comme un Guise, sans doute entre les deux portières de la salle des mousquetaires.

Dans cette situation délicate, M. Decazes crut indispensable de tâter à la fois l'appui qu'il pourrait trouver dans le roi Louis XVIII, le degré d'irritation de Monsieur et la juste portée de sa douleur, enfin l'effet qu'un tel événement allait produire dans la chambre. Le roi exprima sans doute de l'indignation contre les royalistes, un vif désir de maintenir M. Decazes dans le poste de son amitié et de sa confiance. Fallait-il tenir compte d'une manière absolue de ces paroles de Louis XVIII? Le roi, qui témoignait souvent sa sensibilité par des expressions exaltées, était peut-être le prince qui abandonnait le plus facilement ses amis, ses favoris, et certes l'état d'irritation des esprits dans la chambre et au château exercerait nécessairement sur le roi une influence décisive. Tout en manifestant une grande amitié pour M. Decazes, on devait croire qu'il le renverrait, et, qui plus est, qu'il l'oublierait. « Mon ami, lui dit-il, ce n'est pas toi qu'on veut renverser, mais moi qu'on veut détrôner. » Le roi, qui aimait les phrases sentimentales, avait pris cette habitude de tutoiement avec M. Decazes, comme les monarques espagnols envers leurs ministres, les sujets grands et petits. Quand le temps des révélations viendra, la postérité lira avec intérêt cette longue et royale correspondance que M. Decazes possède encore comme un souvenir de son bienfaiteur.

Je répète que Louis XVIII, à la première attaque un peu ferme de sa famille, ne devait pas résister. M. Decazes se rendit directement chez Monsieur, pour lui dire qu'il venait d'offrir sa démission au roi et qu'il ne voulait en aucune façon se placer comme un obstacle à sa douleur. Le prince traita avec une grande convenance M. Decazes. « Ce n'était pas, dit Monsieur, à lui qu'on en voulait, mais à son système, et rien n'empêchait même qu'il ne restât au pouvoir s'il adoptait la direction de sa politique. » Paroles jetées au hasard, car, avec les idées des ultra-royalistes, M. Decazes était une véritable anomalie. L'auteur de l'ordonnance du 5 septembre pouvait-il marcher avec les chefs de la chambre de 1815? J'ajoute que M. Decazes, en allant chez Monsieur, passa à travers les gardes du corps qui devaient le frapper du poignard; il put s'apercevoir que c'était là un de ces bruits qu'on jette en circulation pour effrayer les âmes pusillanimes: les grands coups, comme les grands crimes, se font par les actes; on ne les dit pas d'avance comme bravades. Le lendemain, la démission de M. Decazes fut acceptée par le roi Louis XVIII, qui se sépara de son favori les larmes aux yeux, après l'avoir créé duc et son ambassadeur en Angleterre. Louis XVIII avait de grandes expansions de sensibilité, et en mettant la main sur son cœur, il dit à M. Decazes: « Au moins j'aurai là ton portrait, il ne me quittera pas. » Et en effet depuis quelque temps le roi avait voulu que le portrait de M. Decazes, peint par Gérard, fût placé dans son cabinet (1).

La correspondance commencée durant le ministère se continua pendant l'ambassade; d'abord on s'écrivit jusqu'à deux fois par jour, puis un peu moins; tel était le caractère de Louis XVIII, qui s'accommodait parfaitement des situations politiques et pensait peu aux absents; il avait oublié M. de Blacas, il oublierait M. Decazes : et à cette époque commençait la puissance gracieuse de la comtesse du Cayla (2), qui absorbait toutes les facultés, toutes les affections de Louis XVIII. Durant son ambassade en Angleterre, M. Decazes eut l'occasion de représenter la France dans une circonstance difficile, au moment où les révolutions de Piémont, d'Espagne et de Lisbonne menaçaient encore une fois la royauté. Il mit un grand soin à multiplier ses rapports d'hommes, à étudier le système du gouvernement anglais, le mécanisme qui sépare les whigs des torys, à remplir son devoir d'homme public. Au reste, cette ambassade il ne pouvait la garder longtemps, et lorsque le mouvement dépassa M. de Richelieu pour porter les royalistes aux affaires, M. Decazes donna sa dé-

(1) Le vieux comte Siméon m'a rapporté que la première parole de Louis XVIII, quand il entra dans le cabinet du roi, fut celle-ci : « Nous avions là un bon ami. »

(2) Ce fut M. Decazes qui la présenta au roi. Louis XVIII d'abord l'avait sévèrement jugée.

mission. M. de Chateaubriand le remplaça à Londres.

Dès ce moment M. Decazes fut entièrement effacé des affaires; Louis XVIII avait vu peu à peu s'éteindre la vive amitié qu'il avait pour lui; comme M. Decazes n'était pas placé à la tête d'un parti, comme aucune opinion ne se rattachait à lui, il ne pouvait et ne devait avoir qu'une situation de retraite; les hommes de tempérance, quand ils ne sont pas soutenus par la puissance des faits et le besoin de repos des sociétés, n'exercent sur leur époque qu'une très-médiocre action. M. Decazes vint donc s'asseoir silencieusement à la chambre des pairs, entouré de quelques amis; son nom et son système étaient en dehors des circonstances; à la mort de Louis XVIII, seulement, il courut au château déposer quelques larmes sur le cercueil du prince qui avait fait tant pour lui. Charles X ne lui pardonna jamais sa résistance aux volontés du pavillon Marsan; et comme M. Decazes n'était ni assez révolutionnaire pour marcher avec la gauche, ni assez royaliste passionné pour s'associer au gouvernement de M. de Villèle, il se contenta de voter avec le parti Richelieu, en repoussant les mesures impopulaires du cabinet Villèle. On peut dire que jamais homme n'avait eu plus d'influence sur les affaires, et jamais homme aussi n'en fut plus en dehors depuis 1825 jusqu'en 1828, période de gouvernement et d'action pour le parti royaliste.

Ce fut alors que M. Decazes, pour nourrir cette activité d'esprit qu'il avait contractée dans les affaires publiques, se livra aux grandes entreprises d'usines et de forges, selon la méthode des Anglais; il créa avec magnificence les vastes établissements qui retiennent encore le nom de Decazes-Ville; il y compromit une partie de sa fortune avec une sorte de prodigalité qui est un sentiment de quelque grandeur et de quelque élévation dans les hommes. Il vit plus d'une fois le véritable caractère égoïste, étroit, de cette banque et de ces industriels dont il appelait le concours. Je n'entre point dans les affaires privées; elles ne furent point toujours heureuses pour M. Decazes; et cette gêne influa sur la situation politique. Toutefois il fut question encore une fois, sous la Restauration, de rappeler M. Decazes à un ministère, et je dois dire que Charles X et M. de Polignac y songèrent au moment où les élections avaient donné une majorité considérable au parti libéral. Charles X, oubliant les griefs du comte d'Artois avec une générosité qui fit alors de l'éclat, avait un instant pensé qu'à l'aide de M. Decazes, de M. Humann et de M. Pasquier, il pourrait reconstituer une administration mitoyenne et échapper ainsi aux périls de la situation. Cette inspiration était bonne sous le ministère Martignac; la Restauration était si bien acceptée comme un fait accompli, qu'un ministère de transaction était encore possible.

Voici la révolution de juillet qui éclate; elle est amenée, préparée par ce système que précisément Monsieur, comte d'Artois, voulait essayer dès 1815, et que le prévoyant Louis XVIII avait évité avec sagesse. En présence d'une chute si soudaine, M. Decazes n'hésita pas à accepter les faits accomplis et la seule solution possible à la crise d'anarchie qui menaçait la société. Ainsi que tout le parti politique, il prêta serment à la nouvelle dynastie; il y mit une grande tenue, une discrétion extrême, parce que son ancienne situation commandait des ménagements, et il vint siéger à la chambre des pairs à côté de ses anciens amis de 1819. Ici commence pour M. Decazes une double carrière d'administration et de tribune; son aptitude aux affaires le rendait très-propre à discuter les projets de lois, à les combiner dans leurs dispositions; il en fut souvent le rapporteur à la chambre des pairs, et il obtint une véritable renommée de rédaction facile et de science spéciale. La presse périodique, qui l'avait souvent maltraité, lui doit quelques modifications importantes, spécialement les suppléments sans timbre et l'extension du format. Comme orateur, M. Decazes ne voulut avoir d'autre mérite que la faculté d'être clair et précis; il ne faisait pas de longs discours, se bornant à dire les bonnes raisons sur les choses dans un langage mesuré, et c'est quelquefois le moyen d'obtenir de l'ascendant sur les assemblées politiques. Il se fit aussi l'intermédiaire de plus d'un cabinet, parce que, indépendamment de ses vieilles relations avec les personnes, il avait un caractère conciliant, facile; il avait trop vu la vie de chacun pour ne pas connaître les ambitions, les faiblesses, les désirs de tous; et de cette habitude de négociation était né un défaut saillant chez M. Decazes, c'était de ne pas toujours assez distinguer la partie noble, élevée, dans le cœur humain, et de confondre les hommes dans une bienveillance trop commune pour qu'elle fût une distinction réelle; il aimait tant à rapprocher les caractères, les situations, que la vie politique serait restée sans aspérités, mais aussi sans aucune de ces nobles distinctions aussi chères que l'honneur même.

Tous ses amis politiques avaient des positions dans le nouveau gouvernement : M. Pasquier présidait la chambre des pairs; M. de Barante était ambassadeur; M. Guizot, ministre; M. d'Argout, M. de Montalivet étaient également aux affaires; M. Humann, toujours à la veille d'y entrer : il était

impossible qu'on ne fît pas quelque chose pour M. Decazes, qu'on n'employât pas son activité dans quelque haute position de l'État. Il fut d'abord question de lui pour le gouvernement de l'Algérie; l'affaire était en bon train, prête à être signée, lorsque le système d'un gouvernement militaire prévalut avec raison : il fallut songer à pourvoir M. Decazes d'une autre manière, et l'on me permettra de rapporter ici ce que j'ai dit dans un autre livre sur la nomination de M. Decazes à la place de grand référendaire de la chambre des pairs. « Quand vint la démission de M. de Sémonville, le maréchal Soult trouva un moyen d'indemnité, et sur la démission acceptée de l'ancien titulaire, M. Decazes fut nommé grand référendaire de la chambre des pairs, poste tout à la fois d'activité et de retraite. Si M. Decazes n'était pas complétement lié au ministère, il pouvait néanmoins le soutenir à la chambre des pairs; en cela, véritable lien entre la majorité de la pairie et le gouvernement. M. de Sémonville aurait pu désirer un autre successeur, M. Maret, par exemple; mais il ne fut pas opposé, dans l'origine, à cette mutation; il vit plusieurs fois M. Decazes pour les arrangements que sa démission pouvait entraîner, et insista même pour qu'il acceptât une situation qui le fatiguait : le spirituel et malicieux vieillard put faire faire quelques caquetages, c'était dans sa nature; mais au fond la chose s'arrangea d'une manière discrète et convenable. La paix fut signée en bons termes... Telle est la vérité : rien de plus, rien de moins (1). »

Cette nouvelle fonction, admirablement appropriée à son caractère, imposait à M. Decazes d'actifs devoirs, et il les remplit avec habileté et convenance. Rapprochant les opinions les plus extrêmes, encourageant les uns, attiédissant les autres, le grand référendaire est comme le haut questeur de la chambre des pairs; il voudrait rallier tout le monde, ôter à chacun ses aspérités de caractère, quand ces aspérités sont souvent de l'honneur. Les longues habitudes du monde, la fréquentation de la cour de Louis XVIII, donnaient à M. Decazes des formes d'une politesse exquise, d'une grâce parfaite et abondante, de la bienveillance générale, peu de morgue, un esprit facile, ingénieux à servir le pouvoir, mais en même temps très-empressé de se rendre utile à tous. Son salon est comme un grand rout de toute la hiérarchie sociale, un peu mélangé de bien et de mal; sa causerie, sans être brillante, est fine; son œil est doux et pénétrant, ce qui annonce qu'il aime à servir les hommes et à se les attirer. A la tribune, M. Decazes est plutôt un esprit d'affaires qu'un orateur éminent; ennemi de la phrase, il donne ses raisons avec clarté, et plus d'une fois les projets qu'il propose, les additions qu'il présente, sont acceptés de confiance par ses collègues. Comme une tradition du temps où il était ministre de l'intérieur, M. Decazes a conservé un grand goût pour les améliorations agricoles, pour les spéculations d'industrie; il aime à se mêler à tout ce qui touche aux progrès de la prospérité matérielle du pays. Un homme d'esprit disait de lui qu'il était un peu pour les plans d'agriculture ce que M. Thiers était pour les plans de campagne, et qu'il rectifiait les vieilles méthodes comme M. Thiers la stratégie de Marengo et d'Austerlits.

Aujourd'hui M. Decazes, parvenu à sa soixante-sixième année, a conservé sa vigueur de corps, qu'il doit à une vie active et toujours occupée. Au palais du Luxembourg, qu'il habite, il a tout amélioré, et les jardins, et les vergers, et les serres, comme il le fait dans ses propriétés particulières. Quelquefois il jette un regard sur son passé, sur la longue lutte qu'il a soutenue sous la Restauration contre le parti royaliste, il en parle avec plaisir, avec toute la passion d'un souvenir de jeunesse. Hélas! nous avons tous ce faible! Sa position mixte lui a laissé peu de ces amis ardents qui se dévouent à vos intérêts, à votre renommée; ceux qui aiment sa personne souvent le critiquent avec sévérité; comme il n'a appartenu à aucun parti, tous sont contre lui; comme il est tombé du pouvoir après une grande catastrophe, bien des esprits sont restés à son égard dans une fausse prévention. Et cela est un tort. M. Decazes vécut à une époque où le calme était impossible; dans toute transition, il faut appartenir à une couleur; autrement on est mal jugé. Je crois que dans sa lutte contre le parti royaliste il alla trop loin; il se passionna contre cette opinion, et il eut tort; il voulut rallier le parti révolutionnaire aux Bourbons, et il ne fit qu'accroître sa force au détriment de la couronne. Son dessein était honorable; mais il supposait peu d'intelligence de l'esprit de parti; il crut tenir un milieu, il versa trop d'un côté.

A cela, il fut poussé un peu par les injustices des royalistes. Ceux-ci ne lui ont pas pardonné : ils sont restés implacables envers lui. De quoi ne l'accusent-ils pas? D'avoir trahi la Restauration! Hélas! nous avons vu cette Restauration se trahir elle-même, et la fatalité n'a pu que pousser les hommes. On l'accuse d'avoir fait de la police gouvernementale! Mais tous les pouvoirs ont le droit et la mission de se défendre. On l'accuse d'avoir,

(1) *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

par un laisser aller coupable, compromis la destinée de la maison de Bourbon! Je crois que ce laisser aller a consisté dans cette seule faute, c'est qu'il a cru la Restauration et la révolution compatibles l'une avec l'autre, et ce fut là son erreur; avec le sentiment de l'oubli et du pardon, on fait un testament sublime comme celui de Louis XVI, mais on ne gouverne pas un peuple. Un pays se gouverne par la force, l'intelligence, la puissance des faits, et la branche aînée des Bourbons n'avait que des vertus et des qualités négatives. A la face d'une nation depuis quarante ans agitée par l'ambition, la gloire, les faux principes, les intérêts, la jalousie des classes, la séparation des propriétés nationales ou héréditaires, deux noblesses, deux peuples, deux drapeaux, il fallait pour régir et régler tout cela une capacité au-dessus de ces nobles princes, qui ne savaient qu'aimer et pardonner!

V

LE CARDINAL PACCA.

Le temps actuel a été témoin d'un des changements les plus remarquables dans l'opinion publique. Lorsqu'à la fin de 1830, le pape Pie VIII mourut, et qu'il s'agit de lui élire un successeur, à peine la presse indifférente s'occupait-elle de la mort du dernier pontife et de l'élection du nouveau. L'esprit philosophique était à ce point qu'il se demandait en raillant : Qu'est-ce qu'un pape catholique? et de quel poids peut-il être dans la destinée humaine? Alors dans les chaires de l'enseignement on disait :« Le catholicisme est fini, et la doctrine du Christ, bonne pour le moyen âge, ne doit point y survivre. » On avait un pape saint-simonien, des apôtres démocratiques, devenus depuis de fort spirituels courtisans et des spéculateurs très-habiles.

Combien tout est changé aujourd'hui! car l'événement mémorable de notre époque a été la mort du pape et l'élection de son successeur. On s'en est occupé comme d'une grande affaire; les plus dédaigneux ont suivi avec sollicitude la nouvelle direction du saint-siége : quel sera le pape? que fera-t-il du haut de sa grande chaire? et chacun reconnaît à l'envi que d'incommensurables destinées lui semblent réservées. C'est qu'en effet, pour les esprits de quelque portée, la société prend une tendance religieuse, tendance indispensable dans la déception de toutes choses, dans l'affaissement des âmes et la démoralisation des cœurs, lorsque l'esprit industriel et spéculateur déborde de tous côtés. Dans cette tendance inévitablement religieuse, la force d'unité est encore au sein du catholicisme, dont la papauté est le symbole. En Irlande, en Syrie, dans les deux Indes, dans la Belgique, la Pologne, les rives du Rhin, où est la liberté et l'espérance d'un meilleur avenir, si ce n'est dans le catholicisme?

Ainsi, sans s'en rendre précisément compte, et par le mouvement naturel des esprits, la question pontificale est devenue immense. J'étais à Rome lors du dernier voyage de l'empereur Nicolas, et j'y pus voir quel était l'ascendant d'un pauvre vieux moine sur un des plus puissants et plus forts souverains de la terre. Je choisis donc la vie du cardinal Pacca pour étudier les luttes morales de Rome avec le plus grand potentat des temps modernes, l'empereur Napoléon. Dans l'article Consalvi, j'ai suivi l'homme habile, et tout à ménagement, le prince de Talleyrand de la papauté; dans le cardinal Pacca, ce sera le caractère ferme, résolu par sa ténacité d'esprit, sa tendance probe et religieuse. Il est essentiel d'indiquer tout d'abord cette distinction, afin de ne pas confondre les deux existences politiques.

Barthélemi Pacca appartenait d'origine à une famille noble de la province de Bénévent, territoire qui fut l'objet de longues disputes entre le saint-siége et Naples, et que Napoléon, dans son caprice, donna plus tard comme principauté à M. de Talleyrand : était-ce pour lui laisser un caractère clérical ou une petite raillerie jetée à son antique robe? Le cardinal aimait à dire qu'il était né le jour de Noël (1756), la même nuit que le Sauveur du monde, et pour les familles d'Italie c'est là presque une vocation. Rien de remarquable dans son enfance. Son éducation fut forte, selon les coutumes des prélats romains : il étudia profondément le grec, le latin, au collége de la Propagande; et comme sa famille était considérable dans le Bénévent, il se destina à une position politique dans le gouvernement à Rome. En général, nous connaissons mal le mécanisme de cette administration pontificale, peut-être la plus habile et la plus forte qui existe au monde. Cette habileté vient de deux idées qui paraissent contradictoires, et lesquelles se lient entre elles à Rome plus qu'ailleurs; je veux parler de la puissance morale et de la faiblesse matérielle. La puissance morale résulte du sentiment profondément éprouvé des croyances religieuses; la faiblesse vient de la réalité d'une situation qui, matériellement, n'a aucun élément de résistance : ainsi la cour de Rome ne possède pas huit mille hommes de troupes, ses citadelles

sont à peine défendues, et tout souverain qui voudra s'emparer des États romains par la conquête le pourra avec quelques régiments. On brisera les clefs de saint Pierre sur la porte de Rome, on pourra traîner le saint-père captif de cité en cité, relever l'aigle sur le Capitole, et tout cela ne l'affaiblit pas. Il n'y a pas de force plus grande que celle qui consiste à dire : « Frappez, frappez toujours; ma conscience me défend d'obéir. » C'est encore du vieux stoïcisme romain.

Il y a deux sortes de fonctions à Rome : les prélats attachés à l'administration intérieure, aux tribunaux, à la rote, aux finances, et les prélats de la nonciature, le véritable corps diplomatique. Or, cette double situation de force et de faiblesse relative se retrouve également dans les négociations extérieures. Le nonce ne peut pas dire : « Si vous n'accédez pas à cette note, je ferai marcher une armée, je conquerrai une province, » et cependant il exerce une véritable influence sur l'ensemble des négociations de l'Europe, parce qu'elles touchent plus ou moins diversement à tous les intérêts religieux. Il y a plus, c'est que Rome étant presque toujours une puissance très-désintéressée dans les questions politiques, on lui fait beaucoup de confidences, beaucoup d'insinuations, et les hommes qui ont un peu l'habitude des affaires en Europe savent que les meilleurs renseignements de diplomatie viennent de Rome. La correspondance des nonces est des mieux informées depuis le seizième siècle.

Ce fut dans la nonciature que Barthélemi Pacca commença sa carrière d'affaires. Il fut d'abord désigné pour exercer cette fonction auprès de l'électeur de Cologne, membre de la Confédération germanique, place de second ordre, mais importante, parce que la plupart des États de la Confédération se liaient à un système de politique générale? Pendant son séjour à Cologne, le nonce put étudier avec quelque profondeur la combinaison des électorats protestants et catholiques, et il prit cette idée vraie du protestantisme : « qu'il était destiné à se morceler incessamment jusqu'à sa grande ruine. » Thème que depuis le cardinal a développé dans des dissertations spéciales.

La résidence officielle de Barthélemi Pacca était donc Cologne; il y demeura quelques années, jusqu'à ce qu'il fût nommé à Lisbonne, nonciature de premier ordre, dans le royaume très-fidèle. Il fallait sans doute lutter contre l'influence anglaise et protestante, mais l'ardente religion du peuple était une garantie pour les droits du saint-siége, et l'on n'en briserait pas impunément les rapports. Le nouveau nonce en Portugal se distingua par des mœurs irréprochables, une vie austère, des volontés fermes, caractère spécial des *zelanti*, c'est-à-dire de cette fraction du clergé romain qui, sans s'arrêter aux concessions, aux nécessités de la politique, conserve la dignité d'elle-même, l'ardente passion religieuse pour les prérogatives de la souveraineté pontificale. Les zelanti forment un grand parti à Rome, presque toujours en lutte avec le corps diplomatique, qui, au contraire, aime les transactions et les termes moyens. Voilà pourquoi Consalvi était si cher à la diplomatie européenne et Pacca un peu en suspicion.

Au retour de la nonciature de Lisbonne, Barthélemi Pacca fut fait cardinal; on était en 1801, à peu près à l'époque où le concordat fut signé avec le premier consul par la main de Consalvi. Nous ne savons pas assez en France la grandeur populaire d'un cardinal à Rome, chéri du peuple, jouissant d'une vie solennelle et publique comme un prince électeur de l'empire allemand. Les Romains, les Transtévérins surtout aiment leurs cardinaux, vieille image du patriciat; quand ils aperçoivent *al Corso*, à la place d'Espagne, la calotte, les bas et la robe rouges, ils se précipitent au-devant du cardinal, comme si c'était l'image d'un vieux sénateur romain sorti du tombeau. Il n'y a pas un seul pays au monde où la liberté d'opinion soit plus grande qu'à Rome et les façons d'agir plus spontanées. La cité éternelle est plus libre aujourd'hui qu'elle ne l'était sous l'antique république du patriciat des Brutus et des Cassius. Le cardinal Pacca, à cette époque, n'exerçait pas une grande influence auprès de Pie VII, dont pourtant il était l'ami, et l'on se l'explique par la situation des affaires. On était alors à une époque de transactions, d'accommodements, à ce point que le saint-père venait de couronner l'empereur Napoléon à Notre-Dame. Tout se faisait sous l'influence du modéré Consalvi, douce parole qui cherchait incessamment à concilier le sacerdoce et l'empire, afin de préserver la religion d'une nouvelle crise.

Au contraire, lorsque les temps de luttes et de roideur religieuse arrivèrent, par suite des trop grandes exigences, lorsque enfin Pie VII, poussé à bout, voulut résister à ce pouvoir superbe qui ne ménageait rien, alors le cardinal Pacca se trouva tout prêt pour la résistance, et Pie VII lui tendit les mains comme à un fidèle conseiller, qui ne l'abandonnerait pas même dans le martyre. En général, les hommes sont faits pour les circonstances, et certains esprits se retrouvent et s'élèvent selon les événements. L'époque du cardinal Pacca était donc venue. Consalvi avait cherché à calmer Napoléon par des façons douces, persuasives, affectueuses, et l'empereur le brisa. En vain

le pape s'était-il adressé à d'autres cardinaux, les Doria, les Gabrielli, leur pouvoir éphémère était également passé. Dans cet abandon, Pie VII jeta les yeux sur le cardinal Pacca pour le poste de *pro-secrétaire d'État*, situation alors d'un très-grand péril, car il fallait contre-signer les actes du saint-père, et ces actes étaient dirigés contre Bonaparte. Qu'on se représente les façons superbes des agents français en Italie, et à Rome surtout! Napoléon avait établi une hiérarchie d'obéissance et de devoir parmi tous les siens, et cette hiérarchie était d'autant plus impérative, qu'elle s'adressait à des autorités faibles et résignées. Je ne sache rien de plus rude, à l'étranger, que les manières de ces officiers généraux chargés de notifier les ordres du gouvernement impérial, et, à l'égard de Rome, il s'y mêlait encore ce petit esprit d'impiété du dix-huitième siècle, si insolent sous le Directoire, et alors à peine attiédi par le caractère éminemment religieux de Bonaparte. Il n'était pas de soldat parvenu qui, tout rempli de son *Voltaire* ou de *Rousseau*, ne redressât sa moustache d'un air railleur ou ne fît retentir ses éperons sous les longs couloirs du palais Quirinal pour châtier ces prêtres, dont « notre crédulité faisait toute la science; » ces vers étaient si bien dits au théâtre!

A Rome, comme on savait que le cardinal Pacca était hostile au système de concession, il vint un ordre impératif du cabinet impérial contre lui personnellement, pour le séparer sans pitié du pape, dont il était le plus fidèle ministre. Cette notification fut faite militairement, par un simple chef de brigade, avec les insistances les plus acerbes : quand Pie VII apprit cet ordre, qui insultait si gratuitement à la liberté de sa puissance souveraine, il fit ouvrir les appartements du Mont-Quirinal, et, sortant avec toute la majesté de l'Église, il vint dans la chambre même de son *pro-secrétaire d'État*, afin de le défendre contre toute violence. Là, tellement son esprit était éperdu et son indignation grande, il ne reconnut même pas le cardinal Pacca, et, s'avançant toujours, il s'écria : « Où est l'officier? où est l'officier? » On le lui désigna du doigt, et le pape lui dit, en langue italienne : « Je veux en finir, monsieur, avec ces offenses profondes qui me blessent. On veut me séparer de mes ministres les plus fidèles, de ceux qui prennent intérêt à mes droits et défendent le saint-siége. Répétez au général qui vous envoie que je ne veux pas, que je ne peux pas me séparer du cardinal Pacca, lequel me suivra dans le palais ou dans les fers. » Puis alors le pape prit son fidèle serviteur par la main et rentra dans ses appartements. Il y eut dans ce spectacle une force, une dignité, qui frappèrent vivement; et l'officier, étonné, accablé, se retira sans remplir sa mission.

Cependant une telle résistance fit éclater plus tôt qu'on ne l'aurait cru l'impétueuse colère de l'empereur contre le pape. Une pensée libérale de grandeur et d'indépendance était celle qui avait fait de Rome une ville neutre et pontificale. Lorsque la politique brisait tant de destinées, froissait tant d'intérêts, n'était-il pas noble et merveilleux qu'il existât une cité de repos et de retraite, un sépulcre silencieux dans lequel tout proscrit de couronne, de pouvoir ou de peuple, pût reposer sa tête? Rome n'appartenait ni au système monarchique, ni à la république, ni aux opinions, ni aux partis; elle ouvrait ses portes antiques à tous les proscrits de la fortune. Eh bien, cette grande cité neutre, Napoléon voulut la réunir à son empire, déjà si vaste, en vertu de ces idées souveraines d'universalité, qui berçaient son imagination ardente. Roi d'Italie, il ne comprenait pas qu'il y eût, au milieu de ses nouveaux États, un souverain qui ne fût pas son vassal, une cité qui ne portât pas sa livrée. Les débris du parti philosophique du dix-huitième siècle l'avaient secondé dans ses idées contre Rome pontificale. Il n'y avait pas jusqu'à l'ex-oratorien M. Daunou, esprit obéissant à travers des formes roides et pédantes, qui n'eût écrit son petit livre contre la papauté, pour prouver qu'elle ne pouvait être qu'un pouvoir spirituel sans souveraineté temporelle : pamphlet lourd, menteur et surtout rancunier du jansénisme contre un vieillard captif.

Ce projet, donc, de réunir Rome à l'empire, Napoléon allait l'exécuter par la force militaire. Que lui importaient les moyens! La violence, les armes, le canon contre le Vatican ou le Monte-Cavallo, tout cela était à sa disposition. Il y avait à Rome même un parti composé d'avocats beaux parleurs, qui, sous le prétexte de philosophie et de lumières, auraient vendu la patrie italienne à tout oppresseur, et c'est sur ce parti que comptait le général Miollis, gouverneur de Rome, honorable soldat, du reste, qui porta toute sa vie le douloureux souvenir de sa triste mission. Le décret de l'empereur était arrivé à Rome, précédé de quelques singuliers considérants, sans doute rédigés par M. Maret, sur le balancement de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité laïque. Déjà le saint-père était prévenu, par le cardinal Pacca, de l'existence de ce décret souverain et de son application immédiate.

Le texte en est bien curieux : « De notre camp impérial de Vienne, le 17 mai 1809. Napoléon Ier, etc., considérant que lorsque Charlemagne, empereur des Français et *notre auguste*

prédécesseur, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fief, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome ait cessé pour cela d'être une partie de son empire; considérant que, depuis ce temps, l'union des deux pouvoirs spirituel et temporel a été, comme elle l'est encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes; que les souverains pontifes ne se sont que trop souvent servis de l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre, et que, par cette raison, les affaires spirituelles, qui, de leur nature, sont immuables, se trouvent confondues avec les temporelles, qui changent selon les circonstances et la politique du temps... » A la suite de ces beaux raisonnements de la chancellerie venait le décret impérial : « Les États du pape sont réunis à l'empire français; la ville de Rome, premier siége du christianisme, et si célèbre par les souvenirs qu'elle rappelle, est déclarée ville impériale et libre; les monuments de la grandeur romaine seront maintenus aux dépens de notre trésor; les revenus actuels du pape seront portés à deux millions; les propriétés et palais du saint-père ne seront soumis à aucun impôt ni visite. » Une consulte extraordinaire devait organiser la forme du gouvernement de Rome, et un second décret nommait membres de cette consulte le général Miollis, gouverneur de Rome, président; le Corse Salicetti, jacobin rallié à l'empire, ministre à Naples; puis, un conseiller d'État, poli, souple, travailleur ardent, M. de Gérando; enfin MM. d'Arcet et del Pozzo.

Par le fait de cette consulte, le gouvernement de Rome cessait d'appartenir au pape; Napoléon enlevait au saint-père le fief que *son auguste prédécesseur Charlemagne* lui avait conféré; à l'influence des cardinaux succédait celle d'une consulte presque étrangère, imitation de ce qui se passait sous le Directoire. Tout cela était profondément injuste, ridicule : de la petitesse et de la violence; mais le pouvoir qui l'osait était sans contredit la plus grande force de l'Europe. C'était de Vienne, quelques jours après la victoire de Wagram, à la veille de la paix, au moment où le monde était à ses pieds, que Napoléon dictait ce décret de colère. Rome était réunie à l'empire, et la plus forte des armées allait faire exécuter ce décret. On pouvait jeter trente à quarante mille hommes à Rome, sans que cela dérangeât le système et les éléments de la guerre européenne.

Certes, il n'y avait pas besoin d'une force aussi considérable; quelques coups de canon en réjouissance, une proclamation lue par les hérauts d'armes dans les quartiers du Tibre, cela suffisait pour constater un changement de pouvoir. C'était par ce moyen que Napoléon avait réuni Amsterdam, la Haye, les villes hanséatiques, Hambourg, Lubeck : pourquoi n'en serait-il pas ainsi de Rome? Et d'ailleurs qu'y avait-il donc pour soulever la résistance populaire? Deux malheureux vieillards, dans un coin de Monte-Cavallo, le pape Pie VII et son fidèle ministre le cardinal Pacca. Qu'allaient-ils faire, l'un le pontife suprême, l'autre son pro-secrétaire d'État, lorsque le canon retentirait pour annoncer le renversement de la puissance pontificale? Faut-il le dire? Cette attitude inquiétait vivement Napoléon. Lui qui n'avait jamais eu affaire qu'à des esprits abaissés, à des princes qu'il changeait arbitrairement de résidence comme de simples préfets, à des gens qu'il attirait par des dotations, l'empereur, dis-je, avait cru bien traiter le pape : « Comment celui-ci ne se contenterait-il pas de deux millions de revenus, avec ses palais affranchis de tout impôt, environné d'une cour brillante? Le pape serait bien difficile de ne pas se placer au niveau de l'archichancelier Cambacérès, de Murat, ou de Berthier le connétable! »

En tous ces points, Napoléon s'était trompé. Les hommes sensuels ne savaient pas qu'une petite chambre de quatre pieds carrés, juste grande comme la cellule d'un camaldule, suffisait à Pie VII et lui allait mieux que ses palais, et qu'avec deux paoli par jour il pouvait vivre. Plus on lui imposerait de liens, plus il ressemblerait à ces pontifes des temps primitifs du christianisme, saint Let, saint Clément, martyrisés par les empereurs romains. Rien donc n'arrêterait le pape dans ce qu'il croyait son devoir; et alors, pour la première fois, Pie VII songea aux armes morales de l'Église, je veux parler de l'excommunication.

Les grands esprits auraient dit en raillant : « Qu'est-ce qu'une excommunication? » Beaucoup, sans doute, puisque l'empereur tout-puissant, l'homme qui commandait à un million de soldats, éprouvait une sorte de frissonnement et de terreur à la seule idée qu'il pourrait être excommunié! On voit, dans la correspondance intime de Napoléon avec le général Miollis, cette question perpétuellement répétée : « Que fera le pape? Se contentera-t-il d'une simple protestation? En ce cas, on la laissera faire, on n'en tiendra pas compte. Ce peu de bruit sera bientôt effacé par les coups de canon retentissant au château Saint-Ange. Quant à l'excommunication, il ne l'osera pas; ce serait trop se compromettre, s'exposer à la colère de l'empereur, à la captivité. » On voit le souverain du plus puissant empire inquiet, affecté, car lui, qui a sollicité naguère la béné-

diction du pape à Notre-Dame, va-t-il subir maintenant sa malédiction? Celle d'un vieillard, avait dit Pacca, ne porte jamais bonheur.

Dans un coin du Quirinal se passait donc une scène des plus mémorables. Pie VII, et avec lui son fidèle Pacca, seuls en délibération, le décret de l'empereur sous les yeux, allaient décider la mesure à prendre contre Napoléon. « Eh bien! l'iniquité est consommée, dit en latin le souverain pontife, *consummata est*.—L'iniquité est accomplie, très-saint père! » répondit Pacca. Et s'approchant de la fenêtre, il relut attentivement les motifs de ce décret impérial, œuvre inique et absurde. « Qu'ordonne Votre Sainteté? la protestation est déjà affichée et répandue dans Rome; se bornera-t-elle là? »Et alors le saint-père parla, avec une fermeté remarquée, de la nécessité d'une bulle d'excommunication; elle était rédigée d'avance par les conseils du cardinal Pacca, qui manifestait une grande exaltation de courage.

C'était aussi le cardinal qui avait rédigé la proclamation affichée dans Rome au nom de Pie VII, et conçue en ces termes : « Dans la douleur où nous nous trouvons, nous ressentons une consolation suave de voir que nous éprouvons ce que Notre-Seigneur annonça à saint Pierre en lui disant : Vous serez dans l'âge sénile, lorsque vous étendrez vos mains et qu'un autre vous liera et vous portera là où vous ne voulez pas aller. Nous abandonnons nos mains sacerdotales à la force qui nous lie pour nous porter ailleurs, et nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De notre côté nous désirons, nous conseillons, nous ordonnons que nos fidèles sujets, que notre troupeau universel de l'Église catholique, imitent ardemment les fidèles des premiers siècles dans les circonstances où saint Pierre était renfermé en prison et où l'Église ne cessait jamais de prier pour lui. » La seule résistance recommandée par le saint-père, c'était la prière : mais je ne sache pas de plus grande force que la prière et la résignation religieuse.

Cette simple protestation, affichée aux quatre coins de Rome avec une merveilleuse promptitude, produisit un effet d'indicible tristesse au milieu du peuple. Ce n'était pas tout : le cardinal Pacca, dans sa conviction personnelle, croyait à la nécessité de la bulle d'excommunication immédiate contre Bonaparte : le pape n'avait-il pas tout cédé comme un agneau de douceur? A chaque parole de Napoléon il avait obéi; il était venu à Paris pour le sacrer. Bonaparte s'était fait roi d'Italie, la couronne de fer au front, le pape s'y était-il opposé? Les États temporels de l'Église étaient son patrimoine, le pape n'en était que l'usufruitier, et comme les empereurs de la maison de Souabe, Napoléon remplissait la ville éternelle de terreur et de violence!

Il se révèle à Rome un grand esprit de suite, un génie de gouvernement particulier; certes il y a des prélats médiocres, des hommes d'intrigues et de passions, mais l'esprit traditionnel du gouvernement est admirable. Or, tout en prenant une mesure extrême, le pape voulait rester dans les conditions modérées, et ce n'était qu'avec une répugnance paternelle qu'il se résolvait à la bulle d'excommunication, car il aimait Bonaparte; il l'avait sacré avec joie; et ce caractère italien, cette vivacité corse lui plaisaient, à lui pauvre vieillard très-fier de sa patrie, orgueilleux de sacrer empereur un enfant de son sein, un patriote comme lui. Mais alors, en présence d'un grand devoir, cet enfant chéri venait déchirer le sein de sa mère l'Église catholique, et le pape n'hésita point à châtier le fort par un exemple venu du faible. Pacca, qui appartenait au parti des zélés, à la secte des martyrs, fut un des grands conseillers de la bulle d'excommunication; néanmoins, comme elle pouvait entraîner des conséquences très-graves pour le souverain pontife et ses serviteurs, le cardinal, s'agenouillant devant Pie VII, lui dit : « Très-saint père, ceci vous regarde seul; consultez les lumières du Saint-Esprit; » et le pape, élevant les yeux vers le ciel, s'écria : « Que la volonté de Dieu soit faite! » Alors la bulle fut signée, scellée, et courageusement publiée par le cardinal Pacca. L'anathème fut jeté du haut des basiliques.

Rome était remplie de fêtes, d'illuminations ordonnées par le général Miollis et la consulte, pour célébrer sa réunion à l'empire français, lorsque, par une sorte de miracle, la bulle d'excommunication se répandit dans tout le peuple de la ville éternelle, et pénétra jusqu'au dernier foyer des Transtévérins. Bientôt, du haut de la chaire de saint Pierre, elle reflua dans le monde catholique. Ce n'était pas seulement autour de la basilique des apôtres qu'elle devait ulcérer les cœurs, frapper les imaginations; l'Espagne soulevée récitait la bulle du saint-père au milieu de ses guérillas; en Autriche, en Hongrie, en Belgique, sur le Rhin, en Pologne, partout elle se répandit pour exalter l'opposition déjà violente contre l'empereur excommunié. Dieu sait si à ce temps la France et l'Europe flétries, abaissées, étaient heureuses sous ce terrible conquérant! La bulle d'excommunication fut un des instruments les plus actifs pour démolir la puissance de l'empe-

reur; on la lisait partout au foyer catholique; le prêtre la communiquait dans les réunions de famille. La police ne pouvait pénétrer partout; cette police brute, ignare du général Savary, n'avait que des espions ou des gendarmes, et le délit moral qu'on poursuivait se communiquait par les âmes, sortes de crimes qui ne se saisissent pas.

La consulte savait à Rome que le cardinal Pacca était l'auteur principal et le plus ferme conseiller de la bulle d'excommunication, le ministre surtout qui en avait assuré la publicité. Les ordres de l'empereur furent terribles comme la foudre; j'ai dit que le pape Pie VII fut enlevé par le général Radet (1), de Monte-Cavallo, jeté dans une voiture de poste et militairement conduit jusqu'à Florence. L'histoire de Pie VII a raconté les souffrances physiques dont le souverain pontife fut accablé, dans une voiture hermétiquement close par des cadenas, au milieu des chaleurs de l'été, et tout cela afin que le saint-père ne pût donner sa bénédiction au peuple et qu'on ne pût savoir quel prisonnier on transportait à travers la campagne. Le cardinal Pacca, le fidèle compagnon du pontife, ne le quitta pas dans cet itinéraire jusqu'à Florence, où un ordre de la police impériale vint de Paris pour séparer violemment le cardinal Pacca d'avec Pie VII. Conduit d'abord dans la forteresse d'Alexandrie, Pacca fut enfin jeté comme prisonnier d'État dans le château fort de Fénestrelle, un de ces tombeaux vivants que Napoléon avait semés sur tout son empire, nouvelles et dures bastilles dont il châtiait les consciences religieuses, les vieux patriotes et les royalistes; le cardinal Pacca fut soumis à toutes les rigueurs des prisonniers d'État.

Une remarque curieuse de ses mémoires est celle-ci: que jamais il ne s'était mieux porté; ajoutant, avec une joie de sainteté chrétienne, « que c'était sans doute parce que jamais il n'avait été plus en paix avec sa conscience. » La génération sceptique et sensualiste qui nous environne ne peut pas comprendre ces satisfactions de l'âme qui dominent tous les plaisirs des sens. Le bien-être matériel, voilà ce qui constitue ses joies, ses fêtes, et en dehors, il n'est plus que des idées incomprises. Eh bien! si l'on se reporte aux temps héroïques, où les opinions restent un peu fortement trempées, on s'aperçoit très-aisément que la paix de la conscience, la satisfaction du devoir, est peut-être la plus douce joie du corps, de l'esprit et du cœur. Le républicain qui se voue à une cause et subit les liens pour elle, éprouve un immense bonheur; le chrétien martyr de la religion, les héros martyrs de la gloire, tous ces hommes d'exaltation et de pensée jouissent d'un bonheur ineffable, d'une satisfaction que nous ne pouvons comprendre. Tel était le cardinal Pacca à Fénestrelle; lui qui dans sa vie avait eu le bonheur de parcourir les catacombes de Rome, de saluer les cénotaphes des martyrs, devait retrouver dans ses propres souvenirs de quoi sanctifier et embellir cette captivité dont l'exemple était si fréquent dans la primitive Église. « Il peut « arriver, dit sainte Thérèse, que l'âme se dé« tache du corps, si bien que les coups que l'on « reçoit vous soient joyeux comme les sons de « la musique ou l'odeur d'une fleur suave. »

Le cardinal Pacca resta ainsi à Fénestrelle jusqu'en 1812, fatale date pour le puissant persécuteur, représaille de Dieu contre le fort. Quand les revers vinrent pour Napoléon, lorsque les terribles événements de Russie ramenèrent les débris de la grande armée jusque sur le Rhin, l'empereur se ressouvint du mauvais traitement qu'il avait fait subir au pape, et alors de sa personne il vint à Fontainebleau, résidence de Pie VII, pour arranger les affaires de l'Église. Le cardinal Pacca toujours captif, un concordat fut signé sans trop de réflexions par Pie VII, alors mal entouré, et sous l'oppression des caresses et de la crainte; à la suite de ce concordat, l'empereur ayant promis de rendre sa bonne grâce aux cardinaux exilés, Pacca put sortir de la forteresse de Fénestrelle pour rejoindre le souverain pontife à Fontainebleau. Il fut étonné sur sa route, dans cette France qu'on lui représentait comme labourée par l'esprit philosophique, de trouver tant de piété, tant d'affections saintes; le clergé accourait au-devant de lui, les populations se pressaient pour recevoir sa bénédiction apostolique. Tout cela tenait (indépendamment de l'esprit religieux) à la sourde opposition qui partout s'élevait contre l'empereur. Aux yeux de beaucoup, protestants et catholiques, le pape était un martyr politique, un prisonnier d'État, et on le témoignait en entourant le modeste cortége du cardinal secrétaire.

Sur la route, le général Savary avait envoyé un de ses agents auprès du cardinal Pacca, pour lui dire que l'empereur lui rendrait toutes ses bonnes grâces, s'il voulait enfin exposer au souverain pontife la légalité du nouveau concordat et en préparer la sincère exécution; eh bien! loin de suivre ce conseil de faiblesse et de concession, la première parole du cardinal, après avoir baisé l'anneau pontifical, ce fut de déclarer qu'en son

(1) Voir mon travail sur *l'Europe pendant le Consulat et l'Empire de Napoléon.*

âme et conscience ce concordat n'était ni légitime ni librement conclu, et que dès lors le pape devait hautement protester contre le scel de l'anneau de saint Pierre arraché de force. Le cardinal restait ici pleinement d'accord avec ses antécédents et sa vie; chef du parti des zélés, il ne voulait pas que la moindre concession fut faite, surtout en ce qui touchait les droits de l'Église, ouvertement violés par le concordat de Fontainebleau. C'est donc encore Pacca qui rédigea la protestation de Pie VII, comme il avait fulminé la bulle d'excommunication contre l'empereur, avec la même force et la même fermeté.

L'horizon était triste et assombri; Napoléon, sous le coup fatal de la campagne de Russie, était à la veille de partir pour l'Allemagne soulevée et en armes. A ce moment, l'empereur voulait constater que ses vastes États étaient en paix, les opinions satisfaites, et les querelles entre Rome et l'empire entièrement apaisées. Le ministre des cultes exigea que les cardinaux vinssent se présenter aux Tuileries; là devaient se retrouver en face Consalvi et Pacca : Consalvi, doux et paisible; Pacca, avec son caractère si fortement nuancé. Quelle n'était pas la crainte qu'inspiraient alors l'aspect et le nom de l'empereur! La moindre de ses démarches était étudiée, redoutée par tous, et une frayeur générale se montrait sur tous les visages lorsqu'on annonçait *l'empereur!* A ce terrible mot, tout le monde se prosternait comme devant une idole de Babylone, et quels abaissements! Et lui qui savait son prestige distribuait en maître des caresses ou des coups de fouet, des mots familiers ou des paroles de mauvaise compagnie, qu'on accueillait en rampant avec une lâcheté de valet de pied.

L'empereur vint enfin aux cardinaux : devant Consalvi, il ne dit qu'un mot : « Ah! je le connais, c'est Consalvi. » Puis il regarda fixement le cardinal Pacca; et lorsque le ministre des cultes le lui eut nommé, l'empereur, qui parut un peu décontenancé de la manière ferme et respectueuse à la fois dont le cardinal se tenait devant lui, dit en italien : « Vous avez été longtemps dans une forteresse?— Sire, trois ans et demi à Fénestrelle, » répondit le cardinal. Et l'empereur avec un geste tout théâtral, façonnant une certaine manière d'écrire, lui dit : « *Siete voi che avete scritto la bolla di scomunicazione* (1). » Le cardinal ne dit mot, salua, et l'empereur continua : « *Oggi non è più memoria di niente* (2). » Et Napoléon se retira au grand contentement du cardinal, demeuré debout avec une respectueuse inclination de tête. Pacca resta auprès du saint-père à Fontainebleau jusqu'à la fin de l'année 1813.

A cette époque, l'Empire croulait d'une ruine inévitable, et Napoléon, pour empêcher que Murat, alors soulevé contre lui, ne s'emparât des États du saint-siége, consentit enfin à rendre le pape à Rome. Toutefois, comme il désirait que le souverain pontife fut entièrement détaché du parti des *zelanti*, le cardinal Pacca reçut un nouvel ordre d'exil dans l'intérieur de la France. Uzès fut fixé pour lieu de sa résidence obligée pendant la crise de 1813. Tel était le gouvernement d'alors : la force militaire, la police, la censure, l'exil, la captivité sur un mot et sur un simple ordre. A Uzès le cardinal attendit la Restauration, entouré des respects du peuple et de la vénération du clergé. La police avait pourtant tout calculé pour attiédir et rendre impuissante l'influence du cardinal; Uzès est une ville protestante; un prince de l'Église romaine devait y être mal vu, raillé, méprisé; et cependant, soit esprit d'opposition à l'empereur, soit le respect universel qu'inspiraient les vertus et le malheur, le cardinal l'avouait encore dans ses derniers moments, les trois mois de son séjour à Uzès furent les plus beaux de sa vie. La chute de l'empereur, la paix signée à Paris, la délivrance et le bonheur du monde par la ruine du système napoléonien, abaissèrent les montagnes, brisèrent les fers, et Pie VII put revoir sa ville de Rome, ses chers Transtévérins, les jeunes filles qui semaient des fleurs sur le chemin que foulait sa mule. Le cardinal Pacca, qui avait rejoint Pie VII à Florence, était dans la voiture même du saint-père, à son entrée à Rome, et il ne le quitta plus; il fut un des hommes politiques qui insistèrent vivement pour que rien ne fut détaché de l'ancien patrimoine de saint Pierre; et une circonstance peu connue, c'est qu'il se fit le rédacteur, à Rome, de la protestation qui réclamait le comtat d'Avignon enlevé au saint-siége. Pacca, pour les principes, était un homme de granit, et la confiscation du Comtat lui paraissait encore une violence.

Ici se présente une question historique des plus sérieuses : je crois que c'eût été un grand malheur que Rome eut été définitivement réunie au royaume d'Italie, sous la main de Napoléon, non-seulement au point de vue de la question morale et religieuse, mais encore dans ses conséquences diplomatiques, car le caractère neutre, antique et majestueux dont Rome est revêtue se serait complétement effacé sous les étreintes de l'aigle de Napoléon; alors dans la réaction de l'Europe qui suivit la conquête, la ville éternelle serait peut-être aujour-

(1) « C'est vous qui avez écrit la bulle d'excommunication. »

(2) « Maintenant il n'est plus question de rien. »

d'hui, comme Venise, une possession autrichienne. Qui pourrait jamais dire le mal que les violences de Napoléon ont fait à la diplomatie calme et sérieuse et au droit public européen? Elles ont amené de terribles représailles. C'est Bonaparte qui donna Venise et la Dalmatie à l'Autriche; et qu'on y prenne bien garde, si les principes révolutionnaires triomphaient jamais dans les Légations romaines, la réaction les donnerait à l'Autriche. Il est beau, il est grand au contraire, de voir un État central au milieu de l'Italie, qui garde le caractère religieux, impartial et généreux d'une hospitalité universelle, quand grondent toutes les passions humaines, qu'elles viennent du trône ou des peuples.

La grande expérience du cardinal Pacca lui faisait dire qu'il ne fallait pas toujours croire à la fierté absolue des hommes et des gouvernements usurpateurs, et il aimait à raconter un fait constaté d'ailleurs par les archives pontificales. On sait que, de tous les rois établis par Napoléon, Murat seul avait survécu en 1814. Pour se maintenir, que n'avait-il pas fait, lui, si impétueux à la tête de sa belle cavalerie? Il s'était séparé de l'empereur et avait marché contre ses propres frères d'armes. Il y a plus, Murat fit proposer au saint-père de renouveler l'hommage lige des anciens rois de Sicile, de se faire le vassal du saint-siége, et en conséquence de lui offrir la haquenée ferrée d'argent, en lui tenant l'étrier de la selle, commo cela se voyait aux tableaux antiques? Que diraient les admirateurs du fier Murat s'ils voyaient l'humble lettre du roi de Naples au pape en 1814, telle qu'elle est conservée aux archives pontificales?

Une fois Pie VII restauré à Rome, le cardinal Pacca en devient le ministre principal; le souple Consalvi traite avec l'Europe dans le congrès de Vienne; Pacca, cardinal pro-secrétaire d'État, règle les affaires intérieures qui touchent au gouvernement des États; il y apporte une grande fermeté, comme tous les *zelanti*. C'est à Pacca que l'on doit la bulle qui rétablit les jésuites, dont il fait l'éloge le plus complet; comme il croit le régime des concessions finies, « l'Église de Rome, selon Pacca, doit s'environner de son vieil éclat et de sa force antique pour reprendre son rang dans le monde; les jésuites sont la milice catholique; leur zèle est universel, leur principe est l'obéissance qu'il faut ramener dans tous les cœurs. »

C'est à ce point de vue que l'institution des jésuites au temps présent est si combattue, et néanmoins c'est avec cette tendance qu'elle peut rendre des services! L'intelligence déborde dans la société, l'esprit de liberté est partout; l'éducation brillante jette chaque année dans le monde des masses de jeunes hommes auxquels il faut des carrières à tout prix; le service que pourrait rendre l'institution des jésuites, ce serait d'apporter dans l'éducation l'idée corrélative d'obéissance et de hiérarchie; aux colléges on chanterait un peu moins *la Marseillaise*, mais on apprendrait que le premier devoir est d'obéir aux pouvoirs établis. Je conçois fort bien que certaines opinions ardentes, séditieuses, ne veuillent pas des jésuites; mais si j'étais gouvernement, j'aurais moins de répugnance pour un institut qui m'épargnerait des prisons, des gendarmes, des cours d'assises et des émeutes. Le rétablissement des jésuites se fit à Rome avec quelques actes d'administration intérieure qui devaient fortifier l'existence politique du pontificat.

Cependant les temps d'épreuve n'étaient point finis pour le saint-siége. Murat, qui naguère avait fait l'offre si humble de son vasselage au pape, menacé par le congrès de Vienne, prit les armes d'une façon brusque, subite, avec le dessein avoué de réunir sur sa tête tous les États de la péninsule italique, ainsi que le préparait le carbonarisme. Sous prétexte d'une route militaire plus facile pour marcher sur Milan, Murat demanda qu'une division de ses troupes fut admise sur le territoire romain. Une note de son ministre en fait une condition immédiate au saint-siége; le cardinal Pacca répondit par un refus fondé sur l'inviolabilité du territoire pontifical, tandis que l'armée napolitaine s'avançait à marches forcées sur Rome. Le cardinal, au lieu de l'attendre et de céder, résolut de quitter une fois encore, avec le saint-père, la capitale du monde chrétien. Pouvait-on compter sur la parole de Murat? Ne garderait-il pas Pie VII en otage? C'était une coutume de famille. Le triste et solennel cortége se dirigea vers Gênes, que le roi de Sardaigne s'était empressé d'offrir au souverain pontife qui ne voulut point se séparer du fidèle cardinal; sur son passage, Pie VII put voir de nouveau quel était le prestige de la tiare; les populations baisaient la terre que ses pas avaient foulée.

Le manifeste que publia le saint-père contre l'invasion de Murat fut encore l'œuvre du cardinal Pacca; il est signé de lui comme camerlingue do la sainte Église et pro-secrétaire d'État. Il semblait que la vie entière du cardinal était destinée à protester contre les violences do la famille Bonaparte. Ce fut encore sur ses instances que le corps diplomatique tout entier suivit le pape à Gênes, afin de constater que l'Europe ne reconnaissait la souveraineté que là où se trouvait le pape en personne.

A cette époque commence une première division entre les cardinaux Consalvi et Pacca. Consalvi, alors au congrès de Vienne au moment où il s'agissait de régler les questions définitives sur la souveraineté des Légations, croyait au moins imprudent que le saint-père quittât Rome de nouveau: n'était-ce pas avouer que sa souveraineté n'avait pas de racines dans la population même? Le cardinal Pacca répondait « que mieux valait une retraite momentanée en face de l'ennemi (c'est ainsi qu'allait agir un peu plus tard Louis XVIII dans les cent jours) que de s'exposer à une captivité inévitable sous la main de Murat; si cette captivité avait pu servir les desseins de l'Europe en 1810, elle n'aurait pas le même but actuellement; il était inutile d'exposer Sa Sainteté, lorsqu'un voyage à Gênes était si facile, et un retour plus aisé encore. » Les deux cardinaux avaient raison à leur point de vue; Consalvi, à Vienne, savait que l'Autriche ne demandait qu'un prétexte pour détenir Bologne et Ferrare, et cet incident d'un voyage à Gênes pouvait servir ses desseins de conquête. Pacca avait la preuve que Murat voulait un otage, et que la captivité du pape lui en servirait dans la crise que l'Italie allait subir de nouveau, et fallait-il s'y exposer?

L'invasion napolitaine passa comme l'éclair; l'impétueux condottiere n'entra pas dans Rome; ses divisions se tinrent à distance, et le cardinal Somaglia n'eut pas même besoin d'abaisser les armes du souverain pontife. Le pape ne resta donc que très-peu de temps à Gênes, accueilli avec vénération, salué comme le roi des rois par les ministres sardes. On remarqua même dans le cortége du pape sir William Bentinck, le frère de lord Portland, commandant des forces britanniques, et qui rendait ainsi hommage au souverain des États de Rome. Sous Guillaume III, les aïeux de Bentinck étaient les plus furieux protestants de la conquête hollandaise, et ils auraient maudit leur fils qui baisait l'anneau pontifical. Les temps devaient plus tard modifier bien des choses encore, et l'on verrait l'Angleterre, si fière, si antipapiste, supplier le saint-père de calmer l'Irlande; la force pontificale devait ainsi renaître de sa résignation et de son abaissement. Le séjour du pape à Gênes ne fut que de très-peu de durée; une marche en avant du général autrichien de Frimont suffit pour éparpiller les Napolitains, chèvres craintives des montagnes, et le souverain pontife revit sa Rome chérie en passant à travers Turin, Florence et la haute montagne de Radicofani, qui sépare la Toscane des États romains.

A ce retour à Rome, finit la vie politique du cardinal Pacca, car ses idées fermes et arrêtées n'étaient plus en rapport avec le système de modération qui semblait prévaloir. Le cardinal Consalvi avait repris ses fonctions de secrétaire d'État, et Pacca eut sa retraite. Dès ce moment, il devint le chef d'une sorte d'opposition qui se montra dans tous les conclaves. Le parti des zelanti lui fit une grande renommée, et, après la mort de Pie VII, il réunit quelques voix pour la papauté; c'est Pacca qui disposa de ces mêmes voix pour le pape Grégoire XVI. Dès lors, entièrement retiré des affaires publiques, il bornait toute l'activité de son esprit à quelques-unes de ces négociations qui viennent à chaque conclave constater la présence d'une opposition contre le parti des couronnes. C'est une grande affaire qu'un conclave, moins par l'esprit et la direction spontanée des cardinaux que par l'influence que veulent y exercer les puissances étrangères. L'autre moitié de son temps, Pacca la consacrait aux sciences, à la littérature, pour lesquelles il avait une tendresse infinie. Président de l'académie de la religion catholique, il y prononçait des discours où toute sa vie était exposée, parce qu'elle était une lutte pour le triomphe du catholicisme et les droits du saint-siége. Esprit fin et distingué, il aimait les dissertations sur le dogme ou la hiérarchie ecclésiastique, et chacun de ses discours est empreint d'un mélancolique intérêt sur l'état malheureux où le catholicisme est réduit dans plusieurs provinces du monde. Son intelligence ferme, au reste, se déguisait sous des formes charmantes; il écoutait, applaudissait, sans jamais rien céder dans les points essentiels : de sorte qu'il fallait le ménager dans les conclaves, comme un des caractères qui convenaient le mieux à la situation. Consalvi négociait toujours, atermoyait, retardait les questions, Pacca les décidait avec fermeté; tant qu'il ne s'était agi que des points de détails, des prérogatives usuelles et des formes, Consalvi avait été un ministre parfait, parce que, homme du monde, il devait beaucoup au monde.

Pacca devint le prélat nécessaire lorsqu'on demanda trop au saint-siége : alors il fallait aller droit à la résistance, conseiller des choses fermes, et le cardinal Pacca n'y manquait pas. Il y a un caractère merveilleux dans cet esprit du pontificat romain; il s'élève toujours des hommes de circonstance, des esprits providentiels qui viennent à chaque moment rehausser la puissance du catholicisme. Maintenant, Rome est devenue le centre de toutes les grandes négociations; il n'est pas une question qui, par un côté, ne se fasse religieuse. La philosophie avait promis la liberté, le bonheur, en échange des vieilles croyances;

cet avenir que la science orgueilleuse avait promis, de l'aveu de tous, ne s'est point réalisé; elle nous a donné un désenchantement de toute chose, une société d'égoïsme matériel, une course au clocher vers la fortune, et les grossiers instincts de la corruption. De là ce puissant et nécessaire empire des choses religieuses, ce retour vers le sentiment catholique; les esprits même les plus prévenus se sont demandé comment la liberté réelle, l'esprit démocratique, en un mot, se montrait partout où la croyance était vive, ardente; témoin la Pologne, l'Irlande.

C'est qu'en effet là vraie, la légitime liberté ne se trouve que là : le reste est déception et mensonge. Si l'on étudiait bien les causes de la réforme protestante, elles se trouveraient dans la tyrannie, dans les passions mauvaises (un roi qui veut un divorce et fait monter sa jeune femme sur l'échafaud, un électeur bigame qui demande à Luther la ratification d'un scandale), et surtout dans ce despotisme qui veut réunir le double glaive temporel et spirituel, afin que les cris de l'Église ne s'élèvent plus, et que l'homme d'armes puisse vider la coupe des festins dans les anciennes abbayes saxonnes ou normandes, où lord Byron voyait encore les longues files de moines, psalmodiant les chants des morts, quand lui s'enivrait au milieu des courtisanes joyeuses. La réforme protestante, qu'on a présentée comme le triomphe de la raison, ne fut qu'une révolte de sensualistes, d'érudits pédants et de petits despotes impatients de tout joug moral dans la société humaine.

VI

LE COMTE JOSEPH DE VILLÈLE.

Les hommes considérables du parti légitimiste, lorsqu'ils voyagent dans le midi de la France, s'arrêtent habituellement à Morville, maison de campagne à quelques lieues de Toulouse, la vieille cité. Cette propriété, très-vaste, n'est pas un château et n'est pas non plus une ferme, c'est quelque chose qui tient à la fois aux traditions et aux habitudes de la gentilhommerie provinciale et de la vie citadine des capitouls. Là tout est régulier, les blés semés avec une méthode admirable et hardie, les vignes à côté des mûriers, des prairies parfaitement irriguées, des plantations d'arbres annuelles et bien aménagées; peu de haute futaie, parce que c'est trop seigneurial, une sorte de partage avec le paysan, des métayers dévoués, en un mot, une belle et bonne terre, mais sans luxe, sans apparat.

Dans cette maison de campagne habite pourtant l'homme politique qui a dirigé pendant sept années à peu près d'une façon absolue les affaires de ce pays oublieux. Nous ne connaissons, en général, la vie du comte Joseph de Villèle que par les vulgarités de ce vieillard, conteur édenté, qu'on appelle le libéralisme, et qui défigure par ses récits les plus belles années de notre histoire. Quand on a bien répété quelques diatribes contre les *trois cents* de M. de Villèle, contre la congrégation et les votes assouplis de la chambre, on pense avoir jugé l'administration et l'homme pratique qui dirigea si longtemps les destinées de ce pays. Ce n'est pas dire que M. de Villèle ne fit pas de grandes fautes sous son long ministère; il les inspira, les subit ou s'y associa, et cela suffit pour appeler le jugement sévère de l'histoire. La plus grande de toutes fut d'avoir résisté trop longtemps à un mouvement d'opposition injuste, mais trop général pour qu'un homme d'État pût le subir sans compromettre la monarchie tout entière.

Au demeurant, le comte de Villèle fut peut-être la tête de détails la plus forte, la mieux organisée en administration, je dirai presque en économie politique. C'était une intelligence très-avancée : cette loi sur la réduction de la rente, qu'on ose à peine essayer aujourd'hui, lui, en avait pris l'initiative au milieu d'un tonnerre d'opposition. Cette majorité compacte et forte, condition du système représentatif, qu'on se félicite d'avoir trouvée enfin après tant d'efforts, lui se l'était assurée pour sept ans. On lui doit la sécurité des possessions territoriales, jusqu'alors divisées en biens d'émigrés et en propriétés patrimoniales, l'indemnité pour les confiscations, le traité avec Saint-Domingue, une notable réduction dans l'impôt foncier, l'élévation du crédit public, la régularité du budget, la facilité des emprunts, la centralisation du ministère des finances; toutes mesures qui doivent compter dans la politique d'un État. C'est ce qui jette un si grand éclat sur la vie du comte de Villèle.

Les familles de petite noblesse de province destinaient, en général, les cadets à un poste dans la marine, quand elles n'étaient pas d'assez vieilles souches pour en faire un chevalier de Malte, comme les Villeneuve-Trans, les de Grasse, les Barras Saint-Tropez, les Suffren, qui faisaient l'orgueil des vaisseaux de France. Ce fut dans cette carrière que débuta le jeune Joseph de Villèle, né dans l'année 1771, à la fin du règne de

Louis XV. Il naviguait dans l'Inde comme simple garde, lorsque la révolution éclata sur la France, et alors il abandonna les vaisseaux de l'État pour la gestion d'une habitation coloniale à l'île Bourbon, dont l'amiral de Saint-Félix, son parent, je crois, était gouverneur. C'est donc un curieux rapprochement que la fin et le commencement de cette vie presque identique : planteur dans sa jeunesse, agriculteur à la fin de son existence, et, à travers ces deux extrémités si simples, si modestes, la présidence du conseil, la direction suprême de la France! Ce caractère d'ordre et de bonne gestion se reflète dans son gouvernement ministériel. Il y eut toujours l'administrateur habile dans M. de Villèle, l'homme d'État qui comprit le mieux la petite partie des intérêts, et ce qu'on pourrait appeler trivialement le ménage des affaires : cette renommée est demeurée à l'île Bourbon, où l'on se rappelle le gérant de l'habitation, qui depuis gouverna plus en grand les affaires publiques de la France. M. de Villèle y devint secrétaire de l'assemblée coloniale, et ses travaux sont encore considérés comme pleins de sagesse et d'ordre matériel.

Quand la tempête révolutionnaire se calma, à la paix d'Amiens, M. de Villèle rentra en France, et, sans grands préjugés, sans idées étroites, il prit une position municipale sous l'empire de Napoléon, ce qui, à vrai dire, était la situation rationnelle du parti royaliste lors de la grande et glorieuse épreuve du gouvernement impérial. Pour une opinion politique se mettre tout à fait en dehors des affaires, c'est un suicide; quelquefois cela est commode pour un parti riche, satisfait; le repos vient, on dort, on se livre à la satisfaction propre, mais on ne sert pas sa cause; le devoir de la société, c'est le travail; la condition de l'homme, l'action; et l'existence d'un parti, c'est le dévouement. Sous l'empire de Napoléon, les débris de l'opinion royaliste avaient parfaitement raisonné : l'empereur assouplissait les esprits à la monarchie, et refaisait l'ancien régime par ses tendances et par ses actes. S'il y avait quelque espérance pour les Bourbons, alors on se trouvait tout prêt, et pour ainsi dire dans la maison, pour en ouvrir la porte; si, au contraire, cette espérance était malheureusement perdue, eh bien! alors on restait parti conservateur, grande coalition de propriétaires, ligue de gens de bien, et c'est une situation considérable dans un État. Cette position du parti royaliste était si bonne que ce fut un des siens, le comte Lynch, qui, maire de Bordeaux, arbora le premier le drapeau blanc en 1814, et détermina ainsi le mouvement de la restauration, que les alliés voulaient moins qu'on ne croit.

M. de Villèle, qui se trouvait à ce moment décisif maire de Toulouse, se prononça avec une grande ferveur pour le mouvement bourbonien qui était si national. Ce ne fut pas l'acte le plus important à cette origine de sa vie politique : M. de Villèle publia encore une brochure contre la charte que Louis XVIII venait de donner à la France. Nous vivons aujourd'hui dans un temps impartial qui veut et peut tout entendre avec calme, et heureusement nous ne nous passionnons plus pour des idées ou des théories politiques; il y a quinze ans que, si quelqu'un avait mis en doute que la charte ne fut une œuvre admirable, il aurait été moralement lapidé, ou pour le moins traité de fou. Tout est bien changé aujourd'hui, où des esprits très-graves peuvent se demander si tout ce bruit de tribune, de presse, de journaux, est très-utile à la grandeur, à la force, à la destinée d'un pays; s'il n'y a pas là des causes de faiblesse et de décadence pour une nation ardente, passionnée comme la France; en un mot, si, avec ces formes bruyantes, il est jamais possible de faire à l'extérieur comme à l'intérieur de grandes affaires à la manière de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon, à moins qu'une main habile, réduisant tout cela à n'être plus qu'un mécanisme, ne fasse tout passer au niveau de son unité. Avec le système représentatif, on vivote, on ne grandit pas.

Il s'était donc élevé légitimement, en 1814, une école royaliste que j'appellerai provinciale, qui, au lieu du système vague et centralisé du gouvernement représentatif, voulait créer des assemblées locales, des libertés de cité, de province, d'agrégations et de corporations. En échange de ces formes incertaines et philosophiques de liberté générale, il voulait appliquer la vieille organisation de la commune à chaque localité. Ces idées tenaient spécialement au Languedoc, anciennement en possession d'états fort éclairés et très-indépendants. C'est dans ces préoccupations que se trouvait M. de Villèle, et faut-il lui reprocher de ne pas avoir trouvé, dans la charte de 1814 (toute parisienne et centralisée), la condition de sa chère liberté de province? La France historique lui paraissait rappeler la maison de Bourbon; mais cette France, à son tour, voulait que les descendants de saint Louis et de Henri IV respectassent le privilége des villes, des localités qui s'étaient données à la couronne successivement avec la stipulation de leur droit. La charte paraissait oublier la France du passé, la commune, la paroisse, bien qu'elle eût la prétention de renouer la chaîne des temps.

Pendant l'année 1814, M. de Villèle ne se mêla que fort indirectement à la politique : cette forme de restauration ne lui plaisait pas; et, en effet,

elle avait quelque chose d'étrange, car on y trouvait de tout : le drapeau blanc et la république, les mousquetaires et les grenadiers de la garde impériale, le royalisme et les régicides, M. de Blacas et Fouché. Des esprits considérables pouvaient donc se demander si cet amalgame était viable, s'il y avait possibilité à un tel régime de vivre et de se développer dans la plénitude de sa force (1). Aussi les cent jours arrivèrent pour mettre fin à cette grande cohue, et comme si la politique avait hâte de démêler les situations, les royalistes se retrouvèrent royalistes, les jacobins reprirent leur couleur; il y eut des blancs et des bleus, rien de plus, rien de moins. C'est ce qui donna à la seconde Restauration cet énergique élan, et, puisqu'il faut le dire, ce caractère de réaction qui est la condition des partis vigoureux. Aimer et haïr, c'est la vie forte dans les masses comme dans les individus : en dehors tout est mollesse et transaction.

M. de Villèle se trouvait précisément à Toulouse au centre de ce mouvement méridional qui bouillonnait autour du drapeau blanc, et lors des élections de 1815 il fut choisi député avec unanimité, car le parti provincial n'oubliait pas sa protestation contre la charte et son opinion bien prononcée pour ramener la France aux proportions d'un gouvernement où les localités auraient leur place naturelle avec la paroisse, les feux et la maison commune.

Arrivé dans la chambre qu'on appela introuvable, M. de Villèle dut tout d'abord examiner sa position, et surtout s'en faire une égale à son ambition active et raisonnée; cette chambre était ardente de royalisme, décidée à tout braver pour consolider l'antique monarchie; c'était un bon sentiment, mais il ne suffisait pas : avec sa finesse expérimentée, M. de Villèle vit que ce qui manquait à la majorité de 1815, c'était un homme d'affaires. Les uns, gentillâtres accourus de leurs châteaux, avaient peu d'idées, et encore moins d'habitude de la politique appliquée; les autres, trop grands seigneurs, dédaignaient les questions spéciales, donnant à la tribune plutôt des coups d'épée qu'ils ne prononçaient des discours; de là devait résulter que celui de leurs collègues qui se ferait homme d'affaires pour leur épargner la besogne, pourvu que ses principes fussent sûrs et son dévouement incontesté, deviendrait peu à peu le rapporteur indispensable, puis le ministre du parti. C'était la tendance naturelle et inévitable des faits.

Aussi M. de Villèle, avec le pressentiment de cette destinée, jette autour de lui des regards pour se choisir des amitiés, des confraternités, qui plus tard pourront partager avec lui le poids des affaires : c'est de là que date sa vive intimité avec M. de Corbière. Celui-ci est un Breton à l'esprit tout différent du sien; et il y a une pensée dans cette distinction même. Les deux parties de la France les plus vivement empreintes de l'opinion royaliste sont le Midi et la Bretagne, d'où est venue la réaction de 1815; les deux personnifications de l'esprit de ces provinces devaient donc prendre leur place naturelle dans la chambre des députés, puis dans le pouvoir. Dès la première session, MM. de Villèle et Corbière en devinrent les hommes les plus considérables.

Il faut maintenant se reporter à cette époque et voir la lutte qui s'engage entre deux systèmes, j'ai presque dit entre les deux princes qui les représentent, car l'un et l'autre vont singulièrement influer sur les destinées de la France : ces deux princes, ce sont Louis XVIII et M. le comte d'Artois son frère, qui alors portait le titre de MONSIEUR. Cette lutte datait de loin; dès l'émigration, les systèmes s'étaient séparés. La pensée de Louis XVIII avait toujours été de transiger avec la révolution française, avec les hommes et les choses, sans répugnance (puisqu'on assurait qu'il avait eu des relations même avec Robespierre et qu'incontestablement une correspondance avait eu lieu entre Louis XVIII et Barras). Ce système, le roi restauré voulut l'appliquer à la France, et la charte l'avait même consacré d'une manière fondamentale. Le système de M. le comte d'Artois avait aussi sa logique et son intelligence; le prince, ennemi des idées de 1789, croyait la révolution française profondément atteinte, je dirai presque brisée, par la chute de Napoléon, et surtout par la folie des cent jours; de là MONSIEUR concluait qu'à l'aide du parti royaliste provincial, très-puissant et presque dominateur, il viendrait à bout de dompter l'esprit révolutionnaire qui n'était qu'à la surface du pays et non encore dans ses entrailles. Ce système s'appuyait sur la majorité de la chambre de 1815, composée de trois éléments principaux : le banc religieux, que dirigeaient les marquis de Rougé et de Chifflet; le parti militaire, et je dirai presque vendéen, avec le cri de *vive le roi quand même*, à la tête duquel se trouvaient M. de Labourdonnaye et le marquis de Béthisy; enfin l'opinion des libertés provinciales, qui comptait pour chefs MM. de Villèle, Corbière, Castelbajac, auxquels se mêlaient les plus beaux noms de France, Chateaubriand, Fontanes, Bonald, Montmorency.

Toute cette majorité se réunissait au pavillon

(1) Voyez mon *Histoire de la Restauration*.

Marsan, chez M. le comte d'Artois. C'était là que se formulait l'opposition contre les actes de M. Decazes, expression de Louis XVIII. M. de Villèle vivait au milieu de gentilshommes paresseux, aimant mieux courre un lièvre que de faire un rapport politique, ou bien encore au milieu de grands seigneurs charmants dans la causerie, mais incapables de travail; il devint donc naturellement l'homme de confiance, le faiseur d'affaires de Monsieur; et il se trouvait en même temps qu'esprit de tempérance et d'expédients, M. de Villèle corrigeait les trop vives émotions de ses amis par la force calme et sérieuse de ses rapports. Il y avait d'autres hommes de valeur dans cette majorité : MM. de Vitrolles, de Bruges, de Pradel; mais nul ne portait à un plus haut degré que M. de Villèle l'aptitude de rédaction, la sureté de jugement; de manière qu'il faisait passer en des termes très-modérés les résolutions quelquefois les plus hardies. C'est à M. de Villèle que l'on dut les premières idées électorales de 1815, fondées sur le suffrage presque universel, où le gentilhomme devait conduire ses fermiers aux luttes électorales; il fut rapporteur du budget, et il refondit les projets financiers avec une aptitude remarquable.

Toujours d'une prudence extrême, M. de Villèle aurait désiré éviter la rupture trop soudaine que prépara l'ordonnance du 5 septembre : il ne voulait pas se séparer d'une façon irremédiable des ministres de Louis XVIII, parce qu'il craignait de faire passer le pouvoir aux chefs du parti doctrinaire, et de leurs mains dans celles du centre gauche. Le roi l'aurait fait par dépit. M. de Villèle eût préféré une transaction à une brouille absolue avec M. Decazes. Esprit tempéré, il savait que pour s'emparer du pouvoir il ne faut pas en être trop loin, et qu'on doit se garder de jamais jeter un défi à un gouvernement. Toutefois, lorsque la droite résolut la rupture, M. de Villèle accepta sa position nette; il devint l'homme de l'opposition, se plaçant sur le terrain provincial dont j'ai parlé, c'est-à-dire la défense de la commune, du clocher et de tout ce qui tenait enfin à cette constitution méridionale, l'objet de ses études, la force de ses souvenirs. Non-seulement il était orateur à la tribune, mais encore journaliste dans *le Conservateur*, recueil qui, par sa périodicité, n'était point soumis à la censure, et où travaillaient toutes les sommités royalistes : MM. de Bonald, Castelbajac, Cornet d'Incourt, Chateaubriand, Fitz-James, Bouville, recueil si éminent, dont la collection est devenue si rare aujourd'hui. La lutte du parti royaliste avec M. Decases, violente, implacable, sous la direction de M. le comte d'Artois lui-même, fut conduite avec une grande habileté par la presse et la tribune : la rupture des royalistes avec Louis XVIII fut absolue. M. Decazes se prononça contre eux, et ils le rendirent en haine à M. Decases. Nul parti n'avait plus d'esprit, plus de joyeux propos, une activité plus grande; les gloires littéraires étaient avec lui; les journalistes les plus éminents le secondaient : les frères Bertin, des *Débats*, Michaud, de *la Quotidienne*, Bonald, Lamennais, Martainville. A chaque occasion, M de Villèle développait, avec l'admirable netteté de son talent, cette thèse : que la loi électorale, telle que les doctrinaires l'avaient faite, n'était ni royaliste ni nationale : antiroyaliste, parce qu'elle excluait l'action propriétaire conservatrice; antipopulaire, parce qu'elle était restreinte à une seule classe et qu'elle ne faisait pas assez descendre le cens vers le peuple pour le faire ensuite remonter par degrés jusqu'à l'aristocratie (1).

M. Decases défendait sa loi tant qu'il le pouvait. Mais il ne fut plus possible de se dissimuler que cette loi était vicieuse, compromettante pour les Bourbons, lorsqu'à Grenoble l'abbé Grégoire fut élu. Il faut lire, à cette époque, la terrible polémique du *Conservateur* contre le mauvais système qui perdait la monarchie. Louis XVIII, qui s'était jusqu'ici séparé de son frère, le fit sonder, pour savoir ce qu'on pouvait espérer du concours des royalistes, et alors commencèrent de nouvelles négociations avec M. de Villèle, la tête de l'opposition modérée. Dans ce parti, je le répète, existaient déjà deux fractions bien distinctes, les tempérés et les absolus. M. de Villèle avait un esprit trop étendu, une habitude d'affaires trop grande pour s'associer aux excès, et s'il répugnait à une alliance avec M. Decases, il le laissait venir paisiblement aux royalistes, sauf ensuite à le débusquer du pouvoir. Que fallait-il pour cela? Le brouiller d'une façon irrévocable avec la gauche; une fois cette rupture accomplie, M. Decazes serait obligé de venir à la droite, et alors on le renverserait; c'est ainsi qu'on agit en 1819. Mais cette incertitude politique cessa par l'affreux attentat accompli contre le duc de Berry; M. Decazes, accablé par les plus tristes polémiques, fut forcé de donner sa démission, et le mouvement royaliste dès lors devint si prononcé que le ministère Richelieu dut nécessairement se jeter dans les bras des royalistes.

Avec cet esprit sagace qui dominait sa vie, M. de Villèle vit bien qu'il ne fallait pas entrer tout d'un coup dans le ministère d'une manière violente. On devait d'abord imposer des conditions de choses et de principes, obtenir par les centres

(1) C'est le système qu'a conservé la *Gazette de France*.

effrayés une meilleure loi électorale qui mettrait le pouvoir aux mains des royalistes tout naturellement et par la force des choses. Si M. de Villèle entra dans le ministère Richelieu, ce fût sans portefeuille ; son ami, M. de Corbière, l'y suivit avec le titre de grand maître de l'Université, et le duc de Richelieu accepta ces arrangements avec candeur et comme une véritable alliance : là était son erreur. Pouvait-il croire que c'était une situation suffisante pour les royalistes que ces postes secondaires dans un cabinet? Ceux-ci, maîtres de la majorité, voudraient-ils se contenter de portefeuilles sans influence? Voici donc ce qui arriva : on passa une session tant bien que mal dans cette sorte de mariage de raison ; les royalistes ménagèrent d'abord le duc de Richelieu ; mais au premier vote capital, ils renversèrent le cabinet ; cela devait être, et qui pouvait s'en plaindre? Il ne faut pas demander aux hommes et aux partis des vertus surhumaines ; quand on est si près du pouvoir et qu'on peut s'en emparer, on le laisse difficilement aux mains des autres. Un vote en finit donc avec le ministère Richelieu et une administration royaliste fut organisée sous la présidence du duc Mathieu de Montmorency : M. de Villèle prit le ministère des finances.

Cette fois, on était parfaitement à l'aise entre amis ou complices d'opinions, MM. de Montmorency, de Villèle, Chateaubriand, Corbière, tous dévoués à un même système, prêts à le soutenir par toutes les forces. Le ministère des finances allait de droit à M. de Villèle, l'homme d'affaires du parti ; et presque immédiatement il y déploya des facultés considérables. Désormais chez lui se révélèrent deux hommes éminents : l'orateur, chef de majorité, adoré des centres ; puis le ministre d'affaires, et supérieur peut-être à l'homme du parlement. A la tribune, M. de Villèle était merveilleux de clarté, simple, spirituel ; il plaisait aux centres parce qu'il avait un langage d'affaires inimitable, et dans ses bureaux, il étonnait les chefs de division les plus experts par son aptitude à tout comprendre, à tout saisir et, ce qui est une grande qualité chez les ministres, à tout résoudre.

Cependant ce ministère, quelque uni qu'il pût être, offrit immédiatement différentes nuances : j'ai déjà distingué au sein du parti royaliste plusieurs subdivisions ; d'abord les provinciaux et les centralisateurs ; les uns gens de clochers, les autres partisans de Paris, de la cour, de la royauté absolue à la façon de Louis XIV. Ce n'était pas la seule distinction à faire, il y avait encore d'autres nuances : l'esprit du dix-huitième siècle avait fait des ravages parmi les nobles, comme dans la bourgeoisie ; bon nombre de gentilshommes restaient voltairiens, c'est-à-dire un peu impies, amateurs de plaisirs et de dissipations ; à côté d'eux les dévots, affiliés aux congrégations religieuses, esprits d'austérité et de probité ; enfin, venaient les gens d'affaires du parti, fort amateurs du budget, des places, grands dépenseurs de leur avoir. Ces nuances des royalistes durent trouver leur représentation dans le ministère même. M. de Montmorency symbolisait le parti religieux ; M. de Corbière, un peu voltairien, n'aimait pas les jésuites ; M. de Villèle, l'homme d'affaires, se trouvait souvent dans une position délicate : esprit positif, il ne pouvait pas toujours servir les instincts du parti religieux. Au milieu de ces difficultés inextricables, il se mit à gouverner par les intérêts ; il y fut admirable ; il jeta dans la bourse congréganistes, gentilshommes ; cherchant à atténuer les opinions extrêmes par les intérêts qui en sont le correctif. Il ne faut pas oublier cette circonstance dans la vie politique de M. de Villèle, parce qu'elle va expliquer la puissance rivale de M. de Peyronnet. La jalousie sourde qui s'éleva entre ces deux hommes d'État fut une des causes du renversement du ministère royaliste. M. de Villèle devenant trop homme d'affaires et de concessions au parti du libéralisme et de la banque, il fallut pour les royalistes une tête résolue et d'action, et M. de Peyronnet prit cette place.

Le parti des gentillâtres, qui n'avait pas voulu non plus trop complétement adhérer au système financier de M. de Villèle, prit de son côté pour organe et pour chef M. de Labourdonnaye, et celui-ci reçut de la parole railleuse de M. de Villèle le nom de chef du parti des *pointus*. Ainsi, la congrégation avec M. de Peyronnet, le parti des ultras avec M. de Labourdonnaye, sapèrent sourdement la politique d'affaires de M. de Villèle, et furent la cause réelle de la chute de son cabinet.

Remontant dans l'ordre chronologique, j'ai besoin de détailler un peu les actes principaux de cette administration active, travailleuse. D'abord, M. de Villèle prend dans le cabinet l'importance capitale, car il n'est pas seulement député, mais chef de majorité, l'homme de confiance de Charles X, et par-dessus tout esprit sérieux et d'affaires ; comme rapporteur du budget, il s'est si longtemps occupé de finances que la tâche lui est facile ; il régularise tout, et conçoit les deux idées capitales du système financier, la réduction de la rente et la diminution de la contribution foncière ; c'est la première fois peut-être qu'un ministre des finances réalise l'idée d'un allégement assez considérable dans l'impôt, puisque dans quelques départements il s'élève jusqu'à 22 centimes par

franc. Quant à la réduction de la rente, M. de Villèle, d'accord ici avec toutes les notabilités financières, a pour pensée fondamentale d'alléger les charges publiques; la création ingénieuse du 3 pour cent à 75 est son ouvrage de prédilection; il combine l'augmentation du capital et la diminution de l'intérêt, pour laisser au jeu de bourse son action naturelle et compenser les pertes par les bénéfices et faire gagner tout le monde.

Cependant l'opposition s'élève contre lui; les hommes qui aujourd'hui demandent le plus vivement la conversion de la rente comme une heureuse mesure financière, s'acharnent pour faire rejeter le projet de M. de Villèle; il s'y mêle de la passion et de la colère aveugle, et M. Casimir Périer devient l'adversaire acharné de la mesure et M. Humann le seconde. Il est vrai que les oppositions politiques ont des motifs secrets à côté des raisons véritables, et qu'elles jugent les questions moins en elles-mêmes qu'en vertu de leurs ambitions impatientes de triompher.

La mesure considérable, celle qui marquera le ministère de M. de Villèle d'un cachet de grandeur historique, c'est l'indemnité accordée aux émigrés, accomplie avec tant d'art, tant de précautions, que le trésor ne devait pas en être essentiellement grevé par sa combinaison avec la conversion de la rente. C'était une grande violence que ces confiscations prononcées contre les émigrés; quand l'histoire viendra avec sa vérité absolue, elle dira que ce fut même plus qu'une spoliation politique. La révolution s'empara du bien d'autrui parce qu'elle avait la force en main; là était sa seule justification. Victorieuse à son tour, la restauration aurait pu faire restituer les biens spoliés; c'eut été dent pour dent, violence pour violence; elle ne le fit pas. Toutefois il était odieux que depuis onze ans la restauration n'eut pas songé à préparer une compensation pour les spoliés à côté des heureux possesseurs. L'habileté de M. de Villèle fut, dans cette circonstance, de proposer l'indemnité des émigrés en l'appuyant sur la réduction de l'intérêt de la dette; de sorte que les 30 millions de rente demandés pour les indemnitaires se trouvaient compensés par le résultat de la réduction. Les chambres repoussèrent ce projet financier, et l'indemnité seule triompha après une lutte violente, acharnée. La faute de cette mesure fut de grandir la fortune de plus d'un ennemi de la restauration: parmi les plus forts indemnisés se trouvaient MM. de la Fayette, le général comte de Thiars et le duc de Choiseul.

L'aptitude spéciale de M. de Villèle pour les questions de finance se changeait en un gros et sérieux bon sens lorsqu'elle était appliquée aux relations extérieures, et je dois dire ici comment il fut appelé à y jouer un rôle. Lors de la formation du ministère royaliste, le vicomte Mathieu de Montmorency avait été appelé au département des affaires étrangères; c'était, certes, un beau nom dans un homme d'honneur et de traditions monarchiques; le vicomte Mathieu avait surtout la conviction profonde qu'il fallait fortement réprimer l'esprit révolutionnaire après le soulèvement de l'Espagne, en 1821; et, dans cette idée, il était allé en personne, comme principal plénipotentiaire, au congrès de Vérone. M. de Villèle ne partageait pas absolument ces convictions répressives; ses liaisons avec la banque de Paris, avec MM. Rothschild et Laffitte surtout, lui avaient fait craindre qu'une guerre contre l'Espagne n'amenât une baisse trop considérable dans les fonds publics, et la dépréciation du crédit lui faisait peur, parce qu'il y voyait la chute de son œuvre. Dès lors il se montra très-opposé à toute intervention armée, il se promit donc de contenir M. de Montmorency avec mesure, et, dans ce but, il avait envoyé à Vérone M. de Chateaubriand avec des instructions tout à fait opposées à celles du vicomte Mathieu. Cette dissidence entraîna la démission du ministre des affaires étrangères et son remplacement par M. de Chateaubriand. M. de Villèle ne voulait pas alors la guerre d'Espagne, à laquelle, plus tard, il fut malgré lui entraîné.

Maintenant commence pour lui une nouvelle lutte. Il s'était cru sûr de M. de Chateaubriand, et nul esprit ne correspondait moins que celui-là au caractère de M. de Villèle; M. de Chateaubriand avait de la poésie dans la tête et au cœur, un entrain indéfinissable pour toutes les choses généreuses et libérales; M. de Villèle, au contraire, aimait le positif, les chiffres, les mesures de force et de souplesse gouvernementales : deux esprits de cette nature ne pouvaient longtemps se comprendre. M. de Chateaubriand craignait, avant toute chose, l'impopularité, M. de Villèle, comme tous les esprits pratiques, marchait devant lui sans s'en inquiéter. La rupture vint à l'occasion du projet de loi sur la conversion des rentes. M. de Chateaubriand, par désir de popularité, vota ouvertement contre le ministère dont il faisait partie; le soir même, il reçut le billet suivant :

« Monsieur le vicomte,

« J'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre. J'ai l'honneur, etc.

« Le président du conseil des ministres,

« J. de Villèle. »

« Louis, etc. Le sieur comte de Villèle, président de notre conseil des ministres et secrétaire d'État au département des finances, est chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du sieur vicomte de Chateaubriand.

« Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le 6 juin de l'an de grâce 1824, et de notre règne le vingt-neuvième.

« *Signé :* Louis. »

Voici la courte réponse de M. de Chateaubriand :

Paris, 6 juin 1824.

« Monsieur le comte,

« J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, contenant l'ordonnance du roi, datée de ce matin, 6 juin, qui vous confie le portefeuille des affaires étrangères. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai quitté l'hôtel du ministère et que le département est à vos ordres.

« Je suis, avec une haute considération, etc.

« Chateaubriand. »

C'était bref, impertinent de part et d'autre; mais M. de Villèle était dans son droit : un ministre, quelque grand que fût son nom, pouvait-il voter avec publicité contre l'opinion du cabinet? Pour prendre cette liberté, M. de Chateaubriand devait donner sa démission ou la recevoir.

Cette mesure, très-juste, avait néanmoins des dangers pour M. de Villèle. M. de Chateaubriand était lié à deux sortes de réunions parlementaires, celle qu'on appelait d'abord le parti Agier (les royalistes constitutionnels), puis l'autre coterie royaliste que M. de Villèle désignait sous le nom de *la Pointe*, sous M. de la Bourdonnaye. Cette opposition soudaine, vivace, parmi les royalistes, compromettait la majorité de M. de Villèle, et ce fut alors qu'il chercha un peu de popularité dans une tentative de résistance que personne n'a jamais bien connue et que je vais révéler pour la première fois. J'ai dit que, dans le ministère royaliste, M. de Peyronnet s'était fait spécialement l'expression du parti religieux; il y cherchait son appui, sa puissance. M. de Villèle se prit donc à lutter secrètement contre l'influence congréganiste, et une chose qu'on ne sait pas, ce fut lui qui inspira à M. de Montlosier son fameux *Mémoire à consulter* contre les jésuites.

Ce n'était pas la première fois que, dans le même conseil, deux ministres avaient travaillé secrètement à la chute l'un de l'autre. Cette lutte, qui se continua quelque temps, aurait amené la chute de M. de Villèle au profit de M. de Peyronnet, si les élections politiques n'avaient hâté d'une façon plus décisive la chute de ce cabinet. Ces élections firent triompher l'opposition, non pas l'opposition d'une seule couleur, mais nuancée de mille manières : ainsi les royalistes de *la Pointe*, ennemis de M. de Villèle, les amis de M. de Chateaubriand, une fraction du parti religieux, amalgamé avec le parti libéral, formaient la majorité; et alors le ministre essaya plusieurs combinaisons. D'abord M. de Villèle, qui avait conservé des rapports fort avancés avec M. Laffitte, n'aurait pas été opposé à offrir un portefeuille aux hommes de la gauche. Les négociations échouèrent, et cela se conçoit; ni le roi Charles X ni le parti révolutionnaire n'auraient accepté un tel pacte dans les circonstances où l'on se trouvait alors. Ensuite M. de Villèle tâta quelques amis de M. de la Bourdonnaye, pour savoir si un arrangement n'était pas possible, et, comme il éprouva des refus de toutes parts (les haines étaient trop vives), le ministre, après sept ans de pouvoir, donna sa démission. C'était la plus longue administration qui eût gouverné le pays.

M. de Villèle, après sa démission acceptée, voulut rester à la chambre des députés comme chef d'opposition politique, car il sentait la belle situation qu'il pouvait s'y faire. Que serait, en effet, la destinée du ministère de M. de Martignac? Par la force des choses, il serait obligé de faire des concessions à la gauche, et, dès ce moment, le rôle de M. de Villèle devenait magnifique; il refusait ou donnait la majorité par la droite, à moins que M. de Martignac ne se jetât complétement vers la gauche, et alors le cabinet serait brisé par le roi lui-même, qui ne souffrirait pas un tel abandon de sa prérogative au profit de la révolution.

C'est parce que cette situation était très-bien comprise par les successeurs du ministre qu'ils exigèrent préalablement à toute chose que M. de Villèle, ainsi que son collègue, M. de Peyronnet, fussent élevés à la pairie. Dans cette chambre libérale et modérée, l'un et l'autre seraient absorbés; et, de plus, Charles X, qui tenait avec un grand scrupule, selon l'ancienne coutume, à ce que les ministres déchus ne fissent pas d'opposition à leurs successeurs, par respect pour la prérogative royale, fit entrevoir à M. de Villèle qu'il désirait son séjour à Toulouse ou bien une situation tout à fait silencieuse à la chambre des pairs. M. de Villèle obéit; je crois même qu'il ne parla qu'une seule fois, mais ses amis agirent pour lui dans la nouvelle crise qui se préparait. Depuis longtemps Charles X s'était vivement préoccupé des concessions arrachées par le parti libéral à M. de Martignac. Si ces concessions il les avait faites de bonne

foi, dans l'esprit du prince on commençait à aller trop loin. Dès lors le roi résolut de faire un ministère de résistance, au moyen de la fusion de tous les royalistes dans un même système, et c'est pour cela qu'il s'était adressé à M. de Polignac, en y mettant la condition essentielle que M. de Villèle ne se mêlerait en rien à cette combinaison, parce que son nom était un dissolvant, et que néanmoins il devait l'appuyer de toutes ses forces. Personne moins que M. de Villèle n'avait confiance dans la capacité de M. de Polignac. Lui, homme sérieux et d'affaires, ne voyait pas en M. de Polignac l'étoffe nécessaire pour un ministre appelé dans la grande crise de la monarchie; il se tint donc en silence les six premiers mois; puis, prenant pour prétexte la prochaine session, il vint à Paris s'asseoir sur les bancs de la chambre des pairs.

Ce voyage, au reste, se lia à une nouvelle combinaison politique. Il paraissait constant pour tous les esprits un peu graves que M. de Polignac ne pourrait plus marcher la session suivante. En vain il menaçait la chambre de dissolution, on n'obtiendrait pas des électeurs le concours nécessaire; dès lors il fallait songer à la réorganisation d'un ministère nouveau, plus fort, plus capable. M. de Villèle offrit d'essayer cette œuvre de conciliation. Il comptait sur M. Laffitte, sur M. de Saint-Cricq, sur M. Humann, pour attirer à lui la partie industrieuse du pays, la fraction libérale de la chambre; les anciens royalistes voteraient avec lui d'après les ordres du roi, et avec le concours de tous, il préserverait la monarchie de la grande crise; il insista pour avoir une entrevue avec M. de Peyronnet; elle dut avoir lieu chez M. Olivier, à la banque de France, dans un dîner d'apparat. De part et d'autre on se tint dans une telle réserve, avec des expressions d'une telle aigreur, qu'il fut constant, à la fin de la soirée, qu'il y avait impossibilité d'une réunion nouvelle, et qu'à cet égard, tout était fini. Charles X, informé de ces intrigues contre M. de Polignac, en sut très-mauvais gré à M. de Villèle, et on lui fit insinuer de s'en retourner à Toulouse, en même temps que M. de Peyronnet était nommé ministre de l'intérieur.

Ce fut dans la retraite que le prit la révolution de juillet. Pour un esprit aussi grave que M. de Villèle, je crois que cet événement ne dut pas absolument le surprendre. On y marchait depuis bien des années! S'il pouvait dépasser ses prévisions dans ses fatales conséquences, il avait trop l'habitude des partis et du jeu des institutions politiques pour ne pas comprendre que, depuis 1829, la dynastie jouait sa couronne, et, cette fois-ci, elle l'avait perdue. Dès lors M. de Villèle, tout résolu à la solitude, s'enveloppa dans la vie agricole. Il avait traversé le pouvoir sans acquérir une autre fortune que le patrimoine un peu agrandi que lui avait laissé son père. L'homme d'État redevenait donc le propriétaire provincial comme au début de sa vie, non-seulement par ses occupations modestes, ses goûts d'administration ménagère, mais encore par les principes, et, je le dirai presque, par son code politique. Je m'explique :

Depuis la révolution de juillet, plusieurs écoles partageaient le parti royaliste; l'une, active, ardente, voulait la guerre civile, comme les Cavaliers des Stuarts; cette école n'était ni dans l'âge ni dans les habitudes de M. de Villèle. La seconde voulait prêter serment, aller aux élections, se mêler, en un mot, à la vie publique, et M. de Villèle, qui considérait la charte de 1814 comme une mauvaise concession, n'en voulait pas davantage. Il adopta donc un principe pour lui et ses amis, ce fut la réforme électorale; ses rapports avec la *Gazette de France* donnèrent l'impulsion de réforme à la politique du parti royaliste. Cette fois la direction sérieuse du parti était sortie de ses mains : il est des temps pour chaque homme. Nous vivons avec une certaine somme d'action sur la société; elle dure pendant une période, puis elle s'éteint. Aussi, lorsque M. de Villèle voulut sortir de ses attributions d'un pontificat éloigné, pour se mêler à la vie active de journaliste, il réussit peu, et fut obligé de regagner sa retraite et de se condamner au rôle de conseiller, parce que l'actualité n'était plus en lui. Les dernières périodes de cette vie ramenèrent forcément M. de Villèle dans les paisibles fonctions d'agriculteur.

Ceux qui vont visiter aujourd'hui le président du conseil de la Restauration ne peuvent s'empêcher de faire quelques réflexions philosophiques sur les grandeurs et les décadences des plus puissantes vies politiques. Voici un homme d'État qui, pendant huit ans, a dirigé les affaires du pays; les adulations de toute espèce venaient battre les pieds de son fauteuil; il disposait des forces et des ressources de la France; avec lui marchait une majorité constante, dévouée; le roi n'agissait que par ses conseils; il disposait des places et des honneurs; il faisait des pairs, dissolvait la chambre des députés! Et maintenant nul ne s'occupe plus de lui; il est mort aux affaires. Parlez à la nouvelle génération de M. de Villèle, c'est pour elle un nom presque inconnu, mêlé aux accusations vulgaires contre la Restauration. Grave leçon dont les esprits sérieux doivent profiter! Les élévations de la fortune sont passagères, celles du mérite sont discutées : il n'y a rien de fixe et de stable dans les conditions de la grandeur, rien de plus capricieux que les causes de décadence : tel homme d'État qui se croit

appelé à se poser en renommée dans la postérité ne laissera peut-être qu'un nom oublié déjà après une période de quelques années. La loi de Dieu, c'est qu'il n'y a rien de grand que ce qui se rattache aux conditions élevées de l'homme; la puissance est bientôt en poussière, et il ne reste plus debout que le souvenir de quelque beau dévouement ou de quelques nobles vertus.

Le système de M. de Villèle peut se résumer par cette seule pensée : il voulut faire dominer les intérêts au milieu du parti royaliste et dans les conditions du système représentatif; le premier des ministres depuis la charte, il eut l'habileté de grouper une majorité fixe, obéissante, qu'il domina par le vote et la tribune. M. de Villèle eut l'heureuse pensée de réduire le gouvernement représentatif à n'être plus qu'un grand mécanisme autour du pouvoir royal pour lui prêter appui, le conseiller, et ne jamais embarrasser l'action de la couronne, la seule grande, la seule forte, la seule nécessaire dans un État. Il y eut alors un ministère selon le roi, et une majorité selon le ministère, et c'est la perfection dans le système de gouvernement.

VII

LES COMTES KOLOWRAT, APPONY, FIQUELMONT ET MUNCH DE BELLINGHAUSEN,

HOMMES D'ÉTAT AUTRICHIENS.

L'Autriche n'aime pas que la polémique s'empare de ses actes et juge ses hommes d'État; elle veut vivre et agir silencieusement. Au temps actuel, cette vie de mystère n'est plus possible; la publicité est partout, et les gouvernements les plus ennemis de la presse l'invoquent par les manifestes et les articles de gazettes.

Le système de la politique autrichienne se résume à la fois dans une grande patience et une résolution subite quand une idée est arrêtée. De là une immobilité apparente et une action réelle journalière, et quelquefois si prodigieusement hâtive qu'on dirait de la témérité; politique qui a ses avantages et ses inconvénients. C'est parce que Napoléon l'avait bien comprise qu'il avait eu tant de succès dans ses campagnes contre le cabinet de Vienne : ou il surprenait l'Autriche ou il l'arrêtait en marche : Marengo et Ulm sont les deux témoignages de ce grand art de deviner le système autrichien.

La vieillesse du prince de Metternich vient de prendre part à deux actes d'énergie peut-être un peu surexcitée : la répression des troubles de Gallicie, la réunion de Cracovie à la monarchie impériale. C'est au moment où l'on parlait de sa décadence morale que tout à coup le prince s'est réveillé par des actions presque téméraires. Au point de vue de la politique intérieure et extérieure, c'est grave. L'un de ces actes met en jeu la révolte des paysans contre les nobles, l'autre met en question la force et la sainteté des traités. Dans cette direction si dessinée que le prince de Metternich vient de donner à la politique autrichienne, est-il seul à soutenir le poids des idées et des résolutions? C'est ce que je me propose d'examiner. J'ai donc choisi quatre noms considérables pour me rendre compte du véritable esprit du cabinet de Vienne.

Nul ne possède dans une plénitude plus absolue que le prince de Metternich la direction des affaires étrangères en Autriche. L'état de faiblesse et de triste maladie de l'empereur Ferdinand ne permet même pas l'intervention particulière et active d'une politique de cour; la main souveraine, desséchée et fiévreuse, s'est retirée de la direction générale des affaires; nul contrôle puéril et gênant de chambres ou de journaux : ainsi, le prince de Metternich est et demeure le dictateur suprême de la chancellerie d'État. Quelques personnes ont désigné déjà, comme son successeur dans cette haute dignité, le comte de Fiquelmont, spirituel causeur. Comment le croire? Le comte de Fiquelmont est d'abord presque de l'âge du prince de Metternich; il y a autant de chances pour la vie de l'un que pour celle de l'autre, dans cette solution immense que la tombe seule peut donner. Certes, nul n'a un esprit aussi scintillant que le comte Fiquelmont, un plus aimable caractère; il est communicatif, instruit, causeur, et son salon est le plus élégant de Vienne; mais entre lui et le prince de Metternich il n'y a pas éventualité nécessaire de succession politique; on ne peut compter que quelques chances d'années (1773-1778).

La famille, au reste, du comte de Fiquelmont est d'origine lorraine, c'est-à-dire qu'il y a dans son blason un mélange de France et d'Allemagne; on trouve son nom dans les grandes chartes provinciales de Nancy, Bar, comme celui de beaucoup d'autres familles aujourd'hui établies en Autriche. Lorsque la réunion de la Lorraine à la France s'accomplit sous Louis XV, les Fiquelmont restèrent attachés aux empereurs, leurs vieux maîtres. Quelle carrière devait prendre la noblesse, si ce n'est l'épée? et le jeune comte de Fiquelmont servit dans toutes les campagnes heureuses et malheureuses de l'Autriche, jusqu'à ce que, en 1813,

il fût envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès de Bernadotte, prince royal de Suède, à cette époque où les alliés mettaient tant d'importance à l'amener sur le champ de bataille de l'Allemagne. Auprès du général mécontent il fallait une diplomatie autant militaire que civile. Sir Charles Stewart (depuis lord Londonderry) était le représentant de l'Angleterre; le comte Pozzo di Borgo, celui de la Russie; le comte de Fiquelmont fut désigné par l'Autriche; toutefois, ils étaient là moins comme ambassadeurs de puissances que comme surveillants et commissaires pour rendre compte des opérations de l'armée prusso-suédoise qui s'avançait contre Napoléon : les alliés suspectaient la bonne foi de Bernadotte, qui ne s'armait qu'en tremblant contre son ancienne patrie. Tel fut donc le commencement de la carrière diplomatique du comte Fiquelmont.

Le comte Kolowrat-Liebsteinsky appartient à la Bohême, à sa pittoresque capitale, et son nom s'y trouve inscrit comme burgraff supérieur, la plus haute dignité d'État. Il est né à Prague, le 31 janvier 1778, ce qui en fait presque le contemporain du prince de Metternich et du comte de Fiquelmont. Il faut noter la tendance et le commencement de ses études, toujours conformes à elles-mêmes, parce que je considère le comte Kolowrat comme le représentant de la bureaucratie. Ici s'explique donc l'engouement de la partie bourgeoise et la prétention qu'elle a eue un moment de l'opposer à l'influence de la noblesse, bien que M. de Kolowrat soit très-grand aristocrate. A Vienne, comme à Prague, ce nom est très-populaire. Et pourquoi cela? C'est que la bourgeoisie aime plutôt les paperasses que l'épée, et l'administration paisible que la guerre, même avec la gloire.

Le comte Kolowrat fut élevé à l'université de Prague, et on le voit à dix-huit ans déjà s'occuper de gouvernement de bailliage dans les cercles de Bohême. Sa vie se révèle dès sa jeunesse. Si, comme toute la noblesse, il se rend à l'armée, ce n'est point pour y tenir l'épée à la tête d'un régiment de son nom, c'est comme administrateur, commissaire des vivres, poste qui, du reste, a bien son importance : ainsi quand l'Autriche, en vertu de son traité d'alliance avec la Russie, fait marcher un corps d'armée auxiliaire sous le grand et sauvage Souwarow, le comte Kolowrat en est l'intendant pour l'administration des subsistances, des munitions : administrer, c'est sa prédilection, comme pour d'autres nobles de grande race combattre et vaincre. Au plus fort des guerres contre l'empereur Napoléon, le comte Kolowrat obtient le grade de commissaire des guerres aux armées. Quand la Bohême se lève en masse, après la bataille d'Austerlitz, c'est toujours à la voix du comte Kolowrat; lui seul prépare avec une habileté remarquable et une persévérance incontestée les levées en masse, les landwehrs, les landsturms; rien ne l'arrête, ni les difficultés de l'insurrection, ni les questions de finances; c'est son courage à lui, c'est sa forme de dévouement à la monarchie autrichienne que le service d'administration militaire. Dans la guerre de 1809, éclate surtout chez le comte Kolowrat cette ardente vocation pour les devoirs de la patrie et les grandeurs de l'Autriche. On sait qu'à ce moment la famille impériale fut en péril : Bonaparte menaçait les vieilles races et la lignée légitime de l'Empereur. Le comte Kolowrat sacrifia tout, sa fortune, son existence de repos, pour la sûreté de la maison d'Autriche.

Il fut donc un des grands patriotes de ce temps; car le patriotisme ne consiste pas seulement à défendre de folles théories de liberté, mais à protéger les institutions antiques, l'honneur de son pays. Quand la paix fut rendue, par l'alliance de Marie-Louise avec Napoléon, le comte Kolowrat revint dans ses beaux domaines de Prague, dans sa splendide résidence de Reichenau, et il y commença ses fondations publiques, les actes de bonne administration qui lui ont assuré la juste renommée et la prépondérance dont il jouit encore aujourd'hui dans l'administration autrichienne; pour cela il fallait moins de génie qu'un esprit exact, appliqué. Lorsque la guerre éclata de nouveau en 1813, tandis que le prince de Metternich et le comte Stadion suivent les opérations du congrès de Prague, le comte Kolowrat est appelé au poste d'intendant général de l'armée autrichienne. Il organise tout le service considérable d'une armée de trois cent mille hommes prêts à entrer en campagne, derrière le rideau des montagnes de Bohême.

Quelques années avant cette époque décisive avait commencé la carrière diplomatique du comte Appony. Né en 1782, le comte Appony appartenait à cette partie de la haute Hongrie où s'élèvent les montagnes de la Moravie, entre Presbourg et Rosenberg. Son père, le comte Appony, était un des seigneurs hongrois qui, fatigués de la lutte sans but et sans terme que la grande noblesse des magnats continuait contre les empereurs d'Autriche, s'étaient franchement ralliés à l'auguste maison régnante, et dès lors il avait fixé sa résidence à Vienne. Possesseur d'une fortune considérable, le père du comte Appony se livra tout entier au goût des arts, à la musique, à la peinture, et c'était dans sa résidence de Vienne que Haydn avait composé ses plus belles pages d'oratorio. Élevé sous les yeux de son père, le jeune Appony fut destiné

à la diplomatie, partie si importante des affaires en Autriche. Le comte Stadion était encore chef de la politique autrichienne lorsqu'il fut attaché au corps diplomatique comme conseiller d'ambassade. Le premier poste important qu'il occupa fut celui de ministre à Bade ; on était alors dans toutes les grandeurs de l'empire de Napoléon, avec l'étrange et passive confédération du Rhin, sous son protectorat oppresseur; la pauvre Allemagne baissait la tête. Le seul but important de la mission du jeune comte Appony fut donc alors d'examiner et de suivre le véritable esprit de la vieille Germanie, et de pressentir l'époque de son réveil, tenté plusieurs fois déjà avant 1813, avec la Prusse en 1807, et avec l'Autriche en 1809. On attendait l'instant où la domination des Français ne serait plus soutenue par la force et la victoire. Ce temps vint après l'expédition de Russie, et c'est ainsi que le comte Appony préluda à sa légation plus importante de Florence, qui suivit presque immédiatement la délivrance de l'Europe en 1814.

A ce temps était alors fort inconnu, comme simple commissaire de cercle, M. de Münch, depuis comte de Bellinghausen, et aujourd'hui président de la diète de Francfort. Je dois m'arrêter plus spécialement sur cette vie et ce caractère, parce que je crois aujourd'hui M. de Münch l'objet de la prédilection du prince de Metternich, et peut-être celui à qui sa succession est destinée. J'ai vu tout récemment à Francfort le témoignage de cette confiance amie et abandonnée. La famille de M. de Münch est fort obscure; il appartient à la bourgeoisie, comme M. de Thugut au peuple, aux artisans; il y a plus de démocratie qu'on ne croit dans les monarchies qu'on dit absolues, et je pense même que les idées les plus despotiques viennent des gens de démocratie. M. de Bellinghausen doit sa fortune à une rare sagacité d'esprit, à une connaissance parfaite des hommes, et à cette étude profonde du mécanisme de la constitution germanique qu'il a acquise par l'expérience et l'application. Sa carrière a commencé pour ainsi dire dans la police de la confédération allemande, à ces temps où il fallait surveiller les partis, comprimer les passions mauvaises. C'est ce qui le fit spécialement remarquer par le prince de Metternich. Comme il n'avait pas assez d'importance de famille et d'origine pour se croire une individualité égoïste et absorbante, il se contenta d'étudier et d'appliquer la politique du prince de Metternich; il fit comme M. de Thugut, qui se plaça dans la pensée du prince de Kaunitz pour la dominer ensuite : exécuter les ordres avec sagacité, examiner, surveiller, conquérir pour l'Autriche une sérieuse influence en Allemagne, telle fut la préoccupation de M. de Münch, et ce qui lui mérita la plus haute confiance de M. de Metternich.

Dans l'origine d'une carrière il faut savoir se faire obéissant, secondaire ; on ne doit pas heurter si l'on veut réussir, il faut se circonscrire dans une mission d'obéissance si l'on ne veut se perdre. Les écoles diplomatiques de l'Autriche, après la mort du prince de Kaunitz, ont été représentées, durant la révolution française et l'empire, par trois systèmes : 1° celui du comte Mercy-d'Argenteau, qui était de trop concéder; 2° le système du baron de Thugut, et après lui du comte Stadion, qui, avec le sentiment exagéré de la puissance autrichienne, pouvait la jeter dans des guerres incessantes et des sacrifices inouïs; 3° la tempérance du prince de Metternich, milieu entre les deux idées de concession trop faible ou de résistance trop dure, et c'est ce système qui avait prévalu dans les grands changements opérés en Europe par la chute de la dictature de Napoléon.

M. de Fiquelmont se rattacha avec constance à ce système, et c'est comme représentant de ces idées qu'il fut d'abord envoyé comme ministre à Naples par le prince de Metternich. La situation de l'Autriche y était très-délicate à cette époque; la maison de Bourbon venait d'y être définitivement restaurée après les événements de 1815; l'Autriche, qui avait pris part à toutes les éventualités de la guerre et à tous ses sacrifices, ne pouvait pas s'opposer à la restauration de la vieille dynastie en vertu du droit antique; les Bourbons y régneraient. Mais afin de conserver toute sa prépondérance en Italie, l'Autriche voulait s'assurer sur cette maison de Naples une influence nécessairement en lutte avec la lignée de Louis XIV. En temps ordinaire, ce résultat n'eût pas été possible, par cette raison simple qu'à toutes les époques, et en vertu du pacte de famille, les diverses branches de la maison de Bourbon étaient unies les unes aux autres. Mais on était alors au milieu d'événements extraordinaires, travaillé par l'esprit de révolution, et l'Autriche dut profiter de la peur qu'on avait à Naples d'un mouvement insurrectionnel pour dominer une cour alors faible et craintive. C'est ce qui explique comment, lors de l'insurrection odieuse et puérile du carbonarisme en 1821, les Autrichiens marchèrent droit sur Naples sans rencontrer d'opposition, et ils le firent avec vigueur afin de bien constater qu'eux seuls étaient capables de protéger à main armée le gouvernement napolitain. Ce fut dans ces circonstances que M. de Fiquelmont eut à exercer une mission décisive auprès de la cour de Naples; il fallait à la fois inspirer confiance au vieux roi, rendre l'occupation la plus douce possible afin

qu'elle fût acceptée comme un précédent pour l'avenir, et résister enfin à l'influence française qui voulait apporter son caractère modéré et constitutionnel au milieu des événements d'une restauration qui ne serait forte que parce qu'elle serait absolue et vigoureuse. Il y avait dans le caractère de M. de Fiquelmont le sérieux de l'Allemand, la finesse de l'Italien, et par-dessus tout l'esprit du gentilhomme français, esprit toujours prodigieux au dix-huitième siècle.

L'Italie était la grande préoccupation de l'Autriche, et, en même temps que M. de Fiquelmont était à Naples, M. Appony passait de l'ambassade de Florence à celle de Rome, dans une époque également de sérieuse difficulté, puisque la mort du pape Pie VII allait nécessiter la réunion d'un conclave, et que du choix du souverain pontife dépendait la sécurité de l'Italie centrale. Ceux qui se rappellent le conclave de 1823 doivent reconnaître qu'il s'en présenta peu d'aussi difficiles, d'aussi disputés. Le règne de Pie VII avait été si long, que Rome avait eu le temps de voir se former des partis hostiles et divisés. Les modérés, les mondains, qui désiraient le cardinal Consalvi, ne tenaient pas assez compte de l'extrême facilité de vie du prélat, de ce laisser aller qui ne présentait pas de suffisantes garanties à l'austérité religieuse de Rome catholique. Les *zelanti*, que dirigeait un peu le cardinal Pacca, n'avaient pas, selon les puissances, un caractère de modération assez souple pour mener les affaires religieuses à bonne fin dans les temps difficiles. Le conclave de 1823 eut donc ceci de remarquable, que les puissances furent presque toutes décidées à donner l'*exclusive*, c'est-à-dire à repousser le cardinal Severoli, auquel on avait fait une réputation de trop grande sévérité. Le comte Appony prit l'initiative au nom de sa cour, et le résultat qu'il obtint par l'exclusive (l'élection du cardinal della Genga, Léon XII) fut vu avec une grande faveur par sa cour. M. de Metternich tenait à avoir un pape qui, tout en montrant une profonde sévérité dans la vie privée, néanmoins ne resterait pas purement religieux et Italien. Le choix fut approuvé, et à cette occasion le comte Appony, dont la correspondance avait été très-remarquée à Vienne, reçut l'ordre de Saint-Étienne, si peu prodigué. M. de Metternich lui écrivit une lettre de félicitation sur sa conduite sage et modérée dans une circonstance aussi capitale.

Telle était l'Italie, lorsque, pour les affaires de l'Allemagne, M. de Münch fut nommé représentant de l'Autriche à la diète de Francfort. Ce poste avait une grande importance, parce que, d'après la constitution de la diète, la présidence est assurée à l'Autriche, et son ministre y exerce une influence d'action et d'examen : 1° influence d'action, parce que là l'Autriche, qui a renoncé par le fait à la couronne impériale, veut néanmoins conserver sa force morale sur l'Allemagne politique, et cette souveraineté, elle l'exerce par la diète; 2° influence d'examen, parce que Francfort, ville libre et parleuse, est le centre le mieux informé des menées secrètes, des tendances particulières de chaque parti en Allemagne. Antique cité d'observation et de banque, elle correspond avec le monde entier par ses grandes maisons. M. de Münch, longtemps président d'un cercle, devait mieux que tout autre comprendre et suivre les menées des partis. Sa correspondance, écrite avec une grande perfection, fut bientôt remarquée par le prince de Metternich, et l'on ne sait pas assez tout le prix que met le prince à ces dépêches qui, n'appréciant les faits que comme accessoires, s'élèvent à des considérations d'une certaine grandeur. M. de Münch n'était pas d'une naissance assez élevée, d'une fortune assez indépendante pour jamais lutter avec le chancelier d'État. Le caractère de M. de Münch, qu'il créa d'abord baron de Bellinghausen, lui plaisait par ses habitudes, son goût de belle galanterie et de sensualisme : les nobles dames, une table splendidement servie, lui permettaient à Francfort une domination plus douce, moins sentie par tous, et le prince de Metternich aimait tout cela comme un souvenir de ses ambassades. Il n'avait pas cette gravité allemande qui éloigne la confiance et l'abandon. M. de Bellinghausen devenait pour la diète de Francfort l'homme indispensable, comme M. de Kolowrat l'était pour l'administration intérieure. Seulement l'un restait l'observateur intelligent des intérêts généraux de l'Allemagne, l'autre se montrait le bureaucrate le plus zélé, au milieu de ce tout un peu disjoint des nationalités hongroise, bohême, morave, croate, illyrienne, qui toutes voulaient garder leurs privilèges.

Le remarquable talent qu'avait déployé le comte Appony dans l'ambassade difficile de Rome le fit un moment désigner pour le poste de Londres, où devaient s'agiter les grands intérêts de l'Orient. Mais lorsque le nouvel ambassadeur se préparait à son départ, le comte d'Aberdeen écrivit à M. de Metternich qu'on serait aise de conserver à Londres le prince Paul Esterhazy, qui plaisait plus spécialement au cabinet tory. Le prince Paul, avec ses mœurs faciles, ses prodigalités retentissantes, à ce point d'obérer son immense fortune, était agréable à la haute compagnie de Londres. M. de Metternich ne s'opposa pas aux vœux des torys qu'il ménageait toujours, et il se fit donc un échange.

Le comte Appony reçut l'ambassade de France, vacante par la retraite du baron de Vincent; il désirait y venir pour connaître cette nation si active et si spirituelle, qui avait toujours tenu le monde en éveil. Après donc un court congé pour visiter ses terres en Hongrie, M. Appony vint habiter Paris, avec toute sa famille (1827), tandis que le comte de Fiquelmont était appelé de l'ambassade de Naples à celle de Pétersbourg. La diplomatie donnait un plus vaste théâtre à ces deux hommes de mérite.

Je dois m'arrêter à la physionomie générale des événements auxquels la diplomatie autrichienne va se mêler d'une façon active. Il ne faut pas oublier une remarque que j'ai faite en commençant cette notice, c'est que pour les affaires étrangères le prince de Metternich est le maître absolu, le directeur suprême qui donne une même impulsion à tout; de sorte que les trois ambassadeurs, prince Paul Esterhazy, comte Appony, Fiquelmont, ne devaient être que le bras d'une pensée, celle du chancelier d'État. L'Autriche, à cette époque, entrait dans une politique très-prononcée, car la marche des Russes vers l'Orient l'avait effrayée; le cabinet de Vienne avait vu avec une véritable douleur l'imprudent et populaire traité du 15 juillet 1827 pour l'émancipation de la Grèce, la victoire de Navarin et les conséquences absolument russes qui devaient en résulter. L'Autriche, sans déguiser ses mécontentements, ses impressions, avait donc pris une situation tout à fait séparée des trois puissances signataires; sa politique était de convaincre la France et l'Angleterre que dans toute cette question elles étaient dupes de la Russie, si habile à profiter de tout, et que, sous prétexte de relever la croix, cette puissance allait à ses fins de conquête et de domination. Il est curieux de pénétrer, à cette époque, dans les dépêches du prince de Metternich, aigres, colères et presque emportées contre la Russie et, par contre-coup, contre la France, sous la politique russe de M. de Damas, du comte de la Ferronnays, et les traditions de la diplomatie populacière de M. Canning. C'est M. de Metternich qui agit le plus puissamment pour renverser le ministère de M. de Martignac, et il développa son rôle en travaillant sous main auprès du roi Charles X pour la composition d'un nouveau cabinet moins dévoué à la Russie.

Je ne dis pas que M. de Metternich concourut au ministère du prince de Polignac, dont il devina même la portée incapable; mais j'établis que les ambassades anglaise et autrichienne ne furent point étrangères au mouvement ministériel d'alors, qui brisa le ministère Martignac, comme en 1821 M. de Metternich n'avait pas été étranger à la chute du duc de Richelieu et de M. Pasquier, qui s'étaient opposés à l'intervention autrichienne dans le Piémont. L'opinion de l'Autriche était que l'affaire d'Orient était mal engagée par M. de la Ferronnays, tout au profit de la Russie, et qu'en conséquence il fallait à tout prix affaiblir, atténuer le traité d'émancipation de la Grèce. L'Autriche, qui se croit sûre à ce moment de contenir l'esprit révolutionnaire, s'engage dans les questions purement d'affaires, jusqu'à ce qu'éclate la révolution de juillet, mouvement d'opinion que la diplomatie n'avait point assez pressenti, parce qu'elle ne tenait pas suffisamment compte des passions mauvaises et profondément irritées que la presse favorisait depuis vingt ans. Je crois que pour la diplomatie ce fut un acte fatalement imprévu.

Cette révolution subite retentit au loin, et la secousse s'en fit sentir jusqu'à Vienne. On crut alors le crédit du prince de Metternich ébranlé, et on lui supposa comme compétiteur le comte Kolowrat; je raconte moins les faits que les bruits qui furent répandus : on parla très-fort encore du vieux parti du prince Charles, de constitutions d'états, et l'on attribuait tous ces projets à un parti de cour. Cette faveur de la presse libérale, M. de Kolowrat la devait à ses idées un peu bourgeoises; et comme d'ailleurs il faut toujours qu'un parti se personnifie, on le prit au hasard comme chef de l'opposition en Autriche. Les journaux français retentirent donc comme d'un triomphe de la prochaine retraite du prince de Metternich et de l'élévation du comte Kolowrat. « Lui seul, disaient-ils, est un esprit régulier, parfait : qui sait? il donnera des constitutions provinciales. » Je crois que le comte Kolowrat était alors parfaitement en dehors de toute intrigue politique pour renverser M. de Metternich; il savait trop sa propre spécialité et celle du prince. Si lui connaissait parfaitement l'administration de la monarchie autrichienne, il ne savait pas le premier mot des relations extérieures. M. de Kolowrat est administrateur, M. de Metternich diplomate, et dans un grand État tel que l'Autriche, une place est réservée naturellement à ces deux capacités; faire de M. de Kolowrat un chancelier d'État, c'était atténuer l'influence extérieure de l'Autriche, l'absorber en elle-même, mettre en présence les prétentions et les rivalités de territoires, la Bohême et la Hongrie, la Styrie et la Moravie. M. de Metternich seul tenait dans ses mains les liens intimes des grandes relations avec l'Europe, et nul ne pouvait le remplacer dans cette tâche immense. C'était donc un bruit vague et dénué de vraisemblance que l'avénement pos-

sible de M. de Kolowrat à la place de M. de Metternich; on pouvait y appeler M. de Bellinghausen, le comte de Fiquelmont, parce qu'ils savaient l'Europe; mais pour le comte Kolowrat, toutes ses études se limitaient à l'administration autrichienne; et certes, plus que jamais, on allait avoir besoin d'activité et de force en présence de la révolution de juillet.

Le comte Appony était à son poste lorsque la grande sédition éclata aux rues de Paris; sur-le-champ il dut se consulter avec ses collègues, et ses premières dépêches révélèrent les difficultés d'un événement de cette importance, envisagé au point de vue des rapports de la France avec l'Europe. Dans ce terrible moment d'émotion populaire, le premier soin du comte Appony fut de s'enquérir, de se renseigner; toute la légation fut sur pied, depuis la rue jusqu'au salon (1), et je dois cette justice que les premières dépêches du comte Appony donnèrent l'espérance d'un prompt rétablissement de l'ordre public. Dès que la monarchie du 9 août fut constituée, le comte Appony n'hésita pas à voir dans ce grand événement une garantie de sécurité publique, et il n'eut plus qu'à s'informer des bases générales de la nouvelle politique en ce qui touchait l'Europe : les traités de 1815 seraient-ils absolument respectés, et quels principes suivrait-on dans la conduite des affaires diplomatiques? Lorsque le comte Appony eut entendu les raisons de haute sagesse et de politique générale qui avaient fait accepter au roi le pouvoir, afin d'opposer une digue au torrent révolutionnaire, alors l'ambassadeur écrivit une série de dépêches parfaitement rédigées, et il ne dissimula pas que le sentiment unanime était pour la consolidation de la monarchie nouvelle, afin d'éviter l'anarchie et la guerre. Il dit tout cela aussi haut que le comte Pozzo di Borgo l'avait écrit le 9 août, et le sens connu de ces dépêches lui fit une bonne position auprès du nouveau roi à Paris, qui le traita avec une bienveillance marquée.

Il était impossible que dans l'Allemagne, si souvent agitée, la révolution de juillet n'eût pas son retentissement. Toutefois, à la diète de Francfort, loin que cet événement si grave ébranlât le crédit du comte Bellinghausen, il redoubla pour ainsi dire sa puissance et sa force morale. En effet, dans l'état d'agitation des partis, le prince de Metternich avait besoin d'avoir sous sa main un représentant de sa politique, esprit à la fois de souplesse et de fermeté : de souplesse d'abord, afin d'entraîner doucement les États de second ordre dans un système de répression et de police; de fermeté, parce qu'après une résolution prise, il fallait aller droitement à la répression militaire; et ce double caractère se rencontrait avec un incontestable mérite dans le comte de Bellinghausen, poli, aimant les plaisirs du monde et néanmoins résolu dans ses volontés, et ne cédant jamais devant les turbulences des multitudes, alors même qu'elles se transformaient dans les plaintes bourgeoises. La diète alors avait à prendre des résolutions contre la presse, les sociétés secrètes, les universités et le tumulte des villes; M. de Metternich trouva dans M. de Bellinghausen un esprit propre à tout; à la violence s'il le fallait, à la modération toujours, et par-dessus tout il reconnut en lui l'absence de ces petits préjugés de popularité qui gâtent les meilleures têtes. L'Allemagne fut donc rassurée par les fermes résolutions de la diète, et M. de Bellinghausen rendit à cette époque d'éminents services à la Confédération, en la préservant de l'action corrosive de la propagande.

A ce moment, deux hommes d'État assuraient à la politique autrichienne des résultats considérables : le comte de Fiquelmont, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et M. d'Ottenfels, internonce à Constantinople; tous deux, esprits d'affaires et de négociations, habiles et tempérés. Mêlés à des questions de grande diplomatie, ils n'avaient pas à s'inquiéter des tendances révolutionnaires : à chacun son rôle dans un grand État tel que la monarchie autrichienne; eux avaient à s'occuper de l'Orient, de la balance des rapports entre les cabinets, comme si le temps était calme et l'horizon sans nuages; tandis que M. de Bellinghausen s'absorbait dans l'état de l'Allemagne et le comte Kolowrat dans l'administration des provinces. A Vienne, tout en ménageant la Russie, dont on avait besoin, comme pouvoir moral, dans la répression des idées révolutionnaires, on n'acceptait cependant pas toutes les idées de l'empereur Nicolas sur l'Orient. Pour la Pologne, on avait aidé la Russie avec franchise, parce qu'il y avait intérêt commun, et l'on ne s'était même pas opposé à ce qu'elle effaçât la nationalité polonaise par le partage, idée au reste très-soutenue en 1814 au congrès de Vienne.

On était loin d'être aussi rapproché sur la question turco-égyptienne. Ici l'on voit reparaître tous les éléments primitifs de la question d'Orient,

(1) Les deux jeunes princes de Schwartzemberg et de Metternich, attachés alors à l'ambassade, s'étaient coupé les moustaches, parcourant les rues de Paris pour tout voir et rendre compte heure par heure à l'ambassadeur du caractère des événements.

telle qu'elle se présenta en 1827; en 1829, la cour de Vienne ne veut pas que la Porte Ottomane, son alliée, succombe sous le protectorat de la Russie; elle la soutient dans sa lutte morale. De là ses relations secrètes avec l'Angleterre; M. d'Ottenfels se rapproche considérablement de lord Ponsonby à Constantinople, tandis que M. de Fiquelmont cherche à démontrer au cabinet russe « que dans l'état des esprits rien ne doit et ne peut troubler, sans danger pour tous, la bonne harmonie des cabinets. » Le progrès des idées révolutionnaires est le grand, l'unique effroi du prince de Metternich; cette crainte il l'invoque pour expliquer sa politique et arrêter celle des autres cabinets. Peut-être même la préoccupation en est trop grande pour laisser le calme nécessaire à l'intelligence de l'homme d'État.

A l'origine de la révolution de juillet, le corps diplomatique s'est aperçu, et M. Appony surtout, que, pour la sécurité de l'Europe, le roi Louis-Philippe doit rester seul maître de la direction de son gouvernement. Tous ces ministres qui se succèdent à Paris avec plus ou moins de capacité et de volonté peuvent amener des accidents dans les relations de gouvernements, et le roi seul est capable de les résoudre. C'est pourquoi, sous le ministère de M. Laffitte, comme sous celui de M. Casimir Périer, M. Appony (après avoir, pour la forme, communiqué ses ordres aux ministres à portefeuilles) va toujours directement au roi, ou bien se met en rapport avec le comte Sébastiani, le calque de sa pensée. Quand le faible M. Laffitte, si décousu, si désordonné, quand le brusque et cassant M. Périer, sont prêts à briser les derniers liens de confiance qui existent entre la France et l'Autriche, à l'occasion de l'Italie, c'est au roi que s'adresse M. Appony, en lui seul il met sa confiance: la parole inconsidérée des ministres est-elle le dernier mot de la situation? Le roi rassure l'ambassadeur, lui dit ses intentions de paix, son inflexible résolution de la maintenir, et le peu de durée de l'orage que suscitent quelques imprudents, quelques entêtés. Les dépêches du comte Appony tiennent compte seulement des paroles du roi, et non pas des menaces emportées ou des insinuations malveillantes des hommes que la fortune pousse aux affaires; et en cela il est dans la vérité de la situation.

C'est ainsi qu'on arriva à l'année 1833, époque où les grands troubles commencent à s'apaiser. Il faut bien distinguer en diplomatie les affaires de ce que j'appellerai les dangers: les affaires sont des questions qui ont des limites dans les intérêts, chacun sait alors ce qu'il veut et où il va; les dangers sont plus graves, parce qu'il ne s'agit plus d'une simple affaire avec certaines conditions, mais de l'existence des gouvernements eux-mêmes, véritable et seule question qui se fût agitée depuis 1830 jusqu'à 1832. L'Europe, durant cette période, n'avait pas foi dans le gouvernement que la France s'était donné; elle le croyait bien intentionné mais impuissant; celui-ci, à son tour, et sans le vouloir même, travaillait l'Europe en vertu de son principe populaire, et, malgré ses efforts contre la propagande, il ne fut pas toujours maître de la comprimer. A partir de 1833, il y eut bien encore des questions sérieuses, l'Italie, l'Orient; mais elles n'entraînaient pas avec elles-mêmes ces alternatives de vie et de mort que les événements de juillet avaient jetées partout.

L'Autriche fut dès lors placée dans un centre particulier d'affaires; le caractère si modéré, si réfléchi du prince de Metternich, lui avait fait toujours choisir ce rôle de médiateur au milieu des grands complots; de toutes ses forces, il appelait le désarmement de l'Europe que ruinait l'état de guerre, et le comte Appony fut un des diplomates qui insistèrent le plus pour l'obtenir de la France, dont l'attitude, en 1832, violente et armée, avait inquiété le monde. Parfaitement posé à Paris, avec un salon très-agréable, le mieux composé, sous la spirituelle direction de la comtesse Appony, l'ambassadeur, plein de droiture et de raison, insista pour convaincre le ministère et les chambres du véritable désir qu'avait l'Autriche d'accomplir un désarmement sérieux. La paix du monde une fois assurée, pourquoi ces mesures qui ruinaient tous les trésors d'État en exagérant la force des armements? Quel danger pouvait-il y avoir encore d'une guerre générale? La propagande serait comprimée par une forte police, telle qu'elle existait en Suisse, en Allemagne, en France; et en vertu d'un système simultané on pouvait arriver à la compression. En Suisse, M. de Metternich avait pour représentant un Français spirituel et actif, le comte de Bombelles; en Allemagne, il pouvait répondre de M. de Bellinghausen, qui par son infatigable activité surveillait toutes les menées, comprimait toutes les folles tentatives. Il n'y avait donc plus que la France, et M. Appony vit avec une satisfaction naturelle le développement des lois répressives de septembre, qui enfin préparaient l'ordre et la sécurité au milieu de cette nation française, si intelligente et si forte, mais souvent aussi une cause de trouble pour l'Europe par la vivante hardiesse de ses projets.

Appelé plusieurs fois à prendre la parole au nom du corps diplomatique, et comme son doyen, en l'absence du nonce, à qui ce droit et ce devoir

reviennent dans les circonstances solennelles, M. Appony n'adressa jamais au roi des Français que des paroles d'une respectueuse modération. Les représentants de l'Europe, en présence du roi, ne peuvent pas développer un système politique; ce qu'ils doivent souhaiter et appeler, c'est surtout la continuation de la paix, la paisible existence des rapports entre les gouvernements et les peuples; et, puisqu'il faut le dire, plus ces harangues sont insignifiantes au point de vue des opinions ardentes et soulevées, plus elles vont au but qu'on doit se proposer, le calme et la modération dans la pensée.

Depuis 1836, l'Autriche prend une attitude toujours plus tempérée et médiatrice dans les vastes conflits qui s'élèvent. On n'a plus à s'inquiéter de l'existence intérieure des États, de la vie du gouvernement et de l'exécution des traités de 1815. Le prince de Metternich s'absorbe dans la question orientale, et celle-ci se présente sous des faces mobiles et inquiétantes; l'Autriche a pour principe traditionnel qu'elle doit protection et appui à la Porte Ottomane, son alliée; et tel est l'objet de la mission de M. d'Ottenfels à Constantinople, qui en répète l'assurance au divan. En même temps, la correspondance de M. de Fiquelmont ne laisse plus de doutes sur les conséquences et les résultats du traité d'Unkiar-Skelessi: c'est, dans l'avenir, la fermeture des Dardanelles pour toute autre puissance que la Russie; l'Angleterre a déjà protesté; or, depuis la réunion littorale de l'Adriatique à la monarchie autrichienne, la question maritime intéresse vivement le cabinet de Vienne; le cabotage des Ragusais, des Dalmates, s'opère en grand dans la Méditerranée. L'Autriche s'inquiète donc des liens intimes de la Russie et de la Porte; et vis-à-vis de cette union, qui est la suprématie pour Pétersbourg, M. de Metternich a plusieurs partis à prendre. Si le nom et l'appui moral de la Russie lui ont été nécessaires pour développer son système de répression en Allemagne, et pour inspirer des craintes à la révolution, il ne faut pourtant pas que les exigences de la Russie aillent trop loin, et c'est pourquoi M. de Fiquelmont a ordre de se joindre aux insistances de lord Durham, qui demande l'explication, la modification du traité d'Unkiar-Skelessi. C'est à ce moment que se jettent les premières bases d'une union maritime entre l'Autriche et l'Angleterre: on agira de concert si les événements en Orient deviennent d'une telle nature qu'il faille prendre une détermination soudaine et simultanée. Cette union entre l'Angleterre et l'Autriche est de vieille date; elle se rattache presque à l'empire de Napoléon.

A Paris, M. Appony reçoit des confidences de plusieurs natures: les amis de la dynastie le consultent, l'interrogent d'abord sur le voyage projeté de MM. les ducs d'Orléans et de Nemours, qui veulent visiter Berlin et Vienne. L'ambassadeur accueille cette ouverture avec cet empressement de la haute aristocratie qui veut connaître et apprécier les princes de la maison d'Orléans. Je ne pense pas qu'il fût indirectement complice de la grande étourderie de M. Thiers, qui annonce à tort et à travers le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse Thérèse d'Autriche, sans que rien eût été préparé ni pressenti. Mais on laisse dire, on laisse agir, parce que la cour de Vienne a besoin alors de la France dans ses projets de répression sur l'Italie, l'Allemagne, la Suisse. Quand se présente la question d'Orient, M. Appony a ordre de ne pas repousser les offres de la France, mais à la condition bien expresse qu'on n'entrera pas d'une manière absolue dans les idées égyptiennes. Le pacha est presque une antipathie pour M. de Metternich. Méhémet-Ali a failli troubler la vieille paix de l'empire ottoman, et la cour de Vienne ne pardonne pas aux brouillons: compromettre le repos de l'Europe lui paraît presque un crime. Dans l'opinion du prince de Metternich, la période présente est toute de répression pour les idées révolutionnaires, qui certes ne sont point mortes.

C'est parce qu'il trouve ce sentiment au plus haut degré chez M. de Belliughausen qu'il le prend en confiance, et M. de Bombelles avec lui. Les comtes d'Ottenfels et de Fiquelmont lui paraissent plutôt des diplomates aux études exclusivement extérieures que des hommes d'État qui embrassent les idées de gouvernement. Ce sont des esprits spéciaux pour certaines questions qu'ils voient bien, et grandement; mais ils n'aperçoivent que cela. Le comte de Kolowrat, que flattent et caressent les idées françaises, pour le désigner comme successeur de M. de Metternich, n'est au fond que le pontife d'un état-major de plume, d'administrateurs, d'employés, et, parfait dans cet emploi, il est incapable de pénétrer le sens moral d'une question et la portée politique d'un événement. Cela est si vrai qu'on le soupçonne d'avoir prêté la main à l'idée de mariage de l'archiduchesse Thérèse avec le prince royal duc d'Orléans, et d'avoir fait naître ces illusions en France, sans voir le côté difficile d'un tel rapprochement, qui ne serait populaire ni à Paris, ni à Vienne. M. Thiers s'est jeté dans cette idée avec ses inconséquences accoutumées; il annonce, il publie ce mariage, qu'il dit préparé par son immense habileté.

Lorsque la question orientale devient absorbante à ce point que tout se concentre dans la guerre du pacha avec la Porte, M. de Fiquelmont trouve naturellement sa place au-dessous ou à côté du prince de Metternich, et alors il est fait ministre des conférences. Est-ce un rival du chancelier et un successeur nécessairement désigné? Non, je le répète; nul n'a cette prétention, cette volonté. C'est un aide, un adjoint du prince, une tête spéciale, si pleine de finesse et d'esprit, qu'elle éclate dans la plus charmante causerie. Le salon de M. de Fiquelmont est le plus érudit, le plus instruit, le plus aimé à Vienne, mais il se garde d'être en lutte avec la pensée du prince de Metternich, parce que M. de Fiquelmont sait très-bien ce qu'il doit de respect et de soumission à cette capacité si considérable qui gouverne la monarchie autrichienne depuis 1810. C'est avec M. de Fiquelmont que commencent toutes les conférences sur la question orientale; c'est avec M. de Metternich qu'elles se finissent. Lorsque la France veut entraîner l'Autriche à ses idées lors des événements de 1840, on peut s'apercevoir que c'est M. de Metternich seul qui dirige et domine la question, et c'est à lui seul aussi qu'on s'adresse; lui seul fait aussi cette réponse: « Arrangez-vous à Londres, et je serai toujours prêt à accéder à ce qui sera fait dans la conférence; point de système à part, pas de politique exclusive; l'Europe toujours une et identifiée aux idées d'ordre et de paix! »

Il ne faut pas se dissimuler aussi que depuis 1841, qui fut le moment d'une sorte de crise intérieure d'administration provinciale, le crédit et la puissance de M. de Kolowrat grandissent effectivement, et ceci même sans contestation de la part du prince de Metternich, car on se tromperait si l'on croyait que le prince veut tout et peut tout pour chaque partie du service dans la monarchie autrichienne: oui, il est absolu en diplomatie; ministres et ambassadeurs sont des instruments dans sa main, parce que ses études, sa vocation, son passé, les immenses services qu'il a rendus, lui donnent le droit et la volonté de sa mission supérieure; mais dans les questions intérieures, dans celles qui tiennent au gouvernement des provinces, de la Bohême, de la Moravie, de la Gallicie ou de la Hongrie, il laisse à M. de Kolowrat la direction, la puissance, parce qu'il sait que telle est la spécialité de l'administrateur suprême qui, depuis vingt ans, s'est occupé de ce côté difficile du gouvernement autrichien.

C'est un des grands embarras pour la cour de Vienne que cette administration provinciale si variée, si exigeante; et l'on vient de le voir dans la récente affaire de la Gallicie. Après examen approfondi de cette question, il faut dire que la vive sollicitude de M. de Kolowrat a toujours été de résoudre ce grand problème, à savoir: s'attirer la haute noblesse par les honneurs, et favoriser les paysans par la liberté graduelle, la propriété et le fermage; tâche immense dans la Hongrie, la Moravie et la Bohême, car paysans et nobles étaient toujours hostiles les uns aux autres; le paysan, je le répète, veut la liberté et la propriété, les nobles la domination et l'obéissance; et que faire dans cette lutte? Ce qu'on a reproché comme un grand crime dans la Gallicie n'a été que la conséquence de ce seul fait: « Le gouvernement autrichien a retiré la main de protection qu'il accordait aux nobles, et alors les paysans ont pris leur revanche sur eux. »

Les scènes cruelles qui ont eu lieu sont la conséquence nécessaire du système d'émancipation que la Russie, la Prusse et l'Autriche suivent à l'égard des paysans dans les anciennes provinces polonaises. Si tout ce mouvement est un peu sauvage, cela tient aux mœurs des habitants; l'Autriche n'a pas ordonné de faire, mais elle a laissé faire; la maison impériale a dit aux nobles: « Dès que vous vous séparerez de moi, vos paysans vous briseront. » Et les tristes scènes de la Gallicie ressemblent un peu à ce qui se passait en France au commencement de la troisième race, lors de l'émancipation des communes; les rois, favorables aux serfs, leur donnaient leurs chartes de communes; ceux-ci, joyeux et libres, couraient contre leurs seigneurs à coups de fourche, sonnaient la cloche des églises; mouvement de peuple, au reste, fort loué par l'école historique dont les chefs font aujourd'hui les plus amères critiques de la conduite du gouvernement autrichien. Rappelez-vous le récit enthousiaste de la formation des communes de Laon, de Beauvais, dans les écrits historiques de 1829, et vous aurez le tableau des mêmes excès de la Jacquerie! Quoi qu'il en soit, M. de Kolowrat est le plus ferme soutien de l'émancipation des paysans, système habile qui neutralise l'influence des nobles de Gallicie; ces nobles, avec le clergé, sont la partie patriotique du pays.

Afin d'atténuer l'influence de M. de Kolowrat, M. de Metternich accorde sa plus extrême confiance au comte de Bellinghausen, esprit d'une portée bien plus étendue et d'une intelligence plus sagace, surtout avec la haute habitude des questions politiques. Le président de la diète germanique n'est pas seulement une tête de police, comme on a voulu le représenter, mais un esprit exercé, étendu, souple, qui voit les questions sous cet

aspect de généralité tant aimé par le prince de Metternich; il raisonne la pratique même des affaires. Chaque fois que le prince se rend au Johannisberg, il ne manque jamais de s'arrêter à Francfort pour voir M. de Bellinghausen, qui, de son côté, demeure presque toujours à Vienne, depuis surtout que les opinions ardentes de l'Allemagne se sont attiédies. Plus jeune que le comte de Fiquelmont et que M. de Kolowrat (1), il joint la modération des formes à une grande énergie de répression intelligente, et à l'amour du travail ce caractère de joyeux convive, d'homme à bonnes fortunes, qui ne déplaît pas à M. de Metternich, lui-même un des hommes qui exercèrent le plus d'empire sur les femmes et par elles. Souvent quelques bouteilles de vin de Johannisberg viennent en aide aux affaires du gouvernement, surtout dans ces longs soupers, les délices de la grande famille allemande; du Rhin à la Gallicie, quand neuf heures sonnent, les flots du vin et de la bière coulent à pleins bords, et les longs tourbillons de fumée s'élèvent dans les vastes salons, autour des longues tables; c'est l'heure des contes fantastiques d'Hoffmann et des fortes pensées politiques.

Si l'hôtel du comte de Fiquelmont, à Vienne, est une des plus agréables hospitalités, au milieu de l'esprit pétillant du noble propriétaire; en France, l'ambassade du comte Appony est une des plus aimables maisons de la capitale. La comtesse, femme de beaucoup de grâces, a mis à la mode les matinées allemandes; pourquoi faut-il, hélas! que les teints roses de Vienne, de Munich ou de Prague, n'aient point été transportés à Paris? Nos femmes, si pâles avant midi, n'ont pas la ressource du rouge sous les mille lustres; beaucoup de fleurs, une splendide musique, des danses et des valses viennoises, ne dérobent pas les révélations malheureuses des visages, dans les matinées, au soleil; et la diplomatie, qui dissimule tant de choses, n'a pas encore trouvé un moyen de farder le beau et le laid que Dieu nous a départis. C'est un peu mentir à sa mission.

Le comte Appony est un homme vrai, simple comme un vieux gentilhomme, aimant le monde, et, lors de ses voyages en Hongrie, laissant à Paris, pour le remplacer dans une hospitalité gracieuse, son fils, le comte Rodolphe, uni aux Benckendorf de Russie, jeune homme instruit, bienveillant. Le chargé d'affaires officiel est M. de Thom, esprit réfléchi, dont la figure pâle et maladive cache une imagination surexcitée, active, rechercheuse, mais absorbée aujourd'hui par la plus grande affaire : la santé.

(1) M. de Münch-Bellingbausen est né en 1788.

C'est au milieu de cette situation paisible des légations autrichiennes qu'a surgi tout à coup l'affaire de Cracovie, une des plus sérieuses, parce qu'elle a fait sortir le droit européen de ses conditions habituelles, et que l'Europe a pris encore une fois l'initiative contre l'esprit révolutionnaire. Soit que cet esprit ait été le prétexte, soit qu'on doive le considérer comme une cause réelle, il est incontestablement la première origine de tous les agrandissements des trois grandes puissances continentales. Si la Pologne n'existe plus, si l'Italie est sous la domination absolue de la maison d'Autriche, il faut en chercher la cause dans cet esprit de turbulence qui, partout, s'est manifesté depuis 1830. Sans doute les actes du congrès de Vienne donnaient à Cracovie une existence indépendante, comme ils assuraient une constitution à la Pologne; mais l'esprit de révolution s'est mêlé à tout cela, il a fourni des prétextes, et l'Europe a pris ses représailles. Certes, il ne faut pas l'en louer, la violence ne sert jamais aucune cause; les monarchies doivent même un respect particulier pour la foi des traités. La diplomatie autrichienne, en cette circonstance, a pris une attitude plus dessinée qu'à l'ordinaire, et la vieillesse du prince de Metternich s'est ainsi imposé une tâche très-rude, parce qu'il y a une opinion européenne toute-puissante, qu'il faut savoir respecter, même quand on a la force pour soi.

Je ne pense pas que cet acte se soit fait en dehors du prince de Metternich, dont on annonce trop souvent la santé délabrée; mais, dans tous les cas, je le crois fait en dehors de ses habitudes de tempérance et de modération. C'est un coup de tête; et, dans la vieillesse, ces résolutions-là sont imprudentes. Peut-être le prince est-il maintenant sous le charme exclusif de M. de Bellinghausen, qui, par ses habitudes de répression en Allemagne, altère assez le côté européen de l'intelligence si vaste du prince de Metternich, pour le réduire à certaines proportions étroites de police. Le spirituel M. de Fiquelmont, le tempéré M. de Kolowrat, le sage comte Appony, peut-être n'auraient pas conseillé une concession aussi grande à la Russie, la seule intéressée à ce qu'il n'y ait plus un seul vestige de la Pologne!

VIII

LE BARON BRUGIÈRE DE BARANTE.

Les anciennes familles de magistrature, sous la monarchie, voyaient s'ouvrir devant elles trois

carrières pour leurs enfants. Les aînés succédaient à leur père dans les charges du parlement, sénéchaussée ou bailliage; un nom se faisait ainsi traditionnel, car l'hérédité s'établit partout, dans les petites comme dans les grandes choses. La seconde carrière, c'étaient les intendances, et presque tous les grands administrateurs du règne de Louis XIV, et spécialement de celui de Louis XV (le plus large, le plus fécond en travaux publics), furent des fils de magistrats (1).

Enfin, une dernière voie ouverte aux familles parlementaires, c'était la diplomatie. Ceux qui connaissent un peu l'histoire savent que la plupart des vastes négociations du xvi[e] au xvii[e] siècle furent confiées à des magistrats. Quand il s'agissait de l'honneur et de l'épée, un gentilhomme représentait le roi de France; mais pour les affaires de gouvernement, les magistrats, profondément pénétrés du droit public, suivaient les discussions sérieuses entre les États. Depuis le président Jeannin jusqu'à M. de Vergennes, n'étaient-ce pas les parlements, les intendances, qui fournissaient les ministres les plus sérieux, les ambassadeurs les plus habiles, les hommes les mieux initiés à la pensée du roi et aux traditions de la France?

Prosper Brugière de Barante appartient, par son origine, à ce qu'on appelait une famille de robe de la province d'Auvergne. Il y avait dans cette famille une certaine fleur de littérature qui s'épanouit toujours : un de ses ancêtres avait fait, dans sa première jeunesse, de petits drames pour la Comédie-Italienne, puis des dissertations plus sérieuses sur divers points d'érudition : il s'était enfin retiré dans sa province pour y mener la vie austère et grave du magistrat. Le père de M. de Barante, Claude-Ignace Brugière de Barante, avancé déjà dans la vie lors de la révolution française, avait accepté du premier consul la préfecture de l'Aude. Il avait cet esprit tempéré, cette modération de formes, qui se faisaient remarquer dans quelques-uns des premiers préfets du consulat. Deux écoles, en effet, devaient être bien distinguées dans les administrateurs de l'empire : l'une, obéissante jusqu'à la servilité pour l'éloge comme pour la persécution (et celle-ci comprenait en général les révolutionnaires); l'autre, plus élégante et réfléchie, se refusait à servir les pensées brutes et violentes du maître, tout en secondant ses vues d'ordre et de gouvernement. Et cela tenait aux différentes formes d'éducation et d'origine : les fonctionnaires qui venaient de la révolution en avaient servi toutes les dictatures, celle de Napoléon n'était pour eux que le complément du comité de salut public; au contraire, les magistrats et les gentilshommes gardaient un certain respect d'eux-mêmes, un certain amour-propre de leurs souvenirs et des traditions de la monarchie, qui les faisaient servir avec dévouement, mais aussi avec tempérance.

Au sortir de l'adolescence, Prosper de Barante, immédiatement jeté dans les fonctions publiques, fut nommé, à vingt-trois ans, auditeur au conseil d'État, puis sous-préfet de l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). On était en 1806, et qu'on remarque bien la date et le lieu! Bressuire avait été un centre d'insurrection dans la Vendée; il en restait un secret frémissement, des regrets chez les uns, des ressentiments chez les autres; comme partout où une lutte violente s'était établie, il y avait des partis très-hostiles, les acquéreurs des biens nationaux et les fils des anciens Vendéens. C'était un peu comme l'Irlande et l'Écosse sous le protectorat de Cromwell. Au sortir du consulat, tout était loin d'être calmé encore; le sous-préfet de Bressuire avait une grande tâche à remplir, et pourtant il n'avait que vingt-cinq ans! Dans l'exercice de ces difficiles fonctions, M. de Barante s'éprit d'une certaine passion pour le caractère vendéen, je veux dire pour ces nobles familles qui avaient arrosé de leur sang cette héroïque terre. L'empereur ne le défendait pas; au contraire, son grand esprit rêvait d'entraîner au milieu de ses armées glorieuses les chefs et les principaux héros de la Vendée, mission qui allait si bien aux goûts de M. de Barante. Il y contracta même ce besoin de tempérance, de modération, d'examen calme et réfléchi, qui l'aidèrent plus tard dans l'histoire et la diplomatie. Tout en servant avec un dévouement incontestable les intérêts de son gouvernement, M. de Barante n'oublia jamais le respect que l'on doit aux causes malheureuses, lorsque ces causes se lient aux souvenirs historiques, aux traditions et aux gloires du passé.

Aussi l'empereur, un an après, le nomma préfet du département de la Vendée, département presque nouveau, formé du Poitou et de la Saintonge, où fermentaient les débris de l'ancienne guerre civile. Alors, les temps étaient devenus si calmes, les esprits si apaisés, que M. de Barante, distrayant ses fonctions administratives par ses goûts littéraires, se mit en rapport avec cette grande héroïne de la famille la Rochejaquelein, dont même il a écrit les mémoires. Remarquons cette circonstance : voilà un fonctionnaire de l'empire, préfet à vingt-cinq ans d'un département où naguère existait la guerre civile; il fait son devoir dans toute l'étendue du mot; et pourtant ses

(1) J'en donne la preuve dans mon travail sur *Louis XV*.

goûts, ses entraînements demeurent pour les anciennes familles héroïques, pour ces légendes qu'un jour il reproduira comme érudit et chroniqueur; son imagination se plaît aux récits d'une femme; il lui prête son temps, ses soins et jusqu'à sa plume : non pas qu'il faille croire que madame de la Rochejaquelein n'ait pas eu, comme les femmes qui écrivent, ce génie personnel, cet admirable talent d'impression et de récits; elle les possédait au plus haut point, elle qui avait vu les champs de bataille! M. de Barante ne fit que lui prêter cette correction de mots, cette exactitude grammaticale que donnent les études sérieuses et la vie littéraire. Je rappelle qu'à cette époque et à la suite d'un concours, M. de Barante publiait ce *Précis littéraire du* XVIII*e siècle*, bien plus sérieux, bien plus impartial que le travail de Chénier, si rempli de passions et de petitesses. Avec les dehors de la critique calme et de l'impartialité, l'école philosophique était implacable dans ses appréciations et ses jugements sur les œuvres de l'esprit; elle formait une coterie serrée qui ne laissait point passage aux libres opinions. Apprécier Voltaire avec sérénité dans le bien et le mal de ses œuvres, ne point admirer indéfiniment Rousseau, Diderot, Condorcet, était un crime sans rémission. Ainsi vivent et se protégent toutes les coteries; pour elles, la liberté est un mot de passe : sous l'empire, l'éloge des idées religieuses, du sentiment moral des âmes, vous faisait exclure des académies, et l'on ne pardonnait même pas le *Génie du Christianisme* à M. de Chateaubriand.

Il faut également dire qu'à ce temps le nom de M. de Barante n'était point en faveur. Le père du jeune administrateur, alors préfet lui-même à Genève, remplissait avec dignité les pénibles devoirs de ses fonctions : je dis pénibles, parce que, en 1810, Genève était devenue un lieu de proscription ou d'asile, que la police avait choisi souvent dans ses sévérités odieuses. Madame de Staël résidait à Coppet, et avec elle la société choisie de Benjamin Constant, de Schlegel, de M. de Montmorency, alors en opposition avec l'empire. Si le préfet du Léman eut été élevé à l'école des dictateurs révolutionnaires, il aurait exécuté, dans leur pensée inflexible, les ordres de Fouché ou du général Savary, organes du gouvernement impérial; mais M. de Barante, issu d'une famille de magistrature, appartenant à une opinion modérée, ne croyait pas possible d'agir avec ce monde élégant, spirituel, comme avec des repris de justice. Il ne cessa pas d'admirer madame de Staël comme la femme européenne, dont l'esprit pouvait blesser l'empereur, mais dont la renommée vivrait autant que la sienne. Ces façons d'agir si modérées ne plurent pas à Napoléon, et M. de Barante le père reçut sa démission. Néanmoins son fils garda sa préfecture, et fut même appelé à celle de Nantes, encore dans cette Vendée dont il avait si bien compris les grandeurs. Il la garda jusqu'à la chute de ce puissant colosse qu'on appelait l'empire français.

Ceci explique comment la restauration fut saluée par la famille de Barante comme une époque de liberté et de délivrance : ainsi l'avaient envisagée la société de madame de Staël, le duc de Broglie, Benjamin Constant, tous ceux enfin sur qui la main de la police dictatoriale s'était si particulièrement étendue; cet empereur, que madame de Staël avait si énergiquement nommé *la Robespierre à cheval*, et que M. de Constant, alors en Allemagne avec les alliés, avait dénoncé à l'Europe dans ses écrits, leur apparaissait comme l'oppresseur du monde, et la véritable école libérale entourait loyalement Louis XVIII. En 1814, on trouve tous ceux que nous appelons aujourd'hui les hommes d'État, MM. Pasquier, Royer-Collard, Guizot, de Barante, aidant MM. de Jaucourt, l'abbé de Montesquiou, le prince de Talleyrand, dans le travail de la charte, et développant les conditions de la liberté. Cette école, qui peut avoir des nuances, des phases diverses, n'en continue pas moins l'œuvre qu'elle a commencée, c'est-à-dire l'alliance possible de la monarchie, de l'ordre et de la liberté. C'est donc avec ce même sentiment de répulsion contre toute dictature violente que M. de Barante demeure lorsque les cent jours arrivent. Bonaparte s'offre à ses yeux comme le despote d'autrefois, appuyé sur la mauvaise queue du parti jacobin; et cette monstrueuse alliance devait produire d'informes résultats, tels que la parade du Champ de Mai, la constitution et le sabre, la liberté et la police. Ce fut en face d'une situation si particulièrement mauvaise que M. de Barante donna sa démission de préfet de la Loire-Inférieure.

Cette démission lui assura, au second retour des Bourbons, une certaine faveur politique, car on recherchait les administrateurs habiles qui avaient donné des gages à la légitimité; il fut nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur, pendant que l'*interim* était confié à M. Pasquier, et avant à M. de Vaublanc, à ce moment si difficile où il fallait rétablir l'ordre administratif, remanier tous les préfets, reconnaître les bons et les mauvais, apporter un esprit calme et de modération au milieu des passions agitées. On ne tient pas assez de compte aux hommes d'État qui viennent dans une époque de transition; ce qu'il leur faut de prudence dans cette lutte est inconcevable; que d'ennemis ils se font dans les choix, dans les dis-

tinctions qu'ils accordent! Et il ne faut pas oublier qu'il existait un parti froissé longtemps et victorieux après les cent jours. Ce parti, maître de la majorité dans la chambre, poussait le gouvernement aux excès. M. de Barante fut envoyé, par le département du Puy-de-Dôme, dans cette chambre ardente de 1815.

Ici commence l'intime liaison de M. de Barante, nommé directeur général des contributions indirectes, avec M. Decazes. Le ministre favori de Louis XVIII avait besoin de s'entourer de quelques royalistes sages, modérés, d'hommes sérieux et travailleurs, qui pussent lutter contre le torrent de la réaction de 1815. La chambre de cette époque, vive et très-fortement prononcée, n'écoutait rien; elle marchait dans le sens le plus irrité de ses opinions. M. Decazes dut donc nécessairement s'appuyer sur une minorité de résistance, et alors se forma ce que depuis on a appelé le parti doctrinaire. Cette opinion, sous la direction de M. Royer-Collard, se composait d'un petit nombre de membres, ayant presque tous appartenu à la société de madame de Staël; tels étaient MM. Maine de Biran, Camille Jordan, Guizot, de Barante, le duc de Broglie. S'il y avait là quelques nuances, mélangées par le caractère, tous formaient un parti instruit, éclairé, dévoué profondément au système représentatif, aux institutions constitutionnelles, par conséquent fermes dans leurs idées, dogmatiques dans leurs résolutions, et M. de Barante, avec plus de douceur et d'aménité que tous les autres, se résignait, sous la main de M. Decazes, à ce que j'appellerai les nécessités d'un gouvernement. La première condition des hommes d'État est de s'abstenir des principes absolus; l'esprit qui s'applique aux affaires doit nécessairement s'assouplir et faire d'incessantes concessions aux hommes, aux situations. Le défaut alors du parti doctrinaire, je le crois, fut d'être trop entier dans ses idées, trop sentencieux dans ses expressions, et cela devait surtout déplaire aux royalistes, qui formaient de leur essence un parti léger, chevaleresque, inconsistant, la main sur la vieille épée, le chapeau sur l'oreille, et ceci soit dit sans caricature.

M. de Barante s'associa loyalement à la fortune de M. Decazes, qui le fit nommer pair de France, en 1819, à trente-sept ans. Il devint, dans cette chambre, un des orateurs les plus diserts, les plus sages, les plus opposés aux mesures extrêmes, votant à côté de ce qu'on appelait le parti cardinaliste, qui combattit avec mesure, mais avec une persévérance remarquable, le système de M. de Villèle. Cette vie, en dehors des affaires, laissa de doux loisirs à M. de Barante; il travailla laborieusement comme un simple et vrai littérateur; époque brillante que celle-là pour les trois hauts enseignements de MM. Guizot, Villemain et Barante. Comme tous trois ont passé depuis à travers le gouvernement du pays, comme la vie d'affaires les a profondément secoués, je leur demanderai si ces temps de belles études ne furent pas les plus heureux, les plus faciles, les plus nobles de leur vie? Lorsque M. de Barante allait fouiller, rechercher dans les chroniques le récit des riches cours de plaisance des ducs de Bourgogne, les poétiques luttes, les admirables récits de Froissart, son esprit ne se complaisait-il pas dans tous ces ravissements de la vie historique, qui vous fait planer à la fois dans les régions de la poésie, de la politique, et de l'existence usuelle? Quand M. Guizot remuait les vieilles générations franques, les luttes des Gaulois contre Rome, la grande Rome, sa vive et forte intelligence n'était-elle pas plus à l'aise dans cet horizon sans limites, que dans l'examen absorbant de ces petits jeux de partis et de parlement qu'il est obligé de suivre dans ses devoirs politiques? et s'il n'avait pas pour se grandir les relations avec l'Europe, la politique ne lui paraîtrait-elle pas bien étroite? M. Villemain lui-même, étudiant les pères de l'Église et la splendide organisation du christianisme, devait éprouver plus de joie que dans ce temps de tristesse désabusée d'un court ministère. Ma mémoire se lie à ces jours, qui furent ceux de mes premières études, et l'auteur des *Ducs de Bourgogne* voulut bien accepter la dédicace du premier ouvrage de ma jeunesse, *Philippe-Auguste*, et le protégea de ses ailes, comme M. Guizot avait protégé de son savoir mes premières études historiques.

Maintenant je reviens aux affaires. Nous étions sous le ministère de M. de Martignac; la réaction royaliste allait cesser, et M. de Barante, à qui les idées sages et modérées plaisaient toujours, se rallia d'une manière loyale à ce système, qui eût sauvé la couronne de Charles X. A la chambre des pairs, il le soutint, et comme rapporteur, et comme membre de la majorité, jusqu'à l'avénement de M. de Polignac, qui le rejeta d'une façon très-prononcée dans l'opposition; mais toujours avec ses formes conciliantes, avec sa nature polie et facile. Comme il voyait de tous côtés l'édifice crouler, comme il était sincèrement attaché à la branche aînée, il suivait avec inquiétude les folies du parti royaliste, auxquelles il s'était déjà opposé en 1815. Il ne se trouvait point à Paris lors de la révolution de juillet; son nom ne se montra qu'à l'époque où l'esprit monarchique reparut avec le prince habile qui montait sur le trône. L'amitié de M. de Broglie et de M. Molé le désigna bientôt pour un poste

vigoureuse d'un principe de force et de sécurité; et c'est ce qui distingue l'école véritablement politique : ménager les personnes, l'honneur, les sentiments de délicatesse, et néanmoins aller droit au but de force et de dignité gouvernementale.

Après sa légation si délicate à Turin, M. de Barante fut appelé à un poste véritablement capital, l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Quand il accepta cette mission, il dut se faire une idée exacte, naturelle de ses devoirs dans une sphère si élevée. D'après les renseignements recueillis, comme toujours, avant de désigner un ambassadeur, on pouvait croire que M. de Barante serait personnellement accueilli avec une grande faveur; la société littéraire de Pétersbourg avait apprécié ses livres, et l'*Histoire des Ducs de Bourgogne* spécialement; ce beau travail lui avait donc créé une grande popularité. M. de Barante, de plus, était un homme bien élevé, qui devait attirer à lui ce que la Russie avait d'élégant, de spirituel et de sérieux. Mais M. de Barante n'allait pas à Pétersbourg pour se représenter lui-même ou la littérature française; ce n'était pas l'académicien qui devait y tenir sa place, mais l'ambassadeur, et, avec l'ambassadeur, le gouvernement et le roi qui en était le chef. Telle était la série d'idées fort exactes à travers lesquelles on devait passer pour arriver enfin au véritable sens de l'ambassade de Pétersbourg. Ce n'étaient point des hommages, un accueil personnel qu'allait chercher là M. de Barante, il savait qu'il l'obtiendrait dans de très-larges conditions; il allait représenter sa cour, y développer les affaires, et obtenir enfin pour son gouvernement tous les égards qui lui étaient dus; c'est dans cette pensée de bien faire comprendre la vérité sur l'esprit et la force de l'établissement du 9 août, qu'il accepta une si haute mission. Il est essentiel de donner maintenant un aperçu des affaires qu'il fallait suivre auprès de l'empereur de Russie.

Quand M. de Barante fut nommé à l'ambassade de Pétersbourg, la question de Pologne était véritablement épuisée; s'il y avait encore quelques protestations dans la presse et à la tribune, si les chambres votaient des adresses stériles, le corps diplomatique savait que, par rapport à la Russie, le sort de la Pologne était définitivement fixé; jamais, en aucun cas, le cabinet de Pétersbourg ne reviendrait de sa résolution sur la fusion de la Pologne dans la nationalité russe, et à moins de déclarer la guerre (ce qui était une folie), il n'y avait, quant à ce, rien à espérer. La grande affaire qui seule pouvait préoccuper les hommes d'État, c'était l'Orient : la lutte entre la Russie et la Porte s'était changée en une alliance intime, et une fois cette alliance conclue par le traité d'Unkiar-Skelessi, il fallait en adoucir les termes, en faire régler les conditions, puis enfin éviter un conflit entre le pacha et la Porte Ottomane; hautes difficultés qui se rattachaient plus spécialement à l'ambassade de l'amiral Roussin à Constantinople.

Lord Durham était déjà envoyé à Pétersbourg. En attendant le terme de sa mission, il avait suivi la route de la Méditerranée, visité lord Ponsonby à Constantinople, et traversé ainsi toute la Russie. Ce fut également cet itinéraire que prit M. de Barante, afin de s'enquérir par lui-même des détails et des tendances de cette question d'Orient qui devait faire l'objet principal de sa mission à Pétersbourg; car M. de Barante le savait, celle-là seulement pouvait être l'objet d'une discussion sérieuse; tout ce qui se rattachait au grand-duché de Varsovie était aux yeux de l'empereur une question finie, en dehors de toute discussion d'affaires. A Constantinople, l'amiral Roussin, et M. de Billecoq, premier secrétaire, paraissaient pleins de sécurité sur le maintien de la paix entre la Porte et le pacha : lord Ponsonby s'agitait beaucoup, agissait avec cette vivacité de caractère et ce dandysme de formes qui est un peu le type de l'école de lord Palmerston. M. de Barante put voir avec quelle activité, quelle persévérance l'Angleterre suivait son plan dans les questions orientales, et comme preuve, il vit signer, pendant son séjour à Constantinople, le traité de commerce et de libre échange que l'Angleterre venait d'obtenir de la Turquie sous l'action de M. Bulwer; résultat que nul ne pouvait prévoir, et qui constata jusqu'à quel point l'Angleterre était entrée dans la confiance de la Porte. Lord Ponsonby encourageait le sultan à la guerre contre le pacha, ou au moins il laissait les préparatifs s'accomplir, et ce rôle, opposé aux paroles de lord Ponsonby à l'amiral Roussin, devait tôt ou tard amener un conflit; l'ambassadeur put dès lors s'en convaincre.

Débarqué à Odessa, M. de Barante traversa par terre tous ces vastes pays, ces populations incultes qui séparent la Crimée de Pétersbourg. Ce fut pour lui une route pittoresque, instructive; l'aspect de cette civilisation étrange, de ce mécanisme militaire à côté du servage, et d'un bonheur patriarcal avec toutes les privations de la vie sociale : ici, des villes moitié asiatiques, moitié européennes; là, de fertiles campagnes cultivées, des steppes, des forêts profondes, le Volga, des lacs, des montagnes; quelque chose de robuste dans les hommes, et de limité dans les intelligences; un ordre administratif établi comme l'engrenage d'une lourde machine. Cet aspect curieux devait faire naître mille pensées diverses dans une imagination

méditative comme celle de M. de Barante ; il put voir beaucoup, comparer les forces, et examiner si réellement cet empire gigantesque recèle une menace immense dans l'avenir de la guerre et de la conquête du monde, et si enfin la Russie, robuste colosse pour une guerre orientale, apporterait une égale force dans une campagne d'Allemagne ou des bords du Rhin. C'est avec ces préoccupations que l'ambassadeur arriva à Saint-Pétersbourg, et il reçut partout un accueil distingué.

La société de Saint-Pétersbourg a une physionomie à part; elle réunit la politesse, le savoir et le désir de plaire. Les étrangers qui ont habité Pétersbourg, quelquefois mal prévenus, ou méprisant un peu trop les façons du monde, se sont plaints de l'accueil froid et indifférent qu'on leur a fait. D'autres aussi, parfaitement accueillis, ont commis la mauvaise action de déchirer ceux-là même qui les avaient comblés de politesse et de prévenances : cela tient aujourd'hui en garde la haute compagnie de Pétersbourg. Les étrangers qui y sont admis se croiraient presque dans un des plus purs salons du faubourg Saint-Germain : l'uniforme domine, tempéré par la grâce nonchalante des femmes et l'instruction très-avancée des gens bien nés, qui savent toute notre littérature, mieux peut-être que nous-mêmes. Comme on n'y connaît ni les maussades débats des chambres, ni les répétitions incessantes des journaux, ni les orgueils et les personnalités de la tribune, on cause lettres, beaux-arts et renommées scientifiques. S'il y a des formes, de l'étiquette, elle est tellement mitigée par la grâce des rapports, qu'on s'en aperçoit peu. M. de Barante vit beaucoup le monde, sans choisir de salons spéciaux ; il ouvrit ceux de l'ambassade, et sa gracieuse famille devint ainsi le centre de la bonne compagnie française de Pétersbourg.

Admis à présenter ses lettres de créance, l'ambassadeur reçut le plus favorable accueil de l'empereur Nicolas, qui, dit-on, lui parla de ses ouvrages, du plaisir qu'il avait à le voir auprès de lui; il l'entretint d'une façon convenable de la France, de son souverain, rappelant même des souvenirs personnels auxquels l'empereur semble attacher un grand prix. Mais l'ambassadeur dut s'apercevoir, au premier échange de mots, que la situation était telle qu'il la savait, c'est-à-dire qu'il y aurait bienveillance personnelle, des dispositions conciliantes, une facilité extrême de traiter les affaires, mais qu'il serait difficile d'aller au delà, jusqu'à ce que certaines préventions fussent entièrement effacées.

Et ici j'ai besoin de m'expliquer une fois encore. L'empereur de Russie est certainement un souverain loyal et franc ; mais il est demeuré sous l'empire de certaines préoccupations, et la plus absorbante de toutes, c'est qu'il avait cru, avec bonne foi, que l'ordre établi par suite des déplorables événements de 1830 n'aurait aucune durée ; il en avait conclu tout naturellement que dans une situation nouvelle, amenée par une crise européenne, il aurait à jouer le rôle de son frère Alexandre, pour lequel il a conservé une tendre et respectueuse vénération. Ces préoccupations, l'empereur les a gardées à travers tous les événements qui sont venus les démentir ; s'il conserve des rapports de bienveillance et d'affaires avec la France, il tient trop aux premières impressions conçues ; comme il y a chez lui un sentiment religieux pour le droit, il en tire des conséquences extrêmes, non point par tendresse spéciale pour le parti légitimiste, qu'il n'aime pas, mais parce que l'empereur n'a pas encore suffisamment compris que dans la marche du temps et des faits, il y a certaines nécessités providentielles qu'on n'a pas voulues, mais qu'on accepte parce que l'ordre européen s'y mêle et s'y confond, et qu'elles sont venues à temps pour sauver la société en péril.

M. de Barante n'eut qu'à se louer de ses rapports diplomatiques avec la cour impériale ; tout ce qu'on avait d'affaires était bien conduit, admirablement écouté, et jamais la France ne fut repoussée dans ses justes et légitimes intérêts. Tout ce qui ne se faisait pas tenait à des rapports de personnes, à ce qui touchait les intimités de famille, aux naturels compliments d'étiquette et de correspondance, et encore était-ce plutôt par suite d'une habitude prise que par un sentiment réfléchi. L'empereur, le plus convenable des souverains, s'exprimait toujours avec l'ambassadeur en termes pleins de tenue sur la dynastie avec laquelle il n'avait pas de rapports de cour et de chancellerie intimes, mais nul n'osait lutter d'une façon ouverte, pas même M. de Nesselrode, contre des préoccupations vieilles comme la révolution de 1830, et qui se rattachaient, peut-être comme réaction, à la trop grande faveur avec laquelle le comte Pozzo di Borgo avait accepté le fait accompli; l'empereur Nicolas était très-prononcé contre la correspondance du comte Pozzo, qu'il n'aimait pas; et la mission du duc de Mortemart, très-favorable au système de paix, avait, comme rapport de cour, plutôt compromis la situation qu'elle n'avait avancé les idées et raffermi les relations de souverains.

Toute la diplomatie se préoccupait de la mission de lord Durham. La faveur avec laquelle l'empereur l'avait accueilli cachait un dessein secret d'alliance, et une volonté coquette de plaire même aux whigs. De la Pologne, je l'ai déjà dit, il ne

pouvait plus en être question comme affaire. Lord Durham l'avait complétement abandonnée; M. de Barante ne pouvait seul la défendre. Un ambassadeur, un homme d'État ne doit jamais aborder de difficultés que celles qu'il peut résoudre, autrement c'est compromettre son crédit; lord Durham, d'ailleurs, tout à fait sous le charme de l'empereur, ne secondait que très-faiblement le système de protestations; et quant à la question d'Orient débattue à Constantinople d'une manière sérieuse entre M. de Boutenieff, l'amiral Roussin, l'internonce d'Ottenfels et lord Ponsonby, elle ne retentissait à Saint-Pétersbourg que comme l'écho de la négociation principale, et lord Durham, sous le charme d'une grande illusion, était entré dans le système russe (1).

Le rôle de M. de Barante était donc ici tout d'information, d'examen; mission qui demandait une vive intelligence, spécialement en Russie où les événements les plus sérieux de la politique n'ont aucune publicité. C'est là qu'on peut se convaincre d'une vérité pratique, à savoir que lorsqu'un souverain puissant est dans une voie bonne ou mauvaise, le sentiment de lui-même domine tout, et qu'on y persiste moins parce qu'on est juste que parce qu'on est engagé d'amour-propre. Autour de l'empereur il y avait une multitude d'hommes éclairés, de gens de cœur et d'honneur; mais les uns, tels que le comte de Nesselrode, n'osaient pas dire toute la vérité; les autres, tels que les aides de camp de l'empereur, gens de dévouement et de bravoure, gardaient un si grand respect pour la majesté impériale qu'ils lui laissaient ses volontés, ses instincts même, sans oser les détruire ou sans les éclairer; de manière qu'une fois une idée conçue, l'empereur la gardait jusqu'au bout.

Ainsi se trouvait M. de Barante à Pétersbourg, cherchant à triompher d'une position souvent délicate, et que des incidents venaient encore de temps à autre compliquer. La timidité du comte de Pahlen à Paris, les démarches qui furent moins peut-être le résultat d'une réflexion que la suite et la conséquence du hasard, mille causes particulières, tout devait contribuer à rendre difficile la présence d'un ambassadeur en titre à Pétersbourg. Toutefois, c'est une erreur de croire qu'au moment où M. de Barante prit congé de l'empereur, il y eut des complications particulières qui commandaient d'une façon absolue le rappel de M. de Barante. On pourrait même dire que les grandes affaires étaient finies, et que jamais on ne fut en meilleurs rapports. Aussi le congé ne fut-il que *pro tempore*, et l'empereur, en adressant les paroles les plus bienveillantes à l'ambassadeur de France, déclara qu'il espérait bientôt le revoir. Ce ne fut que depuis le départ de M. de Barante que les choses s'aigrirent peu à peu, et le comte de Pahlen ayant quitté Paris sans esprit de retour, M. de Barante vit son congé prolongé d'une manière indéfinie.

Un des caractères particuliers de cette ambassade à Pétersbourg fut surtout de voir un diplomate appartenant à l'ordre civil pleinement réussir auprès d'un cabinet tout militaire, où toutes les choses se font à cheval et les présentations presque dans les revues. Il y avait sans doute un inconvénient à n'être point constamment auprès de l'empereur dans les grandes parades, mais l'avantage était aussi de ne pas faire dépendre la dignité d'un pays de quelques bonnes ou mauvaises paroles dites publiquement par l'empereur au milieu de ses officiers. M. de Barante fut peut-être l'ambassadeur qui, par la nature de son esprit, put le mieux renseigner son gouvernement sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe, sur l'esprit et les tendances de ce cabinet. Je le crois avec conviction, les bons rapports pourront se renouer; mais il est un point sur lequel tous les esprits sérieux se réunissent aujourd'hui : c'est que les deux États doivent, avant toutes choses, avoir le respect d'eux-mêmes, le sentiment de leur force et de leur valeur respectives. La Russie a plus besoin de la France, dans la balance de l'Europe, que la France n'a besoin de la Russie, même au point de vue commercial. Il serait puéril que l'un ou l'autre des deux États aspirât au rôle de protecteur, comme cela s'est peut-être vu à d'autres époques. Dieu a donné à chaque gouvernement, à chaque peuple, ses formes, ses institutions, et il ne faut pas juger tout sur un seul modèle. Le temps n'est pas éloigné, sans doute, où ces vérités seront comprises, et alors, sans renouer les intimités un peu capricieuses et mobiles de 1814, sous l'empereur Alexandre, la France et la Russie pourront entrer dans un système d'intérêt et de respect mutuels, le seul que les gouvernements sérieux puissent aujourd'hui désirer.

Depuis un an ces vérités paraissent mieux senties à Pétersbourg, et le commerce, cette grande voie de la civilisation, prépare les rapprochements politiques. Dans toutes les circonstances, l'empereur Nicolas s'est montré très-empressé pour notre politique sérieuse et loyale telle que le ministère de M. Guizot l'a comprise. Tout récemment un traité a fixé les rapports de navigation et de commerce entre les deux États, et ce traité a motivé un échange de distinctions. M. de Barante a reçu

(1) Pour les détails, voyez mon travail sur *l'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe*.

les insignes de l'ordre de Saint-André, et M. Kisseleff la grand'croix de la Légion d'honneur. Je ne pense pas que ce soient là les indices d'une alliance exclusivement russe; nul ne la désire; elle est souvent un fardeau et rarement une nécessité; mais cet échange de bons procédés prépare le seul résultat appelé par tous les esprits sérieux, c'est-à-dire la bienveillance mutuelle entre les couronnes et les rapports réguliers entre les deux gouvernements. Il appartient à M. Guizot de réaliser la pensée d'une situation mitoyenne, digne et réservée, au milieu des grandes puissances. Ce n'est pas là ce qu'on appelle l'isolement. La France ne peut pas être *délaissée* dans les questions européennes; tout ce qui sera réglé sans elle manquera d'équilibre, de durée, et surtout de force morale.

IX

LE COMTE DE TORENO.

La politique traditionnelle survit heureusement à tous les turbulents épisodes que les révolutions jettent au monde. Certaines idées, certains intérêts ne peuvent pas mourir : les dynasties se modifient, les royales familles se succèdent; mais la permanence des traditions est la vie même de toute diplomatie dans les États fermement constitués. Si la maison de Bourbon a subi les tristes caprices de la fortune dans sa lignée, les plans de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV sont éternels, parce qu'ils se rattachent à notre existence de peuple, à notre circonscription de territoire, à nos influences naturelles. C'est pourquoi les hommes d'État qui s'écartent de cette ligne ne vivent qu'un jour, comme les passions qui les soutiennent. Ceux-là seuls existent pour la postérité, qui marchent avec les idées de longue expérience.

Aujourd'hui, le pacte de famille se reforme comme de lui-même, parce qu'il est moins une ambition de race, un intérêt exclusif de dynastie, qu'une pensée nationale. Les émeutes de 1830 avaient jeté le pays tout à fait en dehors de ses intérêts naturels; à Naples, nous envoyions du carbonarisme; en Espagne, des insurrections populaires et les cortès de 1812, politique étrange, qui avait pour résultat de jeter Naples sous la main de l'Autriche, et l'Espagne sous l'action de l'Angleterre, qui gouverne déjà le Portugal. C'est donc par la politique traditionnelle, par le sens historique, que nous sommes parvenus à rendre chaque chose à sa destinée. Nos liens se reforment à Naples et à Madrid, où notre influence va naturellement s'agrandir. Sur ce terrain, nous allons rencontrer l'Angleterre comme Louis XIV l'avait rencontrée, comme Napoléon la trouva plus tard. Rien ne change, comme on le voit, et ceux qui prétendent que 1789 a modifié la face du monde ne sont vrais que sur ce point, à savoir : que toutes nos faiblesses, nos imperfections viennent de là; nous ne sommes quelque chose qu'en nous séparant de cette époque de brouillons sanglants et de niais philosophiques. J'ai choisi la vie du comte de Toreno, moins pour suivre sa personnalité historique (qui n'a pas une importance assez capitale pour nous occuper) que pour envisager la question espagnole tout entière, depuis l'époque des cortès de 1812 et la guerre de l'indépendance, événement auquel se mêle le comte de Toreno, jusqu'à ce moment où l'on reparle du traité d'Utrecht. Les vieilles choses ne sont pas mortes, comme on le répète parmi les jeunes bien décrépits.

Don José-Maria-Gueypo de Llano, Ruiz de Saravia, vicomte de Matarrosa, depuis comte de Toreno, était né à Oviedo, dans les Asturies, ce pays de montagnes qui fournit à Madrid une grande partie de la classe laborieuse, les muletiers asturiens, les vendeurs d'*agua fresca* célèbres jusque dans l'admirable roman de *Don Quichotte*. Don José naquit quelques années avant la révolution française, en 1786, le 26 novembre, à la fin du règne de Charles III, roi travailleur dont le nom est populaire en Espagne. Il alla faire ses études dans la Vieille-Castille, et se trouva tout jeune homme, en 1808, lorsque le cri de l'indépendance espagnole se fit entendre pour secouer le joug fatal de Napoléon. Don José avait sucé dans l'air des montagnes une énergie de caractère et une surabondance de force; et, bien qu'à vingt-deux ans à peine, il se chargea d'insurger sa province et de l'organiser, dans cette guerre à mort que les guérillas déclarèrent à l'oppresseur de la patrie. Glorieuse époque pour la Péninsule (1).

Le mouvement d'insurrection qui s'étendait sur toute l'Europe, à cette époque, n'a jamais été parfaitement compris, et pour l'étudier spécialement en Espagne, il faut savoir que plusieurs écoles (si l'on peut appeler écoles les dissidences d'opinion dans une terrible émeute de peuples) se révélaient au milieu de la prise d'armes. Il y avait d'abord le mouvement religieux, énergique; puissant, les moines, les *frayles*, si nationaux en Espagne, chefs des bandes de guérillas, héroïques sous les ruines

(1) J'ai cherché néanmoins à la faire comprendre dans mon travail de l'*Europe durant le consulat et l'empire de Napoléon*.

de Saragosse. C'était le parti véritablement espagnol, le parti peuple, celui qui délivra la patrie. Puis, à ses côtés, et marchant néanmoins à la délivrance commune, se trouvait une école libérale et spéculative qui spécialement dominait dans les cortès de Cadix. Le XVIIIe siècle avait laissé quelques empreintes en Espagne dans les hommes de science, d'éducation polie; le comte d'Aranda les avait favorisées, et ces idées, survivant à l'époque de la révolution française, s'étaient infiltrées dans les traditions historiques, popularisées par la *Teoria de las Cortes*, du chanoine Mariana. Ce parti, enthousiaste des formes constitutionnelles de 1789, sacrifiait en échange les *fueros* de chaque ville, de chaque province. En 1808, ces deux nuances se confondaient dans une même énergie contre la tyrannie de Napoléon et le gouvernement de l'imbécile Joseph; plus tard elles devaient se retrouver dans une lutte politique.

Le comte de Toreno appartenait essentiellement au parti philosophique de l'Espagne; son éducation l'avait façonné à ces idées de réforme politique et ecclésiastique que le comte d'Aranda avait mises à la mode, et presque aussitôt on le voit en rapport avec l'Angleterre, habile à exploiter la tendance des Espagnols contre l'action française.

Curieuse étude à suivre, que cette alliance des intérêts anglais et de ceux qui s'appelaient les libres penseurs du XVIIIe siècle! C'est don José qui se charge d'aller solliciter, à Londres, les secours nécessaires pour l'insurrection des Asturies; il négocie, et se fait, dès ce moment, le partisan passionné des Anglais. De Londres désormais vient son appui et sa protection. Si les moines (les *frayles*), vrais Espagnols, conservent une vieille et nationale antipathie pour les habits rouges, il n'en est pas ainsi des philosophes aux cortès; aussi, pour récompenser le zèle de don José, l'Angleterre favorise son élection, à l'âge de vingt-cinq ans à peine, pour les grandes cortès de Cadix. Il était alors colonel dans l'armée nationale, ou, pour parler plus exactement, chef d'une de ces bandes de guérillas qui harcelaient les armées françaises; à cette époque, les fonctions et le devoir étaient complexes, parce que tous les députés aux cortès appartenaient à l'armée ou aux ordres religieux, qui étaient aussi une armée. A Cadix, don José se révéla immédiatement dans son amour pour les deux idées inséparables, le XVIIIe siècle et l'Angleterre; il se prononça comme l'ennemi le plus vif des institutions monacales, et le partisan le plus chaud de l'Angleterre. Il attaqua l'inquisition, s'efforçant ainsi d'enlever à l'Espagne son caractère, sa force de nationalité, pour en faire un second Portugal sous la domination des torys ou des whigs, avec une flotte anglaise à Cadix ou à la Corogne. Cette situation, prise dans les cortès de Cadix, amena la disgrâce du comte de Toreno lors de la restauration de Ferdinand VII, prince qu'il faut aujourd'hui juger avec impartialité dans ses actes comme dans sa politique. Le nouveau roi d'Espagne n'était pas un homme aux idées étendues, d'un vaste développement d'intelligence, mais il avait deux sentiments très-exclusifs; il était Espagnol et Bourbon; Espagnol avec tous les défauts et les qualités de ce caractère national: de la paresse nonchalante et une énergie abrupte, de la familiarité domestique et du despotisme oriental, quelquefois de la cruauté comme un chef de guérillas ou un *picador* de taureaux. Il était Bourbon par son indicible tendance envers sa race, par l'orgueil de sa maison, par l'amour de la vieille monarchie, et une répugnance invincible pour les nouveautés libérales; religieux par la pensée, licencieux par la parole, Espagnol, et cela comme le muletier des Asturies, ou la *manola* de Madrid, ou le *hidalgo* d'Andalousie. Ferdinand VII, avec une sagacité instinctive, sut parfaitement distinguer, en 1814, les vrais libérateurs de la patrie, les vieux Espagnols, en armes pour elle, de ces turbulents députés des cortès qui s'étaient ligués avec l'Angleterre pour faire triompher ses idées et sa domination, plus encore que la nationalité espagnole. Don José, appartenant au parti des libéraux anglais, fut obligé de quitter l'Espagne, et vint alors se réfugier à Paris. C'était l'époque de ces conspirations ardentes qui se liaient au soulèvement général de l'Europe. La constitution des cortès devint alors à la mode; on la proclamait partout en vertu de l'insurrection militaire, à Cadix, à Naples, à Lisbonne. Par ses prouesses et ses antécédents, M. de Toreno devait seconder de toutes ses forces ce qu'il appelait les espérances de sa patrie. Après la campagne de 1823, le système national des Bourbons triompha; le pacte de famille reçut sa complète exécution par l'expédition de M. le duc d'Angoulême et la chute des cortès de Cadix.

Mon Dieu! si la vieille école libérale n'avait pas tout corrompu, les idées et les faits, on verrait combien la maison de Bourbon fut nationale, et avec quelle persévérance elle avait compris les intérêts et les traditions diplomatiques du pays. Lorsque, en 1823, elle allait détruire, en Espagne, les cortès, et rétablir Ferdinand VII, quel était son but? Une vigoureuse lutte contre le système anglais qui, à l'aide de la constitution, voulait s'emparer de l'Espagne comme il avait fait pour le Portugal. L'Angleterre avait soutenu la révolution de 1820; Canning n'avait-il pas montré toutes ses

colères et jeté toutes ses menaces? La restauration de Ferdinand VII ne fut donc que le triomphe du système français; si l'on suivait une à une les questions diplomatiques depuis un siècle, on verrait que la grande plaie pour notre France a été l'influence du parti philosophique et libéral. Au XVIIIe siècle, il vendait la patrie à Frédéric et à Catherine, et, sous la restauration, il était prosterné aux pieds de l'Angleterre pour la supplier d'empêcher l'armée française de pénétrer en Espagne, comme, plus tard, de conquérir Alger; sanglante prostituée, la révolution parlait néanmoins de sa vertu et de sa chasteté patriotique!

En 1826, alors étudiant à Paris, je rencontrais souvent, à la Bibliothèque du Roi, deux hommes fort modestes, qui visitaient ses longues et savantes galeries, sous la direction du prodigieux Van Praet; l'un et l'autre parlaient français avec une accentuation espagnole, gutturale, un peu étrange (et qui dans l'espagnol vient de l'arabe). C'étaient M. Martinez de la Rosa et le comte de Toreno. Tous deux s'occupaient d'érudition et d'histoire; Martinez de la Rosa, Grenadin d'origine, rêvait de son Alhambra, de ses souvenirs moresques, de ses églises dentelées; Toreno, qui avait une vigueur plus grande dans l'esprit, des fibres plus vivement émues par les choses politiques, préparait son *Histoire du soulèvement de l'Espagne sous Napoléon*. Nul n'était plus capable de suivre et d'accomplir une pareille tâche; acteur dans le mouvement, soit à l'armée, soit dans les cortès, homme politique avant tout, le comte de Toreno avait pu comprendre la cause et le développement de cette belle guerre de l'indépendance, qui brisa le prestige de Napoléon; Martinez de la Rosa faisait des drames, de la poésie, de la simple littérature; il se délassait dans l'exil; Toreno ne cessait pas de faire de la politique. C'était un caractère préoccupé, absorbé par les événements de sa patrie; soldat et orateur, il rêvait le rôle de Thucydide dans le récit des guerres nationales auxquelles il avait assisté.

Cependant les événements marchaient dans la voie que pouvait désirer le comte de Toreno. A Paris, éclatait la révolution de 1830, et le parti des réfugiés espagnols put saluer cette catastrophe terrible, comme le précurseur d'une révolution semblable dans la Péninsule. Le roi Ferdinand VII, inquiet, maladif, avait épousé une princesse jeune, active, qui exerçait une grande puissance sur son esprit. La révolution de 1830 ayant un peu altéré les rapports des diverses branches de la maison de Bourbon, il en résulta un changement sensible dans le vieil esprit espagnol. Le roi fut entraîné, dominé par les événements; les *liberales* entourèrent la reine Christine, la prirent non pas comme but, mais comme moyen d'arriver à leurs desseins, et lorsqu'à la mort de Ferdinand VII, il fallut soutenir les droits de l'infante, la reine donairière fut obligée de recourir à l'appui du parti libéral modéré contre les carlistes. A cette époque commence une ère nouvelle pour l'Espagne : plusieurs systèmes et plusieurs hommes arrivent qui vont s'emparer du terrain de la politique.

En première ligne, M. de Zea, l'esprit de tempérance diplomatique dans la révolution, libéral à la façon de M. Decazes en 1818; ses longs rapports avec la Russie lui avaient donné une empreinte européenne. Dans un état de société calme, régulier, M. de Zea eût été sans doute l'homme le plus capable de réaliser un bon système de gouvernement; mais au centre de l'Espagne en feu, où étaient et où pouvaient être les modérés? Garder un milieu quand la guerre civile est flagrante, cela est impossible; le milieu n'arrive qu'après les longues luttes, quand les âmes sont fatiguées. M. de Zea, qui aurait pu beaucoup avec Ferdinand VII, un peu libéralisé, à la façon de Louis XVIII (M. de Zea avait quelque chose du comte d'Aranda), était incapable de dominer les hommes et les événements tels qu'ils se produisaient, avec toute l'énergie des guérillas et de la guerre civile, la lutte des *serviles* et des *negros*.

Martinez de la Rosa arrivait avec une plus grande réputation révolutionnaire que M. de Zea, car il avait souffert et subi la persécution pour la cause commune; son nom se liait à la mémorable époque des cortès : n'avait-il pas eu un moment même le portefeuille des affaires étrangères? Mais les services antérieurs, incontestés, ne suffisent pas toujours aux partis, qui veulent vivre avec le temps actuel et satisfaire leurs intérêts et leurs passions présentes; ils regardent moins ce qu'un homme a fait ou souffert pour eux qu'ils ne s'inquiètent de ce qu'il fera. Or, par tempérance de caractère, par douceur, ou, si l'on veut, par faiblesse, Martinez de la Rosa n'était pas capable de servir les vues réactionnaires du parti libéral. Celui-ci voulait des mesures vigoureuses, l'application de certains principes contre les hommes, et il ne lui donnait que des discours; l'auteur de l'*estatuto real* croyait que cette charte était un progrès suffisant pour les idées et les intérêts. Ce n'était pas assez pour la révolution.

Il fallait donc s'adresser à des caractères plus en avant dans les conditions mêmes de la révolution politique que subissait l'Espagne. Tant que M. de Zea gardait le ministère, il avait cru indispensable d'éloigner de Madrid MM. Martinez de la

Rosa et Toreno. L'un et l'autre, revenus de l'exil à l'étranger, s'étaient rendus dans leurs provinces, et le comte de Toreno avait pris une grande influence dans les Asturies (les provinces sont une puissance en Espagne). Bientôt élevé à la dignité d'*alferes mayor*, il seconda le développement du parti de la reine, comme l'espérance du mouvement libéral. A la mort de Ferdinand, le comte de Toreno fit partie de la députation qui vint complimenter l'infante sur son avénement à la couronne. Élu député, il siégea dans l'assemblée des *procuradores*, et de ce poste il entra bientôt dans le cabinet comme ministre des finances, car il avait développé à la tribune une certaine aptitude d'examen et de rigueur dans l'appréciation des comptes. Est-ce une fatalité? Ceux qui dans les causes révolutionnaires se disent les purs, les désintéressés, se trouvent presque toujours mêlés à des opérations compromettantes pour la moralité. A ce point de vue, M. de Toreno, comme Mendizabal, fut accusé d'être un des grands agioteurs de l'Espagne. Sa direction des finances fut très-sévèrement jugée; les emprunts laissèrent sur lui de fâcheuses empreintes. Alors, sans doute, et pour faire excuser cette partie douteuse de sa vie, M. de Toreno se jeta dans les exagérations du principe révolutionnaire, moyen souvent habile de faire excuser par les partis les petits péchés administratifs : faites des concessions de principes, les partis vous en feront d'une autre nature ; qu'on soit un homme sans scrupules, qu'importe ! les opinions passionnées vous le pardonneront bien, pourvu que vous soyez pour elles ardent, dévoué. Il fut donc à peine question des tendances du comte de Toreno dans ses opérations financières, et il fut porté à la présidence du conseil, parce que la révolution en avait besoin dans ses desseins politiques.

Triste époque alors pour l'Espagne ! La dispersion des ordres monastiques, la confiscation des biens du clergé; on dépouillait les églises des vases sacrés. On fit de la monnaie de toutes choses; les biens des couvents furent vendus au profit de l'État; l'Espagne en fut-elle plus riche ? Aucunement; les tableaux de ses grands maîtres furent partout dispersés; les mécréants et les juifs se disputèrent les dépouilles des églises. Et quant à la présidence du conseil du comte de Toreno, voici ce qui se passait : c'était l'époque des plus grands efforts et des succès incontestés de don Carlos; si les affaires de ce prince avaient été bien conduites, s'il y avait eu de l'ordre dans ses finances, de l'unité dans ses conseils, de la modération dans la pensée, il aurait infailliblement vaincu. Heureusement pour la jeune reine Isabelle, il se révélait au moins autant d'intrigues dans le cabinet du prétendant que dans le ministère de la reine ; or la crainte du triomphe possible de don Carlos devait donner plus d'énergie, plus d'audace au parti des *liberales;* on accusait la reine régente d'être d'accord avec les carlistes, de ne point donner assez de vie et de mouvement au principe révolutionnaire, la force active contre don Carlos. De là cette guerre sourde qui était faite aux prérogatives de la couronne par un parti puissant.

On était donc partout dépassé; le règne de M. de Zea n'avait été que d'une courte durée. Ces tempérances de caractère ne convenaient plus à la situation des esprits; après lui, était venu le mou, le timide Martinez de la Rosa, révolutionnaire en théorie, conservateur de fait. Le comte de Toreno, qui lui avait succédé, ne pouvait donner ni plus de force ni plus de tenue au gouvernement de la régente; tôt ou tard, celle-ci devait être dominée par les deux forces qui triomphent et s'élèvent nécessairement dans les révolutions : la parole et l'épée, les assemblées et un soldat. Ainsi, le système des cortès et la dictature d'Espartero devaient apparaître comme les conséquences de la situation au milieu de l'Espagne agitée. Le comte de Toreno se serait parfaitement accommodé des cortès de 1812, dont il avait fait partie, et, en général, nous appartenons toujours un peu aux premières impressions de notre vie. Mais cette anarchie des cortès (qui n'était pas un gouvernement) devait bientôt faire place à la dictature d'Espartero, parce que, dans le fait, celui-ci allait rendre un service incontesté à la révolution espagnole, en la délivrant de son puissant et véritable danger : l'armée de don Carlos. La dictature d'Espartero venait de cette origine, rien ne devait lui faire obstacle d'une manière sérieuse : aussi, le règne constitutionnel de M. de Toreno, de très-courte durée, fit bientôt place à ce singulier M. Mendizabal qui promettait, en charlatan, la guérison prochaine des plaies de l'Espagne; il travailla en juif, en banquier, et Toreno céda la place à un exploiteur plus hardi et plus habile, qui accomplit le pillage des églises et suspendit le payement des impôts en Espagne, pour se mettre plus complétement sans doute à la discrétion des Anglais.

A cette époque, le comte de Toreno commence à prendre une certaine expérience des hommes, éprouve un véritable dégoût pour les idées et les formes révolutionnaires qui débordent. Comme tous les esprits éclairés, impartiaux, il est profondément affecté des scènes de la Granja; cette révolte de soldats, cette scène du Bas-Empire, n'allait point à son caractère tout rationnel et plein

d'études; esprit métaphysique, comme un grand nombre de députés sûrs et fermes de l'Espagne, il aperçut la nécessité de mettre une digue à ces sauvages insurrections, et, membre des cortès, il vota dès lors avec les modérés. Puis, quand il vit ces jeunes princesses captives, cette reine régente expulsée par le pouvoir des soldats, il offrit ses services avec loyauté à Marie-Christine, et il partit avec un congé de santé pour Londres et Paris, sans doute afin de juger par lui-même les intentions de ces deux cabinets, les éclairer sur la véritable situation des Espagnes, et demander appui pour le pouvoir légitime. A Londres, le comte de Toreno avait laissé d'anciennes affections, vieilles comme l'époque de la guerre de l'indépendance; la manière dont il avait parlé de la puissante adhésion de l'Angleterre, dans son livre sur la guerre de 1808, avait été applaudie par le duc de Wellington et les principaux chefs de l'armée auxiliaire. Il vit bien que l'Angleterre, surtout, désirait garder une certaine influence sur les affaires de la Péninsule. Comme toujours, le comte de Toreno ne s'y opposait pas; puis il vint à Paris étudier les véritables intentions du cabinet, en même temps que ses goûts littéraires et son aptitude d'histoire le portèrent vers les recherches sur un point qui avait bien sa portée politique alors, j'entends parler de l'*Histoire de la domination de la maison d'Autriche en Espagne*. Cette étude, le comte de Toreno la suivait avec prédilection; je crois qu'il y apportait une intention secrète.

Pour expliquer le but et la pensée de ce livre que se proposait d'écrire le comte de Toreno, il faut d'abord poser en fait qu'à ses yeux la cause du prétendant était perdue, et que, selon lui, il ne pouvait plus être question de son droit à la couronne d'Espagne. Dès lors, ce droit reposait sur la tête des deux jeunes infantes, la reine Isabelle et sa sœur; et puisque tôt ou tard il fallait songer à un mari de la reine, la question était de savoir dans quelle lignée, dans quelle maison on choisirait ce mari. Les uns penchaient justement vers la maison de Bourbon, comme une continuation traditionnelle du passé; les autres désiraient un prince d'Allemagne, peut-être même un Autrichien; et dès lors on voit toute l'importance politique qu'allait prendre le livre du comte de Toreno, puisqu'il allait rappeler l'époque qui avait vu régner la maison d'Autriche en Espagne. Cette époque était brillante, splendide, et je crois que le comte de Toreno, un peu dans les opinions anglaises, voulait broder son œuvre pour constater que la décadence de l'Espagne datait du jour où la maison de Bourbon l'avait gouvernée. Mensonge de parti : cette ruine venait de la révolution française; l'historien aurait élevé si haut la race flamande de Charles-Quint, aux dépens de la race française de Louis XIV, qu'on aurait pu comparer les deux époques; point de vue faux, sans doute, mais qui aurait singulièrement aidé les idées de mariage telles que l'Angleterre pouvait les entendre après la ruine des espérances de don Carlos.

Quoi qu'il en soit, à son passage à Paris, le comte de Toreno se livra à des recherches considérables dans les précieuses archives, et la France lui ouvrit libéralement ses trésors de pièces diplomatiques. La révolution d'Espagne avait pris alors une tendance si désordonnée, que les esprits de tempérance s'en étaient séparés avec effroi : l'insurrection de la Granja marque le commencement véritable de la dictature militaire; en vain la reine Christine veut lutter contre le général victorieux qu'entourent les passions populaires et qu'elles exaltent comme un héros. Espartero, par le fait maître des destinées de l'Espagne, y règne par les juntes et l'armée; la reine Christine cède et résiste tour à tour, ne songeant plus qu'à une abdication politique pour laisser passer l'orage. Ce fut durant cette époque si agitée que le comte de Toreno resta à Paris, tout entier livré aux études sérieuses, et y cherchant une distraction qui ne manque jamais aux esprits d'élite fatigués de la politique. Nul ne connaissait mieux l'état des partis, la situation des opinions ardentes ou découragées dans la Péninsule; il devint souvent l'intermédiaire de la reine Christine, qui l'éleva à la grandesse en 1839. L'Espagne commençait alors une ère toute nouvelle sous l'empire de la constitution si imparfaite de 1837; tous les fermes esprits sentaient la nécessité de réprimer les juntes provinciales : don Carlos venait de trouver un refuge en France. La dictature d'Espartero devait cesser à son tour, parce que toute violence amène avec elle-même une réaction, et qu'il n'y a pas de despotisme militaire, quelque tendu qu'il puisse être, qui n'ait son terme. On songeait donc sérieusement à une solution quelconque des affaires d'Espagne; les esprits sérieux s'y préparaient. Cette solution se rattachait à la situation des affaires intérieures et des relations à l'extérieur, c'est-à-dire à la forme, à la garantie des constitutions et à l'action régulière des pouvoirs les uns envers les autres, puis à l'influence que l'Europe pouvait exercer sur le mariage de la jeune Isabelle. L'exil de la reine Christine, son séjour à l'étranger, ne pouvait être qu'une situation passagère comme le pouvoir absolu d'Espartero; la reine douairière devait être rappelée en Espagne, soit par un mouvement de peuple, soit par un mécontentement d'armée. Dès que la cause de don

Carlos était finie, il n'y avait plus à examiner que cette seule question : fallait-il préférer un régime militaire invoquant partout l'appui de la violence, à la tempérance du système de la reine Christine, plus habile, plus réfléchie qu'on ne le croyait généralement? Restait encore un seul obstacle à cette autorité de la régente, c'était sa position non avouée avec celui qui depuis a pris le titre de duc de Rianzarès. Cet embarras, on ne se le dissimulait pas, même aux Tuileries, était sérieux, parce qu'il autorisait les invectives, les accusations, les injures du parti de la révolution, trop heureux de flétrir une tête couronnée et d'appeler la reine-mère madame Muñoz. A la cour de France, où l'on aimait véritablement la reine Christine, on lui conseillait la consécration d'un mariage qui seul pouvait légitimer une position équivoque; et pour cela on offrait l'influence des relations avec Rome, de nature à faciliter les dispenses pour un mariage secret.

Ce n'était là qu'un premier aspect de la question auquel le comte de Toreno s'était parfaitement associé; l'autre, plus considérable, était le mariage de la jeune reine Isabelle, et divers systèmes se trouvaient en présence. La France, sortie du chaos, commençait alors à comprendre toute la grandeur de la maison de Bourbon, et les études historiques de M. Guizot favorisaient la puissance des idées traditionnelles. Le système français par rapport au mariage était celui-ci : « Nous ne voulons qu'une seule chose, que la jeune reine choisisse pour époux un Bourbon. » Ici la difficulté se subdivisait encore : ceux qui voulaient une fin à tout principe de guerre civile en Espagne, soutenaient que le meilleur parti à prendre était d'unir le fils aîné de don Carlos à la reine Isabelle; mariage qui, favorisé par l'Europe, trouvait un double obstacle : d'une part, le parti de don Carlos se montrait difficile sur les conditions d'une abdication royale, tandis que les révolutionnaires modérés, tels que Martinez de la Rosa, Toreno, ne voyaient pas assez de garanties dans une transaction qui, en définitive, mettrait le pouvoir aux mains des carlistes. La combinaison Bourbon (rien que Bourbon) n'en demeura pas moins celle de la cour de France; et ici point de limites; que ce fut un prince de la maison de Naples, de Lucques, d'Espagne ou d'Orléans, peu importait encore pourvu que le principe établi fût sauvé. Telle était l'opinion personnelle aussi de la reine Christine, et elle y rattacha facilement Martinez de la Rosa et Isturitz; le comte de Toreno demeura neutre, parce qu'il avait un irrésistible penchant pour les idées anglaises.

Ces idées anglaises qui ont de la tenue, de la persévérance, voulaient arracher l'Espagne au pacte de famille, et l'on doit se rappeler qu'en 1814 la cour de Londres en fit une condition du traité de paix qui rendait la couronne à Ferdinand VII. L'Angleterre, placée sur le même terrain que dans la guerre de la Succession au dix-huitième siècle, désirait un prince allemand sur le trône d'Espagne; elle espérait éteindre de cette façon les derniers germes du pacte de famille, et ce principe elle le popularisait à l'aide de la plus ardente faction révolutionnaire sous Espartero. L'Angleterre insinuait aux patriotes progressifs que renouer avec la maison de Bourbon, c'était placer l'Espagne dans un état de sujétion constante à l'égard de la France; qu'elle ne devait pas être une auxiliaire, mais une nation complétement indépendante; avec un roi étranger d'origine on serait toujours maître de la politique du pays, tandis qu'avec un prince de la maison de Bourbon on devrait attendre les ordres et les instructions de Paris. L'Angleterre offrait toutes les garanties au parti des cortès s'il acceptait le prince de son choix; la succession d'Isabelle étant fondée sur les coutumes antérieures aux lois héréditaires de la famille des Bourbons, pourquoi n'irait-on pas jusqu'au bout dans cette voie ouverte en 1833, et ne continuerait-on pas ce principe par un mariage en dehors de leur ligne? Ces idées, je le répète, avaient séduit le comte de Toreno, et dans ce but on le voit travailler avec ardeur à son *Histoire de la domination de la maison d'Autriche en Espagne*, pour en relever l'éclat et la splendeur. Il ne faut pas non plus oublier que les premiers rapports du comte de Toreno avaient commencé avec l'Angleterre, et ces impressions ne s'oublient jamais, lorsque surtout elles se mêlent aux héroïques efforts de la patrie.

Le comte de Toreno vint siéger aux cortès de 1840, fort considéré par la reine, et conservant ses alliances, ses principes, ses opinions d'un libéralisme tempéré. Une certaine inquiétude d'esprit lui faisait incessamment quitter l'Espagne pour visiter tour à tour la France, l'Angleterre, l'Italie, où il allait autant pour les besoins de sa santé que pour recueillir les matériaux indispensables à son vaste travail. Dans ces années de voyage, il avait assisté, lointain spectateur, aux tristes et étranges événements de la patrie; il avait vu la régente d'Espagne exilée à Paris, toujours active et pleine d'espérance, Espartero dictateur, Arguelles petit tyran, alguazil de tutelle, les cortès et les juntes, la fusion momentanée du parti carliste et du parti de Christine, princesse faible dans son intérieur, mais hardie et entreprenante dans les questions d'État. Le comte de

Toreno salua donc le retour de la reine-mère à Madrid.

Ce rétablissement de l'autorité de Christine faisait naître plusieurs questions qui se liaient aux coutumes, aux lois traditionnelles de la monarchie espagnole, et la première était la forme de constitution qui serait préférée. Au milieu de toutes les mauvaises idées de gouvernement, l'Espagne, qui par ses mœurs ne ressemble à aucun autre pays, subissait ce *criterium* universel, la constitution anglaise, que l'engouement du dix-huitième siècle a jetée sur tant de nations; et ce balancement des pouvoirs n'allait à aucune des coutumes castillanes. Les mœurs de l'Espagne ne se prêtaient qu'à une double combinaison politique, le roi net, les privilèges provinciaux, privilèges que contenait l'action religieuse. Il n'y avait pas en Espagne les premiers éléments d'une chambre des pairs considérable, car la vieille grandesse était affaiblie ou éteinte. Quant à la chambre des *procuradores*, elle ne serait qu'une représentation ardente et facticuse, ou bien une chambre complétement annulée. La reine, appuyée sur l'école de MM. de Toreno et Martinez de la Rosa, ne pouvait pas abdiquer cette forme représentative d'une manière absolue, car elle était l'œuvre et l'idée prédominante de ses amis. Sa politique dès lors fut d'affaiblir, d'atténuer autant qu'elle le pouvait le mauvais esprit des deux chambres. Quand on ne peut détruire les institutions fautives, le meilleur parti à prendre c'est de leur enlever leur côté âpre, actif, influent, de les empêcher enfin de produire le mal.

La seconde question, celle du mariage de la jeune Isabelle, se présentait non moins sérieuse, et il faut dire par quelle phase elle avait passé. En 1841, lors de l'exil de la reine Christine, on était revenu au mariage avec l'infant Carlos, fils du prétendant, et le motif de ce rapprochement se trouvait dans l'impérative nécessité de s'appuyer sur une opinion influente. En Espagne surtout, deux grands partis étaient en lutte; le milieu était encore faible, indécis; on devait donc opter entre le mouvement Arguelles-Espartero et les carlistes, avec lesquels la reine Christine s'était déjà mise en rapport à Paris. La base d'un arrangement devait toujours être le mariage du fils de don Carlos avec la jeune reine Isabelle. Marie-Christine y était complétement décidée. L'école du comte de Torenn et de Martinez de la Rosa se dessina naturellement comme un obstacle, non point au mariage en lui-même, mais aux conditions d'après lesquelles il serait conclu. On reprit l'éternelle question de savoir si le prince Carlos-Luis serait roi d'Espagne ou seulement mari de la reine. Le prince, je le crois, passait condamnation sur le simple mot; mais ce qui lui importait surtout, c'était de savoir la position qu'on ferait en Espagne au parti qui avait servi ses intérêts. Quelle forme de gouvernement serait adoptée à Madrid? N'y aurait-il aucune modification à ce système constitutionnel d'assemblées et de chambres, en si complète opposition avec les mœurs de l'Espagne? Ne vaudrait-il pas mieux revenir aux privilèges des provinces, aux institutions religieuses, aux formes antérieures de la monarchie? Autour de lui, don Carlos avait des amis, des serviteurs fidèles : qu'en ferait-on? « Il ne doit y avoir ni réaction, ni même de restauration. » Sur ce point insistaient spécialement MM. de Toreno et Martines de la Rosa, représentant les intérêts modérés des cortès. Toute négociation fut donc brisée, quoique le gouvernement français s'intéressât vivement à une solution si particulièrement satisfaisante, pourvu qu'elle admît un second mariage avec un prince de la maison de Bourbon pour l'infante sœur de la reine. Il fallut recourir à des combinaisons nouvelles; et ici encore deux systèmes se trouvaient en présence, toujours dans les mêmes tendances que lors de la guerre de Succession; les choses ne changent pas ainsi en diplomatie. L'intérêt français se résuma dans un double mariage tout favorable à la maison de Bourbon; l'intérêt anglais dut, au contraire, se résumer dans un mariage germanique.

Ce fut dans le but de ces négociations que le comte de Toreno visita plusieurs fois encore l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. Quoique, par ses principes et ses antécédents, il appartînt au parti philosophique, il avait essayé également, à Rome, une négociation que la reine Christine avait tout à fait à cœur : c'était la reconnaissance et la bénédiction de son mariage secret avec le duc de Rianzarès. Il se passait un fait fort triste dans l'Espagne catholique; ce pays, où les émotions religieuses sont si puissantes, avait été mis, par la faute de son gouvernement, dans une sorte d'interdit avec Rome. Le Portugal avait obtenu son concordat, quoique sous l'influence de la domination anglaise, et l'Espagne vivait comme en dehors de l'Église. La reine Christine mettait donc un haut prix à obtenir à la fois la bénédiction de son mariage et la réconciliation de l'Église espagnole avec le saint-siége. En vain la négociation fut ébauchée par le comte de Toreno : sa solution était réservée à un négociateur plus catholique, qui visita l'Italie deux ans plus tard (1). A

(1) Le duc de Gor, je crois, qui a présidé la chambre des pairs, et que je rencontrai en Italie en 1843.

son retour de Rome, le comte de Toreno séjourna quelque temps à Paris. La maladie dont il était atteint fit de visibles progrès, et il y mourut dans l'hiver de 1843, avec la réputation d'un homme d'érudition et d'esprit, gâté par deux idées, la philosophie du dix-huitième siècle et la manie du système représentatif appliqué partout et à tout. L'école de M. de Toreno était une nuance de celle de M. Martinez de la Rosa, plus prononcée dans le sens du libéralisme. En vieillissant, M. Martinez de la Rosa était devenu plus monarchique; le comte de Toreno gardait ses souvenirs des cortès de 1812 avec un caractère plus courageux, plus imprudent, en mémoire de sa première éducation militaire. M. Martinez de la Rosa, comme M. Isturitz, sut parfaitement s'accommoder des formes monarchiques, tandis que le comte de Toreno croyait possibles les idées des cortès de 1812.

Au reste, ce qui se passe en Espagne constate que les mœurs des peuples, quelque violence qu'on puisse leur faire, restent toujours les mêmes; elles éclatent et triomphent tôt ou tard. Est-ce que, de bonne foi, l'Espagne possède le système représentatif, avec ses libertés nécessaires? Nullement. Aujourd'hui c'est un dictateur qui prend le pouvoir, arrête et fait fusiller les journalistes; le lendemain, on perçoit l'impôt sans le vote des chambres; un général établit la censure de sa propre autorité; une feuille déplaît, on la supprime; un homme est-il suspect, on l'arrête sans ménagement. C'est donc absolument ce qui se passait sous le roi absolu, avec cette seule différence qu'il y a d'autres noms, des semblants de liberté, et, comme couronnement, un peu de guerre civile, une dette accablante, des impôts difficiles et la misère du peuple. Il faut espérer que cet état de choses aboutira enfin à la véritable théorie monarchique. Déjà l'idée de Louis XIV se réalise : la maison de Bourbon en Espagne triomphe par un double mariage. Les factions germanique et anglaise viennent d'être vaincues sur le champ de bataille des négociations diplomatiques. Reste maintenant à dompter la force et la pensée révolutionnaire, qui se mettrait fort volontiers au service de l'étranger. On l'a vu au temps d'Espartero. Il se manifestait alors la plus touchante harmonie entre les hommes qui fusillaient à Madrid, mitraillaient à Barcelone, et les républicains à Paris. Espartero était le héros de l'Espagne. Aujourd'hui, pour M. Thiers et ses amis, l'Angleterre seule a eu raison dans l'affaire des mariages, et lord Palmerston a été le seul ministre habile. Ce parti s'appelle pourtant national!

X

LES COMTES CZERNITSCHEFF, BENCKENDORFF ET ORLOFF,

AIDES DE CAMP GÉNÉRAUX DE L'EMPEREUR NICOLAS.

Il peut paraître étrange que dans un livre destiné à retracer la biographie des diplomates européens, je m'occupe des aides de camp généraux de l'empereur Nicolas. Toutes choses tiennent aux habitudes d'un gouvernement et d'une nation. Lorsqu'on veut se faire une idée exacte de l'organisation diplomatique de la Russie, il faut un peu se reporter aux temps et aux idées de l'empire sous Napoléon : serait-il dans l'essence des gouvernements militaires de se ressembler tous? Quand M. de Talleyrand se fut retiré de la grande scène du monde politique, quels organes portaient le dernier mot de l'empereur des Français? Les aides de camp Lauriston, Caulaincourt, et même Savary!

Cette coutume est celle de la Russie. Certes le cabinet de Pétersbourg a eu et possède encore d'habiles diplomates. Pozzo di Borgo était une tête de grande tempérance; le prince de Liéven, un homme de sens et de droiture; le comte de Ribeaupière offre une des longues expériences de diplomatie; le comte de Boutenieff est aujourd'hui en première ligne; le baron de Brunow est actif, ardent pour le service de son cabinet; le comte de Meden a beaucoup grandi à Vienne. Si le comte de Nesselrode pouvait joindre un peu plus de fermeté de langage à cette vaste science du passé de l'Europe, qui en fait une archive vivante depuis 1809, ce serait un esprit parfait de tenue. Je crois donc que l'influence des aides de camp généraux de l'empereur tient à l'organisation même de la Russie, à ce système militaire qui ne reconnaît dans la hiérarchie que l'armée, et une seule volonté, le commandement de l'empereur. La diplomatie des aides de camp généraux est donc la plus souvent employée dans les affaires de cabinet; comme elle est l'expression de la pensée personnelle de l'empereur, et que cette pensée est absolue, prépondérante, quoique tempérée par les usages, je crois d'une grande utilité d'étudier la vie et de faire connaître la carrière des trois hommes qui se sont le plus rapprochés de la personne des empereurs Alexandre et Nicolas : je veux parler des comtes Czernitscheff, Benckendorff et Orloff, dont les noms ont si souvent retenti, mêlés aux affaires européennes.

Dans les grandes parades, à Pétersbourg, on

peut voir et suivre encore un officier général parfaitement conservé, d'une taille si svelte, qu'on jurerait presque celle d'un jeune homme; un soin excessif de toilette lui en donne toutes les façons; on dirait son front orné encore d'une belle chevelure; ses allures sont vives, saccadées; sa marche droite, son cou parfaitement tendu. Cet officier général, c'est le comte de Czernitscheff, ministre de la guerre, aide de camp général de l'empereur Nicolas. Son nom est vieux dans les annales même de notre histoire : il n'est pas une des coquettes de l'empire de Bonaparte qui ne se souvienne du bel aide de camp que l'empereur Alexandre envoya deux ou trois fois à Paris, comme un nouveau Potemkin, de 1810 à 1811. Le comte de Czernitscheff, célèbre alors dans les salons, est né en 1782; déjà colonel-propriétaire d'un régiment de cosaques de la garde impériale, il fut chargé d'une double mission en France, presque comme tous les officiers russes, l'une publique, l'autre secrète. La mission publique consistait à porter une lettre de son souverain à Napoléon; l'empereur des Français aimait ces ambassades familières qui venaient saluer son pouvoir, alors qu'il se disait le neveu de Louis XVI et le successeur de Louis XIV. Ces sortes d'hommages donnaient un nouvel éclat à sa couronne; il la portait d'or, de fer, sous son aigle impériale. Napoléon, qu'on a voulu faire l'homme du peuple, l'expression de la démocratie couronnée, était un suzerain tout bronzé d'orgueil féodal, qui aurait fait revivre les fiefs, les titres, le droit d'aînesse. C'est le véritable et grand côté de ses œuvres, que la reconstitution de la société au point de vue aristocratique et religieux. Otez-lui cette grandeur, ce n'est plus que l'Attila tel que l'histoire nous le décrit. La mission secrète du comte de Czernitscheff était de s'enquérir réellement des forces que le vaste empire français pouvait mettre en mouvement dans une guerre qu'on disait imminente depuis l'application du tarif russe et l'occupation du duché d'Oldenbourg. Alexandre, à la veille de grandes hostilités, désirait obtenir tous les renseignements indispensables pour éclairer une campagne. Il n'y avait là nul abus du caractère d'envoyé. La diplomatie se permet ces sortes d'enquête; elle ne serait rien sans cela, et Napoléon ne s'en privait pas à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg même, cités remplies de ses agents. Le colonel Czernitscheff, comme le prince de Metternich, fit de la diplomatie avec les grâces de sa personne, et, dans cette société guindée et de fort mauvaise compagnie qui formait la cour des Tuileries, les bonnes fortunes n'étaient pas difficiles, même tout à côté de l'empereur.

Jusque-là tout était bien, si le comte Czernitscheff n'avait entraîné un malheureux employé de la guerre, nommé Michel, à lui livrer les états de la grande armée destinée pour la campagne de Russie. Ce fut par une singulière légèreté du comte que les traces en furent laissées lors de son départ. La police, qui avait quelques soupçons sur les rapports du comte Czernitscheff, fit visiter son appartement. On y trouva les fragments d'une lettre, et l'on fut bientôt sur la trace des coupables. Le malheureux Michel expia son crime sur l'échafaud, et ce sang dut être un long remords pour le comte Czernitscheff. En vain le télégraphe joua pour se saisir du jeune colonel : il avait déjà passé le Rhin, courant à franc étrier à travers l'Allemagne, avec les états de l'armée française.

On a dit que cette circonstance du grand larcin aux bureaux de la guerre avait fait modifier les plans de Napoléon, et contribué au mauvais succès de l'expédition de Russie. Je n'attribue pas tant d'importance à ce fait : n'a-t-on pas écrit la même chose sur le plan de la campagne de 1815, livré avant la bataille de Waterloo? On le dira toujours après une expédition manquée. Les renseignements qu'Alexandre put se procurer ne changèrent rien aux grandes vues stratégiques que Napoléon avait seul dans sa tête, et qu'il n'écrivait pas à ses bureaux. Tout cabinet intelligent sait d'ailleurs, à quelques hommes près, les forces de chaque État; si l'on peut obtenir plus de détails par la trahison, quant aux faits généraux, ils sont facilement pénétrés par chacun des intéressés. Ainsi, dès l'origine de sa vie militaire, le comte Czernitscheff se mêle à des missions diplomatiques. Il est preste, hardi, aimé des femmes, insinuant et poli. Puis, reprenant son rôle d'état-major et d'officier d'avant-garde, il fit avec distinction la campagne de 1812. Il y commandait un de ces grands *pulks* des cosaques de la garde qui firent tant éprouver de désastres à nos armées. Son caractère allait parfaitement à cette activité bouillante de la cavalerie légère. Quand les Russes débordèrent sur l'Allemagne pour se joindre au grand mouvement de la délivrance, le général Czernitscheff vint passer l'Elbe au-dessous de Magdebourg, et, avec sa division de cosaques, il prit part aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Sa mission était de harceler, de pousser, d'enlever les convois : les bulletins de Napoléon le désignent toujours comme chef de partisans, avec toutes les épithètes de colère que l'empereur prodiguait aux ennemis redoutables. En 1813, quand nous manquions de cavalerie, les cosaques étaient d'infatigables et terribles visiteurs sous

nos tentes; le courage de notre belle et grande infanterie ne suffisait plus.

Tandis que le comte Czernitscheff faisait ainsi campagne dans la partie active et d'avant-garde, le comte Alexandre de Benckendorff servait dans le centre même de l'armée russe. Les Benckendorff, comme les Liéven, appartiennent à la Livonie, province moitié allemande, moitié russe, qui garde ainsi une physionomie mélangée des deux nationalités slave et germanique. Son père, Christophe de Benckendorff, était déjà attaché au service de Russie sous l'empereur Paul. Les Benckendorff et les Liéven étaient surtout aimés de l'impératrice Marie Federowna, la mère d'Alexandre, et que le czar chérissait d'une tendresse si filiale. L'aîné des Benckendorff portait lui-même le nom d'Alexandre.

La révolution française avait jeté en Russie beaucoup de gentilshommes et de prêtres, qui s'étaient voués au service du souverain, les uns en offrant leur épée, les autres leurs études, leur science; l'abbé Nicole, que nous avons tous vu si aimé du duc de Richelieu, avait fondé un institut français pour la noblesse russe. Ce fut dans cet institut que le jeune comte Alexandre entra à l'âge de treize ans, pour en sortir à quinze, comme cadet dans le régiment Séménowsky (garde impériale). Sa fortune y fut si rapide qu'à vingt-six ans déjà il était aide de camp de l'empereur Paul, qui, reconnaissant en lui du courage uni à la capacité, lui donna une mission en Allemagne, le grand pays intermédiaire que la Russie ménage avec tant de sollicitude dans ses rapports de diplomatie. La Russie, en effet, a une double destinée : l'Orient, puis le centre de l'Europe; pour une guerre d'Orient elle peut déployer ses immenses ressources, jeter des masses d'hommes sur le Pruth et même dans l'Asie Mineure; nulle puissance ne peut sérieusement lui résister, la modération est la seule limite qu'elle doit s'imposer. Mais dans une guerre au centre de l'Europe, sa force n'est pas la même, car elle ne peut agir et se mouvoir qu'avec l'Allemagne; jamais elle ne pourrait entrer dans une guerre sérieuse sans le concours de la Prusse ou de l'Autriche; admirable auxiliaire, elle ne saurait jamais être la tête d'une coalition. A ce point de vue, elle caresse, elle ménage l'Allemagne, qui pourtant ne l'aime pas, et dont elle ne pourrait être que l'arrière-garde.

La mission du jeune comte de Benckendorff, fort importante, se liait à la campagne de Souwarow : « Il fallait pénétrer l'esprit et la direction des cours germaniques dans une prise d'armes si capitale. » Encore à Vienne, il reçut l'ordre de se rendre en Grèce pour essayer une alliance avec les populations chrétiennes, et préparer le soulèvement des Souliotes. Enfin Benckendorff vint commander un régiment dans la guerre de Géorgie, ce théâtre où s'essayent presque tous les officiers russes. Chaque nation choisit ainsi une école de batailles, véritable camp d'exercices où les armées apprennent les grands combats. Tel est Alger pour la France et la Géorgie pour la Russie.

Dans ces missions de confiance, le général Benckendorff fut chargé d'organiser à Corfou les Souliotes et les Albanais réunis sous la bannière russe. A ce moment l'Europe voulait sérieusement lutter contre Napoléon, et pour cela elle s'adressait à toutes les forces, à tous les auxiliaires; les Souliotes et les Albanais étaient de braves soldats; les Russes les armaient pour la cause commune dans le mouvement de délivrance. Le comte de Benckendorff resta dans le midi de la Russie durant toute la campagne si glorieusement couronnée par Austerlitz. Il ne parut en ligne dans l'armée russe que lorsque la Prusse, secouant enfin les liens impitoyables que l'empereur Napoléon lui avait imposés, se mesura si malheureusement à Iéna. Alors le comte Benckendorff fut envoyé à Berlin avec une mission secrète de l'empereur, afin de promettre des secours actifs d'hommes et d'argent. Cette mission eut un plein succès, et dans la campagne de 1807 on trouve le général de Benckendorff comme chef d'état-major de l'armée de Tolstoy. Terrible choc que ce champ de bataille d'Eylau; ce fond de neige couvert de quarante mille cadavres, que Napoléon décrivait en artiste dans son bulletin; Friedland fit passer la victoire sous la tente de France, et Tilsitt vit deux empereurs qui se pressaient la main en se livrant les destinées du monde.

On entrait ainsi dans un état de paix et d'apaisement des âmes, après les excitations de la victoire. Le général Benckendorff, déjà fort avant dans les secrets de son souverain, fut adjoint au comte de Tolstoy, qui recevait la première ambassade de Paris. C'était un temps de jeunesse et de joie pour tous. L'empereur Napoléon, au faîte de la victoire, caressait tous les grands noms de l'aristocratie, les traitant avec les façons de Louis XIV; il fut poli, convenable avec les envoyés russes qu'il voulait attirer à son système. M. de Tolstoy précéda l'ambassade du prince Kourakin, et la mission de M. de Benckendorff finit avec celle de l'ambassadeur; alors il quitta Paris pour une campagne de Turquie, car telle est la destinée des officiers généraux russes : des batailles ils passent inopinément aux négociations. Ils sont envoyés pour prendre une batterie ou ob-

tenir un traité, et le caractère russe est si habile, si multiplié, qu'il réussit à tout cela.

C'est à ce moment que commence à paraître le comte Orloff, aujourd'hui l'aide de camp favori de l'empereur Nicolas, et qui le mérite à juste titre par un dévouement à toute épreuve et une fidélité hors ligne. Le comte Orloff porte le sentiment d'obéissance à ses plus extrêmes limites. Le service de l'empereur pour lui est un culte; il exécute comme la pensée se révèle, vite et bien. Si le comte Benckendorff gardait une sorte de liberté dans les conseils, le comte Orloff met son honneur à comprendre, à deviner son souverain, et à lui obéir : cela tient peut-être à son origine, je dirai presque au nom traditionnel qu'il porte.

Le dix-huitième siècle, et Voltaire spécialement, se sont beaucoup occupés des Orloff. Le philosophe de Ferney, spirituel et plat courtisan, comme d'Alembert et Diderot, vendait la vérité historique pour les médailles d'or de Catherine. Orloff était le favori de la czarine; pour Voltaire c'était un dieu. Les maîtresses de roi, les favoris des impératrices, quoi de plus grand, de plus haut pour les encyclopédistes? On doit chercher l'origine des Orloff parmi les strélitz que la politique de Pierre Ier sacrifia aux besoins de son gouvernement et de la discipline militaire. Parmi ces soldats magnifiques que le czar se plaisait à exécuter de sa main, il en vit un d'un sang-froid si stoïque, d'un courage si beau, qu'il l'appela auprès de lui, l'interrogea; et comme il fut frappé de plus en plus de ses réponses, fières et simples, Pierre le fit entrer dans ses gardes. A la troisième génération, nous trouvons un Grégoire Orloff, alors officier dans l'artillerie russe; ses autres frères servaient dans les grenadiers; Grégoire fut choisi comme aide de camp du général Schouwaloff, grand maître de l'artillerie; fortune rapide, et moins rare en Russie qu'on ne le croit : un soldat peut s'y élever haut par les services, par la fantaisie, par la fortune, plus capricieuse que toute chose. Sur ce point, le plus vaporeux, le plus fantastique des despotes, ce fut le comité de salut public, qui fit des généraux avec des sergents aux gardes françaises; tant il est vrai que tous les pouvoirs absolus se ressemblent; il n'y a pas loin entre madame Dubarry et Saint-Just; ils ne différaient que par les façons, et à tout prendre, je préfère celles de la favorite.

En Russie la force du corps, la finesse de l'esprit, les passions et les sens servent également la destinée d'un soldat. Grégoire Orloff devint le favori de la princesse Kourakin, aimée de Schouwaloff, qui déjà ordonnait l'exil de Grégoire Orloff en Sibérie, lorsque Catherine, vivement frappée de l'audace de son regard, le fit entrer dans la conspiration qui devait lui assurer le pouvoir. Orloff fut le chef de ce grand complot, et comme récompense il reçut le titre de grand maître de l'artillerie, au lieu et place de Schouwaloff, et de plus l'amour de la czarine. Aucune limite ne fut mise dès lors à l'ambition d'Orloff; le favori espéra tout, même la main de sa souveraine : il la méritait! Quel courage pour réprimer les séditions armées! Partout Orloff se présente et paye de son intrépidité personnelle; puis il est négociateur avec les Turcs, avec l'Autriche; il fait la guerre sur terre et sur mer; et à la fin, lorsque la faveur l'abandonne, il voyage partout, en Allemagne, en Italie, en France, avec les pompes d'un souverain. Ce n'était point là une organisation vulgaire.

Un autre Orloff, Alexis, d'une taille de colosse, balafré comme le duc de Guise, seconda son frère, et de ses mains, dit-on, étrangla le jeune empereur Alexis dans sa prison. Caractère primitif et sauvage, son domaine fut la mer; amiral, il conduisit la flotte russe avec courage. Son frère Ivan fut le littérateur, le philosophe, l'ami de Voltaire et de Rousseau, et Wladimir resta lieutenant-colonel des gardes. Parmi la descendance de ces Orloff, il en est un autre dont la vie est plus curieuse encore; il prit le rôle de littérateur libéral sous la restauration; c'était Grégoire Wladimir Orloff, qu'on rencontrait en France, en Italie; voyageant en grand seigneur artiste, et s'entourant de toutes les médiocrités littéraires des journaux du vieux libéralisme. Il écrivit sur la révolution de Naples en 1820, sur la peinture et la musique en Italie, avec des idées parfois justes, toujours empreintes de l'esprit du temps, si petit, si étroit. L'esprit libéral caressait Grégoire Orloff, qui finit sa vie fort obscurément dans la grande dignité sénatoriale à Pétersbourg. Tels avaient été tous les Orloff : nul d'entre eux n'était vulgaire; tous avec de l'énergie, de l'habileté, une finesse infinie, l'amour de l'État, le courage militaire; c'était la vieille peau russe.

L'aide de camp actuel de l'empereur Nicolas, comte Orloff, ne vient pas d'une branche légitime de cette famille; toutefois, il faut remarquer qu'en Russie la légitimité de naissance n'a pas les mêmes privilèges qu'en France, et l'adoption, approuvée par l'empereur, rectifie tout. Plus jeune que le comte Czernitscheff, le comte Orloff est né en 1787; comme lui, il se fit distinguer dans la cavalerie légère de Platow, lors de la campagne de 1812. Bientôt le nom qu'il portait, la valeur brillante déployée sous la tente, le firent attacher à la personne de l'empereur Alexandre, non point encore comme aide de camp, mais comme simple

officier d'état-major. Le comte Orloff est plus d'une fois cité dans les bulletins russes pour son coup d'œil et son intrépidité au champ de bataille. Les malheurs si déplorables pour nos armes dans la campagne d'Allemagne et de France amenèrent les alliés sous les murs de Paris : à cette époque de si lamentable souvenir, la Russie, entre toutes les puissances, s'était montrée la plus modérée, la plus exempte de projets ambitieux ; elle avait besoin que la France fût forte dans la balance générale de l'Europe. Toutes les espérances du sénat et de la nation s'étaient groupées autour de l'empereur Alexandre, si populaire en 1814. Ce fut en son nom que le comte Orloff signa la capitulation de Paris, de concert avec le général Fabvier et le colonel Denys de Damrémont. On sait avec quel enthousiasme les Russes furent partout accueillis, et ils durent cette bonne réception à la modération de leur caractère, à leur modestie dans la victoire. Cette époque vit donc réunis à Paris les trois aides de camp dont j'écris la biographie : Czernitscheff, Benckendorff et Orloff.

Ce fut par la haute confiance qu'il inspirait à l'empereur Alexandre que le comte Orloff fut chargé d'une mission délicate, celle de présider, au nom de l'empereur, à l'entière exécution du traité de Kiel, c'est-à-dire à la réunion de la Norwége à la Suède. Voici quelle était l'importance de cette négociation. L'empereur Alexandre, dans l'entrevue d'Abo, concertée avec Bernadotte, y avait pris certains engagements pour entraîner le vieux camarade de Bonaparte dans la coalition et lui faire prendre parti contre lui. Il fut même question, un moment, sinon de placer sur sa tête la couronne de France, au moins de lui assurer une place dans le gouvernement qui pourrait surgir après la ruine de Napoléon ; et, en supposant que Bernadotte restât prince royal de Suède, on s'obligeait à rattacher à la Scandinavie la terre antique de Norwége, le *vagina gentium* de Jornandès, en compensation des sacrifices de la Finlande et de la Poméranie, cédées à la Russie et à la Prusse. La restauration des Bourbons ayant rendu la première hypothèse tout à fait irréalisable, il fallait donc que la seconde fût pleinement exécutée, et l'empereur mettait un grand prix à ce que nulle résistance ne vînt du roi de Danemark. Tel fut donc le but de la mission du comte Orloff, et il la remplit selon les intentions d'Alexandre, avec discrétion et habileté : à son retour, il fut nommé son aide de camp. Dans la seconde campagne de 1815, le comte Orloff reçut le gouvernement de la ville de Nancy, qu'il garda pendant la fatale occupation de la France.

Dans la situation nouvelle que la paix de 1815 allait créer pour la Russie, voici quelle était l'influence des trois aides de camp : le comte Czernitscheff, hardi, chevaleresque, tout plein de lui-même, conservait les conditions, les défauts et les qualités de sa nature un peu vaniteuse ; le comte de Benckendorff, plus sérieux, discutait quelquefois les mesures proposées par l'empereur et ne les exécutait que conditionnellement ; quant au comte Orloff, esprit fin comme tous les Russes, il se contentait du rôle d'exécuteur passif des ordres de l'empereur, et sur ce point il maintenait le sang de ses ancêtres. Benckendorff, comme Czernitscheff et Orloff, avait fait les campagnes de 1814 et 1815, avec la division qui avait traversé la Hollande ; il assistait à la bataille de Craonne. En 1815, il accompagna de nouveau l'empereur Alexandre, et, à son retour en Russie, il fut appelé au commandement de la deuxième division des dragons de la garde, puis chef d'état-major général. De sa nature, l'empereur Alexandre était timide, incertain ; l'éducation libérale qu'il avait reçue du colonel suisse la Harpe autorisait une certaine liberté de parole autour de lui, et j'ajouterai que par cela même il avait moins besoin d'obéissance passive. Les aides de camp n'eurent pas la même importance diplomatique qu'ils ont obtenue depuis sous son successeur.

Quoiqu'il eût passé à travers de grandes crises, le système d'Alexandre était plutôt civil que militaire, et son esprit était moins fortement nuancé d'une tendance moscovite. C'est ce qui créait autour de lui le crédit du comte de Nesselrode et de M. Pozzo di Borgo, généralement peu agréables au vieil esprit russe. Aussi les missions spéciales qu'eurent à cette époque d'Alexandre les aides de camp généraux, furent presque toutes limitées à des formules de compliments ; la diplomatie civile eut le dessus. Nous voyons le comte de Czernitscheff remplir successivement une foule de missions qui se bornent à des affaires de famille, à des félicitations pour la naissance d'un fils, ou un avénement à la couronne. En 1817, il vient à Bruxelles saluer la naissance d'un prince héréditaire d'Orange ; en 1818, il est à Stockholm, auprès de Bernadotte, appelé au trône. Il ne quitte point l'empereur, ni aux eaux de Spa, ni au congrès d'Aix-la-Chapelle, à Paris et à la Haye. Il vient avec lui à Vérone, mais aucunement avec une charge diplomatique. Il est aide de camp attaché à la personne de l'empereur, il le suit, exécute ses ordres, mais les affaires de diplomatie sérieuse restent aux mains du cabinet et de M. de Nesselrode, qui en a la suprême direction. C'est encore l'école diplomatique des congrès de Vienne ; les habitudes prises, on ne les quitte pas.

Le comte de Benckendorff, non moins attaché à la personne de l'empereur, réside plus spécialement à Pétersbourg; sa place est à la tête de la division des cuirassiers de la garde, qui tient garnison dans la capitale; déjà il rend des services par une attention scrupuleuse de discipline, d'ordre et d'organisation. Dans l'année 1824, par une nuit de tempêtes et d'orages (c'était le 7 novembre), la Néwa s'agite comme une grande mer, et en un moment elle inonde Saint-Pétersbourg. Ce fut un désordre, une confusion dont rien n'approche; des vents impétueux soulèvent l'eau partout; les cris affreux, le bruissement de la tempête jetaient une terreur indicible, et dans cette épreuve de Dieu, le comte de Benckendorff déploya un courage, une énergie au-dessus de tout éloge. L'empereur lui écrivit une lettre de félicitations, une des dernières peut-être qu'Alexandre ait tracées, car, à peine à quelques mois de là, il mourait à Tangarock. Czernitscheff, Benckendorff et Orloff étaient autour de lui quand l'ange de la Russie s'envola, pour me servir des expressions nationales. On retrouve encore l'énergie et le dévouement des aides de camp de l'empereur dans cette grande émeute qui salua d'une manière si sanglante l'avénement de l'empereur Nicolas au trône.

Nul, il faut le dire, ne déploya une plus puissante énergie de caractère mêlée à un plus profond respect du droit, que l'empereur Nicolas dans cette circonstance; à lui seul vraiment on dut la victoire sur les factieux. Montrant à la fois le courage personnel d'un soldat, la vigueur et l'intelligence d'un souverain, l'empereur paya partout de sa personne; le czar obtint le repos de son pouvoir par l'épée, et c'est immense. Dans cette circonstance, il fut parfaitement secondé, je le répète, par les comtes Benckendorff et Orloff. Ces dévouements-là dans les crises ne s'oublient point, et ici commence une nouvelle situation diplomatique qu'il faut faire comprendre, pour expliquer même la tendance actuelle des affaires en Russie. L'empereur Nicolas est dominé par deux sentiments : il porte un respect profond à la mémoire d'Alexandre, son frère; tout ce qui a tenu de près et de loin à sa personne lui est cher; il aime aussi à conserver les positions acquises, les droits anciens, et pourtant, je dois le dire, les hommes de l'époque alexandrienne ne sont pas les siens, il n'a pas envers eux une absolue confiance. J'en prends un exemple : tout en prodiguant les choses les plus aimables au comte Pozzo, en lui écrivant de sa main, l'empereur Nicolas ne pouvait pas le souffrir; et si le comte de Nesselrode descend un peu lui-même au fond de sa position, il verra que son crédit est plutôt le résultat d'une habitude que d'une de ces confiances spontanées qui viennent du cœur. De là son rôle purement passif, qui n'ose pas une observation. Ceci s'applique également au comte Czernitscheff; l'empereur le conserve parce qu'il sait merveilleusement le mécanisme de l'armée, comme M. de Nesselrode a les détails des affaires étrangères. Tous deux sont de simples archives vivantes d'un temps fini; ils ne sont que cela.

A l'avénement donc de l'empereur Nicolas, il se fit un changement dans le caractère de la diplomatie russe, désormais plus militaire que civile. Les comtes Orloff et Benckendorff devinrent les hommes puissants, quoique cependant avec les caractères divers que j'ai déjà indiqués; savoir : le comte Benckendorff, d'une nature moins passive, osant quelques observations; le comte Orloff, au contraire, mettant sa gloire et son honneur à l'obéissance la plus absolue. Le comte de Benckendorff fut nommé chef des gendarmes de la garde, ce qui revient à la direction de la police militaire en France, avec les mêmes fonctions et le même devoir que le général Savary auprès de l'empereur Napoléon. C'est en cette qualité qu'il suivit le czar dans la guerre de Turquie en 1828, veillant avec une attention scrupuleuse sur tout ce qui touchait à la personne de l'empereur; tandis que le comte Orloff déployait une vigueur peu commune dans la répression des troubles survenus aux colonies militaires. C'est en ces circonstances surtout que se révélait l'énergie originaire des Orloff; le vieux strélitz était là; la peau d'ours paraissait au moindre frottement sous les riches uniformes et les décorations de toute l'Europe : les hommes n'oublient jamais leur première origine. Dans les Orloff il y avait à la fois du Tartare et du favori; pour la répression c'était une main de fer, pour l'obéissance une main gantée; et dans les monarchies absolues, ces sortes de caractères doivent nécessairement tenir la première place.

Dès lors, toutes les missions d'une gravité confiante sont pour le comte Orloff; quand l'empereur veut donner une empreinte personnelle à une négociation, c'est le comte Orloff qu'il y destine, et incessamment le comte passe de la diplomatie à la guerre. Il a fait avec vigueur la campagne contre la Turquie; il fait avec non moins d'énergie la campagne contre les Polonais. Ici, son crédit s'augmente d'autant plus que cette campagne de Varsovie s'empreint d'un caractère purement russe. C'est une réaction qui vient de loin; l'empereur Alexandre a protégé les Polonais contre l'opinion de la vieille Moscovie; maintenant les antipathies peuvent éclater librement, et c'est avec joie : il y a trois siècles que les Polonais et les Russes cherchent des champs de bataille; ils s'y rencontrent

encore une fois, et les baïonnettes se croisent sanglantes. Désormais le comte Orloff aura la plus absolue confiance de l'empereur, qui l'envoie à la Haye, à Londres, partout où il faut consulter ou s'enquérir; la diplomatie de l'Europe l'écoute, le consulte, moins pour savoir son opinion personnelle que parce qu'on le sait l'organe, l'image, la pensée intime de l'empereur. Quand il a des injonctions, il ne s'en écarte pas d'une ligne; le comte Pozzo di Borgo faisait des observations raisonnées, des remontrances sur une ligne diplomatique qu'il ne croyait pas bonne; il expliquait une situation selon ce qu'il pensait de vrai et de juste; le prince de Liéven tempérait par une grande douceur de caractère et une facilité extrême de rapports les volontés absolues de l'empereur. MM. de Boutenieff et de Brunow sont surtout des hommes d'affaires, qui savent qu'on doit accorder beaucoup de concessions pour obtenir un résultat.

Quant au comte Orloff, il voit les questions moins par ses yeux que par ceux de son empereur; il s'éclaire non point sur la vérité absolue, mais sur cette vérité relative qui en est une toujours pour nous parce qu'elle plaît à ceux que nous aimons; il n'oserait dire que la ligne suivie est mauvaise ou la pensée fausse; et ce qu'il y a de spécialement remarquable dans le comte Orloff, c'est qu'il ne suit pas cette pente par un mauvais esprit d'abaissement: c'est chez lui habitude d'obéissance, tendance vers l'admiration religieuse pour son empereur, à peu près comme cela se reproduisait dans les généraux de Napoléon. A la fin, les plus fidèles n'osaient plus lui dire ce qui était vrai, même sur la situation et les forces de l'ennemi. L'empereur voulait que les choses ne sortissent pas de l'ordre strict qu'il avait tracé; et voilà comment les intelligences d'élite s'égarent, se perdent.

La position du comte de Benckendorff le rapprochait aussi intimement de l'empereur que celle du comte Orloff; peut-être plaisait-il moins, parce que son caractère était moins assoupli, qu'il osait dire souvent la vérité à son souverain, et quelquefois même lui résister; distinguant ainsi deux idées toujours parfaitement séparées : le devoir c'est-à-dire l'exécution pleine et entière de ce qu'on doit à la position qu'on a acceptée, et cette sorte d'aveuglement souvent honorable, vieille foi de chevalerie que l'on s'impose pour ne plus voir que par les yeux de son maître. Le comte Benckendarff avait cependant toute la confiance de l'empereur, et ne le quittait plus dans sa vaste pérégrination, qui embrassait tant de peuples. Ce fut dans un de ces voyages qu'il tomba malade et mourut, pendant la traversée, sur un bateau à vapeur de guerre, à la hauteur de l'île de Dago, vivement regretté de tout ce que la Russie compte d'hommes honorables et d'esprits avancés. Le comte Benckendorff avait été élevé dans les idées de la politique tempérée qui distingue l'école du comte de Nesselrode. Toujours en correspondance avec la princesse de Liéven, il empruntait à cet esprit éclairé les impressions favorables sur les affaires de France, et sans doute il fût parvenu à effacer bien des préventions, si elles n'avaient pas été trop vives, trop prononcées. Le comte de Benckendorff était membre du conseil de l'empereur, sénateur de Russie et comblé de toutes les dignités. Une de ses filles a épousé le prince Grégoire de Wolkonsky, l'autre le comte Rodolphe Appony, et ces liens de famille constatent encore la tempérance des idées du comte Benckendorff et la direction de ses sentiments politiques.

Le comte Orloff lui a succédé dans son titre et ses fonctions de chef des gendarmes de la garde, ministre de la police militaire, et aujourd'hui lui seul possède l'entière confiance de l'empereur, qui le considère comme sa main d'exécution fidèle. Le comte ne l'a pas quitté un seul moment dans ses récents voyages; ceux qui ont eu l'honneur d'approcher de la personne de l'empereur, lors de ses deux itinéraires d'Angleterre et d'Italie, ont pu voir le comte Orloff à la tête de ce brillant état-major qui partout accompagne l'empereur Nicolas; à Londres, à Palerme, on a pu étudier ce groupe militaire tout russe par les formes, aux manières polies et néanmoins impérieuses, ne se mêlant à rien de ce qui se passait au dehors, et suspendu pour ainsi dire à la parole de l'empereur, exécutant ses ordres avec une ponctualité toute militaire. A Londres, l'empereur, comme enivré de la bonne réception, faisait éclater sa joie par son geste, son regard; les aides de camp, afin de caresser encore davantage cet enthousiasme, exagéraient d'une façon étrange cette parole très-répétée dans la causerie de l'empereur: « Je suis enchanté d'avoir été si bien reçu. » Écho fidèle des émotions de leur souverain, les aides de camp la redisaient comme la plus douce flatterie qui pût arriver aux oreilles de l'empereur.

A Palerme, lorsque l'empereur y vint l'année 1845, le salon du comte Orloff était devenu comme une colonie russe, car, pas plus qu'en Angleterre, officiers et aides de camp ne se mêlaient en rien à l'esprit de la population italienne. L'empereur, attentif à tous les tendres soins domestiques, à toutes les façons du plus doux ménage, s'occupait peu de politique. On avait parlé d'une tentative criminelle contre la personne du czar, la fidélité du comte Orloff se tint constamment éveillée; par-

tout à côté de l'empereur, il le suivait des yeux comme la majesté sacrée de l'empire, et le roi de Naples le secondait par toutes les veilles de sa police. Il y avait quelque chose d'étrange, j'en fus témoin alors, dans cette population toute russe, que les Siciliens regardaient avec une curiosité mêlée de je ne sais quoi d'inquiet et d'importun. C'étaient des hôtes souvent difficiles par leur exigence, leurs manières impératives ; la Sicile, qui prêtait son soleil, pouvait désirer plus de complaisance et d'affabilité ; non pas que l'empereur ne fût d'une courtoisie parfaite, l'impératrice d'une bonté divine ; mais les deux races ne se comprenaient pas ; je comparais la présence des Russes en Sicile à un bouquet de noirs sapins au milieu d'une forêt d'orangers et de citronniers, nature absolument antipathique.

Durant ce séjour assez prolongé en Sicile, le comte Orloff reçut mission d'aller à Rome pour conclure quelques arrangements avec le pape, relativement aux catholiques de Pologne, et sonder le terrain sur cette question : L'empereur pourrait-il lui-même visiter le saint-père ? La Russie avait à Rome un ministre d'infiniment d'esprit et de tact, le comte Boutenieff, et certes le comte Orloff ne pouvait faire mieux que lui : son nom pourtant n'y était point inconnu ; un des Orloff, dans ses moments de loisir, avait écrit l'*Histoire de la peinture en Italie*, ouvrage au reste médiocre et rédigé sous les influences du vieux parti libéral. A Rome, Pasquin et Marforio, qui disent parfois quelques vérités, avaient porté ce jugement sur le voyage du comte Orloff : « Boutenieff fait les affaires, Orloff prépare les logements. » L'entrevue une fois arrangée avec quelques difficultés de la part du pape, l'empereur Nicolas vint à Rome, et le comte Orloff ne put s'empêcher de remarquer après la longue entrevue du Vatican une agitation extrême, une inquiétude marquée sur la physionomie de son souverain. Je ne dirai pas l'histoire si connue du séjour de l'empereur Nicolas à Rome, en présence du monde chrétien ; je suivis en voyageur attentif jusqu'au moindre incident, et certes sans l'esprit habile, souple, de M. Boutenieff, les affaires, loin de s'arranger, auraient pris une tournure acerbe. Les Romains n'accueillirent pas l'empereur avec un grand enthousiasme : il y a chez ce peuple une fierté antique qui traite les rois comme le faisait le sénat de l'antique Rome ; les Transtévérins ont tant vu de monarques déchus et de souverainetés en décadence, qu'ils accueillent tous, empereurs et rois, avec cette fierté qui rappelle la gloire du Capitole. Il y a sous ces misères, encore des façons de tribuns et de consuls qui traitent les rois en clients ; les Transtévérins ne saluent que le pape et les cardinaux, comme les symboles des empereurs et du sénat.

Il serait faux de comparer le crédit du comte Czernitscheff à celui du comte Orloff ; la position du comte Czernitscheff est plus élevée qu'influente : ministre de la guerre, il veille sur la vaste organisation de l'armée, sur la discipline, et certes, c'est immense dans un État militaire. Au delà de ses fonctions il est peu puissant dans l'esprit et la confiance de l'empereur, parce que, je le répète, le comte Czernitscheff est l'homme d'un autre temps et d'un autre règne. Son crédit personnel est un peu comme ses allures, il s'y mêle quelque chose de suranné, de vieilli ; hélas ! il est impossible d'empêcher les ravages du temps et de la fortune ! Chaque homme appartient à une période, il y vit et il y meurt ; c'est en vain qu'il veut se rattacher à un temps nouveau, il ne le peut pas ; il se met du blanc et du rouge, ce mensonge des ris et des amours ne cache pas l'âge. L'empereur Nicolas diffère de l'empereur Alexandre, comme 1814 de 1846 ; des temps nouveaux sont venus ; la puissance souveraine de l'empereur Nicolas a été obligée elle-même de céder devant les nécessités impératives. Certes nul ne dispose de plus grandes forces, et néanmoins comprimé par la situation actuelle de l'Europe, par les intérêts des cabinets, le grand colosse de la Russie ne peut pas se mouvoir, et son activité s'use dans une toute petite guerre en Géorgie.

La cause de cette position active et gênée néanmoins, la voici : en tant que puissance européenne, la Russie est contenue par l'Allemagne, si calme et si réfléchie ; elle peut bien, dans une coalition, seconder la Prusse ou l'Autriche, envoyer sur l'Elbe et même sur le Rhin deux cent mille hommes comme arrière-garde, excellentes troupes, fermes soldats ; mais elle ne peut, en aucun cas, prendre l'initiative en Europe. Il n'en est pas ainsi quand elle se pose comme puissance orientale ; certes alors elle peut immensément, parce que son avenir est là : toutefois encore, dans ses projets sur Constantinople, la Grèce et l'Asie Mineure, elle est contenue par les deux grandes forces navales de l'Angleterre et de la France. D'où il arrive que cet empire gigantesque, avec le développement le plus énergique de ses ressorts, est néanmoins obligé souvent de se replier sur lui-même, à moins d'oser quelques-uns de ces coups de tête qui jetteraient la perturbation dans le monde. Jusque-là, son empereur, au lieu de paraître en conquérant, devient l'hôte aimable et poli de toutes les capitales. Il voyage en Sicile, parcourt l'Italie presque en artiste, et cette situation nouvelle sera peut-être pour la Russie une époque d'améliorations intérieures.

Ce ne sont pas les terres qui manquent à cet immense État; son étendue est assez considérable sur la carte pour ne point désirer l'agrandir encore; la haute intelligence et l'énergique volonté de l'empereur peuvent donc s'appliquer aux améliorations industrielles et administratives de la Russie. Aujourd'hui, l'embarras de la Pologne agitée n'existe plus; le foyer de résistance est éteint même à Cracovie. La Russie a en elle-même tous les éléments de grandeur et de prospérité : un territoire riche, des mines abondantes, des manufactures en progrès, des ports dans la mer Noire et dans la Baltique, deux grands fleuves qui les lient; avec des chemins de fer, les grands espaces seront parcourus, l'industrie circulera partout comme le sang dans les veines, les richesses seront échangées, et ces triomphes, si dignes de l'empereur Nicolas, valent bien les sanglants trophées de la guerre et de la conquête. Je le répète, ce ne sont point les terres qui manquent à la Russie, et si la pénurie des céréales se fait encore sentir longtemps, les flots d'or de l'Europe iront s'engloutir dans les greniers de la Crimée.

XI

LE PRINCE JULES DE POLIGNAC.

Je ne sache pas de plus mélancolique histoire que celle de la noble duchesse de Polignac, l'amie intime de la reine, cette femme que des misérables prirent comme à plaisir de calomnier, pour que les larmes de son beau visage vinssent sillonner d'une douleur profonde l'âme si aimante de Marie-Antoinette; les méchants ne se contentent pas de nous persécuter en nous-mêmes, ils nous poursuivent aussi dans ce que nous aimons; ils rendent nos douleurs plus poignantes en brisant le cœur de ceux qui nous approchent. Telle fut la destinée de la duchesse Yolande-Gabrielle, la mère d'Armand et de Jules de Polignac, frères bien-aimés, qui eurent deux sentiments exaltés dans leur vie, l'amour pour leur tendre mère et le culte du comte d'Artois, si beau, si noble gentilhomme. Avez-vous contemplé quelquefois à Versailles le portrait de deux femmes, si calmes, si belles, un peu vermillonnées, comme toute l'école de ce temps? Vêtues en bergères, un grand chapeau de paille à l'anglaise, elles parcourent le petit parc de Trianon, changé en laiterie suisse : ces deux femmes sont la reine et madame de Polignac, l'une morte sur l'échafaud, l'autre expirant de douleur à Vienne, en apprenant l'exécrable meurtre de la reine; deux vies moissonnées en même temps.

Le théâtre et la fantaisie commencent à nous faire admirer les costumes de la vieille monarchie. Sous la restauration, on raillait les gentilshommes, les mousquetaires, les chevau-légers, les dragons de la reine; maintenant la mode nous les fait aimer. Une autre justice viendra plus tard, c'est de nous faire justement admirer ces époques de dévouement et d'esprit français qui précédèrent 1789, à côté de la révolution, qui nous a fait reculer jusqu'à la sauvagerie des vieux Francs du ve siècle. Cette justice viendra difficilement, parce que les amours-propres sont intéressés à soutenir les faits contemporains : les générations sont peu impartiales envers le passé; toutes se croient plus parfaites, plus avancées; elles sacrifient tout à leur égoïsme, et les flatteurs ne manquent pas.

Il y avait une belle qualité dans la reine de France, c'était l'auguste protection qu'elle accordait, avec son enthousiasme de femme, à de nobles et jeunes gentilshommes sans fortune; s'il y eut des ingrats tels que les MM. de Lameth et de la Fayette, il y eut aussi des chevaliers dévoués jusqu'à la mort, et les deux frères, Armand et Jules de Polignac, furent de ce nombre. Enfants, ils furent bercés dans les appartements de la reine de France; tout petits garçons, floquetés de rubans, ils jouèrent avec le Dauphin sur les genoux de Marie-Antoinette, au moment où tout était calomnié, et les plus affreux propos circulaient sur les causes de cette liaison entre les deux tendres amies.

La famille de Polignac fut en effet comblée des bontés de la reine; les cabales de cour, les mauvais propos de la rue l'accusèrent de dévorer la fortune publique sur le livre rouge. On peut feuilleter ce livre, aujourd'hui déposé aux archives du royaume; la famille de Polignac s'y trouve à peine portée une ou deux fois pour des sommes peu considérables, et pour la baronnie de Fenestrange; tandis que MM. de Lameth, M. de la Fayette, et surtout ses chers Américains, y reçoivent de larges encouragements. Cette vive amitié de la reine pour les Polignac était donc un sujet d'incessante jalousie, et dès que les premiers orages de la révolution grondèrent, l'exigence impérative des meneurs de la cour et de l'Assemblée imposa l'exil de cette noble famille; madame de Polignac partit avec ses deux enfants, Jules et Armand, pour Vienne, où les avaient suivis les recommandations de la reine. Là précisément commença l'éducation de Jules de Polignac, à peine ébauchée en France, et une circonstance assez piquante pour un esprit à coups d'État, c'est que son premier précepteur se montra

tout à fait dans les idées nouvelles de liberté et de constitution; le duc Mathieu de Montmorency n'avait-il pas eu l'abbé Sieyès pour précepteur? Le complément nécessaire de l'éducation de gentilhomme était alors les voyages; le prince Jules de Polignac vit toute l'Allemagne, l'Italie, s'occupant de l'examen des formes des gouvernements et des mœurs des peuples, tout préoccupé des idées que Montesquieu avait jetées dans le monde politique sur la pondération des pouvoirs et de la liberté.

Cependant les orages grondaient en France, et sous les débris du trône la hache du bourreau atteignait Louis XVI et Marie-Antoinette, ces deux noms qui avaient toujours excité une religieuse tendresse dans la famille de Polignac. Pour les croyants à ce magnétisme immense et mystérieux qui unit les êtres entre eux par des sympathies étranges, et cette musique des nerfs et du cerveau, dont le retentissement se fait sentir dans la commune harmonie de la nature, il se produisit le phénomène dont j'ai parlé, c'est qu'une semaine après, jour pour jour, en apprenant la mort de la reine de France, son amie, madame de Polignac mourut. Comme l'Allemagne aime les légendes, les rapprochements mystérieux, on écrivit ces deux mots seulement sur la tombe de madame de Polignac : « Victime de l'amitié; » car la mort de la reine l'avait tuée.

Jules de Polignac, profondément affecté, parcourut le reste de l'Europe; et comme un moment la Russie avait semblé plus spécialement prendre un droit parti contre la révolution française, M. de Polignac devint un des chauds admirateurs de la généreuse politique de Catherine II et de Paul Ier, jusqu'au jour où le czar si bizarre expulsa cette belle troupe de gentilshommes qui s'était groupée autour de lui, comme les braves huguenots au XVIe siècle sous les ordres d'un Condé; c'était le même esprit. A Riga, M. de Polignac s'embarqua pour l'Angleterre, et l'aspect de la force de ce gouvernement et de la grandeur de ce peuple le frappa vivement. Il faut s'arrêter sur cet incident, parce qu'il va dominer la vie politique de M. de Polignac. Il s'abandonna incessamment à la comparaison et au parallèle de la France et de l'Angleterre. Il y vit une grande aristocratie toute nationale quoique divisée, une démocratie immense mais respectueusement soumise aux lois, une religion d'État, un parlement jamais capricieux et présentant une majorité fixe pour un côté ou pour un autre, les séditions apaisées par la baguette d'un constable : de là il conclut que cette forme de gouvernement, réduite à ces proportions d'aristocratie, pouvait développer avec une certaine énergie les ressources d'un peuple. M. de Polignac eut donc un faible pour le représentatif anglais, c'est-à-dire pour la domination de quelques grandes familles sur les masses, et ce système il le rêva pour son pays, sans considérer que l'égalité était notre rêve jaloux.

Ces réflexions, il put les faire alors; mais les événements étaient bien en dehors de ces proportions philosophiques. Après le Directoire, la France se stabilisait sous le consulat, sorte de transition pour arriver à la couronne impériale. Dans cette époque toute provisoire, les habiles du parti royaliste faisaient ce raisonnement, qui n'était pas sans logique : si la révolution a besoin de se faire monarchie pour se sauver, pourquoi ne reviendrait-elle pas à l'ancienne race? Le moment était donc venu d'en faire l'essai. Fausse idée, parce qu'en général ce ne sont pas les principes qu'une révolution désire préserver, elle en fait bon marché au besoin. Ce qu'elle souhaite, c'est la consolidation des intérêts nouveaux, des biens acquis ou dérobés, des situations accomplies, des amours-propres satisfaits, sortes de jouissances qu'on désire se conserver une fois acquises; tout le reste n'est qu'un vocabulaire de convention. Or, la fortune militaire de Bonaparte couvrait toutes les autres; qu'il fît de la monarchie ou du despotisme, peu importait : homme nouveau, il protégeait les intérêts nouveaux, et cela suffisait. Les idées politiques ne sont qu'en dernière ligne, et la liberté du pays n'est souvent qu'un prétexte pour cacher bien des égoïsmes satisfaits. Les uns désiraient Bonaparte comme la personnification des faits révolutionnaires, les autres comme protection de l'ordre et de la sécurité; tous voulaient en finir avec l'anarchie.

Il n'y avait de murmures qu'à la surface de la société, et cette opposition du petit nombre, parce qu'elle s'agite et se trémousse incessamment, fait facilement croire qu'elle est puissante et prête à renverser un pouvoir. Alors Pichegru était en Angleterre; Moreau s'était engagé dans un mouvement contre le premier consul qui allait se faire empereur; de nobles et fières âmes dans l'armée ne voulaient pas abdiquer le passé de la république. Les royalistes crurent donc le moment favorable pour essayer leur propre combinaison, celle du rétablissement de la vieille maison régnante. C'est dans ce complot qu'entrèrent les deux frères Armand et Jules de Polignac, le noble marquis de Rivière, avec l'héroïque George Cadoudal et ses Bretons. Il est essentiel, pour l'honneur de tous ces gentilshommes, de bien séparer deux faits qui n'ont entre eux aucune relation : je veux dire la machine infernale et ce qu'on appela la conspi-

ration de George et de Pichegru. Ils sont à deux ans de distance l'un de l'autre, et néanmoins on les a confondus pour calomnier de nobles et saintes vies. La machine infernale, conçue par le parti jacobin, ne vit se mêler à son complot que les enfants perdus du royalisme. La conspiration de George et de Pichegru, à laquelle prirent part MM. de Polignac et de Rivière, fut conçue sur deux bases très-larges, très-légitimes : l'examen et l'action. 1° L'examen. MM. de Polignac et de Rivière, aides de camp de M. le comte d'Artois, devaient examiner, au nom du prince, la situation des esprits à Paris, reconnaître si la présence des Bourbons était nécessaire pour préparer une restauration. C'étaient de jeunes et imprudents explorateurs auxquels le comte d'Artois avait commandé un service, et ils l'exécutaient sans sourciller. 2° L'action, et celle-ci appartenait aux généraux George et Pichegru : à George, le plus noble des caractères, le plus fier des Bretons, qui avait rêvé le combat de trente de ses hommes contre les trente guides du consul ; à Pichegru, l'ami de Moreau, qui, par ses liaisons avec le parti républicain, pouvait amener le soulèvement de l'armée. Ce fut avec des instructions spéciales de M. le comte d'Artois que MM. de Polignac et de Rivière vinrent en France, non point pour conspirer, je le répète, mais pour examiner la situation. Comme à cette époque la police se mêlait un peu à tout, je crois que dans ce complot il y eut quelque machination secrète pour attirer un prince du sang sur le territoire français ; on essayait déjà ce guet-apens odieux qui plus tard fut accompli contre le duc d'Enghien. L'Angleterre était remplie d'agents provocateurs, qui, par de fausses espérances données aux Bourbons, voulaient entraîner le comte d'Artois ou les ducs d'Angoulême et de Berry sur le continent. Bonaparte avait besoin de donner un gage à la révolution française ; faute de mieux, il fit fusiller un Condé dans les fossés de Vincennes.

Qu'on se représente donc à Paris, après une route entre les falaises de Normandie, s'abritant de chaumière en chaumière jusqu'à la barrière des Invalides, ces trois jeunes hommes ; le marquis de Rivière a vingt-sept ans, Armand de Polignac en a vingt-cinq et Jules vingt-deux ; surveillés, traqués dans Paris, et néanmoins entretenant des rapports secrets avec George et ses braves Bretons, avec le général Pichegru ; ces jeunes gens, sans asile, errants au milieu de Paris, à chaque coin de rue pouvaient lire les grandes affiches où leur signalement était tracé, avec celui de George et des autres *brigands*. Le prince Jules de Polignac aimait à raconter comment seul, isolé au milieu de ce Paris qui pour les malheureux est une grande solitude, il parvint jusqu'à la porte d'un vaste hôtel. Là, avec tout le luxe naissant du consulat, on donnait un grand bal ; les cours étaient remplies de voitures, les appartements resplendissaient de lumières brillantes et la musique était des plus douces. Qui donnait ce bal ? Peut-être quelque fournisseur enrichi, quelque jacobin aristocrate ; et le noble fils de la duchesse de Polignac, l'amie de la reine de France, entendait lire, à la lueur des torches, un ordre de police qui prescrivait d'arrêter les brigands Jules et Armand de Polignac, avec Rivière et George : c'était l'ignoble langage de la police consulaire, qui n'épargnait ni Moreau ni Pichegru. Le jeune homme continua d'errer dans Paris, demandant l'hospitalité partout et partout refusé, parce qu'un ordre des consuls déclarait complices des chouans ceux qui leur donneraient asile. Quel début de la vie, pour un jeune gentilhomme destiné aux grandes fortunes de la cour de France ! et comment s'étonner désormais que les menaces de mort eussent toujours trouvé le prince de Polignac calme, impassible, résigné ? Il existe une de ses lettres, écrite bien des années après, du château de Ham, et tout empreinte de cette admirable résignation. « Ma jeunesse, dit-il, a commencé avec les proscriptions ; j'ai ensuite occupé, à l'étranger et dans mon pays, les premiers postes de l'État ; je passe mon âge mûr dans une nouvelle prison. Vous voyez bien que j'ai connu toutes les émotions de la vie et que l'adversité n'a plus rien à m'apprendre. » C'étaient, en effet, toutes les phases d'une existence profondément secouée, et ceux qui contemplent ces vies d'exception si mêlées de grandeurs et d'infortunes, si relevées et si abaissées par la fatalité, ont béni souvent le Dieu puissant de leur avoir fait une existence de paix et de solitude.

Le séjour des jeunes de Polignac immédiatement signalé et découvert à Paris, tous deux furent arrêtés, et une circonstance curieuse dans cette vie, c'est qu'on saisit sur le jeune Jules de Polignac un projet de constitution pour la France, et reposant sur les doctrines du système représentatif anglais. Une telle découverte s'explique pourtant. Si l'on considère le principe même de la conjuration contre Bonaparte, le complot reposait sur deux éléments : le royalisme et le républicanisme. Ainsi George et Pichegru, Moreau et M. de Rivière marchaient au même dessein. Pour concilier ces deux éléments, il fallait donc trouver un système de monarchie pondérée qui pût concilier les divers partis républicains et monarchiques, et voilà ce qui explique le projet trouvé sur M. Jules de Polignac. Il est curieux, au reste, de voir l'auteur des ordonnances de juillet arrêté avec une consti-

tution en poche, pour l'opposer au despotisme soldatesque du consulat, et s'exposant à la mort pour une idée de liberté et de monarchie pondérée.

Le procès sur la conspiration de George et de Pichegru réunit à la même audience le marquis de Rivière et les deux frères Armand et Jules de Polignac, tous les trois aides de camp de Monsieur, tous également proscrits et voués à la mort. C'est à cette audience que se passa la plus admirable scène : le marquis de Rivière embrassant avec transport le portrait de M. le comte d'Artois que le président lui présentait pour le reconnaître; un combat fraternel de générosité : Armand de Polignac, l'aîné, demandant qu'on sauvât la vie à son plus jeune frère qui n'avait pas de discernement, et que lui seul avait entraîné; Jules de Polignac s'écriant à son tour que lui ne pouvait être bon ni utile à personne, qu'il n'avait ni femme ni enfant : « A peine entré dans la vie, je la quitterai sans regrets puisque je ne l'ai pas connue. » Il y eut attendrissement de tous, et, quoique le pouvoir consulaire fût implacable, sur l'intervention de quelques femmes de grandes maisons, l'impératrice Joséphine fit commuer la peine de mort en une détention pour les jeunes gentilshommes, tandis que George Cadoudal et ses héroïques Bretons mouraient sur l'échafaud : ils étaient peuple. M. de Polignac fut transféré au Temple, puis à Vincennes. Lui et son ami M. de Rivière aimaient à raconter qu'une des grandes peines dans leur noble vie, ce fut le jour de l'exécution des braves Bretons; et tant l'exaltation triste et loyale était vive au cœur du marquis de Rivière, qu'il s'écria plus d'une fois les larmes aux yeux : « Jules, nous sommes déshonorés de ne point mourir avec eux. »

Le dessein du nouvel empereur était de rallier à sa couronne les anciennes familles. Comme il se connaissait en noblesse et en aristocratie, il pensait que jamais il ne pourrait établir une puissante stabilité sans le concours des antiques lignées de ce sol qui ne tremble pas. Il fit donc proposer aux trois jeunes gentilshommes d'entrer dans ses armées, et à ce prix la liberté leur serait rendue avec le grade de colonel; cette même proposition, Bonaparte l'avait faite à George Cadoudal. Certes, en aucune autre circonstance une partie de gloire et d'épée n'aurait été refusée; des hommes qui venaient d'exposer leur vie avec une insouciance chevaleresque pour une affection ou pour une idée, n'auraient pas hésité devant une campagne sous les ordres de l'empereur; mais il fallait tenir compte des considérations morales, qui se rattachaient au dévouement personnel des jeunes gentilshommes pour la famille des Bourbons. Ils eussent suivi avec orgueil la grande épée de Bonaparte, connétable de leur roi légitime, ainsi que le proposait Louis XVIII; mais pour eux l'empereur n'était pas le droit souverain de la France.

Mon Dieu, ici se présente à moi une question historique, et l'on sait que j'aime à les aborder hardiment, au milieu de tant de petitesses d'écrivains qui s'agenouillent devant le vulgaire et la popularité : je soutiens que la gloire de Bonaparte eût été plus pure et plus haute, plus nationale, son apothéose moins Cirque Olympique, ses images moins figures de cire, et sa carrière plus utile à son pays, s'il avait changé son glorieux glaive de consul contre l'épée de connétable; je dis que si empereur il fit contempler son aigle à toutes les capitales, deux fois aussi il attira l'ennemi chez nous, et lui seul prépara, par la folie des cent jours, la fatalité des traités de 1815. Le consul Bonaparte, connétable au pied du trône de Louis XVIII; lui, donnant sa gloire à la patrie, le roi donnant la paix et la stabilité d'une vieille dynastie, l'union d'un antique sceptre et d'une jeune épée, je crois que sous cette double et puissante influence notre patrie aurait eu des destinées plus grandes et plus fermes avec les rives du Rhin, la Belgique, convoitée déjà par Louis XIV. Mais ces choses-là peuvent-elles se dire en histoire? Est-ce que les temps sont mûrs pour de telles appréciations? Mieux vaut mentir dans un ramassis de vulgarités; elles nous poussent à toutes les fortunes.

M. de Polignac passa donc six ans de sa vie à Vincennes, dans ce donjon qu'il devait revoir plus tard lorsque de nouveaux malheurs pèseraient sur sa tête, et en 1830 il put se dire, en saluant de nouveau le manoir de saint Louis : « Peut-être quelqu'un de ces vieux corbeaux qui battent des ailes sur la tour a-t-il été jeune avec moi, et mon compagnon de créneaux et de meurtrières. » Durant ces six années, les pensées religieuses vinrent consoler le prince Jules de Polignac; de cette époque date son zèle ardent pour remplir ses devoirs catholiques, car le jeune gentilhomme, jusqu'alors, comme la noblesse du XVIIIe siècle, aimait les fêtes, les plaisirs, les amours gracieuses et les idées de doute et de désabusement, la vie selon les tableaux de Boucher et de Watteau.

La police fut très-surveillante jusqu'à 1810; à cette époque l'empereur se croyait maître des partis : la France était dans sa puissance et sa gloire; une nièce de Marie-Antoinette occupait le trône impérial. Napoléon aurait mis son orgueil à placer auprès de Marie-Louise le nom d'un Polignac, et plus d'une fois des propositions indirectes

furent faites, toujours repoussées avec la même fierté par le captif; on se relâcha néanmoins des premières rigueurs, et le ministre de la police générale, Savary, vint annoncer à MM. de Polignac et Rivière qu'enfin on leur donnait une maison de santé pour prison. Singulier régime que ces maisons de santé sous l'empire, toutes pleines de prisonniers d'État, mélangés à quelques surveillants de police, espions fort doux qui tenaient au courant le ministre des mots et des projets. Là se voyait un amalgame de républicains et de royalistes; ce fut dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine que se trama la conjuration du général Malet, un peu semblable à la conspiration Pichegru, avec la même volonté, les mêmes résultats, les mêmes éléments et les mêmes projets, la fusion des idées royalistes et patriotes. Toutefois MM. de Polignac n'y prirent pas une part active; ils ne se lièrent qu'à la conspiration morale des événements, qui certes marchaient d'un assez grand pas depuis 1812 pour arriver à un changement dynastique. A mesure donc que les alliés s'approchaient de Paris, la police redoublait de précautions; bientôt un ordre du ministre fixa Tours pour la résidence de M. de Polignac; alors entre les âmes royalistes il existait une sorte de télégraphe électrique, et quand M. Jules de Polignac sut que M. le comte d'Artois était arrivé à Vesoul, il lui prit un désir ardent de voir et de saluer le prince auquel il avait consacré sa destinée. Il partit donc sur-le-champ à travers les périls, au milieu des soldats désespérés de perdre leur empereur, des populations plus ou moins soulevées; sa joie fut au comble lorsqu'il put baiser les mains du comte d'Artois, le prince chevaleresque qu'il avait quitté depuis déjà onze ans, et pour qui il avait joué sa vie. Que les temps avaient changé pour eux : naguère exilés, proscrits, maintenant prêts à un triomphe d'opinion et de drapeau! Ce fut donc à côté du comte d'Artois que M. de Polignac rentra dans Paris, où maintenant vont se dérouler d'autres destinées.

La restauration reposait sur trois éléments bien distincts : 1° l'esprit libéral, qui faisait explosion contre le système oppresseur de l'empire; 2° l'esprit royaliste de dévouement personnel à l'ancienne dynastie; 3° l'action de l'étranger. Or, une remarque à faire, c'est que l'action de l'étranger, dont on a rendu complice le royalisme, favorisait tout au contraire le mouvement patriotique en 1814; le plus grand libéral du temps était l'empereur Alexandre, qui adorait les hommes de 1789 dans le sénat. Presque aussitôt M. le comte d'Artois et le prince Jules se trouvèrent de l'opposition : Louis XVIII, très-jaloux de son autorité, n'aimait pas les serviteurs de son frère; tout ce qui émanait du comte d'Artois lui paraissait en dehors des conditions rationnelles de son gouvernement. Le roi fit donc cesser au plus tôt la lieutenance générale de Monsieur, qui avait cherché à organiser les provinces d'une façon royaliste. Dans cette crise, le comte d'Artois avait envoyé M. de Polignac à Toulouse, afin de servir de pivot et de centre au comité royaliste qui s'y organisait. M. de Polignac s'y montra modéré, sans aucune rancune contre les personnes, ce qui révélait chez lui un sentiment calme et limpide après de longs malheurs éprouvés. Il demeura cependant très-ferme dans ses principes, surtout en ce qui touche les idées religieuses, qui avaient fait la consolation de ses jours d'épreuves; et lorsque Louis XVIII proclama la charte, M. de Polignac et quelques autres pairs, avant de prêter serment, demandèrent des explications nettes sur ce qu'on pouvait entendre par la liberté des cultes : cette disposition ne blessait-elle en rien la suprématie de la religion catholique, la foi nationale de la France? On fit alors grand reproche de cette protestation; au demeurant, elle n'était qu'un cri de la conscience, qu'une manifestation individuelle sur la portée d'un serment. Ceux qui prêtent un serment avec la volonté de le modifier ou d'en faire un nouveau, selon l'occurrence, ne se font pas ces scrupules, mais un homme d'honneur et de foi veut savoir la nature des engagements qu'il contracte, et tel fut le but des explications demandées par le prince de Polignac.

La lutte engagée par Louis XVIII contre le parti royaliste et le comte d'Artois dut faire au prince de Polignac une situation naturellement opposante. Le vieux roi faisait bien quelques compliments sur la fidélité de Jules et d'Armand de Polignac, mais ni l'un ni l'autre n'avaient sa confiance; il les considérait comme les chefs du pavillon Marsan, contre lequel Louis XVIII avait tant de préventions. Le prince Jules désavouait hautement cette marche du milieu adoptée par M. Decazes; il aimait le gouvernement représentatif, mais dans les formes aristocratiques de l'Angleterre; la loi d'élections, œuvre des doctrinaires, lui paraissait une cause de décadence pour le principe monarchique. Jusqu'ici le prince de Polignac n'avait donc agi que comme un homme considérable du parti royaliste, à côté de ce qu'il y avait de plus pur et de plus consciencieux dans l'opinion extrême, tels que le vicomte Mathieu de Montmorency, M. de Bruges, M. de Chateaubriand; il n'avait pas participé à la vie active des affaires; doté de toute la confiance de Monsieur, il assistait avec assiduité à ces conférences, qui, du pavillon Marsan, allaient retentir au sein de la majorité

royaliste. Mais lorsque M. de Villèle eut formé son cabinet, l'habile homme d'affaires vit bien qu'il lui était de toute impossibilité de ne pas faire une belle position au prince de Polignac, et cette nécessité s'expliquait seule en se faisant des idées nettes sur les diverses nuances qui divisaient déjà les royalistes.

Toutes ces nuances, en effet, n'étaient pas complétement satisfaites; les impatients (qu'on appelait *ultra*) ne demandaient pas mieux que d'avoir un chef en dehors du ministère; si donc le cabinet n'obtenait pas l'assentiment absolu du prince de Polignac, son adhésion à la politique générale du ministère, ce chef était tout trouvé, avec un nom considérable et la confiance absolue de Monsieur; d'où M. de Villèle concluait avec raison qu'il fallait une position à M. de Polignac. La circonstance désirée se présenta bientôt; le vicomte Mathieu de Montmorency ayant donné sa démission de ministre des affaires étrangères, M. de Chateaubriand dut le remplacer dans le conseil; alors l'ambassade de Londres fut proposée au prince de Polignac. Aux motifs que j'ai indiqués se joignaient d'autres considérations. Je n'ai pas besoin de dire l'importance de l'ambassade de Londres, poste de premier ordre, et le plus fort traitement du budget. Mais, pour M. de Villèle, éloigner M. de Polignac était une nécessité capitale; par la nature de son esprit actif et doux à la fois, M. de Polignac devenait, presque malgré lui, le centre nécessaire de mille intrigues qui se croisaient, et dont le but était le renversement de M. de Villèle. En outre, comme le renvoi de M. de Montmorency avait provoqué les irritations du parti religieux, les plaintes des royalistes zélés, il paraissait utile de se les rattacher de nouveau par le choix d'un serviteur de Monsieur, dont la vie était un exemple de piété et de bonnes œuvres. Cet homme d'État, d'ailleurs, on le déplaçait; on l'envoyait à Londres, dans une sphère qui devait lui être agréable, car toute la jeunesse du prince de Polignac s'était presque passée en Angleterre; il y avait vécu enfant, et ses premières armes dataient, pour ainsi dire, des grandes agitations de Pitt sous le consulat. Monsieur, d'ailleurs, insista, et le prince de Polignac ne savait jamais refuser à celui auquel il s'était voué corps et âme, avec la foi d'un gentilhomme de l'époque héroïque.

A Londres, la position du prince de Polignac n'était pas sans difficulté; on était en plein sous le ministère de M. Canning, c'est-à-dire à cette époque libérale et presque révolutionnaire que l'Angleterre avait immédiatement acceptée ou créée pour lutter contre l'esprit européen dans les guerres d'Espagne de 1823. Le caractère du prince de Polignac était parfaitement connu de M. Canning; la tendance de ses opinions, fortement nuancée de royalisme, était un fait trop public, trop avoué, pour que le ministre pût le méconnaître; il résulte même de la correspondance secrète des affaires étrangères, que M. Canning avait fortement insisté auprès de M. de Villèle et de M. de Chateaubriand pour que le prince Jules ne fût pas envoyé en Angleterre, parce qu'il pouvait y apporter des opinions trop hostiles à la politique présente. Il fallut, à plusieurs reprises, donner l'assurance au ministre anglais que le prince de Polignac serait contenu par ses instructions supérieures, et que d'ailleurs c'était une fausse opinion que de lui croire des principes en dehors de la modération et du calme nécessaires dans les affaires politiques.

A peine donc arrivé à Londres, le prince de Polignac surprit M. Canning par l'expression facile et toujours loyale de ses principes, et il ne faut point en paraître étonné; dans la société anglaise, le libéralisme n'a pas une signification aussi étroite que dans nos mœurs. En France, c'est souvent de la petite jalousie, une haine de caste, un je ne sais quoi qui murmure bassement contre toute distinction traditionnelle; en Angleterre, on est libéral toutes les fois qu'aristocrate ou réformiste on s'empreint d'un vif esprit de nationalité, et le prince de Polignac avait cet esprit par-dessus toutes choses. Les formes politiques de l'Angleterre lui plaisaient: créer une aristocratie en France était son rêve, en lui donnant les allures fortes, dessinées, des partis et des opinions en Angleterre; en ce point, il ne pouvait pas être en opposition avec M. Canning. D'ailleurs, le prince de Polignac s'était fait un devoir de ne jamais se mêler aux intrigues de politique et de parlement, ce qui est un moyen de plaire à tout ministère anglais. M. Canning lui en tint compte.

Au moment où le prince de Polignac arrivait à Londres, deux questions s'agitaient avec une certaine ampleur de négociations et de formes: l'une était relative à l'Espagne, l'autre à la Grèce. En la considérant dans son application positive, la question d'Espagne était finie, puisque l'armée française était à Madrid et qu'il n'y avait plus à revenir sur une difficulté jugée; seulement, le fait une fois accompli, il fallait voir le résultat qu'il produirait. L'Angleterre, en y comprenant même le duc de Wellington, était fort inquiète du parti qu'allait prendre la France relativement à l'occupation de l'Espagne. Il n'y a pas de question qui préoccupe plus les Anglais que celle de notre prépondérance dans la Péninsule; qu'elle arrive par une alliance de famille ou par la conquête, cela est indifférent; l'Angleterre s'alarme même de

notre force morale. Les armées françaises une fois dans la Péninsule, M. Canning posait au prince de Polignac cette simple question : « Combien de temps l'occupation durera-t-elle, et quelles en seront les suites? » Le prince de Polignac reçut ordre de M. de Villèle de déclarer à M. Canning que la France ne demandait pas mieux que d'évacuer la Péninsule, dès que la paix des esprits y serait rétablie. Les dépenses faisaient peur; on n'avait ni intérêt ni profit à se poser en armée permanente au delà des Pyrénées. Et cette déclaration, qui satisfit pleinement M. Canning, rendit la position de M. de Polignac plus facile à Londres, parce que sa loyauté avait aidé l'attitude de M. Canning au parlement.

La seconde question était relative à l'émancipation de la Grèce, et je dois le dire ici hautement, les sympathies de M. de Polignac, comme celles de Charles X, étaient de rendre à la Grèce son existence sainte et chrétienne; l'école de M. de Polignac était sur ce point plus avancée et plus sincère que le libéralisme. Et pourtant cette question de la Grèce émancipée était plus difficile qu'on ne peut le croire, à cause surtout des intérêts qui se heurtaient sur ce terrain. L'Autriche, protectrice de la Porte Ottomane, ne voulait pas consentir à l'émancipation de la Grèce, et se tenait en dehors de toute négociation. Quelques esprits sérieux croyaient entrevoir aussi, dans la vive sollicitude de la Russie pour la Grèce, un désir de conquête et d'agrandissement. Si M. Canning, à son tour, était très-partisan de l'émancipation de la Grèce, c'est qu'il y avait dans son caractère une partie d'enthousiasme et de libéralisme, une sorte de poésie classique, souvenir des études d'Harrow, et qui, selon l'expression de M. de Metternich, en faisait un maître de quartier avec la férule au parlement. Dans ce heurtement d'idées et d'intérêts, il était difficile de ménager les vues de tous, et surtout d'amener une solution raisonnable. M. de Polignac fut un des signataires du remarquable traité du 6 juillet 1827, qui proclama l'émancipation de la Grèce, et en cette affaire l'esprit chrétien, je crois, domina le véritable esprit politique. Tout le parti tory, en Angleterre, considérait la bataille de Navarin comme un événement malheureux, une victoire entièrement au profit de la Russie.

Un des caractères éminents de l'ambassade de M. de Polignac à Londres, c'est qu'elle resta toute française, avec un esprit profondément national. Tous ses actes furent dictés par la protection des intérêts du pays. Il fit respecter par les pêcheurs anglais nos bancs et nos côtes, il soutint avec fermeté les priviléges de nos comptoirs. Chaque fois qu'une insulte était faite à notre pavillon, M. de Polignac faisait d'une réparation immédiate l'affaire de sa préoccupation personnelle. Les intérêts privés trouvaient chez lui appui; sa bienveillance était générale. Les proscrits de la restauration recevaient secours du vieux proscrit du consulat, et beaucoup d'entre eux obtinrent des passe-ports et une amnistie pour revenir dans notre France; l'esprit gentilhomme dominait cette nature élevée, de manière qu'il n'y avait chez lui ni ressentiment, ni manque de procédés; le malheur lui inspirait un mélancolique intérêt, car il le comparait avec les souvenirs de son passé et peut-être les pressentiments de son avenir. La vieille noblesse était admirablement française, son patriotisme était beau, et si M. de Polignac avait eu l'intelligence des intérêts nouveaux à un même degré, il eût été un des hommes politiques les plus éminents de l'époque. Mais le prince savait mal son temps; il voyait étroitement, et surtout il paraissait dominé par l'orgueil de sa propre capacité, au reste très-limitée.

Le prince garda l'ambassade de Londres durant tout le ministère de M. de Villèle, qui le redoutait beaucoup, parce qu'il le savait en pleine possession de l'amitié et des sentiments de Charles X. A mesure que la tendance et les fautes du ministère de M. de Villèle préparaient la ruine inévitable de cette administration, les espérances de M. de Polignac s'étaient accrues, et sa correspondance avec le parti religieux, ses sympathies pour la droite extrême, alors de l'opposition, lui faisaient espérer que le temps approchait où il pourrait régir lui-même les destinées de la France, but secret de son ambition; et pour cela il s'était mis en rapport avec tous. Trois éléments au sein du parti royaliste avaient surtout contribué à la chute de M. de Villèle : le parti religieux, un moment conduit par M. de Rivière; l'extrême droite (ou la pointe), sous M. de la Bourdonnaye; enfin la défection, ou le parti Agier. M. de Polignac rêvait la fusion de toutes ces nuances, sous un ministère dont il serait le président.

C'était alors ne point comprendre la tendance des idées et du mouvement politique; l'ouragan qui renversait le ministère de M. de Villèle venait moins du côté des royalistes que du côté du libéralisme et de la révolution; si les royalistes avaient pu servir d'auxiliaires, contribuer à la chute de M. de Villèle, ils n'étaient pas la main qui l'avait brisé. Quand donc, après la chute de ce ministère, il s'agit de former une administration nouvelle, nulle pensée ne se porta sur M. de Polignac; les idées n'étaient point de ce côté, et l'administration de M. de Martignac fut un ministère de tempé-

rance, qui dut faire la part très-large aux idées libérales et prêter la main au centre gauche.

Pendant la première session de ce ministère, M. de Polignac ne quitta point Londres, limitant ses démarches à une correspondance intime avec le roi Charles X et quelques amis dévoués qui préparaient son avénement. Déjà commençaient les pourparlers, les menées, qui devaient aboutir à un ministère de résistance contre les progrès visibles des idées libérales. Le cabinet de M. de Martignac se soutenait à peine. Charles X croyait trop céder; le parti libéral demandait toujours, et se montrait impatient, désordonné. Aux yeux du roi, et à la fin de la première session, il paraissait constant que le ministère de M. de Martignac perdait la monarchie, idée fausse, sans doute, ou au moins fort exagérée, mais qui existait profondément dans la conviction de Charles X. Dès lors, il devait songer à son remplacement; retournerait-il vers M. de Villèle? Le roi n'en voulait plus parce qu'il le croyait usé, et que ses amis le croyaient comme lui; il voyait dans l'ancien président du conseil un sujet de divisions pour les royalistes : la préoccupation du vieux monarque était que la cause fondamentale de tous les désordres dans les chambres, c'était le morcellement des sincères amis de la monarchie. Or, un cabinet qui les aurait groupés en faisceau, qui aurait réuni autour de lui le parti religieux, la contre-opposition et les ministériels de M. de Villèle, lui paraissait la combinaison la plus satisfaisante dans la crise actuelle. La majorité s'y trouvait compacte et forte.

Cette pensée, Charles X la poursuit avec persévérance; il ne veut pas briser tout le ministère de M. de Martignac, mais il espère en détacher les éléments qu'il croit les plus propres à une combinaison royaliste, tels que M. Roy, M. Portalis; et dès qu'il voit M. de la Ferronnaya épuisé, incapable de suivre les affaires, le roi songe immédiatement à M. de Polignac pour former un cabinet de résistance aux concessions qu'il croit malheureuses. A cette conviction se rattachent les deux voyages que fit M. de Polignac à Paris dans l'espace de moins de six mois. Si l'on en croit les Mémoires que le prince a publiés ou fait publier, il ne savait pas le premier mot des desseins du roi, qui l'appelait aux affaires; il ignorait qu'on lui réservât cette rude tâche. Je crois que M. de Polignac se trompe dans ses souvenirs; sur ce point il faut incessamment comparer son témoignage à celui des membres du ministère de M. de Martignac. Je tiens du comte Portalis, alors ministre des affaires étrangères, qu'il reçut l'ordre exprès de Charles X d'appeler M. de Polignac à Paris; le but officiel du voyage indiqué par le roi était l'utilité, la nécessité d'une entrevue du prince avec M. de Mortemart, qui partait pour l'ambassade de Pétersbourg; on était en pleine question d'Orient; il était essentiel que les deux ambassadeurs pussent se voir pour rapprocher et concorder leurs instructions réciproques en présence du roi. Il est difficile de croire que là fût le seul but du voyage du prince de Polignac à Paris; à quoi bon une entrevue personnelle entre les deux ambassadeurs? la correspondance sur ce point devait suffire; et pourquoi soulever sans motif l'opinion publique par la présence du prince de Polignac à Paris?

Je crois donc que dès ce moment la pensée de Charles X était d'organiser un ministère royaliste avec M. de Polignac; le prince y travaillait presque ostensiblement par ses paroles et ses démarches; il est trop sincère et trop loyal pour le nier, car à ce moment il fit déjà parler à des hommes de toutes nuances, et surtout aux chefs du parti Richelieu, à MM. Pasquier, Decazes, qui refusèrent une telle association, non point parce qu'ils n'honoraient pas le caractère de M. de Polignac, mais parce qu'ils croyaient son esprit impuissant et la tendance du libéralisme trop impétueuse pour subir un cabinet avec un tel drapeau. Instruite de la présence de M. de Polignac à Paris, la presse entière se souleva avec des expressions ardentes, passionnées, et cette opposition, quelque injuste qu'elle pût être, devait suffire pour arrêter le roi Charles X, à la veille alors de réaliser sa pensée d'un ministère de droite.

Dans les affaires politiques, il ne faut pas toujours aller avec ses propres convictions, fussent-elles bonnes et justes, mais un peu avec les convictions du public; une mesure doit être envisagée moins dans son bien absolu que dans le résultat qu'elle peut avoir en présence de l'opinion : ainsi, lorsque le roi Charles X fut appelé à composer un ministère, après qu'il eut reconnu la tendance trop faible du ministère de M. de Martignac, sa faute fut de croire que parce qu'il avait des intentions bonnes et droites cela suffisait. Il devait examiner et juger surtout quel effet allait produire la composition d'un ministère avec trois noms aussi malheureusement impopulaires que ceux du prince de Polignac, de M. de Labourdonnaye et du comte de Bourmont. Certes, j'admets que c'est à tort, et que tous ces caractères étaient politiquement honorables; à certain point de vue, ils étaient même plus libéraux que ceux qui en prenaient le nom; mais quand un pouvoir s'organise, il doit tenir compte même des préjugés. Nul ne peut braver impunément l'opinion publique, pas

plus dans le gouvernement que dans la famille.

Le ministère qui prit le nom de M. de Polignac fut formé secrètement, presque comme un complot. Toutefois, dans l'idée du roi et de la majorité de ceux qui le composaient, ce cabinet devait correspondre à l'esprit de la chambre, dont chaque nuance était minutieusement représentée. Le prince de Polignac, à l'origine, ne prenait point la présidence du conseil ; son action ministérielle se bornait au département des affaires étrangères, afin de ne pas donner une couleur trop prononcée à la combinaison : ambassadeur à Londres, il était appelé à diriger les questions à l'extérieur ; selon lui, c'était une chose simple et parfaitement constitutionnelle. M. de Labourdonnaye n'était-il pas l'homme dont la rude parole avait fait le plus de mal à M. de Villèle? M. de Chabrol restait l'expression tempérée du centre droit ; M. Courvoisier représentait le centre gauche, M. d'Haussez l'opinion Martignac, et enfin M. de Bourmont, esprit tempéré, n'était qu'un nom d'armée, très-dévoué à la restauration. Dans un ordre abstrait, cela était vrai ; au point de vue pratique, c'était absurde : les noms propres ne sont quelque chose que lorsqu'ils correspondent à des sympathies de principes, et pour ne citer que M. de Courvoisier, quoique dans le fait il appartînt historiquement au centre gauche, pourrait-il jamais attirer cette opinion au ministère de M. de Polignac?

Il y a quelque chose de curieux, je dirai presque d'impatientant, à cette époque de crise : c'est la candeur du prince de Polignac, qui croit en lui-même et en sa fortune à ce point de s'imaginer que tout va s'aplanir, parce que ce qui s'est fait est dans la prérogative royale et dans les conditions constitutionnelles. « Le roi est libre de choisir des ministres, Charles X a usé de son droit ; quel obstacle peut donc se présenter devant ce qui est légal? » M. de Polignac ne voit aucun danger ; il marche devant lui comme s'il n'y avait pas de situation plus simple, plus rationnelle ; il ne voit pas l'inflammation des cœurs, l'insurrection de toutes les têtes. La conviction du prince est à ce moment si complète, qu'il n'y a rien de plus historiquement vrai que les répugnances de sa pensée pour les coups d'État, qui lui paraissent inutiles, d'autant plus qu'il espère toujours, avec un sourire stéréotypé sur ses lèvres, vaincre les résistances, parce qu'il est dans le droit et dans la légalité. C'est moins de la présomption que la conséquence d'une conviction profondément arrêtée. Il voit avec foi dans un certain horizon, ni au delà, ni en deçà. Les coups d'État, si on lui en parlait à ce moment, il ne saurait et ne pourrait les avouer. Ce qu'il veut, c'est remplir la mission que le roi lui a donnée, et il le fait avec loyauté et désintéressement.

On se rappelle avec quelle fureur fut accueilli le ministère Polignac. La presse fut impitoyable ; c'est à ne pas le croire aujourd'hui ; les articles sont d'une stupide grossièreté. Le prince s'en inquiète peu, parce qu'il a le sentiment que ces attaques sont injustes, passionnées. Quelques-uns de ses collègues en paraissent effrayés ; il les laisse libres de rester ou de donner leur démission, et, marchant de plus en plus droit devant lui, il prend la présidence du conseil ; premier sujet de jalousie. Il en résulte une crise ministérielle, la séparation de M. de Labourdonnaye, qui ne veut pas subir la présidence du prince de Polignac. En sacrifiant M. de Labourdonnaye, le nouveau président du conseil croit faire un acte populaire ; M. de Polignac faire de la popularité ! Il veut convaincre le pays qu'il n'a pas l'intention de briser la charte. Le rapport qu'il fait faire en avril 1830, les exposés de motifs, les lois qu'il prépare, tout se ressent de cette idée fondamentale, qu'il veut gouverner par les lois et sous l'empire des majorités.

On peut juger le calme, la sécurité que lui inspire sa position personnelle, par les simples actes d'administration dans son département. M. de Polignac réforme, organise ses bureaux, comme s'il devait rester là indéfiniment. On lui doit la centralisation des affaires, le système des deux grandes directions qui se partagent la diplomatie, et surtout une institution dont l'absence se fait encore remarquer, la chaire de droit diplomatique, avec un enseignement attaché au département des affaires étrangères. N'est-il pas extraordinaire que dans un pays où il y a des chaires pour toutes choses, depuis la langue slave, le sanscrit, jusqu'aux plus vagues théories de philosophie et de constitutionalisme, il n'existe pas un enseignement pratique et positif des traités, des grandes transactions européennes ; d'où résulte cette ignorance qui se fait remarquer dans la presse et les chambres sur les choses les plus usuelles de la diplomatie. Ce fut donc une bonne pensée de M. de Polignac que de combler ce vide. Ces cours publics furent spécialement affectés aux jeunes hommes qui se destinaient aux ambassades, et, afin de donner encore une spécialité plus grande à ces études, M. de Polignac voulut que ceux qui se destinaient à la diplomatie, sous le titre d'attachés, fissent un surnumérariat dans les bureaux des affaires étrangères. Désormais on devait arriver dans les ambassades avec des études pratiques et des connaissances préliminaires.

Le défaut capital du prince Jules de Polignac fut de croire avec une conviction profonde à la

possibilité de calmer les partis au moyen d'une politique nationale et d'une application spéciale aux affaires. La vie des partis est, au contraire, une sorte de surexcitation active et jalouse, qui ne voit rien en dehors du triomphe de leurs hommes et de leurs idées. Certainement la politique de M. de Polignac était française; le ministre qui parlait un langage ferme et décidé à l'Angleterre sur l'expédition d'Alger conservait intacts la dignité de son pays et l'honneur de la nationalité. Aux yeux des opinions ardentes, cela ne suffisait pas; il n'y a pour elles de grande politique que celle qui les caresse dans leur instinct. Le jeu des institutions politiques en France était d'ailleurs organisé de manière à ce que les noms propres y tinssent une large place, et celui du prince de Polignac était une menace. A tort ou à raison, on l'accusait de rêver une monarchie absolue et aristocratique, et cette croyance générale avait rendu le gouvernement impossible. Le ministère de M. de Polignac était réduit à ne pas remuer, ou à remuer en tout brisant. Jamais position plus étrange. On avait persuadé au pays et aux chambres que ce ministère était un épouvantail par ses intentions et par ses actes, et certes il n'y en avait pas dans l'histoire parlementaire de plus innocent et de plus incapable de tenter un de ces grands coups qui changent la face des empires. Le défaut saillant de M. de Polignac, c'était de ne rien voir, ou de voir dans un horizon très-resserré, et cela explique comment, malgré lui et en bonne logique, il fut successivement amené aux coups d'État, et, ce qui est pis que les coups d'État, à cet esprit de déroute et de mollesse qui laissait tout aller à la Providence, sans voir qu'on marchait inévitablement à une révolution.

Ici quelques doutes se présentent, et sans entrer dans les détails qui ont été l'objet de deux livres spéciaux [1], je veux revenir sur les ordonnances de juillet, et sur les mesures qui ont préparé ou suivi leur exécution. On sait que dans ces sortes d'examen je suis sans préjugés et sans aucune des fantaisies constitutionnelles; je crois donc que M. de Polignac, pas plus que Charles X, n'avait dans la pensée de violer la charte par les ordonnances de juillet; je crois que cette charte, le roi et le ministre l'avaient jurée de bonne foi, et qu'en tout point ils voulaient l'exécuter. Mais depuis longtemps on les préparait l'un et l'autre à cette conviction, qu'en vertu de l'article 14 de la charte, son principe dominant et fondamental, le roi pouvait, dans un cas exceptionnel, s'armer de sa prérogative pour amener la concorde et l'harmonie des pouvoirs. Cette conviction devint si absolue, que les ordonnances de juillet furent signées presque avec insouciance, comme de simples mesures de sûreté générale délibérées en conseil.

C'est encore en vertu de cette foi, de cette conviction profonde, que M. de Polignac ne prit aucune mesure de précaution vis-à-vis de l'Europe pour s'assurer son assentiment; il était trop Français pour appeler l'appui de l'étranger; et ceci venait de sa loyauté, de la confiance qu'il avait dans l'ordre monarchique: gentilhomme, M. de Polignac ne croyait pas possible qu'on vît la question autrement que dans le strict honneur monarchique : ainsi, dans l'esprit du ministre, le corps diplomatique n'avait pas besoin d'être prévenu des ordonnances, parce que son devoir spontané était de se rendre là où était le roi de France, auprès de qui il était accrédité. Ainsi la loyauté de M. de Polignac n'aurait jamais supposé que des régiments, leurs officiers en tête, pussent oublier leur devoir et passer à l'insurrection; calculant une résistance qui irait jusqu'à la mort, de la part du soldat et de l'officier surtout, il avait pensé que les troupes de la garnison étaient suffisantes sans en appeler un plus grand nombre, car il ne songeait pas que la défection ferait du vide. Hélas! ce calcul était celui de la loyauté et de l'honneur aux jours de la chevalerie; mais était-ce juger avec sagacité son temps, faire la part surtout à ces tristes et fatales révolutions qui avaient fait douter de tout, du pouvoir et de Dieu même? M. de Polignac n'avait point assez médité sur le nouvel esprit des sociétés, sur l'éducation publique et privée : sorte de cénobite, il vivait dans la cellule de son honneur, sans s'enquérir des opinions du monde. Or, le monde alors était en proie à toutes les doctrines, et à tous les exemples de rébellion et de révolte, dans les esprits comme dans les actions. Comment le prince avait-il la mémoire assez courte pour ne pas se souvenir de la défection des cent jours, ce grand manquement à la foi jurée, abandon inouï du drapeau? Tout était incertain, les chambres, la presse, le pays même; il y avait une ébullition dans les âmes qui ne permettait plus le système d'honneur et de gentilhommerie de l'ancien régime. Il y avait tant de félons! Et c'était méconnaître la société avec ses éléments nouveaux, que de croire à la possibilité d'un coup d'État sans que la fidélité de l'armée, recrutée par la conscription, égale et démocratique, en fût ébranlée.

Là fut donc toute la faute de M. de Polignac; il ne vit pas que tout était changé autour de nous, que les consciences étaient incertaines, les dévoue-

(1) Voyez mon *Histoire de la Restauration* et *l'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

ments affaiblis, et que la doctrine des intérêts dominait toutes les autres. Il ne vit pas surtout que la presse avait agi d'une manière désastreuse pendant quinze années contre l'établissement de la restauration; que la royauté n'inspirait pas assez de crainte pour comprimer les méchants, ni assez d'amour pour commander les sacrifices aux fidèles; ses amis étaient divisés, les esprits au plus haut point d'exaspération. On ne calculait plus rien; le bas peuple était travaillé par des pamphlets de toutes sortes; l'audace était partout en dehors du gouvernement. Un coup d'État se tente à la naissance d'un pouvoir, lorsqu'il est ferme, que les consciences jeunes et fortes viennent autour de lui pour le saluer comme au 18 brumaire; mais un coup d'État quand la main est faible et que la vieillesse arrive, c'est un excès et une folie.

Je n'ai point à examiner si M. de Polignac prit l'initiative des ordonnances de juillet, ou si elle vint de Charles X; je crois que les ordonnances furent l'inspiration d'un petit comité qui correspondait aux affections royales, et qu'elles devinrent ensuite l'œuvre du conseil des ministres tout entier. Au demeurant, M. de Polignac, avec la meilleure foi du monde, n'y vit qu'un moyen de ramener l'harmonie des pouvoirs par la dictature momentanée du roi, en vertu de l'article 14 de la charte. Cette conviction de la légalité des ordonnances fut toujours profonde chez le prince de Polignac, d'où cette imprévoyance de mesures, qui ne suppose même pas une résistance sérieuse. Aussi, tout devient puéril dans les actions et les démarches de M. de Polignac, après que les ordonnances sont lancées; il reste plein de sécurité, comme s'il s'agissait d'une mesure ordinaire, dont l'exécution est laissée au cours régulier de l'administration et à chaque ministre dans son département. Il croit le succès tellement infaillible, qu'il se renferme, le 27 juillet, au département des affaires étrangères pour vaquer aux questions courantes, avec le même sang-froid et la même sécurité. A tous les rapports qu'on vient lui faire, à tous les indices qui se manifestent, il répond par cet invariable sourire, cette physionomie polie, mais impatientante, qui décourage toutes les âmes énergiques et semble vous dire : « Vous vous trompez; j'ai tout prévu. » C'est un décousu, un laisser aller dont rien n'approche; il s'inquiète à peine; l'émeute gronde, qu'est-ce que cela? le peuple est en armes, il répond : « Qu'on lui donne du pain et de l'argent! » Il a tellement foi dans la royauté, une telle confiance dans le prestige de la couronne, que la supposition qu'elle peut subir une grande ruine ne peut entrer dans sa pensée. Quand enfin l'heure du combat a sonné, lorsque le drapeau tricolore flotte sur les tours Notre-Dame, et qu'à l'hôtel de ville siége déjà un gouvernement insurrectionnel, le prince Polignac, que l'expérience éclaire, croit avoir fait son devoir, et cela lui suffit; c'est le même calme, le même sang-froid désespérant. Après deux jours de résistance aux Tuileries, il vient auprès du roi à Saint-Cloud : soldats, courtisans, serviteurs, tous murmurent autour de lui, accusent sa faiblesse ou son imprudence; il les écoute sans s'émouvoir, même le pétulant M. de Sémonville, qui lui dit les choses les plus dures dans une langue qui n'est pas celle de la bonne compagnie. Quand le roi lui demande sa démission pour faciliter les arrangements, M. de Polignac la donne en croyant que tout est fini là; il contre-signe les ordonnances qui nomment M. de Mortemart, et félicite le nouveau cabinet comme s'il s'agissait de successeurs au temps paisible de la restauration; il croit son rôle politique fini pour le moment, et que l'opinion satisfaite s'arrêtera devant cet acte; en un mot, qu'il n'y aura ni accusation, ni jugement, ni révolution, et qu'on restera dans le cercle de la légitimité.

Le lamentable cortége quitte Saint-Cloud avec un roi proscrit, une armée sans chef, le moral affecté, pour se retirer sur Rambouillet; M. de Polignac est toujours auprès de Charles X. Il n'est plus ministre, mais il a un titre de cour et il en porte l'habit avec affectation, comme s'il était encore aux Tuileries. Au moment où les négociations s'engagent avec les chefs insurgés à Paris, les amis de Charles X lui conseillent d'éloigner l'ancien ministre, afin de constater la sincérité de ses concessions politiques, et alors M. de Polignac, qui ne veut point embarrasser son vieux maître, part plein de sécurité, pour chercher un abri en Angleterre à travers la Normandie. Va-t-il enfin comprendre sa position? Autour de lui se manifeste une sorte de jacquerie; tous les paysans sont soulevés aux cris les plus horribles; il devient l'objet d'une haine sauvage à coups de fourche. On ne prononce son nom qu'avec des menaces de mort, et pendant deux semaines il erre dans les campagnes sous les déguisements les plus divers, les plus grossiers; à ces jours de malheur, je dois le proclamer ici, le prince de Polignac retrouva de nobles dévouements.

Il se faisait alors une singulière police de gardes nationales et de volontaires sur le territoire de la France. On commandait des battues à travers champs, comme dans une grande chasse. Tout ce qui avait l'air un peu noble, les mains blanches, le port distingué, était un objet de suspicion pour les municipalités nationales. Était-il possible que le prince échappât à cette police révolutionnaire,

qui signalait ses victoires avec tant de joie? Que de réflexions alors durent venir à son esprit! que de tristes rapprochements! Il avait commencé sa vie par la proscription terrible; jeune homme de vingt-deux ans, il s'était trouvé à Paris lorsque, sous le consulat, la police faisait crier par les rues, dans son ignoble langage, « la conspiration des brigands Polignac, Rivière, Pichegru et George. » Et, à vingt-cinq ans de là, même proscription, mêmes cris, mêmes périls. C'est dans ce moment que le prince, avec ses sentiments profondément religieux, se montrait tranquille et résigné; il ne craignait rien, ni l'autorité violente, ni le peuple soulevé. Ce qu'il souffrit pendant cette quinzaine d'angoisses est impossible à dire. Il traversa la campagne soulevée jusqu'aux falaises de Granville. Une femme de grande maison et de sainte vie lui prépara les moyens de passer en Angleterre, sur un de ces petits navires smogleurs toujours prêts à la noble contrebande des proscrits. Le prince avait souvenir des falaises de Normandie, où il avait débarqué, avec son frère et le marquis de Rivière, sous le consulat. Tous les préparatifs furent faits en silence par des mains généreuses qui protégèrent le malheur. Ce sont de belles âmes, celles-là qui, dans les époques de tempête publique, savent se détacher de leur propre sécurité pour se faire les protectrices et les gardiennes du malheur. Dans notre temps d'égoïsme, cela se voit peu et ne se comprend pas davantage. Le prince de Polignac se renferma dans une petite maison aux environs de Granville, où tout était prêt, un bateau avec des hommes dévoués; mais la mer était grosse, la tempête soufflait avec violence, et le capitaine ne voulut point s'exposer au danger du naufrage. Il en résultat un retard de quarante-huit heures, retard funeste, puisque de la campagne soulevée les jeunes hommes se portèrent à la maison du rivage où se trouvait le prince de Polignac. Cette maison, on la cerne de tous côtés; on y pénètre en armes. Mille cris de mort sont poussés, et comme dans les époques révolutionnaires, la populace se montre hideuse de menaces et de propos. De l'aveu du prince de Polignac, jamais il ne subit de danger plus réel et d'outrages plus sanglants : des individus forcenés, les manches retroussées, brandissant devant lui de larges coutelas, lui jetaient ces paroles : « Si nous étions sûrs que tu es Polignac, nous te plongerions ces couteaux dans le cœur. »

Il faut rendre cette justice aux autorités organisées même par l'insurrection, qu'elles protégèrent le prince contre ces cannibales. Souvent elles lui firent un rempart de leur corps. Le pouvoir, quel qu'il soit, est de sa nature protecteur; il ne se laisse aller aux excès que dans les crises, lorsqu'il est faible et colère. Dans ces circonstances se révèle toujours ce courage tout passif du prince de Polignac, avec sa résignation religieuse. Ce calme, il le devait non-seulement à la quiétude de son âme, mais encore à la foi qu'il avait dans le symbole religieux, saint préservatif qu'il portait avec lui-même, et spécialement au scapulaire que lui avait donné sa noble mère, pour lui le plus précieux des préservatifs. Laissons ces croyances aux âmes d'élite, pour les fortifier dans le malheur. Le prince de Polignac fut conduit à Granville, de Granville à Saint-Lô, et c'est de là qu'il écrivit, le 17 août 1830, la lettre suivante au président de la chambre des pairs, alors baron Pasquier :

« M. le baron, arrêté à Granville, au moment où, fuyant les tristes et déplorables événements qui viennent d'avoir lieu, je cherchais à passer à l'île de Jersey, je me suis constitué prisonnier entre les mains de la commission provisoire de la préfecture de la Manche, le procureur du roi de l'arrondissement de Saint-Lô ni le juge d'instruction n'ayant pu, d'après les termes de la charte, décerner un mandat d'amener contre moi. Dans le cas, ce que j'ignore, où le gouvernement aurait donné des ordres pour m'arrêter, ce n'est que de l'autorité de la chambre des pairs, dit l'article 29 de la charte actuelle, conforme en cela à l'ancienne charte, qu'un membre de la chambre des pairs peut être arrêté. Je ne sais ce que fera la chambre à ce sujet, et si elle mettra sur mon compte les tristes événements des deux jours que je déplore plus que qui que ce soit, qui sont arrivés avec la rapidité de la foudre au sein de la tempête, et qu'aucune force, aucune prudence humaines ne pouvaient arrêter, puisqu'on ne savait, dans ces terribles moments, à qui entendre ni à qui s'adresser, et qu'on ne pouvait tout au plus que défendre ses jours.

» Mon désir, M. le baron, serait qu'on me permît de me retirer chez moi, pour y reprendre les habitudes d'une vie paisible, les seules qui soient conformes à mes goûts, et auxquelles j'ai été arraché malgré moi, comme le savent tous ceux qui me connaissent. Assez de vicissitudes ont rempli mes jours, assez de revers ont blanchi ma tête dans le cours de la vie orageuse que j'ai parcourue. Au moins ne peut-on me reprocher, dans les moments de ma prospérité, d'avoir jamais conservé aucun souvenir d'aigreur contre ceux qui avaient peut-être abusé de leur force à mon égard dans le temps de mon adversité. Et en effet, M. le baron, où en serions-nous, tous tant que nous sommes, au milieu de ces changements continuels

que présente le siècle où nous vivons, si les opinions politiques de ceux qui sont frappés par la tempête devenaient des délits ou des crimes aux yeux de ceux qui embrassent des opinions politiques plus heureuses?

« Si je ne pouvais obtenir la permission de me retirer tranquillement dans mes foyers, je désirerais qu'il me fût permis de me retirer à l'étranger, avec ma femme et mes enfants. Si enfin la chambre des pairs voulait prononcer mon arrestation, je désirerais qu'elle fixât le lieu où je serais retenu, au fort de Ham, en Picardie, où j'ai longtemps été détenu dans la longue captivité que j'ai éprouvée dans ma jeunesse, ou dans quelque citadelle commode et spacieuse à la fois. Ham conviendrait mieux que toute autre à l'état de ma santé, affaiblie depuis quelque temps, et altérée surtout depuis les derniers événements qui se sont passés. Les malheurs de l'honnête homme doivent mériter quelques égards en France. Mais dans tous les cas, M. le baron, il y aurait, j'oserais presque dire, quelque chose de barbare à me faire amener dans la capitale dans un moment où tant de préventions ont été soulevées contre moi, préventions que ma seule voix ne peut apaiser, que le temps seul peut calmer. Depuis longtemps je ne suis que trop accoutumé à voir toutes mes intentions représentées sous le jour le plus odieux.

« Je vous ai soumis tous mes désirs, M. le baron. Je vous prie, ignorant à qui m'adresser, de vouloir bien les soumettre également à qui de droit, et d'agréer ici l'assurance de ma haute considération.

« Le prince de Polignac. »

Quand on se représente l'effervescence des âmes, la colère des rues contre les signataires des ordonnances, l'on a peine à comprendre comment le prince de Polignac put écrire cette lettre avec un si grand sang-froid, un esprit si en dehors des faits menaçants qui l'entouraient; il semble qu'il ne vit pas au milieu de la société insurgée! Il ne sait rien, il ne veut rien voir : il demande les formes légales, la protection de la chambre des pairs, comme si le temps était encore à la charte et si les pouvoirs réguliers étaient suffisants pour le protéger! Il n'est qu'un vaincu malheureux qui redemande l'exil ou la captivité dans la prison d'État de sa jeunesse.

De Saint-Lô, le prince fut transféré, à travers mille périls, au château de Vincennes, demeure pour lui déjà bien connue, et qu'il salua avec un mélancolique respect. Jamais il ne perdit son calme; la Providence lui semblait une si grande loi, qu'il se soumettait à ses décrets sans murmurer. Le gouverneur, général Daumesnil, en fut vivement frappé; le prisonnier demanda un piano, pour consoler ses ennuis par la musique, et des crayons pour dessiner des sites, afin que le temps s'écoulât plus vite, et que les heures sonnées par le beffroi pussent passer plus rapidement.

Qui ne se rappelle Paris au mois de décembre 1830 et les périls de la société à cette époque d'agitation et de troubles? Dans ce lamentable procès des ministres de Charles X, on vit se lever, la pique en main, le bonnet rouge au front, la partie la plus hideuse de la population; s'il n'avait pas existé un gouvernement d'honneur et de force, décidé à sauver la vie des prisonniers, au prix même de sa sûreté, il y aurait eu du sang versé à flots. La révolution de 1793 n'était point morte encore; les prolétaires restaient les mêmes, avec leurs mœurs épouvantables, et un moment on put craindre que la démocratie, comme ce squelette dont parlent les légendes allemandes, ne grimpât avec ses ongles le long des murailles du donjon de Vincennes et, comme une vile araignée, ne vînt s'attacher à sa proie. Hélas! le parti royaliste oublieux ne rend pas une justice assez grande à ce pouvoir, si faible à son origine, qui fit tout pour sauver les ministres captifs, jusqu'à ce point de s'exposer lui-même à un bouleversement. Il n'y a rien de plus ingrat que les partis!

Dans ses interrogatoires, le prince de Polignac resta toujours le même, avec ce calme, cette indifférence qui désespérait ses amis et ses ennemis. La cour des pairs fut réunie pour le jugement; je dois le dire, le prince avait pleine confiance dans ce corps politique, composé d'hommes qui avaient assez vu les révolutions, les vicissitudes de la fortune pour juger avec calme, et sans esprit de parti, les actes et les personnes des derniers ministres de Charles X. L'important était de sauver leur vie, de les arracher, pour ainsi dire, à ces hurlements de la multitude, car enfin, quelle que fût la peine, elle ne serait nécessairement que temporaire. Dans les choses politiques, il n'y a rien d'éternel; la captivité n'aurait lieu que pour un temps. Ces mêmes hommes, frappés par un arrêt de justice, seraient rendus à la société, parce qu'au fond, ils étaient plus imprudents que coupables, et que tous étaient gens d'honneur; les années, qui marchent, effacent les terribles impressions des partis. J'ai dit autre part les détails de ce grand procès devant la cour des pairs [1], et la condamnation qui en fut la suite, le dévouement de M. de Martignac, l'attitude calme et digne du prince de Polignac à l'audience. Quand l'arrêt fut prononcé, M. de

(1) *L'Europe depuis l'avénement de Louis-Philippe.*

Polignac s'en moutra fortement ému, parce qu'il le croyait injuste et illégal. Il s'en exprima dans une lettre curieuse, presque immédiatement écrite à son défenseur, M. Mandaroux-Vertamy, et dont voici les termes :

« Au donjon de Vincennes, ce 22 décembre 1830.

« Le jugement, unique dans nos annales révolutionnaires, que la cour des pairs a rendu contre moi, jugement qui, j'espère, ne trouvera plus d'imitation dans nos discordes civiles, m'oblige, mon cher Vertamy, à vous prier de guider la princesse sur ce qu'elle doit faire, car il me semble que l'article 25 du code civil prescrit quelques règles à suivre. Je préfère qu'elle ne vienne pas à Vincennes de quelques jours; il faut attendre que l'irritation, vraie ou excitée, qui agite en ce moment la capitale, soit calmée. Dites-lui qu'elle ne s'afflige pas de ce qui vient de se passer ; elle me connaît, et elle sait qu'une âme trempée par trente années d'adversités ne se laisse pas abattre par une infortune de plus, surtout quand ce doit être la dernière; d'ailleurs, l'honneur ne meurt point; un roi de notre antique monarchie nous l'a dit; et les rigueurs du code pénal n'ont point de prise sur le sentiment. Répétez donc à la princesse qu'elle prenne courage; au reste, j'en aurai pour deux. Je désirerais seulement être transféré dans un lieu où je puisse être à même de faire un peu d'exercice et où il me fût permis d'avoir ma femme et mes enfants auprès de moi, les seules consolations qui me restent ici-bas. Après tout, je n'ai plus de volonté, plus de désirs à exprimer; j'accepte tout ce que m'enverra la Providence; je ne regrette que la peine que mes malheurs font éprouver à mes amis, et vous savez, mon cher et excellent Vertamy, que je vous place, à cet égard, au premier rang de mes victimes. Vous aurez sans doute vu le vicomte de Martignac; il était fort souffrant hier; on a bien mal récompensé son éloquence et ses bons sentiments; je m'en afflige autant pour lui que pour moi; un pareil défenseur devait être le gage d'une victoire certaine; je l'espérais, je l'avoue, lorsque j'ai vu avec quelle attention on l'écoutait; mais il y a des personnes dont l'oreille est bien loin du cœur. Adieu, mille amitiés, tout à vous,

« J. de Polignac. »

Je rapporte ce document pour bien faire connaître la nature d'esprit du prince de Polignac. Sa conscience allait toujours droit devant elle, sans tenir compte le moins du monde des circonstances et des difficultés. Il ne voyait pas que la cour des pairs et, puisqu'il faut le dire, le gouvernement lui-même, venaient de lui rendre un immense service, en l'arrachant des mains du peuple par un arrêt de captivité. Sans doute, au point de vue légal, il y avait quelque chose d'extraordinaire dans ce système de pénalité créé pour la circonstance, dans cet arrêt par induction, qui groupait les articles de lois difficilement applicables. Mais ce qu'il fallait voir en tout ceci, c'était l'intention du pouvoir, la noble tâche qu'il avait remplie, la volonté surtout de sauver les ministres de Charles X des fureurs du peuple. Cette nécessité motiva un peu d'arbitraire, bien permis chaque fois qu'il s'agit de garantir les accusés.

Après l'arrêt prononcé, M. de Polignac fut ramené à Vincennes, et je pense que ses affections politiques ne lui ont pas fait oublier tout ce que fit le pouvoir pour préserver sa vie. Ce donjon de Vincennes était si rapproché de Paris ! à la moindre émeute, on se porterait à cette extrémité du faubourg Saint-Antoine, si souvent agitée par les révolutions. Le conseil des ministres décida donc que M. de Polignac et ses collègues seraient transférés au château de Ham (il l'avait lui-même indiqué), forteresse gothique bâtie par le connétable de Saint-Pol pour y renfermer Louis XI, et que ce roi si rusé fit servir de prison au connétable de Saint-Pol. Ce lieu était triste, mais sûr; on n'avait à craindre ni une évasion, qui compromettrait le gouvernement dans sa force et sa popularité, ni une émotion sanglante de peuple qui tuerait moralement le pouvoir. Les personnes qui depuis ont visité le château de Ham peuvent se faire une idée assez exacte de la triste demeure de MM. de Polignac, de Peyronnet, Guernon-Ranville et Chantelauze : deux chambres au rez-de-chaussée, deux aux étages supérieurs, une salle à manger, peu d'espace, mais une certaine liberté. Les ministres pouvaient se voir, accueillir leurs amis, et, chose assez triste, il n'y avait entre eux que très-peu d'intimité dans un malheur commun; les mêmes divisions qui s'étaient souvent produites dans le conseil se réveillaient, et des reproches étaient adressés par les uns aux autres, comme pour dire : « Si je suis ici, c'est votre faute. » Au demeurant il y eut une grande fermeté d'âme en face de la captivité de Ham.

Le prince de Polignac partageait ses loisirs entre la musique, le dessin et la rédaction de quelques ouvrages politiques. Il me fit à cette époque l'honneur d'écrire une brochure remarquable contre mon travail *sur la Restauration*, qui alors venait de paraître. Certes, je n'avais jamais eu l'intention d'attaquer la personne du prince, et encore moins le captif de Ham, mais je me réservais toute liberté pour examiner sa politique, politique loyale mais

malheureuse qui avait perdu la branche aînée des Bourbons. Alors autour du prince de Polignac vinrent se réunir sa femme, d'origine anglaise, et d'un si noble dévouement, et ses enfants, fort jeunes encore, qui avaient vu et subi sa bonne et sa mauvaise fortune. L'amour de la famille était pour le prince de Polignac une religion exaltée. Il appartenait à une des plus illustres races de France; ses alliances le rattachaient à tout ce que la patrie avait de grands noms et de haute aristocratie, et comme une portion de cette aristocratie s'était ralliée au gouvernement nouveau, souvent le nom du prince était prononcé aux Tuileries. M. de Polignac doit rendre cette justice au roi régnant, qu'il ne chercha qu'une occasion pour faire cesser une captivité assez longue, une expiation assez cruelle d'une imprudence qui n'était au fond qu'un acte de dévouement envers les idées et les principes de la monarchie.

Depuis que le maréchal Sébastiani, par son second mariage, était devenu son proche parent, le prince de Polignac trouva en lui un défenseur persévérant. On doit cet hommage au comte Sébastiani, que non-seulement il apporta dans les conseils des idées modérées, mais encore qu'il se posa comme le constant protecteur de ceux qu'une grande infortune avait frappés. Lorsque les temps devinrent plus calmes, le comte Molé prépara une amnistie pour les prisonniers de Ham; et ce qu'il y eut de louable dans cet acte, c'est qu'on n'exigea d'eux aucune démarche qui aurait pu blesser leurs convictions. On ne leur demanda aucune parole, aucun serment : il ne suffit pas de rendre un service, il faut encore l'environner de ces formes de susceptibilité exquise qui ménagent les émotions de l'honneur. Par la teneur de l'amnistie, M. de Polignac dut passer à l'étranger. Il visita l'Allemagne, et devenu grand propriétaire en Bavière, il habita constamment Munich et ses environs, se livrant à l'éducation de ses enfants, à l'amélioration de ses terres, à la culture de l'esprit et du cœur. Il écrivit encore des brochures, des considérations morales sur l'état de la société, sur le mouvement des esprits; enfin, des Mémoires, des explications sur sa conduite politique; ces Mémoires supposaient sans doute un haut sentiment de délicatesse et une juste susceptibilité, mais, en vérité, ils offraient un singulier contraste avec la certitude historique. Je conçois qu'il pût se justifier d'avoir signé les fatales ordonnances, et accuser le maréchal Marmont de faiblesse et d'hésitation; mais établir qu'à Paris tout avait été prévu pour l'exécution des ordonnances, qu'il y avait eu force et habileté dans les mesures, et nulle faute dans l'exécution, c'était une thèse bien étrange en dehors des événements qui s'étaient passés sous nos yeux. Nous avions vu Paris abandonné par le pouvoir et livré à l'insurrection, le prince de Polignac sans force, sans direction, et ne croyant au péril que lorsque le drapeau blanc était déchiré sur la couronne en mille pièces!

L'exil du prince de Polignac fut même bientôt levé; une décision ministérielle lui permit de rentrer en France, pourvu qu'il ne vînt pas habiter Paris, précaution bien inutile, car l'opinion publique était heureusement ainsi affadie, que ce même peuple qui aurait déchiré les entrailles au prince de Polignac en 1830 s'inquiétait à peine de sa destinée. Il put traverser la France, son nom écrit en toutes lettres sur son passe-port, sans qu'il y eût un cri, une plainte. Partout, dans ce pays oublieux, il fut accueilli avec une sorte de respect. Le prince vint habiter Saint-Germain, cité mélancolique, qui longtemps servit d'asile aux Stuarts; Saint-Germain, avec ses vieux arbres, son château, abrite toutes les infortunes. Il diffère de Versailles (souvenir d'un grand pouvoir), parce qu'il respire le temps de la Fronde; c'est un pays déjà délaissé bien avant que la royauté se délaissât elle-même.

A Saint-Germain, M. de Polignac travailla constamment à expliquer sa vie politique, dans laquelle il trouvait peu de fautes, parce qu'elle avait toujours été dictée par le devoir. La maladie commençait à l'accabler; fatigué, goutteux, il se remuait à peine. La mort de Charles X et celle du duc d'Angoulême l'affectèrent profondément; religieux par croyance, il aimait à traiter les questions morales et politiques, restant toujours dans la conviction qu'il ne s'était pas trompé, et que la France l'avait méconnu; c'est toujours un peu la condition de ceux qui n'ont pas su la gouverner. La France est comme un cheval impatient de tout joug, mais lorsque le frein est bien posé, lorsqu'en le caressant vous ne le prenez point à contre-poil, il est docile et facilement dompté. Les fautes de M. de Polignac, je le répète, vinrent de nobles sentiments, de l'opinion exagérée qu'il s'était faite de la royauté et de lui-même, et surtout de l'ignorance absolue de la société telle que la révolution l'avait faite. Il s'était créé une France selon son honneur ou son blason, et le pays réel, n'étant plus compris ni gouverné, se joua capricieusement du pouvoir à ce point de briser une couronne.

A mesure que l'histoire populaire se jette dans des voies toujours plus étranges et fantastiques sur les époques contemporaines et sur les hommes qui y ont joué un rôle, je crois indispensable de persévérer dans la mission que je me suis donnée de garder la vérité historique comme dans un vieux reliquaire. De là, ces publications répétées qui me paraissent un devoir. Je voudrais lutter, s'il était possible, contre le torrent qui déborde partout et pousse la société dans une si fatale confusion d'idées. Je puis me tromper, sans doute, mais personne plus que moi n'apporte de conviction et de persévérance dans son œuvre.

Je publie un nouveau volume sur les diplomates européens; c'est encore la biographie des hommes de conservation et d'ordre, si tristement calomniés par l'école actuelle, et que je veux présenter dans la vérité et la certitude historiques. Il n'y a que délation et outrages contre ceux qui ont préservé la société des ravages de la guerre et de l'anarchie, tandis que les éloges sont prodigués à ces personnages sanglants des jours de la terreur républicaine, à ces gentilshommes sans mœurs, à ces avocats sans cause, à ces abbés défroqués, à ces procureurs tracassiers, ou à ces ignobles produits des rues de Paris qui composèrent la tourbe révolutionnaire. Les esprits de conservation sont flétris, outragés, les démolisseurs exaltés jusqu'aux cieux; la presse s'unit partout dans cette œuvre mauvaise; et peut-être me saura-t-on gré de persister dans ma tâche de vérité et de conscience.

J'ai choisi dans les diplomates anglais le marquis de Normanby et lord Aberdeen. La politique française de diverses époques est représentée par le duc de Mortemart, M. de Martignac, le duc de Bassano, le maréchal Sébastiani et le comte de Sainte-Aulaire; l'Autriche, par le baron de Thugut et le comte de Stadion; le Portugal, par le marquis de Palmella; la Suède, par les comtes de Lœwenhielm. C'est peut-être une hardiesse facilement expliquée lorsqu'on pénétrera au fond des personnages historiques, que de comprendre parmi les diplomates le roi Léopold de Belgique et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV; l'un mêlé à toutes les négociations importantes de l'Europe, l'autre qui a essayé pour l'Allemagne une œuvre hardie dont les résultats ne peuvent être encore appréciés. Enfin, comme dans mon opinion une force immense se rattache à la puissance catholique, j'ai osé aborder le caractère du pape Pie IX; je l'ai vu et jugé comme souverain temporel, homme d'État, comme novateur en présence du sacré collége, de l'Italie et de l'Autriche.

Ce sera donc encore l'histoire contemporaine par les hommes. Peu de réclamations me sont venues à la suite de ces volumes; j'ai cherché à

y mettre les soins les plus scrupuleux. Si quelques erreurs m'étaient échappées, je supplie qu'on les signale, car je ne me donne pas ce caractère infaillible que s'attribue, dans sa vanité, l'école philosophique contemporaine. Toute ma fierté, s'il est permis d'en avoir dans les œuvres humaines, sera d'avoir lutté de toutes mes forces contre l'erreur, d'éprouver une vive répugnance pour les choses vulgaires ou les applaudissements achetés par une renégation de principes, et surtout de ne pas chercher un vain bruit en soulevant des tempêtes. L'orgueil a perdu l'homme; c'est une tradition venue de Dieu dans les livres saints.

LES DIPLOMATES

ET

HOMMES D'ÉTAT EUROPÉENS.

QUATRIÈME SÉRIE.

I

LE MARQUIS DE NORMANBY

(CONSTANTIN HENRI PHIPS, COMTE DE MULGRAVE).

En 1822, à l'époque active du congrès de Vérone, on voyait à Florence un jeune homme à la mise élégante et excentrique, expression de ce dandysme anglais qui se conserve même à travers l'Europe dans cette race voyageuse : il étalait avec orgueil de beaux cheveux bouclés, un peu à la manière dont les portait le prince de Galles, devenu George IV; grand amateur de chevaux, de courses, d'enjeux, il avait introduit cette coutume de fêtes bruyantes au milieu des jardins de Florence, comme elle existait dans les plus verts cottages d'Angleterre; il pariait des sommes considérables, menait un grand train de maison dans son palais de l'Arno; à la différence de lord Byron qui, à cette époque, habitait Venise, ce jeune homme voyait beaucoup les Anglais ses compatriotes, les recevait avec affection dans sa délicieuse villa. On ne parlait que de lui et de sa toute jeune femme, qui faisait les honneurs de son salon d'une manière parfaite. Ce couple d'heureux époux était lord et lady Normanby dont tout Florence s'occupait alors.

C'était véritablement une vie d'artiste que celle du jeune lord s'occupant de tableaux, de statues, d'antiquités; écrivant quelquefois de petits sonnets, récitant les vers italiens du Tasse et de Métastase avec un goût parfait; puis en intime comité, lord Normanby jouait la comédie, et il la jouait bien; il excellait dans les petits-maîtres; la journée on la passait à cheval dans des courses lointaines à travers cette délicieuse campagne qui sépare Pise de Florence, où la vigne pend en guirlande sur l'olivier. Un jour on allait saluer le Campo Santo, les fresques du Giotto, le campanile, le dôme; le lendemain on se jetait sur la route de Rome; enfin, deux fois par semaine, lord et lady Normanby recevaient grande compagnie d'artistes, de peintres et de poëtes. J'ai cru nécessaire de bien faire connaître les commencements de la vie de lord Normanby, afin d'expliquer un peu ses ma-

nières actuelles; les Anglais qui ont trop longtemps habité l'Italie prennent des habitudes d'artistes souvent sans tenue, sans convenance, sans appréciation des devoirs et des formes du monde; de la roideur ils passent à la désinvolture : ils sont froids, guindés, ou bien ils s'abandonnent à tout le laisser-aller de la vie italienne. Cette observation n'est pas indifférente dans la suite de l'existence de lord Normanby.

Quelle était l'origine du lord si fastueux, si gai, si facile artiste? Qui l'avait porté à quitter l'Angleterre pour se retirer à Florence? Était-ce pure fantaisie, ennui, fatigue des émotions, ou bien, ce goût entraînant qui pousse les familles anglaises à s'éparpiller en oiseaux voyageurs? Y avait-il une cause particulière, sérieuse, politique? Ce motif tout parlementaire existait; mais avant de l'examiner avec l'attention qu'il mérite, il faut d'abord s'arrêter sur la famille de sir Williams Phips, baron de Mulgrave, vicomte, puis marquis de Normanby.

Les titres en Angleterre cachent souvent bien des origines moyennes; on s'imagine toujours, lorsqu'on voit quelques noms fastueux dont le souvenir et le retentissement se mêlent à la conquête normande ou aux annales de Henri VIII, que les titulaires d'aujourd'hui remontent à ces souches antiques, à ces traditions héraldiques; il n'en est rien pourtant : en Angleterre, et sauf quelques exceptions, le plus grand nombre des titres anciens ont été substitués, soit spontanément par un acte de la majesté royale, soit par mariage, alliance, achat de fief, de sorte que l'antique aristocratie se concentre aujourd'hui dans quelques familles historiques; le baronnage et le pairage remontent péniblement à trois siècles.

Le nom très-bourgeois du marquis de Normanby est donc celui de Phips; son premier ancêtre connu, James Phips, était un armurier de Bristol, ouvrier solide et fort qui, à l'époque de l'émigration pour les colonies, sous Charles Ier, dut partir, comme Cromwell, pour la Nouvelle-Angleterre, afin d'y chercher fortune. Il y trouva l'aisance dans son travail, et surtout une postérité immense, car la chronique veut qu'il ait eu vingt-six enfants mâles. Le seul d'entre eux qui acquit quelque illustration, le plus jeune, Williams Phips, devint un savant mathématicien, et surtout un des industriels les plus habiles, avec une hardiesse de conception et de projets que rien n'égale. Depuis le XVIe siècle un esprit d'aventure et de découverte réchauffait toutes les têtes : on rêvait incessamment des projets étranges, fabuleux, des fortunes rapides. Or toute la génération des colonies s'occupait des moyens de pénétrer au fond des flots, afin de recueillir les débris des galions, de trouver enfin une machine qui pût fouiller les entrailles de l'Océan et servir l'art admirable des plongeurs. Cette découverte paraissait d'autant plus utile qu'alors les mers de l'Amérique étaient sillonnées par de nombreux galions, chargés de lingots d'or, de doublons et de quadruples, que le nouveau monde envoyait en Espagne. Sir Williams Phips eut le bonheur d'appliquer sa première invention à la recherche d'un de ces navires qui avait fait naufrage sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, et ses efforts furent si heureux qu'il trouva de l'or en masse, comme dans les féeries ou dans les trésors des contes arabes. Sa position grandit alors, et le gouvernement anglais, voulant favoriser et ennoblir cette curieuse industrie, lui conféra le privilége de ces pêcheries d'or : de plus, sir Phips recevait le titre d'écuyer, puis de chevalier, un des premiers degrés de la noblesse anglaise. Comme dans la Grande-Bretagne la fortune est la base de toute dignité, de toute puissance, le chevalier Phips devint l'homme le plus important des colonies anglaises. Les idées aristocratiques s'emparèrent bientôt de lui; il fit à sa mort un seul et unique héritier qui vint avec un immense patrimoine s'établir définitivement dans la mère patrie.

L'aïeul et le père du nouveau chevalier Phips avaient été des industriels distingués; celui-ci fut un jurisconsulte éminent, studieux élève des lois, ensuite chancelier de l'Irlande; poste supérieur qui lui donnait la surveillance du code entier de ce pays d'exception : l'Irlande formait alors un royaume à part, avec son parlement, sa législation, ses coutumes; et cette dignité de chancelier grandit si considérablement l'origine des Phips, que le fils du chancelier d'Irlande put épouser l'héritière des Sheffield qui possédait par substitution une partie des biens de l'illustre race des Buckingham. Voilà donc l'arrière-petit-fils d'un simple ouvrier qui s'élève au premier rang de l'aristocratie anglaise. Cette aristocratie, profondément intelligente sur ce qui fait la force et la puissance d'une institution, se renouvelle par le passage incessant de la bourgeoisie riche, capable, dans les rangs de la classe privilégiée, de manière que l'illustration vient à la fortune, et la fortune à l'illustration; et cela sans dédain, sans mépris, sans envie de *fumer ses terres*, comme le disait avec un peu d'impertinence la gentilhommerie de France, fière et brave, spirituelle, mais trop dédaigneuse.

Par ce mariage, le fils du chancelier Phips devint lord Mulgrave, et membre de la pairie, où il commença de siéger un peu avant la révolution française. Je trouve dans les Annales des voyages que le premier baron de Mulgrave fut un des capitaines

de la marine britannique les plus remarquables, non pas seulement parce qu'il se battit bien pour l'honneur de son pavillon (cela est commun en Angleterre), mais parce qu'il eut en lui cet esprit de découvertes, traditionnel dans sa famille, et ce besoin d'intrépides aventures qui le firent aller jusque dans les mers de glace pour découvrir un passage aux pôles, à cette époque célèbre pour la navigation, et que venaient d'illustrer le capitaine Cook et l'amiral Anson. A son retour, le capitaine Mulgrave devint membre de l'amirauté, et siégea constamment avec les torys; il mourut à Liége, venant des eaux de Spa, en 1794, laissant, pour héritier de son titre et de sa pairie, son frère, qui portait le titre de marquis de Normanby, maître de l'artillerie, et père de l'ambassadeur actuel.

On me pardonnera cette longue généalogie. En France nous connaissons mal les familles anglaises, cette histoire des origines et des blasons; je crois que pour bien pénétrer la vie des hommes politiques, il faut remonter à leurs races, à leurs antécédents; on y découvre souvent l'explication d'un caractère et la clef de toute une carrière. Le marquis de Normanby, général d'artillerie fort distingué, avait épousé une jeune fille du comté de Durham, du nom de Sophie, fille de Christophe Mulling, la mère du lord Normanby actuel. Celui-ci naquit le 15 mai 1797, et fut envoyé, comme les jeunes lords, à cette éternelle école d'Harrow, où tous les hommes politiques de l'Angleterre ont été élevés. Il n'est pas un nom de pairie, de parlement qui ne se rattache au souvenir de ce collége: lord Byron, sir Robert Peel, Aberdeen, John Russell; dans cette école nulle distinction de partis, d'opinions et de classes, car la riche bourgeoisie s'y montre à côté de l'aristocratie souveraine. Les études d'Harrow-Hill créent même une sorte de familiarité entre tous les rangs; on s'en souvient dans les bonnes comme dans les mauvaises fortunes, et Byron à Venise gardait mémoire de ses jeux, de ses maîtres et de toutes les espiégleries de Robert Peel (1).

Encore enfant, déjà se révélait chez le jeune Normanby un goût d'art et de poésie; il faisait des vers fort médiocres. La langue anglaise a cela de particulier qu'avec des cadences sans rime, elle permet à tous la poésie, bonne ou mauvaise, à la hauteur des vers latins du collége, c'est-à-dire une suite de formules et de phrases coupées, sans pensée, sans inspiration: le jeune Normanby, envoyé au collége supérieur de Cambridge, s'y livra aussi passionnément à l'art de la comédie; il jouait de fort jolis rôles, on dit même avec esprit et distinction. Tout cela entrait dans les mœurs de l'Angleterre, des hautes classes qui composent la société choisie. Lord Normanby fit ensuite deux choses très-sérieuses dans la vie: il se mit sur les rangs pour une élection politique, et il se maria. En Angleterre, où l'expérience des traditions garantit contre les excès de la jeunesse, on demande peu de conditions d'âge; à la majorité de vingt et un ans, on peut être membre du parlement, on s'y frotte déjà aux affaires; si on est laborieux et travailleur, on entre dans les bureaux, et on acquiert ainsi l'expérience pratique avant un portefeuille; si l'on veut conserver son dandysme de jeunesse, sa vie de voyage, on se contente de mettre sur sa carte de porcelaine, *membre du parlement*, et avec ce titre on va habiter Naples, Florence, partout où le caprice vous appelle, auprès du pacha d'Égypte ou d'un nabab de l'Inde, avec la même insouciance (2). A vingt et un ans, le 18 août 1818, lord Normanby se maria à miss Marie Liddell, la fille aînée de lord Ravensworth.

Ce qui avait éloigné le jeune Normanby de ses fonctions nouvelles dans le parlement tenait à une cause politique que nous ne comprenons pas bien en France, parce que nos mœurs sont en complète opposition avec le véritable esprit traditionnel du système représentatif. En Angleterre tout est classé en partis, tout se divise avec une telle exactitude que chaque nuance trouve sa représentation, je dirai presque héréditaire; chaque ville, chaque bourg appartient de plein droit au parti tory ou au parti whig; quand on est nommé par une cité ou par un bourg qui professe l'une de ces deux opinions, on ne peut plus s'en séparer; on n'a plus la liberté de son vote, et quand on se résout à voter pour une couleur autre que celle que vous représentez, il faut nécessairement donner sa démission. Ce sont là des mœurs publiques que nous ne comprenons pas bien.

Il se trouvait donc que lord Normanby, tory de famille, élu par un bourg tory, était en complète opposition sur la question des catholiques avec le parti ministériel d'alors (le cabinet Liverpool), et sans hésiter il donna sa démission; libre désormais de tout engagement, le jeune lord visita l'Italie et vint se fixer à Florence avec lady Normanby. Dans cette vie de plaisirs et de distractions, et dans cette villeggiatura dissipée il attendait un temps et un cabinet plus conformes à ses opinions, mieux en

(1) Voir la notice sur sir Robert Peel.

(2) Je me rappelle avoir rencontré à Naples, à Rome, en Sicile, plus d'un membre du parlement que la session préoccupait très-peu, je vous le jure, à Sorrente ou dans les ruines de Pompei.

harmonie avec ses sympathies. Rien ne fut oublié pour donner de l'éclat à son séjour à Florence : musique, bals, peinture, et surtout le théâtre qui était resté la passion de lord Normanby; à cette époque se rattache une aventure de galanterie et d'enlèvement qui fit quelque bruit; lord Normanby avait le goût décidé pour les épisodes romanesques; il s'essayait dans le genre. Revenu à Londres, et se plaçant avec netteté sur le terrain de ses propres opinions, lord Normanby se porta comme candidat whig pour le bourg d'Higham; il fut élu, et vint siéger au parlement dans le franc whiggisme. Il y parla peu, se donnant alors tout entier à la vie d'artiste, d'écrivain, et, puisqu'il faut le dire, à l'art léger du romancier.

En Angleterre, il y a deux sortes de littératures : l'une populaire, gagnant son pain quotidien avec de l'encre, des plumes, et un labeur journalier, telle qu'elle est un peu parmi nous; l'autre aristocratique, qui sert comme de distraction à une grande partie de la fashion la plus élégante. Ce sont les heures de loisir que l'on consacre à la poésie, aux lettres, à l'appréciation des mœurs du temps. Dans ce pays, par la même raison que les ministres écrivent des articles de journaux, ou de longs commentaires dans les revues, les jeunes lords font des romans, les ladys de petites pièces de vers, ou des portraits de fantaisie, que l'on voit ensuite reproduits sous des couvertures de moire ou de velours, dans les keepsakes de la haute aristocratie. Lord Normanby put donc s'abandonner à ses goûts avec toute liberté; il put se livrer à ses fantaisies avec d'autant plus d'aisance qu'il était homme du grand monde, avec une fortune immense, et qu'il n'attendait pas un résultat d'argent de la publication de ses livres, et cela donne une vive allure de liberté. Le besoin a fait faire tant de mauvais livres, et souvent un mauvais livre est une mauvaise action.

Le roman anglais, aux derniers temps de George III, et au commencement de George IV, avait été entièrement dominé par le genre de sir Walter Scott, la peinture répétée des mœurs historiques, des légendes, des traditions. La place, à ce point de vue, était donc prise, et le sujet épuisé; il fallait quelque chose de neuf pour frapper les esprits, quelque chose surtout qui correspondît parfaitement aux habitudes et à la vie de lord Normanby, à ce dandysme du monde et d'artiste, et l'auteur prit pour texte les mœurs de son temps. Les trois premiers romans de lord Normanby portent les titres de : *Oui et non, le Contraste, Matilda*. Le but de cet article n'est pas d'apprécier le mérite littéraire de l'ambassadeur; tant il y a que c'est toujours la même donnée, la même pensée qu'il développe, les mœurs du monde élégant qu'il décrit. L'imagination ne se met pas en grands frais; ses personnages sont généralement froids, guindés; il n'y a ni événements d'invention, ni incidents fantastiques; on dirait, à la vue de tant de personnages roides, empesés, que la plume a été tenue par une main si gantée, qu'elle n'a pu rien écrire en dehors de certaines idées et de certains mots. Il n'entre point, je le répète, dans cette notice d'envisager le côté littéraire de lord Normanby ; ce travail, au reste, a été fait plusieurs fois dans les revues en Angleterre, et ceux qui ont quelque désir d'apprécier le mérite littéraire de Sa Seigneurie, n'ont qu'à parcourir les *Keepsakes* et les *Annuals illustrés*, depuis 1828 jusqu'en 1831, ils y trouveront prose et poésies de lord Normanby à foison. En France, nous n'avons plus l'Almanach des Muses (1).

Le succès de ses livres tenait plutôt au monde qu'il voyait qu'à la grandeur des conceptions. Je me borne donc à consigner ce fait littéraire dans la vie de lord Normanby, car la qualité d'auteur influera nécessairement sur sa vie politique; elle donnera à toutes ses notes diplomatiques, à tous ses écrits, une empreinte littéraire, ce qui n'est certes pas un mal. La diplomatie a besoin de littérature, parce que l'étude et l'élégance ne gâtent rien dans l'expression de la pensée, et dans un débat même technique.

Malheureusement le caractère d'auteur nous donne à nous tous un sentiment personnel démesuré, une irascibilité qui ne supporte ni le contrôle ni la critique; l'amour-propre n'a pas de limites : et lorsque nous restons auteurs dans la carrière des fonctions publiques, ministres ou diplomates, nous ne conservons pas toujours le calme et le sang-froid nécessaires dans l'appréciation des jugements que l'on porte sur nous-mêmes; les Muses sont charmantes, mais un peu prudes, colères et maussades; les artistes sont intempérants, emportés, très-souvent sans usage du monde sérieux. Ici se trouvera l'explication de bien des démarches inconsidérées dans la vie subséquente du marquis de Normanby.

Le jeune membre du parlement resta silencieux jusqu'à la formation du ministère de lord Goderich, en 1828, sorte de mixtion entre les torys et les whigs, manière de transition pour arriver à un cabinet plus nuancé dans une couleur ou dans une autre. Lord Normanby fit plusieurs discours remarquables en faveur des catholiques d'Irlande; il y montra du talent, du courage, et une volonté bienveillante pour l'émancipation religieuse, cho-

(1) Au reste, un des romans de lord Normanby, *Clorinde ou le Collier de perles*, eut un grand succès.

ses dignes d'éloge. La culture des lettres donne de plus larges pensées sur l'esprit, la justice et le droit public des nations. Celui qui a beaucoup étudié le cœur humain est nécessairement libéral, non point dans le sens que donne à ce mot le parti révolutionnaire, toujours étroit et mesquin, mais dans cette large condition qu'imprime à l'homme le sentiment moral et religieux. Ainsi, lord Normanby se déclara le partisan de l'émancipation des catholiques d'Irlande, si déplorablement opprimés sous le despotisme protestant; de remarquables discours lui donnérent une place distinguée parmi les orateurs du parlement. Il se fit aussi le défenseur de l'affranchissement des noirs, du bill sur le rachat des esclaves. De là une certaine renommée, bientôt acquise parmi les whigs, et, en 1832, lord Normanby fut un instant gouverneur de la Jamaïque, puis il accepta le sceau privé, dans le premier ministère de lord Melbourne, tandis que son ami lord Palmerston prenait les affaires étrangères (1).

Avant de pénétrer dans l'examen sérieux des questions diplomatiques qui s'agitèrent si nombreuses sous ce cabinet, il est besoin d'exactement caractériser une certaine école de dandysme anglais, antipathique à nos manières, à nos formes, à notre esprit, et qui se révéle spécialement parmi les hommes d'État du whiggisme nouveau. Dans notre histoire diplomatique, à quelque point qu'on la prenne, soit avec l'ancien esprit chevaleresque de la gentilhommerie sous Louis XIV, soit avec les formes rudes de la révolution française, ou les insolences du système napoléonien, on ne trouve rien de comparable à la suffisance d'une certaine école de diplomatie anglaise, si longtemps représentée à Constantinople par lord Ponsonby, à Madrid par M. de Villers (lord Clarendon), à Londres par lord Palmerston, et à laquelle se rattachent la vie politique et les formes de lord Normanby. Ce dandysme consiste surtout en une si parfaite assurance dans ses propres moyens, qu'il ne reste plus que le dédain pour les autres; puis des façons si absolues dans les questions politiques, qu'on daigne à peine les traiter du bout des lèvres, et avec les formes de commandement et d'injonction; école au demeurant fort déplaisante. Ceci rend les relations du corps diplomatique extrêmement difficiles avec les ambassades anglaises; quelles que soient la patience et la résignation des hommes polis, ce ton de suffisance porte avec lui-même un mépris de toute sorte de concours qui blesse avec quelque raison les susceptibilités les moins fières. Je crois que la plupart des fautes de lord Palmerston, comme celles de lord Normanby, viennent de ces sentiments extrêmes : vanité littéraire, manque de formes, orgueil de son pays, sentiments au reste très-honorables, si on laissait un peu la place aux autres légitimes amours-propres, et à la majesté d'autres nations qui peuvent se placer à l'égal de l'Angleterre, si haute et si fière qu'elle puisse justement se poser. J'ai résumé dans l'article de lord Palmerston l'histoire de cette première administration des whigs.

Lorsque M. Peel forma son cabinet, en 1835, le ministère de lord Melbourne se retira tout entier, et le marquis de Normanby suivit la fortune du parti auquel il appartenait. En Angleterre, les choses se passent ainsi, avec une rectitude parfaitement exacte; il y a peu de transactions et de mélange : le pouvoir est moins un moyen de fortune qu'une situation qu'on accepte pour mettre en pratique les principes entiers de sa vie; votre opinion, en un mot, se formule comme gouvernement : on est au ministère en vertu de certaines idées, et l'on en sort lorsqu'il est impossible de les réaliser. C'est précisément pour n'avoir pas exactement accepté ces principes de conduite que sir Robert Peel est si profondément déchu dans son propre parti; tory, il a développé avec énergie les principes whigs, qui n'appartenaient ni à ses antécédents, ni à sa vie politique, et ceci perd un homme d'État en Angleterre, où tout se décide par les traditions : la vie politique est là d'une grande unité; on naît et l'on meurt avec la même foi. Si M. Peel croyait les opinions whigs l'expression de la vérité, il devait leur céder la place. Il n'est pas indifférent à la morale d'un pays qu'un homme d'État passe d'un parti à un autre. Les fausses situations font un mal étrange à la vie publique des peuples.

Sir Robert Peel tomba dans cet essai d'un ministère mal réfléchi, John Russell fut appelé à former un nouveau cabinet. Dans cette combinaison, comme il fallait une place à lord Normanby, en rapport avec ses principes, il accepta le poste de lord-lieutenant d'Irlande, et voici en vertu de quelles idées. La plaie profonde de l'Angleterre, c'était l'Irlande, depuis trois siècles attachée à ses flancs. Il était difficile de n'y pas prêter attention; la misère y était affreuse, l'agitation immense. Un gouvernement eût donc été fou de laisser ainsi un pays périr sous l'émeute et la faim. Là était la difficulté de tous les temps. Cette mesure était également indispensable dans la situation parlementaire du ministère whig; ce cabinet, pressé par les torys, ne pouvait se soutenir que par l'appui du parti irlandais; O'Connell l'avait promis moyennant certaines concessions, et la première de toutes,

(1) Voyez mon travail sur *l'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

c'était le choix de lord Normanby comme lord-lieutenant d'Irlande, parce qu'il avait montré dans toutes ces circonstances un esprit libéral et favorable à l'émancipation. Fort aimé des amis d'O'Connell, lord Normanby pouvait donc rendre de grands services, appeler incessamment l'attention de l'Angleterre sur ce malheureux peuple, afin de lui éviter le désespoir et la révolte; il fallait, en lui assurant une situation plus heureuse, faire naître en lui peu à peu le calme et la modération des pensées; remplacer l'agitation par l'espérance, la tourmente politique par un système de concessions réciproques. On doit rendre cette justice à lord Normanby qu'il s'acquitta de sa tâche difficile avec une intelligence très-distinguée et une libéralité de principes très-louable; il fut populaire sans esprit de révolution. Tout en repoussant le principe factieux de la séparation, il parvint néanmoins à satisfaire les exigences impérieuses d'O'Connell, et par ce moyen, il réussit à donner au ministère whig les deux résultats qu'il espérait, le calme de l'Irlande et l'appui du parti d'O'Connell dans le parlement. A cette occasion, lord Normanby reçut de son souverain le titre de marquis, un des plus élevés en Angleterre. Il s'opère dans la noblesse anglaise une sorte de défiguration incessante par les noms, les titres, les pairages, les concessions qui arrivent, soit par la puissance royale, soit par l'hérédité de race; tel homme d'État longtemps connu sous un nom très-vulgaire, Jenkins, Phips, prend un titre d'aristocratie, vieux comme la conquête normande; pourtant le nouveau titulaire n'a rien de commun avec l'antique lignée dont il usurpe l'illustration traditionnelle. Cette modification rend très-difficile l'histoire des hommes d'État d'Angleterre, lorsqu'on n'est pas familiarisé avec le blason et l'histoire personnelle de chaque race.

Cependant, la situation de lord Normanby en Irlande n'était pas complétement bonne; les whigs pouvaient bien, jusqu'à un certain point, faire des concessions aux catholiques, serrer la main à O'Connell, mais chacun savait que le dessein définitif de l'agitateur était la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande, résultat révolutionnaire auquel aucun cabinet ne pouvait souscrire. O'Connell appelait un parlement séparé, une administration à part; il imposait, enfin, le *repeal* du bill politique de M. Pitt qui, durant la guerre de la Révolution française et de l'Empire, avait cherché à fondre les deux nationalités sous une même dictature, pour donner plus de force au royaume-uni (1).

(1) Au moment où j'écris ces lignes (Gênes, 18 mai 1847), O'Connell vient de mourir non loin de moi. C'était un homme de physionomie assez vulgaire.

En ce qui touche la situation de l'Irlande, il faut toujours distinguer trois points dans les difficultés qui s'agitent : sa religion, son bien-être et son indépendance politique. Sa religion, nul ne peut lui refuser le droit de faire cesser l'oppression qui vient d'une époque de barbarie et de conquête; l'abaissement religieux de l'Irlande était une honte pour l'Angleterre; cette féodalité d'évêques et de prêtres anglicans, ce système qui accablait le pays sous les dîmes, formait un ensemble d'iniquités qui ne pouvait durer sous une civilisation aussi haute que celle de l'Angleterre. Avec la liberté religieuse, le gouvernement devait incessamment s'occuper du bien-être matériel de l'Irlande, parce qu'il y avait quelque chose de sinistre et de sauvage dans cette condition d'un peuple condamné à mourir de faim : améliorer les cultures, multiplier les moyens de communication, faciliter le transport des produits de l'Irlande, agrandir son commerce, tout cela devait exciter l'incessante et vive sollicitude du gouvernement. Le seul point donc où devait commencer la véritable lutte politique, la division radicale entre les deux écoles, c'était la question du *repeal* du bill, le dernier but moins encore d'O'Connell que de ses amis extrêmes; car lui était un homme modéré : s'appartient-on jamais quand on est la tête d'un parti? Les souffrances même de cette population n'étaient exploitées que pour arriver à ce dernier résultat, l'histoire, hélas! de presque toutes les grandes luttes : les griefs réels servent de passe-port aux ardentes exigences. Les souffrances de l'Irlande n'étaient que des moyens, des façons d'éloquence pour aboutir à la destruction de l'œuvre de Pitt qui avait marché, dans sa pensée vigoureuse, à l'unité des trois royaumes. Au point de vue d'une politique élevée, le plus beau résumé de l'histoire d'Angleterre n'était-il pas d'être parti de l'heptarchie saxonne pour arriver successivement à la grande fusion d'unité nationale? Détruire ce résultat c'était remonter à la barbarie; les whigs même, les radicaux intelligents ne pouvaient aller jusque-là.

C'est parce que lord Normanby s'était un peu trop lié aux idées d'O'Connell, qu'il ne fut point conservé dans cette vice-royauté d'Irlande; lorsque les whigs arrivèrent pour la seconde fois au pouvoir, on craignait d'être débordé par le parti irlandais. Lord Normanby, leur ami trop ardent, fut donc ministre de la marine pendant quelque temps, spécialité pour laquelle il était fort impropre; mais en Angleterre, avec les priviléges de l'amirauté, le ministère de la marine n'est jamais qu'une situation parlementaire. Quel était le caractère de lord Normanby? Une certaine élégance de formes, une manière caustique, et toujours parfaitement litté

raire, de voir et d'apprécier les questions, un peu de fatuité qui lui faisait trop dédaigner les longs services, les expériences dont il avait des exemples dans sa propre famille : les Phips, les Mulgrave avaient fourni d'excellents marins. Si la littérature donne une connaissance superficielle, une certaine droiture d'esprit, une manière facile de juger les choses et les hommes, elle a aussi ses inconvénients. On papillonne superficiellement, on dedaigne les spécialités, on se croit une science générale, une universalité souveraine qui prend indirectement toutes les formes, se multiplie dans toutes les situations. Lord Normanby ne resta donc que quelque temps au ministère de la marine pour passer à celui de l'intérieur, plus dans ses goûts, dans ses attributions. D'ailleurs en Angleterre, que font en général les diverses natures des ministères à des hommes purement politiques, choisis dans le parlement par un revirement d'opinion, et si désignés qu'ils doivent nécessairement arriver à la position que leurs antécédents ont faite? Une fois membres du cabinet, leur préoccupation est de faire dominer l'idée qu'ils représentent, les amis qui les ont entourés. Quant à ce qu'on appelle le matériel des affaires, l'administration positive, elle dépend moins d'eux que des sous-secrétaires d'État, hommes de bureaux et de dossiers. Ainsi la plupart des actes de chaque département se font par l'exclusive action des sous-ordres dont l'expérience est vieille et dont l'aptitude s'est longtemps façonnée. J'ai dit, par exemple, à l'article de lord Palmerston, qu'avant de devenir un homme politique, Sa Seigneurie avait occupé plus de vingt ans le simple poste de sous-secrétaire d'État au département de la guerre, et qu'il s'y était montré actif et véritablement spécial.

Le ministère de John Russell se retira tout entier pour faire place aux torys et à M. Peel. Le marquis de Normanby donna sa démission avec ses amis; il résolut de visiter encore une fois sa chère Italie, attendant tout des circonstances et de la belle position que M. Peel faisait au parti whig par ses concessions. Il n'y eut rien de plus extravagant, de plus en dehors des conditions d'un homme politique d'une certaine gravité que la conduite de sir Robert Peel dans les trois dernières années de son ministère de 1843. C'était manquer de tact et de sens que de se jeter, lui avec ses amis, dans un libéralisme outré. M. Peel et les torys ressemblaient un peu alors aux légitimistes français qui, en abdiquant leurs principes, appellent ou aident la république en exagérant les doctrines de liberté. Chaque homme et chaque chose doivent être incessamment en rapport, et chaque situation doit s'harmoniser avec les personnes : aux conservateurs, l'ordre, l'unité; aux novateurs, l'anarchie, le désordre. Que si un républicain exagère les principes monarchiques, ou un monarchiste les principes républicains, l'un et l'autre perdent alors la valeur des principes et leur moralité personnelle. M. Peel fit donc un tort immense à son parti, et un plus grand tort à lui-même, dans ce ministère stérile et remuant qui mit en péril la constitution d'Angleterre. Lord Palmerston et lord Normanby purent espérer, sans porter leurs prévisions trop loin, un prochain retour aux affaires; les choses étaient déjà prêtes lorsque l'un et l'autre visitèrent Paris à leur retour d'Italie. Cette rencontre, en avril 1846, fut moins un hasard qu'un rendez-vous sérieux sur ce terrain de France qu'on avait besoin de tâter, parce que là se faisaient les grandes affaires. Lord Palmerston allait reprendre le département des relations extérieures et, dans sa pensée, lord Normanby accepterait l'ambassade de Paris; tous deux donc voulaient se poser en présence des hommes d'État et des corps politiques en France. Ils virent beaucoup de monde; charmants de manières et de discours, ils cherchèrent à effacer les préventions fâcheuses que l'on gardait à leur égard depuis les négociations de 1840, si maladroitement accomplies par M. Thiers.

Les choses étant ainsi préparées, à la formation du dernier ministère de 1846, avec lord Palmerston, le marquis de Normanby accepta l'ambassade de Paris, poste que l'on considérait comme très-important. Ici se présentent, sous un triple examen, le caractère du noble lord, la société dans laquelle il va résider, et enfin l'esprit du gouvernement auprès duquel sa cour l'accrédite. Lord Normanby, homme aimable, causeur vif, piquant et d'une éducation très-avancée, aurait nécessairement un salon agréable; ses habitudes littéraires, sa fréquentation d'un monde d'artistes, le souvenir de sa vie florentine, pourraient lui donner ce lustre, cette grâce parfaite, attrayante, mais souvent aussi cet oubli des grandes convenances du monde dont les Anglais donnent trop souvent l'exemple lorsqu'ils ne sont pas dans l'extrémité opposée; sa condition d'homme de lettres, et il n'y avait jamais renoncé, avait laissé sur lui l'empreinte d'une susceptibilité, d'une vanité d'auteur, d'un amour-propre qui, je l'ai déjà dit, est un peu notre caractère à nous tous, qui écrivons tant bien que mal sur les choses humaines. Il devait en résulter qu'au premier choc, à la plus simple résistance, lord Normanby s'arrêterait, ferait la moue comme une belle femme blessée, ou bien le matamore comme un héros de ses romans fashionables. On voit ces choses-là chez les gens de lettres à un plus haut degré que chez les hommes politiques qui ont ap-

pris la patience. Après avoir créé des types fantastiques, les romanciers s'identifient avec le personnage qu'ils ont inventé ; ils en deviennent la personnification sincère, avec leurs pompes et leurs ridicules. Je ne fais de cela aucune application ; lord Normanby, comme tous les auteurs, devait subir les effets de cette maladie de l'imagination et de l'orgueil.

Ensuite la haute société française, dans laquelle lord Normanby allait vivre, est de sa nature peu patiente envers ceux qui méconnaissent ses droits aux égards et aux respects. Si elle va au-devant des étrangers avec une cordialité bienveillante, elle exige que, par réciprocité, ceux-ci respectent le pays et jusqu'à ses préjugés. Lord et lady Palmerston, lord et lady Normanby, avaient été comblés d'égards lors de leur passage à Paris avant la formation du ministère whig; l'ambassadeur et l'ambassadrice l'oublièrent un peu trop quand ils revinrent officiellement prendre possession de l'hôtel du faubourg Saint-Honoré ; non pas que lord Normanby cessât d'être un homme aimable, mais il manquait de cet usage du monde qui est la vie sociale; il restait trop l'artiste de Florence, avec le souvenir de l'existence étourdie et facile sous le soleil d'Italie. L'ambassadeur ne comprit pas assez les distinctions de rang, la hiérarchie si respectée pourtant en Angleterre.

Il faut encore ajouter que toute cette école des whigs s'était fait de fausses idées sur le caractère et l'esprit du pouvoir auprès duquel lord Normanby était accrédité : je ne parle pas du souverain, dont l'intelligence était trop supérieure et la position trop élevée pour que les petites irritations pussent l'atteindre, mais du ministre qui, par sa position spéciale au département des affaires étrangères, devait avoir à traiter des questions sérieuses avec lord Normanby. Malheureusement ses amis les whigs avaient pris comme type commun des hommes d'État en France M. Thiers. En 1840, on avait vu ce ministre étourdi s'aventurer en aveugle, puis reculer en enfant; et de là lord Palmerston avait conclu sans doute qu'avec tous les ministres français et dans toutes les questions on pouvait agir de la même manière; qu'ainsi que M. Thiers, M. Guizot s'aventurerait sans réflexion pour reculer ensuite avec faiblesse. Ici lord Normanby se trompait étrangement, et ses amis avec lui. Chaque homme a son type, chaque époque son caractère; M. Guizot appartenait par son origine à l'école de la Restauration, c'est-à-dire à un gouvernement de dignité, de raison et de tempérance. Il ne ferait donc pas une parade de stratégie, comme au cirque; il n'invoquerait pas l'époque impériale (époque sur laquelle ses jugements n'ont rien d'enthousiaste); mais, comme toute l'école de MM. de Talleyrand, de Richelieu, de la Ferronnays, il n'oublierait jamais qu'il existait une France, digne, forte, traditionnelle, et que, si son gouvernement ne doit insulter personne ni favoriser les idées de désordre, il ne doit point non plus se laisser insulter; il savait qu'un pouvoir sérieux ne doit agir qu'après mûre délibération, mais aussi que lorsqu'il a pris un parti d'honneur et de devoir, il doit y demeurer ferme. A tout cela j'ajoute cette autre conviction fort élevée chez M. Guizot, qu'un pays éclairé tel que l'Angleterre peut bien se laisser entraîner par des questions d'amour-propre, actives, irritables, mais que tôt ou tard ce pays revient à ce qui est juste et vrai. Non, il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir de divisions assez profondes entre deux grands peuples pour qu'ils fussent prêts à adopter des colères sans motifs et des susceptibilités toutes personnelles.

Jusqu'à la question des mariages espagnols, lord Normanby se tint dans le meilleur rapport possible : ses salons furent ouverts, un peu confusément sans doute; en tous les cas, avec une extrême bienveillance. Les manières de Sa Seigneurie, témoignantes avec des gestes un peu italiens, plaisaient au monde artistique ; les affaires semblaient moins occuper l'ambassadeur que la musique, la peinture, en un mot la vie facile de Paris. L'ambassadeur affectait même une grâce particulière, secondé dans les honneurs de sa maison par lady Normanby. Mais lorsque la question des mariages espagnols fut soulevée, le caractère limpide et gracieux de Sa Seigneurie s'altéra tout d'un coup, et alors vinrent cette correspondance, ces rapports, qui depuis ont reçu la plus grande publicité. En généralisant ces dissentiments, on peut les placer dans une sphère de vérité historique qui doit les dépouiller de beaucoup de singularités. En effet, le vrai point de la question qu'aucun débat ne pouvait modifier, c'était la dissidence essentielle, traditionnelle, qui, à toutes les époques et dans toutes les situations, devait exister entre la France et l'Angleterre sur les mariages espagnols; ni les justes convenances des personnes, ni les précautions de phrases, ne pouvaient changer la nature des choses, la tradition des intérêts. Quand on disait qu'on était d'accord sur tous les points, c'était un mensonge ou une illusion; par la force des choses on devait ne pas tout se dire et agir séparément. Les caractères devaient donc s'altérer par la situation étrange d'une alliance de principes et d'une séparation d'intérêts. Voici en effet deux gouvernements qui, placés pour chaque détail des affaires chacun dans des positions hostiles, néanmoins doivent vivre d'accord sur l'ensemble de la

politique; c'était une des plus grandes difficultés, parce que les deux situations s'excluaient l'une par l'autre; on devait s'entendre cordialement et marcher dans des buts divers. Voilà ce qui explique comment des caractères évidemment loyaux ont pu suivre une ligne de conduite secrète et séparée, et cela par la force des choses. D'ailleurs, et il faut bien admettre ceci en diplomatie, c'est que suivre et développer un système particulier utile à son pays, et chercher à le faire triompher par des moyens de finesse et d'habileté, ce n'est que de l'art usuel, admis, reconnu. La loyauté dans ces sortes d'affaires ne consiste qu'à tenir la parole donnée, les engagements pris; sur tout le reste, on demeure libre de sa ligne, de sa politique, et l'habileté consiste à la faire triompher. Ainsi la France a pu très-librement soutenir et développer ce principe : « qu'elle n'admettait pour le mariage de la reine Isabelle qu'un membre de la maison de Bourbon. » Ce principe posé, et pour le faire réussir, elle a pu légitimement employer tous les moyens qui rentrent dans les éléments et les labeurs de la diplomatie; ici elle restait pleinement dans son droit; elle n'eût trompé qu'au cas où elle aurait dissimulé son but ou changé de principe. De son côté, et je reste dans les conditions impartiales, la diplomatie anglaise a pu soutenir, appuyer un candidat de son choix, sans excepter le prince de Cobourg; c'était son droit; si elle n'a pas réussi, c'était sans doute parce que sa combinaison n'avait pas de chances, ou que son habileté a fait fausse route. Si donc M. Bulwer à Madrid avait remporté la victoire et conclu les mariages dans sa pensée, nul n'avait à s'en plaindre, chacun usait de son privilége d'ambassade et de sa légitime action.

Il était incontestable qu'après l'événement des mariages espagnols, les dissidences qui s'élevaient entre lord Palmerston et M. Guizot devaient bien embarrasser la position de lord Normanby à Paris. Dès les premiers pas on le voit timide, hésitant et sans parti pris; l'homme de bon goût, le gentilhomme va rendre ses hommages à l'infante duchesse de Montpensier, et pour se justifier il établit la distinction un peu subtile entre la double qualité d'infante d'Espagne et de duchesse de Montpensier. Lord Normanby, toujours à l'imagination un peu romanesque, refuse de voir l'une et salue l'autre (1) dans la gracieuse et jeune princesse. Il paraît à la cour sous un aspect et ne veut pas qu'on l'aperçoive sous un autre, comme ce masque à deux visages qu'il avait admiré à Pompeï. Ces subtilités rentrent-elles dans l'esprit de notre temps sérieux? On les dirait empruntées à la scolastique, aux thèses d'université.

Cette petite affaire prend bientôt des proportions plus graves; les choses s'enveniment, et pourtant sur les faits les plus simples, dans un pays de parlement et de paroles, à la suite des explications de M. Guizot à la chambre des députés! Il est inconcevable qu'un homme comme lord Normanby, qui appartient à un pays où les ministres chaque jour expliquent et développent leur situation, racontent les affaires de la diplomatie dans le parlement, quelquefois avec aigreur ou inconvenance envers les gouvernements étrangers, puisse s'irriter de quelques paroles moins insultantes que les phrases vingt fois jetées par lord Castlereagh, M. Canning ou lord Palmerston lui-même sur la politique de la France. Cependant, par un mouvement de colère né de la situation même, ou par une susceptibilité par trop chevaleresque de l'ambassadeur, ce qui est un simple accident devient une grosse affaire; lord Normanby s'en affecte comme s'il était offensé personnellement, comme si pour contester un point, une opinion, un fait, on lui donnait un démenti; comme si dans les affaires publiques, dans les procès, il n'y avait pas toujours deux parties en cause qui affirment deux choses différentes, sans pourtant se croire offensées jusqu'à ramasser une épée pour croiser le fer, comme un mousquetaire aux temps de Louis XIII et de la Fronde.

Il fallait que ces irritations fussent bien vives, puisque le marquis de Normanby eut la faiblesse de faire une question personnelle d'une dissidence momentanée des deux gouvernements; il perdit même en cette circonstance le sang-froid nécessaire à un homme d'État. Il se comporta en auteur susceptible et irrité, en artiste plein de rancune de ce qu'on doutait de la valeur de son œuvre; il mêla donc les irritations de sa personne aux difficultés déjà si grandes de la position; le marquis de Normanby fut en cette circonstance au moins aussi personnel que lord Palmerston. On vit, chose assez étrange, des hommes d'État gâter les affaires de leur gouvernement à cause de leur amour-propre.

J'ajouterai que, dans la singulière voie de susceptibilité irritée que le marquis de Normanby avait choisie, il recevait les conseils, les avis, les encouragements bienveillants des hommes et des journaux qui occupent le monopole du patriotisme. J'aime à croire pour l'honneur du journalisme qu'il était plutôt inintelligent que sciemment coupable; il serait trop déplorable de penser qu'il était en rapport réel avec l'ambassadeur. Cependant les faits sont là, les articles subsistent; le parti qui se disait national se faisait anglais : « tous les torts étaient à M. Guizot, toutes les

(1) J'ai traité toutes ces questions dans un livre spécial sur les mariages espagnols.

gloires pour lord Palmerston et le marquis de Normanby, qui seuls avaient bien agi; nous avions manqué à la France dans la question des mariages, nous avions tort dans nos formes avec l'Angleterre; » on aurait dit que la polémique des journaux était datée de Londres et que les articles étaient écrits à l'ambassade du faubourg Saint-Honoré. Ceci flattait lord Normanby; il aspirait à devenir un chef politique et parlementaire à Paris; il se vit déjà le protecteur d'un nouveau ministre qui succéderait à M. Guizot; comme l'Angleterre avait fait à peu près ce qu'on avait voulu avec M. Thiers, et que celui-ci à toute phrase faisait l'éloge de l'alliance anglaise, on espéra à l'ambassade anglaise un cabinet de centre gauche. Dans cet état il fallait frapper fort sur M. Guizot, qui avait eu le tort de rester Français. De là, cette invitation de bal envoyée par erreur au nom de l'ambassade anglaise, et désavouée avec affectation.

Le marquis de Normanby fait bien de se défendre de toute intention dans cette conduite d'un homme qui n'aurait pas su vivre; boutade d'un bravo de Florence ou d'un artiste de Callot à longue rapière. Entre certaines gens, nous concevons qu'il y ait des impertinences qui ne vont pas loin, parce qu'elles ne portent pas haut. Mais les hommes importants doivent toujours se traiter au sérieux, et ne pas user entre eux de ces mauvais airs de matamore qui ne vont bien à personne; alors même qu'il y aurait des griefs considérables entre eux, ils doivent toujours être placés à leur rang, à leur dignité; et ceux qui les insultent se blessent eux-mêmes profondément. Le marquis de Normanby put le voir à ce bal de son ambassade, sorte de manifestation qu'il avait préparée, où un si petit nombre de notabilités vint assister; on y compta, sans doute, quelques noms honorables, mais que l'aigreur, ou les prismes de l'opposition, aveuglaient à ce point de ne pas leur laisser comprendre qu'ils commettaient une faute. Les chefs et les adeptes du parti national y assistèrent avec une extrême complaisance, tandis que la majorité de la chambre, le parti conservateur, se groupait dans le salon modeste de M. Guizot, qui, le même soir, avait réception. On put donc de tous côtés immédiatement reconnaître que la position de l'ambassadeur était radicalement fausse, et qu'il fallait prendre un parti: ou la retraite ou l'amendement, après qu'on eut essayé, mais en vain, de renverser le ministère. Le roi se montra, toujours comme un Bourbon, plein de dignité; et toute intrigue fut repoussée avec la certitude que M. Guizot serait défendu contre les menées anglaises, que soutenait avec son patriotisme habituel le parti révolutionnaire en France.

Le système de lord Palmerston avait pu être contrarié par le résultat des négociations espagnoles; cela se conçoit et s'explique; il ne l'avait même pas caché en plein parlement. Mais, en supposant les dissidences les plus saillantes entre les deux cours de Londres et de Paris, ce n'était pas une raison pour compliquer cette situation, déjà si difficile, par une querelle personnelle d'ambassadeur, qui rendrait les relations d'homme à homme impossibles. Il y avait donc deux partis à prendre, je le répète : ou rappeler le marquis de Normanby, ce qui était capital, ou lui indiquer une voie de retour et de conciliation qui lui rendrait possible encore le séjour diplomatique à Paris. Lord Palmerston, à travers quelques défauts de caractère, est un homme sérieux, qui aime les résultats d'affaires; et non-seulement en Angleterre, mais en Europe, il aurait été blâmé d'accepter d'une façon absolue toutes les démarches et les étourderies de l'ambassade de Paris. Ce retour vers les convenances lui paraissait d'autant plus impératif, qu'après avoir consulté tout le corps diplomatique, à Paris comme à Londres, les torts avaient été donnés à lord Normanby, assez léger pour méconnaître et insulter le côté grave et éminent du caractère de M. Guizot; donc, avec une franchise qu'il faut louer, lord Palmerston écrivit au marquis de Normanby pour l'inviter à sortir d'une façon quelconque de la position délicate et personnelle où il se trouvait, par une démarche qui honorerait son caractère, tout en élevant celui de M. Guizot.

Cette démarche était simple; on devait choisir le doyen du corps diplomatique à Paris, le comte d'Appony, esprit si sage, si modéré, comme souverain arbitre du différend entre M. Guizot et lord Normanby, et celui-ci réglerait lui-même les formes à suivre et les paroles à échanger pour un rapprochement. Tout cela se fit avec l'esprit de convenance qui distingue le comte et la comtesse d'Appony; il ne fut dit de part et d'autre que des choses dignes; les querelles personnelles s'effacèrent devant la gravité d'une situation de gouvernement à gouvernement, et lord Normanby put désormais rester dans un poste que son esprit et les grâces de ses manières lui rendent si facile. M. Guizot accepta une invitation à dîner très-empressée, et lord Normanby vint à son tour dîner aux affaires étrangères. Nous avons si peu d'aristocratie aujourd'hui, et un si grand besoin de formes, qu'il eût été à regretter que le mauvais ton ne fût pas laissé à une seule école; on peut se séparer de principes, être hostiles d'intérêts, mais entre les hommes comme entre les gouvernements il doit demeurer des traditions de convenance que nul ne peut oublier.

Les affaires reprirent d'elles-mêmes leur cours habituel, et le marquis de Normanby ses habitudes de vie, qui restaient toujours faciles, littéraires, artistiques, souvent pas assez gardiennes de sa véritable dignité. Le monde reçu par lord et lady Normanby n'était pas assez choisi, et se ressentait de sa vie de Florence; l'ambassadeur fréquentait les théâtres, plus les petits que les grands, et l'on pouvait apercevoir le noble couple à plus d'une avant-scène de mélodrame, fort appliqué à la contemplation des scènes de boulevard. Mais ces facilités ne regardaient plus que le caractère personnel de l'ambassadeur, homme aimable, spirituel, chez qui le goût des lettres domine tous les autres. Quand on a mené la vie d'un romancier avec plus d'un roman dans sa propre vie, il en reste toujours quelque chose. Florence! Florence! lorsqu'on a vécu avec ta liberté d'artiste, peut-on tout à fait l'oublier pour l'existence grave d'un diplomate en France?

II

LE DUC DE MORTEMART

(CASIMIR-LOUIS-VICTURNIEN DE ROCHECHOUART).

Il se révèle dans le caractère humain des phénomènes si étranges, des oppositions si saillantes, qu'on peut difficilement en expliquer les mystères. Voici, par exemple, le duc de Mortemart, si incontestablement brave lorsqu'à dix-huit ans il commença sa carrière au milieu des champs de bataille d'Austerlitz et de Friedland; il affronte la mitraille, le premier au feu; il s'élance, comme le veulent son devoir et sa naissance, partout où il y a péril et gloire; et, continuant cette même carrière d'honneur et de services, il devient plus tard un négociateur ferme et habile, pendant sa première ambassade à Saint-Pétersbourg, en 1828 (1).

Voici maintenant ce même duc de Mortemart, en 1830; le noble roi Charles X lui confie une mission difficile, mais enfin qui n'est ni au-dessus de son courage, ni au delà de ses moyens. Il s'agit, pour sauver sa couronne, de porter à Paris les ordonnances qui constituent un nouveau ministère, dont lui, duc de Mortemart, a la présidence; Paris est insurgé, il est vrai; la sédition est maîtresse de tous les points; on tire quelques coups de fusil, comme dans les émeutes de la Fronde; mais il n'y a pas l'ombre, le simulacre de ces grands périls que le duc de Mortemart a su dignement affronter dans ses belles et grandes campagnes. Il est plein de force et de vie, car il a quarante-trois ans à peine; il commande une compagnie de vieux soldats, débris de la garde impériale (les Cent-Suisses). Sa mission n'a rien d'impossible; un roi malheureux l'envoie à Paris pour communiquer les ordonnances de retrait des coups d'État, soit aux chambres, soit à la commission de l'hôtel de ville. Eh bien, je n'ai jamais lu ce singulier itinéraire du duc de Mortemart sans être frappé du désordre, de l'incertitude qui président à sa conduite : il faut aller vite, et il s'arrête partout; lui, si brave, s'inquiète du murmure des feuilles du bois de Boulogne, des vents qui lui rapportent les bruits populaires de Paris; il entre timidement dans la grande cité, comme s'il allait commettre une mauvaise action et au nom d'une cause qu'il ne saurait avouer; il fait tout, hormis d'accomplir sa mission; il vague enfin d'un point à un autre, jusqu'à ce qu'il se retire furtivement au palais du Luxembourg. Cette contradiction dans la vie du duc de Mortemart est une de ces fatalités qui doivent vivement frapper les esprits dans l'étude des caractères humains. Il y a des moments où la faiblesse et l'impuissance de l'homme se révèlent d'une façon étrange, où il est impossible d'échapper à cette loi commune d'abaissement qui nous commande à tous; il y a des peurs qui nous saisissent on ne sait pourquoi, afin de témoigner de notre humaine nature. Enfin, je dois le dire, le populaire soulevé est une chose si effrayante, que les caractères les plus fermes, les plus décidés, n'osent pas quelquefois le regarder en face. Trêve à ces tableaux d'une époque déplorable; j'ai hâte de revenir à l'existence, si éminemment distinguée, de M. le duc de Mortemart.

Le nom de Mortemart appartient à la lignée des Rochechouart, si favorisée des dons de l'esprit et de la beauté; on sait que madame de Montespan était Rochechouart, et la spirituelle favorite ne démentait pas les beaux caractères de sa famille. Cette maison est d'origine de la Marche; les généalogistes, souvent très-faciles, la font remonter au Xe siècle, jusqu'à son fondateur, Aimeri Ier. Mais l'historien consciencieux sait que rien n'est plus incertain que ces sortes d'origines qui n'ont souvent d'autre similitude que la conformité de nom, ou, pour parler plus exactement, le surnom de la terre. Ainsi, qu'il y eût des vicomtes de Rochechouart au Xe siècle, c'est incontestable, parce qu'il y avait une vicomté et une ville de ce nom. Le doute commence sur cette question, de savoir si les

(1) Voir mon *Histoire de la Restauration*.

Rochechouart actuels descendent des vicomtes primitifs. Ici qu'on me permette quelques réflexions qu'autorise l'étude des vieilles chartes. Je crois que la maison primitive de Rochechouart s'est éteinte dans le XVIᵉ siècle, et que c'est par alliance ou par substitution que celle d'aujourd'hui porte les armoiries et les titres de l'antique lignée. Ces armes sont fascées et nébulées d'argent et de gueules, couronne de prince sur l'écu et couronne ducale sur le manteau. Les supports sont deux griffons de sable, colletés de gueules bordés d'argent, avec cette devise un peu ambitieuse, *Ante mare unda*, et c'est à cause même de cette devise superbe que l'histoire critique peut se complaire à discuter les titres et l'antiquité de la maison de Rochechouart actuelle; il ne faut jamais trop d'orgueil en ce monde.

Casimir-Louis-Victurnien Rochechouart, duc de Mortemart, naquit à Paris, presque au berceau de la Révolution française, c'est-à-dire le 20 mars 1787. Enfant, il émigra avec toute sa famille, et l'Angleterre fut le lieu de sa première éducation. Lorsqu'à l'époque du Consulat un peu d'ordre naquit en France avec l'énergie de ce gouvernement réparateur qui balaya l'idée de 1789, la duchesse de Mortemart revint avec son jeune fils à Paris; la terre natale est si belle à saluer! Son fils avait alors quatorze ans. Il y acheva ses études. Une des branches de cette maison s'étant rattachée à l'Empire par l'acceptation d'une charge même dans le palais impérial, le jeune Mortemart à seize ans s'engagea dans les gendarmes de la garde, que commandait M. de Ségur. La guerre, c'était vraiment la carrière des gentilshommes sous Louis XIV. Dès la plus tendre enfance, n'allaient-ils pas s'essayer aux siéges et aux batailles? L'Empereur aimait ces noms de grande noblesse; il aurait voulu s'en entourer par tous les côtés; on a dit plus tard que cette noblesse l'avait trahi: erreur d'histoire qu'il faut se hâter de démentir. Tous ceux qui lui restèrent fidèles jusqu'à la chute de son pouvoir, ceux même qui vengèrent sa mémoire, les Las Cases, les Montholon, les Ségur, étaient gentilshommes; si l'Empereur fut trahi (les événements eurent tant de part à sa ruine), ce fut bien plutôt par les fils de la Révolution française, par les hommes qui, étant montés jusqu'à une fortune inespérée, craignaient de la perdre; tous, fatigués de la guerre, voulaient enfin jouir du repos qu'ils croyaient avoir acquis par tant d'efforts et de services.

Ce fut en qualité de simple sous-lieutenant que le jeune Mortemart fit la campagne d'Austerlitz jusqu'à Friedland; à Austerlitz il avait dix-huit ans, à Friedland dix-neuf et demi; il fut alors nommé lieutenant dans un régiment de cavalerie, décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, puis capitaine, ayant gagné tous ces grades un à un, en s'exposant avec courage dans les plus glorieuses journées. A cette époque, il fut attaché comme aide de camp au général Nansouty, et toutes les campagnes de la grande armée virent le jeune Mortemart. Comme je n'écris pas un annuaire militaire, je n'ai nul besoin de répéter la chronologie des batailles: elle se trouve partout écrite. Après les plus beaux faits d'armes dans la fatale campagne de Moscou, Napoléon le nomma baron avec une dotation de deux mille francs de rente. Je rapporte ce fait singulier, parce qu'il exprime ce qu'avaient d'étrange ces façons de l'Empereur à l'égard de la vieille noblesse. Voilà l'héritier des Mortemart, duc héréditaire par race, appelé sous le vieux régime à toutes les dignités de la cour, et qui reçoit le titre de baron, ni plus ni moins qu'un fournisseur d'armée ou un préfet; propriétaire d'un héritage immense, on lui assure un majorat de cent louis, les gages qu'un Mortemart aurait donnés à un huissier de chambre. C'est ce que ne pouvait comprendre le vieux roi Louis XVIII, si spirituel, si railleur; il s'expliquait parfaitement comment Bonaparte avait pris la couronne de France, c'était un fait de guerre et de révolution; mais le monarque, si fort en généalogie, refusait de croire qu'un gentilhomme se transformât aussi pleinement, qu'un duc ou marquis de naissance devînt baron comme le dernier des parvenus dans la monarchie de Bonaparte. Pourtant tout ceci s'explique encore: l'Empereur, grand féodal, voulait rétablir un lignage nouveau, une noblesse à lui, dont sa couronne impériale serait le sommet; et, en vertu de ce principe, il créait de grands et petits feudataires autour de lui. Par suite de cette étrange fusion, un Mortemart était baron, Fouché duc, et Cambacérès prince, dans ce bizarre assemblage qui formait comme la base de son organisation monarchique! Il fallait être Napoléon pour prendre les corps, les cœurs et les âmes, et préparer sous sa main de fer ce singulier chaos du passé et du présent.

M. de Mortemart, baron de l'Empire, fut ensuite attaché à la personne de l'Empereur comme officier d'ordonnance; ce groupe de jeunes et fringants officiers, réunis autour de Napoléon, comptait tous les grands noms de l'ancienne monarchie. L'Empereur, comme Louis XIV, aimait à dire (1): Mortemart, Turenne, Praslin, Ségur, quand il

(1) Cet esprit de l'empereur Napoléon j'ai cherché à le faire connaître dans mon travail sur *l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*.

donnait un ordre, et un nom de rotnre sortait difficilement de sa bouche. Singulière destinée que la postérité a réservée à Napoléon! C'est l'homme populaire que l'on offre à la démocratie comme souvenir et comme symbole, et personne ne fut plus aristocrate, plus dédaigneux pour les noms de bourgeoisie et de peuple; il aurait tout fait pour un enfant de vieille noblesse, et ne pardonnait rien à la bourgeoisie qui s'élevait. M. de Mortemart fit donc comme officier d'ordonnance les glorieuses et tristes campagnes de 1813; il s'y comporta bravement, et fut désigné ponr porter à l'impératrice régente les drapeaux pris à l'ennemi. A la fille des empereurs il fallait un nom de haute noblesse. Il vint alors à Paris dans toute la force de la jeunesse et de la vie; puis il rejoignit l'Empereur qu'il ne quitta qu'après le dernier champ de bataille. A la Restauration, M. de Mortemart, baron de l'Empire, reprit son titre de duc, comme sous l'ancien régime; il fut élevé à une des premières pairies, et nommé capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde, toujours par droit héréditaire, si respecté par les Bourbons. Sa mère était une Brissac, et les Brissac, dans leur race, avaient la charge de colonel des gardes suisses depuis Henri IV, comme les Biron celui des gardes françaises. Le dernier titulaire avait payé son devoir de son sang. Le duc de Brissac actuel avait préféré la carrière administrative à l'uniforme du soldat, et, sous le titre de comte, il avait accepté une préfecture des mains de l'empereur Napoléon; les Cent-Suisses passèrent donc au duc de Mortemart avec la pairie dès que la maison du roi fut restaurée en 1814.

A cette première restauration, il y avait un étrange mélange de toutes choses; du libéralisme de 1789 avec le système impérial à peine tombé, le tout couronné de la pensée bourbonienne; le gouvernement de Louis XVIII se donna spécialement pour but de rattacher les gentilshommes qui avaient servi Bonaparte de leur épée; sans manquer à la fidélité traditionnelle, ils y trouvaient tout à la fois un souvenir de la vieille monarchie et un véritable gage donné aux idées nouvelles, fusion qui plaisait considérablement au roi Louis XVIII. A son tour le duc de Mortemart accepta le commandement des Cent-Suisses : on sait que cette compagnie ne portait ce nom étranger que par une forme traditionnelle : composée en majorité de vétérans de la garde impériale, les vieux soldats trouvaient là une retraite paisible et armée; leur service consistait à la garde des portes du palais. 1814 passa rapidement, et lorsque les Cent-Jonrs arrivèrent, M. de Mortemart suivit Louis XVIII à Gand avec une honorable fidélité; s'il avait servi Napoléon jusqu'à Fontainebleau, une fois délié de son serment il pensa ne devoir d'autre loyauté qu'à la vieille dynastie à laquelle appartenaient son nom et sa famille.

A la seconde restauration, M. de Mortemart n'avait point encore acquis l'âge légal pour le vote dans la chambre des pairs, il ne prit donc part à aucune des procédures de cette époque; il eut le bonheur d'échapper à de terribles nécessités de réaction; il ne s'associa que d'une façon très-indirecte aux travaux habituels de la pairie. Dans l'organisation de la garde nationale, le duc de Mortemart accepta le grade de major général sous M. le comte d'Artois. Son nom, ses antécédents ne blessaient aucun parti. Les Mortemart, de sentiments libéraux et faciles, avaient été un peu partout.

De là cette grande tempérance de caractère, ces opinions calmes, ces principes impartiaux; et en le plaçant dans une position si élevée au sein de la garde nationale, on voulait donner un gage à la partie bourgeoise et modérée de la population de Paris. M. de Mortemart n'avait point cette ardente passion du royalisme qui animait la chambre de 1815, et surtout ce qu'on appelait le pavillon Marsan, l'oriflamme fleurdelisée, MONSIEUR, comte d'Artois. Par sa famille même, il était tout entier dans les opinions du duc de Richelieu, et par tendance il tenait un peu à tout le monde. A côté de lui il y avait un Mortemart très-impérialiste par sa femme, dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise; puis les Forbin-Janson, dont l'un était exilé, proscrit par la réaction royaliste; et l'autre, missionnaire ardent et tout à fait dans les intérêts de la royauté la plus exaltée. Un Rochechouart commandait la place de Paris, lors de l'exécution du maréchal Ney, et avait longtemps servi en Russie; du reste, je répète que M. de Mortemart, de droite et de gauche, avait des proches, des parents, des amis dans toutes les opinions : et c'est une remarque à faire à l'égard de presque toutes les grandes familles d'aristocratie, elles s'arrangent si parfaitement qu'elles trouvent des frères, des cousins sous tous les drapeaux. Prenez les Montmorency, les Choiseul, comme les Mortemart, les la Rochefoucauld, les Rohan, vous trouverez une division très-habile parmi leurs membres, de façon qu'il y en ait toujours un qui appartienne à un parti différent; et dans la même famille, des gentilshommes légitimistes, d'autres ralliés, de vrais impérialistes, quelques-uns frisant même le républicanisme. Pourquoi cela? Est-ce simple hasard, ou calcul habile, intéressé? Mon Dieu, il y a de l'un et de l'autre, et l'on s'explique d'ailleurs tout cela en présence des chances si mobiles et si variables qui agitent notre patrie depuis 1789. Ces familles, en effet, qui ont de grandes propriétés, des for-

tunes à conserver, désirent, sous quelque système que ce soit, un patronage qui les sauve de la crise. La légitimité triomphe-t-elle? vite le parent royaliste est invoqué. Est-ce la révolution? un autre cher cousin montre un peu son petit bonnet rouge. De cela il faut conclure que l'esprit est encore parmi les gentilshommes de France, et qu'ils n'ont rien perdu de cette habileté tant célébrée par le cardinal de Retz sous la Fronde.

Le duc de Mortemart resta tout militaire à cette première époque de la Restauration; on le voyait fort assidûment à la tête de sa compagnie des Cent-Suisses, composée d'hommes à la taille colossale, sous de splendides uniformes, presque tous décorés, image de ce qu'avait de plus magnifique la vieille garde; ils défilaient la parade selon l'antique usage, avec les fifres et les tambours qui jouaient la marche traditionnelle des gardes suisses. D'après la hiérarchie du palais, toutes les portes intérieures, je le répète, étaient confiées aux Cent-Suisses; les gardes du corps étaient dans les appartements; les Cent-Suisses hors les battants, comme sentinelles d'honneur. Le duc de Mortemart avait pour lieutenant le marquis de Rougé (1), d'un royalisme ardent; mais il mettait un soin particulier à commander lui-même sa compagnie qu'il aimait comme sa création; dans la chambre des pairs, le duc parlait peu et avec une timidité extrême, en ménageant tous les partis; esprit essentiellement droit, avec des intentions excellentes, le duc de Mortemart n'avait qu'une portée très-limitée, et en vain on eût recherché en lui la grâce qu'on disait héréditaire dans les Mortemart; sa conversation était douce, de bonne compagnie, ses manières affables, mais il n'avait vraiment, ni dans sa parole, ni dans sa tenue, rien de supérieur. L'heureuse obscurité à laquelle il se condamnait était-elle une justice qu'il se rendait à lui-même? C'est ainsi qu'il passa les ministères du duc de Richelieu, de M. de Villèle, votant avec les opinions modérées, parlant peu, très-dévoué à ce parti conciliateur qui voulait faire de la Restauration un système bienveillant de fusion entre toutes les âmes.

En 1828, une carrière plus vaste, plus large, s'ouvrit devant lui; car il fut initié aux affaires actives du gouvernement. Depuis 1818, l'ambassade de Russie était confiée au loyal comte de la Ferronnays, qui l'avait remplie avec probité, dignité et confiance. Lorsque Charles X résolut de former le ministère de M. de Martignac, comme une concession aux chambres, il désira un ministre des affaires étrangères dans les idées et les pensées de la Russie, et M. de la Ferronnays fut désigné pour ce poste qu'il accepta avec quelque répugnance; les ordres du roi étant formels, M. de la Ferronnays devint secrétaire d'État des affaires étrangères; et quand il fallut le remplacer, le choix de son successeur fut l'objet d'une longue discussion dans le conseil. A cette époque, l'opinion était qu'on ne pouvait envoyer un ambassadeur à Pétersbourg en dehors de l'armée : voici pourquoi? La plupart des réceptions s'y font à cheval; l'empereur, incessamment aux revues, aime à s'entourer des ambassadeurs étrangers, et pour cela il fallait un soldat. C'était d'ailleurs le moment où se préparait la campagne des Russes sur les Balkans; pour suivre l'empereur Nicolas dans cette guerre, il fallait un officier général qui joignît à la science stratégique, à l'expérience des batailles, une certaine dignité de sa personne, un beau rang dans la hiérarchie, et des services réels. Quand le conseil dut examiner ces questions, le nom de M. de Mortemart fut prononcé presque avec unanimité; les Rochechouart et les Richelieu avaient été longtemps au service de la Russie; ce nom devait donc plaire à Pétersbourg. La modération des idées du duc de Mortemart devait remplir le but qu'on se proposait : éclairer l'empereur sur les véritables forces de la France, sur ses desseins en Orient; l'arrêter s'il allait trop loin, le seconder s'il s'arrêtait dans les limites légitimes; et cette direction, si bien tracée, donnerait une grande importance à la mission du nouvel ambassadeur, qui devait suivre l'armée russe dans sa campagne contre l'empire ottoman. Il partit de Paris au moment du rappel de M. de la Ferronnays, et ici commençait pour le noble duc une nouvelle carrière.

Le rôle d'ambassadeur demande plusieurs conditions, qu'il est fort difficile de trouver et de réunir: la première de toutes c'est une position faite, un nom qui, par son origine ou par ses services, puisse marcher de pair avec toute l'aristocratie européenne; joignez à cela une droite raison, une finesse d'aperçus qui ne laisse rien échapper, et une dignité de soi et de son gouvernement qui, sans blesser personne, puisse se faire écouter dans les circonstances essentielles, et même dans les crises. Le duc de Mortemart avait beaucoup de ces conditions, et nul ne pouvait disputer sa naissance et ses services; il avait de la raison, un sens clair des choses, mais il ne fallait rien demander de plus à son esprit timide; son horizon était sûr, mais borné. Dieu n'a pas départi entre tous les hommes la même somme de facultés intellectuelles. Parfaitement accueilli à Pétersbourg, sa mission commença presque à la campagne des Balkans, et ici vient sa correspondance, dont je crois pouvoir donner l'analyse.

(1) C'était un des loyaux caractères de la Restauration.

Cette correspondance se ressent des diverses impressions que recueille le duc de Mortemart ; il est militaire d'abord, et il critique avec beaucoup de franchise tous les préparatifs faits par l'armée russe qui, à cette époque, manque à toutes les conditions de prévoyance (lorsque l'empereur Nicolas arriva sur le Pruth, il n'y avait ni magasins, ni régiments au complet, et il fallut tout recommencer). Au point de vue de l'examen diplomatique, M. de Mortemart, moins habile, n'a que des aperçus très-incomplets de la question ; il ne voit et ne sent que le côté russe. Placé sous le charme de l'empereur Nicolas, qui le comble de prévenances, il demeure enthousiaste pour le prince qui le traite si bien. Il ne sort en ceci ni de son rôle ni de sa mission, car le ministère Martignac, avec M. de la Ferronnays à la tête des affaires étrangères, est plus spécialement russe. Le comte Pozzo di Borgo s'agite à Paris, avec une habileté peu commune, pour effacer les fausses impressions et les nouvelles exagérées que les Anglais mettent en circulation pour établir que la campagne des Balkans est manquée, et que l'expédition des Russes contre les Turcs n'aboutira qu'à leur ruine. Il se manifeste une agitation inouïe aux affaires étrangères ; M. de la Ferronnays veut sincèrement le triomphe de la Russie, parce que, indépendamment de son affection personnelle, il sait bien qu'avec elle la France pourra obtenir les frontières du Rhin.

Au retour de cette campagne de 1828, M. de Mortemart demanda un congé et vint à Paris pour porter quelques paroles de l'empereur Nicolas à Charles X, et s'enquérir lui-même d'une situation qui l'inquiétait. Il trouva à cette époque le ministère de M. de Martignac vivement ébranlé sous la double action de la coterie du prince de Polignac et du vieux libéralisme s'agitant, dans un sens opposé, pour perdre ce ministère probe et loyal. M. de Mortemart put dire au roi quelles étaient les vues personnelles de l'empereur Nicolas sur la question gréco-russe, sa vive tendance pour la dynastie des Bourbons, ses craintes pour l'avenir, au milieu de la lutte des partis ; il donna un franc appui au ministère de M. de Martignac, à la modération de ses idées, qu'il croyait une transaction entre toutes les opinions généreuses (1), et le duc de Mortemart les professait avec franchise.

On peut donc s'imaginer si, à cette époque, il fut entouré, pressé, interrogé. La lice était ouverte violente à tous ; chacun espérait triompher, et comme le duc de Mortemart exprima toujours des principes très-libéraux en donnant des espérances de paix et d'ordre, il se fit un nom très-populaire, même dans le centre gauche, et on songea dès lors à en faire le chef d'une combinaison ministérielle au cas où M. de Martignac et ses amis seraient obligés de se retirer. Ceci ne doit pas être oublié.

Ce fut pendant son séjour à Paris que Charles X prépara ce premier voyage de M. de Polignac dont j'ai parlé, et qui avait pour but, disait le vieux roi, de rapprocher entre eux les ambassadeurs de Saint-Pétersbourg et de Londres sur la question d'Orient. Au fond Charles X ne voulait qu'une chose : appeler M. de Polignac auprès de lui, et l'entrevue n'était qu'un prétexte. Quand donc M. de Mortemart repartit pour Pétersbourg, il dut voir avec une vive inquiétude la situation des affaires ; il put dire même à l'empereur Nicolas l'anxiété dans laquelle il se trouvait par rapport aux intentions définitives de son souverain sur un coup d'État ; et ce fut à la suite de quelques conversations intimes avec le tsar qu'il dut écrire à Paris des paroles d'abandon qui retentirent dans le haut monde diplomatique (2). L'empereur Nicolas, prévoyant les folies que Charles X oserait, sans moyens de les accomplir, voulait en vain les empêcher ; ce fut la cause d'un second voyage du duc de Mortemart à Paris ; il y eut l'occasion de s'exprimer devant le roi avec assez de franchise pour que ses avertissements, répétés par la presse, lui donnassent un haut cachet de popularité.

Depuis 1829 jusqu'à 1830, l'Europe était occupée de la France sous deux aspects : la question d'Orient était arrivée à une si grande maturité qu'il fallait nécessairement une intervention, quelle qu'elle fut, pour la résoudre ; et les diverses puissances se tournaient alors vers la France, afin de l'avoir comme auxiliaire dans le conflit qui pouvait s'élever. Toute la correspondance des affaires étrangères en fait foi. Le second aspect se rattachait à la situation morale de cette même France, à la lutte des partis vivaces et acharnés : de tous côtés circulait le bruit que Charles X arriverait à des coups d'État, et cette résolution étonnait plusieurs cabinets et en effrayait beaucoup d'autres ; non pas, je dois me hâter de le dire, qu'il y eût répugnance parmi les cours pour une résolution de fermeté qui aurait donné plus de force, plus d'énergie au principe monarchique ; mais toutes ces cours savaient également que Charles X était faible, sans courage personnel, que s'il osait un coup d'État, ce serait avec imprudence, sans moyens d'exécution ; que dès lors il y aurait danger pour lui et son pouvoir, s'il s'abandonnait à des tendances trop en dehors

(1) Voir au reste, pour ces détails, mon *Histoire de la Restauration*.

(2) Voir mon *Histoire de la Restauration*.

des idées et des besoins de son époque. En plusieurs circonstances l'empereur Nicolas avait eu à s'expliquer avec le duc de Mortemart sur les deux points dont je viens de parler : la question d'Orient et les coups d'État. Sans doute la question d'Orient le préoccupait comme côté diplomatique, mais en même temps la pensée d'un coup de folie, émané de Charles X, arrêtait les meilleures combinaisons, parce qu'un tel événement pouvait jeter l'Europe dans des difficultés infinies ; tout échec en pareil cas est si périlleux !

C'est sous ces impressions d'une causerie sérieuse avec l'empereur de Russie, que le duc de Mortemart eut à s'exprimer auprès du roi Charles X, et il le fit avec le respect profond d'un gentilhomme, mais aussi avec une loyale sincérité ; de là un peu de froideur de la part du vieux roi, qui ne voulait pas être contrarié dans ses desseins par ce qu'il appelait une résistance libérale, et le duc de Mortemart se retira momentanément dans sa terre de Neaupble, à quelque distance de Maintenon et non loin de Saint-Cloud où résidait le vieux roi.

Le duc y arrivait à peine, lorsque les ordonnances de juillet parurent dans le *Moniteur* et provoquérent la tumultueuse résistance ; les événements marchèrent avec tant de rapidité que le 27 juillet M. de Mortemart put apprendre la lutte fatale de Paris ; il crut dans la charge et les devoirs de son service de se rendre à Saint-Cloud pour prendre le commandement des Cent-Suisses de la garde, qui ne devaient pas quitter le roi et préserver sa personne sacrée. Ici commence une nouvelle situation pour M. de Mortemart : comme un digne officier, il se serait fait tuer pour sauver le roi de France ; tous ceux qui approchaient ce noble prince trouvaient en lui un charme indicible qui commandait le dévouement. Ce dévouement allait imposer de grands devoirs au duc de Mortemart, et ces devoirs immenses aurait-il le courage de les remplir dans toute leur étendue ? On était au 28 juillet, et Paris était au pouvoir de l'insurrection ; la garde royale s'était retirée à Saint-Cloud. Il y avait encore certainement des moyens de transaction ; le groupe de députés tremblants réunis chez M. Laffitte semblaient s'être arrêtés sur le nom d'un président du conseil comme garantie, en même temps qu'ils demandaient la démission de M. de Polignac et le retrait des ordonnances ; soit spontanément, soit par insinuation, le duc de Mortemart fut désiré par la réunion Laffitte, car il jouissait d'une certaine popularité. Le bruit s'était répandu que M. de Mortemart avait plusieurs fois refusé le ministère, parce que la part faite aux libertés du pays ne lui avait pas paru assez large ; j'ajoute que, par M. de Forbin-Janson (1), il était très-avant dans le parti libéral qui, presque toujours, l'avait souhaité pour président du conseil en remplacement du prince de Polignac.

Donc lorsque, par les conseils de M. de Vitrolles, le roi Charles X se fut décidé à renvoyer le ministère Polignac, le choix de M. de Mortemart pour la présidence du conseil fut définitivement arrêté. Le roi s'y résigna difficilement, puis il en comprit l'importance ; il ne s'agissait plus que de déterminer le duc de Mortemart à l'acceptation de cette charge si délicate, et moins militaire que politique. Le roi fit rédiger l'ordonnance de nomination, appela auprès de lui le duc de Mortemart. J'ai raconté avec détail, dans un autre livre (2), cette scène historique de royale insistance et de refus persistants. Le duc se sentait-il insuffisant pour la situation, ou bien redoutait-il les périls ? Il fallut que le roi Charles X le poussât à ce point de l'acculer matériellement presque dans une embrasure de croisée, et qu'il lui mît l'ordonnance de nomination dans le ceinturon de son épée. « C'était, disait le roi, un service personnel, un acte de dévouement à la dynastie, et, s'il était besoin, il lui ordonnait d'accepter. » Le duc de Mortemart s'inclina et dès lors l'acceptation fut donnée ; il y eut donc nouveau contrat de fidélité conclu entre le prince et le sujet. Ici commence la situation la plus délicate, la plus exposée, et qui appelait la fermeté la plus grande, unie à la plus haute habileté.

Le duc de Mortemart, président du conseil, avait d'abord choisi des collègues ; deux furent désignés parfaitement en harmonie avec la situation des esprits : M. Casimir Périer pour l'intérieur, et le général Gérard pour la guerre. Les éléments du ministère une fois arrêtés, que devait faire le duc de Mortemart ? Se rendre en toute hâte à Paris, voir ses deux collègues si avant dans le parti libéral et s'entendre avec eux sur les premiers actes du gouvernement (M. de Mortemart avait carte blanche) ; faire insérer les ordonnances dans le *Moniteur*, réunir les deux chambres, lutter enfin d'une manière efficace avec l'esprit révolutionnaire encore hésitant et qui effrayait les plus fermes cœurs. C'était difficile, périlleux, je le sais, je l'avoue sans peine ; mais, pour un digne soldat comme le duc de Mortemart, qui avait affronté les boulets et la mitraille, pour un gentilhomme dévoué au roi de France, ce n'était qu'un devoir impératif : mieux valait succomber que d'abandonner ce terrain. Au lieu de cela, que fait le duc de Mortemart ? A tous les

(1) Je crois que ce marquis de Forbin-Janson est le même qui ensuite, raffineur de sucre, a fait une faillite colossale à Marseille.

(2) *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

pas il s'arrête, à chaque obstacle il hésite; il se déguise et se cache même; puis il confie les ordonnances à son secrétaire qui se sépare de lui. Au milieu des rues de Paris, il s'arrête, cause, consulte tout le monde, et court se réfugier à la chambre des pairs. Dans cette espèce de forteresse, il constitue une forme de gouvernement dont l'hôtel de ville devait bien se railler! Était-ce là vraiment ce que le duc de Mortemart devait faire? Tant il est vrai qu'il est des jours dans la vie des hommes de grand cœur qu'on ne s'explique pas! Il y avait évidemment de la douleur et de la fatigue dans toutes les démarches du duc de Mortemart; il éprouvait ce sentiment profond que tout s'en allait, et dans cette sorte de désespoir on ne garde pas toujours la fermeté suffisante et un juste esprit de direction. Nul ne nie que Paris, à ce moment, ne fut bouleversé par la guerre civile; toutefois il était possible de circuler à travers des périls bien minimes quand on les compare aux grands jours des batailles : la route était large depuis Saint-Cloud jusqu'à Paris. Puisqu'il avait pris un déguisement populaire, qu'avait-il à redouter? Le peuple des barricades était certainement bien despote, capricieux, mais enfin tant d'autres allaient, marchaient dans les rues de Paris, qu'un soldat si brave, un gentilhomme de cœur si haut ne devait pas hésiter quand il s'agissait de sauver la monarchie.

Cette faiblesse du duc de Mortemart avança considérablement les affaires de la révolution de juillet; une fois malheureusement engagé, le négociateur fit faute sur faute : il laissa échapper toutes les occasions, toutes les circonstances d'une transaction possible qu'indique encore sa conversation avec le prince habile et providentiel désigné pour la lieutenance générale du royaume, et qui fut révélée avec beaucoup d'indiscrétion : on rapporta des paroles, des engagements, et en des termes plus ou moins précis, bruits qui devinrent populaires et ne furent pas démentis. C'est que peut-être, très-affecté de ce qui s'était passé, le duc de Mortemart voulait reconquérir alors l'affection des légitimistes qu'il avait perdue. Sa position devient désormais très-fausse; il ne veut pas entrer avec netteté dans les combinaisons nouvelles, et il ne peut plus rester dans le parti légitimiste : de là ses incertitudes, son besoin de retraite et sa disparition subite des affaires publiques. Le président du conseil nommé par Charles X, chargé de la formation d'un ministère, abandonne son poste sans démission, sans protestation aucune; il se retire dans ses terres, se contentant de prêter serment à l'ordre nouveau sans difficulté, sans conditions, par les mêmes motifs qui déterminent tout le parti politique.

Maintenant commence une nouvelle phase de sa vie, et on lit avec étonnement un article du *Moniteur* qui annonce la nomination du duc de Mortemart comme ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie. (On était en 1830.) Qui l'a déterminé à reprendre la haute position qu'il occupait sous Charles X? A-t-il complétement calculé les conséquences de cette acceptation sous un nouveau règne, et l'accueil qu'il va recevoir à Pétersbourg? J'établis d'abord que l'acceptation de l'ambassade de Russie par le duc de Mortemart tenait à une cause fort honorable pour lui-même, c'est-à-dire aux périls du pays, et au désir d'éviter à l'Europe une guerre menaçante. C'était sur les instances du général Sébastiani, à la suite d'une conversation avec le roi Louis-Philippe et d'après les conseils de l'habile comte Pozzo di Borgo, que le duc de Mortemart s'était résolu à accepter la mission de Pétersbourg. On croyait les hostilités imminentes; la Russie devait former comme l'arrière-garde de l'Europe contre nous, et il fallait éviter les grands désastres de 1813 et 1814. Le patriotisme du duc de Mortemart ne vit que ce grand devoir, sans calculer les convenances de sa position personnelle et la manière dont serait interprétée sa démarche : il partit pour Pétersbourg avec cette mission spéciale, et, arrivé à son poste, il dut s'apercevoir que mille préventions existaient à la cour impériale contre le pouvoir né en juillet; lui-même, si bien traité comme ambassadeur de Charles X en 1828, n'obtenait pas la même confiance, le même abandon de l'empereur Nicolas. On l'accueillit personnellement, et il parvint à rectifier les idées du tsar et à faire comprendre les sages intentions de la monarchie du 9 août; mais j'ai le devoir de dire que pour gagner une meilleure position à Pétersbourg, ou peut-être pour reconquérir la faveur des légitimistes, M. de Mortemart s'engagea, je le crois, dans des conversations trop développées sur des projets d'avenir, qu'on put supposer un instant comme une chance, mais qui n'étaient pas réalisables au milieu de l'effervescence des partis. On prit ainsi à Pétersbourg de simples hypothèses pour des engagements. On crut que les instructions de l'ambassadeur allaient au delà des affaires pratiques, si bien que lorsqu'on aperçut le vide de certaines paroles, on s'aigrit et l'on s'irrita, non-seulement contre le cabinet des Tuileries, mais contre le comte Pozzo di Borgo, supposé l'instrument dans ce qu'on appelait une intrigue. Si donc l'ambassade du duc de Mortemart réussit pleinement sur la question principale et pratique de la paix et de la guerre, s'il parvint à laisser des impressions plus exactes sur les forces, l'esprit et les périls du pouvoir en France; sous un autre rapport il compliqua les relations personnelles des deux cours; il rendit difficile

désormais la position d'un ambassadeur sérieux à Pétersbourg. L'empereur Nicolas, à travers les grandes qualités de son âme, la fermeté, le sentiment de lui-même et de son pays, a un défaut particulier, c'est de revenir difficilement sur une opinion conçue; une fois qu'il a un sentiment sur un homme, sur une question, serait-il faux, il le garde fermement, et ses conseillers n'osent pas le contrarier dans ses moindres desseins. Or de l'ambassade de M. de Mortemart datent ces premières et mauvaises impressions, qui ne se sont jamais effacées dans la pensée du tsar, bien que le temps et l'expérience aient pu le détromper. C'est parce que, au point de vue dynastique, cette ambassade ne fut pas absolument habile qu'il en est resté du ressentiment.

A son retour M. de Mortemart rentra complétement dans la vie privée, au milieu d'une fortune immense, s'abstenant de toute démonstration active et saillante à l'égard du principe nouveau. Je crois même que le désir de se placer un peu mieux dans le parti légitimiste, qui l'accusait avec injustice, l'entraîna à de fausses démarches, et surtout à cette lettre de refus qu'il écrivit au sujet d'une mission d'honneur que le roi désirait lui confier pour le mariage du duc d'Orléans. Le plus grand malheur pour un homme du rang, de la fortune, de la naissance du duc de Mortemart, c'est de ne pas savoir prendre une position dessinée, et de louvoyer lorsque tout doit être net parce que le cœur est haut. On conçoit parfaitement qu'un homme qui n'a ni situation sociale, ni fortune, et qui veut néanmoins se maintenir aux affaires, puisse ainsi abdiquer ou atténuer ses convictions, afin de conserver une position lucrative ou des honneurs inespérés. Mais M. de Mortemart avait-il besoin de cela? De deux choses l'une : ou il restait légitimiste, ou il s'était rallié au fait nouveau. Dans ces deux cas, il lui fallait une position nette, la dire et l'avouer; la monarchie nouvelle méritait un haut intérêt politique, et M. de Mortemart pouvait le proclamer; et sa fidélité à l'ancienne devenait chevaleresque; il fallait opter sans hésitation aucune. Dans les négociations des journées de 1830, M. de Mortemart avait été timide, incertain, et malheureusement cette circonstance de sa vie détrempa sur toute sa carrière ultérieure. Il est certaines actions qui, en venant toujours dans notre mémoire et pesant sur elle, donnent à toutes nos démarches quelque chose d'irrésolu, de manière à ce qu'on ne sait jamais ce qu'on veut ou même ce qu'on pense; tandis qu'en se plaçant avec netteté ou dans le principe vaincu ou dans le régime réparateur qui lui a succédé, M. de Mortemart aurait eu plus de joie, parce qu'il se serait fait une religion d'honneur de sa position acceptée. En 1830, s'il avait servi le roi Charles X avec fermeté, et pris place au sein du parti légitimiste, avec son nom et sa fortune il aurait eu une importance, un bonheur dans la vie, qu'il n'a pas trouvés au dehors. Si au contraire il eût accepté franchement le nouvel ordre de choses, en se ralliant au principe conservateur, au roi si habile qui a préservé le pays de l'anarchie, il aurait eu encore un motif de satisfaction personnelle, car un homme appartient à la France avant d'appartenir à une lignée; et tout en conservant ses sympathies (et beaucoup les ont comme lui), il aurait pu loyalement servir le nouvel ordre de choses.

Je dis que, dans l'une ou dans l'autre hypothèse, la vie du duc de Mortemart aurait été plus complète; on ne peut servir deux idées à la fois, deux affections; cela produit des déchirements et ces mille douleurs intimes qui arrachent l'âme. On veut préparer son repos par des concessions à tous, et l'on se tourmente. C'est une sorte de faiblesse qui, cherchant la paix de l'esprit, ne rencontre que le trouble. Avec toutes les conditions d'une grande fortune, et tous les nobles instincts, on dit que le duc de Mortemart n'est pas heureux. Hélas! nous savons tous qu'il a perdu ses plus chères affections, que le malheur a affligé sa lignée, et que son beau nom peut s'éteindre. Aussi me suis-je borné, dans cette notice, à juger l'homme politique, à apprécier sa conduite et ses actes; l'homme d'honneur et de chevalerie a été respecté; je le retrouve encore partant pour Alger avec le vieux duc de Caraman, dans le but de chercher des distractions militaires au milieu de ces soldats, dignes héritiers de l'armée de France. Le courage personnel n'a jamais manqué au duc de Mortemart, mais on peut être brave comme son épée et n'avoir pas de caractère; on peut être un homme d'honneur dans toute sa vie, et pourtant s'exposer, par une timidité excessive, à être jugé défavorablement comme esprit politique. La modération est une belle chose, le sentiment de conduite une qualité de l'âme, mais il ne faut pas pousser ces choses-là jusqu'à devenir si incolore qu'on ne sache plus à quel parti vous donner, et sous quelle bannière vous abriter; c'est là une mauvaise position, elle ne fait ni le bonheur privé ni la grandeur publique d'une maison; et je respecte trop le nom, les services du duc de Mortemart pour ne pas lui dire cette situation fausse avec l'impartialité de l'histoire.

III

LE BARON DE THUGUT ET LE COMTE DE STADION,

MINISTRES AUTRICHIENS.

Ce n'est point capricieusement que je groupe les deux noms du baron de Thugut et du comte de Stadion dans une même notice, car ils représentent à mes yeux la politique autrichienne à deux grandes époques de crise pour elle, la révolution française et l'empire de Napoléon. L'histoire sérieuse doit dire qu'il n'y a pas d'exemple d'une tenue plus ferme, d'une situation plus persévérante que celle de l'Autriche à ces deux époques si fatales pour elle. On peut être facilement supérieur dans la victoire; quand on a la force en main, on en fait sentir le poids; c'est là une chose simple et parfaitement naturelle; le vainqueur, couronné par la gloire, pousse son char et foule aux pieds le vaincu comme dans un bas-relief antique. Mais ce qui est bien supérieur, c'est la fermeté et la persévérance dans le malheur, à ce point d'échapper par la résignation et la force patiente à la fatalité de sa destinée. Depuis la campagne de 1794, en effet, l'Autriche n'éprouve que des revers; ses armées sont défaites sur le Rhin, en Italie, près des Alpes. Profondément abaissée à Campo-Formio, à Rastadt, à Vienne, elle subit tous les malheurs possibles en face d'une révolution conquérante, impitoyable, d'un consul et d'un empereur qui, certes, sait profiter de ses victoires; j'ai nommé Napoléon. Et néanmoins, vaincue, l'Autriche reparaît toujours en force; elle agit par de nouvelles batailles et par d'habiles négociations; réduite d'un bon tiers dans son territoire héréditaire, elle ne se désespère pourtant pas; on la repousse d'Allemagne, elle va chercher l'Italie, l'Illyrie, l'Istrie; elle subit des désastres jusque dans ses forteresses du Tyrol; elle s'étend par les extrémités, ce qu'elle perd du côté de la Bavière, elle le gagne par Trieste et Venise: cette lutte politique, il faut enfin la suivre en partant du ministre prince de Kaunitz, le maître habile du baron de Thugut et du comte de Stadion.

Le XVIIIe siècle est un peu dominé par la diplomatie du prince de Kaunitz, élégante, philosophique et modérée; cette époque, qui ne ressemblait à aucune autre, marchait à grands pas, par la philosophie, à la révolution française; on commençait à nier Dieu pour arriver à nier les rois. C'était, il faut le dire, avec une grande insouciance que l'Europe, même très-monarchique, voyait cette tendance des esprits; matériellement absorbée par des questions de conquête, d'influence et de partage, elle laissait s'accroître l'orage populaire, qui s'amoncelait pour écraser les gouvernements et les rois. Il faut avoir un esprit très-supérieur, très-méditatif, pour plonger au loin dans les questions morales en dehors des actualités; le plus souvent, les pouvoirs ne voient que les dangers matériels et immédiats; ils en sont toujours aux expédients; le mal s'avance à petits pas, progresse peu à peu, et quand il éclate on se contente de dire: « Mon Dieu! nous n'avions pas pensé à cela. »

Or, cette philosophie, qui caressait Catherine II en Russie, Marie-Thérèse en Autriche (1), Frédéric de Prusse, préparait sans s'en douter la Révolution française, qui devait menacer tous les trônes, ébranler toutes les royautés. Quand les peuples furent bien assouplis à ce remaniement des idées, il suffit d'une étincelle pour mettre le feu aux quatre coins de l'Europe. C'était un peu à cette école insouciante et facile qu'appartenait le prince de Kaunitz, parfaitement bien, chacun le sait, avec tout le parti philosophique; et le baron de Thugut fut un de ses élèves les plus éminents. On a souvent répété que dans les monarchies nobiliaires le mérite seul ne peut se faire jour, et qu'il n'y a rang et place que pour l'aristocratie. Thugut, néanmoins, était de la dernière classe du peuple, fils d'un batelier de Lintz, artisan, au reste, assez à son aise pour faire donner une éducation soignée à son fils. Les paysans et les industriels, en Allemagne, sont des hommes d'ordre, de prévoyance, et avec le système des corporations, chacun se pousse dans la carrière, appuyé par tous. Tel membre de l'honorable confrérie des tonneliers de Nuremberg ou de Passaw, sous la bannière si bien peinte par Albert Durer, a fait un long chemin dans la carrière des honneurs et de la fortune.

Le jeune Thugut, né en 1739, fut admis, après d'assez bonnes études, à l'école des langues orientales à Vienne; comme l'Autriche a de nombreuses relations avec Constantinople, elle entretient plus de cent jeunes élèves, à ses propres frais, dans une école spéciale, de manière à ce qu'ils puissent servir les chancelleries. On enseigne dans ces écoles la langue turque, l'arabe, le grec et le persan. Thugut fit dans ces langues des progrès si rapides, il se montra élève si distingué, qu'il fut attaché immédiatement à la légation de Constanti-

(1) Voir mon travail sur *Louis XV*

nople, et là, studieux, appliqué, il gagna la confiance de l'internonce d'Autriche, non-seulement par un travail assidu, mais encore par ses manières délicates et dévouées, ses attentions minutieuses envers ses chefs, qui servent autant les carrières que l'application elle-même. A dix-huit ans, il devint interprète de l'internonce, et comme, seul, il possédait les immenses ressources et les nuances les plus variées de la langue turque, des secrets importants lui furent confiés; et dès ce moment une plus vaste carrière fut ouverte devant lui.

La diplomatie autrichienne a ce caractère particulier, qu'elle exige avant tout le secret de ses desseins; elle met une grande importance à ce que nul ne connaisse ses dépêches; tout est impénétrable, même ses archives d'un siècle. Aussi, dès qu'elle initie un homme à ses mystères, elle le prend, le façonne, et lui assure en même temps une position suffisante pour l'absorber. Le cabinet de Vienne également a un instinct si parfait de chaque spécialité, que dans la diplomatie elle se confia à qui peut la bien servir. Donc, à travers les murmures qu'une faveur si inespérée pouvait susciter parmi la noblesse, le jeune Thugut devint interprète juré, ensuite premier conseiller de légation, et, avec une rapidité fabuleuse, internonce même à Constantinople, place si élevée dans la diplomatie autrichienne. Le prince de Kaunitz, qui aimait la confusion des rangs, disait, avec une juste raison, « qu'il ne voyait pas pourquoi l'homme qui faisait réellement les affaires n'aurait pas le titre de la fonction qu'il exerçait. » Ainsi, dans ce gouvernement éminemment aristocratique, on voyait, dans l'espace de quelques années, un jeune homme d'une famille d'artisans obscurs s'élever au premier rang de la diplomatie: et dans quelles circonstances? au moment où la guerre venait d'éclater entre les Russes et les Turcs; où l'Autriche, inquiète, voulait connaître et pressentir les desseins définitifs de la Russie sur la Crimée et la mer Noire.

La correspondance du baron de Thugut, sur ce point d'une grande importance, révéla une si grande connaissance des affaires de l'Orient, que l'impératrice Marie-Thérèse le désigna comme son plénipotentiaire au congrès de Fokchany, où il remplit sa mission avec une habileté merveilleuse. A la suite de l'acte final du congrès, M. de Thugut reçut le titre de baron et la croix de commandeur de Saint-Étienne, l'ordre de la noblesse. Dès ce moment, M. de Thugut se trouva mêlé à toutes les négociations autrichiennes, soit avec la Porte, soit avec la France, la Prusse ou la Russie, dans ces guerres incessantes qui marquèrent la fin du XVIIIe siècle.

Au sujet de ces négociations si actives, on a jeté une accusation assez grave pour être discutée; on a dit que le baron de Thugut reçut alors une pension de la France, des mains du roi Louis XVI (1) et de Marie-Antoinette. Ces sortes de subsides, donnés par un gouvernement étranger, n'ont rien de surprenant en diplomatie, lorsque surtout il s'agit de récompenser un service commun, ou de maintenir une alliance de famille et de position. Depuis, en effet, que Louis XVI avait épousé une archiduchesse, M. de Vergennes, dans la pensée de tourner toutes les forces de la France contre l'Angleterre, avait voulu s'assurer l'alliance constante et sincère de la maison d'Autriche. A cet effet, il avait pris tous les moyens praticables, et rien d'étonnant que le baron de Thugut eût été compris sur le livre des pensions que Louis XVI faisait en Europe pour assurer son influence diplomatique, méthode que l'Angleterre suivait depuis trois siècles; les gouvernements amis ne s'en inquiètent pas davantage que de voir des honneurs ou des ordres étrangers briller sur la poitrine d'un de leurs agents. C'est de la réciprocité; et au demeurant mieux vaut cette application secrète des fonds de l'État pour s'assurer une bonne position en Europe, que des prodigalités incessantes qui, dans un système de chambres ou de représentation publique, s'absorbent dans des combinaisons souvent sans but utile et pratique.

Tandis que M. de Thugut entrait si largement dans les affaires publiques, Philippe de Stadion, beaucoup plus jeune (né à Mayence le 18 juin 1763), sortait de l'université de Gœttingue pour faire partie des bureaux du prince de Kaunitz. Philippe de Stadion appartenait, lui, à une famille distinguée de l'électorat de Mayence: de bonnes études l'avaient fait remarquer à l'université, et le prince de Kaunitz aperçut bientôt chez lui des dispositions si parfaitement studieuses, qu'il l'envoya, à l'âge de vingt-quatre ans, comme ministre autrichien, à Stockholm, auprès de Gustaphe-Adolphe, ce roi chevaleresque qui venait d'opérer la plus merveilleuse révolution au profit de la couronne. Gustave-Adolphe avait brisé le sénat, les chambres populaires, en vertu de cette conviction profonde, « qu'il n'y a qu'un système de royauté, une et ferme, qui puisse relever un État et le placer dans sa force et sa gloire. » Il rêvait donc un grand mouvement national pour la Suède, un mouvement qui l'eût placée indépendante de la Russie et de l'Angleterre. Le comte de Stadion put assister à cette régénération politique, je dis régénération politique, car une nation ne s'élève et ne se forti-

(1) Voyez les mémoires si curieux de Favier.

fie qu'en visant à l'unité dans les pouvoirs; elle s'affaiblit et se perd sous la domination de la parole et l'anarchie des délibérations. De là peut-être ce sentiment de haine que le comte de Stadion porta toujours à la Révolution française. Nous appartenons nécessairement à nos premières impressions, et la vie pratique même les modifie difficilement.

Le comte de Stadion, jeune homme encore, se lia d'une vive amitié avec le baron de Thugut, qui venait alors d'exercer, au nom de l'Autriche, un grand pouvoir administratif dans la Moldavie et la Valachie. Ce fut après cette mission que le comte de Mercy, ambassadeur à Paris, demanda lui-même que le baron de Thugut lui fut adjoint comme ministre plénipotentiaire; ces sortes d'associations au pouvoir se font, à Vienne, sans qu'il en résulte ni jalousie, ni heurtement dans les affaires; quand un ministre ne se sent plus assez fort, lorsque la vieillesse vient le glacer, ou que le poids des affaires est trop lourd, il s'associe une intelligence plus jeune et pratique, qui l'aide d'abord à supporter le poids des affaires, et lui succède ensuite; de manière qu'il n'ya plus d'intervalle entre un ministre qui s'en va et un ministre qui vient. De là cet esprit de suite et de tradition : ce qu'on a voulu tout un siècle, on le veut dans le siècle suivant; on ne voit pas les idées et les hommes fuir comme des ombres, et se succéder avec la rapidité de la foudre. Tout système, pour être mené à bonne fin, exige le développement d'un certain nombre d'années, et une fixité dans les hommes chargés de l'exécuter. Car, lorsque tout est incessamment mis en question, qui peut travailler pour l'avenir? Le comte de Mercy associa donc le baron de Thugut à son ambassade, dans une époque excessivement difficile, au milieu des nouveaux rapports que la Révolution française allait créer en Europe.

On était en 1790; l'effervescence était grande en France; la reine Marie-Antoinette commençait une correspondance active avec Léopold II, son frère; ses lettres passaient par les mains du comte de la Marck, et alors M. de Thugut reçut mission de préparer à Paris une négociation décisive pour la monarchie : il s'agissait de conférer avec le marquis de Mirabeau sur les moyens de sauver enfin cette maison de France, si violemment menacée par l'esprit de révolution. Dans Paris agité, M. de Thugut jeta la première base de cette conférence secrète qu'on appela depuis le comité autrichien, et dont l'influence fut si souvent reprochée comme un crime à la noble reine Marie-Antoinette. Mirabeau, fatigué des révolutionnaires, si facilement domptés si l'on eût osé aller à eux, et de cette lutte si funeste contre la monarchie, entrait en négociation avec la cour; homme d'État habile et ferme, il voulait faire du pouvoir après avoir fait de la révolution; c'est ce qui arrive aux esprits considérables; et pour cela il n'hésita pas à négocier avec la cour de Vienne.

Ces négociations n'eurent qu'un résultat incertain, indécis, et M. de Thugut, pour les suivre, continua de résider à Paris jusqu'au commencement de 1792. De là vint sa première liaison avec Pellenc, le secrétaire de Mirabeau, qui, plus tard, émigrant en Allemagne, devint à Vienne le faiseur principal du baron de Thugut (1). Pellenc que nous avons vu vieillard encore spirituel, mais aux idées arriérées; connaissant une partie des affaires de l'Europe, mais ne les sachant pas toutes; petite monnaie de M. de Gentz, contrefaçon de cet esprit si supérieur et à tant de ressources!

A cette époque, le prince de Kaunitz, arrivé à l'extrême vieillesse et dépassé par les événements, désigna le baron de Thugut pour la direction générale de la chancellerie d'État. On le savait profondément instruit des mystères de la Révolution française; il en connaissait les hommes, et son séjour à Paris l'avait fortifié dans cette idée que malheureusement l'Europe ne comprenait pas, « qu'il fallait marcher à la répression, non pas d'une manière timide, isolée, mais avec toutes les forces réunies, et ce n'était pas trop que le concours de tous pour réprimer un mouvement populaire de cette grandeur. » M. de Thugut trouva le jeune comte de Stadion à Vienne dans les bureaux du prince de Kaunitz, et il le désigna pour aller négocier à Berlin le traité d'alliance offensive et défensive qui devait avoir pour but la répression des troubles de la Révolution française.

Il faut bien se pénétrer de cette idée, qu'à cette époque rien n'était plus difficile qu'une coalition de principes et d'intérêts; le XVIIIe siècle était la période où les puissances devaient le moins comprendre les conséquences d'une grande révolution sociale; divisées par un égoïsme de conquête et de partage, la Russie, la Prusse, l'Autriche, n'avaient jamais senti qu'il pouvait surgir en France une idée, une force populaire qui ravagerait les territoires, les souverainetés, comme le cheval aux naseaux de feu de l'Apocalypse; il fallait une longue et sanglante expérience pour l'inculquer dans la pensée des cabinets. Jusque-là on se livrait aux vieilles idées d'ambition dont chaque cour était traditionnellement pénétrée; les unes convoitaient la Pologne, les autres la Turquie ou l'Italie; de

(1) M. Pellenc fut ensuite rattaché à la France par M. Maret en 1809. Je l'ai vu en 1832, il n'était que l'ombre de lui-même.

manière qu'avec cet égoïsme, les coalitions n'étaient jamais ni sûres ni durables : combien n'était-il pas facile de diviser les gouvernements ! C'est une observation que je dois répéter, parce que l'erreur immense serait de confondre le temps présent, l'esprit actuel de l'Europe avec ses idées de 1792 : des événements terribles ont pesé depuis sur les cabinets, ils savent par cœur la Révolution française, ils craignent sa puissance et son développement; de manière que si cette révolution éclatait en menaces, si elle voulait s'étendre par la conquête, immédiatement tous les intérêts particuliers cesseraient en Europe; tous les gouvernements, sans se préoccuper d'autres dangers, marcheraient dans une coalition contre le principe révolutionnaire: coalition terrible, indestructible, parce qu'elle serait animée par la crainte qu'inspire le triomphe de l'idée fatale de 1792.

Ces traités d'union européenne, qui aujourd'hui seraient chose simple, ne l'étaient pas à ces époques inexpérimentées, et le comte de Stadion trouva même quelques difficultés à Berlin, avant de conclure le traité d'alliance de la Prusse avec l'Autriche, parce que la tradition s'y opposait. Les conventions militaires conclues, M. de Stadion fut envoyé à Londres, où alors dominait M. Pitt. Ce grand homme d'État que, dans une récente *Histoire du Consulat et de l'Empire*, on présente comme un ignorant, avait seul compris le sens véritable de la Révolution française. Avec Burke, il savait bien que notre nation, si forte, si puissante par elle-même, dès l'instant qu'elle aurait un but de religion, de liberté ou de gloire, agiterait le monde et par ses lumières et par son glaive. C'est parce que M. Pitt avait le sentiment de la grandeur de la France, qu'il savait aussi qu'on ne pouvait la comprimer que par la coalition de tous contre un seul. Le comte de Stadion le trouva dans ces fermes dispositions; l'Angleterre offrait déjà des subsides aux puissances continentales; toutefois la négociation principale fut conduite par le comte de Mercy d'Argenteau, plus avancé en âge et à qui revenait de droit la direction des affaires. Le jeune comte de Stadion en éprouva du mécontentement, parce qu'il voulait le triomphe d'idées plus vigoureuses; il se retira dans ses terres.

A mesure que la question française prenait une face toujours plus dominante dans les affaires, ou aboutissait enfin à la guerre générale; le baron de Thugut obtenait toute la confiance de son empereur et de la monarchie autrichienne. Le prince de Kaunitz, presque dans la caducité, disparaissait du théâtre actif des affaires, dont la direction appelait force et vigueur. A sa mort, en 1794, Thugut devint chancelier d'État en titre, c'est-à-dire premier ministre, et en cette qualité il présida aux opérations de l'armée autrichienne en France, et surtout aux négociations qui les accompagnèrent. Sur ce point, je dois m'arrêter à certaines relations du comité de salut public, soit avec la Prusse, soit avec l'Autriche, et qui expliquent la mauvaise tournure des affaires militaires des alliés en 1793 et 1794, et leur retraite enfin des Pays-Bas qui plus tard furent cédés à la France.

Le cabinet de Vienne, depuis le milieu du XVIII[e] siècle, avait acquis la certitude que les Pays-Bas autrichiens étaient pour lui, au point de vue militaire et financier, une charge plutôt qu'une force; il fallait envoyer dans ce pays toujours en désordre, dans ces villes de métiers incessamment révoltées comme au moyen âge, de l'argent et des hommes; sans compter que l'Autriche voyait bien que, tôt ou tard, la France conquérante s'emparerait de ces provinces, comme elle l'avait fait de l'Alsace et de la Lorraine un siècle avant. D'où le cabinet de Vienne concluait que s'il trouvait indemnité, soit en Italie, soit en Pologne, le sacrifice des Pays-Bas héréditaires ne serait pas une chose impossible dans l'ordre des événements. Une fois donc que le cabinet de Vienne se fut convaincu que la Révolution française était une chose sérieuse, ses armées une milice conquérante, ses victoires un fait incontesté, il dut chercher un système naturel d'indemnité; et j'ajoute que sur ce point les négociations du comité de salut public furent très-larges, très-favorables à l'étranger. Ce comité abandonna la Pologne sans difficulté, sans regret; il offrit à l'Autriche de s'agrandir en Bavière, dans les Légations romaines, en Italie, pourvu qu'on laissât le Rhin à la république; les voies furent ainsi préparées dès 1794 et accomplies ensuite par l'étrange traité de Campo-Formio, signé par Bonaparte (1797), qui vendit Venise et Trieste à la maison d'Autriche. La Révolution française, on ne saurait trop le répéter, est le fait qui, par sa réaction, a le plus agrandi les gouvernements étrangers; elle a doublé la Prusse et l'Autriche; elle nous a affaiblis d'autant qu'elle a accru les grandes puissances aux dépens de nos vieux alliés. Les conquêtes fabuleuses de l'Empire nous ont réellement appauvris. La Révolution a tué diplomatiquement la France : M. de Thugut, très-opposé à l'administration autrichienne dans les Pays-Bas, avait toujours jugé cette administration comme une grande charge pour sa monarchie; de là l'extrême facilité qu'il mit à céder ce territoire à la nouvelle république.

Bientôt la question se présenta très-complexe par l'intervention de la Prusse, et surtout de l'Angleterre. Sans doute l'Autriche pouvait trouver conforme à son système politique et territorial, la ces-

sion des Pays-Bas, moyennant indemnité en Pologne, en Bavière, en Italie ; mais l'Angleterre, si jalouse de sa puissance et de sa sûreté, pouvait-elle souffrir les Français à Anvers, souverains de l'Escaut ? La Prusse elle-même n'était-elle pas entamée dans cette nouvelle circonscription de la république ? et quelle serait désormais sa barrière ? Ce fut alors que M. Pitt, très-alarmé, envoya lord Spencer à Vienne pour offrir des subsides au cabinet, s'il voulait enfin s'engager dans une forte coalition. L'Angleterre paya deux millions de livres sterling pour une armée de 200,000 Autrichiens qui entreraient en ligne, contingent fixé par le traité du 4 mai 1795, signé avec M. de Thugut. Résolution hasardée, car alors il n'y avait pas de coalition européenne, à exactement parler ; la Prusse et l'Espagne venaient de signer à Bâle, avec la république française, leur traité particulier ; l'Autriche donc se présentait seule en lice contre les forces innombrables et soulevées de la Révolution française. Ce fut une époque d'efforts inouïs pour le gouvernement autrichien ; on ne peut dire les ressources que l'Autriche déploya ; des armées sans cesse renouvelées, toujours battues et revenant sur le terrain : où tant d'autres auraient succombé, l'Autriche résista, et, ce qu'il y eut de remarquable, c'est que, par l'habileté de la diplomatie et les efforts persévérants sur le champ de bataille, le cabinet de Vienne obtint ce qu'il désirait depuis longtemps : Bonaparte lui donna les États vénitiens, la Dalmatie, en n'assurant à la république française que les Pays-Bas dont l'Autriche avait fait depuis longtemps le sacrifice. Le traité de Campo-Formio est un des plus étranges événements que l'histoire puisse apprécier. On sait comme tout cela a été écrit par les vulgaires historiens de la Révolution française et de Napoléon ; et ces histoires pourtant dominent les croyances publiques.

Une des conditions secrètes de l'armistice de Léoben avait été le renvoi de M. de Thugut considéré, à juste titre, comme la main ferme qui avait cimenté la coalition, et le véritable ministre de la guerre, comme Pitt l'avait été dans la Grande-Bretagne. Loin de faire tort à sa renommée, cette retraite imposée par l'étranger, à travers des circonstances difficiles, donna à M. de Thugut plus de popularité ; il ne perdit pas la confiance de son souverain ni celle de l'Europe, et quand l'idée d'une nouvelle coalition surgit encore, M. de Thugut fut désigné pour une mission secrète à Berlin. Cette mission était d'une haute gravité ; après le congrès de Rastadt, l'Angleterre avait l'espoir de reformer encore une coalition entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. A cet effet, le prince Repnin avait été envoyé à Berlin par la Russie, et M. de Thugut vint s'aboucher avec lui au nom de l'Autriche. Mais l'un et l'autre trouvèrent tant de mollesse, tant de corruption à Berlin que le plan de la coalition fut manqué ; il n'y avait pas alors les éléments d'une guerre active et forte ; la cour de Prusse se retirait tout à fait du mouvement militaire et gardait la plus stricte neutralité. Singulière politique qui, se laissant attiédir pendant dix années, se réveilla dans un jour si funeste pour la monarchie de Frédéric qui se perdit à Iéna !

La coalition qu'on aurait pu faire à trois, on ne put la former qu'à deux ; l'Autriche, persistant dans sa volonté de guerre, contracta une étroite alliance avec la Russie ; alors, sur l'invitation de M. Pitt, le baron de Thugut reprit la direction des affaires à l'extérieur, avec la même force et le même crédit. A cette époque, l'Autriche fit encore des miracles d'armement ; elle porta partout des armées immenses et envahit l'Italie, la Suisse ; on sait quelles causes amenèrent les désastres de cette nouvelle coalition ; les jalousies militaires du prince Charles et de Souwarov, les inimitiés nationales, les querelles d'ambitions, et surtout cette brillante valeur que l'armée française déploya sous le premier consul Bonaparte, dans les champs de Marengo ; et, ce qui fut encore plus brillant que Marengo, la campagne de Moreau sur le Rhin ; mais Moreau était timide et modeste (1) !

Le crédit du baron de Thugut fut encore profondément ébranlé dans ces jours de tristes épreuves pour la monarchie autrichienne ; il s'était prononcé pour la guerre, et la maison impériale avait besoin de la paix. A Lunéville donc, Bonaparte exigea pour la seconde fois le renvoi de M. de Thugut. Je dois faire une remarque qui signale la véritable portée de la diplomatie de Napoléon : c'est que, presque toujours avec la paix, il imposait à l'étranger la condition essentielle d'une modification de cabinet ; il savait par ce moyen se ménager des amis, des auxiliaires, et il jetait ses ennemis dans l'exil ou dans la disgrâce. C'est ainsi qu'il domina longtemps les deux cabinets de Vienne et de Berlin, et toutes les petites cours d'Allemagne. Il aurait agi de la même façon avec la Russie et l'Angleterre, si jamais il avait pu leur imposer sa domination politique ; il savait, par expérience, que le meilleur moyen d'énerver les affaires, c'est d'altérer, d'affaiblir les éléments qui en font mouvoir les ressorts et les hommes capables qui en dirigent l'action.

Le baron de Thugut se retira donc, pour faire place au comte de Cobentzl, que Bonaparte avait

(1) Voir, sur les causes secrètes de ces événements, mon travail sur *l'Europe sous le Consulat et l'Empire de Napoléon*.

au reste fort mal jugé dans cette première appréciation de son caractère. Il le croyait souple, parce qu'il était poli; il le croyait dévoué à la France, parce que, dans ses rapports avec elle, l'habile diplomate avait conservé un caractère de modération et d'examen. En ces deux points, Napoléon se trompait encore. Une fois arrivé aux affaires, le comte de Cobentzl se mit en rapport avec la cour de Berlin et avec celle de Pétersbourg pour renouer les nouveaux éléments de la guerre. Le comte de Stadion fut son agent le plus actif.

Le système français, par sa nature, était alors essentiellement agressif. Napoléon étalait un grand amour des plus pacifiques intentions, tandis que tous ses actes étaient à la guerre. Sa diplomatie active remuait l'Allemagne; il faisait alors des promesses illimitées à la Prusse, dont le cabinet, sous l'influence de l'intrigue, ne savait jamais prendre un parti; sa neutralité avait toujours altéré toutes les coalitions; le comte de Stadion lui faisait incessamment remarquer la position si fausse et peu logique qu'elle avait prise à l'égard de la France et de l'Europe : tenir alors une juste balance était impossible; il fallait se décider entre Bonaparte et les cabinets, se décider franchement et en temps opportun. Ce fut la mauvaise attitude de la Prusse qui fit échouer la nouvelle campagne des Autrichiens et des Russes, admirablement finie à Austerlitz. Évidemment, Napoléon aventuré jusque dans la Moravie, en face des armées russes et autrichiennes, aurait été perdu comme en 1813, si 200,000 Prussiens avaient alors hardiment marché sur ses derrières. Mais l'habile Empereur cajola si bien la Prusse, l'endormit avec tant d'habileté, qu'il la compromit pour mieux la perdre; et à l'heure où le cabinet de Berlin était décidé pour la guerre, le *Te Deum* se faisait entendre pour la victoire d'Austerlitz. La paix de Presbourg fut signée; le triste temps vint alors pour la Prusse de combattre, dans la campagne de 1806 et de 1807. Il est donc historiquement faux qu'il y ait eu jamais coalition de toute l'Europe contre la France. Cette coalition a existé pour la première fois en 1813, de funeste mémoire! Ainsi quand on dit que la république a vaincu la coalition, on se trompe. C'étaient des puissances qui venaient mollement se faire battre l'une après l'autre.

Le comte de Stadion, après ces grands revers de fortune, prit la direction suprême des affaires étrangères, parce que, d'après le sentiment intime du cabinet autrichien, la paix de Presbourg ne pouvait être qu'une trêve; imposée par Napoléon avec des conditions trop dures, elle ne pouvait résister à la réprobation unanime de tous les Allemands. Le ministère du comte de Stadion fut surtout destiné à préparer les éléments d'une nouvelle campagne, dans des conditions neuves et fortes, car les idées de la diplomatie avaient entièrement changé depuis 1807. En 1805, l'Autriche avait pour elle la Russie, et ces deux puissances marchaient de concert à Austerlitz; la Prusse seule avait refusé d'agir, ou n'avait agi que tardivement. Depuis, les événements avaient changé de nature! L'empereur des Français avait eu une entrevue avec Alexandre sur le Niémen, puis à Erfurt, et un prestige immense avait été exercé par Napoléon sur le tsar; l'Autriche, dans toutes les conversations intimes, n'avait été considérée que comme puissance secondaire dans le partage du monde.

Toutefois, les renseignements qu'on avait recueillis, soit à Londres, soit à Pétersbourg, avaient signalé l'existence d'un parti puissant, dirigé par l'impératrice mère, qui poussait la Russie dans des voies hostiles à la France. En supposant donc qu'Alexandre fût très-sincère à Erfurt, n'était-il pas dans toutes les probabilités qu'il serait dépassé par le parti national de la guerre, formidable en Russie? Et, dans toute hypothèse, on avait la certitude que la promesse qu'il avait faite de fournir un corps auxiliaire à Napoléon, en cas d'une guerre avec l'Autriche, ne serait pas réalisée. Instruit de cette situation particulière de la Russie, le comte de Stadion dut examiner également l'attitude de la Prusse : à Berlin dominaient l'abaissement et la corruption, il ne pouvait donc pas compter sur le concours du gouvernement; mais il aurait l'appui de l'Allemagne en feu, et des sociétés secrètes qui la travaillaient. Ce soulèvement, l'Angleterre l'espérait elle-même; il était signalé et préparé par la présence de tous les chefs de partisans; Schill parcourait les provinces allemandes, afin de les soulever contre les Français. Ainsi étaient les esprits en 1809.

Quand donc le temps fut venu, le cabinet du comte de Stadion se décida pour la guerre que l'Autriche devait faire seule; seule sans doute matériellement, mais elle avait pour elle les cœurs de la vieille patrie allemande, le concours moral de la Russie, et le mécontentement de la Prusse. Cette campagne de 1809 fut commencée en vertu d'un véritable esprit national, et conduite par un énergique besoin d'affranchissement et de victoire : aussi fut-elle vaillamment dirigée par le prince Charles, le grand capitaine, celui que désignait le patriotisme allemand pour sauver la nationalité. La campagne fut donc belle; il y eut partout d'héroïques faits d'armes, témoin Essling! Mais la bataille de Wagram ayant donné une fois encore la victoire aux nobles aigles de France, il fut besoin de traiter de la paix. Comme préliminaires, l'em-

pereur Napoléon exigea l'éloignement du comte de Stadion, comme il avait imposé, à Lunéville, celui du baron de Thugut. Stadion avait eu effet pris une part très-active à tout ce qui avait amené la guerre; fort avant dans les intérêts russes et anglais, signataire des traités qui avaient uni ces puissances, il devait nécessairement faire ombrage à Napoléon et au système de paix qui devait suivre le mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Dans cette circonstance, le comte de Stadion fut remplacé par M. de Metternich, alors fort aimé de Napoléon : et ici je ne puis résister au désir d'établir le parallèle entre ces deux hommes d'État, qui différaient plus encore dans leur situation que dans leur caractère.

Le comte de Metternich, comme le comte de Stadion, élevé dans les bureaux du prince de Kaunitz, avait plus de tenue et d'esprit, un grand fonds d'études politiques ; mais, quelque temps ambassadeur en France, empreint des idées diplomatiques de l'alliance, il se sentait pour l'empereur Napoléon une dévotion admiratrice (1) qu'il ne déguise même pas encore aujourd'hui. Je crois qu'au fond, le comte de Stadion ne différait pas de M. de Metternich sur le but définitif de la politique; tous deux voulaient faire sortir l'Autriche de la situation abaissée dans laquelle elle se trouvait; tous deux avaient souhaité de la voir se relever dans le système général de l'Europe. Mais M. de Metternich s'était moins compromis avec Napoléon, il avait moins agi, moins négocié dans le sens européen, et il croyait relever l'Autriche en l'associant au système français sans manifester encore le caractère hostile qu'il déploya au milieu des circonstances futures. Dans le comte de Stadion l'empereur Napoléon poursuivait l'alliance austro-anglaise, comme dans M. de Metternich il voyait le triomphe de l'alliance austro-française. C'était calculer d'une manière trop absolue, et ne pas tenir assez de compte des événements.

En ce temps, par la volonté de Napoléon, le baron de Thugut s'était retiré dans ses terres de Hongrie, et il frappait le comte de Stadion de cette même disgrâce. Les deux hommes d'État devaient s'effacer jusqu'à ce qu'un nouveau système surgît, et le temps n'en était pas loin. M. de Thugut, vieillard, n'aurait pas sans doute une grande action sur les événements ultérieurs; mais M. de Stadion, actif, jeune encore, devait bientôt reprendre le rôle que ses talents et ses souvenirs lui assuraient. M. de Thugut semblait si parfaitement retiré, que sur quelques indications M. Maret enleva de son service Pellenc, le secrétaire de Mirabeau dont j'ai parlé, et qui fut dès lors attaché aux affaires étrangères à Paris; M. Pellenc, homme d'esprit, frotté à toute la littérature du XVIII[e] siècle, connaissant très-bien l'Autriche et ses affaires, du moins le coloris et l'extérieur, car ce cabinet habile, silencieux, ne se communique à personne, pas même à ses agents. Ses desseins reposent dans quelques têtes, et ce n'était pas au reste le secrétaire du système très-vieilli de M. de Thugut qui pouvait donner des renseignements réels et précis sur le sens de la politique allemande et sur les besoins nouveaux des peuples qui se soulevaient.

Cela est si vrai, que jamais Napoléon ne comprit l'esprit germanique de 1811 à 1813; parce qu'il avait les rois sous la main, il croyait avoir les peuples; il blessait tant qu'il pouvait ces nobles et fières populations par des impôts, des outrages personnels ; il torturait les fiertés nationales comme si un jour tous ces cœurs ne s'enflammeraient pas contre lui. Le comte de Stadion fut secrètement employé par l'Autriche pour préparer ces éléments, et à la fin de 1812, il reçut une mission de confiance de M. de Metternich. On doit remarquer que tous deux étaient partis du même point pour arriver au même résultat : M. de Metternich voulait ce qu'avait désiré le comte de Stadion; mais comme le poids des circonstances était grave, comme il ne fallait pas heurter Napoléon, le ministre se ployait encore devant lui. Lors donc que le colosse ne pesa plus de tout son poids, quand les désastres de Moscou eurent appris qu'il n'était pas en dehors des lois éternelles de l'humanité, grandeur et décadence, M. de Metternich acceptant le réveil de la patrie allemande, le comte de Stadion se retrouva dans les négociations avec un désir de représailles au nom de la vieille Germanie restée debout.

Le comte de Stadion fut de nouveau employé à la partie active, publique de la diplomatie : qu'avait-on besoin désormais d'employer de déguisement? On le voit présent aux conférences de Tœplitz; si M. de Metternich s'est réservé la tâche immense de la négociation de Prague, parce qu'il platt de sa personne à l'empereur Napoléon, et qu'il peut exercer une action plus grande sur lui, le comte de Stadion va auprès des alliés. Il a été envoyé successivement à Berlin, à Londres, à Pétersbourg; il connaît donc bien parfaitement l'état des affaires : il sait ce qu'on peut espérer et ce qu'on peut craindre; désormais il devient le politique actif, impérieux. M. de Metternich est souvent obligé de s'effacer, parce qu'il doit rester modéré avec Napoléon : c'est sa position et son rôle; tandis que le comte de Stadion, qui n'a rien à ménager avec l'empereur des Français, se montre ardent et décidé dans toutes ses exigences.

C'est Stadion qui a signé les traités de subsides

(1) Voir sa notice.

avec l'Angleterre pour la prise d'armes de l'Autriche contre la France; il suit l'armée d'invasion pas à pas; M. de Metternich se tient toujours en réserve, parce qu'il n'a pas cette liberté de situation, je dirai presque d'antipathies, que le comte de Stadion éprouve pour tout ce qui touche à l'empire français. Quand le congrès de Châtillon se rassemble, c'est encore le comte de Stadion qui assiste aux délibérations impératives imposées à Napoléon : il est là sur son terrain, assis à côté de collègues qui tous partagent la même répugnance, et sous l'influence du comte d'Aberdeen. Ce congrès ne pouvait avoir aucun résultat, et le comte de Stadion vint à Paris avec les armées alliées pour y signer tous les traités, même celui du 11 avril qui assure à Napoléon la souveraineté de l'île d'Elbe. Le comte de Stadion demeure toujours l'homme des rapports de l'Autriche et de l'Angleterre, le symbole de l'alliance de Vienne et de Londres; la position délicate de M. de Metternich envers Napoléon lui crée alors toute son importance. Depuis 1813, M. de Metternich se cache dans toutes les négociations publiques, et le comte de Stadion paraît seul parce qu'il est plus libre de souvenirs et d'engagements.

Au congrès de Vienne les choses rentrent dans l'ordre; le comte de Stadion assiste bien aux délibérations, prend une part active aux affaires de son gouvernement, mais le prince de Metternich seul les dirige, car à Vienne les puissances rentrent dans leurs intérêts, dans leurs habitudes. M. de Metternich, qui n'a plus d'engagement personnel avec Napoléon (le grand Empereur est tombé), se place publiquement à la tête des affaires, et ne laisse plus au comte de Stadion qu'une position de concours à la suite des vastes négociations du congrès.

Dans toutes ces négociations, une spécialité d'affaires s'était révélée chez le comte de Stadion; c'était la science financière; lors du règlement des subsides suivi avec l'Angleterre, il avait montré un esprit sûr, droit, d'une probité hors ligne, et d'une capacité particulière pour la répartition des contingents. Le prince de Metternich ayant pris la première place diplomatique, le comte de Stadion n'y pouvait plus prétendre, et il se renferma dans le département des finances qui lui fut confié, poste d'autant plus difficile de 1816 à 1821, que dans les dernières guerres la dette publique s'était considérablement accrue. Depuis 1792, l'Autriche avait fait sept campagnes, toujours avec un état militaire de 350,000 hommes; et aux ressources ordinaires de son budget elle avait ajouté toutes les voies extraordinaires, la création d'un papier-monnaie. En 1813, le discrédit de ce papier fut tel que, pour émettre un emprunt, les capitalistes demandèrent la caution de l'Angleterre, que celle-ci accorda généreusement. Il fallait donc régler tous ces divers intérêts, répartir les subsides, discuter, soit avec l'Angleterre, soit avec la France, sur les indemnités, et en toutes ces circonstances, le comte de Stadion développa une aptitude très-remarquée, et une bienveillance de rapports au-dessus de toute limite. Pendant dix ans il tint le portefeuille des finances, sans que personne lui disputât ce département; tel est le caractère de stabilité des hommes d'État à l'étranger, et c'est ce qui leur donne une supériorité souvent décisive sur nos propres ministres; longtemps dans les mêmes fonctions, ils ne sont pas toujours en butte à une opposition qui veut les renverser, non point dans un intérêt d'utilité publique ou générale, mais pour saisir des portefeuilles en vertu d'un certain égoïsme de partis.

En Autriche, chacun a sa position marquée, et il y reste s'il remplit son devoir. Le prince de Metternich est premier ministre depuis 1810, c'est-à-dire qu'il a trente-sept ans de service dans les affaires étrangères; et durant ce long espace de temps, il a pu tout voir, tout apprécier, les hommes et les choses; il a acquis cet esprit de suite et de tradition, la première garantie d'une bonne gestion des affaires. Le comte de Fiquelmont compte également plus de trente ans de service, soit dans les ambassades, soit dans les ministères; le comte Kolowrat a commencé à étudier l'administration en 1803; M. Münch de Bellinghausen préside depuis 1817 la diète de Francfort, et pour revenir aux deux personnages politiques de cette notice, M. de Thugut et M. de Stadion se mêlèrent pendant vingt-cinq ans à toutes les affaires de la monarchie autrichienne.

Vieillard, M. de Thugut s'était retiré dans ses terres de Hongrie, où il avait repris tout son goût pour les langues orientales. A la fin de sa vie, il était comme revenu au commencement; il occupait ses loisirs à populariser les langues persane, turque, arabe, avec la même persévérance qu'un membre de l'académie de Vienne, et la même aptitude que M. de Hammer. Il mourut à quatre-vingt-trois ans, en 1818; six ans plus tard, le comte de Stadion le suivait dans la tombe; mais lui quittait la vie en plein exercice de ses fonctions, ministre des finances de la monarchie autrichienne, laissant une réputation honorable, sans avoir acquis un florin de plus durant ses longues fonctions. L'empereur François, si probe, si honnête homme, voulut que ses funérailles se fissent aux dépens de son trésor.

Je mets un soin particulier à faire connaître les

existences des hommes d'État étrangers, afin d'effacer les préjugés et les fausses notions qui existent en France sur tous ceux qui n'appartiennent point à ce que j'appellerai la vulgarité de l'opinion. La vie de M. de Thugut démontre que dans ces pays qu'on appelle aristocratiques, il y a des fortunes qui s'élèvent et grandissent en partant du peuple; fils d'un simple batelier du Danube, Thugut devint premier ministre, et, ce qu'il faut signaler, c'est que ce fils du peuple se fait le plus grand antagoniste de la Révolution française. Cela prouve qu'en politique ce n'est pas toujours parce qu'on sort d'une classe qu'on la protége plus spécialement; les gentilshommes furent les ardents promoteurs de la Révolution française. Les plus grands réprimeurs de démocratie viennent souvent des masses; ils craignent leur mère parce qu'ils la connaissent. Quant à la vie du comte de Stadion, elle prouve que ce n'est pas spécialement sous le système représentatif que l'ordre et la régularité règnent dans les finances. Il y a dans les monarchies absolues des hommes de grande habileté pour ces sortes de gestions. La surveillance d'un conseil de finances suffit, et la probité particulière fait le reste. Nous traitons ces hommes d'État avec trop de méfiance, et il ne faut pas croire que parce qu'il y a des comptes publics et des chiffres alignés, les erreurs et les concussions soient plus difficiles que dans la monarchie où l'honneur et la probité publique protégent le trésor national.

IV

M. DE MARTIGNAC.

Certains hommes d'État et certains systèmes véritablement privilégiés laissent à travers les temps des empreintes profondément honorables; tous les partis s'accordent à reconnaître également leur probité, leur désintéressement, la générosité de leurs idées; et c'est cette auréole d'honneur et de pureté qui entoure le nom de M. de Martignac. Consultez encore aujourd'hui tous les souvenirs, toutes les consciences, vous y trouverez un égal éloge du système politique auquel M. de Martignac donna son nom : royalistes, libéraux, tous reconnaissent les façons dignes et élégantes de cette belle époque de la Restauration, qui réalisa le problème de la monarchie et de la liberté. Plus, à l'origine de ma vie, je me suis trouvé associé à ses idées, plus je dois me défendre d'une partialité de dévouement dans l'appréciation de l'homme d'État dont je vais me faire historien.

Bordeaux est une ville véritablement d'élite; il règne dans le commerce, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse et dans le barreau, un esprit fin, délicat, une élégance de formes et de manières; et tout cela mêlé à je ne sais quoi d'un caractère hardi, un peu gascon, qui ne doute de rien, brave, courageux : des lumières dans le commerce, de la parole élégante et facile dans le barreau; légitimistes au fond du cœur, libéraux dans la forme, mélange de philosophie et de religion, avec une facilité de mœurs extrême et l'esprit de famille, un certain décousu de vie et un désir de fortune; au demeurant de belles qualités du cœur et de l'âme.

C'est dans cette ville de Bordeaux que naquit M. de Martignac, en 1776, d'une famille de robe, dont le nom originaire était Algay; on trouve quelques antécédents littéraires dans cette lignée des Martignac; un de ses ancêtres s'était fait le traducteur de poëtes latins : empreintes de famille qui ne se perdent pas; il comptait aussi, parmi ses ancêtres, des conseillers au parlement de Bordeaux. Il fut élevé au même collége que M. de Peyronnet son ami, esprit studieux, plein de courage. La Révolution le prit à quatorze ans environ; toutes les têtes alors fermentaient, et sa jeunesse fut mêlée aux premiers actes de la Gironde.

Je ne sache pas de cœurs et de têtes politiques qui m'aient inspiré un dégoût plus prononcé que les Girondins. Jeunes hommes nourris des doctrines de Rousseau, ils voulurent appliquer à la politique les rêveries et les déclamations très-vides de l'*Émile* et du *Vicaire savoyard*, comme les Jacobins tentèrent de réaliser le *Contrat social*. Les voilà tous envoyés à Paris avec l'enthousiasme de leurs idées : que vont-ils faire à la Convention avec leur caractère, leurs incertitudes, j'ai presque dit leur pusillanimité? Placés sous les jupons d'une femme rêvant de Rome, conduits par des ministres médiocres choisis par eux, ils n'ont ni la force de gouverner ni la force de résister. Ils sont cruels envers le roi Louis XVI, et maladroits avec leurs ennemis; ils font le 10 août, tremblent devant le 2 septembre; ils votent par lâcheté la mort du roi qu'ils veulent sauver, disent-ils. Reculant en présence de toute pensée forte, ils ne sont implacables et durs que pour ce qui est faible et abattu. Dans un seul jour le jacobinisme souffle sur eux, et ils sont envoyés à l'échafaud. On les a peints beaux, gracieux, dans leur dernier banquet, couronnés de roses à la manière antique; quelles fleurs ne jette-t-on pas aujourd'hui sur ces époques de sang? On nous représente Robespierre timide, modeste, amoureux,

Saint-Just sentimental et Conthon le meilleur des hommes. Malheur aux victimes, car l'apologie des assassins commence (1)!

M. de Martignac sortait alors du collége, et le sort des Girondins était présent à la mémoire de tous; il prit place, en ce moment, au barreau de sa ville natale, et après la Terreur, à vingt ans, il vint à Paris. A cette époque, très-peu favorable aux hommes de loi, il y avait peu d'affaires privées. Dans le mouvement si plein d'effervescence de la société d'alors, il ne restait que des procès criminels, des solennités lugubres devant une terrible juridiction. Le jeune Martignac, avec la facilité de son esprit, se livra à des occupations littéraires. On a écrit qu'à cette époque il avait suivi l'abbé Sieyès comme secrétaire dans son ambassade à Berlin; je dois dire que jamais je n'ai entendu M. de Martignac parler de ce commencement de sa vie politique, soit que ce fait ne soit pas exact, soit que, sous la Restauration, il tînt à dissimuler cet incident de sa carrière qui se liait trop à la Révolution.

Pendant le Consulat et l'Empire, M. de Martignac, chez qui l'esprit débordait, fit quelques vaudevilles. On lui a reproché la légèreté de ces essais de petits chants et de petits actes, lorsqu'il devint homme grave et politique, et, loin de s'en défendre, M. de Martignac en tirait une sorte de vanité. La littérature était son faible; il avait même une tendance pour cet esprit légèrement railleur qui constitue le talent du théâtre; cette époque tant aimée de jeunesse et de poésie, il ne l'oublia jamais. Ministre de l'intérieur, quand les auteurs dramatiques avaient à se plaindre de la censure, souvent irréfléchie, M. de Martignac les faisait appeler dans son cabinet, puis les mettant à leur aise, le coude sur la table, il travaillait avec eux, comme un simple collaborateur, à charpenter un vaudeville; souvent il leur donnait la facture d'un couplet, un vers charmant, une rime parfaite. C'était surtout l'esprit des équivalents qu'il possédait au dernier point; et substituant un mot spirituel à une injure, la pièce était approuvée. M. Scribe doit avoir gardé le souvenir de la censure obligeante de M. de Martignac, dans une circonstance assez piquante; il s'agissait de *la Manie des places*, vaudeville à succès. M. Scribe avait attaqué, par des mots et des épigrammes (*plaudite manu*), tous les ministères; M. de Martignac, à qui ce manuscrit fut confié, fit appeler l'auteur. « Je ne peux pas vous laisser passer toute votre opposition à mes collègues; ils s'en plaignent au conseil. Et que leur dire? Mais vengez-vous sur moi, tant que vous voudrez, à pleines mains. » Et placé sur ce terrain facile, il discuta mot à mot la pièce, toute remplie de mots à effet (l'art que M. Scribe possède si bien); l'auteur avait fait dire à son ministre : « Vous voulez un emploi très-occupé, je vous donne l'inspection de l'arc de triomphe de l'Étoile. » A cette époque, il y avait à peine quelques ouvriers, et les travaux étaient suspendus. M. de Martignac l'arrêta en riant et lui dit: « Celui-là, je vous le laisse, c'est dans mon département. » Et ce fut un des mots à succès de l'ouvrage. Ainsi était l'esprit de M. de Martignac, large, éclairé, sans rancune, charmant pour ses amis comme pour ses adversaires.

Lorsque vinrent quelques années de plus, le jeune avocat renonça gaiement à la carrière théâtrale pour reprendre les fonctions du barreau dans sa ville natale. Il s'y montra avec succès à ce moment où se formait dans la Gironde une opposition assez vive au système impérial si oppressif. Bordeaux et la Guienne étaient le centre de ce mouvement royaliste, qui sous MM. de Lynch et Lainé, accueillit la Restauration de 1814 avec un enthousiasme qui tenait du délire. Ce fut une époque grande et joyeuse pour le midi de la France que celle de la Restauration; on peut à peine s'en faire une idée : sous l'impression de ces arcs de triomphe de fleurs et du pavillon blanc flottant partout, M. de Martignac composa, avec M. de Laville de Mirmont, lui-même si distingué, un petit vaudeville intitulé *la Saint-George*, pour célébrer la fête du roi d'Angleterre (2) pendant que le maréchal de Beresford occupait Bordeaux. Il faut se faire parfaitement l'idée de ce qu'étaient à cette époque l'esprit du pays et la situation commerciale d'une des plus riches places du monde. Bordeaux, comme Marseille aux derniers jours de l'Empire, était plongé dans la plus profonde misère : plus de transactions à l'extérieur, plus de ces grandes expéditions dans l'Inde, qui faisaient la richesse des maisons antiques de commerce et d'industrie. Ce n'étaient point les Anglais que fêtait M. de Martignac, mais la paix que la Restauration donnait au monde, ce système de fusion européenne saluant la chute de Napoléon comme l'origine d'une ère de liberté et de fraternité, c'était le commerce renaissant qui tendait la main aux peuples étrangers; la paix désirée faisait monter le sang au cerveau à toute la génération d'avenir; on chantait la délivrance de la patrie, la chute d'un système oppressif; les patriotes étaient en avant de tous les autres, et les républicains du Sénat em-

(1) Je crois qu'il y a en ce moment une presse qui tue la famille, la société, et le pouvoir n'a pas la force de la comprimer!

(2) Le libéralisme, qui avait baisé les bottes de l'empereur Alexandre en 1814, en fit un reproche à M. de Martignac.

brassaient les genoux de l'empereur Alexandre. M. de Martignac, au reste, ne s'en cachait pas; profondément bourbonien, son enthousiasme pour Madame, son dévouement pour la royale dynastie, il le partageait avec tout ce que Bordeaux comptait de riche, d'opulent : les Guéthier, les Peyronnet, les Raves, les Lainé, jeunesse élégante et dorée.

Aussi le voit-on, à l'approche des Cent-Jours, se placer à la tête du mouvement loyal et royaliste à Bordeaux; il est brave, courageux, et commande une compagnie de volontaires; il veut marcher pour protéger le drapeau blanc et l'indépendance de la ville du 13 mars. Longtemps Bordeaux reste encore fidèle à la légitimité, tandis que Bonaparte est déjà à Paris. Quand le général Clausel s'avance avec des troupes insurgées, sous la cocarde tricolore, Bordeaux tente la résistance, et, lorsqu'elle est devenue impuissante, c'est M. de Martignac qui va négocier avec le général Clausel, et avec le baron Fauchet, nommé préfet de la Gironde. Il apporta dans cette négociation une si grande prudence, une convenance si parfaite, que le général Clausel en fut frappé; il le désigna dans son rapport à l'Empereur comme un esprit d'élite, une intelligence de premier ordre : quelques jours après, un décret impérial le nomma chevalier de la Légion d'honneur. M. de Martignac, fidèle à son principe, à son drapeau, refusa cette distinction en termes convenables. A ses yeux, Bonaparte n'était qu'un glorieux usurpateur, et il avait d'autres princes à servir; cette conviction, il l'apporta dans tous les actes de sa vie, si douce, si tempérée. Je rappellerai à cette occasion un souvenir encore honorable pour la mémoire de M. de Martignac. Nous étions en 1828, et M. de Martignac était ministre. Le baron Fauchet (le préfet de Bordeaux aux Cent-Jours) ne recevait pas sa pension liquidée comme fonctionnaire de l'Empire, très-hostile du reste aux Bourbons et à Madame. Sur une simple demande (je crois que je n'y fus pas étranger), M. de Martignac fit immédiatement liquider cette pension à six mille francs, le taux le plus élevé pour les préfets en retraite. Cet esprit impartial distinguait surtout M. de Martignac, et lui faisait ainsi rattacher les hommes les plus hostiles aux Bourbons.

La conduite de M. de Martignac dans les Cent-Jours appela sur lui l'attention la plus flatteuse, et, au second retour des Bourbons, M. de Martignac fut nommé avocat général à la cour royale de Bordeaux. Du barreau il passat ainsi dans la magistrature, où il commença à déployer de belles facultés oratoires; le parti révolutionnaire lui reprocha d'avoir refusé à cette époque la défense des deux frères Faucher, condamnés à Bordeaux par le conseil de guerre et qu'autrefois il avait fort connus. M. de Martignac, lors de ce procès, était encore simple avocat; mais une défense suppose toujours une certaine association de conviction, d'idées, une similitude d'opinions ou de principes; pour être bien faite, la plaidoirie de l'avocat exige une estime profonde de l'homme que l'on défend. Dans la position spéciale de M. de Martignac, l'enthousiaste ami de la maison de Bourbon ne pouvait pas protéger de son talent deux hommes si généralement réprouvés par l'opinion royaliste; s'il avait accepté cette défense, elle aurait été mal faite, pauvrement développée parce qu'elle eût été sans conviction; il refusa par devoir envers lui-même, envers les accusés.

Avocat général, M. de Martignac fut tout à fait à sa place; il représentait le gouvernement qu'il aimait, le système qu'il avait exclusivement désiré dans sa vie. Il resta avocat général à Bordeaux jusqu'en 1820, époque où le parti royaliste prit un nouvel essor, afin de se préserver de la révolution qui tentait un premier essai de renversement. Les royalistes, très-puissants alors, acceptèrent le combat; il se fit à cette période un redoublement de zèle et de provocations ardentes, et il semblait qu'à la veille de son triomphe, l'opinion de la droite prenait une couleur plus vive et plus prononcée : ceci est dans la nature et la destinée des partis. Chacun dut donner ainsi des gages, et M. de Martignac, homme d'esprit et d'espérance, plus qu'un autre, avait devant lui la carrière de l'ambition large et ouverte. Avocat général dans une grande cour, en plus d'une circonstance M. de Martignac non seulement fit l'éloge de la maison de Bourbon, mais il dénonça avec beaucoup de hardiesse cette liberté de la presse qui attaquait tout, la religion et la couronne. A ce temps le journalisme était fait avec une immense habileté sous des plumes exercées. Il n'était pas, comme aujourd'hui, rude, provoquant, hardi; il marchait par des insinuations perfides, des attaques indirectes; il mettait tout en question, la couronne, les pouvoirs, les traditions morales et politiques, toutefois avec une certaine circonspection de mots et de phrases.

M. de Martignac, entrant tout à fait dans la réaction royaliste, dénonça les excès de la presse à la cour royale de Bordeaux, de manière à mériter les éloges du parti ultra; quelque temps après il était nommé procureur général à Limoges, et on le cita comme le plus fécond et le plus habile des magistrats. Il avait, en effet, une éloquence facile, riche, abondante, raisonnable; il repoussait toute affectation sérieuse, tout désir de dogmatiser; il exposait ses doctrines d'une manière douce, insinuante, sans blesser aucune conviction. Quand on l'écou-

tait, il semblait qu'on était toujours de son avis; les réflexions, il les présentait d'une manière admirable; les réfutations n'avaient rien d'acerbe ni de dur; il disait la vérité avec un accent si calme, si limpide, que nul ne pouvait s'en blesser. Cette faculté, déjà remarquée dans la magistrature, M. de Martignac l'apporta dans la chambre, où il fut élu en 1821.

On était à une époque décisive dans l'histoire du parti royaliste. Le gouvernement s'était placé sous la main du duc de Richelieu et du parti politique, temps de transition et d'arrêt; Louis XVIII ne voulait pas aller jusqu'aux amis et aux fidèles de son frère, qu'il savait très-opposés à son système, et cependant il sentait le besoin de se séparer de cette opinion libérale qui avait amené, par ses principes et ses calomnies, le funèbre attentat contre le duc de Berry. C'était afin d'appeler les royalistes à l'aide de son système, sans toutefois s'abandonner à eux, que le roi avait choisi le ministère du duc de Richelieu: calcul malheureusement erroné; les partis sont comme les hommes; lorsqu'on a besoin d'eux, ils s'imposent avec leurs idées et leurs intérêts; ils veulent le pouvoir comme une ambition juste, naturelle; quand on sert une cause, n'est-il pas naturel d'appeler récompense? Ainsi, demander l'appui des royalistes, sans se placer dans le royalisme, c'était un faux calcul; on le vit bientôt; à la suite d'un vote décisif sur l'adresse, M. de Richelieu fut obligé de se retirer, et l'administration royaliste de M. de Villèle s'organisa presque immédiatement. Son premier soin fut de s'assurer un grand appui de tribune, car le ministère était trop habile pour ne pas savoir qu'il aurait de vives luttes à soutenir. Il dut donc chercher dans les rangs royalistes les hommes d'une certaine portée d'esprit, d'une grande facilité d'éloquence à la tribune, et le nom de M. de Martignac se présenta tout naturellement à côté de celui de M. de Peyronnet, son compatriote et son ami.

Le rôle de M. de Martignac à la chambre fut d'abord celui de simple rapporteur; son ambition, rationnelle et timide, ne voulait pas faire de progrès bien rapides, parce qu'il craignait les chutes. Quand on marche trop vite, la ruine vient après des succès facilement obtenus; M. de Martignac voulut acquérir une certaine autorité dans la chambre, s'y faire des amis et un parti, et quand il serait assez fort, il prendrait lui-même la position que les circonstances lui feraient. Ce calcul était parfait. Les merveilles de son talent habile et souple se révélèrent surtout à l'occasion de la loi de tendance, qui fut l'œuvre première du parti royaliste; il en justifia toutes les dispositions; la loi était très-vague, et tout le soin de M. de Martignac consista à prouver que c'était ce vague même qui faisait précisément la bonté et le libéralisme de la loi dans son application. Son talent se prêtait beaucoup à cette sorte d'argumentation; il y avait toujours mille nuances dans sa parole, et jamais de couleur tranchée, de sorte qu'il développait par une phrase merveilleusement cadencée une disposition vaguement répressive; tout cela s'harmonisait au mieux. Si la loi fut votée, on le dut à la parole de M. de Martignac. Désormais associé au système, il fut nommé conseiller d'État en service ordinaire, avec la promesse d'une direction générale. C'était ici la forme absolument anglaise, qui fait la part aux influences parlementaires et veut que l'administration soit une dans ses chefs et ses membres.

On était au moment de toute la ferveur des opinions royalistes, et la guerre d'Espagne était déclarée; le duc d'Angoulême allait prendre le commandement de l'armée, qui s'organisait sur la Bidassoa. M. de Martignac, qui venait d'être élu vice-président de la chambre, fut désigné rapporteur sur les crédits supplémentaires indispensables pour la campagne. Cette discussion fut une nouvelle phase par laquelle son talent dut passer. Il fut appelé à traiter les questions de politique étrangère, qui supposent toujours une aptitude, une capacité spéciale. M. de Martignac avait à lutter contre des hommes de talent, et de faconde surtout, tels que M. Manuel, le général Foy et M. de Girardin. Sans se jeter dans les divagations, dans les incidents diplomatiques, le rapporteur exposa nettement la question de parti, demandant si la révolution qui venait de poser son siége à Madrid devait être tolérée par la maison de Bourbon, elle-même menacée par le parti révolutionnaire. Le libéralisme (1), comme toujours, s'était placé sur un terrain fort odieux; il ne faisait pas porter son opposition seulement sur les principes; il prêtait la main à l'Angleterre et à l'étranger contre nos propres armées; il annonçait des désastres comme la conséquence de notre campagne. Le général Foy, pour cela d'une crédulité enfantine, avait vu dans les révolutionnaires napolitains des héros, dans les Abruzzes des Thermopyles; que ne vit-il pas en Espagne? M. de Martignac saisit avec une habileté extrême le côté odieux de ce rôle de M. Bignon et de ses amis. « Comment! ceux qui se disaient patriotes prédisaient la défaite de notre armée française, ni plus ni moins que M. Canning et les Anglais! » La chambre se prononça pour l'opinion de son rapporteur, et les crédits furent votés. Nul ne s'émut au dehors; les journaux de la révolution continuèrent leur rôle odieux. Ils dénoncèrent nos

(1) Voir mon *Histoire de la Restauration*.

jeunes soldats en Espagne; ils n'eurent d'éloges que pour les ennemis; enfin les intérêts anglais trouvèrent en eux une merveilleuse complaisance. M. de Martignac s'était si bien identifié avec la cause royaliste, qu'il fut désigné pour suivre le duc d'Angoulême comme commissaire civil en Espagne, tâche difficile, délicate, et voici pourquoi : M. de Villèle voulait avoir un homme à lui dans cette campagne; il désirait recevoir des rapports exacts sur tout ce qui s'y faisait, afin d'imprimer aux événements une direction politique conforme à son esprit modéré; nécessairement, M. le duc d'Angoulême serait sous l'empreinte de l'esprit militaire, et à la tête d'une armée l'influence des généraux se ferait sentir. La mission du commissaire civil fut donc de contrôler et de civiliser, si l'on peut ainsi dire, les mesures administratives du duc d'Angoulême; et, comme il se trouvait deux partis extrêmes en Espagne, toujours prêts à en venir aux armes, M. de Villèle désignait un esprit de la trempe de M. de Martignac, afin qu'il appliquât toute la modération de son caractère à une situation si agitée et si difficile.

M. de Martignac partit donc pour le quartier général; ses dépêches, qui existent encore, indiquent toute la rectitude de sa gestion et l'habileté de sa conduite. Il s'empare d'abord de la confiance du duc d'Angoulême, parce qu'il ne veut pas, il ne doit pas le heurter; sans se mettre en hostilité avec le général Guilleminot, chef d'état-major, il s'oppose à ce que l'administration civile soit sous la direction suprême du pouvoir militaire. Enfin le triomphe obtenu à Cadix, toutes les facultés de son esprit sont mises en œuvre pour tempérer la victoire et empêcher une réaction; non pas qu'il approuvât l'étrange ordonnance d'Andujar, tant louée, usurpation manifeste de la souveraineté du roi Ferdinand VII, mais il ne voulait pas de réaction sanglante en Espagne, pays néanmoins essentiellement réactionnaire; et sur ce point on se faisait une fausse idée du caractère espagnol : vouloir empêcher les réactions en Espagne, c'est espérer que le soleil d'Andalousie ne brûlera pas la campagne, que le sang more ne coulera plus dans les veines brûlantes, en un mot que la froideur et le calme du Nord viendront glacer ces imaginations et ces cœurs. M. de Martignac a écrit un livre sur la campagne d'Espagne, livre calme et limpide, mais sans couleur saillante et vive : c'est tout le caractère de l'homme. Peut-être ceux qui manient facilement la parole à la tribune, les plus éloquents, les plus colorés, n'apportent qu'une partie de leurs qualités souvent dans ce qu'ils écrivent : tel qui brille à la lumière d'une assemblée, devient incolore et froid dans la solitude du cabinet. C'est ce qui explique comment les plus beaux discours que l'on écoute avec admiration paraissent ternes et monotones lorsqu'on les relit. Ainsi est le livre de M. de Martignac; acteur dans les événements, il apporte, pour les expliquer à la tribune, cette grâce parfaite qui distinguait son talent d'orateur; mais lorsqu'il les décrit dans son livre, le charme disparaît, l'écrivain n'est plus assez haut et ne sent pas avec assez de vivacité; il a perdu le sérieux de l'homme d'affaires, car il craint de fatiguer; il n'a pas le charme coloré d'un voyage, la précision d'un itinéraire. Je reviens donc bien vite à l'orateur.

La discussion longue et agitée sur les crédits supplémentaires pour la guerre d'Espagne révéla le talent exact et financier de M. de Martignac, et afin de l'associer de plus en plus à la pensée de son ministère, M. de Villèle le nomma directeur général de l'enregistrement et des domaines. Ce n'était pas sans un but parlementaire, car à ce moment se préparait la mesure la plus capitale, la répartition de l'indemnité des émigrés, qui fut proposée cette année par le ministère de M. de Villèle. Je ne sache pas de mesure politique qui soit partie d'un principe plus juste pour arriver à un résultat plus équitable. Dans l'article consacré à M. de Villèle, j'ai dit quel motif avait déterminé la présentation du projet de loi, et sur quelle combinaison il reposait. Comme directeur général de l'enregistrement, M. de Martignac dut le mettre à exécution; il présida exactement à tous les travaux préliminaires, et il s'y révéla un tel ordre qu'on eût dit que l'opération était la plus simple, tandis qu'il s'agissait de près de quatre-vingt mille parties prenantes sur le capital de trente millions de rente. A partir de cette opération M. de Martignac, sous prétexte de s'y consacrer entièrement, se montra moins chaleureusement dévoué au système de M. de Villèle; bien moins souvent on le vit à la tribune; moins souvent encore rapporteur des projets qui entraient dans le système extrême de M. de Peyronnet; on voit qu'il hésite; il croit qu'on va trop loin, qu'en exagérant l'opinion de droite on perd son avenir, et placé sur ce terrain, il se rapproche naturellement, mais dans une faible et timide nuance, de ce parti de la défection qui est entièrement séparé de M. de Villèle. Il ne va pas directement à la chute du ministère, ce n'est ni dans sa loyauté ni dans son caractère, seulement il veut se rendre possible dans la combinaison d'un nouveau cabinet. C'est ainsi qu'il demeure presque dans l'inaction pendant les années 1826 et 1827, époque où se fait le grand travail électoral contre M. de Villèle; et quand enfin le président du conseil fait un appel au pays par les élections, et que celles-ci répondent par une majorité tout à fait opposée aux idées ministérielles,

alors tous sentent la nécessité de former un nouveau cabinet, et M. de Villèle, le premier, indique dans la combinaison qui doit le remplacer, le talent souple et facile de M. de Martignac.

Ici se présente pour l'homme d'État une double combinaison difficile, parce que la situation est elle-même complexe. Avec qui M. de Martignac ira-t-il s'associer pour combiner cette nouvelle administration, née au milieu d'un mouvement électoral si tumultueux? Dans ces élections, plusieurs couleurs ont triomphé d'une façon saillante; si la gauche et le centre gauche ont obtenu une large représentation, à elles seules les deux nuances ne peuvent former ni donner une majorité. Le centre droit et la droite de M. de Villèle comptent absolument le même nombre de voix que la gauche et son centre réunis; ni l'un ni l'autre n'ont la majorité, et cependant cette majorité, il faut la trouver sans se jeter tout d'un côté. Au milieu donc de ces deux partis extrêmes, se trouve une opinion flottante qui peut se porter de droite ou de gauche, et donner ainsi cette majorité recherchée, et M. de Martignac se trouve placé au centre de ces deux opinions. S'il va à droite, certainement il trouvera appui, peut-être même un vote facile, et à l'aide de la défection Agier qu'il entraînera avec lui-même, on pourra lutter avec la gauche et le centre gauche. Mais cette position, qui paraît si rationnelle, n'était pas possible en l'état des opinions si profondément irritées. Si la gauche et le centre gauche réunis n'avaient pas la majorité numérique, ils avaient pour eux la popularité de leurs doctrines, la puissance des journaux, et puis ce sentiment général qu'en sortant du long système de M. de Villèle, il fallait un changement politique complet vers le centre gauche, de manière à donner satisfaction à l'opinion publique. C'est ce qui détermina M. de Martignac à accepter pour collègues, dans un nouveau cabinet, des hommes honorables qui correspondraient à la fois aux opinions modérées et aux sympathies publiques. Si l'on étudie, en effet, le personnel de ce ministère de 1828, on y voit la volonté d'organiser un cabinet de coalition qui marchera avec toutes les nuances modérées de la chambre, combinaison généralement honnête, mais qui n'a jamais une grande portée en présence des partis irrités; chaque opinion a sa volonté et le droit d'obtenir une large part dans les affaires; on ne peut pas, on ne doit pas lui imposer le sacrifice de ses principes, j'ai presque dit de son égoïsme; si elle se passionne même, il faut encore l'écouter. Un ministère honnête ne lui suffit pas; il faut encore qu'il marche selon les lois qu'elle prescrit; la première condition du pouvoir, c'est d'être de son parti. Comment pouvait marcher le ministère de M. de Martignac? Et ici nous nous adressons aux royalistes qui l'ont accusé de tant de concessions imprudentes. Ce ministère, je le dis haut, ne pouvait se soutenir que par les concessions, et voici pourquoi : c'est que M. de Villèle avait trop tendu l'arc, les royalistes au pouvoir avaient fait trop de fautes, imposé trop de conditions extravagantes, et le cabinet qui succédait à M. de Villèle devait payer pour les fautes des royalistes. Supposez un ministère sans concessions, il aurait été brisé, et cette voie une fois ouverte, où devait-on s'arrêter ?

M. de Martignac, appelé à exercer une grande action sur ce ministère, jeta les yeux sur ses collègues et se prit d'une vive confiance pour M. Portalis; les opinions modérées et graves du magistrat, les mœurs parfaites de sa famille, et jusqu'à l'esprit timoré de M. Portalis, tout plut à M. de Martignac, et rien ne se fit dans le conseil sans leur intervention simultanée. Les autres ministres, MM. de Saint-Cricq, Vatimesnil, Roy, formaient des opinions à part, des spécialités; et M. de la Ferronnays, s'absorbant dans les affaires extérieures, ne donnait au conseil des ministres que l'appui de sa loyauté. MM. de Martignac et Portalis furent donc les deux seuls ministres d'importance et d'action. Sur eux aussi devait tomber tous le poids politique de la session parlementaire.

A cette époque on était dans toute la naïveté des opinions; l'expérience et la fatigue n'avaient point encore énervé les convictions robustes et natives des partis; on croyait donc à la liberté chaste, à la pureté de la presse, à la sainteté des élections, à la nécessité d'un gouvernement vierge de corruption comme une jeune fille, pur comme une nature intelligente. Les déceptions n'avaient point encore attiédi les âmes. Il en résultait dès lors un embarras incessant dans le ministère; pour éviter de corrompre un individu, on livrait un principe; chaque concession en appelait une nouvelle; et M. de Martignac, à l'ouverture de la session, reconnut la nécessité de formuler quelques grandes lois qui pussent satisfaire les griefs de l'opinion publique; la première était relative aux élections. L'esprit honnête de M. de Martignac ne se proposa qu'un seul but : repousser les fraudes électorales, qu'il ne faut pas confondre avec la légitime action que le pouvoir doit exercer sur les élections.

La loi fut faite d'après un certain souffle de réaction qui s'étendait partout. L'administration publique fut mise en suspicion; on dégrada l'autorité tant qu'on put : M. de Villèle l'avait trop exposée! Qu'on se représente une pareille loi votée dans cette crise véritablement réactionnaire; elle produisit donc un grand mal. Aux époques froides, désabusées jusqu'à l'épuisement, une loi de liberté, même

très-large, n'a pas de danger; on la laisse de côté, on ne s'en occupe pas; les masses alors abdiquent volontiers les droits qu'on leur donne; à peine la moitié des électeurs vient-elle aux colléges : que voulez-vous qu'on fasse d'un privilége qui importune? Mais aux époques ardentes, il n'en est pas ainsi. Une loi de liberté devient un instrument de désordre, et telle était l'époque de M. de Martignac.

A cette première concession le ministre ajouta bientôt le principe de la liberté de la presse sous des conditions larges et faciles; liberté d'autant plus terrible qu'à ce temps on croyait encore à la vertu des journaux comme expressions et organes des convictions sérieuses. Chaque phrase était un coup de hache donné à l'édifice social. Les journaux, dirigés par des hommes habiles, par d'actives intelligences politiques, attaquaient avec persévérance les conseillers de la couronne. Les uns disaient: « Vous êtes faibles, impuissants pour donner les libertés que le pays réclame; » les autres criaient à tue-tête : « Vous perdez la monarchie par des concessions révolutionnaires.» Qui donc entendre? A quel parti s'arrêter (1)?

Les conséquences du système de M. de Martignac n'avaient point échappé aux observations attentives des royalistes dépossédés du pouvoir. Le parti qui dominait d'une façon absolue la confiance de Charles X ne manquait pas d'habileté; sept ans aux affaires les lui avaient apprises jusque dans leurs détails, et un si long passage au pouvoir crée des intérêts qui se font entendre. Habitué à la cour, le parti royaliste savait par quel côté il fallait prendre le roi Charles X : de longs exposés sur la situation des affaires, sur le danger des concessions, parvenaient incessamment au roi; on y parlait de la fausse tendance du ministère Martignac. Le cabinet pouvait s'en apercevoir au conseil; Charles X, parfaitement informé de chaque affaire, faisait des observations judicieuses et précises sur les hommes et sur les choses, sorte de résumé tout préparé par le conseil occulte qui entourait sa personne. Le vieux roi avait trop de politesse, une trop bonne tenue, pour jamais laisser apercevoir un mouvement d'humeur à ses ministres; mais avec la plus légère attention on pouvait se convaincre que le prince était vis-à-vis d'eux sans confiance; il hésitait, refusait, retardait sans épanchement, sans abandon; ses seules paroles étaient celles-ci : « Prenez garde de verser tout d'un côté; » ce qui signifiait : « Vous allez à gauche, là est le péril de ma couronne; quand j'en aurai fait assez, j'aviserai. » En vain M. de Martignac rappelait-il ses souvenirs de dévouement à sa cause, le roi ne les désavouait pas; mais il le supposait homme faible, enclin à des habitudes de conciliation et à des goûts de popularité qui pourraient l'entraîner à des fautes. Il faut ajouter que le parti occulte qui exerçait sa puissance sur Charles X avait perfidement agi sur la conscience du prince, en scrutant les habitudes faciles et la vie privée de M. de Martignac. Avec des principes religieux très-arrêtés, le ministre n'était pas dévot; avec le respect le plus profond pour le toit domestique, il se laissait aller à ces entraînements de cœur presque publics, qui ôtent à la vie le caractère de chasteté et de pureté. Tout cela était dénoncé, exagéré auprès de Charles X (revenu des mondaines habitudes qui avaient pourtant marqué sa jeunesse), et quelques légèretés de théâtre nuisaient plus activement à la puissance morale, à la gravité de M. de Martignac.

A la seconde session, les difficultés parlementaires devinrent plus grandes encore. Les alliances politiques ne se forment réellement que par les hommes. Les concessions de principes sont beaucoup sans doute; mais elles sont moins appréciées que celles qui s'adressent aux influences individuelles; celles-ci désirent et imposent des places pour satisfaire leur ambition légitime. Ici donc se présentait encore une difficulté nouvelle et plus grave que toutes les autres. Le centre gauche et la défection, qui soutenaient le ministère, imposaient châtiment pour les uns, récompense pour les autres : châtiment pour toutes les créatures de M. de Villèle qui, disait-on, avaient compromis le pouvoir dans les élections ou dans l'administration publique; récompense pour les amis nouveaux du cabinet, c'est-à-dire le centre gauche et la défection : deux nuances que Charles X n'aimait pas. Un travail formulé dans le sens de cette nécessité parlementaire fut donc présenté au roi dans son conseil, et commença la lutte la plus pénible, la plus longue contre les répugnances personnelles de Charles X : à chaque préfet que M. de Martignac voulait faire renvoyer, le roi disait : « Mais à quoi bon? Que vous a-t-il fait? S'oppose-t-il à votre politique? Non. Eh bien! est-ce parce qu'il est royaliste et sujet dévoué que vous le renvoyez? » Et M. de Martignac devait expliquer, pendant des heures entières, au roi très-prévenu, les nécessités parlementaires qui exigeaient le changement ou la destitution de ce fonctionnaire trop compromis pour rester en place. Le ministre voulait-il faire passer un nom du centre gauche ou de la défection au conseil d'État, dans la magistrature ou dans l'administration, il trouvait Charles X parfaitement instruit de tous les antécédents du candidat; il avait un portefeuille plein de notes : « Celui-ci était un

(1) Voir mon *Histoire de la Restauration.*

Jacobin, un bonapartiste des Cent-Jours ; celui-là un rêveur, un carbonaro déguisé; et voulait-on livrer l'administration aux ennemis du roi? » Donc nouvelle lutte pleine de sueur et d'ennui pour faire accepter un ami, un partisan du ministère. Les choses en vinrent à ce point, en commençant la seconde session, que M. de Martignac fut obligé de dire à Charles X, pour obtenir un remaniement de fonctionnaires : « Si le roi veut avoir son budget, ces choses sont indispensables. » Tels étaient les rapports d'aigreur et les contestations perpétuelles qui s'élevaient entre le roi et son ministère; ces dissidents éclatèrent plus fortement encore, quand il fallut apporter de nouvelles concessions à la chambre des députés.

Ainsi était la situation de M. de Martignac vis-à-vis le roi Charles X et le parti royaliste, et cette situation était aussi grave que menacée. A la chambre des députés, son talent de parole était hors ligne, sa souplesse d'éloquence polie fort admirée, mais le ministre ne pouvait satisfaire toutes les nuances de la chambre qui aspiraient au gouvernement du pays. Si la gauche acceptait les concessions que la monarchie lui faisait, concessions nombreuses, imprudentes, le parti révolutionnaire était loin d'être satisfait. On lui donnait beaucoup et il demandait sans cesse, ne rendant en échange au pouvoir qu'une adhésion temporaire, mécontente, souvent ingrate et irritée. Le centre gauche, plus modéré, voulait légitimement prendre une position dans le pouvoir ; les hommes éminents qui depuis ont joué un plus grand rôle, n'avaient pas l'expérience acquise aujourd'hui ; ils étaient taquins, orgueilleux, jamais satisfaits. Puis la défection, parti impératif, absorbait tout pour préparer une administration exclusivement dans sa couleur, composée de gens honorables trop compromis pour rester calmes; voulant des positions pour s'assurer le pouvoir. M. de Martignac donc, harcelé par les royalistes, dominé par la défection, taquiné par le centre gauche, accusé de mollesse et de trahison par la gauche extrême, n'avait plus pour lui qu'un centre mou, impuissant, usé par l'administration de M. de Villèle, et cette situation mouvante se manifesta surtout à l'époque du débat sur la loi municipale. On sait que la majorité, composée des deux extrêmes, se prononça contre le cabinet, et dès ce moment, le ministère de M. de Martignac ne se traîna plus que d'une manière impuissante.

J'aborde la question de savoir si M. de Martignac et le comte de Portalis contribuèrent, soit par leur complicité, soit par leur silence, à la formation du ministère du prince de Polignac, et j'affirme que non. Ces deux ministres, profondément unis, pouvaient bien juger la position mauvaise, se pénétrer de cette pensée que le ministère ne pouvait pas tenir ; mais ils repoussaient comme une idée fort dangereuse, en l'état des esprits, la présidence de M. de Polignac. Si donc le comte Portalis, ministre des affaires étrangères, appela le prince de Polignac à Paris, ce fut d'après les ordres exprès du roi lui-même, et avec le motif parfaitement avoué d'une conférence diplomatique avec M. le duc de Mortemart, à la veille de son départ pour la Russie. J'ajouterai que ni M. de Martignac ni M. Portalis ne croyaient la chute de leur pouvoir si prochaine, et M. de Martignac moins qu'un autre, parce qu'il se faisait des illusions sur les affections personnelles de Charles X. Le roi le traitait avec une certaine bonté, et le cœur de M. de Martignac, si aimant, ne voyait pas que c'était souvent, chez le vieux roi, le moyen de cacher une disgrâce. Elle arriva d'une façon inattendue, et ce fut M. Portalis, mandé à Saint-Cloud, qui apprit à son collègue la chute de son pouvoir. Il en fut profondément affecté, car c'était moins une démission donnée à la suite d'un désir spontané de retraite, qu'une complète destitution. Le roi même s'exprima sur M. de Martignac avec un bienveillant dédain, sur « ses bonnes intentions et son aveuglement des choses politiques, qu'il voyait petitement et mal. » C'était le langage habituel de Charles X.

Ce ministère avait duré dix-huit mois, et on ne pouvait lui reprocher qu'un désir de conciliation peut-être poussé à l'extrême, si l'on examine à cette époque la violence des passions et la vivacité des partis. Jamais administration n'avait été plus bienveillante, plus familière aux esprits élevés, à la littérature, aux arts. Il y avait de l'honneur d'y être associé, d'en partager les doctrines ; si c'était de l'aveuglement, il était justifié par un sentiment de fusion et de patriotisme : tout ce qui était bien trouvait sa légitime récompense. « Nous étions, disait M. de Martignac plus tard à la tribune, des hommes de bonne foi, marchant à découvert dans une voie honorable, et à qui, si l'on peut disputer le titre de ministres habiles, on ne peut sans injustice refuser celui d'honnêtes gens. »

Sous le ministère Polignac, M. de Martignac ne prit jamais la parole que pour défendre son administration, plus d'une fois attaquée par les royalistes extrêmes. Il faisait partie de cette opinion tempérée qui croyait encore une conciliation possible, même sous M. de Polignac : c'est dire que, lors du vote de la triste et fatale adresse, M. de Martignac, qui ne voulait ni révolution par la gauche, ni violence par la droite, fit partie des 181 votes fidèles à cet amendement remarquable qui adoucissait l'âpreté du refus de concours.

La révolution de 1830 ne le surprit pas; elle

l'affecta d'une manière profonde ; ces événements terribles sortaient si particulièrement de l'ordre limpide et régulier de ses idées! Déjà ses traits maladifs annonçaient le chagrin qui dévorait son cœur ; il aimait Charles X, malgré les injustes préventions du roi contre lui, il le plaçait au sommet de ses affections ; il aurait sacrifié sa vie pour sauver celle du noble prince, et néanmoins, tel était l'amour du pays chez M. de Martignac, qu'il n'hésita pas à prêter serment à la nouvelle dynastie, question alors grave et capitale pour le parti royaliste. Ce serment, motivé sur des considérations politiques et de convenance, il le prêta sans arrière-pensée, pour l'acquit sincère du mandat qu'il avait reçu ; il ne pensa pas qu'il fût dans la condition et la destinée d'un parti de s'abdiquer ; la paresse perd les âmes, la mollesse les opinions. Tandis que d'ignobles clameurs s'élevaient de toutes parts contre Charles X, que des caricatures stupides, capables d'exciter le dégoût des honnêtes gens, étaient placardées sur tous les murs, M. de Martignac osa faire à la tribune l'éloge du roi exilé, de son noble cœur, de ses excellentes intentions pour son peuple ; il en parla avec le respect que commandait une si grande infortune. A cette époque de sombre ivresse et de saturnales démocratiques, c'était du courage : ceux qui adulaient Charles X sur le trône n'étaient pas les derniers à lui jeter des injures ; et M. de Martignac choisissait précisément l'époque de ses malheurs pour louer ses vertus, sa magnanimité, sa grandeur d'âme. Ces cœurs d'élite sont assez rares pour qu'on en tienne un compte fidèle dans l'histoire.

Bientôt une circonstance plus importante se présenta comme un devoir ; il devait pour ainsi dire y sacrifier sa vie. M. de Martignac connaissait peu de sa personne le prince de Polignac ; à vrai dire même, loin d'avoir à s'en louer, il l'avait trouvé sur le chemin de sa vie politique d'une façon étrange et fatale : M. de Polignac lui avait succédé, et souvent dans ses velléités de force et de vanité, il avait parlé avec injustice et dédain des actes du ministère qu'il remplaçait. Aujourd'hui, M. de Polignac était accusé, captif, appelé devant la juridiction de la cour des pairs, sous le coup d'un procès capital : à qui s'adresse-t-il pour le défendre? A M. de Martignac, c'est-à-dire à l'homme qu'il a renversé, au système politique qu'il avait plus d'une fois condamné. Le temps est gros d'émeutes ; il y a grand péril à protéger un proscrit, le peuple est soulevé, la cour des pairs est en émoi ; qui sait si cette foule immense respectera les défenseurs des accusés? qui sait si ce peuple insurgé ne brisera pas toutes les barrières? Eh bien! devant tous ces dangers, M. de Martignac ne s'arrête pas ; il a le sentiment de son devoir. Un malheureux accusé demande son appui, il ne peut le refuser ; un proscrit appelle la parole pour le justifier aux yeux du monde, M. de Martignac est là, le front haut ; il ne se déguise pas comme un avocat célèbre et libéral en plaçant sournoisement et judaïquement son habit de garde national sous la robe du jurisconsulte (1), afin de mettre bas la toque pour paraître en arme citoyenne. Lui traverse la foule à pied, ses insignes et ses ordres sur la poitrine ; malade, il brave les fatigues ; défenseur d'un accusé, il se soucie peu des hurlements de la rue. Le sentiment du devoir l'exalte et colore son front ; il reste le dernier à la barre, il parle sans s'émouvoir, sans s'inquiéter des bruits, des menaces.

Le plaidoyer de M. de Martignac, dans cette circonstance solennelle, ne se distingue pas seulement par ces phrases d'un sentiment exquis si souvent citées, mais encore par un caractère de logique inflexible et de légalité invariable. Dans la biographie touchante du prince de Polignac, l'avocat prend à tâche de laver le prévenu de toutes ces ordures qu'un vil peuple lui jetait à la face ; il le montre brave, noble, dévoué à la cause des Bourbons, incapable de toutes les machinations dont la police impériale avait voulu le flétrir. Il le peint fidèle, obéissant à son prince, mais ne prenant jamais l'initiative d'un fait ou d'un événement. Pour lui donc, nulle responsabilité. La partie de ce plaidoyer où l'avocat est beau, sublime, c'est dans le développement logique de ce dilemme : « Ou vous avez violé la constitution en expulsant le roi Charles X et sa dynastie, ou vous violez les lois en condamnant des ministres responsables d'un même fait. *Non bis in idem.* » Ce dilemme, il le reproduit sous mille faces, et si la vérité pouvait triompher à une époque de réaction, une condamnation était impossible. M. de Martignac intéresse, entraîne; c'est de la douceur et de la force. Je considère donc ce plaidoyer comme l'œuvre capitale de ce procès, et il fallut une raison, une nécessité politique pour amener une condamnation contre les ministres justifiés par l'exil du roi.

Quand on relit encore ces séances de la cour des pairs, il n'y a que deux magnifiques choses : la harangue antique de M. de Peyronnet et le plaidoyer de M. de Martignac. Les autres discours ne sont plus qu'une collection de phrases de barreau. Tant il est vrai que les hommes politiques agrandissent l'horizon de tout débat! ils élèvent une question personnelle à toute la grandeur d'une

(1) L'histoire de cet avocat libéral est délicieusement racontée par M. le chancelier, qui ne cache pas son nom.

question d'État ; le barreau devient toujours et pour tout une tribune.

Ces derniers efforts dans des audiences orageuses, le froid triste et sec de l'hiver, avaient rapidement grandi les progrès de la maladie ; ses forces étaient épuisées ; oui, la défense de M. de Polignac l'avait tué ; il paraissait de temps à autre à la chambre des députés avec son front pâle, son teint jauni, ses yeux ternes et fatigués, symptômes qui constataient la rapide marche de la mort. Cependant une fois encore il demanda la parole : un député (que Dieu et l'histoire lui pardonnent !), en formulant une loi de proscription contre la famille de Charles X, développait sa proposition en termes insultants, en vertu de maximes de salut public ; le débat avait révélé lâcheté et fureur dans tous ces ennemis du noble et pieux Charles X. M. de Martignac mouta lentement les marches de la tribune, et, d'une voix presque éteinte, il osa faire l'éloge du roi proscrit ; convoquant ainsi toutes les âmes généreuses à la grande amnistie du passé, il s'écria : « Témoin des luttes intestines qui déchirent depuis longtemps mon pays, j'appelle de tous mes vœux le terme de ces dissensions funestes. Je n'espère pas que ma voix affaiblie se fasse entendre souvent au milieu du bruit des orages, mais je veux être absous par ma conscience du mal que je n'aurai pu empêcher. » Ces belles paroles, M. de Martignac les prononçait en présence de ceux qui votaient une loi de proscription et de mort contre la plus noble lignée qu'ait saluée l'histoire, la maison de Bourbon. Elles furent les dernières de M. de Martignac, qui mourut à quelques mois de là, le 3 avril 1832, date terrible marquée par l'invasion du choléra, et quelques jours après par la plus terrible des émeutes.

Je me suis peu arrêté sur les détails de la vie particulière de M. de Martignac, si bonne, si douce, si spiritnelle ; en lui je n'ai vu que l'homme d'État qui a donné son nom à un système dont la probité est élevée au-dessus de tout autre. Dans ma bien courte carrière politique, je me suis rattaché à deux noms dans l'histoire moderne, et c'est ma fierté et mon bonheur ; c'est à ceux de MM. de Richelieu (1) et de Martignac, deux grandes ombres que la génération présente connaît à peine, toute livrée qu'elle est aux sanglantes mémoires et aux personnages de la Révolution française, ses héros de prédilection !

(1) M. de Richelieu ne rendit que le petit service de sauver le territoire d'un morcellement par l'ennemi, auquel les révolutionnaires des Cent-Jours l'avaient livré.

V

LE ROI LÉOPOLD

HOMME D'ÉTAT ET DIPLOMATE.

Dans le mois de mai 1814, Londres assistait à un spectacle qui avait son charme et sa curiosité pour le peuple anglais, toujours fier de ses visiteurs ; les deux empereurs de Russie et d'Autriche, Alexandre et François II, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, suivi du vieux feld-maréchal Blücher, accouraient saluer la cité de Londres après la paix générale de l'Europe. Il y eut des fêtes splendides, des revues, des acclamations populaires, et surtout de ces banquets que la mode anglaise affectionne ; tous les souverains furent nommés membres des corporations marchandes, et Blücher lui-même reçut un grade d'université ! Le peuple anglais était dans l'ivresse à la fin de cette lutte gigantesque qui venait de briser Napoléon.

Dans une de ces revues, au milieu des gardes anglaises, on pouvait remarquer, à la suite d'Alexandre, un jeune officier général d'une figure assez martiale, qui ne se distinguait par aucun trait noble et beau. Il avait toute la roideur germanique, les façons des petits princes d'Allemagne, qui pleins de bravoure et d'activité, mais sans terres et sans fortune, se placent au service d'une des grandes puissances, la Prusse, l'Autriche ou la Russie. Ce jeune officier général, George-Christian-Frédéric-Léopold, prince de Saxe-Cobourg-Saalfeld, alors âgé de vingt-quatre ans, venait de faire, à côté de l'empereur Alexandre, les dernières et sanglantes guerres d'Allemagne contre la France. Le prince Christian-Léopold jouissait d'une grande faveur auprès de l'empereur de Russie, autant par sa bravoure que par ses liens de famille ; une de ses sœurs avait épousé le grand-duc Constantin, et par conséquent il se trouvait presque beau-frère du tsar. Depuis quelques années, le prince Léopold servait l'empereur ; à peine âgé de dix-neuf ans (1808), il occupait déjà un grade dans l'armée russe. Toujours à la suite d'Alexandre dans ses voyages diplomatiques, il assista à l'entrevue d'Erfurt.

A cette époque, Napoléon dominait sur l'Allemagne ; il n'était sorte de caprices qu'il n'imposât aux petits princes ; les uns il les grandissait démesurément, les autres il les réduisait à la mendicité. Ceux dont la politique se liait à l'Angleterre étaient

proscrits sur un simple ordre de cabinet; on confisquait les domaines, on distribuait les propriétés patrimoniales; tel était le caractère de ce despotisme sans frein et de ce gouvernement sans justice. Le prince Léopold fut donc la victime des caprices vaporeux de l'empire. Après Erfurt, il fut forcé de quitter le service de la Russie, et comme il ne voulait point entrer à celui de Napoléon, il vécut fort obscur, dans une terre de famille, se consolant par sa vive prédilection pour les sciences et l'histoire des rapports entre États, études qui le servirent admirablement pendant sa vie diplomatique. Il voyagea aussi en Suisse, en Autriche, et partout il recueillit des documents curieux sur l'esprit général des peuples, sur les espérances qu'on pouvait avoir d'un prochain réveil, et surtout sur la certitude qu'au premier revers de Napoléon, toutes ces nations si mal amalgamées, ces rois d'un jour, ces princes de la fortune, tomberaient dans une commune catastrophe, sorte de dissolution qui ressemblait à la ruine de l'édifice carlovingien (1).

Ces prévisions se réalisèrent vite et fort; en 1813, la noble Allemagne se leva, et le prince Léopold se hâta d'accourir en Pologne auprès de l'empereur Alexandre pour rendre compte de ses propres impressions sur cette puissante réaction des peuples contre d'insolents étrangers. A cette époque la terre germanique frémissait d'indignation; tout était en armes, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe; la prédiction de Schiller allait s'accomplir. A Varsovie, le prince Léopold reprit son poste auprès d'Alexandre, et il le suivit sur les champs de bataille comme dans les négociations. Après la paix de Paris, l'empereur de Russie et lui étaient venus à Londres afin de remercier ce cabinet et cette nation du grand effort qu'ils avaient fait pour la liberté du monde.

Dans la revue dont j'ai parlé des gardes à pied et à cheval devant *Windsor Castle*, on remarquait aussi une jeune fille, vêtue d'une amazone d'éclatante couleur, qui maniait un cheval avec grâce. Un groupe d'officiers l'entourait d'une respectueuse obéissance; car c'était la princesse Charlotte, fille du prince de Galles, l'héritière présomptive alors de la couronne d'Angleterre; le peuple environnait cette princesse d'un grand amour. La vie dissipée du prince de Galles, sa séparation d'avec sa femme, toute dévouée aux radicaux, avaient grandi la popularité de la princesse Charlotte, l'espérance de la réforme électorale et religieuse. Tous les patriotes anglais avaient les yeux fixés sur cette jeune princesse, tous les keepsakes avaient des vers pour elle; les poëtes, sans en excepter Byron, la comparaient aux fleurs de la verte campagne, ou aux étoiles scintillantes au ciel. Lawrence dessinait son portrait, et trois grands artistes, anglais, italien, allemand, Bacon, Turnerelli et Hardenberg eiselaient son buste.

Cependant les torys, fort ennemis de la princesse de Galles, et très-malicieux comme toute aristocratie, récitaient certaines lettres du prince d'Orange motivant son refus d'un mariage avec la princesse Charlotte, sur des infirmités alors héréditaires dans la royale lignée. Le prince d'Orange, aide de camp du duc de Wellington et qui le servait en Espagne, était l'époux destiné par les torys à l'héritière présomptive de la couronne; dans cet espoir ils lui préparaient le beau royaume Hollando-Belge. Chose curieuse, le rival du prince d'Orange est devenu depuis roi des Belges, au détriment de ce même prince qui, par absence de galanterie et de courtoisie, manqua d'être l'époux de l'idole des whigs; que serait-il avenu si cette première combinaison s'était accomplie? Je reprends les faits. A cette revue la princesse Charlotte éprouva une vive sympathie pour le jeune duc de Saxe-Cobourg, et cette inclination fut favorisée par l'empereur Alexandre lui-même, qui repoussait le prince d'Orange; la princesse aima avec la passion d'une Anglaise capricieuse, volontaire; elle ne voulut rien entendre, ni observation, ni conseils des torys; bientôt un acte fut présenté au parlement pour obtenir la sanction de ce mariage, si brillant pour Léopold. Remarquons qu'alors ce jeune officier général n'avait pas six mille livres de rente en terres; toute sa fortune consistait dans le traitement de son grade, et tout à coup il devenait le mari de la future reine Charlotte, qui avait dix-neuf ans. Tout fut fait avec magnificence, comme une affaire de parti; le bill passa quelques jours avant le débarquement de Bonaparte au golfe Juan (mars 1815); les noces furent célébrées, et le parlement vota au prince Léopold un subside de cinquante mille livres sterling de pension annuelle; le pas sur tous les grands dignitaires, feld-maréchal, avec l'entrée au conseil privé. Les whigs soutenaient alors la princesse Charlotte comme une de leurs espérances, et les partis, quand ils se font une idole, la revêtent d'or et d'argent à foison. En général, leur parcimonie n'est réelle qu'envers les ennemis. Dès cette époque le prince Léopold, esprit sérieux, commença ses études sur l'état des partis en Angleterre; il y contracta des alliances actives, puissantes; et j'ai besoin de bien dire tout cela afin d'expliquer l'importance actuelle du roi des Belges. C'est parce qu'il a l'amitié des hommes considérables, c'est parce qu'il inspire confiance qu'il se charge de négocier, comme mé-

(1) Les livres écrits à l'éloge de Napoléon n'ont tenu aucun compte de cette situation des esprits.

diateur, toutes les fois qu'un différend un peu grave s'élève entre grandes puissances, et surtout entre la France et l'Angleterre.

L'époux de la princesse Charlotte prit donc à Londres une admirable position; sans rompre avec les torys, il se plaça de prédilection parmi les whigs, dans le salon de la duchesse de Kent, sa sœur, avec les Grey, les Durham, les Russell, qui tous attendaient de saluer tôt ou tard l'avénement de la princesse Charlotte, la véritable reine des whigs. Malheureusement la mort a ses impitoyables caprices, elle prend à tout rang, à tout âge, et la future souveraine mourut à vingt et un ans, en couches, sans laisser d'enfants de son union; funèbre événement qui bouleversait l'ordre successoral. Ce fut un grand désespoir dans le parti whig, et le prince Léopold reçut comme dotation annuelle ce même subside de cinquante mille livres sterling que le parlement avait voté à la princesse Charlotte. Il se retira tout le temps du deuil à la belle résidence de Claremont, pour s'y livrer à ses goûts d'étude et de science; il ne pouvait pas faire autre chose. On était alors en plein torysme, sous le ferme ministère de lord Castlereagh. Les whigs n'avaient pas un grand espoir (au moins actuel) de prendre le gouvernement du pays, et le mari de la future reine, maintenant au tombeau, se faisait oublier en prenant pour prétexte sa douleur; elle fut réelle, car la jeune princesse avait des qualités éminentes, et un indicible amour pour son mari, alors de si élégantes manières. C'est dans cette retraite que le prince Léopold se préoccupa d'études constitutionnelles sur l'état des partis en Angleterre. Sa position était particulière; pour les principes, il appartenait à l'école répressive; proche allié d'Alexandre, enfant pour ainsi dire des familles princières d'Allemagne, il devait par goût servir le système de la Sainte-Alliance. Et pourtant, par position, par intérêt, il demeura lié à tous les whigs. De cette position contradictoire lui vint ce caractère de ménagement, cette élasticité de manières qui devaient faire du roi Léopold de Belgique un des hommes d'État les plus capables pour les négociations actives de la politique. Dans son château de Claremont, toujours entouré d'une grande compagnie, Léopold négociait souvent des alliances de parti, car son esprit, éminemment modéré, penchait pour les termes moyens en politique comme en diplomatie, chez lui ce sentiment se transformait en laisser-faire et en laisser-aller.

Cependant l'esprit politique de l'Angleterre se modifiait; le pouvoir sortait des mains du torysme pur; le ministère Canning avait été comme la transition pour arriver à un cabinet whig modéré; et dès que la combinaison mixte de lord Goderich vint aux affaires (1829), le prince Léopold dut saisir une plus grande action sur la politique générale de l'État. Cette faveur nouvelle du prince Léopold, on la vit se révéler dans une circonstance remarquable: on était en pleine question grecque; l'enthousiasme avait procédé avec une telle énergie qu'il était impossible d'éluder le principe de l'émancipation hellénique. Ce principe admis, il fallait techniquement examiner quelles seraient les conditions politiques du nouvel État. En ferait-on une république unitaire, fédérative, ou une monarchie? et le système monarchique triomphant, quel serait le prince élu de préférence dans la grande famille des royautés européennes. C'était en effet revenir au droit primitif des nations que d'élever un roi nouveau sur un trône nouveau, avec une couronne jeune de date, antique par ses souvenirs.

La difficulté se compliquait bien autrement au point de vue diplomatique; ce royaume, en effet, formé d'un commun accord, créé comme une manifestation chrétienne contre l'islamisme, était jeté dans une partie de la Méditerranée, la plus fréquentée par les marines de l'Europe, et chacun des grands cabinets voudrait conserver sur le royaume de Grèce une influence nécessaire pour sa force maritime et son commerce; il y avait donc en lutte l'intérêt russe, anglais, français; la Prusse se tenait à l'écart, l'Autriche boudait contre ce démembrement de l'empire ottoman. Que fallait-il donc faire pour amoindrir cette difficulté et dans quelle famille serait choisi le nouveau prince? Il faut remarquer que, durant toute la lutte héroïque des Grecs contre les Turcs, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, comme tous les whigs en général, et M. Canning en particulier, n'avait cessé de prendre un intérêt très-vif à la formation d'un État indépendant, d'une Grèce classique, en un mot, avec ses souvenirs, ses traditions, ses monuments. Après le premier protocole de la conférence à Londres, qui proclamait la Grèce monarchie indépendante, on jeta les yeux sur le prince Léopold, parce qu'avec ses principes, ses libéralités, ses sympathies helléniques, il serait favorablement accueilli par les populations grecques; ensuite, de sa personne et de sa famille, il ne pouvait déplaire à l'Angleterre ni à la Russie; la France, alors maîtresse de la Morée, accepta donc ce choix, et dès lors les protocoles furent dressés entre les cabinets pour l'élection du prince Léopold comme roi des Grecs.

Mais, ainsi que je l'ai dit, le prince était un homme d'étude, d'un caractère sérieux, qui à l'aide des anciens avait médité sur ce qu'était la vieille Grèce, et à l'aide des modernes sur ce que devait être un nouveau royaume, dans les conditions d'avenir et de durée. Depuis deux ans, en rapports

continus avec tous les chefs de l'insurrection, avec M. Eynard de Genève surtout, si dévoué aux intérêts helléniques, le prince Léopold de Saxe-Cobourg examina géographiquement la question des limites, et il les trouva étroites, étouffées. L'ami intime des whigs craignit de compromettre sa popularité, s'il n'obtenait pas pour la nouvelle patrie qu'il allait gouverner comme roi, une force de territoire suffisante, et des conditions de gouvernement capables de satisfaire les patriotes grecs. Avant d'accepter la couronne, le prince formula son programme (1) sur les limites, l'emprunt et l'état militaire : « car, disait-il, il voulait avoir tous les éléments nécessaires pour arriver à un résultat facile de gouvernement; » esprit essentiellement pratique, le prince Léopold savait qu'on ne pouvait aboutir à rien sans de vastes ressources pécuniaires, et que si l'on n'obtenait pas les moyens suffisants même de corroption vis-à-vis les chefs de ces bandes armées qui désolaient la Grèce, il n'y aurait pas moyen d'obtenir la pacification des âmes et la fin des troubles. La Grèce n'était alors qu'une république sous des archontes barbares, pirates de mer, ou chefs de condottieri; la corruption seule pouvait vaincre ces résistances aux progrès de l'ordre: telle était l'opinion du prince de Saxe-Cobourg. Or, comme les puissances, qui s'étaient déjà très-avancées par rapport à l'Autriche et à la Porte, ne voulurent pas modifier leurs protocoles, le royal candidat Léopold se retira tout à fait, formulant son refus d'une manière nette, dans un résumé de principes clairement exposés; on pouvait y voir un homme d'étude, de pratique et d'expérience, et cette circonstance ne fut point oubliée par le parti whig, qui devait pour lui retrouver plus tard une nouvelle candidature.

Le prince Léopold revint donc à sa retraite chérie de Claremont; il y vivait de cette existence anglaise de chasse et de course, ou bien il allait passer ses journées chez la duchesse de Kent, sa sœur, la mère de la jeune héritière du trône, aujourd'hui la reine Victoria. Cette société était la même qu'il avait vue, dans l'origine de sa fortune, chez la princesse Charlotte, sa femme, et il jouissait d'une certaine renommée politique, parce que, whig de principes, il s'était montré esprit pratique de gouvernement. Également apprécié par les whigs et les torys, il se façonnait aux questions les plus sérieuses; ce n'était plus un jeune homme aux belles formes et aux faciles conquêtes; les habitudes de la famille royale d'Angleterre lui avaient donné une de ces compagnes de fantaisie qui marquent chaque règne, et le prince Léopold, comme George III et George IV, était destiné à user sa vie dans un oubli moral et intellectuel. Mais une grande révolution allait lui ouvrir une vaste carrière d'application et de travail, et le prince ne manqua pas à son esprit.

Lorsque la question belge se présenta dans la fermentation de son origine, les partis espérèrent d'abord une république; à la démocratie turbulente succéda la pensée de l'élection du duc de Nemours; toutes choses qui ne pouvaient répondre à l'esprit général de l'Europe, aux intérêts des puissances engagées, et c'est ce que le roi Louis-Philippe avait bien compris avec sa sagacité habituelle : la Belgique ne pouvait être (sans une guerre générale) une adhérence plus ou moins intime de la France; Anvers et Cherbourg ne pouvaient être dans les mêmes mains. C'était déjà beaucoup d'obtenir, des puissances signataires des conventions de Vienne en 1815, la formation d'une Belgique indépendante de la Hollande; dislocation du royaume des Pays-Bas, barrière autrefois élevée contre la prépondérance française. Le souverain de ce nouveau royaume, par sa position et sa famille, devait correspondre à toutes les idées, à tous les nouveaux rapports, à tous les devoirs politiques des Belges reconstitués vis-à-vis de l'Europe, et voilà pourquoi les idées générales d'élection se fixèrent sur Léopold de Saxe-Cobourg. Allemand d'origine, il ne pouvait déplaire aux intérêts germaniques, si complétement en rapport avec la Flandre, les bouches du Rhin et l'Escaut; rapproché par une étroite parenté de l'empereur Nicolas, il ne pouvait trouver d'obstacle ni en Russie, ni en Prusse; on le savait très-lié aux idées européennes, car il avait commencé sa vie sur les champs de bataille, à côté des souverains alliés contre Napoléon; enfin, sa position était bonne dans la famille royale anglaise, par sa parenté de sang et d'opinion avec l'héritière présomptive de la couronne. Ajoutez que la pension qu'il recevait du gouvernement anglais (et à laquelle il ne renonçait pas) liait intimement son système à la politique britannique; dans cette circonstance, il ne restait donc plus qu'à lui donner le baptême français, et ce fut alors qu'on songea à son mariage avec la princesse Louise d'Orléans, la fille aînée du roi Louis-Philippe, si pieuse, et qui serait si admirablement en rapport avec les principes catholiques des provinces belges. Ces idées une fois bien fixées, les difficultés de l'avénement furent aplanies; le congrès de Bruxelles, après quelque tâtonnement, ratifia la pensée des protocoles, et le prince Léopold fut élevé sur le trône des Belges.

(1) Ce programme je l'ai donné dans mon *Histoire de la Restauration*.

Immédiatement après cet acte, le roi Léopold manifesta sa profonde habileté; le pays qu'il allait gouverner professait un catholicisme fervent, presque du moyen âge; c'était même pour préserver cette foi religieuse, qu'il s'était violemment séparé de la Hollande. Le roi Léopold, bien que protestant, comprit que la première condition de vie pour la royauté nouvelle, était d'effacer autant qu'il était possible cette antipathie par l'abandon et la confiance la plus absolue dans le parti national; il laissa donc le pouvoir du gouvernement aux mains des catholiques sous l'influence de l'archevêque de Malines, son chef. Le mariage avec la princesse Louise d'Orléans révéla cette tendance; catholique, pieuse et sainte, elle correspondait à l'esprit religieux du peuple belge, elle était sa véritable reine. Si le prince Léopold, lié aux méthodistes d'Angleterre, ne pouvait abandonner la religion protestante, c'est parce que, parent de Victoria d'Angleterre, sa conversion lui eût fait perdre la faveur du peuple britannique. Il chercha donc à tout concilier, soit par l'action de la reine sa femme, soit par un autre abandon du pouvoir aux mains des catholiques (1).

Il avait parfaitement compris, en prince habile, l'esprit belge toujours mutin, désordonné, depuis les villes de métiers au XIV[e] siècle, très-désireux des formes bruyantes de la représentation publique. Il laissa donc tout faire, tout dire aux chambres, à la presse, sans s'inquiéter le moins du monde de tout ce bruit; il devint une sorte de roi constitutionnel et diplomate; aussi souvent à Londres, à Paris, qu'à Bruxelles, pour y apporter la concorde, la bonne harmonie, profondément pénétré de cette pensée qu'avec le peuple belge il ne fallait s'occuper que des questions véritablement graves de polique générale, laisser ensuite le détail administratif à des ministres pris au sein des chambres. Bientôt sa position devint très-délicate à la suite des protocoles qui fixaient les limites de la Belgique, et terminaient les différends avec l'Allemagne pour le Luxembourg, et avec les princes d'Orange pour le Limbourg. C'est alors que commence à se déployer cette dextérité de négociations qui fut si souvent employée au profit de la paix générale.

Voici quelle était la position du roi Léopold sous sa nouvelle couronne: les protocoles des grandes puissances l'avaient reconnu et, pour parler plus exactement, l'avaient fait roi des Belges: il savait aussi que les cabinets étaient bien décidés à en finir avec les insolences de Bruxelles, si jamais elles échancraient l'Allemagne par le Luxembourg; les whigs eux-mêmes, les amis, les protecteurs de Léopold en Angleterre, avaient formulé ces protocoles que la conférence imposait à la Belgique et à son roi: pourait-on imprudemment méconnaître ces forces prépondérantes et oser la guerre générale pour un caprice? Ceci était un côté de la difficulté; l'autre n'était pas moins grave: quand on gouverne une nation, il faut se garder de blesser trop profondément son honneur de peuple, sa dignité politique; or, le sénat, la chambre des représentants belges, toutes les opinions étaient soulevées contre les protocoles. Que devait donc faire ici le nouveau roi, placé entre les conditions impératives de l'Europe et les fortes opinions de la Belgique profondes et dessinées? S'il prenait parti pour l'Europe, il perdait sa popularité; s'il soutenait les opinions de la chambre des représentants, c'en était fait de la bonne situation en Europe. Ce fut là une des grandes difficultés de l'avénement du roi Léopold; il s'en tira par une patience froide et calme, par une suite d'exposés faits avec beaucoup de soin: le temps arrange beaucoup d'affaires; de part et d'autre, des concessions furent faites; il démontra aux uns les dangers de troubler la paix européenne, aux autres la nécessité de donner quelque chose même aux exigences quand le but est utile et qu'il évite de violentes secousses. Enfin l'affaire belge fut gagnée et les protocoles accomplis.

A partir de cette époque, le roi Léopold conquiert une position diplomatique importante; on a pu le voir et le juger à l'œuvre, car il a conduit à bonne fin la négociation la plus difficile pour ceux qui savent et connaissent le caractère belge, têtu, emporté, inconsistant. Sans être parfaitement populaire, son gouvernement ne soulève aucune haine; on est indifférent à son égard, et c'est beaucoup en Belgique; le caractère froid du roi Léopold, son éducation germanique, conviennent parfaitement à son peuple; il laisse faire et n'intervient que dans les cas politiques de quelque gravité; à ses temps de loisir il allait visiter son château de Claremont, monument de ses souvenirs les plus chers; il n'avait jamais cessé d'aimer ses habitudes anciennes; on excitait sa colère en essayant de les briser; à cette œuvre bien des chastes dévouements s'étaient brisés; il était chéri de la princesse Victoria, et son influence dut grandir à l'avénement de la jeune reine.

Dès lors le cabinet des Tuileries vit en lui un moyen de rapprochement et d'intimité nouvelle avec l'Angleterre; chaque fois que la question anglaise et française prenait une tendance aigre et souvent belliqueuse, on dut recourir à l'intervention amicale du roi des Belges. Depuis 1839 surtout ces différends avaient grandi, tant qu'il y avait eu péril européen pour l'existence même de la Révo-

(1) Voir *l'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

lution de juillet, l'alliance anglaise avait été considérée comme un fait tellement nécessaire, que nul homme politique n'eût osé s'en séparer. Mais lorsque les périls furent passés, le cabinet français dut sentir que souvent il rencontrerait en face de lui l'Angleterre dans une ligne d'intérêts opposés; que, loin de s'éteindre par une succession d'événements, les antipathies nationales prendraient tôt ou tard plus de vivacité : qui pouvait répondre de l'avenir? Dans cette situation hostile et violente, il était heureux de trouver un intermédiaire calme, patient, un porteur de paroles très-écoutées en dehors de la diplomatie régulière, et c'est là ce qui créa une situation si belle, si capitale au roi Léopold. Quand il se présentait une difficulté qu'on ne pouvait aborder de front, le cabinet de Paris s'adressait au roi Léopold; celui-ci l'examinait sans préventions, avec beaucoup de justesse d'esprit, faisait les observations utiles, et il partait pour Londres où il était toujours accueilli. S'il n'avait pas un crédit immense parmi les torys, il connaissait le duc de Wellington, M. Peel, qui attachaient une grande importance à ses paroles : ils les savaient l'expression du roi des Français ; s'adressait-il aux whigs, parmi eux il dominait en réveillant d'anciennes sympathies, et en commandant pour ainsi dire le respect de ses opinions.

La capacité du roi Léopold consiste surtout dans l'examen philosophique à la manière des publicistes allemands; il récapitule, avec une certaine précision, toutes les difficultés d'une question politique, qu'il résout ensuite avec certitude. M. de Metternich a dit de lui : « C'est quelque chose de M. Dupin parmi les rois, un bon légiste qui s'est adonné à l'arbitrage. » Dès 1808, l'empereur Alexandre l'employait comme un de ses aides de camp les plus habiles à bien connaître et explorer l'esprit des peuples et des cabinets ; de fortes études l'ont mis à même d'aborder parfaitement les plus hautes difficultés du droit public. On sait qu'il parle des plus grosses affaires avec connaissance de cause ; on l'écoute donc avec toute la gravité que mérite son opinion personnelle. La reine Victoria a toujours été impérative, colère, et comme elle porte une grande amitié à son oncle, on a besoin souvent de recourir à son intervention : personne, en effet, n'a exercé sur elle plus d'empire jusqu'à son mariage avec le prince Albert. Et, à son tour, quand le cabinet anglais veut agir d'une certaine manière sur l'esprit du gouvernement français, c'est par l'organe du gendre du roi Louis-Philippe qu'il prépare les négociations les plus difficiles : le roi Léopold tient donc une position admirable entre les deux gouvernements hostiles pour les rapprocher et les apaiser.

Je prends les affaires à la plus grande crise d'alliance anglo-française (mai 1839-août 1840). C'est l'époque de la formation du ministère du maréchal Soult, au temps où la question d'Orient s'engage dans une voie tout à fait différente que celle de l'Angleterre et des puissances de l'Europe. Ce ministère tombe devant la crise, et il est remplacé par M. Thiers; de là tant de folies : ces armements, ce désordre d'idées, de principes, de mesures. La France se trouve dans le plus complet isolement. Au milieu de ces circonstances capitales, quel est le personnage qui s'engage à renouer les rapports presque éteints? Encore le roi Léopold; on le voit incessamment à Paris, à Londres; la presse est hostile entre les deux pays; on arme de part et d'autre; lord Palmerston jette ses dédains sur la politique française; tout cela inquiète mais ne désespère pas le roi Léopold, qui sait le dernier mot du souverain habile qui règne en France, et ce mot c'est la paix comme symbole de la civilisation : il ne veut pas la guerre; il en a préservé l'Europe durant dix ans; il ne prétend pas compromettre la sécurité des intérêts pour un caprice de ministre révolutionnaire. Ses paroles qu'il n'ose confier à personne, tant les esprits sont exaltés, il les exprime à son gendre, l'oncle de la reine Victoria; il peut s'abandonner à lui afin de rassurer le gouvernement anglais, et lui dire qu'en définitive toutes ces folies de M. Thiers n'aboutiront qu'au résultat nécessaire : les fortifications de Paris, expression symbolique d'un grand système répressif.

Ce ministère turbulent et niais du 1er mars tombe comme un corps sans vie, et quand M. Guizot le remplace les choses marchent si naturellement que les liens d'une sérieuse alliance se reforment. Alors la reine Victoria, à l'instigation de Léopold, chose extraordinaire dans l'histoire, vient visiter le château d'Eu comme témoignage de sympathie; c'est une entrevue que l'ancien hôte de Claremont a préparée comme un retour à l'entente cordiale. A Bruxelles, qu'elle visite ensuite, la reine Victoria est plus à l'aise qu'à la cour d'Eu où pourtant on l'a si bien accueillie ; à Bruxelles elle est auprès d'un oncle chéri qui l'a vue enfant, et dont elle se rappelle les paternelles bontés. Le roi Léopold l'accueille, la fête à la manière anglaise, comme elle le désire : et le palais de Laeken resplendit des armes de la reine : Allemagne, Angleterre, Belgique, symbolisent leur union par des chemins de fer et des traités de commerce (1).

Presque immédiatement le roi Léopold vient à

(1) *L'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

Paris; le prétexte est toujours d'accompagner la reine des Belges, avec laquelle il vit avec plus d'intimité. Le motif réel est de traiter diverses questions qui se rattachent aux difficultés toujours renouvelées entre la France et l'Angleterre. Ambassadeur de famille, chaque fois qu'un point sérieux est à discuter, le roi Léopold devient le missionnaire de paix, et cette situation se révèle encore dans tous les faits de la politique la plus active, la plus vivace, le droit de visite, les missionnaires de Taïti, et dans une circonstance plus récente encore.

Ai-je besoin de rappeler la question des mariages espagnols qui préoccupa si vivement l'attention publique, il y a quelques mois, et qui la tient encore en éveil? Dans cette difficulté tout était sérieux, parce que l'alliance anglaise pouvait en être profondément altérée. Ceux qui suivaient la politique depuis 1830 étaient convaincus de ce fait : « que l'alliance anglaise avait été la base unique de nos rapports avec l'Europe. » Était-ce un bien, était-ce un mal? Ce n'était pas à discuter; il suffisait de dire que l'alliance était une nécessité impérative de la situation et qu'on devait la ménager de toutes les manières. Cette alliance, en quelques circonstances particulières, avait été altérée, suspendue, jamais complétement brisée. Ainsi, en 1840, l'affaire d'Orient avait apporté une difficulté dans les transactions, et comme le principe de l'alliance n'était pas méconnu, les choses graves avaient fini comme d'elles-mêmes dès l'avénement de M. Guizot. L'affaire Pritchard et la question du droit de visite étaient même plutôt des criailleries de parti, qu'une séparation de politique générale: ou les terminerait par des concessions mutuelles. Il n'en était pas ainsi de la question que soulevaient d'une façon si compliquée les mariages espagnols; dans celle-ci il s'agissait de l'ensemble général de la politique, du système tout entier entre les deux gouvernements; l'irritation ne tenait point à une cause passagère qu'on pouvait faire cesser immédiatement, mais à la lutte de deux principes hostiles qui devaient s'empreindre sur tous les actes du gouvernement.

Ce qu'il y avait de plus dangereux dans cette situation compliquée, c'est que les deux ministres dirigeants étaient engagés, en Angleterre et en France, dans des voies si séparées, avec un système d'individualité si aigre, si retentissante, qu'il serait très-difficile d'obtenir un rapprochement cordial; je vais plus loin : je crois que la reine Victoria elle-même, personnellement en jeu dans une question de famille, s'était jetée dans des sentiments d'irritation irréfléchis qui s'associaient pleinement à la politique de ses ministres, les lords Clarendon et Palmerston. On disait même qu'elle s'exprimait avec ce ton de colère et d'emportement qu'on trouvait dans les reines Anne et Élisabeth; lorsque les femmes couronnées ont des ressentiments, elles sont inflexibles, implacables, elles vont jusqu'à l'échafaud. Rien jusqu'ici n'avait pu calmer l'irritation un peu capricieuse de la reine, ni les lettres explicatives écrites avec ce ton de simplicité et de calme qui voulait convaincre et ne pouvait l'obtenir; ni l'intérêt bien entendu des deux peuples qui étaient à la paix, malgré les turbulences de quelques hommes d'État et de la presse.

Dans cette circonstance grave, il n'y avait plus que la voix du roi Léopold qui pût parvenir à atténuer, à calmer cette situation mal engagée et susceptible de produire des résultats désastreux. D'abord le roi des Belges fit quelques difficultés, et on se l'explique parfaitement; quand les partis sont trop hostiles, et qu'on se place entre eux pour jouer le rôle de conciliateur, il faut tout d'abord examiner si, en se posant ainsi, il y a chance de succès, et si en essayant un résultat sans chances probables, on ne compromet pas sa propre existence, son crédit, sa considération habituelle; telle était un peu la position du roi Léopold. Dans cette nouvelle crise souveraine, irait-il à Londres contrarier, irriter, par sa présence, la reine Victoria déjà colère et si violemment agitée? Y avait-il espérance de la jeter dans une meilleure voie? Le roi Léopold hésita donc quelque temps avant de se charger d'une mission de concorde; il se décida enfin, sur la prière du roi des Français, avec ce bon esprit qui le caractérise, parce qu'il était profondément convaincu que l'alliance de la France et de l'Angleterre était un principe qu'un malentendu ne pouvait briser, que le royaume belge n'existait qu'en vertu de cette alliance et que sans elle il demeurait sans garantie, et qu'il n'avait plus qu'à abdiquer.

Le voilà donc encore à Londres, puis à Paris et à Bruxelles, afin de calmer, d'apaiser l'esprit de la reine et des ministres. Ici l'événement était accompli, il n'y avait plus à revenir, car le mariage était consommé : fallait-il maintenant déclarer la guerre, se jeter dans des bouderies infinies? C'est donc encore à ces bons conseils du roi des Belges qu'on doit d'avoir effacé bien des fâcheuses impressions au cœur de la reine Victoria, non pas toutes, mais quelques-unes; il devait arriver enfin à faire considérer les mariages espagnols comme une difficulté ordinaire de la politique générale, un point diplomatique qui pourrait toujours se régler dans l'avenir : il y avait tant de chances!

Ce rôle important de pacificateur politique, le

roi Léopold l'accepte toujours parce qu'il est dans ses goûts, dans ses antécédents. Si l'on récapitule cette existence si pleine, on verra qu'elle se résume par ce seul mot : négocier. Sa vie militaire n'est rien en présence de sa vie d'études et d'affaires : assister à quelques grandes batailles à côté de l'empereur Alexandre, porter le costume de général russe, furent les seuls accidents de sa jeunesse, et il se voua dès ce moment au service de l'Allemagne; à son réveil, quand il vint habiter l'Angleterre après son mariage avec la princesse Charlotte, il se posa sans hésiter au milieu des whigs : à Claremont il étudia les partis, examina les chances de majorité et de minorité dans le parlement. Élu roi de la Grèce, désigné pour occuper le trône, il fait ses conditions politiques, et il les pose dans des limites qu'il ne veut pas, qu'il ne peut pas dépasser sans se condamner aux yeux de ses amis et de lui-même. Sur le trône des Belges, il comprend largement sa mission. Comme il gouverne un peuple turbulent et besoigneux, chercheur de ressources, il s'impose la mission tout anglaise de laisser triompher le parti de la majorité, et d'y choisir le ministère sans s'inquiéter de sa direction. Et c'est chose remarquable qu'après seize ans de règne il n'y ait eu en Belgique, pays si turbulent, ni sédition ni guerre civile. Si la misère est grande dans certaines provinces, elle résulte d'un fait que tous les politiques du congrès de Vienne avaient prévu et voulaient empêcher : la séparation de la Belgique et de la Hollande, et de ce système d'isolement qui place la Belgique, tout entourée de douanes hostiles, dans la nécessité de s'absorber en elle-même (ce qui est la misère); et dussé-je être accusé d'hérésie dans les principes modernes, je crois que cette misère centrale, elle la doit un peu à ses chemins de fer, qui ne font plus de la Belgique qu'un passage où chacun court au clocher. Qui pourra jamais dire quelles seront les destinées des villages, lorsque les villes principales ne seront plus que de simples haltes pour courir aux extrémités de la Manche et du Rhin ?

Mais c'est surtout comme médiateur que le roi Léopold a montré une capacité incontestée; ce n'est point un esprit qui se passionne ardemment ; froid, méditatif, c'est une intelligence juste, qui voit et apprécie bien les positions; et une fois résolu à un acte, il se décide avec une certaine ténacité qui tient à l'école germanique. Le roi des Belges n'a point cette supériorité qui fait les grandes choses ; mais il a compris que dans sa royauté, soumise peut-être dans l'avenir à quelques remaniements européens, il devait se conserver parfaitement bien avec les nations qui pouvaient entrer en grande lutte ; il ne heurte personne ; son blason ressemble à ces écus mi-partis dont les nuances touchent à toutes les couleurs ; il écartèle moralement d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie et de France. Sa prévoyance est allée à ce point qu'il n'a pas renoncé à la pension de cinquante mille livres sterling que lui a votée le parlement comme à l'époux de la princesse Charlotte. Ce n'est pas ici un sordide intérêt qui l'a fait agir, dans une vie qui sera courte, car elle est déjà menacée par la maladie; son but est de conserver un pied dans les institutions anglaises au cas d'un remaniement européen.

Ce qui fait l'éloge du parlement britannique, c'est que cette pension n'est pas l'objet du plus petit débat; notre chambre parcimonieuse, étroite, l'aurait supprimée vingt fois. Pourquoi le parlement la garde-t-il? C'est qu'il a intérêt de laisser s'empreindre un caractère anglais sur le roi des Belges; il le tient ainsi et le maîtrise. Cette situation fait toute la force du roi Léopold; elle est dans son esprit ; et, un pied constamment à Londres et un à Paris, il se réserve toutes les chances. Pour sa position royale, les chemins de fer sont précieux, il peut déjeuner et dîner entre deux négociations : véritable ressource pour l'Europe entière, que d'avoir un roi presque entièrement dégagé des préoccupations spéciales de son propre gouvernement, et qui peut s'intéresser à tous ; avec la reine Victoria, Léopold est en famille; avec le prince Albert, il demeure dans la plus vive intimité : à Berlin, à Pétersbourg, à Paris, il est encore en famille; on lui confie les bonnes et les mauvaises paroles, il atténue les vivacités, il calme les ressentiments ; il sait tout ce qu'il y a de violence presque enfantine dans la reine Victoria, et la portée de ses coups de sceptre qui sont quelquefois des coups d'éventail : il a pacifié les jalousies de ménage; il connaît ce qu'elles peuvent avoir de triste et de malheureux. Et comme nous tous, dans quelque position que nous soyons placés, nous avons des infirmités intérieures, des faiblesses intimes, en un mot, ce que l'empereur Napoléon appelait *du linge sale en famille*, il en résulte pour celui qui est appelé à tout voir, et à qui l'on se confie, une sorte de supériorité; maître de beaucoup de secrets, il est tout-puissant. Le roi Léopold doit tout cela moins à son génie, à sa hauteur d'intelligence, qu'à l'art bien réfléchi de tout entendre, de tout écouter et de se poser comme arbitre. C'est ainsi qu'on se rend d'abord nécessaire, et puis on gagne une expérience utile pour les grands débats qui peuvent éclater entre gouvernements et peuples.

Comme roi des Belges, sa position devint de plus en plus délicate, malgré le devoir qu'il s'est imposé d'être toujours l'homme et le souverain de la majorité. Prince protestant, il avait donné sa confiance

au parti catholique; et pourquoi cela? C'est qu'il savait que ce parti, indépendamment de sa force réelle, était le grand ennemi de la maison d'Orange, et que seul il rendait impossible un retour vers la domination de ces princes. Aujourd'hui, et pour céder à un autre mouvement parlementaire, le roi Léopold vient d'exclure le parti catholique des affaires, et de créer une administration qui s'intitule civile et libérale.

C'est bien. Je crois que M. Rogier est un homme essentiellement modéré; il ne fera rien dans les idées et les intérêts révolutionnaires; mais le parti catholique passant tout entier dans l'opposition, il faudra que le nouveau ministère trouve quelque part son appui, et comme il compte un très-petit nombre de voix personnellement dévouées, il devra recourir au parti orangiste comme les whigs en Angleterre avaient eu recours au parti irlandais d'O'Connell; c'est ici le danger du nouveau ministère, et je dirai presque de l'établissement tout entier de la monarchie belge. Les orangistes sont encore très-nombreux en Belgique; ils se rappellent ce temps heureux où l'industrie, le commerce, avaient pris un heureux développement, où Anvers était le premier port du monde; ils rêvent donc un retour, je ne dis pas à la réunion absolue, mais à un gouvernement séparé sous la direction d'un des princes hollandais; là est leur but, leur tendance; et désormais M. Rogier ayant besoin de leur appui, ils le feront acheter par des concessions qui préparent un changement inévitable dans la souveraineté.

Le parti catholique pouvait être souvent incommode, exigeant, mais avant tout il était Belge, ennemi des Hollandais par la croyance, séparé d'une façon irrévocable de la maison d'Orange; et voilà pourquoi le roi Léopold, tout protestant qu'il est, s'était habilement appuyé sur cette force.

On peut donc prévoir une certaine crise pour la Belgique. L'état maladif du roi dont l'abdication ou la mort créerait une régence avec un jeune successeur plein de sang français, l'opposition des catholiques, l'inévitable tendance des libéraux modérés vers les orangistes, toutes ces causes réunies peuvent détruire ou altérer l'œuvre des protocoles de 1831.

VI

H. B. MARET, DUC DE BASSANO.

Les lecteurs attentifs ou frivoles qui parcourent encore aujourd'hui le *Bulletin des lois*, immense et fabuleuse collection (le *Corpus juris* est bien petit à côté), trouvent un nom presque stéréotypé pendant quinze années, celui de M. Maret, secrétaire d'État du Consulat et de l'Empire. Sous le consul Bonaparte, il prend le titre modeste de H. B. Maret; sous l'empereur Napoléon, sa dignité s'élève, il est duc de Bassano, duché qui a péri avec tant de fortunes fabuleuses. Quel que soit le jugement que l'on porte sur M. Maret, il est impossible de voir une plus grande constance dans la situation d'un homme public, pendant une période de despotisme, de caprice, de victoire et de revers: appuyer le même système, et soutenir le même pouvoir, c'est là une de ces physionomies qui se rencontrent rarement dans le cours habituel de notre histoire si mobile.

Ceci tenait à deux causes: au caractère d'abord de Napoléon qui s'emparait d'un homme, le dominait à ce point d'en faire son image en petit ou en grand; il se l'attachait par des liens de fer et de diamant; il se reflétait en lui avec une telle puissance, que celui-ci ne pouvait plus s'en séparer, comme s'il ne respirait que de son souffle. Cela venait ensuite d'une certaine moyenne d'esprit, d'une énorme souplesse de caractère, d'un sentiment d'obéissance passive qui ne sait pas résister; enfin de l'absence absolue de tout système, de toute idée personnelle; de manière que le ministre s'identifiait avec l'Empereur, le devinait, développait sa pensée, se gardant bien de toute résistance, de tout obstacle; ce que l'Empereur voulait, M. Maret le voulait aussi; ce qu'il pensait, il le pensait aussi, avec une telle naïveté, une telle bonne foi, que pour lui toute idée individuelle eût été un crime: il ne pouvait même pas en supposer la possibilité chez les autres.

L'Empereur n'eut jamais que deux ministres de grande intelligence, M. de Talleyrand et Fouché, et tous deux il les brisa parce qu'ils avaient sous des points de vue divers à l'égard de la France, de ses partis, et de l'Europe, une politique à eux, une pensée qui n'était pas toujours celle du maître. Or, quoiqu'ils prissent les formes les plus respectueuses, les plus soumises de langage, leurs opinions indépendantes se manifestaient dans le conseil; l'un et l'autre faisaient des observations, des résistances plus ou moins directes; au plus vite, Napoléon les secoua comme des vêtements trop lourds à ses pensées qui traversaient les temps et l'espace. Pour trouver l'obéissance telle qu'il la voulait, l'Empereur devait donc s'entourer de caractères ployants, à l'esprit limité: traducteurs fidèles plus ou moins élégants de sa pensée ou de son système; commis intelligents, et capables de développer ses projets, et en réduisant le rôle de ses ministres politiques

à ces proportions, ce rôle, sous Napoléon, était encore assez actif, assez considérable.

J'ai souvent fait cette remarque, que le commencement de la vie des hommes influe toujours sur leur caractère, leur opinion et leur destinée. Quelle fut à l'origine la carrière de M. Maret et quelle est sa spécialité? A quelle école prend-il ses premières impressions politiques? Dans le journalisme et la sténographie. Eh bien, sa vie n'est qu'un cours de sténographie, ni plus ni moins; il s'est accoutumé à saisir la pensée des orateurs de la Constituante, à la suivre dans l'improvisation rapide, spontanée, à la retracer par des signes, de manière à l'écrire aussi vite que la parole. De plus, il a l'art de déchiffrer les mauvaises écritures, celle des gentilshommes tels que les Liancourt, Noailles ou Mirabeau; celle des procureurs tels que Thouret et Lechapelier, Merlin ou Treilhard, dont souvent il arrange et abrége les discours pour son journal. Telle est aussi toute la tâche de M. Maret auprès de l'empereur Napoléon, dans des proportions plus agrandies si l'on veut, sur un théâtre plus vaste, avec des facultés et des talents plus distingués, auprès d'un génie plus puissant; mais enfin il n'est que cela. L'Empereur dicte avec une rapidité qui n'a pas d'exemple; M. Maret saisit sa pensée, l'arrange même au besoin; il est assez bon littérateur pour ajouter quelques corrections à la phrase abrupte, saccadée, du Consul et de l'Empereur. Infatigable au travail, il est là, toujours sur la sellette; la nuit, il ne dort pas; le jour, il attend les ordres; sa santé est de fer; Napoléon, comme tous les despotes, aime les machines qui ne s'enrayent jamais. L'Empereur n'a-t-il pas aussi la plus mauvaise écriture du monde? Ses caractères sont indéchiffrables, il ne sait pas l'orthographe; son style, si admirable, garde des souvenirs de l'Italie et de la Corse. Il aime à écrire dans les journaux, à réfuter les manifestes, à discuter les propositions; aujourd'hui il injurie un général son adversaire, un ministre son ennemi; sa parole alerte, impitoyable, n'épargne ni les rois, ni les plus nobles reines. M. Maret arrange tout cela, et devient ainsi l'homme indispensable, le secrétaire le plus précieux, la main même de Napoléon.

Il était né en 1763 à Dijon, ville d'étude, de travail et de parlement; sa naissance était bourgeoise, fils d'un médecin de quelque renommée; ses études furent en conséquence bien faites, quoique rapides, et son premier début fut à l'Académie de Dijon, lors du concours pour l'éloge de Vauban, que les états de Bourgogne avaient proposé. Ce concours vit plusieurs candidats célèbres, parmi lesquels Carnot remporta le prix; le prince de Condé, protecteur éclairé de toute la jeune littérature (ce vieux prince que nous avons vu encore sous la Restauration colonel général de l'infanterie de France), le prince de Condé, président des états de Bourgogne, voulut lui-même décerner de ses mains le prix au jeune Carnot, qui plus tard devait voter la mort du roi et la proscription de son protecteur; il accueillit en même temps M. Bernard Maret, qu'il recommanda à M. de Vergennes.

Cette époque de l'ancien régime qu'on a si souvent accusée de fermer toute carrière à ce qui tenait à la roture et à la bourgeoisie, l'ouvrait large à tout ce qui se distinguait. Veut-on savoir la différence qui existe entre ce temps-là et le nôtre? C'est que sous l'ancien régime il n'y avait pas cet envahissement de toutes les carrières, cette masse de médiocrités qui se coudoient pour arriver à un poste quelquefois sans issue, sans avenir; on n'avait pas un médecin sur dix habitants, un avocat dans chaque village, des postulants par corps d'armée; chacun avait sa carrière fixée par l'état de son père, et l'enseigne de son état. Lorsque dans ce concours général il y avait une intelligence, un esprit d'élite qui se distinguait, il avait immédiatement sa place faite dans les proportions de fortune, d'honneur et d'avenir : vérité d'autant mieux constatée, que toutes les intelligences de la révolution française (on les dit si grandes!) avaient été préparées par l'éducation de l'ancien régime.

M. Maret vint donc à Paris sous la tutelle de M. de Vergennes (1), qui l'aurait fait entrer comme commis aux affaires étrangères après son éducation accomplie, si les événements de la révolution française n'avaient pas poussé les existences et les hommes dans d'autres conditions. M. Maret en 1789 n'était plus tout à fait un écolier; il avait 26 ans déjà, et comme il appartenait un peu à cette petite littérature qui appelait un changement dans le vieux régime, parce qu'elle ne croyait pas avoir une place digne de son mérite, il fut tout de suite associé aux événements contemporains. C'était l'époque où tout le monde désirait faire un grand bruit, temps de discorde et d'étourdissement pour la France; on sortait de la censure pour entrer dans la publicité; on s'y jetait avec un enthousiasme qui tenait de l'ivresse, on avait une tribune, on en usait comme des enfants que le maître a longtemps condamnés au silence; on avait des journaux, des feuilles publiques par milliers qu'on vendait dans les rues; les représentants de la nation étaient si glorieux de leurs paroles, si fiers du moindre retentissement de leurs doctrines, qu'ils n'avaient qu'un désir, les répandre par la presse sur l'univers

(1) Pour cette administration de M. de Vergennes, voyez mon travail sur *Louis XVI*.

entier. Or, un journal qui reproduisait textuellement les séances de l'assemblée devait naturellement exciter un vif intérêt, et c'est cette pensée que réalisa M. Maret, sous le titre de *Bulletin de l'Assemblée nationale.*

Ceux qui ont exercé le métier de journaliste, même de simple sténographe, savent toute l'importance qu'acquiert invariablement celui d'entre eux qui se charge de prendre, d'éclaircir ou développer la pensée des députés. Les parleurs possèdent un incommensurable amour-propre; ils ne veulent laisser perdre ni tomber aucune de leurs paroles; si même vous leur donnez quelques mots d'esprit, si vous savez distribuer ici quelques « bravo ! bien ! très-bien ! » entre deux parenthèses, ils vous prennent en passion de tendresse, ils vous rendent en reconnaissance ce que vous leur prêtez en popularité. L'amour-propre est certainement ce qu'il y a de plus tendre et de plus intraitable à la fois, et quand un sténographe sait parfaitement caresser les fibres d'orgueil qui dominent un député, il est sûr d'obtenir des pleurs de reconnaissance et une partie de son crédit. C'est ce qui explique comment M. Maret fut si bien tout d'abord avec MM. de Mirabeau, de Clermont-Tonnerre, Lally-Tolendal, Target, Thouret, Lechapelier, les chefs du parti de la constitution anglaise dans l'Assemblée nationale; ceux-ci aidèrent prodigieusement la fortune politique du jeune sténographe. M. Maret, leur protégé, n'eut d'ailleurs d'autre empressement que de s'affilier aux clubs, et spécialement à celui qui plus tard était appelé à dominer tous les autres : la *société des amis de la Constitution*, depuis le *club des Jacobins*. En 1791, donc, M. Maret, un peu littérateur, bon journaliste, affilié de clubs, ami des députés, devenait un personnage de quelque importance. C'était assez pour lui assurer une bonne position dans les affaires, et il choisit la carrière pour laquelle M. de Vergennes le destinait après de longues études; je veux dire la diplomatie.

Alors cette diplomatie avait deux caractères : 1° l'esprit de la politique traditionnelle de la maison de Bourbon, et cette école devait bientôt s'éteindre; 2° la diplomatie des clubs, de la propagande qui procédait par des émissaires envoyés sur tous les points du monde, afin de répandre les principes de la Révolution française, appelée à la régénération du genre humain : toute modeste vanité des partis, comme chacun sait. Nous voulons tous, en grand et en petit, renouveler l'univers et nous nous en croyons très-capables; illusion que possède chaque siècle !

C'est à cette diplomatie que fut attaché M. Maret, nommé par le ministère des Girondins, ces déclamateurs médiocres et intrigants, secrétaire de légation à Hambourg, puis à Bruxelles, deux centres très-agités par la propagande jetée sur les populations flamandes et germaniques. C'est dans cette légation que M. Maret acquit l'intelligence assez profonde des intérêts et des opinions au milieu des pays qu'il avait vus, examinés; et lorsque après le 10 août un homme très-vulgaire, du nom de Lebrun-Tondu, fut nommé ministre des affaires étrangères (singulier temps, singulières gens!), M. Maret fut nommé chef de la première division aux relations extérieures, avec la direction de la partie nord de l'Europe.

La diplomatie n'était alors qu'une grande propagande soutenue par les armées. Quand il s'agit de démocratiser la Belgique pour aider l'expédition de Dumouriez, M. Maret, qui quelque temps avait résidé à Bruxelles, reçut la mission, étrange pour un gouvernement régulier, d'organiser les clubs de liberté sur les pas de l'armée; et il fut l'homme de la parole à côté de Dumouriez qui était celui de l'épée. Je note cette époque, très-essentielle dans la vie de M. Maret, parce qu'elle le rattache dès lors au parti orléaniste, comme Dumouriez l'était essentiellement; et dès ce temps on le voit s'affectionner pour la branche cadette de la maison de Bourbon. Le centre de cette négociation considérable était la Belgique, d'où le mouvement devait partir. On sait que l'insurrection et la conquête des deux Flandres furent accomplies sous l'impulsion de Dumouriez, tandis que M. Maret recevait à peu près dans le même but une mission secrète pour Londres.

A cette époque, quelles que fussent les passions des conventionnels, le parti qui dominait les affaires voulait, après la proclamation de la République, obtenir à tout prix au moins la neutralité de l'Angleterre. Les meneurs savaient qu'en ce qui touche les gouvernements des autres peuples, l'Angleterre s'inquiète peu de leur nature et de leur tendance, qu'elle s'accommode de la république, du despotisme également, sans répugnance pour les pouvoirs de fait, quels qu'ils soient; ils savaient aussi la haine de Pitt pour la famille des Bourbons; la chute de ce trône était saluée par l'antique rivale, d'où les républicains concluaient qu'il serait possible d'obtenir la neutralité indifférente du cabinet anglais. A cet effet, M. de Talleyrand, M. Maret, de concert avec le marquis de Chauvelin, durent agir à Londres (c'était entre le 22 septembre 1792 et le 21 janvier 1793, deux dates célèbres). Il est temps de bien comprendre la nature et la tendance de ces négociations; l'histoire de la Révolution a été si profondément défigurée ! Je crois qu'à cette époque déjà il s'agissait à Lon-

dres d'une substitution de la dynastie d'Orléans à celle du malheureux Louis XVI. Les négociateurs disaient à M. Pitt « que la République n'était qu'un mot, une forme, qui passerait aussi vite que la pensée; la déchéance du roi laissait donc le champ libre; le parti d'Orléans avait un chef militaire, le général Dumouriez, et avec le facile concours de l'étranger on voulait arriver à ce résultat d'empêcher les républicains absolus d'obtenir la victoire. » Cette négociation s'ouvrit avec M. Pitt et lord Granville; révélée à Paris, elle ne fut pas étrangère à la précipitation que mirent les républicains purs à hâter la condamnation de Louis XVI. Les jacobins et les meneurs de partis de la République, instruits des négociations de Londres, et pour couper court à toutes les espérances du parti orléaniste (1), imposèrent le régicide, même au malheureux duc d'Orléans, afin que cette conduite le rendît odieux à l'Europe. Le 21 janvier éclata comme un coup de foudre, l'Angleterre déclara presque immédiatement la guerre. M. Maret, le dernier, quitta Londres huit jours après MM. de Talleyrand et de Chauvelin; il fut porteur de certaines paroles du gouvernement anglais, qui ne délaissait pas tout espoir des négociations, même après la déclaration de guerre.

De retour en France, M. Maret trouva le ministère aux mains du parti de la Gironde et d'un ministre des affaires étrangères, aussi étrange, aussi médiocre que Lebrun-Tundu, du nom de Desforgues; il n'avait plus que l'ombre du pouvoir dans la direction générale des affaires étrangères, que le Comité de salut public se réserva tout entier parce qu'il se composait tout aussi bien d'hommes de négociations que d'hommes de force. M. Maret fut nommé à l'ambassade de Naples, cette cour avec laquelle la Convention nationale renouait des rapports à sa façon, c'est-à-dire qu'elle lui envoyait un chef de propagande pour fraterniser avec les perturbateurs. Le même jour, M. de Sémonville recevait l'ambassade de Constantinople; je joins ces deux noms ensemble, afin de bien faire comprendre le drame politique qui va être joué.

Il y a deux versions sur la mission simultanée de MM. Maret et de Sémonville; je crois que ces hommes d'esprit ont voulu donner également le change, et, en raison des temps, faire croire à un caractère particulier mieux en rapport avec leurs intérêts actuels. Sous la Restauration, M. de Sémonville et M. Maret disaient et écrivaient que le but de leur mission à Naples et en Italie était d'obtenir quelques concessions pacifiques, en échange de la vie de la reine et de madame Élisabeth, que la Convention offrait par le moyen des deux ambassadeurs; négociation qui déplaisait à l'Autriche, et voilà pourquoi elle l'empêcha par un acte de violence, l'arrestation des plénipotentiaires. L'autre version soutient, et je la crois plus vraisemblable, que M. Maret et M. de Sémonville étaient chargés de jouer en Suisse, en Italie, dans les provinces Illyriennes, le même rôle que déjà le secrétaire de Lebrun-Tondu avait accompli en insurgeant la Belgique, c'est-à-dire propager le système d'insurrection, et assurer le triomphe de la démocratie française. Le fait est qu'on saisit soixante mille louis d'or dans leurs bagages, ce qui était une valeur trop considérable pour leur mission, en lui supposant un caractère régulier. M. Maret lui-même a longuement raconté, dans des mémoires privés, l'arrestation des plénipotentiaires par les troupes autrichiennes, leur captivité d'abord à Mantoue, puis dans la forteresse de Kuffstein en Tyrol. C'est un récit animé qui touche aux émotions et à la personnalité d'un prisonnier d'État (2).

J'ai entendu M. de Sémonville soutenir que M. de Thugut connaissait le but de ses instructions, fort innocent puisqu'il s'agissait du salut de la famille royale; mais je pense que si réellement ces instructions existaient, elles n'étaient ni les seules, ni les vraies. Était-il raisonnable de supposer que le Comité de salut public, qui avait osé jeter à l'Europe la tête de Louis XVI, envoyât tout exprès des ambassadeurs pour offrir d'échanger la vie des autres Bourbons, et que pour corrompre les chefs de cabinet, en ce temps de pénurie, soixante mille louis fussent amoncelés dans les bagages des ambassadeurs? Je persiste donc à croire que les deux agents avaient une mission de propagande et de corruption populaire. L'Autriche fit arrêter M. Maret parce que le but de l'agent français était d'insurger Rome et l'Italie; l'Autriche fit arrêter M. de Sémonville, parce qu'elle avait un intérêt puissant à ce que l'ambassadeur républicain ne traversât pas l'Illyrie, la Grèce, et qu'enfin la France n'eût pas de légation à Constantinople. Dans cette mesure violente contre les deux agents français, elle ne viola pas le droit des gens : pour que le caractère d'un ambassadeur soit sacré, il faut que le gouvernement qu'il représente soit reconnu par les cabinets, et comme la Convention se plaçait au-dessus des formalités, MM. Maret et de Sémonville n'étaient que de simples voyageurs sans visa de passe-port pour les États qu'ils traversaient; les gouvernants purent donc arrêter ces étrangers comme l'aurait

(1) Voyez les pièces diplomatiques dans le livre que j'ai publié sur *l'Europe pendant la Révolution française*.

(2) Il a été publié dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud.

fait la France à l'égard de gens irrégulièrement envoyés. Leur captivité fut dure; M. Maret aimait à raconter comment, dans les longs et déplorables loisirs du cachot, il fit et joua seul des comédies et des drames; la paix de l'âme, la quiétude de l'esprit ne l'abandonna jamais.

Sa captivité cessa au traité de Bâle où l'on sait qu'il fut stipulé dans les articles secrets, par l'intermédiaire de la Prusse, que les plénipotentiaires français seraient échangés contre madame la Dauphine. J'ai connu, dans mon extrême jeunesse, le marquis de Barthélemy (le signataire du traité de Bâle). Mon gout des choses sérieuses me faisait prêter une oreille attentive à ses récits si attrayants sur les premières négociations de la République française ; il m'a souvent affirmé que la délivrance de madame la Dauphine fut offerte de plein gré et sans conditions, par le nouveau Comité de salut public, et la correspondance du marquis de Barthélemy, tout entier aux affaires étrangères, en est la plus puissante preuve (1).

M. Maret revint à Paris, on était en pleine réaction républicaine, après le 14 vendémiaire; le négociateur, à peine délivré, demeura quelque temps dans l'inaction. Lorsque le parti modéré, et toujours un peu orléaniste, prit le dessus, il fut question un moment de l'appeler au département des affaires étrangères. M. de Talleyrand fut préféré; et, sans blesser la susceptibilité de M. Maret, je crois que le Directoire fit bien. Nul ne possédait à un degré plus haut que M. de Talleyrand cet art de direction et d'impulsion fine, calme, féconde, qui fait marcher les affaires, tandis que l'esprit de M. Maret devait être nécessairement conduit et mené par une intelligence forte et supérieure, si l'on voulait obtenir un résultat et non des phrases. Toutefois, lors de l'étrange négociation française avec lord Malmesbury, M. Maret fut désigné pour faire partie de la commission chargée de traiter avec les plénipotentiaires anglais. Ce fut certainement la plus singulière affaire que cette négociation avec l'Angleterre: de part et d'autre on se jouait avec aigreur et colère, par une démonstration aux yeux du public à qui l'on voulait prouver que la paix avait été essayée. M. Pitt avait besoin de convaincre l'opposition du parlement; le Directoire essayait de démontrer aux conseils des Cinq-Cents et des Anciens qu'il voulait aussi la paix générale, et qu'il faisait pour cela des avances ; sorte de jeu à l'usage de la tribune et des harangues.

Ce qui dut être surtout remarqué durant cette négociation, ce fut la guerre que se firent les journaux des deux pays; et les articles que le *Moniteur* publia spécialement sont l'œuvre de M. Maret. On n'a pas assez apprécié, dans sa puissance hautaine ou asservie, tout le rôle que joua le journalisme durant la Révolution et l'Empire : on n'avait pas la liberté de la presse dans le sens absolu du mot; il était interdit à chacun de dire son opinion sur les affaires du pays; mais le gouvernement se servait de la presse à son profit, aujourd'hui pour insulter un prince, dénoncer un parti, le lendemain pour jeter la calomnie sur un gouvernement étranger, sur un homme d'État, et cela sans scrupule, sans ménagement, sans vérité. Ce rôle odieux, Napoléon le continua avec la même impudence ; et c'est pourtant sur ces articles qu'on a écrit l'histoire contemporaine. La presse a toujours été la grande voix au service des gouvernements, des partis ou des coteries, je crois que dans l'abaissement des âmes il y a quelque courage à le lui dire; elle qui insulte souverains, lois, société ; reine dévergondée, seule resterait-elle inviolable ? M. Maret souvent tint la plume sous le Directoire pour ces sortes de diatribes écrites contre les gouvernements étrangers; quand les malheurs vinrent, ces flétrissures retombèrent sur la tête de Napoléon ; la presse anglaise prit sa revanche de ces invectives : elle jeta ses ordures sur le souverain vaincu et abaissé.

Cette étrange négociation avec l'Angleterre ayant manqué son but, M. Maret rentra dans la vie privée et dans la littérature, qui était pour lui une prétention. Au temps de sa grandeur, il voulait montrer son universalité; rien n'était étranger à son domaine : la conversation des femmes, l'esprit de salon, le madrigal, les narrations longues et développées, qu'on écoutait parce que la puissance, même parleuse, sait bien s'imposer. Sous le Directoire, M. Maret fit même une tragédie. Une tragédie ! et qui n'a pas eu cette fantaisie une fois dans sa vie? Cette maladie est passée tellement à l'état endémique qu'il y a eu un esprit assez malavisé pour laisser un prix de 10,000 francs à qui ferait la meilleure tragédie ! De là cette inondation annuelle de tragédies classiques, ces longues formules de vers qui ont la prétention de retracer les passions du cœur humain, l'histoire et le système politique de l'ancien monde. Je dois ajouter que la tragédie de M. Maret ne fut pas représentée.

A cette époque, d'ailleurs, se préparait un drame bien plus puissant, et auquel il prit part avec un dévouement qui ne fut point oublié. La république française s'en allait. Ces systèmes si éphémères de constitutions éternelles, ces rêves creux de l'abbé Sieyès tombaient les uns sur les autres : aucun respect pour le droit, aucun culte pour les souvenirs; les finances épuisées, la prospérité éteinte,

(1) C'est une des parties les plus curieuses du dépôt des affaires étrangères.

des bavardages de liberté et le despotisme le plus odieux, des paroles d'humanité et des exécutions sanglantes. Cette œuvre monstrueuse périssait donc, et l'épée d'un seul homme en coupait le dernier fil. Ce qui fera la force traditionnelle et la gloire historique de Napoléon, lorsque la postérité viendra forte et équitable pour lui, ce ne seront pas ses victoires et ses trophées, il en fut justement châtié en exposant le noble pays de France à deux invasions. Mais ce qui fera, dis-je, sa grandeur, c'est qu'il balaya les restes impurs de 1792, c'est qu'avec la puissance de son génie il reconstitua l'esprit monarchique, il créa le respect pour l'autorité, la distinction des rangs, une noblesse, une aristocratie, une religion de l'État, le culte au pied des autels, la majorité souveraine pour tout ce qui se rattachait au pouvoir ; il fit de la société un tout admirable, secouant du pied cette liberté de presse, fatalité des temps modernes, qui tue tous les sentiments nobles, toutes les émotions généreuses, et cette tribune politique où, par une triste condition de notre caractère national, on ne sait jamais s'occuper que de petites choses et de petits intérêts. Avoir réuni tous les éléments de force et d'intelligence sous sa main, voilà ce qui fera la gloire éternelle de l'empereur Napoléon, la plus légitime de toutes, car il ressuscita la royauté. Ce qu'il avait refait par son génie, la Restauration le détruisit par ses faiblesses. Le Consulat et l'Empire furent monarchiques, la Restauration fut révolutionnaire. Cela peut paraître étrange, et pourtant cela est vrai au point de vue de la grandeur et de l'unité du pouvoir.

M. Maret s'associa de toutes ses forces à l'établissement du consulat, à l'aide du parti des *fatigués* dont les chefs étaient Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, Fouché, Rœderer, et quand ce mouvement eut triomphé, lorsque le Consulat se constitua sur des bases solides, quand Bonaparte eut rayé d'un trait de plume les imbéciles projets de l'abbé Sieyès, M. Maret fut nommé secrétaire général du gouvernement, avec le contre-seing de tous les actes émanés du ministère, position très-importante, qui peut se comparer au chancelier d'État dans les gouvernements d'Autriche et de Russie. Rien ne se faisait sans l'approbation ou le visa de M. Maret, investi de toute la grandeur de Napoléon, car il en était le bras et la plume. Deux conditions le rendaient assez propre à cette fonction : une incontestable habileté de travail, la grande habitude de rédaction, le souvenir de quelques vagues principes de la Constituante qui faisaient le libéralisme de ses phrases; et au-dessus de tout un dévouement incontesté aux mesures d'ordre du Consul et de l'Empereur. Cela jetait un peu de fouillis dans cette tête où se révélait un mélange de principes libéraux et d'idées despotiques. M. Maret se fit si bien à ce rôle qu'il devint l'homme indispensable, et par les secrets qu'on lui confiait, et par cette application de tous les instants à toutes les volontés du souverain. Cette souplesse était si grande, que tout en exploitant la phraséologie philosophique de l'Assemblée constituante, M. Maret contribua très-sincèrement à briser les derniers débris de la démocratie. Il mettait les plus belles maximes libérales dans les actes et les lois du despotisme. En vantant les bienfaits de la révolution de 1789, il développait sans scrupule les décrets impériaux qui créaient des prisons d'État et plaçaient la rédaction des journaux à la préfecture de police; il développait le système de la noblesse à côté de l'égalité, les majorats avec les libres partages, les prisons d'État avec la liberté individuelle, la censure odieuse et le cartonnage des livres avec la liberté de la presse, la plus inquiétante police à côté des plus généreuses maximes; il ne croyait pas être fort en opposition à l'esprit révolutionnaire dont M. Maret était l'enfant; la liberté de 1792 n'était-elle pas le plus odieux des mensonges?

Il n'est pas un seul acte de Napoléon auquel M. Maret ne soit associé : le bien et le mal avec la même indifférence; en diplomatie, c'était le correcteur de tous ces manifestes qui paraissaient dans le *Moniteur* pour justifier les agressions violentes ou célébrer les injustices. Quelquefois il arrangeait les considérants des sénatus-consultes, ou une réponse aux déclarations de guerre des puissances étrangères, réponses qui souvent étaient l'œuvre de l'Empereur lui-même; il excellait à prendre ces dictées rapides qui sortaient de la bouche de Napoléon comme la foudre. Jamais il n'avait une opinion spontanée, précise et soutenue; quelquefois il lui arrivait d'exprimer son contentement personnel sur un acte ou une pièce que lui envoyait un ministre ou un ambassadeur étranger; et le lendemain, si l'Empereur désapprouvait cette pièce, il écrivait une réprimande à celui dont il avait fait l'éloge la veille.

Il fallait voir toute l'importance que prenait alors M. Maret dans les choses de la vie; comme il avait vu les grands seigneurs de l'ancien régime protéger les lettres, il daignait accorder sa bienveillance à ceux qui adoraient l'immensité de son esprit. Ses salons étaient pleins d'une foule incommensurable; sa politesse incontestée faisait tomber sur vous, de temps à autre, une de ces phrases d'encouragement de haut en bas, ou une protection de regards fort humiliants pour les âmes qui savaient les connaître. On l'entourait, car c'était la puissance; son cercle attendait avec anxiété les harangues démesurées qui souvent sortaient de sa

bouche; il parlait toujours sans qu'on pût l'interrompre; il faisait trop de finesse pour n'être pas deviné, pénétré; honnête homme au reste, sincère, dévoué, l'Empereur avait bien placé sa confiance. Dans ce vaste territoire composé d'éléments si bizarres, qu'on appelait l'empire français, M. Maret daignait accorder sa protection, le patronage antique, à certaines villes, aux princes mêmes d'Allemagne; et pour prix de tous ces services, il fut décoré du titre pompeux de duc de Bassano, après le traité de Vienne en 1809, qui fut l'apogée de la fortune merveilleuse de Bonaparte, la fin de sa période de violence, de bizarrerie et d'ascension.

Dans le mois d'avril 1811, M. Maret échangea la secrétairerie d'État pour le département des relations extérieures, et il faut signaler cette modification parce qu'elle compte dans les phases de la période impériale. Napoléon s'était séparé presque violemment, dès l'année 1808, des deux seuls hommes d'État capables de le conseiller dans des proportions sérieuses, larges, indépendantes (têtes politiques considérables), M. de Talleyrand et Fouché. Après eux étaient venus les hommes modérés, tels que MM. de Champagny, de Caulaincourt, de Narbonne, qui, à travers les formes d'une politesse exquise, gardaient une certaine franchise de paroles, en souvenir de l'esprit gentilhomme; ils obéissaient au souverain, mais ils disaient la vérité. L'Empereur avait hâte d'entrer dans une période d'illusion, dans un temps d'aveugle folie. A cette nouvelle époque de l'Empire, il ne fallait pas voir les choses telles qu'elles étaient, mais telles que Napoléon voulait qu'elles fussent. En 1811, à la veille de la campagne de Moscou, il fallait croire aux merveilles, croire que les Russes étaient de mauvais soldats, que la Suède allait se joindre à la France dans une campagne pour le système continental; que la Turquie se tournerait contre la Russie; que l'Angleterre était ruinée, à la veille d'une banqueroute, qu'elle n'avait plus ni matelots, ni vaisseaux à mettre en mer; que le peuple espagnol était sans énergie, sans esprit de réaction contre nous, et l'Allemagne sans griefs: trop heureuse de recevoir des coups de cravache des officiers français, tout entière elle seconderait Sa Majesté l'Empereur et roi; que la Prusse et l'Autriche étaient pleinement satisfaites de servir, de scintiller autour de l'astre de Napoléon; qu'on pouvait détenir captif le pape sans alarmer les catholiques, déclarer Rome réunie à l'Empire comme la sous-préfecture de Carpentras; qu'en un mot on pouvait lever 300,000 conscrits chaque année, sans briser le cœur des mères de famille, sans exciter un murmure, sans amener l'épuisement de l'Empire. Il fallait croire tout cela, sous peine d'être traité de niais et d'idéologue, et M. Maret était l'homme le plus admirablement propre à se faire ces illusions, à se plonger dans cette épopée, à vivre dans cet état léthargique. On voit immédiatement ce caractère se révéler lors de la fatale campagne de Russie.

Dans la première période de cette fabuleuse expédition (d'avril à juillet 1812), M. Maret alors en Allemagne, avant son départ pour Wilna, daigne accueillir à son lever les princes souverains; à peine accorde-t-il le pas aux rois de Bavière et de Saxe! Il se fait le reflet de son maître; moins colère, moins emporté, mais aussi impératif. Il s'occupe des choses les plus futiles, et il néglige les affaires sérieuses; il sourit aux poëtes qui le flattent, il passe des heures à papillonner avec les femmes dont il aime la causerie, tandis que les princes et les diplomates se morfondent dans ses antichambres; il est à la fois diplomate, chef d'armée, directeur des vivres, des subsistances; il écrit, il correspond avec les généraux chefs de corps, il donne des ordres à tort et à travers; quand l'Empereur s'enfonce dans le cœur de la Russie, M. Maret reste à Wilna avec le corps diplomatique que Napoléon mène à sa suite. Il accepte la mission d'organiser la Pologne, de la mettre à cheval; en un mot, d'insurger les populations slaves contre les Russes. Pour cela, l'idée révolutionnaire revient au cœur de M. Maret. Les principes de 1792 se retrouvent dans chacun de ses actes; il préside et gourmande la diète; il veut que la Pologne se lève en masse, comme au temps des Jagellons; en attendant, il fait des réquisitions exorbitantes, il veut trouver des chevaux là où il n'y en a pas, des vivres dans les provinces ravagées. De ses immenses efforts M. Maret se repose en faisant jouer la comédie; prince souverain à Wilna, avec une cour et des vassaux, il organise un théâtre; et tandis que commence l'épouvantable retraite, on chante le vaudeville, on danse des ballets, et le ministre multiplie ses invitations au corps diplomatique pour les plus brillantes soirées. Plus tard il donna pour excuse à cet aveuglement qu'il avait voulu dissimuler les malheurs de la retraite: est-ce qu'il s'imaginait que ce corps diplomatique n'était pas mieux informé que lui-même, et jour par jour, des pertes affreuses de l'armée française et des calamités de cette campagne? A qui croyait-il donner le change, lorsque le canon des Russes se faisait entendre par chaque côté de la Pologne, et que Varsovie même était menacée?

Le réveil de M. Maret fut bien triste; il quitte Wilna en fugitif, passe à Berlin où il se laisse tromper en enfant sur les desseins de la Prusse; il visite l'Allemagne. Paisible comme par le passé,

le voilà sous le charme des mêmes illusions; installé de nouveau dans le cabinet de l'Empereur, entouré des plus étranges mensonges, c'est lui qui rédige les articles pour les journaux, ou qui écrit les notes adressées aux puissances; il croit à tout avec une naïveté enfantine : « La campagne de Moscou au fond est un événement heureux! elle a fait connaître les amis et les ennemis; la France n'a jamais été plus contente, plus prospère! qu'est-ce pour elle que 300,000 hommes perdus? Napoléon va tout réparer : l'Espagne sera conquise; l'Allemagne et l'Italie marchent avec nous; ni la Prusse ni l'Autriche ne se séparent de notre alliance (1)! » Comme tout cela est vrai et juste!

C'est pourtant avec ces illusions qu'on commence la campagne de 1813. La Prusse a pris en main la noble cause de l'Allemagne; l'Autriche est à la veille de passer dans la coalition européenne : M. de Narbonne l'annonce dans ses dépêches, et M. Maret ne veut pas le croire; il fait des manifestes, rédige des proclamations railleuses, insultantes, et il s'est tellement compromis avec l'Europe et l'idée de la paix, que la première chose que demande le prince de Metternich, c'est de ne pas traiter avec le ministre des affaires étrangères qui a tenu l'étrange cour de Wilna. « Parce que, répète-t-il, M. Maret n'a pas le sens suffisant de la situation nouvelle; il déplaît aux hommes d'État par son passé de souveraineté impérative; la tendance de l'avenir est en dehors de lui-même. » Au congrès de Prague donc, M. Maret reste tout à fait en dehors; le prince de Metternich persiste à l'éloigner, parce que l'Allemagne lui garde rancune, et qu'il le considère comme le partisan de la puissance impériale sans limites, et le flatteur des instincts secrets de Napoléon pour la guerre et les conquêtes.

L'opinion publique, même en France, était soulevée contre lui; des hommes de grande importance, tels que M. de Talleyrand ou Caulaincourt, déclaraient haut que la politique remuante de M. Maret était un obstacle aux négociations sérieuses. A tort ou à raison, on disait que les propositions de Prague avaient été rejetées par suite de ses conseils; et lorsque enfin de nouveaux malheurs accablèrent l'Empereur, il finit par comprendre que le rôle de M. Maret était fini, et qu'il fallait dans les négociations de la paix autre chose que la flatterie et la soumission absolue; le portefeuille fut alors donné à M. de Caulaincourt (2), dont les formes, l'instruction, les manières, plaisaient à l'Europe. Toutefois, la confiance du maître resta toujours à M. Maret; et pourquoi cela? C'est que, même dans ses malheurs, Napoléon aimait à trouver l'obéissance la plus absolue, et que, dans les négociations étranges de Châtillon, en 1814, Napoléon donnait incessamment des ordres, des contre-ordres, et qu'il avait besoin d'un dévouement aveugle pour les exécuter.

Ici donc se présente la question que j'ai déjà examinée dans d'autres livres : à savoir si Napoléon accepta les conditions humiliantes proposées par les alliés dans le congrès de Châtillon, conditions bien plus abaissées que celles qui furent imposées aux Bourbons; la correspondance de M. Maret m'en fournit la preuve incontestée. Voici dans quel piége les amis de la renommée de Napoléon se sont pris sur ce point historique. Il fut un temps où M. Maret voulait prouver, pour l'explication de sa vie politique, qu'il n'avait pas conseillé la guerre; qu'à l'époque du congrès de Châtillon il s'était montré modéré, conciliant, désireux de la paix; et, à cet effet, il reproduisit les lettres qu'il avait lui-même écrites au plénipotentiaire français, M. de Caulaincourt, sous la dictée de Napoléon. Du 25 février au 19 mars, Bonaparte donnait carte blanche à M. de Caulaincourt pour accepter les conditions des alliés, pièces capitales qui restent maintenant dans le domaine de la grande histoire, toutes les fois qu'elle se détachera des fantasmagories du Cirque olympique. L'Empire pesait alors autant à l'Europe qu'à la nation française : il tomba aux applaudissements de tous. L'honneur de M. Maret fut sa fidélité à Napoléon malheureux et proscrit; ministre loyal, il assista aux adieux de Fontainebleau, et à cet honorable sentiment de fidélité venait se joindre sans doute la triste certitude pour lui qu'il n'avait d'autre place désormais qu'à côté de celui qu'il avait si noblement servi.

A tort ou à raison, pour le salon de M. de Talleyrand, M. Maret était l'expression personnifiée d'un système d'incapacité remuante; on disait que, par ses adorations de chaque jour, il avait aveuglé la fortune de l'Empereur; et, sous cette impression universelle, M. Maret ne pouvait espérer ni obtenir une situation dans le gouvernement nouveau. Aussi, sous la première restauration, il se place dans l'attitude d'un mécontent; ses salons deviennent le centre, non-seulement d'une opposition permise, mais encore d'un complot qui avait ses ramifications à l'île d'Elbe. Les réunions de MM. Maret, Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, de madame Hamelin, de la duchesse de Saint-Leu, devinrent le centre de mille projets formés pour le retour de Napoléon; de là partent ces vieilles plaisanteries du *Nain Jaune*, les épigrammes

(1) Voyez les articles du *Moniteur* et les exposés au sénat.
(2) J'ai développé l'histoire de ce mouvement diplomatique dans l'*Europe sous le consulat et l'empire de Napoléon*.

surannées de M. Harel, et les caricatures des éteignoirs; les émissaires surtout qui, comme M. Fleury de Chaboulon, s'enquièrent de toutes choses et préparent tous les événements.

Lorsque le 20 mars éclata pour le malheur de la patrie, lorsque Napoléon ressaisit moins son sceptre impérial que l'épée du jacobinisme, moins son diadème que le bonnet rouge, M. Maret retrouva sa position de secrétaire d'État, la même qu'il avait quittée avec la fortune de Napoléon. Cependant, il ne fallait pas se le dissimuler : la position n'était pas la même et les sentiments identiques. M. Maret l'avait si bien compris, qu'il ne se lia que conditionnellement, et avec restriction, à la nouvelle fortune de l'Empereur. A cette époque, le vieil homme de 1792 était revenu; je rappelle que le commencement de la vie de M. Maret s'était mêlé à la Révolution française, aux projets d'une fraction des assemblées; et cette éducation première, M. Maret ne l'avait pas oubliée. En 1815, il s'était donc fait dans son esprit un mélange de révolution et de bonapartisme; ce qui enlevait toute la force morale à la position nouvelle de l'Empereur; il lui fallait une dictature et on lui donnait un pouvoir mitigé, restreint dans toutes ses bases. A partir de ce moment, ce ne sont que remontrances, obstacles à Napoléon; M. Maret lui-même, autrefois silencieux et dévoué, met son veto à beaucoup de choses du gouvernement; et, ici, je me hâte de rendre hommage à son esprit, à ses facultés, à son cœur : les obstacles qu'il opposa furent dictés constamment par un esprit de modération, de tempérance, de justice. Il empêcha bien des violences lors de la capitulation du duc d'Angoulême au Pont-Saint-Esprit; il adoucit les réactions impériales que Napoléon voulut plus d'une fois déchaîner contre MM. de Talleyrand, de Vitrolles, de Dalberg. Il y avait dans les Cent-Jours, au sein des plus ardents bonapartistes, une crainte de représailles si grande qu'ils devenaient timides et modérés, malgré eux-mêmes et leur tempérament; on n'osait pas se hasarder dans la force, prendre la responsabilité terrible des actes et des événements; chacun disait : « Que fera-t-on de nous si les Bourbons reviennent? » En un mot, souvent on était juste, parce qu'on avait peur de se compromettre. Ce système de timidité ne sauve pas les causes : quand on a crainte de contenir ou de réprimer un parti vaincu, c'est qu'on est faible.

M. Maret suivit l'Empereur à Waterloo, et il manqua d'être pris avec les bagages et les voitures. A la fin de cette vie impériale, à l'aspect de cette seconde chute, M. Maret ne demeura pas avec cette fidélité honorable dont il avait fait preuve lors de la première restauration; il devint même l'agent actif d'un mouvement dont il peut être curieux de parler. Je répète qu'à l'origine de sa vie, M. Maret avait appartenu au parti de M. le duc d'Orléans; il était lié avec toute sa maison et spécialement avec la princesse Adélaïde. Dans les Cent-Jours, cette opinion qui avait pour chefs Fouché, MM. de Valence, Lameth, Flaugergues, Sébastiani, avait déjà examiné la question de savoir s'il ne serait pas possible de substituer à la dictature impériale et à la restauration de Louis XVIII l'idée de 1688, déjà soumise secrètement aux alliés dans le congrès de Vienne. M. Maret était au fond du cœur dévoué à cette idée, il y trouvait des éléments de succès et des garanties pour tous. A regret il s'était rattaché au second retour de Bonaparte, de sorte qu'après Waterloo il fit des démarches actives pour le triomphe de la combinaison orléaniste, qui avait alors peu de chances. Dans son opinion, la dynastie impériale était perdue, il fallait se réunir à la monarchie de 1688. Les causes qui l'empêchèrent de triompher furent surtout le respect scrupuleux d'un prince éminent qui ne voulait rien tramer, rien conduire contre le principe héréditaire en vertu duquel régnaient ses aînés; il attendait les nécessités, les circonstances qui créent des devoirs impérieux; il voulait être un monarque providentiel et non point un pouvoir improvisé par une conspiration. M. Maret se trouva sous les coups de la Restauration de 1815, et il fut porté sur la liste du 24 juillet, dressée par Fouché. Il quitta donc la France pour la Suisse, où il fut presque enlevé par un parti ennemi. A cette époque de réaction, l'Europe gardait un amer souvenir de ceux qui l'avaient si longtemps opprimée; M. de Metternich, toujours d'une grande convenance pour les hautes fortunes tombées, lui donna un asile en Autriche; il vint habiter Lintz, puis Gratz, comme Fouché habitait Prague, la cité silencieuse qui vit plus tard des proscrits plus illustres.

M. Maret y fut l'objet d'attentions polies et de quelque surveillance, parce qu'il avait été un des acteurs dans les Cent-Jours. Pour la seconde fois, il était ainsi à la discrétion de l'Autriche; mais la modération, la tempérance de M. de Metternich atténuèrent tout ce que cette position avait de triste et de malheureux. Le culte des belles-lettres devint la consolation de ces temps d'épreuves, qui cessèrent en 1820. M. Maret revint en France sous la tolérance générale de la maison de Bourbon. Il y vécut ignoré et constamment en dehors de tout complot; tel était même son goût pour le pouvoir, son indicible attrait pour l'esprit de cour, que dans les derniers temps de la Restauration on le voyait chaque dimanche aux Tuileries pour rendre ses devoirs respectueux au noble roi Charles X; seul

de tous, M. Maret avait conservé la coiffure à ailes de pigeon, l'habit habillé de l'ancien régime ; il se plaçait dans l'embrasure d'une croisée, exposé le plus possible aux regards du roi, afin d'obtenir un sourire, une parole, et Charles X lui accordait très-affectueusement ce que le courtisan semblait appeler. A l'époque où la situation devint très-difficile, où la lutte s'engagea vivace entre le pouvoir royal et les factions, le parti des coups d'État voulait placer sa confiance pour l'exécution des mesures violentes dans les débris du système impérial, et alors furent consultés simultanément le général Savary, M. Maret, et quelques chefs de l'armée. On a beaucoup accusé M. Maret de la rédaction d'un mémoire qu'il présenta à Charles X afin de préparer ces coups d'État; j'ai lu ce mémoire (1), et en vérité je ne sais si l'on peut accuser un esprit de cette trempe si molle, si simple, d'avoir rêvé des coups d'État. Ce mémoire est l'écrit le plus vague, le plus médiocre, j'ai presque dit le plus innocent; il n'y a nulle pensée d'énergie, nulle élévation d'idées dans la direction gouvernementale. Que conseille M. Maret au roi Charles X? De choisir des hommes sans antécédents, des esprits nouveaux qui pourront satisfaire les griefs de l'opinion publique : était-ce là le moyen de sortir d'une grande crise publique et de cette lutte vivace dans le parlement? Je crois qu'en dehors de Napoléon et du génie inné de l'armée, cette école impériale était bien vulgaire; peut-être aussi faut-il dire qu'elle était dépaysée au milieu des nouvelles formes et des nouvelles idées de la société depuis la Restauration.

Quand la Révolution de juillet éclate, M. Maret se trouve dans une situation très-favorable : une face tournée vers l'Empire, l'autre vers la Constituante; sa vie appartenait aux deux partis dont la fusion avait préparé le triomphe du drapeau tricolore, et par-dessus tout il avait eu des rapports avec la maison d'Orléans. Il fut porté par M. Casimir Périer sur la liste de la chambre des pairs. Consulté plusieurs fois sur la situation, M. Maret répondit par des non-sens ou de vieilles formules; il aimait surtout à procéder par antithèse, et par exemple il donna le conseil à M. Périer de faire la restauration de la Révolution de juillet; l'axiome lui paraissait si joli qu'il le répétait à toute phrase, et c'était sans doute pour lui donner un sens que M. Maret soutint avec vivacité la proposition d'abroger la loi du solennel anniversaire pour l'expiation du meurtre de Louis XVI. M. Maret voulait-il ainsi restaurer toutes les révolutions? Il avait sollicité les applaudissements de la gauche, avec l'abolition du deuil du 21 janvier; il les mérita une fois encore en demandant la suppression des majorats, lui pourtant qui sous l'Empire les avait défendus par de si admirables motifs; il rechercha les mêmes applaudissements de la presse dans les procès politiques; il vota toujours contre l'esprit de la majorité.

C'est par ces actes qu'il prépara son étrange présidence du conseil du 10 novembre 1834; singulière combinaison, avortée à sa naissance, et en laquelle pourtant M. Maret avait une foi aveugle. Son programme se résuma toujours dans l'antithèse incessamment répétée : « Il faut restaurer la Révolution de juillet, » sorte d'impertinence jetée à la royauté, aux chambres, aux tribunaux, en un mot à tous les pouvoirs qui avaient si courageusement combattu les mauvaises tendances de la Révolution; c'était dire qu'on n'avait rien vu, rien compris avant le ministère nouveau. Cette splendide combinaison tomba quatre jours après sa formation, par nullité, par impuissance, et M. Maret vint se rasseoir à la chambre des pairs, toujours sur les bancs de la gauche, en opposition avec le système conservateur. M. Maret ne voulut point juger sur pièces les accusés d'avril qui troublaient l'audience, s'associant ainsi aux plus grandes faiblesses d'une fraction de la pairie, oubliant que le premier devoir d'un gouvernement, c'est d'assurer la répression des troubles publics. La mort vint saisir M. Maret dans cette phase nouvelle de sa vie, le 16 mai 1839.

Cette vie embrasse trois périodes, ou pour mieux dire, elle exprime trois systèmes et se résigne à trois situations : la première, qui commence dans le journalisme, la propagande, la diplomatie révolutionnaire, se termine par une triste captivité aux mains de l'Autriche; la deuxième, la plus belle, se rattache à la réorganisation consulaire, à la grandeur du système impérial et à ses violences. On doit dire à l'honneur de M. Maret qu'il sert l'idée bonapartiste avec un dévouement incommensurable, mais sans cette supériorité d'esprit qui distingue l'école bientôt disgraciée de Fouché et de M. de Talleyrand. La troisième période, commencée dans l'exil, se continue dans l'oubli sous Charles X, pour passer ensuite à un vague désir de popularité après la Révolution de juillet.

M. Maret ne fut donc jamais, selon moi, l'homme d'une politique ferme et personnelle, d'une idée spontanée, d'un système particulier; il se ploya aux circonstances, adora la liberté, l'égalité, le pouvoir si tendu de Napoléon; il fut le courtisan des choses bonnes ou mauvaises, des idées grandes ou petites; mais, je le répète, il fut toujours courtisan, et avec cette tendance, un homme d'honneur,

(1) Il en fut publié un fragment en novembre 1830.

de bienveillance et d'une probité incontestée, qui passa à travers les phases d'une grande fortune sans penser à la sienne. Cette partie élevée de son caractère est trop rare pour n'être point aujourd'hui surtout remarquée.

VII

LE COMTE D'ABERDEEN.

De tous les diplomates dont le nom se voit encore en première ligne dans les transactions européennes des temps modernes, après le prince de Metternich, le plus ancien évidemment est lord George Gordon, comte d'Aberdeen (1). Et je ne parle point ici de ces futiles transactions qui marquent le commencement de toutes les carrières diplomatiques, car il faut une origine et un développement à toutes les existences; tel homme d'État aujourd'hui puissant a commencé par être simple conseiller d'ambassade. Lord Aberdeen n'a pas eu ce début lent et progressif. Dès la fin de 1813, c'est-à-dire il y a déjà trente-cinq ans, on le voit ambassadeur d'Angleterre à Vienne, et depuis cette époque il a conservé toujours une haute position dans la politique de son pays.

En France, nous ne comprenons pas ces longues existences. Nos hommes d'État durent si peu, et il s'en fait une consommation si grande! Nous croyons bien sincèrement, et cela est dans notre caractère, que la mobilité est la première condition de notre rouage politique; erreur capitale : les longues affaires seules forment les hommes. Indépendamment de ce qu'elles donnent une certaine habitude pratique des faits, elles adoucissent le caractère, elles leur enlèvent l'âpreté de leur individualisme, en les plaçant incessamment au milieu des esprits de toutes sortes et des nécessités de toute espèce; il n'y a pas d'intelligence absolue qui ne devienne malléable et mesurée, par la pratique des affaires et des événements.

Le comte d'Aberdeen est de la grande race écossaise des Gordon, à laquelle appartenait la mère de lord Byron, et dont lui-même est si fier. Les Gordon, qui ont fourni des savants de premier ordre, des marins habiles et renommés en Écosse, sont une des seize familles de pairie reconnues par la constitution anglaise. C'est dire assez que le jeune comte d'Aberdeen reçut cette éducation aristocratique qui prépare les esprits d'élite pour la parole et les affaires. Il fut élevé au collége traditionnel de Harrow; il est fastidieux de répéter les mêmes phrases sur la tendance de ces études que Byron nous a fait connaître. Il avait quinze ans lorsque la guerre éclata contre la France; et, dans l'examen des faits contemporains, il prit, comme toute l'école tory, une profonde haine de la révolution française : il se plaça donc au milieu des plus ardents amis de la guerre, à l'école de Pitt et de Castlereagh; grande école qui prépara les hautes destinées de l'Angleterre. Après quelques missions sans importance, le comte d'Aberdeen fut désigné d'un seul bond, à trente-deux ans, pour une négociation spéciale à Vienne. Il faut voir à quelle époque importante de la grande histoire européenne.

La campagne de Moscou venait de s'achever, si fatale pour l'empereur Napoléon; la Prusse pénétrée de l'esprit allemand, alors si exalté, s'était prononcée déjà contre la France, et le roi Frédéric-Guillaume entrait pleinement dans la coalition. Il était important pour l'Angleterre de savoir ce qu'allait faire l'Autriche, placée dans une situation presque semblable. La question était sérieuse, surtout parce qu'il fallait renverser l'alliance de famille et d'intérêt qui semblait unir les deux dynasties depuis le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon. Les torys n'avaient jamais cessé d'avoir des rapports avec la cour de Vienne, même au temps de la plus intime alliance de François II et de Napoléon; les torys, parti immense, aristocratique, étaient d'intelligence, comme par un fluide électrique, avec toutes les cours européennes, et alors même que les gouvernements étaient forcés de subir la loi suprême de Napoléon, les torys n'en exerçaient pas moins une sorte de police générale sur tous les cabinets de l'Europe; ils en connaissaient la force, la faiblesse, les passions et les intérêts. On l'avait vu à Pétersbourg, à Berlin, où des traités de subsides venaient d'être conclus, et cette même influence se révélait jusqu'à la cour de Vienne.

A Londres, on venait d'apprendre les hésitations, les doutes de M. de Metternich, que le chancelier exagérait peut-être, afin d'élever l'importance des services que l'Autriche pouvait rendre à la coalition, et dont elle demanderait récompense après la victoire. Allait-elle enfin se prononcer pour ou contre Napoléon? question si capitale qu'elle devait nécessairement exercer son influence sur les destinées du monde. Ce fut donc pour étudier le véritable esprit de l'Autriche, et afin de déterminer le

(1) Il porte le nom écossais de Haddo Methlic Tarvis et Kellie, vicomte de Formarine.

prince de Metternich à se jeter dans les intérêts de l'Europe, que le comte d'Aberdeen fut désigné pour une mission spéciale à Vienne.

Cette mission devait se motiver d'abord sur une offre de subsides considérables; l'Autriche avait besoin d'argent; l'Angleterre lui en proposa par grandes masses; son papier était discrédité, l'Angleterre le prenait pour son compte, ou en garantissait le payement; il n'y avait pas de sacrifice auquel lord Castlereagh ne fut déterminé pour arriver à la fusion des intérêts allemands avec ceux de l'Angleterre, parce que l'adhésion du cabinet de Vienne en finissait avec Napoléon. Ensuite elle proposait à l'Autriche une large frontière, soit en Italie, soit en Allemagne, même la ligue de l'Istrie et de l'Illyrie, de nature à considérablement l'indemniser de tous les sacrifices qu'elle avait subis durant les guerres de 1796 à 1809.

On comprend toute l'importance d'une telle mission pour le comte d'Aberdeen, qui avait alors à peine trente-trois ans. Le jeune tory apporta un zèle, une dextérité incontestables, dont lord Castlereagh lui sut un gré infini, car il agit avec adresse sur la question politique et financière. Sa correspondance est remarquable, non-seulement sous le point de vue des affaires et l'appréciation de l'esprit général de l'Allemagne, mais encore comme résumé d'observations militaires: « L'empereur François II lui paraît fort indifférent au parti de la guerre; M. de Metternich est le temporisateur, comme toujours; mais, selon lord Aberdeen, il y a un mobile qui agira malgré toutes choses et dominera tous les faits: c'est l'esprit, la tendance, la colère du peuple allemand. Ce peuple est justement indigné de la domination française; prêt à se soulever, il forcera la main à ses gouvernants s'ils ne se mettent à sa tête; désormais aucune digue ne pourra lui être opposée: l'astuce et la faiblesse de Napoléon lui sont connues; il veut en finir avec le despotisme militaire. Ainsi c'est moins la corruption dans les cours qu'il faut favoriser par les subsides, que l'esprit allemand qu'il faut servir par une action habile, continue, enthousiaste. » C'est en se pénétrant avec profondeur de cette pensée que le comte d'Aberdeen agit auprès du prince de Metternich; il le presse et le détermine pour ainsi dire à une résolution que l'Allemagne prendra sans lui, s'il ne veut pas la suivre. Chaque fois qu'il est question d'un traité, toujours le comte d'Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre, paraît dans les actes pour la fixation des contingents et des subsides.

A cette époque, dans la diplomatie, il fallait réunir trois conditions : la science militaire, les habitudes financières, l'esprit négociateur. 1° La science militaire, parce que, la plupart du temps, c'était en pleine campagne, sous les tentes, à côté des canons et des tambours, après avoir étudié la stratégie des généraux alliés, qu'il fallait négocier ou apposer le scel à un traité (1). 2° Les habitudes financières, parce que l'Angleterre, si puissante par ses ressources d'argent, allait, la bourse à la main, offrir partout des subsides, et qu'il fallait ainsi calculer les changes et les intérêts, stipuler le mode de payement en écus, en marchandises manufacturées; assurer des conventions commerciales, le dernier mot des Anglais. Un traité de subsides était alors presque toujours accompagné d'une stipulation spéciale, qui ouvrait les ports des nations à l'industrie et à la marine britanniques, de manière à compenser bientôt, par les bénéfices, ces sacrifices qu'on s'était imposés; presque toujours le change demeura favorable à l'Angleterre. 3° L'esprit négociateur; il fallait posséder à un haut degré la dextérité, la ruse, la connaissance des hommes; et, à cette époque, le comte d'Aberdeen, jeune, actif, passait pour une des têtes les plus habiles, les plus complètes de la diplomatie.

Ce fut comme envoyé de la Grande-Bretagne que le jeune tory assista aux conférences de Tœplitz, si décisives dans l'histoire de ce temps; il ne s'agissait pas seulement de préparer et de seconder les forces de la campagne contre Napoléon, mais encore de régler les diverses parts que chacune des puissances garderait, après la victoire obtenue sur Bonaparte. Ce n'étaient certes que des éventualités, puisque le lion était debout encore; mais il n'était pas sans difficultés d'amener l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Suède à régler d'avance les bases d'un traité de frontières et de prépondérance, après les grands faits qui avaient bouleversé les rapports de l'Europe; en outre, il fallait fixer les contingents militaires, régler les subsides. Dans ces circonstances, les torys toujours généreux, parce qu'ils avaient avant tout le but capital d'en finir avec Napoléon, avaient presque donné carte blanche au comte d'Aberdeen.

Ces transactions de 1813 et de 1814, qui remuaient l'Europe, sont gigantesques quand on les compare aux petits traités accidentels de l'époque actuelle; elles font agir, mouvoir le monde armé; elles décident de la paix ou de la guerre universelle. Dès cette époque, le comte d'Aberdeen ne quitte plus le quartier général où se trouvent les souverains en personne pour suivre la guerre; il est ac-

(1) Rien n'est plus curieux à consulter que les correspondances du duc de Wellington et de lord Londonderry; on peut y voir la triple action du gouvernement anglais comme direction militaire, financière et diplomatique.

crédité auprès de leurs personnes à peu près au même titre que sir Charles Stewart (lord Londonderry) et le vicomte Catbcart.

La correspondance de ces trois agents supérieurs, aussi bien militaire que diplomatique, suit toutes les phases des événements, et lorsque le calme revient un peu, lorsque la victoire est assurée à la coalition, le comte d'Aberdeen reçoit le titre fixe et plus régulier d'ambassadeur extraordinaire près la cour de Vienne. C'est en cette qualité qu'il intervient en son nom dans les traités habiles qui font passer Murat des intérêts de Napoléon dans ceux de l'Europe armée, étrange oubli au cœur de Joachim, je ne dis pas seulement de la reconnaissance, mais de l'instinct politique. Le comte d'Aberdeen ne calcule rien pour obtenir un adhérent de plus à la coalition contre Bonaparte; ici, afin de complaire au prince de Metternich, il s'engage même au delà des instructions précises de son gouvernement et des prévoyances de l'avenir. Ce fut en effet une question très-délicate, soulevée dans le parlement en 1814, que celle de savoir si les traités avec Murat seraient maintenus ou si les Bourbons de Naples seraient restaurés(1). Le congrès de Vienne décida la question contre Murat, et il fallut presque recourir à un subterfuge pour désavouer, en plein parlement, les actes signés par le comte d'Aberdeen avec la cour de Naples. Son rang à Vienne, sa qualité d'ambassadeur d'Angleterre, lui donnèrent une importance considérable dans les événements de 1813; le comte d'Aberdeen, même tout jeune, était plutôt un esprit solide qu'une imagination brillante; sa tournure, ses formes, n'avaient rien de ces traditions aristocratiques qui distinguent le corps diplomatique anglais, et qu'on rencontre au dernier point dans le vicomte Palmerston et le marquis de Normanby. Son influence venait surtout de la fermeté de son esprit, d'une ténacité d'idées que lord Castlereagh appréciait beaucoup, et de l'activité féconde qu'il avait déployée depuis 1812; on le voit en effet assister à tous les traités, à toutes les transactions qui se préparent : le prince de Metternich invoque son témoignage chaque fois qu'il veut rappeler et constater l'opinion de l'Angleterre en présence des plénipotentiaires de Napoléon.

Lorsque M. de Saint-Aignan à Francfort fut admis à écouter le dernier mot de l'Europe sur les conditions imposées à Napoléon, le comte d'Aberdeen était présent, et donna son avis comme l'image de lord Castlereagh; chaque fois donc que le chef du ministère vient sur le continent, le comte d'Aberdeen s'efface : il ne se présente plus que dans les négociations secondaires, dans ce que j'appellerai les apparences d'affaires destinées à masquer les desseins définitifs, et ce ne fut réellement qu'une apparence colorée que ce congrès de Châtillon, qui aboutit à une rupture définitive et au traité militaire de Chaumont. Ce traité fixa les contingents et les subsides dans le cas d'une guerre prolongée avec la France; le comte d'Aberdeen y représenta l'Angleterre, et lord Castlereagh, alors sur le continent, n'y intervint en nom que pour le ratifier.

Après les événements considérables de 1814, durant la longue administration de lord Castlereagh (l'homme d'État éminent), le comte d'Aberdeen ne tint que la seconde ligne diplomatique, s'associant avec fermeté à ce système répressif, que les torys alors considéraient comme un grand moyen de conservation pour l'Europe entière. Il vécut à Londres, tout occupé de sciences, de fantaisies voyageuses, et il faut rappeler ici une circonstance qui entra plus dans le cercle de la vie littéraire que dans la carrière politique de lord Aberdeen. Jeune homme, il avait fait le voyage de la Grèce antique; comme tous les Anglais de distinction, oiseaux mélancoliques, il avait visité les ruines et s'était assis sur les débris du Parthénon de Minerve. A son retour dans sa patrie, le comte d'Aberdeen fonda une société d'élite appelée le club des *Voyageurs athéniens;* c'est dire qu'elle ne devait se composer que des touristes qui avaient visité Athènes, et parcouru la Grèce ancienne une fois au moins. Cette société avait obtenu une grande popularité dans la patrie : ceux qui ont salué les riches manoirs de l'Angleterre ont pu reconnaître un goût généralisé pour les antiquités grecques et romaines qui ornent les parcs et les villas. Lord Elgin avait dépouillé le Parthénon et transporté à grands frais les ruines d'Athènes dans la Grande-Bretagne : de beaux vers de Byron dénoncèrent ce pillage. L'institution fondée par le comte d'Aberdeen correspondait donc à cette mode, à ce goût de la société élégante; et, dans le loisir que lui laissaient les affaires, plus calme alors, le comte d'Aberdeen s'abandonnait à ce luxe élégant d'antiquités, qui allait jusqu'aux plus folles dépenses chez quelques puissants lords des trois royaumes.

Ami sincère de l'art grec, c'est avec ces préoccupations qu'il aurait dû s'occuper de l'émancipation des Hellènes; il le fit froidement, sans oublier les traditions torys qui, toutes les fois qu'il s'agit des affaires du pays, se séparent de toutes ces fantaisies. Sous M. Canning, le comte d'Aberdeen fit même de l'opposition à ce système d'entraînement qui poussait le ministre à sacrifier les traditions de l'alliance ottomane devant le jeune enthousiasme pour la Grèce. Lorsque le duc de Wellington, en 1828, fut appelé à former un cabi-

(1) Murat avait négocié avec tout le monde.

net, le comte d'Aberdeen accepta le département des affaires étrangères, avec la ferme volonté d'y soutenir les intérêts et les opinions des torys. Longtemps ambassadeur à Vienne, le comte d'Aberdeen, d'accord avec le prince de Metternich, n'envisageait pas la question grecque de la même façon que la Russie et la France; il savait bien qu'au point de vue russe, il s'agissait plus d'une question de prépondérance politique sur l'Orient que de sympathie et d'humanité pour les Hellènes. Les torys avaient étudié les plans de Catherine II; le comte d'Aberdeen partageait la politique du cabinet de Vienne sur la Grèce; mais, dans l'état des idées enthousiastes et chrétiennes du parti des saints et des méthodistes pour la délivrance des Grecs, le comte d'Aberdeen devait nécessairement s'associer à l'exécution fidèle du traité du 6 juillet 1827, qu'il voulait néanmoins réduire à des proportions véritablement européennes, sans blesser les intérêts de la Porte; car plus d'une fois elle avait recouru aux antiques rapports de la Grande-Bretagne.

Préoccupé de ces idées, le comte d'Aberdeen, le premier au parlement, jugea dans son véritable sens la bataille de Navarin, que le duc de Wellington après lui appela presque une catastrophe; cette bataille se donnait au profit de l'influence russe dans la Méditerranée. Aujourd'hui que les passions sont plus calmes, les esprits moins prévenus, et que l'histoire commence pour les événements contemporains, on doit dire que le comte d'Aberdeen avait vu juste et vrai. La destruction de la flotte ottomane portait un coup mortel à l'équilibre maritime des puissances dans la Méditerranée. C'était le triomphe naval de la Russie contre la Porte, auquel la France et l'Angleterre avaient prêté la main avec assez d'étourderie. Le comte d'Aberdeen voulait bien, avec le monde chrétien, le triomphe pacifique de l'indépendance grecque, tout en maintenant la grandeur, la force, la prépondérance de la Porte Ottomane. « Du haut du Parthénon, disait toujours M. de Metternich, les Russes ont les yeux fixés sur Constantinople. » En effet, la bataille de Navarin préludait à la campagne sur les Balkans; néanmoins, le respect des traités, la scrupuleuse obligation de remplir les engagements contractés par la convention du 6 juillet, firent de lord Aberdeen le plus fidèle et le plus empressé des signataires de tous les protocoles relatifs à l'organisation si difficile de la Grèce. Il intervint dans chacun de ces actes, et contribua à ce passage de la présidence de M. Capo d'Istrias à la création de la royauté en faveur de la dynastie de Bavière, avec d'autant plus d'empressement et de soin, que l'Angleterre, protectrice des îles Ioniennes, avait un puissant intérêt à ce que l'organisation de la Grèce ne fût pas faite de manière à compromettre les intérêts particuliers de son protectorat.

La politique du duc de Wellington, à cette époque, s'était déjà modifiée, si on la compare aux principes purs et primitifs du torysme; son cabinet subissait l'influence de l'opinion. Il n'y avait en Angleterre qu'un sentiment fort unanime, c'est que rien ne pouvait enlever à la Grèce son caractère d'indépendance, pour elle désormais un fait glorieux, qu'elle avait acquis par une lutte persévérante. Ce principe d'indépendance une fois admis et organisé, les hommes d'État d'Angleterre proclamaient unanimement que l'existence de la Porte Ottomane était nécessaire à la balance générale de l'Europe; or, tout événement qui la diminuait ou l'altérait, était contraire à la politique générale. De là, cette épithète si grave de *catastrophe*, appliquée par la politique tory à la bataille de Navarin. Les feuilles libérales, toujours si mal inspirées, critiquèrent ces paroles avec amertume comme une expression contraire à ces sentiments généreux qui armaient toute la chrétienté en faveur de la Grèce; mais la politique anglaise voyait bien au delà de cet horizon borné: cette flotte turque et égyptienne, quoique relativement faible et impuissante, pouvait néanmoins servir d'auxiliaire dans une lutte méditerranéenne contre la Russie, et chaque force détruite de l'empire ottoman jetait la Porte, comme par une inflexible fatalité, dans les mains du cabinet de Pétersbourg; ce qu'avant tout un homme d'État anglais devait empêcher. Dans ce pays où les affaires se pratiquent réellement, les opinions et les sympathies ne viennent et ne se comptent qu'en seconde ligne.

C'est ce qu'on vit encore dans la question du Portugal: le comte d'Aberdeen se prononça contre don Miguel, qui partageait ses principes politiques. Ce fut chez les torys le résultat de cette conviction profonde « que la royauté de don Miguel chercherait son appui naturel en France au détriment de l'Angleterre. » Et ici pour les hommes considérables, que l'esprit de parti ne préoccupe point, je pourrai poser ce principe: « que tout le mal, toutes les faiblesses de notre politique en France, par rapport à l'étranger surtout, ont toujours résulté de l'application puérile des idées libérales que nos gouvernements sont forcés de subir. » Ainsi, quand lord Aberdeen soutenait la charte de don Pedro en Portugal, avec le trône de dona Maria, s'imagine-t-on que pour lui il s'agissait d'un principe libéral, d'une forme politique préférable? C'est qu'avec cette charte, cette royauté, l'Angleterre pouvait librement dominer à Lis-

bonne, assurer dans les plus larges proportions les intérêts de son commerce, en un mot, maintenir le Portugal en l'état de colonie anglaise. Dès lors, que devait faire la France si elle avait suivi un système vraiment national? Elle aurait dû favoriser à Lisbonne la cause de don Miguel; peu importaient le caractère abrupt, la valeur morale du prince; la question n'était pas là. Jamais les États-Unis d'Amérique n'ont fait entrer en ligne de compte ou de prédilection le principe du gouvernement avec lequel ils traitent, pourvu que leurs droits soient satisfaits ou garantis; en diplomatie, ce sont les intérêts qui dominent généralement, et cela est si vrai, je le répète, que le comte d'Aberdeen, un des torys les plus avancés, se fit l'ennemi acharné de don Miguel, expression du royalisme absolu; qu'importe en Angleterre la satisfaction que donne la conformité des principes politiques? Don Miguel fut proscrit, parce que, prince éminemment national avec son type primitif, il pouvait réveiller le vieux parti portugais, préférer l'alliance française; et c'est ce que l'Angleterre voulait empêcher à tout prix.

Cette politique des torys se développa avec liberté sous le ministère du prince de Polignac, et l'on a même accusé le cabinet anglais d'avoir conseillé ou favorisé les ordonnances de juillet. Je m'explique, car on confond l'esprit des événements et des hommes. A cette époque, le comte d'Aberdeen avait vu tomber avec quelque plaisir le ministère de M. de Martignac, et avec ce ministre surtout, M. le comte de la Ferronnays, trop dévoué à la politique de la Russie. Les crises intérieures de la France n'occupaient la politique anglaise qu'à ce point de vue. Ce qu'elle voulait, ce qu'elle souhaitait, c'était un rapprochement entre la France, l'Angleterre et l'Autriche dans la question d'Orient, pour empêcher le développement immodéré des intérêts et de l'influence russes; et, dans des négociations de cette importance, on s'occupait très-peu des formes plus ou moins constitutionnelles. L'Angleterre voyait dans M. de Polignac un ministre moins dévoué aux idées de l'empereur Nicolas que le comte de la Ferronnays; il lui importait peu qu'il fît des coups d'État dont la valeur et la légalité ne seraient examinées que par rapport à la perturbation qu'ils pourraient amener en Europe.

Il y avait eu également des explications, par un échange de notes entre la France et l'Angleterre, sur le point capital de la conquête d'Alger; ce qui fit l'objet d'une correspondance particulière entre le comte d'Aberdeen et le prince de Polignac. C'est même le trait caractéristique que j'ai signalé dans la politique des torys, que cette préoccupation spéciale des intérêts anglais(1), sans distinction de parti et de couleur politique. A l'origine de la question d'Alger, le comte d'Aberdeen parla d'abord un langage impératif et hautain. Avant que la mort eût ravi le noble duc de Laval, il fallait l'entendre raconter les souvenirs de ses conférences au Foreign-Office, en juin 1830. Dans cette crise véritable de politique extérieure, il y eut, de la part du comte d'Aberdeen, des colères, des menaces, auxquelles il fut répondu avec une dignité parfaite, soit par le duc de Laval, soit par le prince de Polignac lui-même, qui se connaissait en matière de dignité. Ce sera l'éternel honneur de la diplomatie sous la Restauration, que cette mesure extrême dans les affaires, ce ton de parfaite modération et de dignité, qui caractérisait nos rapports à l'extérieur; car la maison de Bourbon, à travers toutes ses vicissitudes, fut la plus noble, la plus française, la plus digne de commander à une nation si justement fière d'elle-même, de son histoire et de ses forces actuelles.

Cette colère du comte d'Aberdeen, à l'occasion d'Alger, ses explications acerbes, contribuèrent certainement à lui faire accepter les faits accomplis. Après la Révolution de 1830, les torys agirent en véritables Anglais, et on ne peut pas leur en faire un reproche; ils voulurent retirer de cette catastrophe, qui brisait une vieille couronne, tout le profit dont elle était susceptible et toute l'influence active qu'elle pouvait donner à l'Angleterre; les torys purent donc, sans crime, envisager les faiblesses, les difficultés que cause toujours un changement de pouvoir, après une révolution accomplie. Dans les événements de juillet, ils virent un abaissement nécessaire, une annulation de la France pendant un certain laps d'années, auxquels ils applaudirent avec enthousiasme. Ce fut le comte d'Aberdeen qui reçut les premières communications diplomatiques du prince de Talleyrand sur l'avénement du 9 août; et, avec le duc de Wellington, il reconnut, courrier par courrier, les faits accomplis à Paris, comme la suite et la conséquence d'une impérative nécessité. Dans les premières conférences qu'il eut avec M. de Talleyrand, le comte d'Aberdeen reprit, comme à leur point de départ, les questions agitées sous M. de Polignac, en ce qui touche Alger, la Grèce, la Turquie. Comme de raison, le comte d'Aberdeen voulut tirer de son empressement à reconnaître le nouveau gouvernement tout le profit possible dans les intérêts innés de l'Angleterre. Le rôle de M. de Talleyrand dut être ici de temporiser, de promettre, d'engourdir toutes les impatiences de la presse et de la diplomatie anglaises. Enfin, lorsque les menaces devin-

(1) Voir la notice sur le duc de Wellington.

rent trop grandes, les exigences trop irritées, le prince de Talleyrand crut essentiel de précipiter le mouvement qui substitua les whigs aux torys. Dans l'origine des choses, les whigs, plus favorables au parti qui triomphait en France avec les événements de juillet, devaient moins contrarier son gouvernement, au point de vue des principes; mais, en ce qui touche les affaires sous la direction de lord Palmerston, la diplomatie anglaise devint exigeante, capricieuse. Le comte d'Aberdeen se trouva donc très-naturellement jeté dans les rangs de l'opposition au ministère whig.

Cette opposition habile et vigoureuse du torysme compta trois chefs, empreints chacun d'un esprit différent : 1° le duc de Wellington, qui, par les services réels rendus à l'Angleterre et sa vieille illustration, exerçait sur l'orgueil du pays un immense prestige; 2° M. Peel, dont la science, l'application, le talent sont incontestés, qui groupait la classe moyenne autour des intérêts et de l'aristocratie anglaise; 3° le comte d'Aberdeen, qui, par sa position particulière, ses souvenirs, ses traditions, parlait aux cabinets et aux hommes d'État de l'Europe. Il y a ceci de particulier, de spécial, comme types des torys, qu'alors même qu'ils sont en dehors des affaires, et qu'ils demeurent étrangers à ce qu'on peut appeler la partie active du gouvernement, néanmoins, par leur influence, leurs communications avec l'Europe, ils savent, agissent, décident, dominent même les situations. Ainsi, pour ne parler que de diplomatie, le comte d'Aberdeen, tout en n'étant plus au Foreign-Office, avait des agents, des relations dans toutes les cours, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, quelquefois mieux renseignés que les ambassadeurs whigs eux-mêmes, parce qu'au moyen de l'aristocratie, les torys pénétraient dans les secrets intimes des cours, dans les mobiles qui font agir les gouvernements : sous l'empire de Napoléon, ils furent souvent mieux informés à Vienne que M. Otto, ou le comte de Narbonne, après l'alliance, lorsque l'empereur François II n'avait plus rien à cacher au système français.

A cette première chute des torys sous la politique des whigs en 1831, un changement qui nous fut favorable s'opéra dans l'esprit et les tendances du torysme, parti toujours éclairé et fort. A mesure que lord Palmerston et les chefs des whigs se séparaient des intérêts et de l'alliance française, par caprice ou égoïsme, les torys s'en rapprochaient avec plus d'intimité, moins par affection que par calcul; car à ce moment il se révélait au sein de la Grande-Bretagne une opinion nombreuse qui soutenait fermement « que la paix et l'alliance avec la France étaient une condition de bonheur et de prospérité mutuelle entre les deux pays. » C'est donc en s'emparant de cette popularité française que le comte d'Aberdeen et M. Peel tentèrent d'arriver plus aisément à la formation d'un nouveau cabinet, qui aurait pour appui la politique conservatrice en France. Tandis que lord Palmerston lançait ses manifestes, préparait ses coups de tête (qui n'eurent pas une absolue popularité en Angleterre), le comte d'Aberdeen s'abouchait avec les chefs du parlement favorables au parti français; et comme point capital d'une nouvelle combinaison, il posait l'alliance de la France, qui, je le répète, avait son éclat et sa popularité. Ce fut désormais le programme du parti tory.

Il se fit ainsi un retour étrange au cœur de nos anciens ennemis; voici par quelles causes : les torys avaient formé jusqu'alors le parti qu'on appelait européen, c'est-à-dire celui qui s'était opposé avec le plus de fermeté aux conquêtes de la Révolution et de l'Empire, c'était sa destinée; mais depuis que M. Peel avait pris la direction de ce parti avec une certaine renommée, telle était la nature de cet esprit qu'il avait imprimé à son ancien parti une tendance en complète opposition avec les éléments historiques du torysme; M. Peel s'était fait réformateur, actif, incessant; plus que les whigs, il avait marché en avant, il voulait rentrer aux affaires avec des projets de remaniement social jeté à la vieille Angleterre, et l'école du torysme en était donc profondément affectée. Afin de ne pas contrarier cette impulsion nouvelle, le duc de Wellington et le comte d'Aberdeen s'étaient presque placés sous la main de M. Peel, ils le laissaient agir; comme la principale base, la force nécessaire de la combinaison Peel était l'alliance avec les conservateurs français, on voit le comte d'Aberdeen entrer pleinement dans cette idée : « qu'il faut faire le plus de concessions possible au principe de l'alliance française; » la paix devint le symbole du torysme, à ce point que lord Palmerston put poursuivre de ses sarcasmes cette politique mitoyenne, lorsque les torys reprirent les affaires à la suite de la patiente tactique de M. Peel dans le parlement.

Pendant l'ambassade de M. Guizot à Londres, s'établit ou se développe l'alliance intime fondée sur l'estime mutuelle entre les torys anglais et les conservateurs français. Le caractère, l'esprit, la tendance de M. Guizot, plaisent au duc de Wellington et au comte d'Aberdeen; ils le soutiennent, et préparent son ministère à l'aide d'un loyal concours. Le comte d'Aberdeen, ministre des affaires étrangères, se prête donc avec une indulgence extrême aux premières négociations du ministère de M. Guizot, qui a besoin de modifier ou de rétracter certains engagements sur le droit de visite.

Plus les questions deviennent difficiles et délicates, plus le ministre anglais se montre conciliant; le comte d'Aberdeen, par exemple, qui avait déclaré en d'autres temps que l'occupation de l'Algérie par les Français était illégitime, et que dans l'avenir elle pourrait former un grave sujet de contestation, proclame tout haut, à dix années d'intervalle, que ce n'est plus là qu'une question accessoire, et que la possession a consacré le droit de la France. C'est encore ainsi, je le répète, que pour le droit de visite et pour les modifications que sollicite avec insistance M. Guizot, comme une force de popularité pour son cabinet, le comte d'Aberdeen se montre conciliant et facile; il a pris une grande estime pour M. Guizot, durant son ambassade à Londres; il sait parfaitement que dans certaines situations parlementaires il faut de grands ménagements pour l'opinion même égarée, et que les ministres ne sont pas toujours libres d'agir selon le strict devoir. Je suis convaincu que si lord Palmerston avait été alors aux affaires, les complications auraient été inextricables et l'alliance brisée.

Après les discussions de 1841 et de 1842, le comte d'Aberdeen comprit parfaitement qu'il fallait soutenir le cabinet de M. Guizot dans cette lutte contre l'opposition parlementaire qui aurait ramené les choses et les hommes de 1840. Le comte d'Aberdeen avait même cette conviction profonde, que si l'opposition triomphait en France, c'en était fait du ministère tory en Angleterre, conviction qui créait cette condescendance, ce bon vouloir, cette mutualité de concours entre les deux administrations. Ce fut un spectacle unique et digne d'éloges dans l'histoire des deux nations si longtemps rivales. Et dans ce système nouveau le comte d'Aberdeen se trouva à peu près comme M. Peel, par rapport aux affaires extérieures il dut abdiquer ses antécédents. Ce ne fut donc plus le tory ferme et décidé de l'école de lord Castlereagh, de 1812 à 1820, mais l'homme d'État un peu timide qui fit presque toujours reculer l'Angleterre afin d'éviter les conflits et les hostilités. L'influence du système tempéré de M. Peel se faisait donc partout sentir; elle dénaturait la condition première du parti tory, qui est la fixité et la fierté traditionnelle; elle enlevait au duc de Wellington et au comte d'Aberdeen l'ancienne et forte empreinte du parti Pitt, de sorte qu'on peut considérer comme une dégénération de ce parti le ministère qui dirigea les affaires publiques de l'Angleterre jusqu'au second avénement de lord Palmerston.

Ici je vais et je dois parler au point de vue anglais, parce que les hommes d'État d'un pays doivent être jugés d'après les intérêts et les idées du peuple qu'ils gouvernent. Je déclare donc que le comte d'Aberdeen, dans son passage au ministère de 1843, fit pour la politique extérieure les mêmes fautes que M. Peel pour les affaires de l'intérieur, c'est-à-dire qu'il changea la nature même de son parti, laissant à lord Palmerston l'héritage d'orgueil, de fierté nationale, qui semblait l'apanage exclusif de l'école de Pitt et de Castlereagh. Qui avait fait la gloire de cette école depuis la fin du XVIII[e] siècle? C'était le sentiment exagéré des forces de l'Angleterre, l'orgueil national qui ne s'arrêtait devant aucun sacrifice, des millions de subsides jetés au monde pour le soutien et le développement de la politique anglaise. C'était avec cette exaltation de patriotisme que l'Angleterre avait lutté contre la République française et l'empire de Napoléon. Et la belle époque de la vie du comte d'Aberdeen est ce temps où, jeune diplomate, il allait sur le continent rattacher les liens de l'Europe dans la terrible coalition, stipulant subsides, secours, pourvu que le but fût atteint. Aujourd'hui, sous la tiède influence de M. Peel, cette haute politique, le comte d'Aberdeen l'a abdiquée, soit par des motifs d'économie, soit par la crainte de troubler la paix européenne; sous leur dernier ministère, les torys procédaient par concessions infinies, laissant donc la force, la gloire et l'orgueil britanniques à leurs adversaires les whigs; et lord Palmerston fut plus hautement dans la politique traditionnelle des torys, lors des événements de 1840, que ne l'a été le comte d'Aberdeen dans ses relations postérieures, si pleines de timidités, d'inquiétudes de la guerre, et d'une certaine passion d'économie qui signale la vieillesse des nations. Oui, le jeune et fort parti tory, sous Napoléon, avait des passions généreuses et prodigues : c'est parce qu'il aimait l'Angleterre avec énergie, qu'il sacrifiait tout pour sa gloire, comme à une maîtresse chérie; sans doute la France ne doit pas murmurer de la politique calme du comte d'Aberdeen, elle y a trouvé avantage et sécurité : le premier de tous est l'heureuse conservation de l'état de paix et d'alliance; il faut s'en applaudir. Mais je persiste à soutenir que dans la dernière époque de sa vie, le comte d'Aberdeen a profondément altéré, comme M. Peel, la grande politique de l'école de Pitt et de Castlereagh.

Aussi, chaque fois que des différends d'une nature sérieuse ou que des intérêts hostiles s'élèvent fortement entre la France et l'Angleterre, il se fait un changement ministériel inévitable, qui brise la puissance des torys, et cela parce qu'ils ne sont plus un parti historique, et qu'ils ont cessé d'envisager à un point de vue assez anglais, assez égoïste, la situation générale des affaires. Les torys d'au-

jourd'hui veulent, appellent trop de ménagements dans leurs rapports avec la France ; et il y a cela de particulier, que pour expliquer cette position, le comte d'Aberdeen n'a ni les motifs de M. Peel, fils de la classe bourgeoise, ni les motifs du duc de Wellington, qui a acquis assez de gloire pour se permettre d'être modéré et fatigué impunément. Le comte d'Aberdeen est aristocrate d'origine, protestant zélé et presque intolérant; sa capacité n'est pas hors ligne, il n'a donc ni excuse ni justification pour la timidité de sa politique. Cette fois, je le crois sorti définitivement des affaires; l'âge avancé ne permet qu'aux grands services ou aux capacités supérieures de prendre part à la politique active d'un pays. Les torys se sont fait assez de mal depuis quelques années par leurs faiblesses, leur attitude molle; s'ils veulent revivre, il faut qu'ils se rajeunissent et par leurs principes et par quelques beaux talents; les whigs ont pris la belle partie de l'héritage, ils sont fiers jusqu'à l'insolence, et cela plaît toujours à un peuple, car l'esprit de nationalité vit par l'orgueil. Alors même qu'il se trompe, il est respectable.

VIII

LE MARÉCHAL COMTE SÉBASTIANI.

C'est en présence de l'événement le plus sinistre, le plus affreux qui puisse accabler une noble et grande famille, que j'écris cette notice sur le comte Sébastiani. Tandis que le vieux maréchal était allé respirer le doux et tiède climat de la Corse, pour réparer ses forces affaiblies, tout à coup une fatale nouvelle vient à lui ! Une fille digne, sainte, ardemment aimée, est déchiquetée à coups de poignard; le drame sanglant se passe dans l'hôtel même du maréchal, tout peuplé des souvenirs de famille; le coupable (pour ne pas désespérer de l'humanité, Dieu avait sans doute égaré sa raison) est son propre mari, le père de neuf enfants. Comment le maréchal si tendre, si aimant pour sa noble fille, supportera-t-il ce coup? Toutes ces pensées me venaient autour de ce cercueil modeste que quelques amis accompagnaient, le 23 août, aux caveaux de la Madeleine.

Il y a trois périodes bien distinctes dans la vie du maréchal comte Sébastiani, et je prie qu'on y prête quelque attention. Dans la première, mélangée de faits d'armes et de diplomatie, c'est un jeune officier, brave et observateur, justement orgueilleux de lui-même, un peu théâtral comme les Italiens, donnant de beaux coups de sabre dans la cavalerie, quelquefois réprimandé par l'Empereur pour ses bulletins exagérés, ses victoires sur le papier, en Espagne surtout. C'est un diplomate comme l'Empire en avait formé, actif, plein de la grandeur de son souverain, sans ménagement, avec un culte pour l'épée, la force, la victoire; en un mot, l'école qui a commencé par Campo-Formio, et a fini avec tant de tristesse au congrès de Châtillon.

La seconde partie de la vie du comte Sébastiani se lie à l'histoire de l'opposition de gauche contre la Restauration et les quinze heureuses années de son gouvernement. Ici c'est le député à la phrase retentissante avec tous les lieux communs du vieux libéralisme. La tribune est pour lui la grande échelle de la popularité, et néanmoins il est quelquefois plus modéré et plus habile que ses amis; je crois même que cette situation déclamatoire et médiocre venait moins de lui que de l'opinion à laquelle le comte Sébastiani appartenait. L'opposition de gauche, toujours antinationale, combattait ce qu'il y avait de bien et de beau dans le pays; elle avait livré la France à l'étranger en 1815 pour ne point subir les Bourbons; et quand la Restauration voulut guérir ces plaies profondes, elle eut à lutter contre les débris des partis révolutionnaire et impérialiste, qui s'opposaient à son œuvre réparatrice. Les torts ne furent pas tous d'un côté; il y eut aussi faute candide de la Restauration, qui crut à la pureté des hommes, à l'austérité des principes, s'imaginant, pauvre vertueuse qu'elle était, que toutes ces hautes renommées de libéralisme, même M. Benjamin Constant, ne pouvaient être alléchées par les places, les dignités, et que les patriotes étaient si pleins de leur mission, qu'ils dédaigneraient les profits et les honneurs du gouvernement. En 1828, une ambassade pour le général Sébastiani, méritée du reste par ses services et la tempérance réelle de ses opinions, aurait évité bien des difficultés parlementaires à l'administration de M. de Martignac.

Enfin vient la troisième partie de cette vie, et je me hâte de dire qu'elle est au-dessus des deux autres par le déploiement d'un caractère modéré, d'une habileté continue, et par le sentiment de bien public que nul ne peut disputer au maréchal Sébastiani. Dire tous les services que le maréchal a rendus depuis 1830 à la paix de l'Europe, ce serait essayer une trop longue énumération. Le général, se séparant avec fermeté de son passé historique, est constamment intervenu pour apaiser les esprits, les amours-propres irrités; négociateur à l'étranger, négociateur entre les hommes de gouvernement et

de partis, il a partout déployé une grande tempérance de moyens, à ce point de mériter la confiance absolue du prince habile qui dirige avec tant de peines et de soucis les affaires de notre pays depuis dix-sept ans. Qu'importe après tout le sentiment intime qui a pu dominer le maréchal Sébastiani! Les uns disent que c'est la crainte de la guerre et du désordre, les autres une flexibilité de caractère au delà de toute limite; que nous fait la cause, le résultat étant obtenu? J'ajoute que cette dernière partie de la vie du maréchal Sébastiani est le démenti le plus profond donné à l'opposition de gauche pendant les quinze années de la Restauration. Ne sommes-nous pas habitués à ces palinodies? Ne sommes-nous pas entourés de ces pénitents politiques qui font amende honorable de leurs erreurs et de leurs injustices? Ils disent: « Nous nous sommes trompés! » Eh! mon Dieu, nous ne leur en voulons pas: seulement qu'ils cessent d'accuser cette Restauration qui donna la paix au pays, et qu'on se trouve heureux de continuer dans ce qu'elle avait de bon et de bien, en secouant les souillures et les haillons révolutionnaires. Il a fallu, avant d'écrire la vie du comte Sébastiani, bien distinguer ces trois périodes, comme l'histoire le fera elle-même.

Horatio-Francesco Sébastiani est né en Corse, au petit village de la Porta, près de Bonifacio, la même année que l'empereur Napoléon, quoique dans les biographies écrites sous son influence on le fasse naître en 1775. Son origine était pauvre et simple; le nom de la Porta, qu'il a pris, n'est point seigneurial; c'est celui de son village, et certainement, pour un homme qui a professé si longtemps les principes d'égalité, cela l'élève et le glorifie; le maréchal ne peut être que de mon avis. La Corse voyait ainsi en même temps Napoléon Bonaparte, Pozzo di Borgo, Salicetti, Sébastiani, qui tous allaient jouer un rôle sur la vaste scène du monde. Horatio Sébastiani entra dans la légion corse en 1790, à vingt ans, et il suivit la fortune de Bonaparte, son compatriote, qui jetait sa vie active au service de la Révolution et des Jacobins.

Entre Corses, il y a des amitiés ou des haines profondes, des attachements ou des répugnances inaltérables; c'est un pays vraiment primitif, où les sentiments restent dans toute leur vivacité, au commencement comme à la fin de la vie. Sébastiani était donc à côté de Bonaparte à la bataille d'Arcole, si glorieuse dans cette série de faits merveilleux qui donnèrent l'Italie aux Français: les Corses, les Méridionaux pullulaient dans cette armée envahissante; l'Italie était conquise surtout par les Provençaux, les Languedociens ou les Niçards, vieux sergents, volontaires à l'accent gascon, Masséna, Murat, Lannes, Cervoni, toutes existences qui appartenaient au Midi. Dans la journée d'Arcole, Sébastiani fut fait chef de bataillon; à Vérone, colonel; prisonnier à Verterio, il tomba au pouvoir des Autrichiens, et après son échange, il fut appelé, comme colonel de cavalerie, à tenir garnison à Paris, par le général Bernadotte, alors ministre de la guerre.

C'était le moment décisif où le 18 brumaire se préparait; Bonaparte était à son retour d'Égypte; le parti républicain s'était confié à Bernadotte pour la défense de ses intérêts, tandis que le parti consulaire commençait son mouvement. Bonaparte retrouva Sébastiani à Paris à la tête d'un régiment; les deux Corses se pressèrent la main; Napoléon et Horatio jamais ne s'étaient perdus de vue, et le colonel Sébastiani suivit Bonaparte dans la journée du 18 brumaire. La veille il avait fait occuper par 500 dragons à pied le pont tournant, et lui encore, avec 400 autres dragons, l'accompagna de la maison de la rue de la Victoire aux Tuileries; partout Sébastiani servit la fortune de Bonaparte. Le pouvoir d'unité lui plaisait plus que ce gouvernement de paroles et de tribune: n'était-ce pas l'avis des légions depuis la vieille Rome? C'était une de ces fraternités nées sur la montagne au milieu des troupeaux de chèvres, sous l'ombrage grisâtre des oliviers ou des châtaigniers, au son des rudes instruments du pays.

A Saint-Cloud, voyez ces vieux dragons, leur jeune colonel en tête! ce sont encore les braves hommes de Sébastiani: à l'Orangerie, au Luxembourg, aux Tuileries, partout c'est toujours Sébastiani le sabre en main. Aussi devient-il l'homme de la plus extrême confiance de Bonaparte (car celui-ci a besoin de ces jeunes âmes dévouées, ardentes, brulées par le soleil du Midi). Sébastiani est à côté du consul à Marengo; il va traiter par son ordre l'armistice avec les Autrichiens à Trévise, et maintenant, aventureux jeune homme, il se trouve chargé d'une mission diplomatique de la plus haute importance. Bonaparte a remarqué chez son compatriote un esprit d'observation et d'enquête; plus d'une fois il l'a envoyé pour surveiller l'ennemi, pour lui rendre compte des sentiments d'une population, ou même d'un corps d'armée. Sébastiani s'est toujours acquitté de ces missions avec tout l'esprit et le dévouement d'un Corse.

Cette habileté, le consul la met de nouveau à l'épreuve! Le traité d'Amiens (1800) n'était qu'une simple trêve avec l'Angleterre, et de toutes parts on était prêt à reprendre les armes. Durant ce court intervalle de paix armée, Bonaparte, à qui nul ne peut refuser une immense prescience des événements, voulut pénétrer l'esprit du sultan Sélim, dont l'imagination était très-exaltée pour la

France; il voulut savoir enfin sur quoi il pouvait compter dans une nouvelle coalition. Il fallait donc un prétexte pour l'envoi d'un officier spécial auprès de lui; il fut bientôt trouvé. Des différends s'étaient élevés entre la Suède et le bey de Tripoli; la France s'offrit comme médiatrice. Sébastiani partit donc de Paris, porteur d'une lettre de Bonaparte à Sélim, avec la mission secrète de pressentir le sultan pour le cas d'une guerre maritime. Quelle serait son attitude vis-à-vis de la Russie et de l'Angleterre en cas de rupture? Recevrait-il volontiers à Constantinople des officiers et des artilleurs français qui lui prêteraient un appui vigoureux? Le colonel Sébastiani s'enquit avec une grande exactitude de tout ce qui se passait autour du sultan, et il ne vit que découragement et faiblesse. Pour donner un plus grand sens et une portée plus politique à sa mission, il quitta Constantinople pour l'Égypte; il séjourna plus d'un mois dans Alexandrie, sous prétexte de préparer l'exécution du traité d'Amiens qui imposait aux Anglais l'évacuation de la terre égyptienne. A son retour il visita l'Archipel, la Grèce, afin de rendre compte au premier consul des éléments possibles de résistance dans une guerre maritime. La Grèce pourrait-elle fournir des hommes et des armes? l'Épire, la Macédoine, la Dalmatie, serviraient-elles les desseins de la France en Orient? Jamais Bonaparte n'avait renoncé à ses desseins sur l'Égypte. Quand la pensée orientale s'est emparée d'un homme, elle lui apparaît avec tant de magnificence, qu'elle ne l'abandonne qu'à la mort, l'Orient plaît dans sa misère, dans ses fers, dans ses sables! L'Égypte donc était une passion pour Bonaparte, qui d'ailleurs avait toujours le dessein fantastique d'attaquer les Anglais dans leurs possessions de l'Inde. L'itinéraire du colonel Sébastiani dut s'étendre même jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, où il eut une entrevue avec Djezzar-Pacha, ce même barbare qui avait si héroïquement défendu sa ville tout ouverte contre les grenadiers de Bonaparte.

Ceux qui relisent aujourd'hui le *Moniteur* avec attention pourront y trouver encore une relation curieuse qui précède de quelques jours seulement la rupture du traité d'Amiens; cette relation contient le détail très-exact d'une entrevue entre Sébastiani et le pacha, racontée avec quelque naïveté; on dirait que Bonaparte veut alarmer l'Angleterre sur ses desseins, et en finir avec l'état de paix; car dans cette publication hardie, il annonce presque sans déguisement ses desseins de conquête et d'occupation sur la Syrie et l'Égypte; et pour le cabinet anglais, un tel dessein, c'était la guerre (1); il en prit prétexte pour refuser la cession de Malte, ce qui amena la terrible rupture.

Il y a une chose pourtant qui étonne dans cette carrière déjà si remplie du jeune Sébastiani, c'est la lenteur de son avancement; déjà chef de brigade à Arcole, il n'est élevé au grade de général qu'au retour de sa mission. Qu'on remarque bien les dates; colonel, ayant servi avec dévouement Bonaparte, et huit grandes années d'intervalle s'écoulent entre ces deux grades! Cela tient peut-être à une circonstance, j'ai presque dit à un malheur subi par le chef de demi-brigade Sébastiani, surpris et fait prisonnier avec sa troupe; et ces souvenirs, l'armée ne les oublie pas, alors même qu'il n'y a nulle faute à reprocher. Dans toute la vie du général, même jeune homme, il y avait eu de la mollesse, une certaine manière d'exécuter paresseuse et dolente; quelques-uns disent avec ironie que le jeune officier, doué de beaucoup d'esprit, n'avait pas le sang-froid nécessaire aux batailles, le calme du héros devant le feu; calomnie vraiment, que toute une existence est là pour démentir!

Le premier consul comptait sur la finesse d'esprit de son compatriote de la Porta, et il l'employa dans ces missions qui demandent une certaine aptitude spéciale d'examen et d'aperçus. Ce rôle, le général Sébastiani le remplit toujours et partout; la politesse, les charmes même un peu prétentieux de ses manières, le servaient à merveille; il savait, il pénétrait tout. A l'origine de l'Empire, il inspecte, d'après l'ordre du nouvel Empereur, les côtes de l'Océan; il examine l'état de leur armement, l'esprit des peuples, pour en rendre compte en observateur habile. Des côtes de l'Océan, il est envoyé en Suisse, avec mission de voir de près l'armée autrichienne, d'en apprécier les forces, d'en connaître les desseins; la Corse a doté ses enfants de cette admirable finesse qui pénètre jusqu'aux replis des hommes et des choses, et qu'exprime cet œil si plein de chaleur et de vie. Ces observations servirent de premier élément à la campagne d'Austerlitz; l'Empereur ne négligeait aucun moyen pour assurer la victoire; le jeune Sébastiani est partout: à l'étrange capitulation d'Ulm qu'il pourrait expliquer, à la bataille d'Austerlitz, où il commandait dans la cavalerie de Murat. Cette campagne fut belle pour le général Sébastiani; l'Empereur lui avait demandé des gages de bravoure, parce que des bruits circulaient dans l'armée, et qu'il fallait qu'un officier distingué comme lui les effaçât par son courage personnel; ces gages, il les donna noblement. Au retour de cette campagne, où il fut nommé général de division, Sébastiani fut désigné pour une mission très-importante: l'ambassade de Constantinople. Si j'ai passé

(1) Voir mon travail sur *l'Europe sous le Consulat et l'Empire de Napoléon.*

rapidement sur les événements militaires qui n'entrent aucunement dans le but de ces notices, je m'arrête sur le caractère diplomatique de la mission du général Sébastiani, qui révèle l'esprit tout entier de la politique française de 1807 à 1810.

Napoléon n'était pas seulement un génie de bataille et d'administration publique, c'était surtout un esprit rusé, un Corse très-fin, très-trompeur, qui gagnait ses victoires autant par la police et la diplomatie que par la grandeur de ses conceptions; il ne dédaignait rien, parce qu'il savait que le succès justifie tout. Après la paix de Tilsitt, le continent étant pacifié, l'Empereur tourna toutes ses pensées vers un seul résultat: l'abaissement de l'influence de l'Angleterre. Cette influence, partout où il la rencontrait, le blessait profondément, lui si fier, si plein de sa gloire, et alors, à ne pouvoir en douter, elle était maîtresse de la Porte Ottomane. Le sultan Sélim n'avait jamais oublié que les Français, sans motif, sans déclaration de guerre, avaient occupé l'Égypte en vainqueurs, et c'était par l'Angleterre que le pays du Nil était rentré sous la domination de la Porte. Cependant, telle était la puissance du nom français à Constantinople, et la tradition que les souvenirs de nos rois y avaient laissée, que le plus grand prestige était encore attaché à ce nom de *franc* si populaire dans les régions orientales. L'Empereur était prévenu que Sélim avait des dispositions favorables pour renouer nos anciens rapports, et dans ses desseins d'avenir, c'était immense. Le moment était venu d'agir; mais les Anglais, inquiets de ces démarches bienveillantes de la Porte vis-à-vis de la France, avaient redoublé d'action sur le divan; enfin le cabinet de Londres déclara que si les vieilles relations se renouaient entre la Porte et la France, comme au temps des rois, l'Angleterre n'hésiterait pas à préparer un coup de main dans les Dardanelles, et sur Constantinople même.

C'est dans ces circonstances que Napoléon envoyait le général Sébastiani auprès de Sélim, avec des instructions secrètes, tout à fait en opposition avec les intérêts anglais, mission de confiance qui devait se développer avec les événements. Le général se rendit à Constantinople, lentement et par terre, afin de tout voir, la politique et l'administration de ce bizarre empire. Arrivé au quartier de Péra, il parvint avec un soin infini, une dextérité remarquable, à gagner la confiance de Sélim et à grandir ainsi l'influence française. Les Anglais agirent de leur côté avec une insolence et une supériorité si grandes, qu'ils posèrent enfin cet ultimatum au sultan: « La Porte devra renvoyer l'ambassadeur de France, ou bien une flotte anglaise traversera les Dardanelles, et viendra foudroyer Constantinople. » Le divan hésitait encore, que déjà on vit apparaître l'escadre sous le pavillon britannique, hardie, magnifique, se déployant à l'embouchure des Dardanelles; des vaisseaux de ligne, des frégates de toutes dimensions, arborèrent les pavillons de combat, sous les signaux répétés de l'amiral. Les Dardanelles forment un canal étroit, comme une longue rivière qui sépare la Méditerranée de la mer de Marmara, où s'ouvre le Bosphore, dont l'aspect splendide excite l'admiration! L'entreprise la plus périlleuse pour une escadre est donc de franchir ce long goulet, où des batteries à fleur d'eau croisent leur feu; l'escadre anglaise n'hésita pourtant pas; comptant sur l'apathie des Turcs, elle fila en canonnant à toutes bordées les batteries abandonnées par les gardes-côtes. Bientôt la flotte britannique parut devant Constantinople pour soutenir l'ultimatum de l'ambassadeur d'Angleterre; l'effroi était partout; Sélim, entouré de ses femmes et de ses esclaves, faiblissait à vue d'œil, lorsque le général Sébastiani, à l'aide de quelques officiers français, releva le courage du sultan et de ses troupes efféminées; les janissaires furent convoqués au bruit du tambour, et l'étendard du Prophète levé comme au temps des périls; on proclama la guerre sainte. En peu d'heures, des batteries formidables furent construites, et la canonnade commença contre l'escadre anglaise avec une telle vigueur, que ces vaisseaux, si fiers naguère, furent obligés de regagner le détroit pour se mettre à l'abri! Constantinople fut sauvée!

Cette conduite du général Sébastiani lui fit un grand honneur militaire et diplomatique (1); au fond, elle n'eut aucun résultat pratique; l'Angleterre, toujours maîtresse à Constantinople, dans le divan, parmi le peuple, prépara la révolution qui renversa Sélim du trône pour y placer un autre sultan. D'ailleurs les secrets des étranges entrevues de Tilsitt et d'Erfurt entre Alexandre et Napoléon, révélés par l'Angleterre à la Porte, contribuèrent à briser l'alliance de la Turquie et de la France. Dans ces entrevues des deux souverains, en effet, on s'était partagé le monde; Bonaparte accordait à la Russie la Moldavie, la Valachie et même Constantinople; lui, prenait la Macédoine et l'Épire pour les réunir à la Dalmatie; véritable démembrement de l'empire turc. L'Angleterre, toujours très-bien informée, s'était procuré un récit circonstancié de ces conférences, et à Pétersbourg ce n'était pas difficile; elle communiqua au divan ces articles secrets, même en commentant le

(1) M. de Chateaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, fait le plus grand éloge du général Sebastiani.

texte, et de telles révélations annulèrent l'ambassade du général Sébastiani, qui reçut un commandement pour l'armée d'Espagne, dans le corps destiné à occuper l'Andalousie. Sur cette campagne, dans un pays tout de lauriers-roses, d'orangers, de citronniers et de figues d'Afrique, bien des chroniques nous sont revenues. Dans l'Andalousie, le général trouvait encore les mœurs des Morea, les traces de cet Orient dont le souvenir caressait amoureusement son cœur et ses sens; il vivait dans l'Alhambra, au milieu des parfums, mollement couché sur des tapis, dictant des bulletins de campagne qui excitaient un peu la colère de l'Empereur. Comme je n'ai pas mission de suivre la partie militaire, je me hâte de dire que le général Sébastiani servit avec distinction jusqu'à la chute de l'Empire. Sous la première Restauration, le général rentra dans la vie privée, et il ne prit aucune part aux premiers actes d'un gouvernement qu'il n'avait pas souhaité et qui, de son côté, n'avait aucun désir de se rattacher le général Sébastiani.

La vie de négociations politiques et parlementaires commença de nouveau pour lui dans les Cent-Jours; comme il avait un peu à se plaindre de Bonaparte, il se plaça dans le parti de l'opposition libérale, que dirigeait M. de la Fayette, parti eunuque, qui ne se souciait pas de l'Empereur, et ne voulait pas de Louis XVIII; il fut un des adhérents à cette opinion mixte qui déjà appelait la réalisation du chiffre de 1688. Il ne faut jamais oublier (pour s'expliquer les événements postérieurs) que des insinuations très-actives, en 1815, voulaient assurer le trône à la branche cadette. MM. de Valence, de Pontécoulant, Sébastiani, groupèrent un parti qui voyait dans l'avénement de la maison d'Orléans la solution du problème d'alliance entre les intérêts révolutionnaires et les idées de conservation ou d'ordre européen. C'est dans ce but très-avoué, je crois, que les plénipotentiaires de la chambre des représentants vinrent à Haguenau; il y eut sur ce point des causeries fort explicites avec le duc de Wellington; et de là datent les rapports du comte Sébastiani avec M. le duc d'Orléans, qui au reste, à cette époque, repoussait toute pensée d'avénement; alors il eût été un complot, il fallait attendre qu'il fût une nécessité. Après les Cent-Jours accomplis, la réaction de 1815 commença; le général Sébastiani, s'exilant lui-même, habita jusqu'en 1819 l'Angleterre, où son nom avait acquis une certaine renommée. Possesseur d'une fortune considérable que son alliance avec la famille des Coigny avait augmentée encore, il put y voir une société aristocratique, parmi les whigs, spécialement lord Grey, lord Holland, lord Ponsonby. Il s'y fit des amis qu'il retrouva plus tard dans son ministère. En 1819, il rentra en France; on était alors en pleine voie dans le système libéral, et, sous prétexte de rallier les esprits, M. Decazes nomma M. Sébastiani président du collége électoral de la Corse, où il fut élu député.

Voici une nouvelle phase de la carrière de M. Sébastiani, celle de la tribune déclamatoire telle que la gauche la comprenait, sujet d'éternel repentir pour ceux qui depuis ont touché le sérieux des affaires; c'est la partie la plus médiocre de la vie du comte Sébastiani, celle qui doit exciter aujourd'hui en son âme un sourire dédaigneux. Le député d'Ajaccio n'avait ni l'organe retentissant et méridional du vulgaire Manuel, ni la phrase pompeuse et sonore du général Foy, ni l'improvisation bilieuse et saccadée de M. Périer, ni la parole satisfaite d'elle-même du financier M. Laffitte. C'était un simple et un peu prétentieux orateur qui venait débiter chaque année les lieux communs de la gauche, en attaquant avec tant d'injustice la Restauration qui avait sauvé le pays livré à l'étranger par les chambres des Cent-Jours. Il y avait chez lui une grande nonchalance, un dandysme de forme, un soin excessif de sa personne; il arrivait toujours à la chambre en gants jaunes, en se posant drapé; et comme il n'avait rien qui pût faire du bruit au dehors, il en était à soupirer après les éloges des journaux libéraux. Quand l'histoire impartiale viendra pour tous, elle fera un triste tableau de cette opposition de gauche pendant quinze années : elle empêcha le vote des projets les plus utiles pour le pays, en déclamant contre tout ce qui était grand et généreux; elle mentit à la France sur la noble destinée de cette maison de Bourbon qui, dans ses branches diverses, avait fait les grandeurs de la patrie et les ferait encore. Ainsi le général Sébastiani fit de l'opposition à la campagne d'Espagne (1823), destinée à renouer le pacte de famille contre l'Angleterre; il s'opposa à la réduction de la dette publique; les libéraux empêchèrent le développement des meilleures pensées de diplomatie; il ne dépendit pas d'eux que la conquête d'Alger ne fût manquée. Le général Sébastiani acquit de l'importance dans son parti. Je passe sur tous ces détails pour arriver à l'époque du ministère de M. de Martignac, pendant lequel le comte Sébastiani fut appelé à jouer un rôle de quelque puissance. Si le roi Charles X avait des répugnances personnelles, des opinions vives et très-prononcées, il estimait ceux qui avaient la franchise et la loyauté de leurs principes; ses colères, il les réservait pour les renégats, pour les royalistes défectionnaires qu'il croyait relaps à leur parti, et au roi qui s'en proclamait le chef. Aussi eut-il préféré M. Casimir

Périer ou M. Sébastiani pour ministres à MM. Chateaubriand, Agier, ultras naguère, et qui selon le roi étaient passés à d'autres opinions (1). Toutefois, spécialement pour le général Sébastiani, il y avait un antécédent que Charles X ne pouvait pardonner: c'étaient les négociations de Haguenau en 1815, destinées à repousser la dynastie légitime; puis la répugnance qu'alors le général avait montrée pour la maison de Bourbon. Ce souvenir, M. de Martignac voulait le faire oublier; un rapprochement devait avoir lieu et la paix se signer. M. de la Ferronnays n'était pas éloigné de confier une ambassade au général Sébastiani, qui, je crois, se serait franchement rallié. La question d'Orient animait toutes les têtes, on savait les fermes antécédents du général Sébastiani à Constantinople, et Charles X, qui aimait tout ce qui pouvait faire respecter la France et son noble pavillon, n'aurait pas hésité à confier l'ambassade de Turquie au général Sébastiani, si le parti de la gauche avait voulu accepter enfin son gouvernement. Je crois que la négociation se suivait par la famille de Coigny, si étroitement alliée au général Sébastiani; et pour l'essayer, il fut désigné pour faire le rapport sur les crédits supplémentaires demandés par le comte de la Ferronnays. A ce moment la position parlementaire était telle, que la négociation devint difficile, et la gauche unie au centre gauche montra tant d'exigence, une volonté si tenace, que toute transaction fut repoussée. Il s'agissait de la loi départementale; le projet du gouvernement conservait l'organisation actuelle, avec les conseils d'arrondissement tels qu'ils existent. La commission désigna le général Sébastiani pour rapporteur, et par une contradiction qui doit paraître aujourd'hui bien étrange, elle insista pour la suppression des conseils d'arrondissement, ce qui était bouleverser l'administration tout entière. Cette opinion eut la majorité; le projet fut retiré par le gouvernement, circonstance qui amena la chute du ministère de M. de Martignac.

Ce qui jette à jamais un grand mépris sur les opinions de la gauche, c'est que le gouvernement d'aujourd'hui, composé en majorité de l'opposition au projet Martignac, précisément a maintenu les conseils d'arrondissement, et le général Sébastiani, qui les avait attaqués à ce point de faire tomber le ministère, les a soutenus depuis avec un sens très-droit et des raisons parfaites. Tant il est vrai que dans tous ces débats parlementaires, il s'agit moins de principes que de querelles politiques! Au demeurant, le système représentatif n'est qu'une lutte ambitieuse entre les hommes pour se disputer le pouvoir, et ce sont là les institutions qui ont remplacé notre forte et grande monarchie.

Je dois dire qu'à cette époque (et ceci à l'éloge du général Sébastiani), il n'était point hostile à la branche aînée des Bourbons, qu'il avait même complétement acceptée. Les têtes sérieuses étaient revenues sur bien des illusions; le général avait de la fortune, un grand besoin de luxe, un juste désir de prendre part aux affaires : une révolution nouvelle lui faisait peur, il en avait assez de la première; et comme elle l'avait comblé de faveurs, il voulait se reposer dans ses bras, un peu la caresser, enfin prendre une position avec la dynastie, parce que l'existence de la maison de Bourbon lui paraissait un grand gage donné à la paix du monde. Aussi, à l'avénement du ministère sous le prince de Polignac, le général Sébastiani a des inquiétudes, et, je dois le dire, ce n'est pas pour la liberté publique; il sait bien que dans ce pays de France cette liberté ni ne s'abdique, ni ne se perd; la liberté est dans nos mœurs, dans nos manières, dans notre façon d'être; mais ce que le général craint surtout, c'est que M. de Polignac ne soit entraîné par la force des choses à un coup d'État. Or, un coup d'État pour lui a deux inconvénients. S'il réussit, comme il sera fait contre les hommes de la gauche, les voilà de nouveau tous et pour longtemps hors de cause, rejetés de la tribune et de la presse, et alors que devient son importance? Les révolutionnaires de 1829 seront un peu comme les jacobins après le 18 brumaire, cette journée que le général Sébastiani avait appuyée du sabre de ses dragons : de quoi pourrait-il se plaindre? Si le coup d'État ne réussit pas, alors comme conséquence naturelle il y aura une révolution, et le général Sébastiani en a plus peur que du triomphe des royalistes; homme riche, élégant, et de bonnes formes, il redoute de voir encore cette grande carmagnole des rues, ces saturnales qui pourront se terminer par le pillage et le nivellement de toutes les fortunes. Il en a peur, parce qu'une révolution porte toujours avec elle-même un avenir inconnu, un mystère de désolation et de sang.

Cette conviction profonde explique la si honorable conduite du général Sébastiani au moment de la révolution de Juillet. Avec tous les hommes de valeur et de consistance, il redoute le renversement de la maison de Bourbon; il voudrait un arrangement, une transaction; tous ces systèmes inventés par le journalisme insurgé, les protestations, les actes d'insolence contre le pouvoir, lui inspirent crainte et dégoût; il ne veut ni déchéance ni commission gouvernementale de l'hôtel de ville; il invoque le pouvoir de Charles X, qu'il reconnaît comme seul légitime et légal. Honneur à lui! il ne croit pas à la chambre le droit de changer la dy-

(1) Voir mon *Histoire de la Restauration*.

nastie, avant d'y être contrainte par la suprême loi, la nécessité. Il se pose en homme régulier, parce qu'en demeurant c'est un esprit d'ordre et de fermeté qui ne veut pas se compromettre ni compromettre le pays. Mais lorsqu'il voit tant de faiblesse dans la cause vaincue et le roi Charles X s'abandonner lui-même, lorsqu'il voit l'anarchie près de déborder, quand tous les esprits sérieux et de haute politique cherchent une solution à la crise, une fin à cet état de danger et de désordre, le général Sébastiani adopte avec fermeté la lieutenance générale du royaume, puis la royauté du 9 août, qui fut longtemps un martyre avant d'être un pouvoir et une gloire.

J'ajoute que ce résultat lui plaît de souvenir et d'affection ; dès 1815, avec ses amis les plus intimes, il a désiré et préparé cet avénement ; c'est donc avec joie qu'il se rallie à l'idée d'une révolution calme, pacifique, de 1688, sous le prince habile qui est appelé à restaurer la monarchie. Sans doute, à mesure que la Restauration s'affermit (de 1818 à 1825), cette idée s'est modifiée, altérée, perdue ; mais au moment où les circonstances d'un 1688 se produisent d'elles-mêmes comme une solution à la crise bouillonnante, le général Sébastiani l'accepte avec empressement et y pousse de tous ses moyens. A cet instant commence pour lui une vie active ; il se fait avec honneur le représentant de la parole du roi, soit auprès des chambres, soit auprès du corps diplomatique. S'il n'a pas un esprit supérieur, spontané, il a le mérite de le reconnaître et de se placer aux ordres du prince appelé à gouverner ; il met sa renommée, sa gloire à le servir, à se faire l'interprète de ses volontés ; et en cela il retrouve toutes les formes de l'école impériale, de sa nature essentiellement obéissante ; l'Empereur ne voulait pas d'observations ; il élevait les hommes dans un culte d'admiration pour lui, avec cette résignation passive qui assouplissait les corps et les cœurs ; c'était par un grand mensonge que, sous la Restauration, le parti militaire de l'empire s'était fait libéral, lui si despote, si donneur de coups d'éperon et de cravache. Cette fois donc, en 1830, et dans ses rapports avec le nouveau prince, le général Sébastiani se trouvait en parfaite harmonie de caractère. Passif, il obéissait à une pensée plus haute que la sienne, et mettait toutes les facultés de son esprit à bien remplir les missions de confiance qu'on lui donnait ; alors elles furent nombreuses, surtout auprès du corps diplomatique.

Le général se trouvait dans une position particulière et délicate à l'égard d'un homme d'État très-influent dans les premières négociations pour la reconnaissance de la monarchie du 9 août, je veux parler du comte Pozzo di Borgo. Lui et M. Sébastiani étaient Corses, voisins de montagnes, séparés d'opinions et de vendetta. Sébastiani s'était voué aux Bonaparte, Pozzo di Borgo s'était fait leur ennemi, et cette haine, en 1830, pouvait devenir une véritable affaire d'État, car Pozzo oubliait souvent la diplomatie quand il s'agissait de souvenirs, de ressentiments, de sa Corse adorée et du grand Paoli. Ce fut donc une rude tâche du roi Louis-Philippe que de concilier ces deux montagnards dont les yeux brillaient en se regardant, malgré les politesses et à travers les somptuosités des salons de Paris. Jamais même Pozzo n'oublia parfaitement sa première vendetta ; il se raillait du comte Sébastiani, le traitait d'une certaine hauteur d'esprit et d'habileté qu'incontestablement il avait sur son compatriote : le comte Pozzo était une intelligence active, un des premiers diplomates de l'Europe ; le comte Sébastiani, une capacité de second ordre, esprit doux, conciliant, un peu trembleur dans toutes les situations belliqueuses ; et l'ambassadeur aimait à raconter combien de fois il avait vu le comte Sébastiani plein de crainte et de terreur devant les moindres événements européens. (Le souvenir de 1815 était là.) Le comte Pozzo savait exploiter les craintes pour l'intérêt de son gouvernement (1).

Dans le premier ministère formé par la révolution de Juillet, combinaison mixte et singulière qui faisait la part à tout le monde, le comte Sébastiani reçut le département de la marine, poste secondaire dans cet étrange cabinet où siégeaient, à côté les uns des autres, le duc de Broglie et M. Laffitte, M. Guizot et M. Dupont (de l'Eure) : esprits en si parfaite harmonie ! L'attention du comte Sébastiani fut alors d'attirer vers lui cette confiance royale qu'en toutes circonstances il avait méritée ; il devint le conciliateur modèle, l'esprit à ménagements au milieu de prétentions diverses et d'hostilités prêtes à éclater. Si bien que lorsque la force des choses obligea le roi de recomposer un ministère sous la présidence de M. Laffitte, pour corriger les fautes, les écarts de raison que le parti révolutionnaire pourrait imposer à la politique, Louis-Philippe choisit le comte Sébastiani pour le département des affaires étrangères, si difficile alors, comme un esprit d'obéissance et de souplesse sur lequel le prince pouvait compter. Dans sa situation si embarrassée avec l'Europe, le roi voulait et devait faire beaucoup de choses par lui-même ; il n'avait aucune confiance en M. Laffitte, pauvre capacité qui vingt fois aurait compromis la paix générale par ses vanités ou ses illusions ; il trouva

(1) Voir la notice sur *Pozzo di Borgo*.

donc, pour le servir, le dévouement honorable du comte Sébastiani; bien des dépêches furent heureusement cachées à ce conseil imprudent et bavard, qui mettait la rue dans sa confidence; le roi avait une diplomatie personnelle, tradition de Louis XIV; et le comte Sebastiani la servit avec le plus louable abandon; il nous sauva ainsi de la politique tracassière et décousue de M. Laffitte : je dis qu'à cette époque, comme toujours, la source de la paix et de la puissance du pays vint de la dictature morale du roi Louis-Philippe sur les affaires de la France. A ce temps on aurait eu la guerre, sans la prudence extrême et l'obéissance exclusive du comte Sébastiani; c'est là son titre de gloire et ce qui le recommandera à la postérité des hommes d'État. Je vais en citer un exemple : la Belgique avait élu pour roi M. le duc de Nemours; l'acceptation du prince entraînait nécessairement la guerre générale, même avec l'Angleterre. Le conseil fut d'avis d'agréer l'offre des chambres belges; le comte Sébastiani seul s'y opposa de toute sa force; il démontra, les larmes aux yeux, les périls de la situation, l'Europe une fois encore prête à marcher contre nous. Son avis à la fin prévalut et la paix fut conservée.

Il dut garder cette même position dans le ministère du 13 mars, sous M. Périer, qui n'avait certainement pas les défauts de M. Laffitte, mais qui en avait d'autres d'orgueil et de despotisme, non moins nuisibles à la marche des affaires. M. Laffitte désirait le pouvoir pour le gaspiller et le laisser aller à la débandade, dans les plus indiscrètes causeries; M. Périer le désirait pour l'absorber, le dominer d'une façon rude, colère, et le rendre insupportable à l'Europe et au roi. Il fallait donc aussi ne pas tout lui dire pour éviter les brusqueries soudaines, les résolutions irréfléchies, qui pouvaient compromettre la politique générale du roi; M. Sébastiani remplit ce rôle délicat avec un discernement d'autant plus digne d'éloge, qu'alors il était en butte à la colère, à la violence des partis.

Quelle société ! quel pouvoir et quelle époque ! Des émeutes chaque jour, des attentats contre la sûreté de l'État; à l'extérieur, la guerre de la Russie contre la Pologne, le soulèvement de l'Italie, et avec cela une tribune dénonciatrice qui ne laissait aucun repos, aucune liberté aux hommes du gouvernement. Ce qui fait l'honneur du comte Sébastiani, c'est qu'il conserva au milieu de tous ces excès un admirable sang-froid, une sincérité d'expressions louable. Après la chute de la Pologne, il osa prononcer à la tribune ces paroles graves, européennes : *L'ordre règne à Varsovie !* et cette phrase tant reprochée n'était que l'image de la vérité absolue. « L'ordre règne à Varsovie ! » voulait dire que l'émeute des Polonais était un grand trouble dans la paix européenne; qu'indépendamment du danger qu'elle avait fait naître à l'extérieur, les partis en France faisaient éclater leur sympathie pour la Pologne, moins pour favoriser cette noble nation, que pour seconder d'autres coupables projets. « L'ordre règne à Varsovie ! » voulait dire enfin que les traités de 1815 ayant donné légitimement la Pologne à l'empereur Nicolas, ce prince avait pu réprimer la rébellion à Varsovie, comme le gouvernement français avait réprimé les émeutes de Paris et la sédition de Lyon !

La tribune, à cette époque, n'avait pas ce caractère tempéré qu'elle cherche à garder aujourd'hui, et le plus déclamateur de tous, dans ce grand caquetage politique, le général Lamarque, l'homme des *conciones* et de l'éloquence apprise, attaqua si vivement le comte Sébastiani, que ce débat de paroles devint la cause d'un duel. Le ministre se souvint ici de son métier de soldat; les choses se passèrent avec discrétion et honneur : on en revint au combat plus pacifique de la tribune. Le général reçut comme nouvelle marque de la royale confiance l'intérim du département de la guerre, au moment où les préparatifs se développaient dans de si graves préoccupations pour les hostilités avec l'Europe. Tant d'efforts et de labeurs avaient épuisé la santé du comte Sébastiani; il en ressentit une première atteinte d'une façon brusque, inattendue (on dit une attaque d'apoplexie); le voyage et le repos lui furent commandés; il visita les eaux de Bourbonne, habita quelque temps Nice, puis parcourut l'Italie, autant pour réparer sa santé que pour voir et examiner l'état des opinions et des gouvernements. Tous les hommes d'État qui l'approchèrent alors à travers les faiblesses de sa santé admirent à reconnaître en lui des pensées bien arrêtées, très-conservatrices, sur la situation respective des cabinets et des peuples. A son retour, le roi lui conféra le titre de ministre d'État, avec les entrées au conseil, sans portefeuille, parce que le prince s'était accoutumé à cette main souple et gantée, qui servait aussi bien à concilier les membres du cabinet, souvent en discorde, qu'à pacifier par ses sages conseils les rapports de la France et de l'Europe.

Le général Sébastiani reçut parlementairement un grave échec à l'occasion du vote sur le traité conclu avec les États-Unis. La chambre rejeta une première fois l'indemnité réglée pour les prises américaines, qu'avait confisquées le gouvernement français durant les guerres de la Révolution et de l'Empire. J'apporte trop d'impartialité dans l'examen des événements contemporains pour ne pas dire

immédiatement que le traité était mauvais, et la créance des États-Unis véreuse, incessamment repoussée par la Restauration qui la considérait comme frappée de déchéance. Mais depuis Juillet, les choses avaient changé de face; tout le parti Laffitte et Lafayette, admirateur de la république américaine, soutenait les droits des chers États-Unis, dont le gouvernement était considéré comme le modèle de tous, depuis spécialement qu'il avait accordé un million à M. de Lafayette. Le traité très-populaire dans la gauche fut donc signé, ratifié, sur les instances de M. de Lafayette, et ainsi devenu un fait admis dans la diplomatie, les chambres avaient-elles le droit de refuser la ratification de la signature royale? Question très-grave, parce que ce doute jette mille incertitudes dans les rapports de gouvernements.

La majorité s'étant prononcée contre ce projet, le comte Sébastiani, signataire du traité, dut donner sa démission; il le fit sans hésiter, comme conséquence de sa position parlementaire. Pour récompenser tant de services, et en même temps reconnaître et seconder le besoin de repos que l'état de santé du général lui imposait, il reçut l'ambassade de Naples, admirable retraite, poste si envié par tout le corps diplomatique : le séjour du beau golfe n'est-il pas le plus enchanteur du monde? Le général n'y resta qu'une année, suffisante pour reprendre quelques forces; et comme les rapports avec l'Angleterre commençaient à devenir difficiles et confidentiels, le roi, qui avait besoin d'un esprit sûr et d'un intermédiaire discret à qui les dépêches personnelles seraient remises, confia au comte Sébastiani l'ambassade de Londres. Ici sa position restait presque la même qu'à l'origine de la révolution de Juillet; car il devenait la main d'exécution et l'intermédiaire attentif de tout ce que le prince ne voulait pas confier aux ministres responsables de son cabinet; et avec l'Angleterre, on avait d'intimes rapports.

Cette correspondance particulière du roi avec les ambassadeurs, sans le concours ministériel, est une habitude de la maison de Bourbon, et heureusement pour la France, Louis-Philippe l'avait conservée; elle nous préserva de bien des périls, des entraînements et des folies! Tandis que les ministères étaient livrés à toutes les indiscrétions, aux maladresses bruyantes des hommes à la façon de M. Thiers et du centre gauche, n'était-il pas utile que des rapports sérieux avec l'Europe pussent se faire directement entre le roi et les cabinets chargés du maintien de la paix? L'histoire ne pourra être sérieusement écrite qu'avec la connaissance de ces dépêches du roi, qui, au dire de ceux qui ont été à même de les connaître, sont des modèles de prudence, de raison et de dextérité sur toutes questions et toutes choses.

Sous le ministère du 12 mai, le général Sébastiani donna sa démission; je crois qu'il ne voyait pas du même point de vue que le cabinet la question orientale (on s'exagérait alors d'une façon si étrange la puissance du pacha d'Égypte, et le général par ses souvenirs savait ce qu'étaient les armées d'Orient). Surtout il ne voulait pas se séparer de l'Angleterre sur un point aussi capital que les affaires de Syrie; il revint donc à Paris, et le roi l'éleva à la dignité de maréchal de France, en témoignage de la haute satisfaction de sa conduite politique. Ce fut, sous le rapport actif, la fin de la carrière diplomatique du comte Sébastiani. Il n'en resta pas moins la main amie qui intervint dans plus d'une difficulté ministérielle pour apaiser les ambitions ou les amours-propres; il demeura l'homme tout à fait de la chambre des députés, y défendant les idées du roi et la politique extérieure avec indépendance. En séparant le comte Sébastiani de quelques vanités qui tiennent généralement à l'école de l'Empire, vous trouverez un esprit droit et assez sincère pour dire la vérité aux partis, ce qui est un courage digne d'estime. Désormais fini pour les luttes politiques, avec une santé faible, maladive, il retrouvait son activité dans toutes les crises pour le service du roi qu'il aimait et qu'il admirait comme le symbole de la paix du monde. En 1846, pour arrêter les progrès de sa maladie, il chercha un soleil plus chaud, et visita la Corse, le lieu de sa naissance; il y fut accueilli avec un enthousiasme qui frappa vivement son cœur, parce qu'il aimait à y exercer une sorte de souveraineté. Parti d'un lieu obscur, parvenu si haut dans l'aristocratie, qu'à deux époques de la vie il avait pu épouser deux femmes des plus grands noms, il se complaisait à ces démonstrations d'une joie animée que la Corse lui témoignait à chaque visite. Au temps du comte Pozzo di Borgo, il avait là un rival très-actif qui lui disputait toute influence; depuis la mort du diplomate éminent, le comte Sébastiani resta complétement le maître, le vrai souverain, le bienfaiteur de la Corse; et en cette qualité, dans ses voyages, il fut salué par les volées de canon et les sonneries des cloches, ce qui répondait à ses habitudes d'une vanité enfantine.

En résumant la vie du maréchal comte Sébastiani, je dirai que si l'on ne peut y trouver les conditions de l'homme d'État supérieur, chez lui domine une qualité éminente : c'est l'instinct qui lui fit deviner la force d'intelligence du roi et sa haute volonté de bien public. Quand cette conviction fut en lui profonde, il se voua à cette politique personnelle;

pour la servir, il dédaigna les petites clameurs, les oppositions malencontreuses; il sut se mettre même au-dessus de tous ces étroits scrupules constitutionnels qui ont tant rabaissé notre force de nation et de gouvernement; il voulut que le roi régnât et gouvernât, parce que heureusement ce règne serait long et le gouvernement habile, se séparant ainsi de cette petite école de brouillons qui veulent faire de l'établissement de Louis XIV quelque chose qui ressemble à une république sans gloire et à une monarchie sans tête, car là où le roi ne peut pas tout ce qui est bien, il n'y a plus d'ordre, plus de durée, plus de régularité. Dans un système régulier, la majorité doit se faire gouvernementale, et le gouvernement se placer aux mains de la majesté souveraine pour recevoir sa suprême direction. En dehors vous n'aurez que du Bas-Empire.

Puis-je finir cet article sur le vénérable comte Sébastiani sans parler de ses derniers déchirements? Sa fille chérie était pour lui un souvenir de gloire et de douleur. Née à Péra, quand le canon tonnait sur la flotte anglaise, son premier cri avait coûté la vie à sa mère : nous savons tous comment est morte cette fille tant aimée ; nous savons tous quel coup fatal ce funèbre événement a porté au cœur du maréchal! Dans ce drame lamentable, il y a deux physionomies qui ressortent au milieu de ces immenses douleurs : c'est celle de la noble et vieille douairière de Praslin et celle du comte Sébastiani. Une horrible catastrophe frappe leurs enfants le même jour ; autour d'eux du sang, des larmes, le mystère d'une nuit affreuse! Quelles épreuves nous réserve la Providence! Le deuil privé d'une noble famille est devenu un deuil public, et l'émotion vive, profonde du roi Louis-Philippe lui-même, doit être un motif de consolation pour le maréchal dont la piété espère un monde meilleur dans le grand jugement des ressuscités de la tombe!

IX

LES COMTES CHARLES-FRÉDÉRIC ET GUSTAVE DE LŒVENHIELM,

DIPLOMATES SUÉDOIS.

Le spectacle vif et curieux que présente la Suède durant tout le XVIII[e] siècle est celui d'une lutte forte et militaire de la royauté contre les états, ou, pour parler plus exactement, du roi contre la noblesse; car l'ordre des paysans restait loyal dans son obéissance au sang de Gustave-Adolphe; les nobles seuls démolissaient l'œuvre monarchique, l'unité de la couronne. Et cette lutte n'avait rien d'élevé comme une conviction, de spontané comme une passion politique; le plus souvent les gentilshommes suédois recevaient secrètement des subsides de la Russie ou de l'Angleterre pour trahir leur souverain. C'est parce que la France voulait rendre à la Suède son ancienne splendeur qu'elle soutint, par l'ambassade de M. de Vergennes, la belle et immense entreprise de Gustave III. Ce roi si ferme, si supérieur, espérait, en brisant la résistance des factieux, replacer la Suède dans cette brillante destinée qu'elle avait eue au XVI[e] et au XVII[e] siècle (1).

C'est parce que l'œuvre de Gustave ne put s'accomplir que la Suède s'est perdue. Quel fut son rang autrefois si élevé dans la politique du monde! quel est son abaissement aujourd'hui! Les révolutions politiques, loin de faire progresser les États, les arrêtent dans leur développement et dans leur importance; détrôner une dynastie n'est pas un plaisir que les peuples se donnent impunément; ils s'en ressentent comme de ces commotions terribles qui dérangent toute l'organisation du corps humain. Elle a triomphé de Gustave III et de Gustave IV, cette noblesse énervée, corrompue, et qui ne gardait plus de sa fierté sauvage que le courage de poignarder ses rois ou la hardiesse de les chasser! Que sont devenus les Suédois des plaines de Leipzig aux époques brillantes, les alliés du cardinal de Richelieu, jetant le poids de leur rude épée dans la balance de l'Europe? La Suède est aujourd'hui flottante entre la Russie et l'Angleterre qui la dominent et lui imposent leurs commandements.

Je veux suivre, à l'occasion des comtes de Lœvenhielm, l'histoire de ces événements qui expliquent le passé, le présent et l'avenir de la Suède, car j'aime à mêler les hommes aux grands faits contemporains. Les deux frères Lœvenhielm, nés, l'un en 1771, l'autre en 1772, n'ont point fait leurs études en Suède, mais à Strasbourg, université moitié allemande, moitié française, alors d'une grande renommée, où étudiaient Benjamin Constant et le prince de Metternich lui-même, sous le professeur de Kock. La famille Lœvenhielm n'était pas d'origine purement suédoise; des titres même retrouvés disent qu'elle était française : est-ce une courtoisie que nous fait le comte de Lœvenhielm,

(1) Sur l'ambassade de M. de Vergennes à Stockholm, voir mon travail sur *Louis XVI*.

dont l'esprit charmant est doué d'une politesse si chevaleresque? A l'époque de la révocation de l'édit de Nantes (ce grand coup d'État dont le sens n'a jamais été compris), les protestants qui conspiraient avec l'étranger, depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV, furent forcés d'émigrer de France sur tous les points de l'Europe (1); il n'est donc pas rare de rencontrer aujourd'hui des familles françaises établies en Prusse, en Danemark, en Suède, familles haineuses qui réagirent d'une façon si déplorable contre la maison de Bourbon et leur ancienne patrie pendant tout le XVIIIe siècle; vieux émigrés moins français que les nobles gentilshommes qui combattaient la république sous le prince de Condé!

Le père des comtes de Lœvenhielm occupait un rang distingué dans la diplomatie suédoise, aux ambassades de Dresde, Madrid, Berlin et Hambourg, et ses deux fils prirent immédiatement du service; Gustave entra dans les dragons de la garde, comme lieutenant, et il fit les trois campagnes de Russie; son frère Charles fut officier dans les gardes à pied. La Suède avait alors pour roi ce noble Gustave III dont j'ai parlé, prince si national, si fier, et en même temps si dévoué à la politique française, l'ennemi de l'Angleterre. Gustave III devait l'heureuse énergie et les habiles conseils qui l'avaient délivré du pouvoir importun de la noblesse et des états, à l'influence de Louis XVI et du comte de Vergennes, ambassadeur à Stockholm. Les dépêches de ce ministre existent encore; il raconte à son souverain les événements du palais, le courage de Gustave, les tristes agitations de cette noblesse vendue à la Russie et à l'Angleterre. Gustave III devait donc beaucoup à M. de Vergennes et la consolidation de son pouvoir à Louis XVI; en échange il lui donnait l'alliance suédoise, le principe de la liberté du pavillon et du privilége des neutres, tel qu'alors le soutenaient Catherine II, la Hollande et la France contre la Grande-Bretagne.

Gustave III n'oublia pas cet immense service, et dans les premiers moments de la révolution française, il offrit son bras, ses armées à une dynastie malheureuse. Le roi de Suède devait en effet jouer un grand rôle, si une conspiration de noblesse, de gardes soudoyés par les clubistes français, n'avait mis fin à ses jours dans ce bal sinistre qu'on a trouvé plaisant de mettre sur la scène française et de jouer en galopade sur le piano. Voyez-vous, sous les lustres de l'Opéra, ce ballet où meurt un roi assassiné de la main d'un conspirateur, au milieu des masques qui se pressent et se foulent? Pour être en tout fidèle à l'exactitude historique, et combler la mesure d'inconvenance, le directeur de l'Opéra aurait dû envoyer chez le comte de Lœvenhielm pour reproduire les traits de l'ambassadeur sur la scène, car le comte était alors capitaine dans la garde de Gustave III; il était aux côtés du roi lorsque le poignard l'atteignit, et le comte de Lœvenhielm chercha à le couvrir de son épée. Cette révolution eut pour résultat, comme on le sait, de placer la tutelle du jeune fils de Gustave sous la main du duc de Sudermanie, le propre frère du roi que le crime venait de frapper, prince aux rudes manières, grossier fumeur, un peu l'image de ce duc de Glocester qui joue un si triste rôle auprès des mélancoliques physionomies des enfants d'Édouard; avec cela de la finesse et de la ruse, une ambition immense qu'il cachait sous les dehors du désintéressement. Il avait de douces paroles pour son neveu et des intrigues actives contre lui. Ce qui caractérisa surtout son système, ce fut son extrême condescendance pour la révolution française. Le duc de Sudermanie était au mieux avec le comité de salut public! La propagande française avait frappé son frère, le généreux Gustave, et lui, il pressait la main à la rude et sanglante déesse; le gouvernement suédois, neutre alors, gagnait de l'argent par le commerce de denrées coloniales et du blé qu'il nous apportait: un roi de plus ou de moins, ce n'était rien: aussi le duc de Sudermanie fut-il respecté par le comité de salut public; le baron de Staël, son ambassadeur, quitta à peine un moment Paris durant les horreurs de la révolution française; il assista aux séances de la Convention, le sabre au côté, depuis le meurtre de Louis XVI jusqu'au 9 thermidor, avec la plus grande indifférence et sans la moindre protestation. A cette époque de neutralité, les deux jeunes comtes de Lœvenhielm, très-attachés à Gustave III, adhérèrent néanmoins au gouvernement du duc de Sudermanie: l'un accepta la dignité de chambellan, et l'autre prit la carrière diplomatique; il fut envoyé comme cavalier d'ambassade dans plusieurs légations.

Alors, la noblesse voyait avec une certaine inquiétude se développer à un haut degré les conditions martiales et une grande énergie de caractère dans le jeune prince dont le duc de Sudermanie était le tuteur; on ne pardonne jamais aux fils ou aux héritiers du roi qu'on a tué; leur destinée ou leur fatalité est de tomber sous un nouvel attentat; et déjà, par l'influence des corruptions secrètes, une révolution se préparait au profit de ce duc de Sudermanie, esprit rude, mais qui laisserait les nobles se jeter dans toutes les intrigues de l'étranger. Le jeune Gustave IV prit lui-même les rênes du gou-

(1) Voyez mon travail sur *Louis XIV*.

vernement à l'époque du Directoire, et presque aussitôt, enthousiaste qu'il était, il se jeta dans la coalition contre la république, qui sourdement avait conspiré contre toute sa famille. Depuis ce moment, la noblesse se prononça contre lui; ses actes furent méconnus, calomniés; sa fierté d'esprit importuna; Gustave n'était pas l'homme de son temps, et une grande partie des gentilshommes, placés sous la direction secrète du duc de Sudermanie, espérèrent le régent comme roi. Menacé dans son pouvoir et sa vie, Gustave IV fut obligé de s'entourer de régiments dévoués; la noblesse, qui redoutait la puissance, l'énergie de ce caractère, se lia soit à la révolution française, soit à la Russie, soit à l'Angleterre, en abdiquant l'esprit de sa nationalité, les traditions de la vieille et noble histoire de la Suède.

On trouve à cette époque le comte Gustave de Lœvenhielm commandant un corps suédois stationné dans le pays de Lowenbourg. A la suite de cette campagne, il fut chargé d'une mission en Prusse, puis d'un commandement en Finlande; tandis que son frère Charles-Frédéric combattait également les Russes. Après Tilsitt, Napoléon avait dit à l'empereur Alexandre, sans respect pour les anciennes alliances et les traités traditionnels : « Vous voulez la Finlande? que m'importe! prenez-la, c'est une affaire entre vous et le roi Gustave. » Les Russes ne se firent pas répéter deux fois cette permission; la conquête s'accomplit moitié par la victoire, moitié par la trahison. Depuis, la Finlande leur est restée et leur donne un splendide débouché dans un vaste golfe.

A ce moment la Suède subit la crise dont je vais parler: le changement dans sa dynastie légitime. On dirait que le monde a besoin de se débarrasser de ce noble caractère de Gustave IV qui importune toutes les puissances : la Russie, parce que, seul, il peut lui disputer la Finlande et que la population abattue ne demande pas mieux que de devenir russe; la France, parce que Napoléon a subi les dédains personnels de Gustave IV, et qu'il a besoin de l'abaisser comme châtiment de sa fierté envers le dominateur de l'Europe; et enfin la noblesse, parce qu'elle a peur que le roi, jeune et vigoureux, ne la frappe dans sa force et sa fortune en empêchant les corruptions de l'étranger. C'est là le dernier mot de la conspiration qui brise la ligne directe des héritiers du grand Gustave. Ce fut un véritable complot de palais auquel presque toute la noblesse prit part; elle mit la couronne au front du duc de Sudermanie, qui prit le nom de Charles XIII. Après quelques honorables hésitations, les deux comtes de Lœvenhielm se rallièrent à cette révolution comme tous les autres gentilshommes, et ils continuèrent à servir dans l'armée. Le comte Gustave fut créé général-major, chef de la première brigade de cavalerie dans la garde, et de plus il eut un moment l'ambassade d'Autriche; tandis que Charles-Frédéric était envoyé près de l'empereur de Russie, Alexandre, au nom de son souverain et du prince royal Bernadotte, auquel la révolution assurait l'hérédité d'une couronne.

Cette ambassade à Pétersbourg avait la plus haute importance, car il faut bien se pénétrer de la situation des choses à la fin de 1812; Bernadotte avait refusé l'alliance de Napoléon contre la Russie. Aux yeux de l'Europe sa position était bonne : il pouvait beaucoup imposer parce qu'on lui demandait beaucoup. Dans l'entrevue d'Abo, plusieurs questions furent posées : Alexandre ne voulait pas, ne pouvait pas céder la Finlande sans ébrécher la Russie, qui désirait un débouché maritime au Nord comme elle avait celui de la mer Noire au Midi; et pourtant il fallait une indemnité à la Suède. L'Angleterre et la Russie lui assurèrent simultanément la Norvége, dont le Danemark serait dépouillé, vieille fusion de toutes les nations gothiques. Remarquons bien ceci : la Suède allait se trouver placée comme sous la protection de l'Angleterre et de la Russie : par l'Angleterre, elle recevait des subsides pour marcher belliqueuse avec les Allemands contre l'empereur Napoléon; par la Russie, Bernadotte recevait des engagements précis sur son droit successionnel à la couronne de Suède, et, à cette époque étrange, on supposait même la possibilité pour Bernadotte d'obtenir des sénateurs mécontents (1813-1814), sinon l'empire français, du moins une participation étendue dans les éléments d'un nouveau gouvernement qui serait établi en France à la chute de Napoléon.

La noblesse suédoise, tout entière rattachée à Bernadotte, traitait de folie l'enthousiasme dédaigneux du colonel Gustafson (c'était le surnom du roi légitime de Suède). Cette noblesse suivit loyalement Bernadotte dans la campagne de 1813; les deux comtes de Lœvenhielm, diplomates et soldats, prirent part à ces immenses faits d'armes, à côté de l'empereur de Russie et du roi de Prusse; ils étaient intermédiaires auprès du souverain pour les intérêts de la Suède, comme Pozzo di Borgo, lord Stewart, l'étaient pour ceux de la Russie et de l'Angleterre. Bernadotte inquiet, boudeur, hésitant, n'avait d'autre prépondérance que celle de son courage personnel et de la science stratégique dont il avait fait preuve dans le plan de campagne tracé à Trachenberg. Les deux comtes de Lœvenhielm suivirent les armées alliées à Paris; ils prirent part aux délibérations des traités de 1815 pour la rétrocession surtout à la France de la Gua-

deloupe, donnée par l'Angleterre à la Suède. A Vienne, ils assistèrent au congrès en qualité de représentants du prince royal; l'intérêt le plus vif de la Suède, à cette époque, c'était la cession définitive de la Norvége, promise dans l'entrevue d'Abo, véritable compensation de la Finlande laissée à la Russie. A cette époque, un changement s'était opéré dans la force et la considération qu'inspirait en 1813 le caractère de Bernadotte; le prince royal, dans la campagne de Leipzig, était entouré, caressé par toutes les puissances, quoiqu'il fût souvent capricieux et maussade; en 1814, on n'avait plus besoin de lui, et la prépondérance suédoise cessait d'obtenir la popularité dans les conseils des rois; on garda froidement les conventions d'Abo. On se demande même comment, à cette époque de tant de restaurations, il ne se fit pas un retour vers la légitimité du colonel Gustafson, retour que les comtes de Lœvenhielm eussent peut-être loyalement désiré : mon Dieu! c'est que les intérêts diplomatiques dont j'ai parlé déjà étaient alors plus vivaces que jamais. La Russie n'avait aucun intérêt à voir la restauration de Gustave IV, parce que tôt ou tard cette âme, royalement énergique et enthousiaste, lui aurait fait la guerre et disputé la Finlande. La Prusse et l'Autriche ne se souciaient pas le moins du monde de revoir l'influence suédoise en Allemagne; tous ces gouvernements savaient bien que le meilleur moyen d'annuler un peuple, de l'énerver, de l'abaisser, c'est de lui enlever une dynastie nationale, pour lui en substituer une d'emprunt qui a besoin, pour se consolider, de vivre au jour le jour, comme un roturier dans un salon de gentilhomme, à moins qu'un beau jour ce roturier, tout en colère, ne brise les glaces et les porcelaines pour en finir.

L'aristocratie suédoise ne se souciait pas non plus de voir rétablir un prince fier, d'une nature capricieuse, et qui portait trop haut le sentiment de la dignité royale et le blason national. La noblesse se rapprocha donc de Bernadotte, et le soutint avec unanimité; les intérêts européens, plus que l'habileté du prince royal, le maintinrent au pied du trône du duc de Sudermanie, son père adoptif, et dont il devenait le droit héritier. A cette époque les comtes de Lœvenhielm entrèrent plus franchement dans la diplomatie, et ils n'ont pas abandonné cette haute carrière depuis le congrès de Vienne. Ils prirent part à toutes les négociations relatives à la cession définitive de la Norvége. Comme ils avaient signé le congrès de Vienne, ils tinrent une certaine place dans toutes les relations avec les cabinets, et spécialement avec la France dans les réclamations pour les prises sur les neutres faites pendant les violences de l'Empire, et qui avaient occasionné des pertes considérables à la marine suédoise.

Le comte Gustave fit désormais partie du corps diplomatique à Paris; esprit aimable, joignant à l'éducation réfléchie la politesse des grandes manières, le caractère et l'esprit du monde, peut-être porté trop loin, la vie pour lui fut douce; il aimait les artistes, les théâtres, avec un goût tout français qu'il exagérait peut-être, dans le dessein de prouver qu'il portait dans son cœur le sang de la France. C'est une chose triste à dire, que précisément en politique ces caractères doux, aimables, supposent un affaiblissement de cœur et d'esprit chez les hommes de transition et de passage. Quand on a vu tant de choses, on prend les chaudes émotions en dédain; on ne veut plus de la vie que ses formes polies, calmes, limpides. Les deux frères Lœvenhielm, tout en gardant le caractère du loyauté des gens d'honneur, n'ont refusé aucun service à aucun gouvernement; jeunes hommes, ils ont vu et entouré la personne de Gustave III; ils n'ont point sans doute conspiré, mais lorsque le duc de Sudermanie prend le pouvoir, ils acceptent des honneurs et des dignités, et vivent avec lui dans une sorte de familiarité de palais; le duc de Sudermanie choisit Bernadotte pour prince royal, les comtes de Lœvenhielm ne contribuent pas à cet événement, mais ils l'acceptent une fois accompli, et servent tous les principes, toujours avec une honorable fidélité et une foi nouvelle et naïve pour chaque changement.

Est-ce là un bien ou un mal? Les moralistes sévères trouveront sans doute que la fidélité à un principe est la seule, la première condition de toute conscience humaine. Mais s'il en était ainsi aux temps agités des révolutions, il faudrait incessamment se battre et tout briser; il est donc heureux pour un pays que ces scrupules ne se produisent pas toujours; qu'il y ait des hommes de talent et de modération, qui, sans désirer, sans agir, acceptent chaque fait accompli, et cherchent à le faire tourner le mieux possible au bonheur du pays, au profit de la paix et de l'ordre.

Pour mieux juger la carrière des deux frères Lœvenhielm à ce point de vue, il faut remonter dans les temps. Cette carrière ne prend un certain développement, une certaine action politique que dans la campagne de 1813, qui fut un grand mouvement de l'Europe contre nous. Je crois même que Gustave de Lœvenhielm tint la plume au congrès militaire de Trachenberg, où fut dressé le plan de campagne contre la France. A Vienne, ce même sentiment contre la France se révèle, et ce ne fut qu'avec de grandes difficultés que l'on rétrocéda la Guadeloupe, momentanément donnée par l'Angle-

terre à la Suède. Le congrès de Vienne faisait désormais à la Suède une position particulière qu'il faut maintenant suivre, afin d'examiner avec plus d'impartialité la conduite politique des deux frères Lœvenhielm.

A partir du congrès de Vienne, la Suède a cessé d'être une puissance militaire; il ne s'agit plus pour elle d'armées, de campagnes, d'un rôle conquérant comme au XVIIe siècle; la Suède est condamnée à s'absorber en elle-même, dans son rôle commercial ou de cabotage; elle doit procéder à la restauration de ses finances, à la meilleure extinction de ses dettes, au développement et de ses institutions particulières et de son bonheur de peuple; immense pays, territorialement plus grand que la France, la population lui manque : sa terre est montagneuse ou glacée; elle a acquis la Norvége, sol de fer et de matelots, et il faut la fondre sans nuances avec ce restant de la Suède comme indemnité de la Finlande, de la Poméranie, riches provinces qui servent de débouché maritime à la Russie et à la Prusse; les esprits sont tellement engourdis pour toutes choses, que la noblesse finlando-suédoise est devenue exclusivement russe de mœurs et de manières; la Finlande s'est séparée de la Suède sans espoir de retour, presque avec la joie de devenir russe, tandis que la fusion de la Norvége dans la Suède s'opère lentement, avec un esprit d'opposition hostile, tracassier, parce que le gouvernement suédois n'a ni la force ni la grandeur des destinées de la Russie.

A l'époque de la restauration du droit public européen, Charles XIII (le duc de Sudermanie), déjà vieilli et sans consistance, laissa tout le poids des affaires à Bernadotte. Le prince royal, dans l'immense tâche qu'il avait à remplir, déploya une dextérité incessante et une finesse toute méridionale; il n'avait plus à craindre cette noblesse naguère si fière et aujourd'hui corrompue, assouplie, qui adhérait au gouvernement du prince royal comme elle aurait adhéré à tout autre, sans amour, sans dévouement, parce qu'elle avait abdiqué son caractère chevaleresque depuis la chute de la maison de Gustave-Adolphe. Bernadotte n'eut pas à craindre de faire un peu de libéralisme à l'égard des paysans; cet ordre, dans l'État, n'est pas redoutable; sur ce vaste territoire, coupé de lacs et de montagnes, il n'y a nul moyen de se grouper, de se réunir, pour préparer une révolution; les paysans agrestes et rudes ne tuent pas leurs princes au milieu des flambeaux et de l'ivresse d'une nuit de carnaval. A ces laboureurs couverts de bure, durs comme le fer de leurs mines, le prince royal a concédé certains priviléges. Dans la diète, ils peuvent parler, prouver leurs griefs avec franchise et une sorte d'égalité vigoureuse pour réclamer contre l'impôt.

L'œuvre considérable du prince royal, ce fut l'entière fusion de la Norvége et de la Suède sous un système presque égal de diètes et de gouvernement. D'abord il se manifesta quelques résistances, les anciens souvenirs scandinaves se réveillèrent partout; mais comme la noblesse était abâtardie, comme le clergé protestant n'a rien de cette énergie, de cette grandeur qui se trouvent exclusivement parmi les évêques et les prêtres catholiques, les diètes à la fin s'assouplirent; la volonté du prince royal put se manifester sans contrôle; ce que voulut le roi, les diètes le sanctionnèrent, tandis que dans les rapports extérieurs, où se trouvent mêlés désormais les deux comtes de Lœvenhielm, la situation du cabinet de Stockholm devenait de jour en jour plus effacée, plus nulle, comme conséquence de sa révolution. Dans quelle question, en effet, la Suède a-t-elle joué un rôle actif dominant depuis 1815? Où a-t-elle exercé et repris sa prépondérance, si belle et si grande au XVIIe siècle? Toute sa diplomatie consiste actuellement à ménager, avec une habileté égale, l'Angleterre et la Russie, à ne blesser ni l'un ni l'autre de ces cabinets, afin d'en recevoir alternativement l'appui. A ce point de vue, les ambassades ne sont plus désormais que des postes de politesse et de convenance; je crois même qu'il n'y a pas chaque année une seule note diplomatique à échanger avec les grandes cours. C'est ce qu'immédiatement avait compris le comte Gustave de Lœvenhielm, nommé ambassadeur à Paris; homme aimable et de salon, il passait sa vie dans une société d'artistes, au milieu des plaisirs, des théâtres, tandis qu'à Vienne, le comte Charles-Frédéric se retirait, autant qu'il le pouvait, du mouvement actif de la politique.

Je me trompe néanmoins à l'égard du comte Charles : il y avait à Vienne une situation délicate pour un vieux et digne gentilhomme comme lui. Le roi Gustave IV, que la diète insurgée avait chassé du trône de Suède, glorieux patrimoine de famille, avait choisi Vienne et l'Allemagne pour la terre de son exil; esprit ardent, chevaleresque, on avait voulu le faire passer pour fou! Toutes les fois qu'un homme, par des sentiments exaltés, une âme de feu, un dévouement sans mesure, compromet un peu la quiétude molle et efféminée d'une société, généralement on dit qu'il est fou; celui qui vous dérange du sommeil de vos habitudes est toujours importun, et le roi de Suède détrôné paraissait ainsi, même aux yeux, je dirai presque des cabinets conservateurs. Avec une modestie pleine de traditions et de souvenirs, il avait pris le simple nom de colonel Gustafson (fils de Gustave), titre d'une respectueuse affection pour son père; car,

ainsi que dans toutes les révolutions, on contestait sa légitimité légale. Les partis ennemis ne se contentent pas de vous briser, ils vous déshonorent pour justifier leurs injustices. Le colonel Gustafson, dédaignant tout subside (grandes aumônes des cours), vivait pauvre avec quelques revenus personnels; vêtu de bure comme ses aïeux le grand Gustave et Charles XII, il paraissait en Suisse, sur les bords du Rhin, en voiture publique, mêlé à la foule curieuse et attentive de voir un roi pauvre et proscrit; sa conversation était vive, amèrement sardonique; véritable esprit du moyen âge, il voulait montrer aux rois combien était noble leur conduite et leur abandon en 1814! Son fils, qui avait pris du service en Autriche, vivait à Vienne sous le nom du prince de Wasa; ses goûts modestes cachaient le plus brillant courage.

Ce dut être donc un sujet de tristes méditations et de difficultés considérables pour un gentilhomme que cette place d'ambassadeur à Vienne, en face de ses vieux et légitimes souverains; mais, je le répète, la noblesse suédoise avait abdiqué ses dévouements du moyen âge; depuis le XVIIIe siècle, elle était devenue philosophe, besoigneuse : désormais nul esprit de corps, plus de dévouement national; et ce qu'on appelait le patriotisme n'était que le tiède amour pour une position politique; si bien que tout pouvait changer, couronne, institutions: pourvu que la place restât inhérente à l'homme, il avait du patriotisme, il servait bien, toujours et tout le monde.

La Suède d'ailleurs reconquérait en richesse maritime ce qu'elle avait perdu en gloire militaire, et c'était une compensation. Depuis 1814, ses navires de commerce, nolisés à bon compte, parcouraient toutes les mers. Par sa circonscription géographique, la Suède possédait, en y comprenant la Norvége, une étendue de côtes de plus de huit cents lieues, côtes couvertes d'îles, d'écueils visités chaque année par les tempêtes furieuses; et, sous l'aspect de ce ciel, en présence de ces ouragans déchaînés, se formaient des matelots vigoureux, intrépides, destinés à parcourir toutes les mers; enfants, au reste, de ces Scandinaves qui, dans le IXe siècle, avaient fait trembler les pays de France, d'Espagne et d'Italie même. Qui n'avait souvenir des Nortmans dans les chroniques de Charlemagne et de ses successeurs?

Ainsi, deux traditions historiques se reproduisaient à des temps divers pour la Suède, une des nations qui jetèrent le plus de gloire aux siècles passés. Quand Gustave-Adolphe menait ses braves enfants dans le cœur de l'Allemagne, au champ glorieux de Leipzig, c'étaient les Goths du Ve siècle, qui envahirent l'empire romain pour le retremper d'une nouvelle énergie; quand les marins de Norvége ou du golfe de Bothnie s'élançaient sur toutes les mers, pour la pêche de la baleine, ou le commerce du fer, du bois aux vieilles forêts, c'étaient encore les enfants des Normands du IXe siècle, qui sur de frêles barques venaient assiéger Rouen et Paris sous le pirate Roll, l'objet des chants de geste de toute la Normandie; tant il est vrai que les peuples ne changent pas: leur caractère est indélébile, car il résulte du sol, du climat, des glaciers à pic, ou des plaines éclairées et attiédies par un soleil éternel.

La navigation de la Suède, ou, pour parler le langage technique, le cabotage des neutres, avait pris un grand développement sous la régence du duc de Sudermanie, toujours en paix avec la république française, tandis que l'Europe s'était levée hostile, dans une grande coalition. Les Suédois, au moyen de leur pavillon respecté, transportèrent partout les marchandises et servirent d'intermédiaires, comme les Américains, pour charger les blés, les denrées coloniales, dont il y avait disette en France. Lorsque la paix fut rendue au monde, lorsque toutes les nations entrèrent dans une juste concurrence commerciale, les Suédois conservèrent encore une supériorité qui fait leur richesse; je veux parler du bon marché du fret (prix de location des navires). Comme les Grecs (Russes) et les Ragusais (Autrichiens), ils transportaient les marchandises à moitié prix des navires français ou anglais; on se l'explique par l'éducation si dure des populations du Nord, leur vie sobre, et surtout par cette immense faculté qu'a la Suède de produire du bois et du fer plus qu'il n'en faut pour construire toutes les flottes du monde. Cette application des esprits aux relations commerciales dut enlever tout caractère dessiné à la politique suédoise; on ne s'occupa plus qu'indirectement des questions de dynastie, et Bernadotte succéda au roi Charles XIII sans la moindre opposition, tandis que les enfants de la grande maison de Gustave étaient oubliés dans les armées autrichiennes et y conservaient un débris de la gloire de leurs ancêtres.

Les deux frères de Lœvenhielm continuèrent sous la nouvelle dynastie à servir ou à représenter leur pays. Le comte Charles, longtemps ambassadeur à Vienne, à Pétersbourg, fut nommé président du conseil de la guerre, à Stockholm, et entra en 1822 au conseil du roi. Membre des états comme seigneur, sorte de pairie suédoise, il vint à Paris, en 1825, assister au sacre du roi Charles X. Bernadotte le nomma ensuite gentilhomme de la chambre. On le voit, si les dynasties changent, les dignités de cour demeurent; le comte Charles cessa donc ainsi de faire partie des affaires actives. Il n'y eut

donc plus que le comte Gustave, qui continua sa mission diplomatique à Paris; esprit affable et poli, que nous connaissons tous. Le rôle qu'a toujours dignement accompli le comte Gustave est plutôt personnel que l'expression de l'importance politique de son gouvernement; la Suède n'a pas aujourd'hui une action assez considérable dans la diplomatie pour que sa légation, même aux mains d'un homme de valeur, compte à Paris parmi les grandes ambassades. Mais le comte Gustave de Lœvenhielm, par ses relations faciles, son obligeance extrême, sa parfaite tenue dans le monde et parmi ses collègues, a conquis un véritable ascendant; la sage mesure de son esprit lui a fait sa place. Le corps diplomatique se réunit à des époques particulières pour les compliments de nouvelle année, ou la fête du roi; dans ces sortes d'assemblées toutes d'usage, et qui n'ont rien d'officiel, on rédige quelques phrases que prononce le doyen des ambassadeurs. En 1830, surgit une circonstance très-grave pour le corps diplomatique; elle lui commanda une résolution forte, spontanée, décisive, à l'époque de l'insurrection de Paris, après les tristes ordonnances de juillet 1830. Le corps diplomatique était en effet fort embarrassé, fort inquiet de la situation : qu'allait-on faire, et quels étaient dans ces graves circonstances la conduite et les devoirs imposés au corps diplomatique?

Pour comprendre l'immensité de la question, il faut se reporter au temps, à l'agitation des esprits, à l'importance que toute délibération des représentants de l'Europe devait avoir sur l'action des pouvoirs publics en France. Toute démarche du corps diplomatique devait nécessairement retentir, soit dans les chambres, soit à l'hôtel de ville, parmi les différentes autorités constituées au hasard, et qui néanmoins examineraient profondément les résolutions de l'Europe en face de la révolution de Juillet. Le droit public européen a proclamé, depuis le XVIII[e] siècle, que les ambassadeurs ne sont pas les envoyés d'un pays à un autre pays, mais les envoyés d'un souverain auprès d'un autre souverain. D'où il résulte que si la mort ou un événement de guerre civile fait disparaître le prince auprès de qui les ambassadeurs sont accrédités, leurs pouvoirs cessent de plein droit. La conclusion de cet axiome diplomatique, appliqué à la crise de 1830, devait être : « que partout où le roi de France Charles X se trouvait, tant qu'un autre pouvoir n'était pas reconnu, les ambassadeurs devaient le suivre à Saint-Cloud, à Rambouillet, dans tous les lieux où se transporterait sa personne sacrée (1); » ainsi on l'avait résolu après les révolutions de Naples et d'Espagne en 1821 et 1822, et telle fut aussi la doctrine logique que soutint le comte de Lœvenhielm à Paris, en 1830, et ce sera peut-être le plus beau titre de sa vie. Le comte Gustave, seul des ambassadeurs, développa cette grande maxime de droit public dans le conseil qui fut tenu par les membres du corps diplomatique (l'ambassadeur de Naples seul l'en remercia). Ceci est d'autant plus remarquable, que le comte de Lœvenhielm représentait un roi qui n'avait rien, certes, de bien légitime dans la hiérarchie des souverains de l'Europe; mais ce roi était reconnu, il existait des traités, des conventions ratifiées, et Bernadotte était sous l'empire de la maxime absolue que je viens de poser. Un roi reconnu, quelle que soit son origine, est le roi légitime aux yeux de l'Europe sans exception.

J'ajouterai, pour être juste envers les autres membres du corps diplomatique, que l'opinion qui prévalut, celle de rester à Paris, quoique moins exactement conforme aux stricts principes du droit public, n'en était pas moins, au simple point de vue pratique, plus utile et meilleure. Il valait mieux, pour les représentants de l'Europe, assister aux événements terribles qui éclataient à Paris, les étudier à fond, en empêcher les conséquences désastreuses, préparer enfin un de ces moyens réparateurs qui pourraient empêcher la guerre ou l'anarchie. On conçoit très-bien que l'ambassadeur de Suède, expression d'un pays tout à fait en dehors de l'action turbulente de la France révolutionnaire, pût développer les maximes absolues du droit diplomatique; mais les représentants de l'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre et de l'Allemagne devaient empêcher avant toute chose l'explosion démocratique, les effets de la propagande qui menaçait d'agiter le monde. La résolution qu'ils prirent d'attendre et de rester à leur poste était dictée par la prudence et la sagesse. Une révolution a besoin d'être vue de près et de face, afin de la comprimer.

Néanmoins l'opinion du comte Gustave de Lœvenhielm, dans cette circonstance, n'en est pas moins un bel acte, une noble expression, il faut le dire hautement; elle le plaça dans une situation un peu embarrassée sous le nouveau gouvernement, et dont il se tira avec cet esprit tout français, tout gracieux, qui est le fond de son caractère. Les légitimistes lui firent un excellent accueil; il fut d'autant plus entouré dans leurs salons, qu'on s'éloignait davantage du comte Pozzo di Borgo, l'auteur le plus insistant de la proposition opposée, celle de rester à Paris, de voir et d'attendre les événements.

De là cette vie tout effacée en politique du comte Gustave de Lœvenhielm, et cet entraînement qui le

(1) Voir mon travail sur *l'Europe depuis l'avénement du roi Louis-Philippe.*

pousse vers les gens d'esprit, les artistes, relations qui ne permettent pas toujours une suffisante dignité de soi-même. Il y a peut-être un peu trop du vieux gentilhomme de Louis XV chez le comte de Lœvenhielm; sans doute on peut avoir de douces et bonnes relations avec des renommées théâtrales, admirer les talents, la supériorité de mademoiselle Mars; mais était-il dans la dignité d'un ambassadeur d'assister en personne, ou d'envoyer sa voiture armoriée aux funérailles d'une comédienne, quelque grande qu'elle fut (au moins les journaux annoncèrent cette déférence de l'ambassadeur)? Nous n'en sommes plus au temps où les gentilshommes vivaient familièrement avec les Champmeslé, les Contat ou les Sophie Arnould; il y a dans notre époque un respect sérieux de tous ses devoirs qui ne permet plus ces témoignages publics, même envers le plus beau talent de coulisses et de planches. Les mœurs sont plus sévères, les habitudes plus étudiées, chacun doit garder chastement la place dans laquelle la Providence l'a élevé, et le comte de Lœvenhielm a d'assez nobles facultés, des qualités assez distinguées pour ne pas sortir de la sphère sérieuse que commandent son grand âge et une carrière aussi dignement remplie.

X

LE COMTE LOUIS BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE.

La science du blason, l'étude des titres historiques, a toujours eu pour moi un grand charme; j'y lis la chronique personnelle de chaque race, le certificat de civisme de toute une famille; chaque pièce des émaux est un souvenir, chaque tenant une page d'histoire; vraiment toute irrégularité me heurte. Je vois dans les armes de Sainte-Aulaire : « de gueules à trois accouples de chien d'argent, posées en pal, les laisses ou liens d'asur, tournés en fasces. *Couronne de marquis.* » Or, comment le chef de cette race porte-t-il le titre de comte qui n'a jamais été dans sa famille et très-inférieur au premier? Ceci tient aux souvenirs de l'Empire : Napoléon avait dédaigné pour son aristocratie le titre de marquis, le plus antiquement militaire de la noblesse française; il l'avait omis, sans doute parce que Molière l'avait raillé. M. de Sainte-Aulaire fut fait comte comme M. le duc de Mortemart fut fait baron par l'Empereur; M. de Sainte-Aulaire a gardé son titre de l'empire, comme souvenir de sa première vie, de son administration préfectorale; son fils a repris le titre de sa famille. De sorte que le descendant est marquis, l'ascendant comte, contre les règles de la hiérarchie. J'explique ceci pour les vieux antiquaires, comme moi à préjugés et très-amoureux de la pureté du blason.

Le noble roi Charles X avait entouré sa personne, depuis sa plus tendre enfance, de gentilshommes loyaux, dévoués, sur lesquels il exerçait un prestige indicible. Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher ce roi si gracieux, si bon, savent le doux charme qu'il exerçait autour de lui, comte d'Artois, Monsieur et roi de France. Parmi ses amis fidèles, il en était un le plus chéri, le plus modeste de tous, le marquis de Rivière, qui portait le dévouement à un point d'exaltation extrême, chevaleresque. Officier aux gardes françaises, il avait suivi les princes dans l'émigration; compagnon de MM. de Polignac, il était assis à côté d'eux et de l'héroïque George Cadoudal (je ne sache pas de plus poétique caractère que George et ses Bretons). Devant l'ignoble police du Consulat, ce fut M. de Rivière qui couvrit de ses baisers le portrait du comte d'Artois, que le président Thuriot (le régicide que George appelait avec ostentation *tue-roi*) lui passa à l'audience, afin qu'il pût le reconnaître judiciairement. Sous la Restauration, le marquis de Rivière avait été successivement ambassadeur à Constantinople, capitaine des gardes, gouverneur du jeune duc de Bordeaux, poste si élevé, et qu'il remplit avec le même zèle, le même amour pour le roi Charles X qui le tutoyait, l'encourageait même dans ses petites mauvaises humeurs d'amis.

Or ce noble duc Charles de Rivière était à son lit de mort, et dans le testament scellé de ses armes, il fit un legs mémorable : « Je lègue ma croix de Saint-Louis au marquis Beaupoil de Sainte-Aulaire, comme souvenir de sa conduite envers moi et de l'immense service qu'il m'a rendu dans des temps difficiles. » Pour expliquer ce legs curieux, car le comte de Sainte-Aulaire, à cette époque, était dans l'opposition du centre gauche, séparé de la cour, beau-père de M. Decazes, que Charles X n'aimait pas, il faut remonter aux jours difficiles, comme le disait le duc de Rivière, qui n'avait jamais oublié George et les Bretons, ses vrais amis; les faits justifiaient ce gage de haute estime, que le roi ratifia sur-le-champ en nommant le marquis de Sainte-Aulaire au grade dans l'ordre de Saint-Louis dont le duc de Rivière lui léguait les insignes. Le service rendu par M. de Sainte-Aulaire au duc de Rivière remontait à l'époque où le jeune officier aux gardes françaises, aide de camp de M. le comte d'Artois, avait été proscrit, condamné à la peine

de mort. M. de Sainte-Aulaire, jeune homme aussi, sans lien de parenté, sans connaissance personnelle de M. de Rivière, s'était offert en otage de la parole d'honneur de l'imprudent officier compris dans la conspiration de George et de Pichegru, et dont la peine était successivement commuée. Cet acte de chevalerie n'avait pas été oublié dans le cœur généreux du duc de Rivière; la noblesse avait des vertus et des qualités dont la trace se perd chaque jour!

Le comte Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire avait pour père le marquis Beaupoil de Sainte-Aulaire, reçu page du roi en 1771, et qui avait servi dans la maison militaire. Sa mère était Égidie-Louise-Marie de Rancounet de Noyan. Les Beaupoil venaient d'antique race périgourdine dans les vieilles chroniques; ils devaient leur nom à leur chevelure noire dans le temps des tournois et des grands coups d'épée, et à leur barbe fournie. Ceux qui s'occupent encore du nobiliaire de France et de l'histoire des blasons, science si attrayante, savent que la maison Beaupoil de Sainte-Aulaire appartenait au baronnage limousin : Guienne, Languedoc, Périgord, Provence, vieilles terres qui avaient gardé avec le plus de chasteté leur nobiliaire du moyen âge. Les familles n'étaient pas riches, les fiefs divisés en Périgord et en Saintonge; mais leurs noms se mêlaient soit à la conquête anglaise, soit à l'époque de délivrance qui fit passer toutes ces races sous la domination de nos rois.

Comme toute cette bonne noblesse, les Sainte-Aulaire se vouèrent à la vie de soldat; un gentilhomme devait tout ce qu'il avait d'existence au roi et à la patrie. Sous Louis XIV, qui versa sur tant de champs de bataille le plus beau sang de la noblesse, trois Sainte-Aulaire furent tués dans une seule journée de gloire; sous la Régence, nous retrouvons un Sainte-Aulaire très-rattaché au vieux parti du testament de Louis XIV, le courtisan assidu et un peu le poëte de cette duchesse du Maine, femme si active, si aimable, qui réunissait dans le jardin féerique de Sceaux les parlementaires mécontents, les gentilshommes soulevés contre le régent. On y faisait de l'esprit et des complots, des tragédies et des protestations, des madrigaux et des manifestes, des rébus et des arrêts. Le marquis de Sainte-Aulaire, à plus de quatre-vingts ans, s'était fait le chevalier de la duchesse du Maine, et lui adressait des vers d'une galanterie raffinée :

> La divinité qui s'amuse
> A me deviner mon secret,
> Si j'étais Apollon ne serait point ma muse :
> Elle serait Téthys, et le jour finirait (1).

(1) Voir mon travail sur *Philippe d'Orléans, régent de France.*

La spirituelle duchesse du Maine recevait ces galanteries du vieux gentilhomme, « très-embarrassé, disait-elle, si elle l'avait pris au mot ; » mais, à ce moment décisif, elle préparait, avec une ardeur indicible, ses projets contre le régent; elle avait besoin des parlementaires, de la noblesse et des poëtes ; la conjuration du jardin de Sceaux échoua. Cette société fut exilée, dispersée : les Sainte-Aulaire revinrent dans le Limousin.

Le père du comte actuel, le marquis Joseph Beaupoil de Sainte-Aulaire avait été dans les pages du roi à quatorze ans et aux camps à dix-huit. De son mariage avec mademoiselle de Rancounet de Noyan naquit, en 1779, Louis de Sainte-Aulaire dont la carrière politique va surtout nous occuper. Nous marchons vite aux temps difficiles : la révolution éclate, le marquis de Sainte-Aulaire, le père, émigre et suit les princes dans l'exil. M. de Noyan, très-prononcé dans le sens royaliste, se lie à la conspiration de la Rouarie : ainsi, par tous les points, le nom de Sainte-Aulaire est exposé à la persécution. Toutefois la courageuse mère reste à Paris; elle ne quitte pas la France aux plus mauvais jours; elle agit, remue toute cette fange de comités : oui, il y avait autant de boue que de sang dans toutes ces existences qu'on prend à plaisir aujourd'hui de réhabiliter. « Ce fut la faute des victimes si elles furent volées et si l'échafaud se dressa hideux devant elles; les loyaux, les grands, ce furent les bourreaux ! » Mon Dieu ! où tout cela nous mènera-t-il? Consultez les derniers débris de ces époques, ceux qui survivent encore à cette existence de prisons, de luttes, de terribles jugements! que vous disent-ils? C'est que les louis d'or ouvraient les cachots; c'est que les proconsuls, les comités, se gorgeaient de pillage aussi bien que de sang! Ces moyens, madame de Sainte-Aulaire les employa avec une force d'âme au delà de tout éloge ; elle ne recula devant rien; elle obtint, par toutes les voies, des sursis, des renvois de juges, des soustractions de papiers : à ces hommes si purs, à ces républicains austères, elle donna à pleines mains, depuis le geôlier jusqu'aux commissaires de la Convention; ainsi fut passée l'époque de la terreur. Pendant ces jours désolés, on voyait un jeune homme de treize à quatorze ans quitter une maison modeste, à l'extrémité de la rue Vaugirard, et se rendre à pied à la prison de Piepus, faubourg Saint-Antoine, ou bien à la Force, et là porter les plus tendres soins à sa famille ; il fallait s'enquérir des nouvelles, solliciter des sursis, intriguer plus qu'à la cour de Louis XV, baiser les pieds à de hideux favoris des comités, à des Richelieus d'échoppe. Dans cette vie d'épreuves et d'émotions, le jeune Sainte-Aulaire dut prendre un caractère grave comme

les circonstances, sérieux comme les événements.

Quand les mauvais jours furent un peu passés, le jeune Sainte-Aulaire regarda autour de lui : la fortune de ses ancêtres était perdue, compromise ou séquestrée; toutes les carrières interdites aux ci-devant nobles; le jeune homme vit donc qu'il fallait travailler, s'instruire sérieusement. Dans le concours ouvert par la révolution française à toutes les ambitions plus ou moins légitimes, il fallait acquérir la science, apporter sa quotité d'esprit et d'intelligence à son pays. Comme tous dans ce terrible niveau d'égalité, il fit donc d'assez fortes études en mathématiques pour être admis à l'institution préparatoire des ponts et chaussées qui précéda l'École polytechnique. Il en sortit avec toute l'instruction d'un ingénieur; si bien que lors de l'expédition d'Égypte, il eut désir de prendre part à cette aventureuse campagne, dans laquelle tant de jeunes hommes voulurent unir leurs destinées à celle du général Bonaparte; mais le devoir qu'il s'était imposé envers sa mère, le besoin de rétablir les débris d'une fortune dispersée, le retinrent à Paris, en Bretagne et en Normandie. Ce fut à ce temps qu'il fit un des plus brillants mariages de France : le jeune Sainte-Aulaire épousa mademoiselle de Seiglières de Soyecourt, fille de Guillelmine de Nassau-Saarbruck et nièce de la duchesse de Brunswick-Lunebourg. Les Soyecourt, d'une vieille noblesse qui se rattachait aux grands tournois, s'étaient unis à une maison princière. Dans cette alternative de persécution et de calme, M. de Sainte-Aulaire se retira à la campagne en Picardie pour rétablir sa fortune de famille accablée de dettes, mal administrée ou litigieuse : jamais il n'en serait venu à ses fins sans le concours de M. Roy, alors avocat à Paris et l'un des hommes d'affaires les plus habiles de ce temps. C'est ainsi que se passa l'époque du Consulat, le commencement de l'Empire. Il fallait alors se rattacher à quelque chose dans la marche immense des faits!

Il y a une circonstance qui se produit dans l'histoire de toutes les fidélités aux dynasties : les pères demeurent inébranlables au milieu de toutes les ruines; leur vieille loyauté se complaît à suivre le système qui a fait le bonheur et je dirai aussi l'honneur de leur vie : qui pourrait s'en plaindre? Les vieux chênes bravent les tempêtes et résistent à tous les vents; mais les vieillards ne veulent pas, ne peuvent pas empêcher leurs fils de suivre une direction plus jeune, mieux en rapport avec leur intérêt et leur ambition. Si donc le marquis de Sainte-Aulaire restait fidèle à ses convictions, à ses princes, son fils, élève de l'École polytechnique, pouvait, devait s'associer au gouvernement nouveau, gouvernement, au reste, qui comblait de bienfaits l'ancienne noblesse ralliée et laissait en dehors de lui-même peu de chance à la résistance d'opinion.

A ce moment où l'on formait une cour avec les débris de l'ancienne aristocratie, le nom de Sainte-Aulaire n'échappa point à l'empereur Napoléon; et, sans le désirer, peut-être même avec quelque répugnance, le jeune marquis fut nommé chambellan, poste de politesse et de cérémonie dans le palais. Je me suis souvent amusé à parcourir un petit livre, rare aujourd'hui, que l'on trouve dans quelques bibliothèques privilégiées; c'est la hiérarchie et l'ordre du palais impérial dressés avec un soin extrême par je ne sais quels grands maîtres des cérémonies. Jamais Louis XIV, dans toute sa splendeur, n'avait multiplié avec autant de soin les étiquettes, les dignités, les charges purement honorifiques du palais, depuis le grand maréchal et la connétablie jusqu'au dernier degré de l'écurie et de la valetaille; tout cela était réglé, compassé; les pas étaient marqués, les salutations indiquées; c'était merveille de voir Cambacérès, Regnault de Saint-Jean d'Angely, parvenus de la veille, s'entourer de tous les souvenirs de la gentilhommerie que la Révolution avait brisés avec ce qu'ils appelaient les abus. Le titre de chambellan était de tradition germanique et de haute féodalité; introducteurs dans le palais, hauts commissaires de l'étiquette, ils accompagnaient les rois d'un jour, les princesses de fortune; témoin le marquis d'Aligre! le représentant d'un vieux nom parlementaire obligé de porter les petits souliers de Caroline Bonaparte dans ses poches!

Aussi pour M. de Sainte-Aulaire le titre de chambellan ne put et ne dut être qu'un passage; il demanda bientôt à l'empereur de servir dans l'administration, et il fut nommé préfet de la Meuse, département alors presque au centre de la France, dans les larges frontières de l'Empire. Les fonctions de préfet se résumaient à cette époque dans la conscription et l'impôt; la levée nombreuse des conscrits était le premier devoir : fournir de la chair à canon, comme le disait madame de Staël dans son style amer et sanglant, c'était le premier devoir envers S. M. l'empereur et roi; avec les conscrits, l'impôt levé durement; puis venait le soin des administrés, et quelques-uns des préfets de l'Empire furent à ce point de vue très-supérieurs. M. de Sainte-Aulaire sut unir les devoirs rigoureux imposés à la situation aux formes polies de l'homme du monde. Il est une remarque déjà faite : sous Napoléon, il y avait deux sortes de préfets : ceux qui venaient de la République et de la Convention même, sans politesse, sans indulgence, faisant leur devoir avec la rudesse du temps des proconsuls;

ceux qui venaient de l'ancienne aristocratie, tels que MM. de Sainte-Aulaire, Saint-Aignan, de Barante, et ceux-là, en faisant aussi leur devoir, y apportaient les ménagements qui pouvaient les adoucir.

Nommé préfet de la Meuse par l'empereur en 1812, M. de Sainte-Aulaire y resta jusqu'à la Restauration, qui le fit passer à la Haute-Garonne, un peu le pays de la famille Beaupoil du Limousin. Lorsque les Cent-Jours éclatèrent, M. de Sainte-Aulaire, très-prononcé pour les Bourbons, évita néanmoins la guerre civile, par la modération de ses actes, tout en envoyant sa démission, fondée sur le serment qu'il avait prêté à Louis XVIII. Dans la réaction royaliste de 1815, M. de Sainte-Aulaire ne reprit pas sa préfecture, le parti triomphant l'accusait d'équivoque et de tiédeur dans la dernière lutte; alors il fut élu à la chambre de 1815, et se plaça immédiatement sur le banc de la résistance qui appuyait la politique modérée de M. Decazes, bien décidé à empêcher les folies et les excès des réactions : tel est le caractère d'indulgence de ceux qui ont beaucoup souffert. M. de Sainte-Aulaire avait vu le Midi si profondément agité, il avait assisté à quelques-unes de ces scènes sanglantes du mois de juin 1815, dont le parti royaliste eut à s'accuser; et ces scènes, il les avait hautement blâmées. De son côté, le parti royaliste ne lui pardonnait pas les expressions tempérantes et modérées de sa proclamation de préfet au retour de Napoléon, et bien qu'il fût par sa famille et ses antécédents un des membres de l'aristocratie du Midi, ou le classa déjà parmi les nobles libéraux ; j'ai presque dit parmi les révolutionnaires.

Je rappelle que M. de Sainte-Aulaire avait épousé en premières noces mademoiselle de Seiglières de Soyecourt, la noble fille d'un gentilhomme de grande naissance, qui, comme dans les jours de l'ancienne chevalerie, avait gagné le cœur d'une princesse et l'avait épousée; mademoiselle de Soyecourt mourut ne laissant qu'une fille (la duchesse Decazes actuelle), et M. de Sainte-Aulaire épousa en secondes noces mademoiselle de Grimoard de Beauvoir du Roure-Brison, également d'une bonne famille. M. de Sainte-Aulaire devait donc naturellement prendre sa place dans la haute aristocratie. Son père n'était-il pas l'ancien page du roi Louis XV, que Louis XVIII élevait à la pairie comme un bon et fidèle serviteur? Autour de lui tout était royaliste ou émigré ; ses oncles, les Sainte-Aulaire, les Noyan, Bretons ardents, avaient pris part à tous les complots contre la révolution française; mais la tempérance naturelle de son esprit, la nature fatale des événements auxquels il avait assisté, son antipathie pour tous les excès, le firent constamment asseoir sur les bancs de la résistance dans la chambre de 1815, et de là les premières liaisons de M. de Sainte-Aulaire avec M. Decazes.

L'ordonnance du 5 septembre ayant ramené l'âge de quarante ans pour la députation, M. de Sainte-Aulaire, qui n'en avait que trente-neuf, ne se mit pas sur les rangs; il ne fut nommé qu'aux élections de 1818 sous l'influence ministérielle; il se montra esprit gouvernemental, très-apprécié par Louis XVIII, qui voulut lui-même préparer le mariage de sa fille, et la désigna pour son ministre favori, le comte Decazes, alors ministre de l'intérieur. Mademoiselle de Sainte-Aulaire, je le répète, était issue du premier mariage, de mademoiselle de Soyecourt, et par conséquent héritière d'une grande fortune et d'une origine plus grande encore. Dès ce moment, M. de Sainte-Aulaire se plaça politiquement dans le système de M. Decazes, sur la lisière du centre gauche, où il siégea avec constance; s'il ne prit pas souvent la parole dans la chambre, il exerça une certaine influence par la modération de son caractère et la politesse de ses rapports. Dans une circonstance solennelle pourtant, lorsque M. Clausel de Coussergues, honnête homme certes, mais ardent de convictions comme tout le parti royaliste, vint formuler contre M. Decazes l'accusation d'être l'auteur ou le complice de l'horrible attentat commis contre le duc de Berry, M. de Sainte-Aulaire, à la tribune, lui dit avec courage : « Monsieur, vous êtes un calomniateur. »

A cette époque d'ardente action royaliste, M. de Sainte-Aulaire fut donc en butte à tous les traits d'une opinion puissante, honorable et soulevée; il n'était point un homme de lutte et de combats journaliers, et pour passer un temps d'épreuve, il se consacra aux lettres, tradition de sa famille. Dans toutes les époques de sa vie, il avait toujours eu un goût passionné pour l'histoire. On était alors à cette époque si brillante de sciences, de travaux, de belles et grandes œuvres (de 1822 à 1829), sous l'action de l'ordre, de la paix, de la légitimité. MM. Guizot, de Barante, Villemain, Chateaubriand, consacraient toute leur intelligence au service des lettres. M. de Sainte-Aulaire paya son tribut à la muse de la patrie en publiant l'*Histoire de la Fronde*, si piquante d'anecdotes, d'un indicible attrait de récits, résumé de longues lectures : un gentilhomme se faisait le chroniqueur, avec un charme indicible, de ceux que ses pères avaient connus, des événements auxquels ils s'étaient mêlés; seulement, comme l'époque dans laquelle leur fils écrivait était essentiellement parlementaire, il fit trop dominer l'esprit du parlement dans son

livre (1). Il est impossible de détacher une œuvre du temps où elle a été écrite, et l'on voit trop que ce livre s'achevait tandis qu'à la chambre M. de Sainte-Aulaire continuait, comme député du Gard, cette opposition du centre gauche, à qui alors, à tort ou à raison, était l'avenir politique.

Au commencement du ministère de M. de Martignac, le comte de Sainte-Aulaire succéda à la pairie de son père; il garda néanmoins le titre de comte par une sorte de souvenir de l'Empire, qu'il était alors vulgaire de renier. Peut-être aussi était-ce affectation taquine de libéralisme; la Restauration penchait trop d'un côté pour qu'on ne fût pas tenté d'aller de l'autre. Ce siége, dans la chambre des pairs, convenait mieux à l'esprit, aux études du comte de Sainte-Aulaire. Il avait les manières trop exquises, certaines formes de conversation trop recherchées pour jamais conquérir cette puissance de tribune démocratique qui tient spécialement aux hommes d'audace et de paroles hardies. La tempérance de la chambre des pairs allait à ses habitudes et à son caractère; il y prit sa place naturelle avec ce double caractère de conservation et de progrès, alors la tendance de la pairie, ou, pour parler plus exactement, celle du parti qui la dirigeait sous M. Pasquier et le duc de Broglie.

J'ai dit par quelles causes et par quelle faute politique tomba la Restauration; M. de Sainte-Aulaire n'avait ni provoqué ni désiré cet ébranlement soudain de la société tout entière; il savait tout ce que le principe de la légitimité largement développé, sagement entendu, pouvait produire de grandeur et de liberté pour un pays. C'est pour cela même qu'il l'avait appuyé et aimé de toutes ses forces, comme toute l'école politique de 1814 et de la charte, MM. Royer-Collard, Guizot, Pasquier et Louis XVIII lui-même. Cette Restauration ne tombait-elle pas par sa faute, et pour avoir méconnu les conseils de ses vrais amis? Alors, que restait-il à faire à tous les esprits sages, à tous les hommes qui ne voulaient pas la ruine de la patrie? Évidemment entourer le nouveau principe d'ordre monarchique que relevait une autre branche de la maison de Bourbon. Il ne blâma pas ceux de ses amis, de ses parents, qui restèrent fidèles à la cause tombée; ils avaient de religieux devoirs à remplir, et la croyance est si respectable, même envers les institutions humaines! Mais M. de Sainte-Aulaire, qui ne devait aucune reconnaissance particulière à la branche aînée des Bourbons, spécialement à Charles X, ne put mettre en balance la France avec elle; il prêta donc serment à la nouvelle dynastie, sans arrière-pensée, avec la loyauté qui doit présider à cet acte malheureusement trop méconnu.

Quelles que soient les déclamations que tous les partis jettent à l'aristocratie, il est certaines fonctions dans l'État qui ne peuvent être remplies que par elle, et c'est ce que M. de Talleyrand savait bien comprendre, même à l'époque révolutionnaire. Le corps diplomatique a besoin de l'éclat de certains noms propres; il lui faut de grands services ou une haute naissance, parce que l'on s'associt ainsi plus à l'aise dans les conseils de l'Europe. Au congrès de Vienne, M. de Talleyrand releva la France conquise, par l'invocation de deux noms propres, Bourbon et Périgord. Après la révolution de juillet, cette nécessité de choix aristocratiques se fit sentir, comme toujours, dans les ambassades; le corps diplomatique de la Restauration s'était retiré des affaires, il fallut trouver parmi les gentilshommes ralliés des illustrations qui pussent s'asseoir à côté de ce que l'Europe avait de plus considérable, et en même temps dont les opinions fussent un gage donné aux intérêts nouveaux. Ce fut là le travail du comte Molé, qu'il accomplit avec autant de zèle que de mesure. M. de Sainte-Aulaire fut désigné pour l'ambassade de Rome, alors et toujours fort importante. M. de Sainte-Aulaire était une âme probe, un homme bien élevé, un esprit d'élite qui devait représenter dignement la France auprès du saint-père; non point cette France impie, turbulente, révolutionnaire, qui volait ou saccageait les églises; ni cette partie de la société systématiquement hostile au clergé; mais la France de saint Louis, de Louis XIV, telle que le roi Louis-Philippe la voulait dans ses pensées d'avenir, telle que la souhaitait surtout la reine Marie-Amélie, si pieuse de souvenirs, si tendre d'affections envers le saint-siége.

Pour comprendre toute la difficulté de la mission du comte de Sainte-Aulaire, il faut d'abord se faire une juste idée de l'esprit de l'Italie qu'entraînait le carbonarisme, et menacée d'une immédiate occupation par l'Autriche, très-décidée à comprimer tout mouvement révolutionnaire. Autant vaudrait nier la lumière que de ne point reconnaître l'effervescence que les journées de juillet avaient produites au sein du parti agitateur, spécialement en Italie; notre révolution avait laissé une impression vive, de nature à jeter tôt ou tard les peuples dans quelque entreprise folle et téméraire. La France était si voisine de l'Italie, les communications si aisées, les idées sillonnaient les airs comme par un télégraphe électrique! Cette situation des esprits, la propagande le savait bien,

(1) On me reprochera peut-être à moi-même d'avoir trop été le partisan de Mazarin et trop dessiné contre l'esprit parlementaire dans mon travail sur *Richelieu et Mazarin*.

elle voulait s'appuyer sur elle pour briser les différentes souverainetés de l'Italie, au moyen de l'ancien carbonarisme, vaste foyer d'unité qui s'étendait depuis la Calabre et Naples jusqu'aux Alpes helvétiques. Le centre de ce foyer était toujours les légations romaines, Bologne, Ferrare, Ancône: toutes ces cités turbulentes avaient les yeux fixés sur la France, et si un ambassadeur avait voulu prêter la main à toutes ces folies de partis, l'Italie se serait soulevée, pour retomber ensuite sous le joug autrichien après son sang et ses trésors répandus.

C'était donc une garantie donnée à la paix du monde que ce premier choix d'ambassadeurs tels que MM. de Sainte-Aulaire et de Barante, l'un à Rome, l'autre à Turin, foyers de l'agitation carbonariste, car le plus grand danger de ces émeutes, ce n'étaient pas la guerre civile, le sang répandu, les gouvernements renversés; le plus grand danger, c'était l'intervention autrichienne. De tous les points on avait la certitude qu'au moindre mouvement sérieux dans le Milanais, même dans les légations, elles seraient occupées en vertu du droit de légitime défense naturelle. Un gouvernement attaqué dans son principe se défend par tous les moyens; quoi de plus rationnel?

Cette alternative très-dangereuse, la France devait l'éviter; elle ne pouvait pas subir l'occupation absolue de l'Italie par l'Autriche, sans une guerre; elle ne pouvait pas comprimer l'esprit de licence, sans heurter les opinions de juillet. Il est facile donc de comprendre tout l'embarras de la situation diplomatique. Le carbonarisme sonnait la révolte; la révolte appelait l'occupation autrichienne, et l'occupation, la guerre; alternative d'autant plus dangereuse à cette époque, que les affaires à Paris étaient aux mains de cet étourdi de M. Laffitte, esprit si légèrement téméraire, entouré, dominé par le général en chef de la propagande, M. de la Fayette, siégeant comme un vieil enthousiaste au milieu de la jeune Italie. Heureusement que pour détourner ces dangers, à côté des dépêches niaises ou déclamatoires de M. Laffitte, il y avait la correspondance personnelle du roi Louis-Philippe, qui dirigeait avec une supériorité admirable les affaires avec Rome. Le saint-père n'était pas seulement en effet un souverain politique de l'Italie, c'était le chef du catholicisme, et comme tel, il fallait, on devait le ménager. Il pouvait intervenir dans le désordre des idées, jeter la modération parmi le clergé français, et comme partout la question devenait religieuse, la plus grande action diplomatique devait s'accomplir avec le saint-père. Auprès de lui, il fallait éviter les conseils extrêmes, et le porter enfin à cette politique tempérée, qui pouvait seule sauver l'Italie. Toute la diplomatie du roi Louis-Philippe se résuma dans ces trois principes: point de propagande, point d'occupation autrichienne, conseiller au pape une meilleure administration provinciale et des concessions laïques, qui pouvaient apaiser les légations.

Grégoire XVI portait la plus vive affection à M. de Sainte-Aulaire; le patient et spirituel pontife le savait pieux, croyant; il appelait la reine Marie-Amélie une sainte; et cependant telle était la marche des événements qu'une grande crise allait s'accomplir, capable de briser les rapports de Rome avec la France, sous le ministère de M. Casimir Périer, qu'on disait cependant une tête à pensées gouvernementales. Lorsque les Autrichiens menaçaient d'occuper les légations, M. de Sainte-Aulaire fut chargé de pressentir le saint-père sur cette question: « La France ne devant pas souffrir que les troupes autrichiennes demeurent dans les légations, il pourrait arriver qu'on eût besoin d'occuper à son tour Ancône et même Civita-Vecchia, et en cette hypothèse aurait-on l'assentiment du saint-père? » Grégoire XVI, avec la patience et la résignation habituelles aux souverains pontifes, répondit en italien, avec un sourire ineffable: « Les papes sont habitués depuis longtemps à courber la tête sous la violence. » Paroles écrites par M. de Sainte-Aulaire à M. Casimir Périer. Or, qui le croirait? Cet esprit à vue courte, à travers les intentions les plus droites, aperçut dans ces paroles résignées du pape une sorte d'assentiment donné d'avance à l'occupation d'Ancône, et dans cette pensée la fameuse expédition fut préparée. Elle se fit d'une manière si abrupte, si en dehors de la mission même du général Cubières, que M. de Sainte-Aulaire n'en fut pas prévenu, ou s'il le fut, tout alors était accompli; il négociait encore avec le saint-père, lorsque le secrétaire d'État Bernetti reçut les premières dépêches d'Ancône. Tout y avait été si violent! la ville prise d'assaut, les portes ouvertes à coups de hache, les autorités pontificales captives ou expulsées; les soldats français sous un chef ardent, révolutionnaire, le colonel Combes, menaçaient de déployer le drapeau tricolore!

En lisant ces dépêches, l'indignation était visible sur la physionomie du cardinal Bernetti, qui s'écria: « Depuis les Sarrasins, on n'a rien vu de pareil. » M. de Sainte-Aulaire protesta de son ignorance: rien de semblable en effet ne lui avait été écrit; il négociait de bonne foi! Dans cette situation, on avait tout à redouter: la guerre immédiate avec l'Autriche; ses troupes augmentaient incessamment; bientôt elles pourraient envelopper le tout

petit corps expéditionnaire qui serait forcé de capituler. Très-préoccupé, irrité même de cette situation, M. de Sainte-Aulaire envoya son fils en toute hâte à Paris, pour exposer ses justes alarmes à M. Périer. « Le pape allait se jeter dans les bras des Autrichiens, s'il n'y avait pas une satisfaction immédiate; toute influence était perdue. » Il est à remarquer que cette tête un peu étroite de M. Périer manifesta le plus grand étonnement sur ce que le pape s'était blessé de l'occupation d'Ancône; il n'avait pas compris les mots sublimes et résignés de Grégoire XVI; il n'avait pas deviné qu'en baissant la tête, le pape protestait.

Le roi Louis-Philippe, qui seul savait ce qu'avait de compromettant la situation actuelle des troupes dans Ancône, et qui ne voulait pas sacrifier la paix générale à un caprice de ministre on de chambre, donna des ordres à M. de Sainte-Aulaire pour s'entendre avec le saint-père, sur un accident regrettable, et ce devoir, l'ambassadeur l'accomplit avec la plus grande déférence pour l'autorité pontificale. Le colonel Combes fut rappelé; le petit corps qui était arrivé avec des principes révolutionnaires fut bientôt si assoupli, si discipliné, qu'il servit le gouvernement du saint-père avec la même fidélité que son drapeau; ces troupes, naguère une menace, devinrent alors des auxiliaires: au lieu de la propagande, les États romains subirent la répression; et cet excellent système eut pour résultat non-seulement de nous attirer de nouveau la bienveillance du saint-père, mais encore d'empêcher l'occupation indéfinie des légations par l'Autriche. Jamais aucun ambassadeur n'avait montré autant de déférence pour Grégoire XVI que M. de Sainte-Aulaire; il parvint à renouer tous les vieux liens de la France et de Rome, à attirer sur nous les pieuses bénédictions que le saint-père nous envoie, comme aux fils aînés de l'Église. Les questions qui touchent à l'Italie et à Rome spécialement sont toujours très-difficiles, parce qu'elles se lient à des intérêts divers et hostiles : la propagande française pousse à la révolution, et la révolution à l'ascendant autrichien; si bien que le jour où il sera constaté que nous sommes les loyaux et sincères amis des gouvernements de Naples, de Rome et de Turin, l'influence de l'Autriche sera perdue; elle ne grandit que par les imprudences et les menaces de notre presse. Les journaux ne sont-ils pas les plus grands ennemis de l'influence et de l'honneur de notre pays?

Les choses étaient arrivées à ce point que l'ambassade de Rome ne présentait plus aucune de ces graves difficultés qui appellent la présence nécessaire d'un négociateur de premier rang. Le pape avait consenti à tout ce que voulait la France; mais il avait demandé une loyale parole à M. de Sainte-Aulaire de ne point quitter Rome avant qu'il eût terminé dans toutes ses conséquences les affaires d'Ancône, et M. de Sainte-Aulaire s'y était engagé. Dans un voyage à Paris, le roi avait fait pressentir à M. l'ambassadeur qu'il aurait besoin de ses services à Vienne. C'était un poste, certes, très-élevé qu'une mission auprès de M. de Metternich; mais la parole d'un gentilhomme étant sacrée, M. de Sainte-Aulaire refusa jusqu'à ce que le pape l'eût dégagé lui-même de cette parole, et c'est à cette occasion qu'il reçut du saint-père la lettre autographe dont voici la traduction :

« Monsieur le comte,

« Ce n'est pas sans déplaisir que nous avons appris par votre lettre du 31 janvier que vous avez reçu une autre mission. Nous nous rappelons avec reconnaissance la parole que vous nous avez donnée de ne jamais vous éloigner de nous, tant que cela dépendra de votre volonté; mais nous savons aussi le devoir d'obéir aux ordres de son souverain. Nous sommes donc très-loin de désapprouver votre mission de Vienne, quoique nous vous voyions avec chagrin vous éloigner de Rome. Dans quelque lieu que vous soyez, nous n'oublierons jamais la loyauté, l'honneur et l'esprit de concorde avec lesquels vous avez accompli votre mission auprès de nous, et nous conserverons le souvenir éternel de votre attachement filial. Que la bénédiction apostolique que nous appliquons avec une affection paternelle à vous et à votre famille, vous accompagne partout où vous serez, et qu'elle vous donne la félicité que nous vous souhaitons de tout notre cœur!

« P. P. GRÉGOIRE XVI (1). »

(1) Lettre autographe :

Signor conte. — Non senza dispiacere abbiamo appreso dalla di lei lettera del 31 gennaio avere ricevuto altra destinazione. Rammentiamo con riconoscenza le assicurazioni da lei dateci più volte di non voler mai, per quanto potesse da lei dipendere, allontanarsi da noi; ma conosciamo eziandio il dovere che le corre di obbedire agli ordini del suo sovrano. — Siamo quindi ben lontani dal disapprovare in lei l'accettazione della missione a Vienna. — Sebbene desideremmo vivamente di non vederla allontanata da Roma.

In qualunque luogo però ella sia, non dimenticheremo giammai la lealtà, l'onoratezza, lo spirito di concordia con che ella ha adempito la sua missione presso di noi, e conserveremo sempre grata rimembranza del filiale attaccamento da lei dimostratoci.

La benedizione apostolica che con paterno affetto ora compartiamo a lei, ed alla sua famiglia, l'accompagni ovunque ella si troverà e le sia caparra di quella piena felicità che di tutto cuore le desideriamo.

Roma, dal Vaticano, li 9 febbraio 1833.

GREGORIO P. P. XVI.

Cette lettre parut suffisante à M. de Sainte-Aulaire pour autoriser son acceptation de l'ambassade à Vienne qui, sous plus d'un rapport, n'était que la continuation de celle de Rome. M. de Sainte-Aulaire devait être bien placé à Vienne, où l'aristocratie joue un si grand rôle à tous les temps : sa naissance, ses bonnes manières, sa parfaite éducation devaient lui faire ouvrir les salons de la haute société, un des moyens de grande information devant lequel avait échoué le maréchal Maison dans son ambassade un peu éperonnée. Le cabinet de Vienne est fort silencieux de sa nature; officiellement il ne dit rien, laisse peu transpirer de ses résolutions, et tout ce qu'on peut apprendre vient des apartés dans cette vie d'homme du monde, qui n'appartient pas à tous. L'aristocratie européenne est une grande famille qui a ses secrets, ses formes, ses priviléges qu'elle ne communique pas indistinctement. Quand M. de Sainte-Aulaire vint à Vienne, les affaires d'Italie étaient presque terminées; l'Autriche avait reconnu l'esprit de bonne tenue, de conservation, qui dirigeait le cabinet français, et dès lors on put concevoir l'espérance qu'une alliance plus étroite pourrait unir les deux gouvernements.

Cette pensée n'était pas de M. de Sainte-Aulaire; elle avait souri à M. Thiers, le vieillard politique qui, en vertu de l'idée de 1810, rêvait en 1837 de Marie-Louise et de M. de Narbonne; il avait mis une grande importance à un mariage de famille. Les ducs d'Orléans et de Nemours étaient tous deux à Vienne, où ils avaient plu singulièrement par leur esprit, leur tenue et leur éducation. Ce voyage à travers l'Allemagne avait contribué à corriger les idées et les formes de M. le duc d'Orléans un peu gâtées en 1830. Au milieu des fêtes à Vienne, M. de Sainte-Aulaire eut le bonheur de voir la réception franche que les princes reçurent dans le palais même de l'Empereur : on les traita vraiment en princes de la famille. De là à un mariage il y avait loin, et c'est sur ce sujet que la correspondance de M. Thiers, active et pressante au reste, s'était trompée. Le ministre s'efforçait, dans ses dépêches, de montrer que l'Autriche avait tout intérêt à se donner un appui dans un État constitutionnel aussi puissant que la France; comme si le prince de Metternich, homme d'État éminent, ne savait pas que le principe révolutionnaire, comme un ver rongeur, avait dévoré la vitalité de la France en lui donnant une surexcitation fiévreuse, et que partout où il serait proclamé, ce principe apporterait les mêmes ruines, les mêmes douleurs. La révolution de 1789 avait annulé pour un siècle les grandeurs diplomatiques de la France, et aucune puissance n'était en goût de subir cet abaissement de son plein gré. D'ailleurs la maison d'Autriche, en matière d'alliance, est toujours très-difficile; elle préfère des mariages paisibles aux unions retentissantes; elle ne se décide point par des considérations ordinaires, elle veut faire peu de bruit et jeter peu d'éclat. Au reste, M. de Sainte-Aulaire ne se mêla que par ordre à tout ce qui tenait à cette négociation.

Lorsque ces ordres devinrent précis et que les dépêches étourdies de M. Thiers invitèrent l'ambassadeur à faire la demande officielle de l'archiduchesse Marie-Thérèse, M. de Sainte-Aulaire alla droit au prince de Metternich, et voici à peu près la conversation qui s'établit entre eux :

— Mon prince, j'ai une nouvelle importante à vous annoncer.

— Quoi donc, mon cher comte?

— Un mariage, ni plus ni moins, et je viens vous demander la main de l'archiduchesse Thérèse.

— Est-ce sérieux? demanda M. de Metternich; devons-nous traiter cela comme affaire?

— Très-sérieux, car c'est un ordre de ma cour.

— Vous sentez que c'est chose de famille qui mérite réflexion.

— Est-ce un refus?

— Pas le moins du monde; mais cela dépend essentiellement de l'archiduc Charles, et c'est son consentement que vous devez avoir, car vous savez qu'en France vous traitez fort mal nos pauvres archiduchesses, et qu'il faut pour vous les envoyer au moins le consentement paternel; vous faites monter sur l'échafaud les unes et vous chassez les autres : Marie-Antoinette et Marie-Louise.

— Je vous le répète, serait-ce un refus de gouvernement à gouvernement?

— Non, non, cher comte.

— Eh bien! alors, écrivons le mutuel consentement, et qu'il n'y ait plus à consulter que l'archiduc Charles et les sentiments de l'archiduchesse.

— Soit! dit M. de Metternich.

Et la pièce fut rédigée et signée. Mais, habilement et sous main, on avait travaillé l'archiduc; l'attentat d'Alibaud sur ces entrefaites vint encore alarmer et effrayer l'Europe : il ne fut donc plus question de mariage, et la négociation en resta là.

Ce fut toujours avec ce tact parfait que l'ambassadeur sut également se conduire vis-à-vis la branche aînée; gentilhomme, il n'oublia pas qu'il y avait près de Vienne de hautes et royales infortunes; jamais aucune parole aigre ou des injonctions humiliantes ne vinrent de lui, et, à l'honneur de sa cour, il faut dire que sur ce point il n'eut pas à se défendre; il put librement garder ce respect du malheur qui est un des plus nobles instincts de la nature humaine. On l'aurait hautement blâmé s'il eût

agi autrement. Lorsque, à la fin de 1840, M. Guizot prit les affaires étrangères, M. de Sainte-Aulaire le remplaça dans l'ambassade de Londres, poste d'une difficulté d'autant plus considérable que, depuis le ministère de M. Thiers, les affaires s'étaient singulièrement compliquées. Il dut pacifier par son esprit modérateur les questions si sérieuses sur le droit de visite, l'occupation de Taïti, les affaires du Maroc, l'indemnité du docteur Pritchard, difficultés sur lesquelles l'ambassadeur devait s'expliquer avec une mesure extrême. Depuis 1840, il faut dire cependant que l'impulsion vint plus immédiatement de Paris : les notes importantes étaient rédigées par M. Guizot lui-même, et l'ambassadeur n'eut qu'à modérer les impétuosités, les colères de lord Aberdeen ou de lord Palmerston. Le talent de M. de Sainte-Aulaire fut, dans toutes ces circonstances, de se faire l'interprète élégant et tempéré des intentions de sa cour dans une situation souvent si compliquée, que le moindre mot pouvait entraîner des difficultés, des secousses, des embarras. M. de Sainte-Aulaire eut successivement affaire à lord Palmerston, puis au comte d'Aberdeen et au duc de Wellington, et ici sa tâche fut plus aisée, parce que le ministère tory, s'appuyant sur l'alliance française, offrait plus de facilité pour des concessions mutuelles.

La plus haute difficulté de l'ambassade française à Londres fut l'affaire de Taïti et des missionnaires protestants, car elle se liait à l'opinion des méthodistes, au puritanisme anglais qui forme un si grand parti dans l'Angleterre et au dehors. Cette affaire fut conduite spécialement par M. de Jarnac, qui fit l'intérim de l'ambassade pendant un congé du comte de Sainte-Aulaire. Dans les grandes difficultés qui surgirent alors entre la France et l'Angleterre sur des points de politique si graves et si variés, l'esprit modéré du comte de Sainte-Aulaire exerça la plus salutaire influence; il apaisa les irritations, les emportements. Les formes ne gâtent rien dans les relations de la vie; plus d'une fois le comte d'Aberdeen s'exclama de mécontentement à certaines communications du comte de Sainte-Aulaire; c'était alors que le caractère de l'ambassadeur paraissait avec ses qualités les plus précieuses, il présentait les questions de gouvernement avec une grande netteté; il faisait sentir au comte d'Aberdeen, esprit si parfaitement accoutumé aux affaires, la véritable position du cabinet français toujours obligé de répondre aux chambres qui l'accusaient de concession à l'Angleterre; et comme le ministère tory avait besoin de l'appui et du concours d'un cabinet conservateur en France, bien des concessions furent faites à cette nécessité de parlement et de majorité.

Sous le ministère de lord Palmerston, les choses changèrent un peu de face; les formes du noble vicomte, souvent insupportables, ne servaient pas le développement des affaires; très-emporté, taquin, fantasque, il fallait le ramener aux conditions sérieuses d'une négociation régulière. Comme la question des mariages espagnols se présenta presque immédiatement, toute impulsion vint de Paris, et l'on pouvait dire que la négociation fut suivie par M. Guizot personnellement avec sa haute habileté. M. de Sainte-Aulaire fit plusieurs voyages en France pour se consulter avec son gouvernement sur ces difficultés considérables. Durant ces absences, les affaires étaient toujours conduites par M. de Jarnac, esprit sûr, mais que des habitudes trop anglaises jetaient quelquefois dans des voies préoccupées et exclusives. M. Guizot avait besoin de le contenir dans les limites traditionnelles qui devinrent la base désormais de sa diplomatie. Il n'y eut pas de question conduite avec plus de fermeté et de dignité que celle des mariages espagnols (1).

Plusieurs fois le comte de Sainte-Aulaire avait manifesté le désir de se retirer de son ambassade; son grand âge et ses longs services lui en donnaient le droit; le roi et M. Guizot insistèrent pour qu'il la conservât quelque temps encore. M. de Sainte-Aulaire se croyait arrivé à ce point de la vie où la retraite est indispensable. Le souci de ses devoirs religieux et le culte pour sa vieille mère, femme si remarquable et si aimée, le firent insister sur sa retraite; et cette retraite, enfin, M. de Sainte-Aulaire l'a obtenue. Remplacé à Londres par le duc de Broglie, désormais il peut se consacrer à l'étude de Dieu et de lui-même : à d'autres donc le soin des affaires actives dans notre vie périssable; le vrai chrétien a dans son âme le sentiment du néant des grandeurs humaines, et la vie solitaire l'absorbe dans des joies ineffables. Au XVIIe siècle, les plus grands esprits se retiraient à Port-Royal : Bossuet, Descartes, Leibnitz, secouaient les affaires du monde avec un bonheur indicible; sans doute, M. de Sainte-Aulaire ne peut se comparer à ces esprits sublimes; mais il a, comme eux, la vie pure du chrétien, ce sentiment religieux au plus haut degré, et alors le monde politique paraît bien petit. On aime à se réconcilier avec Dieu et à récapituler sa vie entière dans un continuel examen de conscience.

(1) Voyez l'article sur *lord Normanby*.

XI

LE MARQUIS DE PALMELLA

(DON PEDRO DE SOUZA-HOLSTEIN).

Il reste aujourd'hui debout bien peu des hommes d'État qui apposèrent leur signature aux actes de cette grande transaction nommée le *congrès de Vienne* (1); les rangs s'en éclaircissent incessamment. Sur les protocoles de ce congrès, on voit toujours reproduit le nom et les armes du marquis de Palmella, ministre de Portugal, si particulièrement lié avec M. de Talleyrand. A l'époque de la guerre de délivrance, les Portugais avaient pris une large part aux batailles dans l'armée du duc de Wellington; ils en formaient une des parties la plus belliqueuse, la plus fière, et l'esprit militaire des vieux Portugais du XVIe siècle semblait s'être réveillé dans cette campagne de la Péninsule, qui s'accomplit de 1811 à 1814.

L'Angleterre a un système politique qui mérite d'être étudié, parce qu'il se place en dehors des affections, des principes réguliers, pour ne voir qu'un but, l'accroissement de sa puissance personnelle et le développement égoïste de ses intérêts. Chaque nation a son caractère propre; tant que ce caractère, bon ou mauvais, reste dans sa nature première, dans sa virginité patriotique, les étrangers ont peu de prise sur son indépendance; il s'enveloppe d'un certain orgueil, des traditions de son histoire; ce peuple peut être vaincu, mais il n'est ni dompté ni dénationalisé. C'est parce que l'Angleterre sait bien cette vérité pratique que presque toujours, sous prétexte de civiliser les mœurs, d'adoucir les tempéraments, de répandre les idées libérales, elle fait pénétrer ses propres éléments de puissance et souvent même son drapeau chez une nation; elle a ses missionnaires politiques et religieux : la Bible et la constitution anglaise font plus de conquêtes que le canon; elle sait bien qu'il faut énerver un peuple, lui ôter ses traditions, son passé, si l'on veut l'assouplir pour le présent et l'avenir.

Dans cette œuvre tout égoïste, l'Angleterre fut admirablement aidée par l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, de sa nature pervers, pédant et antinational; partout où cet esprit pénétra, il ôta aux peuples, sous prétexte de flétrir les préjugés, les choses qui faisaient leur orgueil et leur force, avec les traditions qu'ils respectaient; et lorsque les idées furent bien bouleversées, les consciences bien assouplies, l'Angleterre offrit son protectorat, ses traités de commerce. Telle est l'histoire du Portugal et un peu celle de l'Espagne pendant ce dernier siècle : le marquis de Pombal et le comte d'Aranda furent les deux grands instruments de l'Angleterre. Le marquis de Pombal, qui fit de la philosophie quand il fallait faire du gouvernement, qui chassa les jésuites pour appeler les Anglais, et réduisit le Portugal à un état de vassalité; le comte d'Aranda, qui commença la décadence de la monarchie espagnole en éteignant les sentiments religieux par une réforme; il livra l'esprit de la patrie pour la vanité de quelques vers élogieux. Je marche vite sur ces idées qui pourraient être le sujet d'un gros livre; j'ai dû les dire parce que le marquis de Palmella est un peu l'héritier de ce système qui abaissa la monarchie portugaise en lui imposant les principes et la domination de l'Angleterre.

Le nom de Souza est assez commun parmi la noblesse portugaise; il est illustre pour quelques-uns, vulgaire pour quelques autres; le monde connaît le savant comte de Souza, dont la femme fit des livres et des romans très-spirituels. Je ne sais si généalogiquement le marquis de Palmella sort de la même famille; son père était don Pedro de Souza, qui depuis longues années avait quitté le Portugal pour se retirer à Turin. Du sang italien se mêlait à l'origine du marquis de Palmella; sa mère était une noble Piémontaise, que M. de Souza avait épousée dans son voyage. Le jeune Souza naquit donc à Turin, l'an 1786, époque vive, colorée, ardente, parce qu'alors on était très-rapproché de la révolution française. Enfant, il fut élevé à Lisbonne; à cette époque ce n'était plus la ville aux mœurs antiques et aux traditions du passé comme Coïmbre aux vieux couvents! l'Angleterre avait déjà commencé la dénationalisation du Portugal; le commerce lucratif des vins de Porto, la vie que ses transactions jetaient dans toutes les classes de la société, avaient créé pour le Portugal un besoin du commerce anglais et du produit de ses manufactures. Presque toujours une flotte considérable, sous pavillon britannique, était dans le Tage, et cette flotte était d'autant plus nécessaire, que la révolution française, devenue conquérante, menaçait la Péninsule aussi bien que l'Allemagne et l'Italie. Le jeune Souza de Palmella reçut l'éducation religieuse, la seule alors connue en Portugal; les couvents tenaient une si large place dans l'organisation sociale, depuis Coïmbre jusqu'à Maffra, palais et monastère tout à la fois, comme San-Lorenzo de l'Escurial : terres et cités étaient sous l'influence des ordres monastiques, qui conser-

(1) J'ai fait l'histoire spéciale du *congrès de Vienne* dans un livre, afin de bien en exposer les faits et les principes.

vaient le véritable esprit portugais. Les philosophes et les Anglais, dans leur ligne antinationale, avaient cherché à frapper par des réformes les convents, source du patriotisme; les philosophes n'avaient point encore tout à fait réussi dans ce dessein de livrer leur pays à l'étranger. L'intérieur du Portugal surtout conservait cet âpre esprit, ces mœurs un peu sauvages, qui en d'autres temps avaient fait la force et la splendeur de la conquête. C'étaient ces braves enfants de la Lusitanie qui avaient montré le pavillon portugais sur toutes les mers, dans l'Inde, au Brésil, à Goa comme à Rio-Janeiro. Le vieux Portugal avait produit des hommes d'élite et de science, et dans la poésie le Camoëns suffisait à sa gloire. A tous ces beaux souvenirs, les philosophes et les Anglais voulaient substituer la domination du commerce britannique couronné d'une charte constitutionnelle, dans un pays où l'on ne connaît qu'une chose, l'énergie du gouvernement ou la guerre civile, l'obéissance à un pouvoir absolu ou la révolte à main armée.

A quinze ans Souza de Palmella visita l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre; la France était alors interdite aux voyageurs étrangers; la République était en froid avec tout gouvernement régulier; le Portugal redoutait toujours quelques-uns de ces bouleversements politiques qui ne permettent ni les communications libres, ni les jouissances de la vie simple des voyages. C'est dans ces excursions lointaines que le jeune Souza de Palmella s'initia aux mystères de la philosophie allemande et de la littérature française des réfugiés, à l'école de madame de Staël, de Benjamin Constant, de Schlegel, alors si vivement opposée au système de Bonaparte. De là cet esprit hostile que montra toujours M. de Palmella à la politique de l'Empire. Cette école de littérature éminente ne pardonnait à Napoléon ni ses grandeurs, ni ses ridicules, ni sa puissance, ni ses petitesses, ni la magie de ses victoires, ni la tristesse de ses revers. L'esprit qui démolit tout s'opposait au génie qui élève et organise tout. Avec ces préoccupations d'école, le jeune Palmella revint par l'Angleterre à Lisbonne, pour y attendre la marche des événements qui prenaient une direction fatale.

De tristes jours allaient arriver pour la nationalité portugaise, temps de soucis et de luttes. Sous prétexte de lier la Péninsule à son système, Napoléon avait ordonné au général Junot de s'avancer à travers les montagnes et les steppes de la Lusitanie pour occuper Lisbonne. Jean VI, homme d'étude, d'esprit et de cœur, était alors roi de Portugal; la question s'offrait à lui dans une alternative déplorable : ou il fallait subir le joug des Français qui exigeaient impérativement que Jean VI déclarât la guerre à l'Angleterre, ou bien, en se plaçant sous la protection de cette Angleterre, on devait chercher un asile sur ses vaisseaux. C'est à cette dernière résolution que le roi Jean VI enfin s'était arrêté; l'Angleterre lui offrait de le conduire au Brésil, sous la protection de sa flotte; d'établir sa monarchie sous ce beau ciel, de le faire saluer souverain, tandis que le Portugal subirait la crise passagère de l'occupation française, pour se relever plus fort et plus vigoureux. Dans le but de servir ce dessein, les serviteurs de Jean VI se divisèrent en deux fractions : les uns suivirent le roi dans le Brésil, les autres durent demeurer à Lisbonne ou dans les provinces, afin de prêter la main à un mouvement insurrectionnel, lorsque les vêpres siciliennes sonneraient sur les Français. Le jeune Souza de Palmella prit ce dernier parti, et resta soit à Lisbonne, soit à Mafra. Il fut même quelque temps associé à la politique de Junot, singulier pouvoir qui trônait à Lisbonne; Junot qui, d'après le témoignage de sa femme, recueillait des diamants en si belle quantité, qu'elle put les semer plus tard en son hôtel des Champs-Élysées.

Dans l'étrange et gigantesque système de Napoléon, il se passait des choses bien capables de soulever les populations contre le despotisme! Tout à coup arrive de Paris l'ordre de former une légion portugaise de douze mille hommes; dans quel dessein et pour quel lieu est-elle destinée? Napoléon veut que les Portugais aillent servir sous ses aigles dans le Holstein et au nord du Danemark. C'est au milieu des glaces qu'il envoie les enfants du Midi; eux habitués à s'abriter sous les orangers, les citronniers, les lauriers-roses des sierras, ils doivent se consumer et mourir à l'aspect du sapin noir, triste arbre du Nord. Qu'importe! tel est l'ordre de Napoléon. Le jeune Souza de Palmella dut suivre ses compatriotes, comme officier, dans la division portugaise; il tomba dangereusement malade et ne put quitter Lisbonne, où des événements d'une nature sérieuse allaient sonner l'heure du réveil de la Péninsule; les Anglais débarquaient une armée sous lord Wellesley. Junot était obligé de capituler à Cintra, et ses troupes restaient aux mains de l'ennemi sur les navires de l'escadre; capitulation retentissante que Byron a flétrie lui-même, lorsque, poëte voyageur, il traversa le Portugal après ses adieux jetés à la patrie.

A cette époque seulement commence la vie politique de M. de Palmella; la position qu'il avait prise à Lisbonne était neutre et pouvait plaire au gouvernement anglais, qui désirait avant tout de se maintenir dans la prépondérance et la suprématie. Nul ne doutait d'abord du dévouement de M. de Palmella à la royauté de Jean VI; sans se montrer hostile à Junot et aux Français, il ne s'était associé

que par la force aux actes de ce gouvernement militaire. Ajoutez qu'avec le dévouement incontesté au Portugal, M. de Palmella apportait dans les affaires une tempérance, une modération, qui entraient dans les intérêts et les idées de l'Angleterre, par rapport à la Péninsule. Les Anglais voulaient moins appeler une réaction nationale que s'associer les intelligences d'élite, pour les mettre à leur service dans leur œuvre de gouvernement et de domination politique et commerciale.

Créé comte par Jean VI, M. de Palmella dut immédiatement représenter le gouvernement de Lisbonne comme ministre plénipotentiaire auprès de la régence insurrectionnelle de Séville et de Cadix, dans le noble réveil de l'Espagne. M. de Palmella accepta cette mission par goût, par dévouement, car c'était se dessiner dans le sens national, au moment où les armées espagnole et anglo-portugaise marchaient au triomphe de la cause commune. Dans ce rôle si difficile, le comte de Palmella put se concilier les suffrages du cabinet anglais, tout influent dans la Péninsule; il prit part comme les cortès même au mouvement de délivrance; et après la victoire accomplie, Palmella fut désigné pour l'ambassade de Londres. C'était à peu près la même carrière que Martinez de la Rosa; on pourrait dire, jusqu'à certain point, avec le même caractère : la philosophie et le libéralisme, l'esprit de tempérance et de constitutionnalité, la liberté sous la protection anglaise. Ces deux hommes d'État contribuèrent au triomphe du système britannique dans la Péninsule.

M. de Palmella fut chargé de missions à Londres, les deux années 1813 et 1814, et Jean VI le désigna pour son plénipotentiaire au congrès de Vienne. Par une attention spéciale de l'Angleterre, et pour récompenser la belle conduite des Portugais, le congrès admit M. de Palmella dans le comité dirigeant des huit, quoique le Portugal eût très-peu d'importance dans les questions territoriales, qui alors préoccupaient l'Europe. L'Angleterre au reste était aise d'avoir une voix dévouée dans le congrès, un homme de distinction et de bonnes formes qui soutînt ses idées. Telle est toujours l'influence de l'instruction et de la tenue des hommes, qu'au dire du prince de Talleyrand, M. de Palmella eut la plus grande influence sur les résolutions du congrès de Vienne. De là il vint reprendre son ambassade de Londres, où il se fit de plus en plus Anglais par l'esprit, les habitudes, les tendances; et enfin, pour consolider l'alliance intime et subordonnée du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre, M. de Palmella fut appelé au département des affaires étrangères par son souverain.

Le moment devenait critique; les événements marchaient d'un pas rapide, désordonné; la révolution proclamait à Madrid, à Naples, la constitution des cortès de 1812, grande pancarte des sociétés secrètes, et un mouvement semblable à celui de Cadix se manifesta à Porto. Cette époque de 1820 fut une terrible épreuve pour les royautés européennes; il y eut partout révolte de baïonnettes, et quand M. de Palmella débarqua à Porto, il y trouva l'insurrection victorieuse. Dans ce débordement des esprits, un des premiers il vint à Lisbonne apporter à la régence ses conseils et ses services pour le triomphe de l'ordre si profondément menacé, et qu'il fallait raffermir au plus tôt. Toute révolution violente était en dehors du caractère du comte de Palmella; il ne voulait pas de ces grands bouleversements politiques qui tuent les sociétés. La manifestation bruyante de l'esprit soldatesque lui faisait peur; toutefois, rempli des idées anglaises sur la force et la bonté des chartes constitutionnelles, l'avis du comte de Palmella fut qu'on devait neutraliser l'effet corrosif de la constitution de 1812 par la convocation des anciennes cortès; la régence, au nom du roi Jean VI, devait convoquer à Coïmbre les vieux états portugais, noblesse, clergé et peuple, véritable expression de la liberté nationale; et là, on aurait avisé aux meilleurs moyens de faire des concessions aux idées libérales, afin de lutter contre les séditieux.

Ce projet historique fut mis de côté; les révolutions n'aiment pas ce qui a quelques racines dans le sol; pour elles, les constitutions ne sont que des feuilles de papier mortes, que le vent emporte à la première bourrasque; quand la violence triompha par les baïonnettes insurgées, M. de Palmella quitta Lisbonne pour aller retrouver au Brésil le roi Jean VI, son souverain; et là, toujours rempli de ses fantaisies constitutionnelles, il lui proposa de donner une charte aux Portugais, comme l'avait fait Louis XVIII. Cette école anglaise n'avait alors que cette pensée fixe d'une charte royale; la seule différence qui la distinguait de l'école insurrectionnelle, c'est que celle-ci faisait proclamer les libertés par les masses et l'insurrection armée, tandis que l'école anglaise les imposait aux rois par le raisonnement; elle faisait un appel à leur intelligence, à leur faiblesse, à leur paresse, et souvent même à leur avarice, par l'arrangement très-large d'une liste civile ou d'un subside.

De Rio-Janeiro, alors profondément agité par l'esprit des révolutions, M. de Palmella suivit Jean VI à Lisbonne, toujours en pleine effervescence sous le gouvernement des cortès; Jean VI apportait donc une charte, et une cargaison de principes constitutionnels. Palmella devint à ce moment l'homme aux projets, toujours préoccupé

de sa charte concédée, des libertés émanées du trône. Il faut dire que la faveur anglaise l'avait un peu abandonné, et voici pourquoi! L'Angleterre qui, je le répète, se soucie très-peu des principes politiques des États, s'était fort bien accommodée de tout ce bruit révolutionnaire qui avait accablé le Portugal; l'affaiblissement de l'esprit national, ce bavardage de guerre civile, avaient aidé ses opérations commerciales; elle était devenue maîtresse à Lisbonne comme à Porto, de manière qu'elle s'inquiétait à peine d'une restauration de Jean VI, avec ou sans la charte. La constitution de 1812 pouvait régner paisiblement, sans que l'Angleterre s'en plaignît; qu'avait-elle à voir au triomphe du prince ou du peuple, pourvu que le Portugal lui fut soumis? Quoique maîtresse à Lisbonne, la légation anglaise laissa frapper d'exil M. de Palmella par les cortès, et tout ce que le ministre anglais concéda ou obtint, c'est qu'il resterait prisonnier dans la province d'Alentéjo.

Arrêté dans sa personne et ses projets, l'ancien ministre de Jean VI devint dès lors le centre des mécontentements contre les cortès de 1812; il prêta l'oreille et la main à l'expédition des Français qui rétablit, en 1823, Ferdinand VII à Madrid; il préféra le roi absolu à l'anarchie, et, quand l'armée du duc d'Angoulême se déploya dans les provinces de Léon et la Biscaye, le Portugal s'insurgea pour reprendre sa force et sa nationalité sous le pouvoir absolu de son roi. La contre-révolution se fit spontanément, pleine et entière; cette surface de brouillons constitutionnels et d'Anglais révolutionnaires fut balayée par la partie forte et nationale, les paysans, les religieux, guérillas levées en masse. Jean VI reprit la plénitude de son pouvoir. Et ici commence une seconde période dans la vie de M. de Palmella.

A cette époque, il semble que les derniers événements l'ont éclairé. De son exil dans la province d'Alentéjo, il a vu que les esprits n'étaient point mûrs pour cette manie de tribune, de journaux, de parlage, qui fait la décadence des États et la ruine des intérêts. Dans le Portugal, il y a des passions, de l'héroïsme, de l'énergie; mais un fonds de sagesse et de philosophie, où le ebereberait en vain. Dans ce peuple, on peut trouver les éléments d'un grand système de patience, de force, de résignation, que toute constitution, toute charte doit nécessairement énerver. Et voilà pourquoi lorsqu'il revint à Lisbonne, créé marquis et ministre des affaires étrangères par Jean VI, M. de Palmella déclara que l'esprit du peuple portugais s'était prononcé pour la monarchie éclairée mais absolue; qu'il n'y avait que cette forme de gouvernement qui pût convenir à la nationalité de ce peuple, et qu'enfin, un pouvoir fort, retrempé dans l'esprit du pays, était le seul qui correspondît à la destinée du Portugal.

A ce moment où le marquis de Palmella proclamait ces salutaires principes, et où il les mettait en application dans le gouvernement, une nouvelle crise se manifestait à l'occasion de l'ordre successorial. Dans la Péninsule, c'est presque toujours par les dissensions de famille que l'esprit de révolution pénètre et que la discorde arrive. Là, comme les passions sont vives, les instincts forts et grossiers, il se prépare toujours des révolutions de palais, une lutte de droits, de situations, des doutes sur la légitimité des naissances, sur la validité des titres, et la paternité elle-même n'est pas à l'abri du soupçon. Il est rare que le droit successorial ne soit pas un prétexte ou un motif de dissensions profondes : les reines y sont ardentes, les rois emportés, colères, les résistances de fils aux pères fatales. Le droit absolu du roi venait à peine d'être proclamé, qu'autour du souverain déjà il y avait plusieurs partis qui se disputaient l'héritage. L'un, tout plein de l'ancien esprit portugais, sous la direction de la reine Charlotte et du second des infants, don Miguel, voulait restaurer les anciennes grandeurs de la monarchie, avec la religion dans toute son énergie, la couronne dans tout son éclat; l'autre, qui avait Jean VI et Palmella pour expression, voulait bien du pouvoir absolu, mais tempéré sous l'impulsion de l'Angleterre. Le corps diplomatique était dans cette opinion, parce que le vieil esprit sauvage des Portugais faisait peur à la tiède politique de l'Europe. Il faut bien dessiner cette lutte qui se prépare, parce qu'elle va dominer les événements. D'un côté, Jean VI, prince poli, éclairé, savant, de bonnes manières, habitué aux concessions et aux ménagements, aidé du marquis de Palmella et de tout le corps diplomatique; de l'autre, la reine Charlotte, impétueuse, obstinée, dans le vieux palais de Mafra, entourée de serviteurs fidèles, de religieux dévoués et populaires, voulant placer une épée dans les mains de don Miguel, prince lui-même du sang portugais, avec les mœurs ardentes, implacables, mais véritablement nationales, et que les idées nouvelles et anglaises n'avaient ni attiédi ni affadi.

Don Miguel, en invoquant l'esprit du vieux Portugal, trouva tout un parti puissant derrière lui. De là ces nouvelles scènes de palais, ce drame du fils et du père, cette action du corps diplomatique, dans laquelle M. Hyde de Neuville, avec la plus grande loyauté de caractère, joua un rôle mal réfléchi et tout à fait dans les intérêts de l'Angleterre, en entourant la personne de Jean VI réfugié sur un navire anglais. M. Hyde de Neuville avait un de ces

caractères probes, impressionnables, qui se jettent dans une idée tout d'une pièce; et sans calculer s'il faisait les affaires de l'Angleterre, il crut que le grand principe de la légitimité était compromis par le mouvement qui éclatait contre Jean VI, avec don Miguel pour chef et pour drapeau. Les affaires de Portugal prirent donc une nouvelle face; dans cette crise ardente, le marquis de Palmella fut conduit en prison par ordre de don Miguel; conséquence de sa position prise : n'était-il pas considéré comme le chef des modérés et le partisan de l'idée anglaise, que don Miguel venait de contenir et de vaincre? De cette prison il passa encore au ministère suprême, après le rétablissement de Jean VI, et comme alors il se négociait d'importantes questions à Londres sur la destinée du Portugal, comme tout venait de là, il fut de nouveau envoyé, en qualité d'ambassadeur, en Angleterre, et il y était encore lors de la mort de Jean VI, son roi et son bienfaiteur.

Ici, nouvelle complication, plus bizarre encore que les autres. Rien de plus simple qu'une nation se passe la fantaisie d'une constitution représentative, si cela lui plaît : il y a mode et caprice pour les idées comme pour les vêtements. Une constitution turbulente et parleuse, quand elle n'est pas le produit historique et traditionnel, dure chez un peuple jusqu'à ce qu'un esprit fort la mette de côté, soit en l'abrogeant, soit en l'annulant, de manière à ne plus en faire qu'une feuille de papier. Mais ce qui passe toutes les bornes, c'est qu'une constitution, dite libérale, vous soit donnée, imposée par une nation étrangère, et qu'on vous l'expédie comme un ballot de marchandises; et c'est ce que fit l'Angleterre : la même frégate qui venait peut-être charger du vin de Porto débarqua une belle et bonne charte, rédigée à Londres et revisée par les docteurs en marchandises; c'est ce qu'on appela la charte de don Pedro. Ce débarquement d'une constitution toute faite avait pour but de résoudre la question successoriale entre les deux frères, Miguel et Pedro, en lutte de situation d'esprit et de principes. Don Pedro était l'aîné et par conséquent le successeur naturel de Jean VI; mais depuis l'acte de séparation du Brésil et du Portugal (acte secondé par l'Angleterre et sanctionné par elle), Pedro, qui régnait à Rio-Janeiro, avait abdiqué ses droits sur le Portugal, et don Miguel pouvait donc réclamer cette succession comme un légitime héritage. L'Angleterre repoussait les prétentions de Miguel, moins par amour du principe héréditaire que parce qu'elle ne pouvait rien espérer de ce caractère abrupt, national et véritablement portugais. Avec don Pedro elle espérait l'attiédissement des âmes, nécessaire à ses projets de domination, une sorte d'abdication d'une trop énergique nationalité; avec don Miguel cette nationalité se réveillait empreinte d'un caractère hostile et dessiné contre les Anglais. De là, ces calomnies atroces que les feuilles de Londres déversèrent sur la vie privée et publique de don Miguel, l'expression vraie du caractère portugais. Les journaux révolutionnaires de France, selon l'usage, aidèrent les intentions de l'Angleterre dans une polémique non moins ardente; et, désormais, il fut bien entendu que le nom de don Miguel ne devait paraître qu'avec l'épithète de *monstre* stéréotypée partout et qui fut répétée par les échos. Avec une injure on tue un caractère.

Ce fut pourtant avec ce *monstre* que le marquis de Palmella voulait faire sa paix, lors de son passage à Londres. Ambassadeur de Portugal, il le vit, le félicita jusqu'à ce que l'infant, retournant dans sa patrie, marcha droit au triomphe de sa cause. Un moment reconnu roi, don Miguel maintint M. de Palmella à l'ambassade de Londres. Cette confiance ne pouvait durer qu'un temps; celui-ci était trop Anglais de principes, trop fidèle aux anciennes relations du Portugal et de la Grande-Bretagne, pour se faire le représentant du système royaliste français qui soutenait don Miguel : on lui demanda sa démission. Les partis extrêmes n'aiment pas les caractères tièdes et mitoyens; ils préfèrent des ennemis francs et avoués. Don Miguel avait parfaitement deviné M. de Palmella; et lorsque les Anglais reconnurent la junte insurrectionnelle de Porto, créée au milieu des beaux vignobles et des tonnes de vin, M. de Palmella fut envoyé par le comité de Londres, afin de prendre la direction du mouvement. Il y demeura tant qu'il eut espérance de succès; lorsque enfin la junte insurrectionnelle fut obligée de se dissoudre, M. de Palmella revint à Londres pour rendre compte des faits et des événements au ministère anglais, abandonnant ainsi l'armée constitutionnelle à sa propre impulsion, sous les ordres de l'Angleterre.

A cette époque on pouvait voir à Londres un homme fort actif qui cherchait soldats et argent pour le parti de don Pedro. Ce grand recruteur, c'était M. de Palmella : il s'inquiétait peu de savoir si le triomphe du parti constitutionnel serait celui de la domination anglaise; sa pensée exclusive, c'était la ruine des espérances de don Miguel en Portugal, et pour cela rien ne lui coûtait. Le marquis de Palmella devint l'organisateur de toutes choses, le fertile inventeur du terme moyen qui prépara l'abdication de don Pedro en faveur de dona Maria da Gloria; nouvelle phase de la situation qui devait soumettre de plus en plus le Portugal à la domination anglaise : une charte faite à Londres, et une reine faite à Londres, quoi de mieux dans

ce système? Palmella fut nommé secrétaire d'État de la jeune et nouvelle souveraine. En cette qualité il parcourt les capitales de l'Europe pour chercher des appuis à la cause pédriste; il en prépare les éléments à l'étranger; lui seul donne le mot d'ordre aux feuilles libérales pour outrager don Miguel, dénoncer sa tyrannie atroce et son fanatisme sanglant; ainsi s'expriment les feuilles dévouées aux Anglais. Partout M. de Palmella se conduit avec une rare activité. Don Pedro le récompensa en le nommant président de la régence de Terceira, où se préparait cette étrange expédition d'aventuriers, recrutés sur tous les points du monde contre le gouvernement de don Miguel : ces condottieri français, anglais, suisses, hollandais, belges, groupés, réunis, se disaient l'armée nationale portugaise. Il y a en effet de si bizarres choses dans la marche des faits et les dénominations de partis! Il arrive, par exemple, en Suisse qu'une réunion d'Allemands, de Polonais, d'Italiens, s'intitule le parti *national de l'Helvétie*. Que se proposaient d'accomplir don Pedro et M. de Palmella avec cette troupe d'aventuriers, soldés par toutes sortes de moyens? Ils allaient tous deux apporter la charte anglaise dans un pays qui n'en voulait pas; ils allaient l'assouplir à une sorte de protectorat, protectorat si l'on veut libéral, lucratif, civilisé, et néanmoins qui dénationalisait et abaissait le Portugal.

Quand l'histoire sera débarrassée de l'esprit qui la déshonore, elle jugera qu'à ce moment le Portugal fut véritablement conquis par les étrangers sur les vieux Portugais de don Miguel, dévoués, mais un peu sauvages. Ces aventuriers qui s'étaient joints à la garnison de Terceira pour venir former celle de Porto; ces Belges, ces Français, ces Anglais, ces Allemands, rappelaient ces grandes compagnies du moyen âge qui se mettaient à la solde des princes ou des républiques. Le plan de cette véritable conquête du Portugal avait été conçu par le marquis de Palmella lui-même, durant son séjour à Londres; lui seul avait conseillé l'abdication de don Pedro en faveur de dona Maria da Gloria, afin de lier plus d'intérêts à la cause d'une jeune reine; celle-ci à son tour devenait la fiancée d'un prince de la maison de Cobourg qui, secondé par tous les *condottieri* armés sous un général d'aventure, devait régner sur le Portugal. Le marquis de Palmella vint débarquer à Porto, alors assiégé par don Miguel; il accourait y défendre les intérêts anglais, le commerce britannique, les négociants en vins, les propriétaires de grands vignobles. Le marquis de Palmella, durant ce siége, réunit les titres de ministre des affaires étrangères et de l'intérieur à un commandement actif. Dans cette singulière campagne, la guerre se serait indéfiniment prolongée si la flotte anglaise, sous l'amiral Napier, n'était intervenue au nom de la charte nationale fabriquée à Londres et de la reine nationale venue de Windsor.

Ainsi fut accompli, sous les apparences de la liberté et des lumières, l'asservissement du Portugal. Ce fut le dernier effort de la nationalité portugaise, inculte et sauvage, sous la royauté de don Miguel. L'œuvre de démolition avait commencé au XVIIIe siècle par les philosophes; sous prétexte d'enlever au Portugal son ignorance native, ses vieilles superstitions, ils lui avaient ôté son antique caractère, sa force et sa gloire. Jean VI, tout en ménageant les traditions des ancêtres, avait policé les mœurs de son peuple par les lumières et l'éducation scientifique; la révolution française l'empêcha dans son œuvre : avec elle naquit cette école anglaise de chartes et de constitutions, incompatibles avec les mœurs abruptes du Portugal, et qui n'a produit, jusqu'ici, que désordre, confusion, misère profonde et guerre civile. Palmella, homme éclairé sans doute, fut l'instrument de l'Angleterre, et le Portugal peut dire que c'est à cette école qu'il doit sa décadence. La vieille reine Charlotte et don Miguel ne furent si spontanément entourés par la population enthousiaste, que parce que tous deux étaient nationaux, avec les vices et les qualités que donnent le ciel et le sol du Portugal. Si leur cause avait triomphé, la nation aurait été affranchie du joug de l'Angleterre; et cette Angleterre, qui le savait bien, poursuivit toujours dans don Miguel son ennemi personnel; non-seulement elle l'attaqua par la guerre, elle le calomnia par la presse : le sang des Mores d'Afrique, en effet, bouillonnait dans sa poitrine; mais ce sang est celui du Portugal dans son peuple, sa noblesse, son clergé. C'est, avec le roi absolu, les couvents et les *frailes*, que les Portugais avaient conquis un nouveau monde, et porté si haut la gloire de leur nom. Que sont-ils devenus aujourd'hui, avec cette charte de droit que le marquis de Palmella favorisa de tous ses efforts?

Dans les temps d'une diplomatie pratique et sérieuse, la France eût soutenu don Miguel, sans s'inquiéter de son caractère, sans voir s'il avait suffisamment les qualités libérales, et cela par ce seul motif : que les Anglais le poursuivaient de leur jalousie; le cardinal de Richelieu eût ainsi compris la question. En plaçant Miguel au plus bas des conditions brutes et despotiques, est-ce que la France ne traitait pas avec le sultan, les deys et les pachas? Est-ce qu'elle s'inquiétait de savoir quel était l'esprit, la raison de leur système de politique intérieure, pourvu qu'ils fussent favorables à notre

prépondérance? La politique de parti n'était plus dans ces conditions pratiques : à Paris, tout le journalisme révolutionnaire attaquait don Miguel; ces feuilles, placées sous l'action de l'Angleterre et du marquis de Palmella, exaltaient la constitution, le libéralisme de don Pedro : avec cela elles aidaient merveilleusement l'anarchie, et avec l'anarchie le Portugal n'était plus qu'une préfecture de l'Angleterre. Ce résultat produit, qu'est devenue la splendeur proverbiale de Lisbonne? On s'y combat corps à corps; les révolutions se succèdent les unes aux autres : aujourd'hui c'est un parti qui triomphe, le lendemain une autre faction. A chaque moment on est obligé de s'interposer, d'intervenir : il y a une charte sans efficacité, un parti de révolutionnaires qui pousse au désordre, un gouvernement qui invoque la constitution et la met de côté comme un mensonge, un roi nul, une jeune reine capricieuse, et des interventions sans but!

Que conclure de tout cela? C'est que le Portugal, comme l'Espagne, est en dehors de sa condition naturelle et de son esprit. Ces deux pays sont religieux, et l'on veut y faire de la philosophie. Ces deux pays ne peuvent être fortement conduits que par un pouvoir absolu, et on leur donne des assemblées de brouillons; on a brisé les liens d'obéissance de l'armée, le respect des principes, l'autorité de la couronne. Le Portugal est devenu tout à la fois le théâtre des guerres civiles et de l'intervention étrangère. Telle est la conséquence de tout système de gouvernement qui n'est pas dans l'esprit et dans les mœurs du peuple. On a énervé, épuisé le Portugal avec un principe étranger qui l'absorbe et le dénationalise.

XII

LE ROI DE PRUSSE FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

AU POINT DE VUE D'HOMME D'ÉTAT ET DE DIPLOMATE.

Il ne faut point être exclusif dans un système; je ne suis pas l'ennemi de la forme représentative, surtout dans les pays sérieux et froids, aux forêts de la Germanie, son origine première. Si donc la nation allemande sait conserver le caractère chaste et pur de ses institutions, si la propagande révolutionnaire ne vient point envahir et dominer la nouvelle constitution donnée par le roi à la Prusse, il est possible que cette constitution, restreinte dans les limites actuelles, produise quelques bons résultats administratifs, tels que le sérieux examen des finances et des emprunts, un contrôle modéré des tendances gouvernementales et religieuses, une forte surveillance de la presse et des rapports légaux, habituels, entre le roi et ses sujets; je répète que dans ces limites la nouvelle constitution prussienne n'aura pas un immédiat danger. Le peuple allemand est grave; il ne se pousse pas dans les innovations par le seul plaisir d'une lutte vivace; il n'est pas en lui-même révolutionnaire; l'esprit constitutionnel dans de justes limites peut affaiblir, énerver une nation, mais il ne la tue pas; il assure satisfaction aux amours-propres, sans toujours donner gain de cause aux passions qui abrégent la vie.

S'il s'agissait de mon opinion personnelle, je dirai pourtant à la Prusse qu'elle s'est affaiblie en dénaturant la pensée première de son gouvernement. Je crois que la monarchie du grand Frédéric n'a fait de si merveilleuses choses, n'a créé une Prusse puissante, que parce qu'elle était et restait gouvernement militaire sous la main d'un prince absolu; qu'avec tous ces comices réunis, ces assemblées plus ou moins parleuses, on use la juste effervescence d'une nation, on l'habitue aux petitesses, aux arguties du Bas-Empire, et alors même que l'esprit de révolution ne parvient pas à triompher, il en reste néanmoins un attiédissement dans les âmes, dans les ressorts du gouvernement : un peuple ainsi préoccupé n'est plus redoutable à ses voisins, et l'histoire glorieuse et militaire de la Prusse serait finie, si l'ère du gouvernement représentatif se développait pour elle avec les journaux libres, les institutions politiques, telles qu'elles existent en France et en Angleterre.

On voit que je ne partage pas l'enthousiasme général des Allemands sur les merveilleux effets des institutions représentatives. Le roi Frédéric-Guillaume est un prince doué des plus heureuses facultés, probe de conscience, profondément convaincu de ses opinions, religieux observateur de sa parole, pénétré de ses devoirs, très-instruit, Allemand avant tout, qui aime sa patrie avec orgueil. Mais il a tous les défauts de ces belles qualités : un entraînement vers toutes les choses généreuses; il croit à la parole humaine comme il veut qu'on croie à ses propres émotions; le bien de la Prusse est sa passion; il aime ce concert d'éloges qui murmure doucement à ses oreilles; il désire les applaudissements sur le théâtre du monde politique, le grand écueil pour les souverains et les pouvoirs. Cette situation et ce caractère du roi de Prusse, il faut maintenant les étudier au point de vue de la diplomatie et de l'homme d'État qui dirige les affaires d'un grand royaume.

Frédéric-Guillaume IV est dans sa cinquante-deuxième année, car il est né le 15 octobre 1795; il est le fils de cette reine Louise, dont le souvenir est adoré des Allemands, femme sublime qui personnifia la nationalité germanique, et mourut victime des calomnies des journaux français et des insultes de l'empereur Napoléon. C'est dire assez si ce jeune homme, Frédéric-Guillaume, dut être aimé par la patrie allemande. Lors de la bataille d'Austerlitz, il avait dix ans; au temps des humiliations de la Prusse, après Iéna, il était enfant encore, et ne devint jeune homme que lors du soulèvement de la patrie au milieu des sociétés secrètes, sous l'épée de Blücher. Le prince royal, à dix-huit ans, était l'espérance de tout ce qui avait du cœur. Orphelin de sa mère, il devint comme l'ange de l'avenir pour l'Allemagne dans cette armée de jeunes étudiants et de patriotiques universités. Il eut pour précepteurs les généraux Scharnhorst et Knesebeck dans l'art des batailles, esprits patriotes, tout dévoués à ce grand mouvement de résistance germanique; dans les sciences morales et politiques, le prince royal eut pour professeurs MM. Ancillon, Ritter et Eichhorn, intelligences considérables, profondément initiées dans tous les mystères du droit public et de l'histoire.

Je m'arrête sur ces détails, parce qu'en général les premières notions qui nous viennent par l'enseignement, par les impressions jeunes, dessinées, nous restent toute la vie; elles se retrouvent pour nous diriger dans l'âge mûr, pour nous tromper quelquefois comme des illusions à la fin de la vie, et leur action s'empreint sur toute notre existence. Ainsi, d'une part, au cœur du jeune prince royal, l'esprit militaire, la tendance vers les batailles, caractère dominant, absolu de la monarchie prussienne; de l'autre, les principes philosophiques puisés dans les fortes études, d'où est résultée cette lutte continue, mémorable, dans l'esprit et l'imagination du prince royal devenu roi : la nature du grand Frédéric se révèle en lui par une tendance vigoureuse vers la répression; l'esprit des universités, de la philosophie, les enseignements d'Ancillon et de Ritter se montrent également dans cette âme avec leur mollesse, leur tiédeur, leur système de concession; joignons-y l'amour ardent du passé héraldique, une noble passion pour les arts et l'histoire, et vous aurez l'explication de bien des actes de ce règne de Frédéric-Guillaume IV.

Cette passion pour les temps écoulés, nous ne l'avons plus en France; la Révolution, dans son égoïsme de date, a absorbé ou concentré tous les souvenirs vers une période exclusive; nous sommes les hommes de 1789, c'est l'orgueil de la génération, rien au delà ne nous exalte; la patrie française n'a pas d'ancêtres, et si elle en a, elle les renie, si bien que la première Révolution se fit avec les Grecs et les Romains. L'Allemagne a plus de respect pour le passé : souverains, poëtes, littérateurs, soldats, tous sont épris de la même tendresse pour la vieille patrie; ils en suivent l'histoire, ils en fouillent les archives; la littérature s'empare des moindres traditions; l'Allemagne, la sainte Allemagne se leva entière en 1813, avec son engouement pour le droit féodal; ce luxe de vieux châteaux en ruine sur les Sept Collines, cette reconstruction enfin d'une antique histoire, tout cela est sympathique à la génération présente; d'où est né dans le sein des états prussiens ce parti historique très-opposé aux esprits novateurs ou révolutionnaires. Dans cette lutte le roi s'est placé à la tête de ce parti traditionnel, seul et véritablement allemand; l'autre est sous l'influence de la propagande française, et si ce dernier triomphe jamais par la presse et la tribune, alors, nous n'en doutons pas, le roi Frédéric-Guillaume se retrempera dans la pensée de la monarchie militaire de son grand aïeul : c'est ce qui en finira probablement avec la lutte actuelle des partis en Prusse. A l'époque du réveil de l'Allemagne, le jeune prince royal fit avec distinction les campagnes de 1813 et de 1814; il suivit le roi son père à Paris lors de la double capitulation. C'était alors un tout jeune homme, confondu avec les étudiants de la landwehr, si fière, si impétueuse pour nous rendre le mal et les humiliations de nos conquêtes antérieures et secouant la poussière de ses bottes sur les ponts d'Austerlitz et d'Iéna. Frédéric-Guillaume s'en revint ensuite dans sa patrie, où il reprit avec une énergie nouvelle ses études, ses progrès dans la science, la philosophie et l'histoire. Il en résulta pour lui une certaine conviction qui domine l'examen de toutes les questions de philosophie : c'est que, comme complément de ses traditions historiques, il fallait une religion d'État à la Prusse; que si on laissait au libre examen le dogme fondamental, il s'ensuivrait des doutes sans fin, des critiques sans limites pour aboutir à la négation de toute croyance révélée, au déisme pur : c'était à ce point qu'en était arrivé le protestantisme allemand au XIXe siècle.

Une multitude d'écoles se formaient déjà, toutes avec la préoccupation de rechercher, par l'examen des traditions, ou bien par la critique historique, une solution à ce grand doute de la religion libre et révélée. Le jeune prince royal se jeta avec l'énergie de la jeunesse dans l'appréciation de ces doutes; il étudia, compara, comme l'aurait fait un professeur d'université. J'ajoute que cette tendance purement scolastique lui fut longtemps commandée par sa position personnelle à la cour du roi son

père. Soit que les habitudes de la monarchie prussienne fussent telles que le prince royal ne devait jamais se mêler d'affaires publiques, soit que l'influence absorbante de la princesse de Liegnitz ne lui permît pas une action même indirecte dans le gouvernement, le prince Frédéric put s'apercevoir bientôt qu'il devait s'abstenir de toute intervention personnelle qui l'aurait perdu dans l'opinion de son père. Plus tard il assista en simple auditeur au conseil du roi. Il put donc se livrer avec toute liberté à ce goût presque exclusif pour les habitudes scientifiques, au milieu néanmoins de ses devoirs et de sa destinée militaire. La princesse de Liegnitz n'était point aimée dans sa position équivoque; à tort ou à raison on la croyait la cause de cette attitude affaiblie, douteuse, mitoyenne, que la Prusse prenait désormais dans ses rapports européens, depuis 1830 surtout. Le prince royal, le fils de la reine Louise, était et devait être considéré comme le principe populaire et allemand en opposition avec l'action tempérée, mitoyenne, affaiblie qu'exerçait la princesse de Liegnitz.

A cette époque, la monarchie prussienne s'agitait sous une triple action; au point de vue militaire, elle formait comme la tête de la stratégie russe contre la France; l'alliance entre les deux cabinets était la plus intime; elle se formulait par la contexture du territoire et les liens de la famille; le prince royal devint comme l'expression de cette politique d'alliance; il ne pouvait sans doute changer l'esprit allemand, détruire les antipathies slaves et germaniques, mais, dans l'opinion du prince Frédéric-Guillaume, la Prusse et la Russie unies pouvaient former la plus vaste ligue militaire des temps modernes et s'assurer la prépondérance dans la solution nécessaire des questions diplomatiques du monde.

La seconde action, tout administrative, se rattachait aux institutions politiques. Il y avait longtemps que le parti national allemand désirait sinon la réalisation absolue des promesses faites par le roi, lors du mouvement de 1813, au moins l'application de quelques-uns de ces principes à l'administration générale ou locale de la monarchie. Lié avec tout le parti de réforme traditionnelle, le prince royal avait pris certains engagements, donné quelques espérances, et comme il était le plus loyal des hommes, il voulait les réaliser à son avénement. Pour lui, c'était un fait de conscience qu'il devait longtemps méditer, mais qu'il devait nécessairement accomplir comme une parole engagée.

Enfin, la troisième et non moins puissante action avait son principe dans l'enseignement de la philosophie et le plan d'unité et d'influence que le prince royal voulait réaliser. La paisible Allemagne a une spéciale vocation pour les études scolastiques et les enseignements de philosophie, et ce qui n'a chez nous qu'une importance secondaire exerce chez elle une domination absolue. Dans l'impuissance de réaliser la vaste centralisation désirée par l'enthousiaste Germanie, le projet du prince royal fut de créer Berlin la capitale scientifique de l'Allemagne, d'y appeler toutes les intelligences supérieures, tous les critiques de quelque valeur, parce qu'une fois Berlin devenu la cité de la science, cette cité serait bientôt la capitale de l'Allemagne politique, tant ces deux idées se mêlent et se confondent. Ainsi, d'une part, alliance russe comme droit diplomatique; de l'autre, réforme dans l'administration provinciale, avec l'espérance d'états plus généralisés pour l'examen de l'impôt; enfin la direction suprême et philosophique centralisée dans les écoles prussiennes, qui ferait de Berlin la métropole de l'enseignement, la source de toute pensée lumineuse en opposition avec l'Allemagne méridionale et l'Autriche surtout, que l'on plaçait sous la double flétrissure de la paresse, de l'ignorance, pays de distraction et de plaisirs sensuels, comme on le disait avec un peu trop d'orgueil. La Prusse se croit une nation supérieure à toutes les autres fractions de l'Allemagne, et elle a tort. Il y a en Autriche moins de théories, mais une intelligence plus pratique de la vie sociale, des études d'érudition et du droit public, plus positives; beaucoup moins de rêveurs et plus de gens d'affaires avec le sens historique des événements.

Dans la pensée du prince royal, il restait un dernier élément à nuancer et à fondre dans la politique générale, car il se révélait partout dans sa force et sa persévérance. Cet élément, le voici. La Prusse, dans l'origine, simple électorat, tout protestant, avait été la protectrice avouée de la réforme sur tous les points de l'Allemagne. Depuis les conquêtes du XVII[e] siècle, et les pays annexés par le congrès de Vienne, la Prusse commandait à une population de deux cinquièmes de catholiques : la Silésie, les provinces rhénanes, étaient vivement attachées à leur religion, et fallait-il les heurter? Si l'on avait suivi les conseils, les mauvaises paroles de quelques docteurs extrêmes, la Prusse se serait absorbée dans les tentatives d'une unité impossible; il fallait essayer et hâter la conversion de ces provinces au protestantisme; erreur immense! La croyance dans ces provinces était vive; il y avait chez ces populations un goût de vieille tradition, un entrain vers les pompes et les cérémonies catholiques; pourquoi les heurter sans but, sans profit? Au point de vue politique, une faute capitale eût été d'exciter des mécontents parmi ces masses, puisqu'elles avaient à côté d'elles des souverainetés profondément ca-

tholiques, toutes prêtes à les protéger et à les absorber même. L'Autriche n'aurait pas mieux demandé que de voir le système d'un protestantisme persécuteur s'étendre sur la Silésie et la Pologne prussienne, car il aurait facilité son avenir d'agrandissement ; il n'y a rien qui lie comme la même forme de croyance. Et quant aux provinces rhénanes, la France catholique pouvait les recouvrer, si l'on mécontentait jamais ces populations ardentes et dessinées pour la foi de leurs pères. Si la France était assez malavisée sous ses docteurs philosophes et niais pour blesser le catholicisme, il y avait là le gouvernement de la Belgique tout prêt à les révolutionner par la foi religieuse.

Le prince royal donc, pour se donner un appui parmi les catholiques destinés à devenir ses sujets, épousa une princesse de Bavière, Élisabeth-Louise, ardente elle-même pour sa foi, et c'était là une garantie de protection largement offerte aux populations rhénanes, polonaises et silésiennes. J'ai insisté sur tous ces faits qui n'ont pas une immense importance pendant le temps de la Restauration, époque de calme et de conservation des droits ; le prince royal est encore trop jeune pour se créer un parti, il n'en a pas besoin dans l'état des idées. L'Europe est alors trop paisible pour que les espérances et les craintes des partis puissent recevoir une application dans les événements usuels de la politique. Mais quand la révolution de Juillet éclate, lorsque les existences de souverains et de peuples sont mises en jeu, alors les qualités et les défauts du prince royal se manifestent avec de plus vives nuances ; ses idées et ses projets, sa prudence, son énergie, et jusqu'à son esprit militaire, peuvent se révéler au grand jour, car la politique devient complexe. Le roi Frédéric-Guillaume est très-affaibli par l'âge, et d'ailleurs sous l'influence presque exclusive de la princesse de Liegnitz, ce qui ne lui laisse plus une suffisante liberté ; ses conseillers se sont tous prononcés pour la paix de l'Allemagne et le *statu quo* de l'Europe ; les événements accomplis à Paris sont reconnus spontanément, presque sans difficulté. Dans toute son histoire d'ailleurs, la Prusse ne s'est jamais arrêtée devant le principe de la légitimité.

Jusqu'ici, tout est bien au point de vue de la sécurité des intérêts ; mais en même temps, se réveille en Prusse l'esprit d'énergie et de guerre dont j'ai parlé ; et comme il faut à l'opposition une tête, une épée, elle entoure le prince royal, qui devient comme l'expression ardente du parti historique et traditionnel, qui sous prétexte de l'honneur de l'Allemagne veut la conduire à la guerre. Ce parti a pour grief sérieux l'émotion de la Belgique et sa séparation d'avec la Hollande, ce qui altère les traités de 1815 ; il a pour auxiliaire la Russie, et il se trouve précisément, chose curieuse ! que ce qui était d'abord une question politique devient un sentiment de famille, une sorte de ligue de haute parenté ; le prince d'Orange a épousé une des sœurs du prince royal ; l'empereur Nicolas s'est uni à l'autre ; sous cette triple influence, il se forme donc en Prusse un parti de noblesse et de gentilhommerie qui veut la guerre, parti avec des qualités héroïques, un sentiment national extrême, et des paroles irréfléchies, même contre les esprits les plus éminents, qui ont donné une direction d'ordre aux événements de 1830. A cette époque, il circula bien des mots attribués au prince royal de Prusse, qui durent exciter la juste susceptibilité de la France, et du prince qu'elle avait choisi ; mots de jeunes hommes, et propos de corps de garde, auxquels on eut la sagesse de ne point faire attention, et qui furent corrigés par l'extrême bienveillance du vieux roi de Prusse et de la princesse de Liegnitz.

Le parti de la paix donc heureusement l'emporta ; sans son action bienfaisante, on aurait vu se réveiller encore les vives antipathies, les guerres interminables qui avaient marqué la Révolution française et l'empire de Napoléon : les affaires peu à peu s'arrangèrent, et l'esprit de guerre se calma. Le prince royal retrouva sa sagacité instinctive et son calme dans l'appréciation des événements, et comme c'était un loyal et noble caractère, lors du voyage des ducs d'Orléans et de Nemours à Berlin, il répara, avec toutes sortes de délicatesses, et les manières exquises d'un vrai gentilhomme, ce qu'avait eu d'irréfléchi sa conduite antérieure. Il était impossible d'ailleurs qu'à l'aspect de ces jeunes princes, les mieux élevés de l'Europe, il ne s'opérât pas un changement absolu dans les jugements que l'esprit de parti avait portés sur eux en Allemagne.

Le prince Frédéric-Guillaume s'occupait toujours avec une ardeur nouvelle des fortes études philosophiques, qui avaient fait la passion de sa vie. Dévoué au principe conservateur d'une religion d'État, il avait acquis, sous l'influence d'hommes éminents, une grande rectitude d'esprit et une sincérité de conviction dans le protestantisme, qui est la religion de l'examen. Il voyait donc avec un sensible déplaisir l'action libre de la philosophie allemande à Berlin devenir l'instrument et la cause d'une grande démolition de croyance : Schelling, Strauss, attaquaient la divinité du Christ et la révélation évangélique publiquement dans les chaires fondées par le gouvernement même, et rien ne causait une douleur plus profonde au prince royal que cette mauvaise tendance qui allait conquérir le domaine de la science religieuse et cette liberté perverse sous l'influence de l'État.

De là cette habitude de discuter et de résoudre philosophiquement, comme un docte professeur, les questions les plus délicates de philosophie transcendante; puis, ce besoin incessant de développer sa pensée historique et traditionnelle dans l'allemand le plus pur; il devint ainsi l'un des hommes les plus savants de Berlin; sa phrase littéraire se ressentait d'une excellente éducation; il étudiait les livres, les œuvres de l'esprit dans les conditions les plus diverses qui paraissaient en France, en Angleterre et en Allemagne. Sans avoir des tendances catholiques, il sentait la nécessité d'une religion positive et d'un dogme écrit, d'un symbole de croyance en dehors de tout débat. La question religieuse avait été si fatalement engagée par le cabinet de Berlin à cette époque; le vieux roi, toujours sous le charme de la princesse de Liegnitz, avait commencé un système de violence contre les catholiques; tandis qu'il laissait complétement dissoudre les liens du protestantisme en Allemagne, dans les controverses indéfinies de la raison libre, il imposait en même temps, par une rude tyrannie, aux catholiques de ses États d'inflexibles commandements. Ainsi, par ses ordres, on arrêtait les archevêques, si respectés des splendides villes du Rhin; on les traitait militairement et, sous prétexte qu'ils refusaient d'exécuter les décrets sur les mariages mixtes, on les jetait dans des forteresses, ni plus ni moins qu'un caporal prussien. Cette tyrannie pouvait enfin provoquer des troubles; il y avait mille périls pour la domination prussienne sur les rives du Rhin; la Belgique et la France étaient là prêtes à s'en saisir; d'anciens liens, de vieilles affections allaient se réveiller en vertu d'une sympathie de croyance.

Esprit sûr et réfléchi, le prince royal était loin de partager les principes de cette politique violente; d'une part il ne croyait pas légitime la liberté de tout dire dans la question religieuse et de nier la révélation comme l'école de Strauss : à quelle limite s'arrêterait la critique et l'examen? que de sectes et d'opinions différentes! De l'autre part il ne voulait pas l'oppression des catholiques du Rhin, respectant jusqu'ici la souveraineté établie et qui, pour conquérir leur liberté religieuse, pouvaient se jeter aux bras de la France et de la Belgique.

Ce fut dans ces circonstances très-sérieuses que le prince royal, appelé à succéder au roi son père, put enfin appliquer ses propres idées à la direction et au gouvernement de la société religieuse et politique. D'abord il n'y eut point de réaction. Le prince, fils respectueux, dévoué à la mémoire du roi défunt, ne commit aucun acte de violence ni même de persécution contre ceux qui avaient conseillé le précédent règne; mais il se trouvait en tous points dans une position très-délicate. J'ai déjà parlé de ce parti du libre examen qui grandissait dans les universités de Prusse, et de là s'étendait dans toutes les classes civiles et religieuses de la société; le prince royal l'avait combattu; le roi déclara formellement le principe d'une religion d'État aux députés de la bourgeoisie de Berlin; il se posa comme le chef de la réformation dont le but définitif avait été la substitution du pontificat laïque des souverains au pontificat de Rome. De là il concluait qu'à lui seul et au synode, qu'il pourrait réunir, appartenait le droit de régler les choses de foi et de discipline : tout ce qui se ferait en dehors était coupable comme une rébellion de l'esprit.

Dans les choses d'administration, le roi, tout en se montrant décidé à garder son unité souveraine, croyait, avec beaucoup de bons esprits, qu'on pouvait accorder quelques-unes des promesses de 1815, pourvu qu'on les renfermât dans des limites purement allemandes en dehors de la propagande; en un mot, qu'on séparât la légitime tendance vers les améliorations d'avec les besoins turbulents et révolutionnaires. Ceux qui avaient l'honneur d'approcher le roi depuis son avénement pouvaient reconnaître dans sa conversation abondante, philosophique, le désir de donner à la Prusse une administration plus étendue, des états centralisés, de manière à ce que la couronne pût écouter plus librement les plaintes des sujets, et régler un meilleur ordre politique; le roi apportait un charme particulier dans le développement de ces théories constitutionnelles. Nul n'était plus avancé, plus libéral, plus désireux de donner à la Prusse une voix connue et sincère, sans s'apercevoir que cette voix pouvait devenir bruyante et désordonnée par la tendance naturelle des esprits. Jamais personne, il faut le dire, n'apporta un plus loyal désir de bien public; il examina et balança tout. Cette triple nature du philosophe, du soldat et du roi, se combattait incessamment dans la préparation de l'acte constitutionnel.

L'œuvre capitale de son avénement fut la pacification des troubles suscités par la persécution contre les catholiques. Les archevêques de Cologne et de Posen furent mis en liberté, les églises rendues à leur ancienne splendeur. Dans un intérêt d'art et de tradition allemande, le roi de Prusse voulut attacher son nom à l'achèvement de la merveille de Cologne, la splendide cathédrale. Il visita les bords du Rhin, et put se convaincre dans ce voyage, lorsqu'il faisait relever les vieux châteaux et qu'il parait de mille ornements les ruines historiques sur les Sept Collines, combien sont douces et puissantes les choses de croyance. Le roi de Prusse, sans l'oser, sans le vouloir, fut alors catholique;

il le fut par ce principe d'autorité qu'il voulait imposer aux protestants; il le fut par son goût d'art et de moyen âge. Il y a certaines choses que nous n'osons avouer et qui sont pourtant plus vraies que la certitude même. Combien de protestants sont catholiques par la poésie, l'histoire, le sentiment du pouvoir et de l'autorité!

Le roi de Prusse s'étant décidé à donner son acte constitutionnel, il le médita comme une œuvre de philosophie et de conscience; on doit le dire, il fut pour lui une chose toute spontanée. Il ne consulta personne à l'extérieur; il ne suivit aucune impulsion pour le hâter ou le retarder. On a dit que le roi avait agi contrairement à l'influence de l'Autriche et de la Russie, très-opposées à toute concession. Je pense qu'il n'a consulté ni l'un ni l'autre de ces cabinets pour se déterminer à un acte de pure administration. La Russie ne craint pas le contact des idées allemandes; il y a trop de différence, des distinctions trop profondément marquées entre les peuples, et jamais une idée allemande ne pénétrera chez la nation slave. Il est possible qu'en frère et en ami, l'empereur Nicolas ait fait quelques observations au roi de Prusse, sur les fâcheuses conséquences d'un système de débats au milieu d'un royaume dont la destinée est la force et la conquête. L'avenir prouvera peut-être que l'empereur Nicolas avait raison; car Frédéric-Guillaume s'est créé bien des embarras. Un peuple, qui par sa nature est toujours l'arme au bras, s'affaiblit au contact des assemblées, de la presse et de la tribune. Le grand Frédéric se servait des philosophes, mais il ne les prenait pas au sérieux. Il leur laissait faire de l'athéisme, le soir dans les petits soupers, pourvu que le sabre d'un caporal prussien leur inspirât l'obéissance. Jamais l'influence exercée à Berlin par la Russie n'est sortie de la question diplomatique; l'empereur a même toujours mis une sorte de délicatesse à s'abstenir d'influencer les résolutions de la Prusse, en ce qui touche l'administration intérieure; et j'ajoute que la fierté allemande s'en serait blessée s'il en avait été autrement.

Quant à l'Autriche, elle s'est toujours trouvée sur un pied de délicatesse avec le cabinet de Berlin, en ce qui touche la question allemande. Plus d'une fois sans doute, de 1819 à 1838, les résolutions ont été prises de concert par la diète, spécialement lorsque la propagande d'écoles ou de sociétés secrètes s'était infiltrée jusqu'au cœur des populations germaniques, de manière à produire des agitations profondes. Mais dans cette circonstance nouvelle, d'une constitution donnée par le roi à la Prusse, M. de Metternich répète à qui veut l'entendre « qu'il est demeuré entièrement étranger à toute observation, à toute critique de ce qui se passe à Berlin. » Je sais même que, dans ses plus récents voyages à Johannisberg, le prince affectait de ne point visiter le roi de Prusse et de ne pas le rencontrer en bateau à vapeur, afin qu'on ne pût pas dire qu'il empêchait une œuvre, au reste, qu'il condamne comme ridicule et dangereuse: ridicule, au point de vue allemand; dangereuse, au point de vue européen. Comme beaucoup d'esprits sérieux, M. de Metternich peut penser que cette constitution donnée dans les circonstances actuelles est une faute, un moyen de troubles, au milieu de l'Allemagne travaillée par le communisme; mais cette opinion est pour lui une chose intime, un pur sujet d'examen. M. de Metternich ne voudrait pas qu'il fût dit une seule parole qui pût faire supposer son opposition à un acte totalement étranger à la diplomatie allemande, aux traités existants : chaque État n'a-t-il pas son indépendance?

Ce système négatif est d'autant plus facile au prince de Metternich, que la Prusse forme dans le corps germanique une population à part; il n'y a pas risque actuel que l'Allemagne méridionale et catholique soit entraînée à une semblable tendance, et l'Autriche spécialement, qui a des mœurs, des habitudes tout à fait en opposition avec la Prusse. Cette constitution ne change rien aux rapports, aux engagements diplomatiques : la confédération germanique n'en garde pas moins le droit de prendre des mesures générales, s'il y avait lieu, pour réprimer l'esprit révolutionnaire, et la Prusse s'en chargerait elle-même avec sa vigoureuse résolution. Je crois qu'il viendra un temps où le roi Frédéric-Guillaume, très-résolu, très-ferme, abandonnera ce goût de dissertations et de controverses de philosophe à philosophe, pour se convaincre que le premier devoir d'un prince est de régner réellement et de gouverner avec l'autorité suffisante.

L'acte constitutionnel a formulé, au reste, des principes dans un cercle que le roi n'abandonnera jamais; je pense même que les maximes de conservation tant de fois proclamées par la confédération germanique seront respectées dans tous les actes de la cour de Berlin, et parmi ces principes les plus explicites sont ceux-ci : 1° que les états, quels qu'ils soient, dépendent, pour leur convocation, de la volonté exclusive du roi, qui peut les proroger, les réunir tous les trois ou quatre ans, ou bien à des périodes indéterminées; 2° qu'en aucun cas, les états ne peuvent refuser les subsides indispensables, et que le budget doit être examiné sans jamais être rejeté; en un mot, qu'ils forment une partie de l'administration et non pas une branche politique de la constitution. Avec ces garanties et ces précautions, je crois qu'il n'y a pas un excessif danger dans la crise actuelle que subit la Prusse;

seulement il y a lutte. Le roi Frédéric-Guillaume aime l'Allemagne comme une maîtresse chérie, il parle à ses sujets avec une tendresse affectueuse, et jamais l'esprit philosophique et religieux ne s'est développé chez ce prince dans un plus magnifique langage : le roi le sait bien. Il est le petit-fils du grand Frédéric, une épée est à ses côtés, et si jamais les états voulaient faire ce que les assemblées ont accompli en France en 1789, cette épée, il la tirerait du fourreau sans hésiter, pour ne pas amener des maux infinis sur sa maison et sa patrie. Ce qui se passe donc à Berlin est un essai, une épreuve décisive, qui va montrer une fois encore si le gouvernement représentatif en dehors de l'idée révolutionnaire est une bonne ou une mauvaise machine, surtout lorsqu'il est appliqué à un peuple dont les habitudes n'y sont pas façonnées.

Il y a une autre épreuve qu'il faudra subir, c'est de savoir si la Prusse, gouvernement représentatif désormais, pèsera du même poids dans la balance européenne. Ces assemblées plus ou moins sages ou turbulentes vont naturellement atténuer, affaiblir l'esprit militaire de la monarchie, et donner une nouvelle tendance à la politique prussienne. Chaque nation a ses mœurs, ses habitudes ; on a vu dans les derniers débats qu'à travers des termes respectueux il y avait une volonté de résistance, et malheureusement une fois entré dans cette voie on ne s'arrête plus. Le roi Frédéric-Guillaume a suivi l'impulsion de son esprit considérable, peut-être un peu cette vanité qui porte les rois à se faire les fondateurs des institutions de leurs peuples. Il s'est vu entouré d'un encens parfumé et des éloges flatteurs du parti libéral ; mais en même temps il a dû s'apercevoir que les partis sont ingrats, les novateurs insatiables, et qu'à travers les applaudissements il y avait des murmures, des intentions perverses ; et que, pour arrêter ces tendances, il fallait des sueurs nouvelles, des amertumes incommensurables. C'est une peine qu'il s'est imposée volontairement : mieux valait rester le petit-fils du grand Frédéric.

Déjà un système de calomnies commence ; les partis, toujours implacables, vont fouiller dans la vie privée du roi Frédéric-Guillaume ; ils lui supposent les habitudes de longs festins qui rappellent les souvenirs des soupers philosophiques de Frédéric le Grand, où le vin coulait à grands flots ; ces bruits, la malveillance les propage pour enlever la force morale, l'énergie d'une résistance militaire. Tous ceux qui se proposent un grand œuvre doivent s'imposer une vie austère ; elle évite de faux jugements, de légères paroles sur ces gouvernements à qui Dieu donne la tâche si rude d'empêcher la grande décadence des sociétés humaines.

XIII

LE PAPE PIE IX

(HOMME D'ÉTAT).

Le monde entier contemple Rome en ce moment solennel ! Toutes les espérances de progrès, de liberté, se rattachent à ce pontificat qui commence sous de si grands et de si puissants auspices. A la fin du siècle dernier, si dédaigneux pour le catholicisme, et même à dix années de nous, quand une petite école d'université et de cours public disait : « Le christianisme est mort, le pape est un mot, une ruine pontificale une ruine, » qui aurait pensé que ce christianisme, le pape et Rome deviendraient une fois encore l'espérance de la liberté humaine ? Qui sait ! nous sommes à la veille d'un nouveau moyen âge, d'une croisade prêchée par les moines, d'une guerre du pontificat contre la maison de Souabe, des Guelfes et des Gibelins !

Cette magnifique attitude de la papauté n'est pas chose neuve ou étrange. Quand il fallut délivrer l'Europe du joug des Sarrasins, qui prit l'initiative ? Un pape ! Quand il fallut abolir le servage, rétablir la discipline, faire respecter la femme couronnée, l'unité, la sainteté du mariage, qui prit la parole encore ? Un pape ! Quand il s'agit de chasser les Turcs de l'Europe, de rétablir la Grèce, de sauver la liberté, de restaurer les arts, les lettres, les splendides débris de l'antiquité, qui prit l'initiative ? Encore un pape ! Tant il est vrai que le catholicisme est la source de toute puissance, de toute civilisation ; car il contient avec lui-même les grands principes de toute société constituée, la foi, l'autorité, la liberté.

C'est à ce point de vue que la révolution française manqua son but. Héritière des petits marquis, des philosophes du XVIIIe siècle, elle se fit impie, railleuse de toute croyance qui exalte l'âme ; elle blessa le sentiment chrétien ; elle l'éteignit chez les peuples ; elle souleva des tempêtes sans les diriger. Si elle avait invoqué les émotions catholiques des Irlandais, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, des Belges, aurait-elle trouvé ces résistances qui l'ont à la fin brisée ? La révolution ne fut ni chrétienne ni française ; elle vécut avec les Grecs, les Romains et les philosophes. Maintenant commence une nouvelle époque, à mon avis, aussi grande pour la religion qu'elle est dangereuse pour les gouvernements ; à mesure que les rois dédaignent la force religieuse, la révolution s'en empara, elle

la fait sienne, et je prie les hommes d'État de s'arrêter par la pensée à cette nouvelle ère qui s'ouvre pour la politique.

Le souverain pontifical, dans le droit public de l'Europe, est envisagé sous deux faces : le pape est le chef suprême de la religion sainte et respectée, et il n'est pas permis à un croyant de discuter son infaillibilité. Ce qu'il décide, c'est Dieu même qui l'a jugé en matière de foi; ses jugements doivent être reçus, comme les paroles de Pierre l'Ermite, par ce *Dieu le veult! Dieu le veult!* des populaires journées des croisades. Mais en même temps, le pape est souverain temporel, chef d'État avec un royaume italien et terrestre, soumis à la paix, à la guerre, aux grandes choses et aux petites, à l'héroïsme comme à la faiblesse, au bon et au mauvais enthousiasme, à l'esprit de conservation ou de révolution, à l'humilité comme à l'amour-propre. C'est en sa qualité de souverain temporel qu'il négocie avec les gouvernements, reçoit les ambassadeurs, administre les peuples, et qu'il traite avec les cabinets. Et l'on sent que le présent article ne peut avoir pour objet que de considérer le saint-père sous ce dernier rapport. C'est Pie IX, souverain territorial de l'Italie, avec son caractère politique, que je vais étudier dans cette galerie d'hommes d'État.

Le 3 avril 1813, le sénat conservateur en France (curieuse institution de l'époque napoléonienne) se réunit pour recevoir une communication du gouvernement. C'était après les affreux désastres de Moscou, à une époque où l'empereur avait besoin de deux éléments pour le salut de son vaste système : 1° de grandes levées d'hommes; 2° des garanties personnelles contre le soulèvement des populations qui, après les revers, tendaient à se séparer de la puissante unité; l'empire de Napoléon, comme celui de Charlemagne, marchait à sa décadence; la communication faite au sénat dont je viens de parler, avait pour but une immense levée, 800,000 hommes, je crois. Mais au milieu de cette masse de conscriptions, jetées les unes sur les autres, il y avait un décret spécial pour la création de quatre régiments de gardes d'honneur; et voici d'après quelle base cette levée était organisée : le gigantesque empire s'étendait alors de Hambourg jusqu'à Rome : on y parlait vingt langues différentes avec des mœurs et des habitudes diverses. La pensée de Napoléon avait groupé tout cela dans une seule administration; or, les quatre régiments de gardes d'honneur destinés, d'après l'avis des conseillers d'État, orateurs du gouvernement, à servir de noyau à des compagnies de gardes du corps (la vieille monarchie était toujours copiée par Napoléon), devaient être composés des fils de toutes les grandes familles; ils ne pouvaient se faire remplacer; les préfets désignaient avec arbitraire les principaux imposés, les familles les plus nobles, les plus aristocratiques et les plus ennemies même de l'empire; et ces jeunes hommes, de dix-huit à vingt-cinq ans, devaient s'habiller, se monter à leurs frais, et tous recevaient la solde des chasseurs à cheval de la garde impériale. Par ce moyen d'ingénieuse tyrannie, l'empereur avait des soldats et des otages : des soldats, parce que tout homme bien né a du courage, de l'honneur sous le drapeau, et l'orgueil de sa naissance le fait marcher à l'ennemi; des otages! parce que le gouvernement réunissait ainsi sous sa main les fils de toutes les grandes familles du vaste empire : Allemands, Italiens, Belges, Hollandais, etc.; ceux-ci lui répondaient de la fidélité de leurs pères. Telle est la tendance nécessairement violente de tout gouvernement despotique. Napoléon en arrivait, avec des formes polies, à la loi des otages, comme sous la Convention nationale.

Le premier régiment de ses gardes d'honneur était singulièrement composé, et je vais en donner une idée; on trouvait, dans ses dix escadrons, des Parisiens, des Normands, race identique; des Flamands, des Belges, des Hollandais; mais avec eux se trouvaient mêlés des jeunes hommes nés dans la campagne de Rome, sous les pins mélancoliques du lac de Trasimène jusqu'à Ancône, Albano et Tivoli, ou bien les enfants nobles des anciennes légations papales, celles que défend aujourd'hui avec tant de courage Pie IX contre l'intervention autrichienne. C'était un terrible envahisseur que Napoléon, puisqu'il en avait fait des départements français. Alors le grand pape d'aujourd'hui fut désigné, tout jeune homme, pour faire partie des gardes d'honneur du département de Trasimène, et par conséquent il endossa le gracieux uniforme vert foncé, à parement et revers rouges, le shako polonais sur l'oreille, et on l'incorpora dans le premier régiment dont le dépôt, je crois, était à Versailles.

Giovanni-Maria Mastaï, né à Sinigaglia, dans la marche d'Ancône, d'une famille noble et honorable, le 13 mai 1792, avait alors vingt et un ans accomplis, d'une taille assez élevée, d'une figure douce, calme; il quitta le ciel de la belle Italie, pour rejoindre son régiment formé à la hâte. Tous ces jeunes hommes, sous les aigles de l'empire, combattirent avec courage dans les champs d'Allemagne; on sait combien, malgré leur inexpérience, les gardes d'honneur se distinguèrent dans leur lutte avec la cavalerie prussienne et saxonne surtout. Curieux spectacle de voir ainsi en présence la jeunesse élégante et noblement née de toute l'Eu-

rope ! L'Allemagne avait ses landwehr et ses landsturm des universités, et le vaste empire français, ses jeunes gentilshommes, enfants de vieilles ou de nouvelles familles. La campagne de 1813 fut sanglante ; les gardes d'honneur ne désertèrent pas un seul moment la cause qu'ils avaient juré de défendre jusqu'à la paix de 1814, époque où la dissolution de l'empire couvrit l'Europe d'immenses débris. Le jeune Giovanni Mastaï revit alors son Italie, que le congrès de Vienne venait d'organiser sur des bases de morcellement et de souverainetés diverses. L'Europe, en 1814, avait été appelée à examiner une question grave, sérieuse, sur l'Italie : lui conserverait-on un caractère d'unité, un seul gouvernement? ou bien reprendrait-elle ce système de morcellement et de division qui faisait sa vie, sa force, son originalité, depuis le moyen âge? De récentes tentatives vers cette unité avaient été essayées depuis la révolution française, et toutes avaient échoué. Bonaparte, empereur, il est vrai, avait créé un royaume d'Italie; mais quoique séparée de Naples déjà, cette création n'avait réellement d'unité qu'à deux points de vue, la conscription et les droits réunis ; choses parfaitement odieuses aux Italiens, et qu'ils avaient secouées avec spontanéité en 1814. L'unité était dans l'administration, elle n'était pas dans les peuples. L'Italie comprenait dix nationalités diverses, toutes pleines de haines et de jalousies les unes envers les autres ; le Milanais méprisait le Vénitien, le Toscan se raillait du Romain ou du Bolonais : quel rapport avait le Génois avec le Napolitain? S'il y avait ressemblance de langage, l'idiome populaire était si divers, si mobile ! Un homme d'esprit, au congrès de Vienne, égaya la gravité de l'assemblée en comparant les diverses nations de l'Italie aux acteurs du petit théâtre en plein vent de Polichinelle ; comment faire vivre dans une commune famille, paillasse, arlequin, gille, pierrot, le *dottore* et *tutti quanti ?* Il fallut donc renoncer à l'unité en 1814, et les antiques gouvernements retrouvèrent la place historique et traditionnelle qui leur appartenait : à l'extrémité le Piémont, avec Gênes et la Savoie ; au centre le Milanais aux mains de l'Autriche, avec Venise; puis la Toscane, les États de l'Église, Naples, sans compter les fiefs et souverainetés particulières. L'Italie reprit son ancienne forme.

Cependant l'idée d'unité italienne n'était point perdue ; pour quelques-uns elle était à l'état d'utopie ; beaucoup d'autres espéraient la mettre en action : de là les tentatives du carbonarisme qui avait pris naissance sous l'Empire, au temps d'oppression, lorsque l'Allemagne, l'Italie, se couvraient de sociétés secrètes pour la délivrance du monde aplati sous les pieds de Napoléon. Le carbonarisme menaça tous les gouvernements séparés, en invoquant les deux principes *unité* et *révolution ;* d'où naquit cette guerre vigoureuse que les gouvernements réguliers lui déclarèrent presque immédiatement ; le carbonarisme conspira sans relâche ; il entoura de ses vœux la folle expédition de Murat en 1815, qui parut un moment en Italie, occupa Rome au nom de l'unité et de la liberté ; cette tentative devint parfaitement ridicule à cause de la poltronnerie que les Napolitains montrèrent dans le combat ; ils s'enfuirent à toutes jambes, et les Autrichiens occupèrent encore Naples : ainsi leur puissance s'établit plus fortement en Italie.

C'est à cette époque agitée que le jeune Giovanni Mastaï revoyait sa chère Italie ; il vint à Rome pour solliciter son entrée dans la garde noble du pape ; le métier des armes lui plaisait. La garde noble, belle institution, entoure les souverains pontifes aux jours de solennités, comme les anciens patriciens environnaient le consul quand il marchait au Capitole ; les régiments pontificaux, depuis 1814, furent presque toujours composés de soldats de Napoléon ; et les beaux carabiniers des États de Rome étaient la plupart décorés. Horace Vernet a reproduit quelques-unes de ces martiales figures, soit dans son tableau de la *Confession du brigand*, soit dans la reproduction des *Courses de chevaux libres* à la place du Peuple et au Corso. Horace Vernet aimait les papes, le Capitole, le Vatican ; la plus belle époque de sa vie est celle qu'il passa dans la ville éternelle. Nous en sommes tous là.

Giovanni Mastaï eût donc suivi la carrière militaire avec goût, avec passion, si un grave événement de sa vie n'avait déterminé immédiatement sa vocation pour le service de Dieu. Ici deux légendes se rattachent à cette vocation subite d'un jeune et noble officier. Il est rare que lorsqu'on voit naître comme spontanément une résolution si forte, on ne cherche pas dans les grands froissements de la vie ou dans le supernaturalisme la cause première d'un si prompt désabusement. Les uns contaient donc qu'une vive et puissante passion contrariée avait été la cause première de cette résolution ; il aimait une femme qu'il ne put obtenir, et ses illusions ainsi toutes détruites, il renonça à un monde qui ne lui offrait plus que déceptions et tristesse ; légende assez commune, qui plaît parce qu'elle se rattache aux tendres affections, et l'on aime à la nouer comme une couronne de roses, au front de tous les hommes célèbres, qui ont renoncé à l'existence active des plaisirs et du sensualisme, pour se briser la tête contre un rocher, au bruit murmurant des ruisseaux dans la solitude.

L'autre légende est plus pieuse ; le jeune officier, à la veille d'entrer dans la garde noble, tomba ma-

lade si grièvement qu'on en désespéra autour de lui, dans sa famille ; alors alité, Giovanni fit un vœu, vœu solennel à la Madone, cette protectrice de l'Italie : s'il guérissait de la fièvre brûlante qui le consumait, s'il obtenait un peu de santé et de vie, ce serait pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de prêtrise ; et la guérison miraculeuse arriva si prompte, si complète, que la main céleste apparut au jeune officier; il suspendit, comme saint Ignace, sa grande épée de chevalerie au chevet de son lit, et demanda à entrer dans un séminaire, afin de s'instruire dans les ordres sacrés. C'est une observation à faire dans l'histoire de l'Église que l'extrême tendance qu'ont toujours les hommes de guerre à se vouer au cloître, sous la règle quelquefois très-sévère. Ce n'est pas seulement repentir des fautes comme au moyen âge, où l'on rachetait le péché par la pénitence ; c'est que le caractère du soldat est plein de foi, de croyances, de chaudes et nobles passions; après la vie errante, aventureuse, la retraite et la solitude. Soldat on s'est accoutumé aux privations, à l'obéissance : on retrouve ces devoirs dans l'état de prêtre ou de religieux.

Les premières études sacerdotales du jeune Mastaï se firent sous le pontificat de Pie VII. Ce grand pape, si admirable de résignation, était un peu l'allié de sa famille; son long pontificat eut ses misères et ses splendeurs. Il faut se reporter, pour connaître ses sueurs infinies, à l'époque surtout de la Restauration en 1814. Napoléon, je le rappelle, avait expulsé le pape de Rome, et des Légations converties en départements français ; l'Italie, soulevée en 1814, appelait le pape de ses acclamations, et Pie VII revint à Rome, entouré de ses fidèles cardinaux Consalvi, Pacca, qui lui avaient montré tant de zèle et de dévouement durant sa captivité. A cette époque, les Autrichiens, maîtres d'une grande partie de l'Italie, prétendirent à la plus large, à la plus étendue des frontières, jusqu'au point de réclamer une partie des Légations. Ils avaient pour eux la force, la conquête; le pape n'avait que le droit moral. Consalvi fut chargé de le représenter au congrès de Vienne. Il y eut de longues discussions sur les frontières et la faculté de garnison que l'Autriche prétendait tenir non-seulement à Ferrare, mais à Bologne même; Pie VII fut fortement soutenu par la France, et par son plénipotentiaire le prince de Talleyrand; les vieilles Légations furent restituées à Rome, avec les annexes de l'ancien pontificat. C'est à l'action diplomatique de la France que Pie VII dut de conserver l'ancien patrimoine romain. Cela explique les sympathies de Rome, à tous les temps, pour la nation qu'elle appelait la fille aînée de l'Église. Il y eut à cette époque du congrès de Vienne une série de protestations de la part du cardinal Consalvi auxquelles on ne doit pas s'arrêter d'une façon absolue, parce que toutes se lient à cette maxime de la cour de Rome, à savoir : que les papes, simples usufruitiers, n'ont le droit de rien céder. Ainsi le même acte, qui protestait contre la faculté de garnison autrichienne à Comachio et Ferrare, contenait d'égales réserves contre la prise de possession du comtat et de la cité d'Avignon par la France en 1790. Telle est Rome ; tous ses droits sont considérés comme éternels.

Une fois rentrée dans son antique patrimoine, la cour pontificale dut songer à son administration civile et politique. A Rome, il y a tant d'amour et tant d'admiration pour le pape, que l'obéissance populaire est toujours facile. La multitude y a conservé les vieilles allures de la ville éternelle; les Transtéverins voient dans le saint-père quelque chose de grand, de saint, qui fait leur orgueil : rien de plus facile que le gouvernement et l'administration de Rome ; de mémoire d'homme, il n'y a pas eu de sédition et de révolte contre le pape. Les Légations n'ont pas le même esprit, le même caractère ; elles comptent moins de peuple, plus de commerçants et de bourgeois; la noblesse y est moins rattachée au pontificat. De là de plus grandes exigences pour demander une administration séculière; les Légations n'offraient donc pas l'obéissance sans conditions; les cités populeuses et riches, telles que Bologne, Ferrare, appelaient un gouvernement libre, un système municipal largement organisé. Dès lors, il y eut lutte vive et profonde entre l'administration civile et le gouvernement ecclésiastique des légats; et derrière ces tentatives se trouvait presque toujours l'Autriche, bien aise de cette agitation, parce qu'elle faisait sa force et sa prépondérance, sa nécessité auprès des Légations et des souverains pontifes; elle n'avait jamais renoncé à retrouver un jour les riches villes qui auraient si parfaitement arrondi le royaume Lombardo-Vénitien. Je mets en dehors de ces intrigues le peuple toujours et partout dévoué au saint-père; les murmures venaient de la classe bourgeoise.

Telles étaient les difficultés du gouvernement de Pie VII lorsque le jeune officier Giovanni Mastaï, parent du saint-père, entrait dans la prélature, premier degré des fonctions ecclésiastiques pour une famille noble. Presque aussitôt, sa vive et fervente charité lui fit préférer les fonctions d'hospice, le service des malades, et il devint directeur de l'hôpital *dei Giovani* (les Orphelins), fondation qu'un artisan de Rome avait faite pour les enfants abandonnés et malades. L'État pontifical est plein de ces maisons de charité. Ce n'est pas en vertu d'une froide régularité administrative qu'on est secouru;

le pauvre et l'Église se touchent; ses plus chers enfants sont les souffreteux de Jésus-Christ. A chaque pas, à Rome, on trouve des fondations pieuses : asiles pour les pèlerins et les lépreux, comme au moyen âge, asiles pour l'enfance, les vieillards, les soldats, les prêtres, les laïques, les ouvriers, et tout cela desservi gratuitement par des confréries qui vivent et meurent en se consacrant à guérir toutes les souffrances de l'humanité. C'est en dirigeant cet hospice des orphelins que le garde d'honneur de Napoléon, si brillant naguère, apprit le service de Dieu; son temps se partageait entre la cité de son enfance, Sinigaglia, et Rome; il avait des frères plus jeunes que lui; l'un se destinait à l'administration, l'autre à la vie des batailles, comme l'aîné lui-même avant sa profession religieuse.

C'était le temps où l'Italie était profondément agitée par le carbonarisme. Il est rare, dans la marche des idées et des faits, qu'une restauration des anciennes souverainetés ne soit suivie d'une tentative violente essayée par les nouvelles idées et les nouveaux intérêts blessés par le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Le carbonarisme avait d'abord le but dont j'ai parlé, l'unité de l'Italie; il espérait, à l'aide d'une certaine force populaire, renverser les obstacles des souverainetés italiennes pour aboutir à une sorte de république fédérative sous un roi ou même un président. En 1820, le carbonarisme se crut assez fort pour faire explosion; la constitution des cortès, transportée à Naples, devint le signal d'une grande sédition militaire; partout les soldats, comme les antiques prétoriens, imposèrent des conditions aux royautés; une agitation soudaine ainsi se répandit, et le congrès de Laybach décida que ces tentatives de révolution seraient réprimées. L'Autriche se chargea de l'exécution; l'histoire a dit ce que fut la véritable résistance des Italiens; ils s'enfuirent devant les baïonnettes allemandes. De ce triste exemple, les esprits graves durent tirer deux conséquences sérieuses : 1° que la révolte bruyante n'avait d'autre résultat que celui de grandir la puissance de l'Autriche en Italie; 2° qu'il n'y avait pas dans le caractère italien une suffisante énergie pour résister aux forces du cabinet de Vienne. Le meilleur moyen était donc d'obtenir le progrès par les concessions émanées du gouvernement sous lequel on vivait, sans chercher à le renverser. Il n'y eut que des proscrits de plus; un des frères de l'abbé Mastaï fut obligé de quitter l'Italie.

Il est bon de s'arrêter avec attention sur l'attitude que prit alors la France au milieu de ces événements, parce qu'elle pourra servir à tous les temps et à tous les systèmes de diplomatie. Nous étions sous la Restauration, c'est-à-dire sous un gouvernement en dehors des partis révolutionnaires : ceci lui créait une admirable position en diplomatie par rapport aux intérêts italiens. La France, qui ne pouvait pas empêcher l'exécution des articles du congrès de Laybach, intervint comme médiatrice; elle aida de tout son pouvoir les gouvernements de l'Italie à faire une restauration par eux-mêmes sans en appeler aux Autrichiens; ainsi pour le Piémont, elle s'opposa de toute sa force à l'entrée des troupes que la cour de Vienne dirigeait sur Turin; et quand la révolte fut apaisée, le système français dut se créer partout des liens intimes en Italie, ce qui amoindrissait d'autant l'influence de l'Autriche : nous sommes aimés, elle ne l'est pas par les populations de ce noble et beau pays. Dès qu'on cesse de nous craindre comme révolutionnaires, on nous chérit pour nos mœurs aimables, notre caractère si bienveillant, spirituel, en si parfaite harmonie avec les mœurs et les habitudes faciles et joyeuses de Naples, de Gênes, de Milan et de Florence.

Élevé par Pie VII à la prélature, avec le titre de *canonico di santa Maria di Via Lata*, l'abbé Giovanni Mastaï fut désigné pour faire partie de la mission du Chili, comme auditeur de monsignor Muzi, nommé vicaire apostolique par Pie VII. Tout ce qui se rattache à Rome prend un caractère universel; elle est véritablement le centre du monde; on n'y traite pas d'une circonscription territoriale, d'un point fixe; partout où il y a trois chrétiens réunis, l'autorité de Rome s'y étend et les protége. Je ne sache rien d'admirable comme le collége de la propagande; tous les idiomes, toutes les langues y sont parlées, tous les systèmes religieux étudiés avec la grande érudition du XVIIe siècle : de là partent les missions pour l'Inde, l'Amérique, jusqu'aux terres les plus éloignées, les plus inconnues. Il n'est pas une idée qui ne s'universalise à Rome. Les ordres religieux appartiennent au monde; le patrimoine intellectuel des jésuites, des dominicains, des camaldules, c'est le monde; le pape, c'est le monde; la propagande, le monde! de sorte que les idées s'agrandissent en face du Vatican, sous la coupole de Saint-Pierre; plus de petits intérêts, plus de petites passions : colléges, institutions pieuses, tout prend l'univers pour théâtre; et comme expression de cette immense pensée, des prélats qui parlent toutes les langues, des savants qui remuent la poussière de l'antiquité pour découvrir les papyrus de Cicéron ou de Tacite.

Au retour de cette lointaine mission du Chili, l'abbé Mastaï trouva Pie VII, son parent et son protecteur, descendu dans la tombe; mais les vertus du jeune prêtre, le caractère persévérant et

pieux qu'il avait montré dans sa mission, le désignèrent au choix de Léon XII (ce pape plein d'énergie), et il lui conféra définitivement la prélature : à Rome, ce n'est point encore l'épiscopat, mais un acheminement vers la crosse (les prélats ont le titre de *Monsignor*, ils en portent les insignes); comme il fallait un aliment à sa charité infinie, Léon XII lui confia ensuite la présidence du grand hospice de Saint-Michel : à lui donc toujours les orphelins, les pauvres, les souffreteux; c'est ainsi qu'il s'accoutumait à contempler toutes les douleurs du monde. Touché de tant de vertu, Léon XII enfin lui décerna l'anneau épiscopal et la crosse. Le pape venait d'ériger Spoléte en archevêché; le premier pasteur de ce nouveau siége fut monsignor Mastaï. Remarquons bien que dans les États romains, on ne reconnatt pas la hiérarchie des métropolitains et des simples suffragants, qui tient plus à la circonscription territoriale qu'à l'esprit général de l'Église : archevêques et évêques se confondent devant la toute-puissance et la dictature de la papauté.

On était alors à une époque de paix et de pacification; le carbonarisme avait un peu disparu du sol de l'Italie; il y avait des mécontents, mais il n'y avait pas de rebelles. Le gouvernement de Rome s'efforçait d'améliorer son administration intérieure; les routes étaient tracées à travers les montagnes, les marais desséchés. Absorbée dans son royaume Lombardo-Vénitien, l'Autriche s'occupait peu des Légations; la garnison de la citadelle de Ferrare se composait d'un seul bataillon hongrois. La France avait conquis une heureuse influence à Naples, à Turin; M. de Chateaubriand, alors ambassadeur auprès du saint-siége, pouvait paisiblement s'occuper de fouilles, d'arts, d'antiquités. A peine quelques questions accidentelles (celle des jésuites en 1828, par exemple) venaient préoccuper, compliquer les rapports de la France et de Rome; un très-petit nombre d'exilés restaient encore en dehors de la patrie, tous rentraient peu à peu. La Restauration était parvenue à faire repousser par les États italiens la proposition, plusieurs fois reproduite par le prince de Metternich, d'une fédération comme en Allemagne, sous un système de diète ou de consulte. Nous avions successivement conquis toute l'influence qui appartient légitimement à la France, lorsque surgit la révolution de juillet, le grand désordre européen.

Ce soudain et étrange ébranlement de peuples jeta une vive et profonde émotion en Italie. Le carbonarisme endormi se réveilla : des députés vinrent se réunir et se grouper autour du patriarche de la révolte et de la propagande, M. de Lafayette, qui embrassait les larmes aux yeux ses chers amis et frères de Modène, de Bologne. Dans ce désordre, le long et habile travail de la Restauration pour reconquérir l'influence française en Italie fut perdu ou compromis; les gouvernements légitimes étaient trop effrayés de la révolution et de la propagande, pour venir à nous. Alors se montra de nouveau l'Autriche; le système de M. de Metternich s'appliqua spécialement à exagérer les dangers de la situation, à Turin, Rome, Naples, à montrer surtout que révolutionnaires par principe, nous protégerions de tous nos efforts les réfugiés auxquels la chambre votait des subsides avec enthousiasme; dès lors, l'Italie n'avait de protection qu'à Vienne; là seulement, les gouvernements légitimes auraient appui. A partir de 1830, malgré les efforts de nos légations, toute l'influence française fut perdue dans les États de second ordre; on nous disait toujours : « Vous êtes des propagandistes, qui nous jetez sans cesse votre vieille *Marseillaise*, votre vieux drapeau, votre *Parisienne* à la face. » L'Autriche donc triompha, parce qu'elle se fit protectrice du gouvernement menacé et qu'elle offrit partout le concours de sa force répressive.

La crise fut encore agrandie à Rome par la mort de Léon XII, et la nécessité immédiate d'un conclave. Il se réunit au bruit de la révolte, au moment où le carbonarisme se réveillait avec une bruyante ardeur sur tous les points de la péninsule italique. La France révolutionnaire, sous le pitoyable ministère de M. Laffitte, dédaigna de s'occuper de si peu de chose que l'élection d'un pape; nous n'avions ni influence, ni cardinaux : qu'était alors un pape, lorsqu'une saturnale immonde pillait Saint-Germain l'Auxerrois et saccageait Notre-Dame? Tant est admirable la providence de Dieu, qu'il sortit de ce conclave de 1831 un des choix les plus parfaits, Grégoire XVI, pauvre moine, simple camaldule, mais d'un esprit ferme, conciliant, érudit de premier ordre, qui parlait toutes les langues savantes et antiques; son seul défaut fut une extrême modestie, qui l'empêchait de prendre son rang et sa force parmi les cardinaux; il fut plus gouverné qu'il ne gouverna. Sorti d'un lieu si humble, il se croyait toujours le pauvre moine d'autrefois; de sorte que beaucoup d'abus restèrent encore; les chefs des grands ordres monastiques gardèrent trop de pouvoir; l'administration provinciale ne fut ni assez ferme, ni assez régulière; il y eut des mécontentements; la politique extérieure demeura comme autrefois aux mains du cardinal Bernetti, trop convaincu peut-être que la sûreté de l'Italie dépendait de la protection de l'Autriche.

Sous Grégoire XVI, monsignor Giovanni Mastaï fut nommé évêque d'Imola, circonstance qui paraît

très-étrange à nos canonistes. Ceux-ci demanderont comment un archevêque est fait évêque par le pape, c'est-à-dire, comment il descend d'un cran dans la hiérarchie. On se rappelle l'observation que déjà j'ai faite : devant l'immense autorité du pape, toute hiérarchie disparaît, la dictature crée et défait à son gré, et ces archevêques-évêques conservent le double titre hiérarchique. Grégoire XVI, en élevant monsignor Mastaï au siége d'Imola, avait voulu rendre hommage à la mémoire de Pie VII, qui avait si admirablement gouverné ce diocèse; l'évêque Mastaï était de la même famille; le souvenir en était cher à toute la population; le nouveau pasteur avait des vertus chrétiennes aussi saintes, aussi exaltées. Ce fut donc une admirable administration que la sienne : à Imola, elle a laissé la plus profonde trace; la charité, la liberté, l'égalité chrétienne, saintes sœurs, purent se tenir par la main, comme un chœur de vierges. Pie VII (le général Lannes l'avait reconnu dans la première campagne d'Italie) portait une âme républicaine. Dans sa famille, qui le sait, ces traditions se conservent.

On était alors en pleine révolte dans les Légations romaines, comme à Parme, à Modène; M. de Lafayette à Paris pouvait s'applaudir d'avoir jeté le désordre en Italie, et avec ce désordre, la France avait perdu la légitime influence de sa diplomatie; nous n'avions plus aucun crédit; l'Autriche absorbait tout, et les choses devinrent telles, que le pape appela de lui-même l'appui du cabinet de Vienne, autant dans l'intérêt de son pouvoir que dans celui de la paix publique; car les volontaires pontificaux, *les papelini*, troupe indisciplinée, pouvaient faire un parti sanglant aux classes moyennes en révolte; l'entrée des Autrichiens dans les Légations détermina l'expédition d'Ancône (1), qui plaçait si singulièrement la France vis-à-vis du saint-siége. Grégoire XVI s'en plaignit, protesta avec indignation; mais l'indicible besoin de conserver la paix de l'Église lui fit patiemment supporter cet acte de violence qui avait grandi la puissance morale de l'Autriche; elle tirait parti de toutes nos fautes. L'administration de monsignor Mastaï fut si particulièrement remarquée par son zèle, sa sagesse, qu'il fut créé cardinal par Grégoire XVI, dans la promotion du 23 décembre 1839.

Cardinal! titre immense qui réveille toutes nos pensées, toutes nos émotions historiques! Dans nos annales, qu'elles furent belles les administrations de cardinaux, toutes marquées au coin d'une grande politique! A Rome, aujourd'hui encore, le titre de cardinal a gardé tous ses prestiges : ce vêtement de pourpre, cette barrette rouge, ces bas rouges aussi, tout répand l'idée de la grandeur et de la puissance : les fortunes terrestres périssent, celle-là survit à toutes les disgrâces. Bonaparte mourait captif à l'île Sainte-Hélène, dépouillé de son titre d'empereur, et son oncle, le cardinal Fesch, vivait à Rome dans un palais de famille avec les mêmes honneurs et la même grandeur qu'au temps de la toute-puissance de l'empire français. Le cardinal Mastaï n'abandonna pas son cher diocèse d'Imola où il vivait adoré de tous les habitants; de temps à autre il venait à Rome pour rendre son hommage au saint-père, le conseiller, le diriger pour les affaires générales du pontificat.

Parmi les cardinaux il y avait trois partis alors : 1° celui des réformes progressives dans l'administration des provinces et qui appelait une certaine participation des laïques aux droits et aux priviléges municipaux; 2° les vieux *zelanti* sous le cardinal Lambruschini qui confondaient toute réforme légitime avec l'esprit de révolution; 3° enfin les politiques traditionnels qui avaient foi en l'Autriche seule et ne se conduisaient que par ses conseils. Grégoire XVI, esprit droit et timoré, avait peur des innovations; il craignait de voir s'écrouler par sa faiblesse le vieil édifice du pontificat; il n'était pas Autrichien, mais il n'était pas novateur. Cet auguste vieillard était porté pour les intérêts de la France; toute sa correspondance révélait un amour, un zèle indicible pour notre Église, pour le roi qui était appelé à la protéger, pour la reine Marie-Amélie surtout, avec qui le pontife entretenait une correspondance attentive. Grégoire XVI avait peur du mouvement, du bruit; il passait sa vie dans l'étude, la méditation, les commentaires des livres saints. Le gouvernement de l'Église était placé tout à fait en dehors des progressistes; et peut-être ici vais-je étonner ceux qui considèrent l'Autriche comme la plus grande ennemie des systèmes novateurs, quand je dirai que les plaintes les plus sérieuses, les plus graves contre le système d'immobilité administrative préféré par Grégoire XVI, vinrent de l'Autriche. Le cabinet de Vienne, soit qu'il voulût se créer une popularité dans les Légations, soit qu'il fût de bonne foi, conseillait d'accorder une administration laïque à Bologne, à Ferrare, et surtout de prendre un parti sur les réformes du système financier, grandement obéré pendant le pontificat de Pie VII.

Ce fut sur ces entrefaites que s'engagea auprès de la cour de Rome une négociation importante tant au point de vue parlementaire qu'au point de vue diplomatique, j'entends parler de l'expulsion des jésuites; je dois m'arrêter un peu sur ce sujet, parce qu'il fut l'occasion la plus décisive qu'eut la

(1) Voyez l'article *Sainte-Aulaire* et mon livre de *l'Europe depuis l'avénement de Louis-Philippe.*

ministère de M. Guizot de traiter avec Rome, et l'origine de la mission du comte Rossi. Nul ne possède à un plus haut degré que M. Guizot le sens historique, nul par conséquent n'a pu et dû mieux comprendre la puissance morale de la papauté sur le mouvement des esprits. Dès que sur la ridicule proposition de M. Thiers la chambre eut voté la singulière injonction de faire exécuter les lois du royaume contre les jésuites, M. Guizot s'aperçut que pour ne point alarmer les consciences et pour ne pas soulever l'épiscopat dans une résistance solennelle, le mieux était de s'adresser à Rome, la source et l'origine de toute autorité par rapport à l'Église; d'où vint la mission de M. Rossi. A ce moment le choix était un peu hasardé, les antécédents du négociateur ne lui étaient pas favorables, quoiqu'il se fût bien corrigé dans la société du duc de Broglie. Mais tel est l'ascendant de Rome, l'impression qu'elle produit sur nous tous, les graves méditations qu'elle inspire, que M. Rossi, à peine arrivé, mit, pour ainsi dire, sa mission aux pieds du saint-père; il gagna la confiance du sacré collége, et devint le pieux organe de la France très-chrétienne. Dès lors sa mission politique réussit dans la mesure des intérêts religieux; les jésuites, habitués à obéir, ne firent aucune résistance : le pape Grégoire XVI fit de cette négociation une affaire entre le général des jésuites et les révérends pères établis en France. Tout s'exécuta dans la plus profonde résignation. La majorité de la chambre s'était révélée si petite d'intelligence! les jésuites se montrèrent soumis, spirituels, et jamais question ne fut conduite avec plus de prudence et de modération.

Le comte Rossi conquit une certaine puissance à Rome, aidé du concours de quelques prélats français, et spécialement de l'abbé d'Isoard, appelé depuis à la place d'auditeur de rote. Les dépêches du comte Rossi annonçaient chaque jour la possibilité d'une très-prochaine vacance du saint-siége : Grégoire XVI, très-avancé dans la vie, pouvait être emporté par une maladie aiguë, et alors il y aurait un conclave. Dans son dédain stupide pour les choses religieuses, le banc des philosophes de la chambre des députés avait pour ainsi dire supprimé le traitement et les fonctions du cardinalat comme une chose inutile et une superfétation dans le budget : un cardinal, un prince de l'Église, à quoi pouvait servir ce luxe de prélature? Ces gens-là ne voyaient pas une chose : d'abord, par les cardinaux, nous exercions sur le gouvernement de l'Église catholique une influence nécessaire chez une nation qui a une loi, un culte, un clergé; puis le gouvernement du pape n'est pas seulement ecclésiastique, il est encore politique et tient le centre de l'Italie; il peut donc servir de point d'appui à une résistance contre les empiétements de l'Autriche. La France devait avoir pour elle les cours de Naples, de Turin et de Rome, c'était un système de prépondérance politique qu'elle devait suivre et développer. Les cardinaux français étaient les instruments naturels de ce système; ils servaient le pape, le dirigeaient dans son gouvernement; et tandis qu'on votait des subsides à tous les réfugiés de bas étage, à tous les brouillons révolutionnaires, on refusait quelques mille francs aux membres du sacré collége! Cependant, depuis le ministère de M. Guizot, plusieurs cardinaux français avaient été nommés par le saint-père, et le roi avait donné la barrette aux trois archevêques de Lyon, de Rouen, de Bourges, et au pieux évêque la Tour d'Auvergne. Ce n'était point assez pour un conclave.

Grégoire XVI mourut le 3 juin 1846, presque subitement, et la catholicité fut encore veuve de son pasteur suprême. Tous les cabinets mirent une grande importance à l'élection d'un nouveau pontife. Il est de règle qu'il n'y a que les puissances catholiques qui exercent à Rome dans le conclave une influence réelle; la maison de Bourbon pour la France, l'Espagne, Naples; la maison d'Autriche avec la Bavière, le Portugal avec le Brésil, et cela s'explique : le pape, souverain de toutes les âmes, n'a et ne peut avoir de rapports réguliers qu'avec les gouvernements qui professent la foi catholique. Depuis quelques années le cercle des influences d'État s'était agrandi; il n'y avait pas une cour qui ne mît une grande importance au choix du souverain pontife : la Russie qui désirait un apaisement des esprits en Pologne; la Prusse qui avait un bon tiers de sa population catholique; l'Angleterre pour l'Irlande qu'un mot du pape pouvait soulever ou satisfaire. Tant le principe religieux est encore fort énergique sur les âmes, que du souverain pontife dépendait la paix de l'Europe! Toutes les populations étaient préoccupées. L'Autriche n'avait qu'une faible chance pour elle, mais en s'appuyant sur l'ancien parti de Grégoire XVI, les *zelanti*, elle espérait obtenir un pape qui prolongeât le *statu quo*, si apprécié par la cour de Vienne. La France, au contraire, soutenait les cardinaux amis d'une sage réforme, et par ce mot *réforme* il faut entendre un système en dehors de toute révolution, le progrès qui donnerait une administration sage et laïque aux Légations; il fallait corriger le gouvernement financier et municipal, dissoudre les volontaires pontificaux, apaiser le mécontentement qui entraînerait à la sédition et à la révolte, puis à l'intervention de l'Autriche. Les instructions données par M. Guizot à M. Rossi reposent sur cette pensée, et certainement les esprits progressifs et libéraux doivent en tenir compte au ministre qu'ils

accusent aujourd'hui de marcher avec le prince de Metternich. Marcher avec le prince de Metternich, quel crime, d'ailleurs! Ne savent-ils pas que dans les affaires de Rome, les premiers conseils de réforme pour un meilleur système administratif des Légations sont venus précisément de Vienne depuis 1830? C'est pourtant avec cette connaissance des faits et cette vérité historique que se savent et s'écrivent les affaires dans la presse française. Ce que ne veut pas l'Autriche, c'est le triomphe du carbonarisme; et la France ne le veut pas plus que l'Autriche!

Pour ceux qui n'ont pas visité Rome, qui n'ont point assisté à ses pompes, à ses solennités, il n'est pas possible de se faire une idée exacte de l'émotion vive et profonde que causent la mort d'un pape et le conclave dans lequel son successeur est nommé. Dès que le cardinal camerlingue est informé de la mort du souverain pontife, il se rend au palais (ce palais est le Quirinal) et s'approche du cercueil. Le souverain pontife y repose, vêtu de blanc, la tête couverte d'un voile blanc; le camerlingue le soulève et d'une voix grave il s'écrie : « Peuple chrétien, le pape est mort! » A ces mots funèbres, les glas de l'église Sainte-Marie-Majeure répondent tristement à ceux de trois cent cinquante églises de Rome. La nuit, le corps du pape défunt, revêtu de riches ornements, est placé dans un cercueil tout blanc, porté par des mules blanches, ornées et caparaçonnées de deuil : un cortége de moines, de prêtres, de gardes, de noblesse et de peuple, un flambeau de résine à la main, précède le cercueil; le canon tire de temps à autre jusqu'à ce qu'arrivé à la chapelle Sixtine, le corps, embaumé, soit placé sur un lit de parade, en face de la grande fresque de Michel-Ange (le Jugement dernier). Là, chaque Romain, grands et peuple, vient faire sa prière et baiser les pieds du pape, froid et desséché par la mort. Le deuil dure neuf jours; ce temps passé, comme l'Église de Jésus-Christ n'est jamais veuve, on quitte les sombres habits pour se parer d'autres vêtements. Après la messe du Saint-Esprit, les cardinaux s'assemblent en congrégation pour discuter et résoudre les affaires urgentes du gouvernement et préparer le conclave.

Le palais Quirinal est maintenant le séjour du conclave : l'air y est meilleur, les chambres mieux disposées pour cette vie murée. Nul cardinal ne peut avoir communication avec l'extérieur; une fois en conclave, tout reste secret comme dans un cloître. Quand il y a parmi les cardinaux une vertu assez pure pour qu'elle mérite le suffrage par acclamation, le conclave dure peu; s'il y a moins d'intelligence et d'unanimité, on procède souvent par compromis, sorte d'arbitrage. Le troisième mode est le scrutin et l'accession. Il faut voir l'anxiété, le tumulte du peuple qui règne au dehors pendant le conclave; la foule s'agite autour du Quirinal comme les Quirites quand le Sénat était réuni dans la vieille Rome. Cette fois le conclave fut fermé le 16 juin, jour de dimanche, après la messe solennelle. Cinquante et un cardinaux seulement y assistaient, tous des États d'Italie; les cardinaux étrangers n'avaient pu arriver encore. On se hâtait, car les Légations remuaient et une révolution paraissait possible. La foule émue citait, parmi les noms qui avaient le plus de chances, les cardinaux Gizzi, Mastaï, Falconieri, Soglia et Castracane; les uns dévoués aux idées stationnaires défendues par Grégoire XVI, les autres marchant au progrès comme le voulaient la France et la bourgeoisie de Rome. Tantôt la foule émue disait : « Gizzi a le plus de voix; » une heure après c'était Castracane! Enfin, incessamment agitée comme les flots du Tibre, la foule entoura le cardinal doyen, proclamant les paroles suivantes : « Notre saint-père est nommé; c'est le cardinal Mastaï. » On vit s'avancer la procession solennelle pour l'intronisation du pontife : le pape, revêtu de ses habits d'apparat, recevait les hommages de la foule prosternée. On dut remarquer qu'il demanda d'abord l'ambassadeur de France, auquel il présenta la main et l'anneau pontifical à baiser d'une façon très-gracieuse. Le pape, qui prit le nom de Pie IX, avait à peine cinquante-quatre ans; ce qui s'était rarement vu dans les annales de l'Église : il avait, comme le cardinal Gizzi, une opinion prononcée pour les réformes, ce qui s'était moins vu encore; car dans les conclaves on cherchait toujours les caractères les plus timides, les plus incertains. C'était enfin un esprit jeune, vigoureux, hardi, humble même dans sa fortune; élu à peine, Pie IX écrivit une lettre touchante à ses frères, alors à Sinigaglia.

« Chers frères,

« Il a plu à Dieu, qui exalte et humilie, de m'élever de mon insignifiance à la dignité la plus sublime sur la terre. Que sa volonté soit faite! Je sais toute l'immensité de ce fardeau et toute la faiblesse de mes moyens. Faites faire des prières et priez, vous aussi, pour moi. Le conclave a duré vingt-huit heures. Si la ville voulait faire quelque démonstration publique à cette occasion, je vous prie, car je le désire, de faire en sorte que la totalité de la somme destinée à cet objet soit appliquée à des objets jugés utiles à la ville, par le gonfalonier et par les anziani (maire et adjoints). Quant à vous-mêmes, mes chers frères, je vous embrasse de tout mon cœur en Jésus-Christ. Ne vous enorgueil-

lisses pas, mais prenez plutôt pitié de votre frère qui vous donne sa bénédiction apostolique.

« P. P. M. »

Cette lettre touchante, bientôt connue du public, excita le plus vif enthousiasme. Mais ce qui entraîna le peuple entier, ce fut la déclaration officielle annoncée à tous par le pontife : « Qu'il ne donnerait pas le moindre avancement à ses frères, à ses neveux, pendant toute la durée de son pontificat. » Presque tous les papes s'étaient laissé dominer par le népotisme ; leurs neveux, créés princes de Rome, venaient toujours habiter le Vatican ; en eux seulement les pontifes avaient confiance pour le gouvernement de l'État, et Pie IX déclarait qu'il ne voulait aucun de ses frères auprès de lui. La popularité commença dès lors pour lui avec cette vivacité italienne, si vive et témoignante.

La population de Rome (et l'on pourrait dire des Légations) se compose de quatre classes distinctes : 1° les cardinaux divisés d'opinion ayant derrière eux les prélats, les clercs, les abbati ; 2° les princes, des nobles familles romaines, image du patriciat, qui se disent les représentants de l'ancien sénat ; 3° la classe bourgeoise, composée mi-partie d'avocats, de notaires, de médecins-barbiers si puissants en Italie, puis des petits commerçants boutiquiers ; 4° enfin, le bas peuple, Transtéverins, *papellini, contadini* dévoués qui défendent le pape parce qu'ils l'aiment, la religion parce qu'ils y croient comme à la Madone. Ceux-là s'inquiètent peu des institutions libérales, et chaque fois que le pape les a déchaînés, la classe moyenne a été obligée d'abandonner les innovations pour en revenir à la vieille foi, à la vieille loi. Les Transtévérins, fiers de leur nom de Romains, vivent et meurent aux bords du Tibre avec le même type qu'on retrouve dans le *Voyage à Brindes* d'Horace.

Parmi les cardinaux il y avait partage d'avis sur la conduite future du souverain : les uns penchaient pour les réformes sous la direction du cardinal Gizzi, les autres pour le maintien du *statu quo*, et il fallait que Pie IX enfin se décidât; il le fit avec prudence, mais également avec fermeté, de manière à ne heurter aucune des opinions vivaces du peuple, ni à s'arrêter dans l'ornière du passé ; car la conviction profonde, personnelle, de Pie IX était qu'on ne pouvait pas laisser les Légations dans l'état actuel ; que si la religion est immuable dans ses principes, tout ce qui tient au gouvernement temporel doit progresser, se développer avec le temps, les circonstances. Pie IX donc eut sa pensée de gouvernement très-arrêtée : de là, ses décrets d'amnistie, da réforme des congrégations, l'appel des laïques dans le gouvernement de l'État, l'harmonie dans les finances et la formation même de la garde civique, qui est l'acte le plus avancé de son administration pontificale. Je crois qu'une juste part dans tous ces actes appartient aux conseils de la France : pourquoi les partis sont-ils sur ce point d'une si grande injustice qu'ils ne veulent même pas reconnaître que si le pape n'avait pas été encouragé, soutenu par la France, il ne se serait ni si largement ni si fortement avancé dans ces voies où il trouvait des obstacles, non-seulement parmi une fraction des cardinaux, mais encore dans le bas peuple de Rome, ardent ami de la vieille papauté, toujours dévoué aux anciennes formules?

Je vais même plus loin, et je répète que, sauf pour la formation de la garde civique, l'Autriche a poussé le pape avec la même tendance que nous vers les améliorations du système administratif. Quant à la garde civique, l'Autriche a peur qu'avec le caractère italien, ces sortes de démonstrations militaires n'entraînent des rixes, des combats, des résistances impuissantes et nuisibles. A-t-elle tort, a-t-elle raison? l'avenir le prouvera; mais constatons un fait, c'est que nul gouvernement n'a influé d'une manière décisive sur les décisions du pape Pie IX; il a fait, il a résolu spontanément ce qu'il a désiré. L'Autriche a pu lui dire : « Prenez garde; le caractère italien est inflammable ; des démonstrations trop bruyantes peuvent nécessiter des précautions militaires, et j'ai le royaume Lombardo-Vénitien à protéger ! » La France a pu dire également : « Saint-père, ce que vous faites est très-bien ; appuyez-vous sur la classe moyenne et à vous alors un grand rôle, mais un grand rôle de médiateur et de pacificateur : craignez d'alarmer l'Autriche, et de trop soudainement agiter le caractère de votre nation. » Et en donnant ces conseils, elle a bien fait. Si d'autres puissances se sont mêlées au débat, si l'Angleterre a bavardé par ses journaux, c'est à la tendance du caractère charlatan de lord Palmerston qui veut réduire la politique italienne en intrigue bruyante à la façon de ce qui se passe en Espagne.

Dans ces circonstances a surgi l'occupation de Ferrare, question sérieuse d'interprétation diplomatique d'un article du congrès de Vienne, question plus grave encore au point de vue de l'influence qu'elle peut exercer sur la marche générale des affaires. Le prince de Metternich sait que nul n'admire plus que l'auteur de cette notice sa haute capacité d'homme d'État; or, je lui pose ce point à résoudre : dans certaines circonstances, ne vaut-il pas mieux ménager les esprits, ne pas heurter les opinions enflammées, plutôt que de jeter un témoignage violent de sa force et de ses moyens mili-

taires? Tout le monde sait que les armées autrichiennes peuvent, quand elles le voudront, traverser l'Italie sans trouver de résistance capitale depuis le Pô jusqu'en Calabre : mais M. de Metternich aussi doit reconnaître qu'il n'appartient pas à l'Autriche, puissance catholique, de heurter les forces pontificales, et que le jour où Pie IX voudra prendre des mesures d'excommunication, d'interdit, l'effet en sera terrible sur les populations soumises à l'Autriche. L'un a la force matérielle, l'autre la force morale; voilà pourquoi l'on ne doit pas se blesser mutuellement et recommencer les querelles de la maison de Souabe, les Guelfes et les Gibelins.

Il y a un point sur lequel on est évidemment d'accord à Paris et à Vienne comme à Rome; c'est que l'état des Légations, dans leurs rapports administratifs, avait besoin de corrections, de modifications. Pie IX a secoué les vieux préjugés, les empiétements, les abus. M. de Metternich ne peut le trouver mauvais; lui-même avait conseillé de réformer, d'améliorer : que faut-il faire maintenant? Il faut empêcher que l'esprit révolutionnaire ne s'empare de l'effervescence italienne, feu de paille d'un soir, qui s'est si souvent éteint à la mitraille d'une répression étrangère! Il faut que l'Autriche conserve la liberté de ses possessions, la souveraineté absolue de ses États; mais elle ne peut prétendre à une influence exclusive à Rome, à Turin, à Naples. Le rôle de la France est aussi de protéger l'indépendance des nations intermédiaires. Elle le fera surtout en se séparant de plus en plus de l'esprit révolutionnaire qui seul donne force et droit à l'Autriche pour une intervention armée.

Dans tout le bruit qui se fait, la presse joue un grand rôle; on dirait l'Europe en feu, l'Italie soulevée. Grâce au ciel, il n'en est rien. Il faut faire la part des gesticulations méridionales. Pie IX a une immense carrière devant lui ouverte et vaste : créer sa dictature pontificale à Rome sur le conseil des cardinaux, grandir les droits de ses sujets, secouer l'exclusif ascendant de l'Autriche pour accepter d'elle un bon et loyal concours, comme il le reçoit de la France; établir sa position centrale en Italie comme au milieu de l'univers chrétien, être le père de tous et le subordonné de personne; améliorer sans révolutions, se placer à la tête d'un noble changement diplomatique, sans se faire le chef de la propagande révolutionnaire; aider Naples et Turin à proclamer que l'Italie est une terre libre pour chaque souveraineté et non point une fédération sous un protectorat étranger. Puis ce qui est le plus grand, le plus beau rôle, Pie IX peut préparer, sous l'ascendant de sa popularité, l'unité religieuse, et l'Europe en a besoin. Tous les systèmes tombent et se morcellent, la croix seule s'élève comme un principe de civilisation et d'indépendance. C'est Rome qui peut invoquer l'autorité et la liberté : l'autorité, qui est la force des gouvernements; la liberté, qui est le patrimoine des peuples et la destinée définitive des chrétiens.

FIN DE LA TROISIÈME SÉRIE DES DIPLOMATES EUROPÉENS.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

Sir Robert Peel (Henry John Temple). 319
Le comte Molé 328
Le comte Capo-d'Istrias 340
Le comte de Rayneval. 349
Le cardinal Consalvi 355
M. Guizot. 363
M. de Gentz et M. Ancillon 374
Le comte de la Ferronnays 380
Le prince de Liéven 385
Le duc de Gallo, premier ministre de Naples. . . 391
Le duc de Broglie 400
M. Martinez de la Rosa 409

DEUXIÈME PARTIE.

Lord vicomte Palmerston. 421
Casimir Périer 429
Les deux barons de Humboldt (Guillaume et Alex.). 440
Le duc Élie Decazes 447
Le cardinal Pacca 460
Le comte Joseph de Villèle 469
Les comtes Kolowrat, Appony, Fiquelmont et Munch de Bellinghausen, hommes d'État autrichiens. . 477
Le baron Brugière de Barante 486
Le comte de Toreno 494
Les comtes Czernitscheff, Benckendorff et Orloff, aides de camp généraux de l'empereur Nicolas . 501
Le prince Jules de Polignac. 509

TROISIÈME PARTIE.

Le marquis de Normanby. 527
Le duc de Mortemart 537
Le baron de Thugut et le comte de Stadion, ministres autrichiens. 545
M. de Martignac. 553
Le roi Léopold, homme d'État et diplomate. . . 564
H. B. Maret, duc de Bassano. 570
Le comte d'Aberdeen 580
Le maréchal comte Sébastiani 587
Les comtes Charles-Frédéric et Gustave de Lœvenhielm, diplomates suédois. 596
Le comte Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire . . . 605
Le marquis de Palmella 612
Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, au point de vue d'homme d'État et de diplomate . . . 618
Le pape Pie IV, homme d'État 624

FIN DE LA TABLE.





